Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/philosophieposit03pari

LA

PHILOSOPHIE POSITIVE

VERSAILLES. — IMPRIMERIE CERF, 59, RUE DU PLESSIS

P
Philos.
P.

LA

PHILOSOPHIE POSITIVE

REVUE

DIRIGÉE PAR

É. LITTRÉ & G. WYROUBOFF

TOME III

JUILLET A DÉCEMBRE 1868

DEUXIÈME ANNÉE

A. BALLY
LYON
167413.
29/11/21

PARIS

GERMER BAILLIÈRE, LIBRAIRE-ÉDITEUR

17, RUE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE, 17

1868

A NOS LECTEURS

ET

A NOTRE NOUVELLE ANNÉE

Hoc erat in votis, modus agri non ita magnus, a dit Horace du rêve qu'il avait fait d'une vie champêtre. Nous aussi, en entreprenant notre Revue, nous avons fait un souhait modeste : c'était que notre œuvre obtînt une petite place dans la discussion commune, nous assurât un petit terrain qui fût nôtre, et commençât un petit groupement parmi les esprits qui, philosophiquement, ont des tendances positives. Pour atteindre l'accomplissement de ce souhait, nous acceptons avec courage un travail énergique dans toute la philosophie du savoir humain.

Cette place, ce terrain, ce groupement, quelque petits qu'ils soient, ne sont pas faciles à prendre ; car nous n'avons à nous réclamer d'aucun antécédent qui nous serve d'introduction, d'enseigne et d'appui. La philosophie positive, bien qu'issue du cœur du XVIIIe siècle, n'est point la philosophie du XVIIIe siècle ; et pour les trois grands pouvoirs qui tiennent la société contemporaine, à savoir : l'Église, le gouvernement et l'opinion, toute nouveauté est ou condamnable, ou incommode, ou négligeable.

L'Église nous a condamnés ; c'est son droit, défendant ce qu'elle croit la vérité, foudroyant ce qu'elle croit l'erreur. Malheureusement, ce qui rend chez elle l'exercice de ce droit, qui appartient à

toute doctrine, singulièrement choquant et grandement inférieur à la moralité philosophique d'aujourd'hui, c'est qu'elle nous traite non comme des adversaires à qui l'on dispute l'autorité sur les esprits, mais comme des coupables qu'elle a toujours livrés au bras séculier quand elle a été puissante, et que, dans le temps présent où elle l'est moins, elle livre à tous les ministres qui veulent bien l'écouter. Et comment en pourrait-il être autrement, puisque, suivant elle, nous sommes rangés parmi ceux à qui, vivants et morts, la réprobation divine est réservée? Il nous serait dur, quand même nous nous en croirions le pouvoir, de damner nos adversaires; mais cela ne coûte rien à toute Église établie; l'absolu est impitoyable, le relatif seul est miséricordieux et humain. Aussi, malgré les injures, les dénonciations et, dans la limite du possible, les persécutions, nous conservons pleinement notre sang-froid; et à ces anathèmes nous répondons en montrant impartialement que, dans la grande évolution qui élimina le paganisme épuisé, l'Église rendit d'éminents services à la civilisation occidentale, mais en montrant catégoriquement que, depuis la Réforme et l'ère moderne, son impuissance croissante de régir les hommes dans l'ordre de la science et dans celui de la politique, laisse l'accès libre à toute doctrine qui satisfera mieux qu'elle aux nouvelles conditions sociales et au développement des choses. Anathématiser est arriéré, aujourd'hui que rien ne peut plus se décider que par la discussion. Les anathèmes blessent toujours les oreilles; ils blessent quelquefois les positions individuelles; mais ils ne blessent jamais la doctrine philosophique fondée sur la science; et nous continuons à regarder les religions dans leur succession historique et dans leur enfantement l'une de l'autre, comme des produits et des agents de l'évolution humaine.

Le gouvernement, suffisamment occupé d'un présent difficile, s'inquiéterait assez peu de nouveautés à longue échéance, s'il n'avait avec l'Église un compromis qui se fait sentir surtout dans l'éducation. Aussi a-t-il soin d'exclure de son enseignement ce qui, philosophiquement, ne serait pas conciliable avec une orthodoxie plus ou moins lâche, puisqu'elle va du catholicisme romain au protestantisme, au judaïsme, et même, en Algérie, au mahométisme. En même temps, il donne pleine carrière, dans les domaines particuliers, à ce que la science positive a de radicalement anti-théologique. Mais ces contradictions sont tellement de l'essence du temps présent que je me contente de les signaler. Au

delà, le gouvernement ne veut plus rien, ne peut plus rien, ne se soucie plus de rien. La situation est trop laïque pour redevenir cléricale ; et il n'y a que le cléricalisme qui, sans songer que jadis il eut tout entre les mains et qu'il en a successivement perdu la meilleure part, couve au profond de son cœur l'espérance de comprimer l'incompressible examen.

L'opinion est le troisième maître, et en définitive le plus puissant, de qui dépendent les nouveautés doctrinales. Devant ce juge, deux périls sont à craindre : l'un, qu'aucune attention ne leur soit accordée, et qu'elles ne réussissent pas à percer la couche de notions toutes faites qui les sépare de l'oreille souveraine ; l'autre, que des préjugés ne se soulèvent à leur seule apparition et ne les traitent en ennemies de la société. Dirons-nous que la philosophie positive a échappé au premier de ses périls? Oui sans doute; et je ne parle pas d'adeptes que toute doctrine nouvelle groupe, sans manquer, autour d'elle ; je ne parle pas du bruit que quelques-unes soulèvent momentanément ; je parle de l'impression permanente que l'idée d'une philosophie positive exerce sur l'esprit scientifique ; cela est visible et a incontestablement de la portée ; car, par là, le passage de la science à la philosophie est une perspective qui commence à s'ouvrir. Quant à l'autre péril, il faut rendre à l'opinion française cette justice que, depuis longtemps, elle n'a plus ni indignation, ni haine, ni excommunication contre les opinions anti-théologiques. Jusqu'à une époque voisine de nous, l'opinion anglaise a été plus intolérante ; mais elle aussi commence à se résigner. C'est qu'en effet partout, en Europe, ce grand diocèse dont a parlé un homme de lettres renommé qui est aussi un sénateur, heureux de rajeunir sa vieillesse dans le puissant courant des idées nouvelles; ce grand diocèse, dis-je, où la théologie a perdu tout empire, fait, entre les diocèses de la théologie, une haute figure, grâce à ceux-là mêmes qui le peuplent, à leur labeur dans toutes les voies du savoir, et à l'inviolable attachement qu'ils ont pour la cause de la libre discussion, de la tolérance commune et de la victoire par la science.

La vraie difficulté est dans la nature des choses, je veux dire dans le développement historique de l'humanité qui fait qu'aujourd'hui tout homme venant au monde est sous l'empire héréditaire d'un long passé théologique et métaphysique. La biologie nous apprend quelle est la force sociologique de l'hérédité. Que de pareils fonds héréditaires puissent se changer, cela se prouve et

par la théorie qui montre que l'enseignement repétrit l'intelligence humaine, et surtout par les faits qui témoignent du passage de l'ère catholique à l'ère révolutionnaire et de l'ère païenne à l'ère catholique. Mais que serait-ce contre de pareilles assises que l'attaque d'une philosophie solitaire ? A vrai dire, elle n'est solitaire qu'en apparence. Ces antiques assises sont minées par la science et par l'industrie ; la science, qui, quelle que soit l'intention des savants comme particuliers, exclut, en tant qu'œuvre collective, de partout le surnaturel ; l'industrie, qui, devenue disciple de la science, habitue à toucher, à manier les agents naturels et leurs lois et à ne plus compter que sur ces remplaçants du miracle tombé en désuétude.

Telle est la situation. Nous avons licence de parler, anathématisés par l'Église, soufferts par le gouvernement, tolérés par l'opinion. La nature des choses ne permet rien de plus. La situation de nos prédécesseurs du XVIIIe siècle n'était pas, à beaucoup près, aussi bonne ; et ils ont beaucoup fait. C'est à nous de tâcher à ne pas faire moins qu'eux. Sans doute, entre nous et les doctrines autorisées, ce n'est pas tout à fait ce que les Anglais nomment *fair play;* car nous ne recevons ni salaires ni honneurs, et nous n'avons ni honneurs ni salaires à distribuer. Notre récompense est dans le travail qui nous élève et nous améliore, et dans le but social sans lequel aucune philosophie n'est plus digne de ce nom. Descartes a pu dire qu'il s'en voudrait s'il pensait que sa philosophie conduisît à modifier les choses politiques ; nous au contraire, nous nous en voudrions si nous ne professions que désormais la philosophie est le précurseur et le guide des opinions, des mœurs et des institutions.

La société a été déplacée de ses bases théologiques par la science positive, insciemment mais sûrement. De ce déplacement la preuve tangible et visible est que partout l'État est devenu ou devient laïque, rompant toutes ses vieilles attaches avec l'Église. Sans doute, en cette œuvre d'évolution, la métaphysique a eu sa part ; mais, seule, elle n'a point de vertu essentielle contre les théologies, et, de sa nature, elle ne produit que des protestantismes. Au contraire, la science porte des coups irrémédiables ; et il n'y a pas dans l'histoire exemple d'un retour où le surnaturel soit venu démentir les faits et les lois en astronomie, en physique, en chimie, en biologie, en sociologie. Partout où elle étend la main, elle arrache le surnaturel et met à la place le naturel. L'esprit

moderne, à qui une hérédité déjà notable suggère inconsciemment toute sorte de tendances positives, demande volontiers à la science des arrêts que l'esprit ancien n'élude provisoirement que parce qu'ils sont particuliers. Mais, malgré leur particularité, ne sent-on pas, à chaque progrès dans le labeur incessant du savoir, se glisser de plus en plus cette prévision, qu'il n'y a de salut pour les hommes et pour les choses que dans la science qui remplace le surnaturel et le subjectif par les solutions positives, sous la direction générale de la vraie conception du monde. Cette direction générale émanée de la vraie conception du monde a nom philosophie positive.

C'est un axiome dans notre doctrine, que la philosophie effective ne peut provenir que de l'expérience, n'étant véritablement qu'une induction générale tirée de toutes les inductions particulières, dites sciences spéciales. Pourtant il est bien certain que l'esprit humain n'a pas procédé directement de l'expérience à la philosophie effective. Il y a eu des intermédiaires. La philosophie que je nomme ainsi, n'est venue que la dernière, précédée qu'elle a été par deux philosophies, la théologie et la métaphysique, sans lesquelles je ne dirai pas qu'elle ne pouvait paraître au jour, mais sans lesquelles il est de fait qu'elle ne s'est pas produite. Cette construction a exigé un vaste et double échafaudage. Certes, ce n'est pas l'opinion de la théologie et de la métaphysique, qu'elles n'aient été que des échaffaudages et des états transitoires de l'humanité ; mais c'est l'opinion formelle de chaque science pour le particulier; c'est l'opinion précise de la philosophie positive pour le général ; et c'est un véhément soupçon chez beaucoup d'esprits avancés. La vue de ces échafaudages, loin de rien ôter à la grandeur de l'histoire, l'augmente encore ; et l'on ne saurait contempler avec trop de curiosité et d'admiration cette série d'échelons qui ont porté l'esprit humain si haut au-dessus de son origine, qui est petite, pour me servir de l'expression qu'emploie Bossuet dans de tout autres intentions. Même de ce point provisoirement culminant où nous sommes placés, si nous voulions refaire par la pensée l'évolution humaine, et, prenant l'homme de la pierre et des cavernes, lui épargner le passage par la théologie et par la métaphysique, il nous serait impossible de voir à quoi nous intéresserions et occuperions ses faibles instincts intellectuels.

Je me suis, de propos délibéré, servi du mot admirer, parce

qu'il me fournit l'occasion d'expliquer ce qu'est en face de la nature l'admiration au sens de la philosophie positive. Bien que cette philosophie déclare écarter complétement comme inaccessible tout ce que l'on entend par causes premières ou dernières, et ne prendre que l'accessible comme objet de nos spéculations, on pourrait penser que sous cette admiration se cache je ne sais quel retour vers des impressions théologiques et une admission inconsciente de quelque dessein digne d'être admiré. On bien encore on pourrait croire que c'est la manifestation d'un optimisme qui, reconnaissant que tout est pour le mieux, reconnaîtrait aussi une sorte de providence aveugle et muette. Il n'en est rien. Non, cette admiration n'est pas la fille d'une impression sourde qui, malgré qu'on en eût, s'éveillerait à la vue du dessein de l'univers; non, elle ne voile pas un optimisme qui ne vaudrait pas mieux que cette impression. Loin de là, l'admiration de la nature, au sens qu'elle a pour un esprit formé par la science positive, implique de laisser à l'écart toute volonté, tout dessein; tellement que, s'il était possible d'y reconnaître une volonté, un dessein, l'admiration tomberait aussitôt et se perdrait comme devant une œuvre défectueuse et manquée.

Je prends pour texte l'admiration traditionnelle qu'inspire la structure des corps vivants végétaux et surtout animaux. Je dis structure et non pas apparence extérieure; car l'admiration que fait naître la beauté d'un chêne, d'un cheval, d'un homme ressortit à un tout autre tribunal que l'effet produit par la texture et le jeu des organes. Quand, à l'aide de la moindre anatomie et physiologie, on pénètre dans l'intérieur d'un de ces êtres, on est curieusement frappé de ces dispositions compliquées qui procurent ici la nutrition, là le mouvement, ailleurs la sensibilité et l'intelligence; et, si, en même temps, on est imbu, par la théologie reçue des aïeux, de l'idée de puissance créatrice et ordinatrice, le premier sentiment qu'on éprouve est le besoin d'admirer et d'adorer la sagesse qui se manifeste dans ses œuvres. On peut en voir de belles expressions dans Cicéron et dans Galien. Mais il arrive un temps où, les idées préconçues sur la cause du monde s'évanouissant et l'habitude de laisser parler d'abord les faits s'établissant, les anciens motifs d'admiration s'obscurcissent et deviennent douteux. La critique, le mot est juste, se glisse et demande, pièces en main, à ce qui, dans l'hypothèse, est toute puissance et toute science, compte de son œuvre. Vraiment, ces deux

mots s'accolent bien mal avec les chétives machines qui luttent quelques moments contre la mort en proie aux besoins et aux souffrances. Quoi ! pour entretenir les êtres vivants sur ce pauvre globe, rien de mieux n'a pu être imaginé que de les faire se manger les uns les autres ! Quoi ! pour qu'ils eussent la vie et quelque durée, il a fallu compliquer leur mécanisme à tel point que le dérangement survienne à tous les heurts un peu forts ! Quoi ! pour qu'ils mourussent, s'ils devaient mourir, il a fallu les faire passer ou par les décadences progressives de la vieillesse, ou par les supplices de la mort violente, ou par les tortures de la maladie ! Et il ne sert pas d'arguer de notre incapacité à sonder une sagesse infinie ; car justement ce dont il s'agit, c'est de savoir si l'ordre des êtres organisés conduit à reconnaître une infinité de sagesse. Tout ce qu'il y a de nécessairement misérable dans les structures vivantes éclate visiblement ; et le poète, ne concevant pas que des créatures qui n'avaient pas demandé à naître ne fussent pas mieux traitées, s'écrie en s'adressant au Dieu inconnu :

L'espace, le pouvoir, le temps, rien ne te coûte ;
Ah ! ma raison frémit ; tu le pouvais sans doute ;
Tu ne l'as pas voulu.

L'exclamation est poignante, et exprime le murmure de l'âme moderne, devant un cruel désappointement. Ce n'est pas seulement l'ensemble et le but général qui poussent le philosophe dans l'antinomie et le poète dans le doute. L'ensemble, le général n'est que la somme des cas particuliers ; et le particulier n'est pas moins réfractaire à l'interprétation théologique Aussi, depuis longtemps, le physiologiste et le médecin ont délaissé la doctrine de la finalité pour celle des conditions d'existence. La doctrine de la finalité admire ce qu'elle met dans les choses ; la doctrine des conditions d'existence admire ce qui est dans les choses. L'une de ces admirations décroît, car plus on pénètre dans la nature, plus visiblement diminue la subordination du monde à la vie ; l'autre grandit, car plus on pénètre dans la nature, plus augmente la subordination de la vie au monde. Subordonner le monde à la vie, c'est le surnaturel ; subordonner la vie au monde, c'est le naturel.

Bossuet, parlant des *impies* (c'est le nom qu'il donne à ceux qui de son temps révoquaient en doute la vérité du christianisme), s'écrie : « Leur raison, qu'ils prennent pour guide, ne présente à leur » esprit que des conjectures et des embarras. Les absurdités où ils » tombent en niant la religion deviennent plus insoutenables que

» les vérités dont la hauteur les étonne ; et, pour ne vouloir pas » croire des mystères incompréhensibles, ils suivent l'une après » l'autre d'incompréhensibles erreurs » (*Oraison funèbre d'Anne de Gonzague*). Le temps s'est chargé de venger ces impies foudroyés à loisir par Bossuet. La réforme, les sociniens, les déistes, les panthéistes, les athées ont fait de larges trouées au corps de ces mystères qui constituent l'essence du christianisme ; et alors a paru le mystère qui absorbe tout, le mystère du monde et de la vie. L'expérience, seul et dernier juge, n'y a montré que des causes secondes ; et, si on y introduit des causes premières, on y introduit en même temps la contradiction, seule obscurité insoutenable pour l'esprit humain. Après avoir oscillé quelque temps, cet esprit s'arrête et se fixe dans une ferme humilité où il confesse ignorer ce qu'il ne sait pas et se détermine à agir selon ce qu'il sait.

C'est aussi selon ce qu'il sait qu'il admire. Une intense curiosité le saisit, quand, débarrassé d'une contradiction implicite, il étudie la nature dans sa réalité à elle, non dans ses opinions à lui. Alors il s'aperçoit bien vite des conditions qui la rendent imparfaite et des complications qui la rendent merveilleuse. Des propriétés inflexibles et jalouses l'une de l'autre sont en présence, et ne permettent aux plus élevées de se déployer qu'après que les inférieures sont satisfaites. Comme plan et fin, ce serait chétif ; comme travail et agencement, c'est d'un intérêt et d'une surprise incomparables. Prenez en effet un être vivant pour objet de votre méditation, puisque c'est d'êtres vivants qu'il s'agit ici. Il lui faut un corps ; nous ne connaissons sans corps ni vie, ni sensibilité, ni intelligence. Le corps est constitué par des particules matérielles, celles mêmes que nous foulons comme terre, qui nous environnent comme air, qui nous humectent comme eau. Mais ces particules entrent avec toutes les conditions de nombre, d'étendue, de pesanteur, de chaleur, d'électricité, de lumière, qui leur sont inhérentes. A leur tour, les lois chimiques les saisissent et leur imposent les combinaisons qui vont les associer en tissus et en humeurs et les faire procéder, tant que le tourbillon vital dure, de la composition à la décomposition. Dès lors il est manifeste que la cause de la vie, autre propriété de la matière, n'a pas ses coudées franches dans ce nouvel assemblage qu'elle anime, et que le résultat sera un compromis entre des éléments indispensables et des lois impérieuses. Ce n'est même pas tout : pour monter à l'animalité, il faut passer par la végétalité ; et dans l'animalité elle-même, il est des degrés qui ne

souffrent pas d'interversion. Quoi d'étonnant dès lors que le produit définitif d'un pareil concours ne soit jamais qu'approximatif et oscille entre des limites dont les inférieures accordent un minimum et les supérieures un maximum de vie ? L'évidence biologique est que ce sont ces conditions qui font la vie, et que ce n'est pas la vie qui fait ces conditions. La trame est trop serrée entre le monde inorganique et le monde organique, entre le végétal et l'animal, entre l'animal et l'homme, pour laisser désormais place aux conceptions théologiques. Un plan sans doute existe ; mais ce n'est pas celui qui arrange les tissus, les organes et les fonctions pour la perfection de l'être vivant ; c'est celui qui arrange tissus, organes et fonctions suivant la hiérarchie des propriétés et des lois.

Ce plan comprend en soi toute la merveille des corps organisés. Ce sont des degrés ainsi liés les uns aux autres qui font la complication et, par conséquent, l'imperfection, du moins relativement à nous, de tous ces organismes ; mais ce sont eux aussi qui nous conduisent aux grandes lois, suprême contemplation de notre intelligence. Le principe de l'admiration est déplacé : il est transporté d'une cause première qui devient d'autant plus obscure et contradictoire que l'on scrute mieux et davantage, en une immanence seconde qui devient d'autant plus cohérente et grandiose qu'on l'explore plus savamment en elle-même.

Le divin a été cherché par les hommes dans la nature ; ceux de jadis l'y trouvèrent, ceux d'aujourd'hui ne l'y trouvent plus. Mais le sentiment qui les anima n'est pas perdu ; il se transforme. Ce qu'il y eut d'erroné dans leur conception, ce fut de croire qu'il était possible de reconnaître, dans le monde, des combinaisons comparables à celles que ferait l'intelligence humaine, fût-elle infiniment agrandie. De là naquit une fausse admiration qui se dissipe ; car tout ce qui est anthropomorphique, la science positive l'écarte. Mais en place naît la vraie admiration, celle qui contemple la subordination réciproque des propriétés, leur jeu régulier et leurs lois permanentes. Certes, si la surprise est un des éléments de l'admiration, jamais surprise n'a été plus grande ; car ce que l'homme a trouvé n'est ni ce qu'il attendait ni ce que jamais il eût imaginé.

Les considérations relatives à l'organisme vivant (et c'est par là que de ma digression je rentre en mon sujet) s'appliquent pleinement à l'organisme historique. Le développement social est entaché de toutes sortes de perturbations, de méprises et de souffrances, résultat des conditions qui font tels qu'ils sont le monde.

la terre, la vie, l'humanité; mais il a une marche d'amélioration industrielle, intellectuelle et morale par laquelle il devient pour l'esprit un objet de noble et consolant spectacle. De même que, pour l'organisation, rien n'aurait pu, *à priori*, suggérer par quelles combinaisons de substances et de propriétés elle avait été produite, de même, pour l'histoire, rien n'aurait pu, *à priori*, suggérer par quel enchaînement d'opérations successives l'humanité entreprendrait et poursuivrait son long voyage d'évolution. Ce sont des réalités qui se constatent; et plus il s'en constate, plus l'esprit moderne sent que la réalité est au fond de toute admiration.

Que tout savoir ait été d'abord théologique, puis métaphysique, puis positif, suivant le dire de M. Comte, cela est visible dans l'histoire de la philosophie. Il est à croire que les populations actuellement fétichistes sont les représentants d'un temps où l'humanité entière ne connut que des fétiches ; il est à croire encore que l'âge fétichique lui-même fut précédé d'un âge encore plus dénué et plus grossier, celui de ces hommes fossiles, dont l'on exhume aujourd'hui tant de traces et tant de débris. Mais, laissant ces spéculations qui sont un des plus dignes objets de la paléoarchéologie, il est certain qu'au moment où pour nous s'ouvre l'histoire, les populations les plus avancées, c'est-à-dire les Egyptiens, les Sémites et les Aryas sont polythéistes. A cette haute époque, il y a beaucoup de restes de fétichisme, de marques d'astrolâtrie ; mais nulle part encore le monothéisme n'est le dogme d'une société; les Juifs et Jéhovah sont d'un âge postérieur.

C'est au sein de ce brillant polythéisme (les noms des nations et des empires que je viens de citer, justifient amplement l'épithète) que la philosophie commence à se développer. On la voit poindre en d'anciens textes égyptiens; elle se prononce dans l'Inde; elle devient fond permanent de la pensée dans la Grèce. A ce mouvement intellectuel, qui se fait sentir aux sociétés les plus policées d'alors, on est en droit de rattacher les réformes religieuses qui éclatent au sein du polythéisme, je veux dire le monothéisme avec Moïse chez des Sémites résidant en Egypte, le bi-théisme avec Zoroastre en Perse, un panthéisme mal défini avec Bouddha dans l'Inde.

L'homme était alors comme ce précieux enfant de la quatrième églogue de Virgile :

> ... Deum vitam accipiet, divisque videbit
> Permixtos heroas, et ipse videbitur illis.

Il voit les dieux et il en est vu. C'est l'époque des révélations;

les livres sacrés viennent d'en haut par l'intermédiaire d'hommes choisis. De nos jours, les révélations sont éteintes, et ceux qui y croient, ne les reconnaissent plus que dans le passé. Je me trompe : çà et là, on voit, en des coins reculés de la société, se produire des paroles qui ont la prétention d'être surnaturelles. Quand elles sortent du cercle où elles sont nées, elles ne rencontrent qu'indifférence et dédain, non sans raison, car il n'est pas possible de trouver rien de si pauvre, de si banal, de si dégradé que ces communications célestes que le temps présent refoule impitoyablement dans la superstition et l'hallucination. Qu'elles furent différentes alors qu'elles émanaient de la tête et du cœur des antiques civilisations ! Quel éclat et quelle puissance dans les Védas, dans la Bible, dans le *Zend-Avesta*, dans Homère ! C'est en ces livres que nous avons la fleur de l'âge théologique, et que nous apprécions ce qu'il valut comme moment d'évolution.

Bien que les destinées de la philosophie aient été fort dissemblables dans l'Inde et dans la Grèce, puisque, dans l'une, elles n'eurent point d'issue, et que, dans l'autre, elles se lièrent à la civilisation progressive, pourtant ces deux pays en furent, dans les hauts temps, les foyers principaux. Sur les bords du Gange, la philosophie était précédée chronologiquement par un corps d'écritures sacrées qui, tout d'abord, lui désignèrent les objets à traiter ; elle fut donc théologique d'origine ; et, comme la phase où entrait l'esprit devenu plus actif était animée par la recherche d'un système, ce système-là, comme ailleurs, s'arrangea suivant les nécessités de toute métaphysique, en orthodoxie, en panthéisme, en matérialisme. En Grèce, même spectacle ; la légende et la poésie, tenant lieu d'écritures sacrées qui manquaient, déterminèrent, par leur antécédence, la première nature de la philosophie ; toute cette théologie passa par le creuset de la métaphysique et s'y transforma ; mais même les épicuriens, qui étaient les matérialistes de l'antiquité, mirent des dieux dans un coin de leur monde.

Rien n'est plus important dans l'histoire que de reconnaître chaque anneau de la longue chaîne. L'antécédence des écritures et des légendes sacrées est le fait capital qui détermine la nature des premières spéculations purement philosophiques. Du même coup, on aperçoit combien fut nette la vue de M. Comte, quand il résuma l'ensemble religieux de l'humanité sous le nom de philosophie théologique. Ce fut une philosophie instinctive sans doute,

mais dont le vrai caractère est démontré par sa fille, la métaphysique.

En raison de l'adhérence primordiale de la philosophie avec la théologie, il est généralement reçu dans l'école positive, que la métaphysique n'est que de la théologie transformée, sans principe qui lui soit propre. Cette proposition a besoin d'un correctif; elle n'est vraie que pour les débuts, elle ne l'est pas pour l'époque secondaire. Il vint un temps où la métaphysique chercha son principe en elle-même et le trouva. Les précurseurs de cette grande innovation furent particulièrement saint Augustin et saint Anselme, l'un en indiquant le moi comme un fondement de certitude, l'autre en concluant d'une nécessité mentale à une existence objective. Mais ce fut par les mains de Descartes que l'opération ainsi préparée reçut sa pleine lumière et toute son efficacité. Dès lors, la métaphysique devint tellement indépendante de la théologie, qu'elle fit dépendre la notion même de Dieu d'une conception subjective.

Ainsi, le principe de la métaphysique est que le moi est le seul point inébranlable de la certitude, tandis que, suivant la théologie, le seul point inébranlable de la certitude est la parole divine. Le centre intellectuel est déplacé, et l'impulsion qui le déplaça fut bien forte. Autrement, comment comprendre que des hommes aussi religieux que Descartes se fussent imaginés, ayant l'existence de Dieu assurée par la révélation, d'en chercher une démonstration dans les difficultés de l'observation intérieure et de la méthode syllogistique?

La puissance d'initiation de Descartes fut immense. Spinoza, Leibnitz, Kant, Hegel, tous remontent à lui comme à leur véritable ascendant. Dans cette grande série je n'ai pas nommé, voulant lui faire une place à part, un autre de ses héritiers, et non le moindre, je veux parler de Locke et de son école. Ceux-ci, à l'exemple de leur premier auteur, prirent le moi comme point de départ et objet essentiel de l'étude; mais, au lieu d'y chercher une métaphysique, c'est-à-dire des premiers principes qui valussent pour le monde ce qu'ils semblaient valoir pour le moi, ils y cherchèrent, à la façon des naturalistes, l'observation des phénomènes intellectuels et moraux. Cette école régna sur le XVIIIe siècle par Condillac; plusieurs de ses résultats sont entrés soit dans la science, soit dans la philosophie; elle a fleuri en Ecosse, modifiant Locke et Condillac; et aujourd'hui encore, elle prospère en Angleterre. où elle se corrige et se développe par la physiologie.

Visiblement, toute la filiation de cette école en fait, d'intention, une philosophie; mais être ou devenir une philosophie, est-ce le propre d'une psychologie? En attendant qu'elle donne sa preuve en ce genre, c'est-à-dire qu'elle fonde une conception vraiment encyclopédique, elle est attaquée dans sa racine par une concurrente qui existait à peine quand elle commença, et dont rien ne pouvait faire prévoir les prétentions, je veux parler de la physiologie cérébrale. La biologie, à ses débuts, était trop faible pour aborder avec quelque succès l'étude des fonctions intellectuelles et morales; mais aujourd'hui elle les réclame comme étant de son domaine, et déclare que, sans anatomie, expérience, pathologie et comparaison, une psychologie n'est que de la physiologie incomplète, et qu'avec ces moyens, ce n'est que de la physiologie sous un autre nom. Il y a longtemps que j'ai pris parti dans ces questions; et, sauf certains appendices qui ont besoin d'être traités à part, je me range du côté des physiologistes, leur attribuant le dernier mot dans la connaissance de notre psychologie. Si donc l'étude du moi est essentiellement une étude physiologique, il n'est aucun disciple de la philosophie positive qui hésite à prononcer que le moi ne peut être la base d'une philosophie; car il est partie intégrante d'une science particulière.

La critique de la métaphysique n'a commencé que de nos jours, après et par la philosophie positive; jusque-là elle échappait à toute mesure et n'était justiciable que d'elle-même. Pourtant, il s'était, dès auparavant, attaché à ses conceptions un discrédit latent, corrélatif au progrès des sciences positives. En effet, on remarquait, non sans étonnement, que cette prétendue science des sciences n'était en aucun rapport avec les différentes branches du savoir positif, n'y servait en rien, n'y expliquait rien, n'y coordonnait rien, et demeurait isolée de tout ce qui avait vie et développement.

A ce point, une révolution philosophique était possible et sans doute prochaine. Elle s'est faite par M. Comte. Le caractère fondamental en a été de placer la philosophie dans l'expérience, c'était la seule issue hors de l'impasse. Il ne peut plus y avoir de nouvelles métaphysiques, pas plus que de nouvelles théologies; mais il peut y avoir une philosophie nouvelle; car un principe qui n'avait jamais servi à cet ordre de doctrines, y est appelé. Et ce principe n'est pas moins fécond qu'il est nouveau : tandis qu'en fait le terme a été trouvé des expansions théologiques et méta-

physiques, il n'est pas possible d'assigner d'autre terme à la philosophie positive que celui qu'auront les sciences positives, si elles en ont un.

Enfin, la philosophie positive s'approprie la certitude qui est l'apanage de toutes les sciences positives et qu'elles doivent uniquement à la méthode expérimentale. En face des traditions théologiques qui faiblissent devant la critique et qui ne peuvent, de nos jours, démontrer leur passé, les sciences constituent une longue et vaste tradition qui s'accroît et se fortifie en durant, et de qui le passé demeure aussi démontrable que le présent. Cela est d'un poids que je ne saurais évaluer trop haut. Pouvoir, à titre philosophique, se ranger du côté de la certitude scientifique est une suprême acquisition. Ce n'est pas de gaîté de cœur que l'on se tromperait en si grave matière; et chez Descartes, j'ai toujours regardé comme une singulière témérité, justifiable seulement par l'état des esprits, d'avoir, sur la foi de conceptions subjectives, sans possibilité de vérification objective, mis au jour une doctrine destinée à réformer la pensée contemporaine. Le principe de certitude ou d'autorité, comme on voudra l'appeler, est dans l'objet, non dans le sujet. Le sujet ou esprit reconnaît les motifs de crédibilité; voilà son unique fonction. Les sciences positives sont la vérification incessante et prolongée de cette proposition fondamentale.

Ainsi il est bon et salutaire de travailler pour la philosophie positive, couronnement de la science positive. Dans l'année qui vient de s'écouler depuis sa publication, notre Revue a rencontré son groupe de lecteurs et produit ses fruits; l'année qui commence la verra non moins laborieuse et résolue. Plus la méthode positive fera de conquêtes dans les esprits contemporains, plus les conditions sociales y gagneront en stabilité et en progrès.

E. Littré.

DE LA VIBRATION NERVEUSE ET DE L'ACTION RÉFLEXE

Deuxième et dernier article[1].

IV

De la vibration descendante ou de l'influence du moral sur le physique. — Nous avons déjà vu que la vibration descendante déterminée par la volonté, anéantit ou dirige à son gré les vibrations qui arrivent à la moelle par les nerfs périphériques; car, lorsqu'il n'existe entre la moelle et le cerveau aucun obstacle, il ne se produit aucun mouvement involontaire et inconscient.

Nous avons également établi que la vibration descendante, c'est-à-dire celle qui est déterminée par la mise en activité des cellules cérébrales, est en général la plus forte, et qu'elle domine les vibrations nerveuses produites par des excitations périphériques. Aussi son action se manifeste-t-elle même sur des organes avec lesquels elle ne communique point directement. C'est ainsi qu'elle agit sur les intestins, et l'on cite un certain nombre de faits authentiques, de personnes qui ont été purgées par cela seul, qu'elles voulaient ou qu'elles croyaient l'être. On sait aussi l'influence des émotions vives sur les intestins et sur la vessie; le besoin d'uriner

[1] Voir le premier article Mai-Juin 1868.

qu'éprouvent les orateurs peu exercés chaque fois qu'ils prennent la parole, et les accidents de même genre qui arrivent aux personnes qui sont sous l'impression d'une grande frayeur. L'idée d'un objet repoussant peut amener le vomissement; il en est de même lorsque des personnes ayant déjà eu le mal de mer songent à ce malaise. L'émotion, la crainte agissent également sur les organes génitaux.

Dans tous ces cas, la vibration déterminée par la pensée est tellement énergique, qu'elle influe sur ces différents systèmes et cause des contractions violentes et spasmodiques dans les muscles qui forment ces divers organes. Lorsque l'émotion n'est point trop forte et que par conséquent la vibration cérébrale est moins intense, l'effet produit est celui d'un simple excitant; car il en est de la vibration descendante, comme de toutes celles qui parcourent les nerfs. Une vibration forte détermine des contractions énergiques, des crampes, des spasmes, tandis que, lorsqu'elle est plus faible, on ne constate qu'une excitation normale qui ne fait qu'activer les phénomènes physiologiques. C'est ainsi que l'idée d'un mets succulent augmente la sécrétion des sucs digestifs; l'eau nous vient à la bouche, selon l'expression vulgaire. De même, loin de paralyser les organes génitaux, une émotion moins vive devient, au contraire, un vrai stimulant.

La vibration descendante agit indirectement aussi sur la circulation, par l'intermédiaire du grand sympathique (On donne ce nom à un ensemble de nerfs particuliers qui ont surtout sous leur dépendance la contractilité des vaisseaux sanguins). Des expériences très-nombreuses, et dont les plus importantes sont dues à M. Claude Bernard, ont montré que la paralysie du grand sympathique détermine une vascularisation très-évidente, parce que les fibres musculaires des artères, venant à perdre leur contractilité, permettent l'agrandissement du calibre des vaisseaux sanguins, ce qui amène forcément l'arrivée d'une plus grande masse de sang. Une forte irritation du grand sympathique produit, au contraire, la pâleur de la peau, parce que les artères, se retrécissant, chassent le sang qu'elles contiennent.

De ces deux faits très-réels, on a voulu conclure que toute rougeur de la peau était la preuve d'une paralysie des nerfs du grand sympathique, et que toute pâleur de la peau indiquait une excitation de ces nerfs. Or, tout le monde sait et a pu remarquer que certaines passions font rougir, tandis que d'autres déterminent

une pâleur immédiate ; et, d'après la théorie que nous venons d'indiquer, on a cherché à expliquer ces faits en disant que, dans un cas, les nerfs des vaisseaux sanguins se paralysaient instantanément, tandis que, dans l'autre cas, ils étaient irrités. M. Moleschott a même, à ce point de vue, divisé les passions en paralysantes et en excitantes.

On pourrait certes trouver une explication tout aussi physiologique, en considérant ces différentes passions comme agissant directement sur le cœur. Mais, même en admettant l'influence de ces passions sur les artères périphériques, par l'intermédiaire du grand sympathique, on peut, il nous semble, en donner une explication plus logique.

S'il est vrai qu'une forte excitation, comme celle qui est provoquée par des courants d'induction, détermine une contraction en masse des vaisseaux sanguins, il faut remarquer, d'un autre côté, qu'une excitation moins énergique agit également sur la contractilité de ces vaisseaux ; mais, au lieu de déterminer une contraction spasmodique, elle active les mouvements de contraction vermiculaire des artères, mouvements qui facilitent le cours du sang. Dans ce cas, au lieu de pâlir la peau rougit, et cependant le grand sympathique n'est nullement paralysé [1]. Une excitation énergique détermine donc la pâleur de la peau, et une excitation moins intense augmente les fonctions physiologiques des vaisseaux sanguins et amène la rougeur de la peau. C'est le même effet que nous avons vu plus haut, en parlant de l'influence de la vibration nerveuse descendante sur les organes digestifs.

Les passions, selon qu'elles seront violentes ou faibles, devront donc faire pâlir ou faire rougir la peau. Et n'est-ce pas en effet ce qui a lieu ? La colère, la frayeur, toutes les émotions fortes amènent la pâleur ; au contraire, la joie, la pudeur, l'embarras déterminent la rougeur. Comment, dans la théorie que nous combattons, peut-on expliquer une paralysie si instantanée ; et surtout comment des émotions aussi stimulantes pour tout l'organisme, que la joie et le bonheur, peuvent-elles déterminer une paralysie ? Des joues fraîches et roses, le plus beau et le plus certain des si-

[1] Nous ne pouvons nous étendre ici sur les théories physiologiques ; nous l'avons fait ailleurs dans des travaux purement scientifiques. M. le docteur Legros a publié des expériences très-importantes à cet égard dans son travail : *Des tissus érectiles*. De nouveaux faits et de nouvelles expériences ont confirmé pleinement cette manière de voir. Ils seront publiés prochainement dans le *Journal d'Anatomie et de Physiologie*.

gnes de santé, seraient dues à une paralysie ! Non ici, comme dans tous les autres cas, la vibration descendante détermine des contractions spasmodiques si elle est énergique, et n'agit que comme un léger excitant si elle est modérée. C'est ainsi que s'explique également la perte d'appétit, la faiblesse générale et la pâleur constante des personnes qui sont sous l'empire d'une grande douleur, tandis que les satisfactions morales augmentent l'appétit et les forces musculaires, ainsi que la vascularité de la peau.

Influence de la vibration descendante sur les muscles de la vie animale. — Les phénomènes les plus connus de cette influence sont les mouvements que l'on fait lorsqu'on est vivement impressionné. Une forte colère fait marcher avec rapidité ; une joie vive fait sauter ; une discussion mentale détermine, surtout dans les bras, des mouvements qui ressemblent à ceux qu'on exécute dans la lutte. On rencontrait souvent Proudhon, absorbé par son raisonnement, ou songeant aux objections de ses adversaires, marchant d'un pas assuré et frappant le sol ou les murs avec sa canne. La vibration cérébrale est, dans ces différents cas, tellement énergique, qu'elle s'étend dans toutes les régions du système nerveux, et devient un excitant de la moelle.

Lorsque la vibration cérébrale est moins forte, ou du moins lorsque l'attention est portée tout entière sur un fait purement intellectuel, elle ne transmet plus son action à la moelle, et alors, au lieu de se contracter vivement, les muscles se relâchent. C'est ainsi que, dans la méditation, la position verticale devient difficile, et que la main vient s'appliquer sur le front pour soutenir la tête, qui n'est plus maintenue par les muscles du cou. L'étonnement, l'admiration produisent le même effet, et l'expression vulgaire : « Les bras m'en tombent ! » exprime bien ce phénomène.

Lorsque la vibration purement cérébrale est très-intense, les autres vibrations n'arrivent point jusqu'au cerveau ; c'est la conséquence de la loi que nous avons établie, à savoir que, lorsque deux vibrations agissent en même temps, la plus forte seule est perçue. Une vive préoccupation, la réflexion, etc., empêchent de percevoir les vibrations périphériques, et, quoique l'œil ou l'oreille soient ébranlés, on ne voit ni n'entend plus. C'est identiquement le même phénomène que celui qui a lieu lorsqu'on est blessé légèrement dans l'ardeur du combat ou lorsqu'on est sous l'impression de vives préoccupations : on ne sent aucune douleur, et le sang seul, souvent, vous fait apercevoir la plaie. La vibration périphérique des nerfs

sensitifs de la peau, ou celle du nerf optique ou acoustique, est anéantie par la vibration cérébrale.

L'influence de la vibration cérébrale est encore des plus curieuses dans d'autres circonstances, et donne alors l'explication naturelle de plusieurs phénomènes regardés par certaines personnes comme des faits surnaturels, tels que les tables tournantes, etc. M. Chevreul, à qui la science doit ces belles expériences, voulait vérifier la proposition suivante : Un pendule formé d'un corps lourd et d'un fil flexible oscille lorsqu'on le tient à la main au-dessus de certains corps, bien que le bras soit immobile. L'expérience vérifia cette proposition. Un pendule tenu à la main au-dessus d'une cuve à mercure décrivit des oscillations de plus en plus grandes. M. Chevreul voulut alors chercher si, en interposant certains corps tels que le verre ou la résine, le pendule ne cesserait point d'osciller. L'expérience, ici encore, vint confirmer sa manière de voir : lorsqu'on couvrait le mercure avec une plaque de verre ou de résine, les mouvements du pendule ne se produisaient point, ou, s'ils avaient eu lieu précédemment, ils diminuaient peu à peu d'amplitude et finissaient par s'arrêter tout-à-fait. Mais, si, au lieu de maintenir le pendule suspendu par la main libre, on donnait à la main un point d'appui fixe, le pendule n'entrait en mouvement dans aucun cas. M. Chevreul en conclut qu'un mouvement musculaire, qui avait lieu à l'insu de l'observateur, déterminait le phénomène ; il répéta ces mêmes expériences de diverses manières et dans différentes conditions, et il arriva aux résultats suivants :

1° Un pendule que l'on tient *(suspensa manu)* au-dessus de certains corps, se met en mouvement et exécute des oscillations dont l'amplitude augmente de plus en plus ;

2° Ce mouvement diminue et s'arrête si l'on interpose, *avec la pensée qu'il s'arrêtera*, certains corps entre le pendule en mouvement et le corps au-dessus duquel il oscille ;

3° Il s'arrête si l'on donne à la main un point d'appui solide ;

4° Il s'arrête également si l'observateur a la précaution préalable de bander les yeux de l'homme qui tient le pendule.

On voit par ces quatre propositions, combien la pensée a d'influence sur les mouvements musculaires, alors même que la volonté n'intervient pas. Penser qu'un objet peut ou doit se mouvoir, suffit pour lui communiquer un mouvement, sans qu'on ait conscience des contractions produites dans les muscles ; et le mouve-

ment, une fois produit, augmente de plus en plus, par l'influence que la vue exerce sur les organes musculaires.

Du Magnétisme et des Convulsionnaires. — Quoique la plupart des phénomènes attribués au prétendu fluide magnétique, soient en grande partie le résultat d'actes cérébraux, nous croyons devoir placer ici l'explication rationnelle de quelques faits qui ne relèvent nullement d'un état nerveux particulier, mais qui dépendent uniquement de l'imagination. Nous faisons ainsi une distinction essentielle entre ces faits et les phénomènes que nous aurons à étudier plus tard sous le nom d'hypnotisme, et que le public désigne également sous le nom de magnétisme.

Chaque jour on entend les gens du monde prétendre que les médecins ne veulent pas, de parti pris, examiner les phénomènes magnétiques, et qu'il y a dans ces phénomènes quelque chose d'extraordinaire qui n'a jamais pu recevoir d'explication rationnelle. Ces mêmes personnes n'osent souvent pas avouer qu'elles croient aux tables tournantes, mais elles ne tarissent pas sur les faits merveilleux qu'elles ont vus, et croient écraser à jamais votre scepticisme lorsqu'elles vous disent, d'un air triomphant : Expliquez donc ces phénomènes ! Si vous leur citez les expériences de M. Chevreul, en leur montrant comment elles rendent compte de tous ces faits si merveilleux, elles sont tout étonnées d'apprendre que des savants aient fait ces recherches et surtout qu'il y a des années qu'elles ont été publiées. Il en est de même pour les phénomènes magnétiques ; peu de gens se doutent que la Faculté de médecine de Paris et l'Académie de médecine ont, dès le commencement, nommé une commission chargée d'examiner les phénomènes magnétiques. Les spiritualistes, néanmoins, crient encore à l'injustice et au parti pris, et parlent même de progrès : cela est toujours bien reçu du public, comme le prouve d'ailleurs l'histoire de cette autre fantasmagorie métaphysique, l'homéopathie !

En 1784, une commission composée de savants illustres, parmi lesquels se trouvaient Franklin, Lavoisier, Darcet, Bailly, assista à diverses expériences faites par le magnétiseur Deslon, et soumit les sujets magnétisés à une double épreuve. L'une consistait à leur faire croire qu'on les magnétise, quoiqu'il n'en soit rien, et l'autre à les magnétiser sans qu'ils s'en doutent. Dans le premier cas, les sujets éprouvaient tous les effets magnétiques qu'ils avaient présentés sous l'action de leur magnétiseur ; dans le second cas, ignorant qu'on les magnétisait... ils n'ont rien éprouvé du tout !

(A.-S. Morin, *Du Magnétisme et des sciences occultes,* Paris, 1860). Une malade présentée par le docteur Jumelin, était très-sensible à l'action magnétique. On lui banda les yeux, et on lui fit croire qu'on la magnétisait. Elle ressentit aussitôt tous les effets qu'elle avait accusés lorsqu'elle avait été magnétisée auparavant ; puis on la magnétisa sans qu'elle pût s'en douter, et elle resta au contraire très-calme.

Une femme, sujet de Deslon, et signalée comme très-sensible, a eu les yeux bandés et on lui fait croire que Deslon est venu pour la magnétiser. On a l'air d'adresser la parole à Deslon en le priant de commencer, mais on ne magnétise pas la femme. Au bout de trois minutes, la malade commence à sentir un frisson nerveux, des fourmillements dans les mains, elle frappe des pieds, etc. Chez d'autres femmes, on obtient le même résultat, et un grand nombre d'expériences variées de différentes manières, montrent toutes que l'imagination, sans le magnétisme, produit tous les effets magnétiques, que le magnétisme, sans l'imagination, ne produit rien et que, par conséquent, l'imagination est la seule cause de ces effets dits magnétiques. C'est là une nouvelle preuve de l'influence de la vibration cérébrale sur les différents organes, mais elle n'a rien de plus extraordinaire que les autres actions du même genre.

Que cette influence de l'imagination puisse dans certains cas guérir certaines affections, personne ne le conteste. Corvisart a, chez des femmes, et entr'autres chez l'impératrice Joséphine, obtenu de beaux succès avec des pilules de mie de pain. Les remèdes homéopathiques ont déterminé des guérisons du même genre. Dans certains cas de paralysie, lorsqu'il n'existe aucune altération organique (paralysies anémiques, hystériques, etc.), une vive émotion, une espérance ferme et soutenue, un accès de colère, peuvent rendre l'usage des membres paralysés. Dans ces différents cas, soit faiblesse organique, soit manque d'énergie, la vibration nerveuse centrifuge n'arrive plus aux nerfs périphériques ; mais, si cette dernière vibration devient à un moment donné très-énergique, elle se propage dans tous les nerfs et réussit à faire fonctionner ceux d'entre eux qui étaient restés comme endormis. En général, les guérisons de ce genre ne durent qu'un instant, et, lorsque l'émotion vient à cesser, la paralysie reparaît également. Si la joie, la frayeur, et surtout un incendie survenant dans la maison habitée, peuvent donner de pareils résultats, on comprend facilement

que certains individus puissent ressentir les mêmes effets lorsqu'ils se trouvent en présence d'un magnétiseur. La pensée de venir demander secours à une puissance mystérieuse, la bizarrerie des gestes, l'enthousiasme de certaines personnes présentes, tout cela contribue à émouvoir fortement certaines natures. Mais, avant tout, comme le dit un des partisans du magnétisme, « Tous ceux qui connaissent le magnétisme, conviennent que son action dépend de la *volonté*, et que cette volonté doit être justifiée *par la croyance et par la confiance.* » (*Histoire critique du magnétisme animal*, par Deleuze).

L'histoire des convulsionnaires nous montre également l'influence de la vibration cérébrale sur les vibrations périphériques. Ici encore nous voyons ou une perturbation des sens, ou une insensibilité du corps, dues à l'action d'une vibration cérébrale très-intense; c'est toujours la même explication que pour l'absence de douleurs pendant la chaleur du combat, lorsque les mêmes blessures, à l'état calme, causeraient de cruelles souffrances.

Ces malheureuses convulsionnaires recevaient, sans se plaindre, des centaines de coups dans le creux de l'estomac, avec des pilons en fer. Les unes se faisaient percer la langue, d'autres se faisaient écarteler, subissaient le supplice du feu, ou encore léchaient sans dégoût le pus des écrouelles et des ulcères. L'une d'elles en était arrivée à ne manger, pendant vingt-un jours, que du pain et des excréments. Il est impossible de transcrire tous ces faits, et l'histoire d'Ezéchiel peut seule en donner une idée. Enfin, le fanatisme religieux allait jusqu'à leur faire endurer, sans douleurs souvent, le supplice du crucifiement. « Sœur Félicité s'est fait crucifier plus de vingt fois. On lui enfonçait dans les mains, pour la clouer contre la croix, des clous de cinq pouces de long. En cet état, elle conversait avec les assistants et disait quelquefois qu'elle faisait *dodo*. Elle se fit percer la langue avec la pointe d'une épée, puis elle voulut qu'on la lui fendît. » (*Histoire des Miraculés et des Convulsionnaires*, par P. F. Mathieu. Didier et Cᵉ, Paris, 1864).

En lisant tous ces faits, on demeure convaincu que, parmi les martyrs chrétiens, certains ont dû souffrir fort peu, au milieu des tortures qu'ils subissaient. D'ailleurs, les supplices que s'infligent les dévots hindous et les fakirs de l'Orient, sont une preuve non moins convaincante de l'anesthésie complète que détermine le fanatisme religieux. Quoi qu'il en soit, ce sont là les exemples les plus frappants que nous ayons pu choisir pour démontrer l'influence de la vibration

descendante ; car tous ces faits, ou d'autres analogues, qu'ils se rapportent au fanatisme religieux, à l'exaltation des opinions politiques, ou à une grande énergie morale, reviennent en dernière analyse à cette loi physiologique : Une vibration nerveuse périphérique ne détermine de douleur qu'à la seule condition d'arriver jusqu'au cerveau. Elle se trouve anéantie ou diminuée lorsqu'en même temps le cerveau fonctionne énergiquement et détermine des vibrations cérébrales d'une grande intensité.

V

Des vibrations nerveuses cérébrales. De la mémoire. — Il nous reste à examiner les conditions qui président à la formation des vibrations nerveuses cérébrales et l'influence qu'elles exercent les unes sur les autres.

La mémoire est, de toutes les facultés intellectuelles, la plus importante ; car, sans elle, aucune des autres ne peut exister. Physiologiquement, la mémoire est due à la propriété qu'ont les cellules cérébrales, de conserver, pendant un temps plus ou moins long, l'impression des agents extérieurs qui ont agi sur elles.

Nous avons vu comment se forme la perception. L'ébranlement provoqué dans un nerf périphérique, vient retentir jusqu'au cerveau et fait vibrer les cellules cérébrales en communication avec ces nerfs. De là résulte tout d'abord la perception ; mais les cellules cérébrales peuvent conserver cette impression, et, chaque fois qu'elles se mettent à vibrer d'une manière identique, soit spontanément, soit sous l'influence de la volonté, soit encore par un même ébranlement des nerfs périphériques, elles redonnent la même perception, qui alors devient un des actes de la mémoire. En un mot, la mémoire n'est autre chose qu'une vibration des cellules cérébrales identique à une vibration provoquée précédemment.

M. le docteur Luys compare cette propriété des cellules cérébrales à une sorte de phosphorescence. C'est ainsi que, dans l'ordre des faits purement physiques, certaines substances conservent, pendant une durée plus ou moins longue, le mouvement vibratoire qui leur a été communiqué par l'impression lumineuse. Les recherches de Niepce de Saint-Victor sur les propriétés photogéniques de la lumière, ont montré qu'une simple gravure exposée aux

rayons solaires, peut emmagasiner de la lumière d'une façon persistante et garder, pendant un certain temps *indéfini*, l'impression lumineuse à l'état latent. Mise en présence d'une plaque sensibilisée, la persistance de l'impression primitive est décelée par l'apparition d'une image négative.

La mémoire, étant due à une impression que provoque un mouvement moléculaire, devra subir les conditions qui rendent la vibration plus ou moins transmissible, ou plus ou moins forte. C'est aussi ce qui a lieu. Nous voyons, en effet, la mémoire être d'autant plus facile, que les cellules cérébrales sont plus jeunes. Chez les enfants, la mémoire en tant qu'acte mécanique ou facilité d'apprendre par cœur est étonnante comparativement à l'âge adulte. Cette mémoire des mots reste très-prononcée aussi longtemps que le corps se développe, c'est-à-dire jusqu'à vingt ou vingt-cinq ans. A partir de cet âge, la faculté de retenir les mots ou les signes devient très-difficile et l'on ne peut, pour ainsi dire, exercer de nouveau sa mémoire, qu'à la condition d'oublier un même nombre d'autres mots. Ces faits se conçoivent aisément ; chez l'enfant, les cellules cérébrales sont vierges d'impressions, et, par conséquent, elles reçoivent et gardent facilement celles qui leur sont communiquées, tandis que chez l'adulte chaque cellule a déjà reçu une première impression qu'il est difficile d'effacer. Plus tard, lorsque les impressions se succèdent en foule, les premières peuvent perdre de leur énergie et rester même complétement à l'état latent. Mais lorsqu'avec la vieillesse, ou avec certaines maladies, les éléments nerveux fonctionnent plus difficilement et commencent à s'altérer, l'impression première reparaît seule, et la mémoire des choses présentes se détruit. Le vieillard, dit Bichat, diffère de l'enfant en ce que celui-ci ne juge que d'après les sensations qu'il éprouve, et que lui ne juge que d'après celles qu'il a éprouvées. Le résultat de ces deux etats est le même, car le jugement est également incertain, soit que les sensations actuelles, soit que les sensations passées lui servent uniquement d'appui ; sa justesse tient essentiellement à leur comparaison.

Dans une observation très-curieuse, le docteur Tenneson a constaté la perte de la mémoire à la suite d'une cautérisation d'un cancroïde de la lèvre. La mémoire revint au bout de vingt-quatre heures, mais c'est des faits les plus anciens que le malade s'est tout d'abord souvenu.

Plus l'ébranlement des cellules cérébrales est considérable, plus

la mémoire du fait sera durable. Nous nous souvenons toujours de ce qui a produit sur nous une vive émotion. Les personnes qui apprennent vite par cœur, oublient aussi très-vite, parce que l'ébranlement des cellules est très-faible, et c'est par la même raison qu'en apprenant par cœur à haute voix, on retient plus vite, mais moins longtemps qu'en lisant à voix basse.

La faculté de la mémoire se développe, comme toute faculté, par l'usage, l'exercice, vu que le même mouvement moléculaire, répété souvent, rend les différents éléments plus aptes à vibrer. Une maladie, ou souvent une mauvaise direction dans l'application de cette faculté, l'affaiblit pour toujours ou pour un temps plus ou moins long. Nous retrouvons ici les mêmes principes que dans des phénomènes purement physiques, dans lesquels le groupement moléculaire joue le rôle principal. C'est ainsi qu'un instrument de musique quelconque s'améliore lorsqu'il est entre les mains d'un bon musicien; il perd de ses qualités s'il reste longtemps sans qu'on en fasse usage, ou si un novice ou un mauvais musicien viennent à s'en servir. Dans toutes ces circonstances, l'instrument reste cependant le même, rien n'y est changé à l'œil nu, et néanmoins il ne rend plus les mêmes sons. N'est-ce pas là un des exemples les plus frappants de l'influence des vibrations sur les groupements moléculaires des corps qui transmettent ces vibrations?

Il faut distinguer la mémoire des mots ou mémoire proprement dite et le souvenir. « Le souvenir est la réminiscence ou mémoire intelligente et volontaire qui est en quelque sorte l'intelligence se souvenant, répétant les actes qu'elle a opérés, s'imitant ou cherchant à s'imiter. La réminiscence est un acte qui n'est point borné à l'organe d'expression comme la mémoire mécanique des mots. Elle peut, au contraire, exister à l'exclusion de cette dernière, dont Aristote disait qu'elle accompagne rarement une grande intelligence et s'accorde très-bien avec la médiocrité de l'esprit » (Beraud et Ch. Robin. *Eléments de Physiologie*, I, II, p. 808, deuxième édition).

Au point de vue où nous sommes placés, la mémoire comme le souvenir représentent le même phénomène. Dans les deux cas, des cellules primitivement ébranlées, se mettent, sous diverses influences, à vibrer identiquement, et par conséquent reproduisent la première perception.

Dans certains cas, ce n'est pas seulement les mots et les idées

qui se représentent de nouveau à l'esprit, mais les sensations peuvent également se reproduire sans qu'aucun sens ait été impressionné. Lorsqu'on vient à heurter le dos d'un couteau, croyant au contraire avoir touché le tranchant et s'être coupé, on ressent au premier instant la même douleur que si on s'était réellement coupé. La vue d'un fruit acide fait éprouver comme un avant-goût de son acidité ; l'idée du froid fait frissonner. Si nous voyons quelqu'un frappé d'un grand coup à la tête, nous éprouvons souvent une douleur au même endroit, et nous portons involontairement la main à la tête.

Donc, au moyen de cette propriété des cellules cérébrales de pouvoir reproduire une vibration déterminée primitivement par un ébranlement d'un nerf périphérique, nous reproduirons toutes les perceptions que nous avons déjà eues. Tout le monde extérieur que nos sens nous ont fait connaître, toutes nos idées et toutes nos sensations sont comme photographiées dans notre cerveau. Lorsque, par l'effet de la volonté, ou par une excitation provenant d'autres cellules, ou encore par un effet spontané, ces cellules se mettent en activité, nous avons conscience des mêmes faits et des mêmes phénomènes que lorsque les cellules ont été ébranlées pour la première fois. En effet, si alors nous avons eu une perception, c'est que ces cellules se sont mises à vibrer, et par conséquent, chaque fois qu'elles se remettent à vibrer, nous avons conscience du même fait, que le phénomène existe ou qu'il soit aboli. Nous avons beaucoup insisté sur la nature de la mémoire, parce que de cette notion découle l'explication des rêves, des hallucinations et même de tous les phénomènes intellectuels, tels que le jugement ou l'association des idées.

Des milieux intellectuels.—Nous comprenons sous ce nom plusieurs actes intellectuels qui, tous, dépendent d'idées déjà formées, et qui influent sur celles qui se produisent dans le moment même.

Nous avons vu plus haut l'influence que la vibration ascendante détermine sur l'intelligence ; cette vibration vient ébranler des cellules cérébrales qui en conservent l'impression et qui, à un moment donné, peuvent reproduire la même perception, et par conséquent agir de nouveau sur l'intelligence. Une vibration ascendante, même alors qu'elle ne se produit plus, peut donc ainsi influer à de longs intervalles de temps et selon les circonstances, avec la même énergie que la première fois, lorsqu'elle avait lieu réellement.

Si de la perception nous passons à l'idée qui n'est que le résultat de plusieurs perceptions, nous voyons se reproduire le même fait, et par conséquent une idée une fois formée ne peut plus être détruite, et agira selon l'intensité de ses vibrations sur les autres idées qui naissent après elles.

Toutes les idées qui se forment dans notre esprit sont loin de se ressembler; souvent même elles sont en opposition, et alors on comprend parfaitement que l'idée déjà formée vienne, si elle est semblable, faciliter la compréhension et le développement de celles qui naissent, et, si elle est opposée, en empêcher ou en affaiblir le développement. C'est toujours la même loi des vibrations nerveuses : la vibration la plus forte empêche l'action de la plus faible. Mais, quoique la vibration la plus forte reste, pour ainsi dire, maîtresse du terrain, elle se trouve affaiblie plus ou moins par cette espèce de lutte, selon l'intensité de la vibration de sens opposé. N'est-ce pas là ce qui se passe journellement dans notre esprit? Si nous sommes persuadés de la vérité d'un système ou d'une théorie, nous ne pouvons plus apprécier à leur juste valeur les faits contraires à cette théorie, nous en diminuons forcément l'importance, et nous arrivons de bonne foi à rendre un jugement partial.

Qu'il est difficile de faire taire une idée une fois qu'elle est déposée dans notre cerveau ! Quelle lutte incessante il faut supporter contre l'idée première ! Que de faits il faut accumuler, avant que le doute seulement s'empare de notre esprit ! Voyez tous ceux qui ont reçu une éducation vraiment religieuse, comme difficilement et peu à peu ils arrivent à secouer le joug de leurs croyances. Ce n'est ni l'intérêt ni les passions qui, comme quelques-uns voudraient le faire croire, mènent au scepticisme, car les passions bonnes ou mauvaises se meuvent tout à l'aise dans les croyances religieuses; et attaquer sur ce chef le scepticisme est une erreur souvent aussi volontaire et aussi déloyale, que celle qui consiste à confondre les mots et les doctrines de positif et de positiviste, de matériel et de matérialiste.

En général, l'histoire du développement des idées est la même pour tout individu. Jeune, on lui a inculqué toutes les idées théologiques, et il y croit réellement. Puis peu à peu sa raison se développe, il cherche à apprécier ses idées et ses sentiments, et voilà soudainement toute sa raison et surtout tous les faits scientifiques, toutes les lois de l'univers viennent se dresser contre ses

premières croyances. Alors, selon l'importance que chacun de nous attache à ces idées, selon les milieux, les occupations, et surtout le mode d'éducation, ou bien aucun des deux principes, étant tous deux très-faibles, n'arrive à dominer l'autre, et ils restent ensemble au sein de notre esprit dans une sorte de paix relative, ou bien il s'établit entre eux une lutte à mort, dans laquelle l'un d'eux seul doit rester maître absolu de l'intelligence. Souvent la lutte est longue et douloureuse, et, quel que soit le vainqueur, il est rare qu'il puisse dominer complétement. L'impression première reste, en effet, quoi qu'on fasse, dans le cerveau ; ses vibrations peuvent être étouffées ; mais, si, par hasard, celles qui sont opposées viennent à s'affaiblir ou à s'éteindre complétement, les premières reparaissent victorieuses. Que d'incrédules convaincus, qui, après une de ces terribles maladies qui laissent leur empreinte sur l'intelligence, redeviennent fervents croyants ! que de vieillards qui, selon l'expression vulgaire, se font ermites, non parce qu'ils sont plus près de la mort, mais parce que, comme nous l'avons dit à propos de la mémoire, la vieillesse de même que certaines maladies ne laissent subsister que l'impression première, les faits et les idées que nous avons eues dans notre jeunesse !

Le fait positif et physiologique de la persistance des premières idées et de leur action réflexe sur notre intelligence, qui n'est après tout que l'ensemble des vibrations de nos cellules cérébrales, montre combien l'éducation est une chose importante. Que de gens qui considèrent comme insignifiants les principes qu'on apprend aux enfants, et qui croient que plus tard il leur sera très-facile de modifier ces idées premières ! Et cependant, cela est capital dans la vie d'un homme. Qui sait si plus tard il pourra modifier ces idées? Et s'il a assez d'énergie pour le faire, quelle perte de temps précieux vous lui imposez d'avance ! Quelle mauvaise gymnastique d'esprit, pour l'intelligence des enfants, que l'éducation théologique telle qu'elle est faite ! N'est-il pas contradictoire, alors que les facultés intellectuelles se développent, de leur faire admettre des faits incompréhensibles et qui défient toute explication? Ah ! considérez les hommes faits, les raisonnements et les enthousiasmes de la majorité, et doutez encore, si vous le pouvez, de l'influence que cette éducation première exerce sur notre intelligence pendant toute notre vie !

Notre intelligence est due, avons-nous dit, à l'ensemble des vibrations des cellules cérébrales. Chaque groupe de cellules donne sa

vibration, comme, dans un orchestre, chaque instrument donne la sienne, et, selon l'expression de Broussais, il faut l'harmonie nerveuse pour que notre intelligence soit entière et libre. Or toute idée fausse vient apporter sa note dans nos manifestations intellectuelles; et que diriez-vous d'un musicien qui regarderait comme insignifiant d'introduire dans un orchestre un instrument faux, sous prétexte que les sons en seront couverts par les autres instruments? D'abord, cela est inutile, et en second lieu, les notes fausses arriveront toujours à détruire l'harmonie de l'ensemble.

Les différentes idées que nous possédons n'influent pas seulement sur le développement de notre intelligence, mais elles agissent encore sur nos actes moraux; ce sont elles qui forment ce que l'on a appelé la conscience. Bien des discussions ont été soulevées à propos de ce mot; les uns voulant y voir une faculté spéciale d'essence divine, d'autres au contraire niant complètement que l'homme ait une conscience. Certes, il n'y a point en nous une faculté spéciale qui, *à priori*, nous fasse distinguer le bien du mal. L'idée du bien et du mal est très-dissemblable dans les différents âges et dans les différents pays. On a cru en donner une preuve irrécusable, en disant que l'homme tue et veille tandis que le tigre tue et dort; mais on a oublié que des peuplades entières en tuant un de leurs semblables et en le mangeant même, non-seulement dorment, mais éprouvent encore une joie plus grande que l'animal féroce.

Cependant chez l'homme civilisé, ou plutôt chez l'homme instruit, les actes sont déterminés par certains principes de bien ou de mal. Je sais, par exemple, que je ne dois pas faire à autrui ce que je ne voudrais pas qui me fût fait; c'est là un des principes de la société, et qui fut appliqué le premier jour que deux hommes vécurent ensemble. Si, par l'éducation et l'instruction, ce principe m'est bien évident et devient pour moi un axiome social, j'ai placé dans mon cerveau une idée qui agira forcément sur toutes mes autres déterminations. Toutes les idées contraires à celle-là auront, pour se développer, à lutter contre cette première idée; et, si momentanément elles venaient à triompher, elles ne pourraient, pour cela, détruire complètement la première vibration, qui à certains moments peut de nouveau l'emporter. Alors, il s'établit en moi l'angoisse et l'anxiété qui résultent toujours de la lutte entre deux vibrations contraires.

Pour que la conscience existe en nous, il faut donc que nous

ayons une idée dont nous soyons bien convaincus, et qui soit assez forte pour agir sur nos déterminations.

Ce qui montre bien encore combien la conscience n'est que l'application, dans les actes, des idées que l'on a, c'est qu'en politique, la conscience d'un républicain n'est point la même que celle d'un légitimiste. L'un peut faire des actes que l'autre ne saurait exécuter, sans que même le public lui reproche d'avoir manqué à sa conscience.

Tous ces faits montrent encore combien, à cet égard, l'éducation est une chose importante ; ils montrent aussi que pour l'homme il n'y a aucun dommage à quitter la notion de la conscience qu'ont donnée les théologiens et les spiritualistes. Si la conscience dépend de nous, de la société et de l'éducation, nous pouvons espérer que le nombre des criminels ira en diminuant. Expliquer les crimes, ce n'est point les excuser, mais c'est en indiquer le remède; on élève la dignité de l'homme quand on lui montre que le coupable n'est pas un individu complètement déchu et essentiellement mauvais, mais qu'il a subi un instant la puissance des passions, ou qu'il lui manque pour juger ses actes le contrôle si nécessaire que donne l'éducation et l'instruction. Ici, comme dans toutes les autres questions de ce genre, la philosophie positive vient détruire toutes ces opinions *à priori,* qui pèsent sur l'humanité et qui l'enferment dans un cercle étroit; elle élargit sa sphère d'action, lui montre que c'est d'elle-même que dépend son progrès et son bonheur, et, au lieu de lui faire porter avec regret ses regards vers le passé, elle lui montre un avenir meilleur, que ses efforts et un travail incessant peuvent seuls lui procurer.

L'influence des milieux intellectuels ne dépend pas seulement des idées qui nous sont propres, mais encore de celles que nous entendons émettre autour de nous. Celles-ci agissent lentement, mais leur influence n'en est pas moins incontestable. De même que, pour les traitements qu'il indiquait, un médecin romain avait soin d'ajouter toujours : *scribo in are romano;* de même, pour les manifestations intellectuelles, est-il nécessaire, si on veut les bien apprécier, de tenir compte des idées de milieu. C'est également pour cela que, à l'effet de bien juger les œuvres ou la pensée d'un auteur, il faut pour ainsi dire faire abstraction de nos propres convictions, et nous mettre à la place de l'écrivain. C'est peut-être là le vrai secret des bons critiques, et certes c'est la manière de procéder de M. Sainte-Beuve.

Cette influence des milieux intellectuels montre le danger des idées fausses qui peuvent avoir cours dans la société. Les institutions mauvaises tombent; les hommes qui peuvent entraver la marche du progrès meurent; mais les idées subsistent longtemps et sont réellement les seuls ennemis redoutables. Heureusement que ce qui est vrai, pour les idées fausses, l'est aussi pour celles qui sont justes, et il est permis d'espérer beaucoup à ceux qui, après avoir vu la science autrefois si modeste et si méconnue, la voient aujourd'hui si puissante et si respectée. Elle a pris pied dans l'humanité, et rien ne pourra désormais la comprimer. « La science doit grandir, dit Tyndall; son développement est aussi nécessaire et aussi irrésistible que le mouvement des marées ou le flux incessant du Gulf-Stream. C'est une des phases de l'énergie de la nature, et, à ce titre, il saura se faire reconnaître forcément par ceux qui maintenant décrient son influence et découragent ses progrès. »

Du sommeil, des rêves et de l'hypnotisme. — Le sommeil est dû au besoin de repos, qu'éprouvent tous nos sens et surtout le cerveau. Mais ce repos n'est que fonctionnel, et rien n'est plus inexact que de dire que le sommeil est l'image de la mort, puisque la mort est la cessation de la nutrition, tandis que dans le sommeil la nutrition offre le plus grand degré d'activité. « C'est par-dessus tout pour l'encéphale que cette alternative prononcée entre l'exercice de ses actes propres et du repos avec prédominance de la nutrition est nécessaire pour que celle-ci s'accomplisse convenablement. C'est le cerveau surtout qui réclame le sommeil pour se nourrir de manière à se réparer; aussi, c'est surtout sur lui que se manifestent les effets de cette prédominance de la nutrition réparatrice qui caractérise le sommeil et en fait un acte réparateur bien plus qu'un repos. De là cette pureté de sentiments, cette manière simple et naturelle dont nous envisageons les choses dans le travail de création et cette netteté dans l'arrêt des résolutions qui caractérise l'ensemble des pensées poursuivies le matin peu après le réveil; ce qui est un des effets les plus importants du sommeil de nuit. » (Béraud et Robin, *loc. cit.*, p. 768).

Nous ne pouvons ici nous étendre sur tous les phénomènes qui accompagnent le sommeil, car cette étude nous entraînerait loin du cadre que nous nous sommes tracé, et d'ailleurs nous n'aurions sur ce sujet qu'à répéter ce que M. Alfred Maury a si savamment exposé dans son livre, *du Sommeil et des Rêves.*

Dans le rêve, nous retrouvons toutes les propriétés de la vibration cérébrale, et avec les mêmes origines qu'à l'état de veille. Nous avons en effet l'influence, sur la formation de nos rêves, de la vibration ascendante, et celle de la vibration purement cérébrale.

L'influence des sensations sur les rêves est des plus évidentes, et a même été prouvée expérimentalement par M. Prévost de Genève et par M. Alfred Maury. Voici quelques-unes des observations de M. Alfred Maury : étant endormi, une personne lui chatouille avec une plume successivement les lèvres et l'extrémité du nez. Il rêve qu'on le soumet à un horrible supplice, qu'un masque de poix lui est appliqué sur la figure, puis qu'en l'arrachant on avait déchiré la peau des lèvres, du nez et du visage. On fait vibrer à quelque distance de son oreille une pincette sur laquelle on frottait des ciseaux d'acier. Il rêve qu'il entend le bruit des cloches; ce bruit devient bientôt le tocsin; il se croit aux journées de juin 1848. On lui fait respirer de l'eau de Cologne. Il rêve qu'il est dans la boutique d'un parfumeur, et l'idée de parfum éveille celle de l'Orient, il rêve être au Caire, dans la boutique de Jean Farina. On fait passer plusieurs fois de suite devant ses yeux une lumière entourée d'un papier rouge. Il rêve orage, éclairs, et se figure être au milieu d'une violente tempête.

Il n'est personne auquel de pareils faits ne soient arrivés. Une blessure, une douleur quelconque, une fausse position, la souffrance d'un organe, amènent toujours des rêves dont le point de départ est dû à cette impression périphérique. Mais ce qu'il y a d'important à considérer, c'est l'intensité de ces sensations; le chatouillement devient un supplice horrible, la vibration d'une pincette fait entendre le tocsin, une lumière rouge fait croire à une tempête, ou encore, comme le rapporte Descartes, une piqûre de puce fait rêver qu'on est percé d'un coup d'épée. La cause de ce phénomène est l'isolement de la vibration nerveuse; celle-ci a la même intensité qu'à l'état de veille, mais dans le moment elle arrive seule au cerveau, elle ne peut être atténuée par aucune autre vibration ascendante, de plus le cerveau est complètement inactif et ne peut réagir. Au milieu du jour, la lumière la plus brillante paraît obscure, tandis que la plus faible est visible la nuit. Le bruit le plus lointain et le plus difficile à apprécier lorsqu'il se produit en même temps que d'autres, se fait entendre parfaitement quand le silence s'est produit autour de lui. La même chose arrive pour la

vibration nerveuse : elle paraît intense, parce que le silence s'est fait autour d'elle, et qu'elle agit sur un organe complètement passif pendant le sommeil.

Ce qui est vrai pour la vibration nerveuse périphérique, l'est également pour la vibration cérébrale. La cellule ébranlée donne une image plus nette et plus vive, la mémoire devient d'une lucidité étonnante, les idées et les passions prennent une puissance presque inconnue à l'état de veille. Mais, lorsque le rêve dure depuis quelque temps, lorsque le premier ébranlement cellulaire s'est communiqué de proche en proche aux groupes cellulaires voisins, ou qu'il a éveillé par action réflexe l'activité des cellules dont le mouvement vibratoire est pour ainsi dire dans le même ton, les images ne sont plus aussi vives, et les faits perdent de leur netteté. C'est qu'alors la vibration n'est plus isolée, et elle perd de son intensité par suite des autres vibrations cérébrales. Aussi, lorsqu'on dort longtemps, dans les heures du sommeil où toutes les parties du cerveau se sont suffisamment reposées, c'est-à-dire après sept ou huit heures de sommeil, les rêves deviennent plus compliqués, plus étendus, mais il est rare qu'on observe alors ces phénomènes étonnants de souvenirs, ou de sensations légères prenant une grande intensité. L'état du cerveau commence alors à se rapprocher de son état de veille, et si quelquefois la volonté a une légère influence sur le développement des rêves, c'est également à ces moments, où le sommeil n'est plus nécessaire, et où le cerveau se remet à fonctionner.

Le rêve a pour point de départ la vibration de cellules cérébrales, soit que ces cellules soient ébranlées par une impression périphérique, soit que cette vibration ait son origine dans le cerveau même. La vibration cérébrale, comme la vibration ascendante, devient la cause de nos rêves.

C'est ainsi qu'une idée dont nous sommes très-préoccupés, occasionne un ébranlement considérable des cellules cérébrales qui représentent comme fonction cette idée; aussi cette vibration reparaît la première et la plus intense pendant le sommeil. Elle devient alors le point de départ de nos rêves, et en dirige pour ainsi dire le développement. C'est pour la même raison que nous rêvons presque toujours des faits qui nous ont impressionnés la veille, et surtout au moment de nous endormir. L'ébranlement des cellules cérébrales est alors tout récent et par cela même intense, et souvent n'a pu s"éteindre encore complètement. C'est

donc ces groupes cellulaires qui doivent vibrer les premiers, et qui par conséquent influent sur les autres vibrations consécutives.

Nous avons vu pour la moelle, que, lorsque la volonté n'intervient plus, l'action réflexe est des plus manifestes; la même chose a lieu pour le cerveau pendant le sommeil; car, dans ce cas, la volonté est abolie momentanément. Aussi, jamais dans les phénomènes intellectuels, l'action réflexe ou en d'autres termes l'association des idées n'est-elle plus manifeste que dans le rêve. Dans l'état de veille, l'association des idées est également plus marquée, lorsqu'on laisse aller son imagination au hasard, sans faire intervenir la volonté; c'est dans la rêvasserie que l'on peut en effet le mieux suivre l'éveil de certaines idées ayant, avec celles qui les précèdent, des points communs.

Pour la moelle, une impression première détermine, par action réflexe, des ébranlements analogues dans d'autres parties de la moelle ; il en est de même pour le cerveau. L'idée de cloches réveille l'idée de tocsin, l'idée de tocsin réveille l'idée d'incendie pour un habitant de province, pour un Parisien l'idée d'émeute, de révolution. Une lumière vive éveillera l'idée d'éclair, l'idée d'éclair celle de tempête, et ainsi de suite. Rappelons-nous ici ce fait physique de la vibration spontanée d'une corde, lorsqu'on fait vibrer à côté d'elle une corde dans le même ton. Un mouvement moléculaire quel qu'il soit, détermine la vibration des molécules qui ont les conditions voulues pour vibrer identiquement. Selon l'expression de M. Luys, l'impression première est livrée en quelque sorte en *pâture* à l'activité automatique des cellules cérébrales; mais ce phénomène se fait toujours selon les mêmes lois. Tantôt c'est l'idée qui en réveille une autre analogue, tantôt c'est le mot, le son, qui font intervenir des mots ayant même consonnance; tantôt enfin l'idée première, comme pour la moelle l'impression première, fait vibrer les cellules voisines, et alors apparaissent surtout les faits qui ont eu lieu ou dans le même temps ou dans le même lieu. L'ensemble de toutes ces vibrations peut être bizarre, incohérent, mais chaque idée est coordonnée par rapport à celle qui la précède. Si on analyse un rêve, si invraisemblable, si disparate qu'il soit, on reconnait que chaque élément est juste et vrai, mais que leur mélange, qui a lieu sans règle et sans ordre, forme un tout discordant. On dirait un concert privé de chef d'orchestre, où chaque instrument donnerait des notes justes, il est

vrai, mais où chaque musicien jouerait un morceau différent de la même partition.

Nous avons vu, dans un paragraphe précédent, l'influence qu'à l'état de veille les vibrations cérébrales exercent sur les mouvements du corps ; cette même influence existe pendant le sommeil, dans certaines circonstances. C'est ainsi qu'un rêve peut donner lieu à une grande agitation et à des mouvements des membres en rapport avec le rêve. Cette action montre la liaison qui existe entre le rêve et le somnambulisme naturel. M. Maury cite le cas d'une vieille femme qui dormait et rêvait en filant, et d'un cordier qui faisait sa corde en dormant. De là au somnambulisme la relation est facile. Car il est à noter que le somnambule ne fait que les actes qu'il a l'habitude d'exécuter pendant la veille ; c'est donc une vraie action reflexe, comme le voyageur qui continue à marcher en dormant.

Mais, la plupart du temps, il y a de plus, chez le somnambule, exaltation dans la sphère d'idées qui donnent lieu au somnambulisme : cela s'explique, car tous les autres actes intellectuels sont complètement abolis, et nous nous trouvons donc ainsi dans le cas où une impression existe isolée dans le cerveau, et, par conséquent, est exagérée par cela seul.

Deux choses essentielles distinguent le somnambulisme ; ce sont les mouvements du corps suscités par l'activité des parties encéphaliques, et la coordination rigoureuse de ces différents mouvements. Il y a, dans ces faits, une double action réflexe, celle de la vibration descendante sur la moelle, et celle de la moelle sur les muscles du corps. Pour produire, à l'état de veille, une association aussi régulière entre la vibration cérébrale et les mouvements musculaires, il faut que l'esprit soit absorbé par cette idée, et que l'habitude ait facilité les mouvements. Dans aucun cas, ces conditions ne sont aussi bien remplies que dans l'état de sommeil où l'idée dominante agit seule, et ne se trouve affaiblie par aucune distraction.

Mais le somnambule ne fait et ne peut rien faire que les actions habituelles ; il ne peut rien créer ni rien inventer ; il ne peut ni juger ni raisonner ; il représente uniquement les conditions les plus parfaites dans lesquelles la vibration cérébrale détermine des mouvements coordonnés des membres.

Le somnambulisme, qui est naturel chez certaines personnes, peut être provoqué artificiellement chez la plupart des personnes

nerveuses. Ce sont ces phénomènes qu'on a désignés à tort sous le nom de *magnétisme animal*, mais qu'il est préférable de désigner par les expressions plus scientifiques d'*hypnotisme* ou de *somnambulisme artificiel*.

Pour hypnotiser une personne, on lui fait fixer le regard sur un objet brillant et on lui recommande d'avoir l'esprit uniquement attaché à l'idée de cet objet. Au bout de 10 à 15 secondes, les paupières se ferment, les membres deviennent rigides, et les sens se trouvent exaltés. Quelquefois à cette exaltation succède une dépression très-grande.

Il est probable que, chez l'hypnotisé, il se fait, en certains points du cerveau, des congestions très-fortes, qui provoquent l'exagération de certaines facultés aux dépens des autres. Ce qu'il y a de positif, c'est que les phénomènes observés ressemblent à ceux de certaines névroses ou de maladies inflammatoires du cerveau. On sait, en effet, combien, dans ces cas, les sens se trouvent impressionnables, combien le moindre bruit, la plus faible lumière sont pénibles pour les malades. Chez l'hypnotisé, les sens prennent souvent une pareille exaltation. Nous devons à l'obligeance de M. le docteur Chéron une observation très-curieuse, où cette suractivité des sens est très-marquée. Chez une jeune fille, pendant le somnambulisme artificiel, les yeux étant convulsés et les paupières fermées, il fit les expériences suivantes : Il lui présenta un livre, et, après quelques efforts et sur ses instances, la personne parvint à lire sans hésitation, les yeux fermés. Mais une attention soutenue permit à M. Chéron de constater l'existence d'une fente palpébrale, extrêmement étroite, et le bord inférieur de la pupille ramenée à ce niveau. Ce fait est très-important, et explique comment la plupart des somnambules peuvent se rendre compte de tout ce qui se passe autour d'eux, alors que le public leur suppose les paupières parfaitement closes. Cette jeune fille désignait, sans hésitation, la personne de son entourage qui avait touché le mouchoir qu'on lui faisait odorer ; elle reconnaissait le corps odorant qui avait été mis en contact avec son mouchoir, quoique, de l'avis de tous, il n'eût laissé dans le mouchoir aucune odeur appréciable. Elle entendait le roulement d'une voiture que personne n'entendait et qui apparaissait bientôt. Un nombre infini de corps sapides mis sur la langue, rapidement les uns à la suite des autres, ne parvinrent pas à mettre en défaut le sens du goût.

A côté de cette suractivité des sens, ce qui caractérise l'hypno-

tisé, c'est pour tous ses actes, comme pour toutes ses sensations, la tyrannie de l'idée qui lui a été communiquée. Il croit tout ce qu'on lui dit, et chaque idée ainsi transmise provoque une sensation aussi intense que si elle était réelle. Dites à un magnétisé qu'il ne peut lever le bras, et il lui sera impossible de le lever, non parce qu'il est paralysé, mais parce qu'il subit la puissance de l'idée provoquée. A la personne dont nous avons parlé tout-à-l'heure, M. Chéron disait, en touchant du doigt le front : Voici un fer rouge, et elle poussait aussitôt des cris, se plaignant d'être horriblement brûlée. La douleur persistait aussi longtemps qu'on la laissait dans l'erreur au sujet de cette sensation.

Ces effets se rapprochent de ceux que nous avons vus exister dans le sommeil ; c'est une simple action de mémoire des sensations, qui se fait d'autant plus facilement que l'intelligence se trouve momentanément affaiblie. Chez l'hypnotisé, le fait dominant est l'absence de volonté et de jugement, c'est-à-dire que, pour les phénomènes intellectuels d'ordre secondaire, le résultat est le même que pour la moelle, sa séparation matérielle d'avec l'encéphale. Les actions qui dépendent de la moelle, deviennent alors plus tranchées, plus faciles, et même s'exagèrent. Il en est de même pour la mémoire et pour les sens, lorsque la volonté et le jugement n'interviennent plus. Dans l'hypnotisme tous ces phénomènes sont plus développés que dans le sommeil, parce qu'il y a une excitation première, et que d'un autre côté les éléments nerveux ne sont pas, comme durant le sommeil, dans un repos fonctionnel plus ou moins grand. Les actes instinctifs atteignent également cette précision et cette délicatesse, parce qu'ils sont le résultat forcé de la constitution des organes, sans que l'intervention de la volonté soit nécessaire.

Nous ferons remarquer encore combien, chez les animaux supérieurs, les sens sont développés, et combien, chez l'homme, ils le sont d'autant plus que ses facultés supérieures le sont moins. Chez le sauvage, la vue, l'ouïe, l'odorat, la mémoire, sont d'une délicatesse étonnante, et chez l'homme civilisé on peut également constater que les personnes qui ont une suractivité des sens, sont aussi celles qui ont le moins de volonté et de jugement.

De l'harmonie nerveuse. — Cette expression, employée par Broussais, indique parfaitement l'état ordinaire des fonctions cérébrales. L'harmonie dans les vibrations nerveuses est, en effet, la condition essentielle d'un esprit sain et libre. Par cette expression,

nous ne voulons point dire que toutes les vibrations nerveuses doivent constamment avoir la même intensité, mais seulement qu'elles doivent toujours rester dans les mêmes rapports.

Si l'un ou l'autre des groupes cellulaires vient à produire une vibration plus intense qu'il ne le doit normalement, l'harmonie est rompue et l'intelligence cesse d'être maîtresse d'elle-même. Pour en revenir encore à notre comparaison avec un orchestre, nous voyons que chaque instrument, comme chaque groupe cellulaire, doit confondre ses vibrations dans un tout harmonique, sans qu'aucun cherche à dominer les autres ; pour tous, il faut de plus une obéissance presque absolue à une seule et même direction. Pour les facultés intellectuelles, la volonté devient cette direction unique, et, dès qu'elle fait défaut, le jugement et le raisonnement cessent d'exister.

C'est pourquoi l'homme qui a des idées préconçues, n'a plus sa liberté de jugement ; car ses idées premières absorbent, à leur profit, toute son activité intellectuelle. C'est le premier degré de la manie, où l'idée fixe, implantée dans le cerveau, exerce sur toutes les manifestations de l'intellect une influence tyrannique. « Que l'idée fixe, dit M. Luys, soit consécutive à une impression sensorielle antérieure, trop vive ou trop éclatante ; qu'elle se soit développée *motu proprio,* au sein des réseaux des cellules corticales, en vertu d'une aptitude maladive du groupe de cellules qui lui servent de support, toujours est-il qu'elle devient bientôt, par sa ténacité, l'origine d'une série de désordres ultérieurs, dont le fait primordial n'est toujours qu'un pur phénomène de surexcitation fonctionnelle au début, et une exagération de l'*activité automatique* des cellules cérébrales portées d'emblée et maintenues dans un état permanent d'éréthisme.

Pour le fou, la même chose a lieu. Seulement, si pour celui-ci l'idée fixe est devenue assez puissante pour anéantir toutes les autres, et déterminer ainsi un genre particulier de folie, en d'autres cas la cause en est dans le défaut de volonté. La folie se rapproche alors du rêve, où toutes les idées naissent par action réflexe des unes sur les autres, sans que le jugement puisse les classer ou en régler l'intensité et l'opportunité.

D'autres fois, enfin, une idée peut devenir dominante, parce qu'une altération organique a détruit les cellules qui avaient pour fonction les idées modératrices des premières. Dans ce cas, l'équilibre entre les vibrations nerveuses se trouve rompu, non-seule-

ment par l'anéantissement de certaines d'entre elles, mais encore parce que les éléments altérés peuvent agir, au milieu de la masse céphalique, comme de véritables corps étrangers, et, par conséquent, influent continuellement comme excitants matériels sur les cellules nerveuses qui les avoisinent.

Il arrive alors pour le cerveau ce qui a lieu pour la moelle, où une lésion organique détermine une irritation continue des nerfs de cette région, et, comme conséquence, une contracture permanente des muscles desservis par ces nerfs. Pour la moelle aussi, certaines affections, comme l'hystérie surtout, ne paraissent être qu'un désordre fonctionnel des vibrations nerveuses, où, par moments, certaines d'entre elles semblent prédominer, et agir sur les autres, soit en les exagérant, soit en en troublant la direction physiologique. Pour la moelle, comme pour le cerveau, l'harmonie nerveuse est donc la condition essentielle du fonctionnement normal.

Cette harmonie nerveuse montre encore la nécessité pour les éléments nerveux d'une action commune, et combien il est difficile de bien séparer l'action de telle ou telle partie nerveuse ; car, en dissociant les parties d'un tout, on doit faire cesser des phénomènes par cela seul qu'on détruit des relations. Comme le dit M. Claude Bernard : « Les éléments, quoique distincts et autonomes, ne jouent pas pour cela le rôle de simples associés, et leur union exprime plus que l'addition de leurs propriétés séparées. Je suis persuadé que les obstacles qui entourent l'étude expérimentale des phénomènes psychologiques sont en grande partie dus à des difficultés de cet ordre ; car, malgré leur nature merveilleuse et la délicatesse de leurs manifestations, il est impossible, selon moi, de ne pas faire rentrer les phénomènes cérébraux, comme tous les autres phénomènes des corps vivants, dans les lois d'un déterminisme scientifique. » (Cl. Bernard, *Introduction à l'étude de la médecine expérimentale*, p. 158).

Nous terminons ici cette étude, quoique nous soyons loin d'avoir passé en revue tous les phénomènes intellectuels. Notre but n'était point, d'ailleurs, de faire une étude de psychologie, mais seulement de montrer comment la théorie des vibrations donnait, de tous ces phénomènes, une idée plus simple que toutes celles qui

ont été proposées. L'importance des mouvemens moléculaires devient, de jour en jour, plus marquée. En physique, en chimie, on a abandonné peu à peu les théories anciennes, et on est arrivé à réduire tous les phénomènes à des mouvements particuliers de molécules. En biologie, la science a marché dans le même sens ; après les entités, les idées *à priori*, on a réduit anatomiquement et physiologiquement la vie à un élément microscopique, de forme diverse, mais plus ou moins visible et défini, la cellule. Mais est-ce bien là la dernière limite de l'organisme ? Tandis que dans les sciences physiques les phénomènes moléculaires ont une si grande importance, en auraient-ils moins en biologie ?

Plusieurs savants ont cru, autrefois, pouvoir arrêter cette limite à la cellule ; c'est d'elle et en elle qu'ils ont voulu faire le point de départ de tous les changements organiques. D'autres, et c'est là, à notre avis, un des plus grands mérites de M. Robin, ont, de tout temps et dès le commencement, affirmé l'importance des mouvements moléculaires, en dehors de toute forme déterminée. Au lieu de ne considérer dans les liquides organiques, dans le sang, par exemple, que l'élément défini, le globule, ils ont attaché une importance aussi grande aux changements moléculaires que peut éprouver la partie liquide. Aujourd'hui, si toutes les discussions ne sont point encore apaisées, personne, au moins, ne peut plus mettre en doute l'importance, dans les fonctions organiques, des mouvements et des changements moléculaires.

La lumière, le son, la chaleur, l'électricité ne sont que des formes différentes de mouvements moléculaires ; de même, la vie et sa manifestation la plus élevée, l'influx nerveux, s'exercent au moyen d'actions moléculaires au sein d'atomes diversement groupés.

Quelques-uns me reprocheront peut-être d'avoir, dans cette étude, empiété sur le domaine philosophique. Je ne puis que leur répondre, avec Hippocrate : « Qu'il y a toujours dans la médecine une certaine philosophie. » Que cette philosophie soit en opposition avec celles qui sont plus ou moins officielles et métaphysiques, c'est la faute des faits scientifiques, et c'est ma meilleure excuse, si toutefois j'ai besoin d'excuses.

Enfin, avouant que j'ai adopté aisément une théorie générale, je tiens à ajouter, qu'une théorie n'a d'autre but que de réunir en une synthèse provisoire tous les faits connus, qu'elle doit se modifier selon les faits, et ne jamais s'imposer à ceux-ci. Si séduisante, si vrai-

semblable que puisse être une théorie, elle n'est vraie que jusqu'au moment où l'on découvre des faits qui la contredisent. Mais nous croyons avec M. Claude Bernard : « Que les hypothèses et les théories sont les auxiliaires de la méthode expérimentale, et qu'elles lui sont indispensables, comme les échafaudages sont nécessaires pour construire une maison. »

Dr Onimus.

LONDRES ET PARIS

C'est pour la première fois de ma vie que je me décide à communiquer au public mes impressions de voyage, et j'éprouve le besoin d'expliquer la raison qui me retenait jusqu'à présent, et la raison qui me fait aujourd'hui prendre la plume.

J'ai passé une partie de ma jeunesse à voyager : j'ai traversé maintes fois en long et en large le continent européen, depuis les steppes immenses de la Russie jusqu'aux rochers de Gibraltar, depuis les plages inhospitalières de la mer du Nord, jusqu'au sommet brûlant de l'Etna. J'ai vu la patrie des Pharaons, ce berceau de la civilisation antique, la Palestine, ce berceau de la civilisation chrétienne, l'Asie-Mineure, où la Grèce a laissé tant de vestiges. J'ai été partout en touriste, c'est-à-dire sans but déterminé, pour voir des choses nouvelles et des hommes nouveaux. Dans le panorama immense qui, pendant plusieurs années, se déroulait continuellement devant moi, j'ai trouvé bien des faits utiles à connaître, bien des exemples instructifs; mais l'utilité n'est réelle que pour celui qui observe, parce que les impressions, s'ajoutant et se complétant, habituent l'homme à bien voir, à bien sentir et à bien juger. En dehors du for intérieur du voyageur, tous ces faits isolés perdent leur valeur et leur portée : ils n'apprennent rien au public, parce qu'ils ne se rattachent à rien et s'oublient bien vite.

Le seul mérite que peut avoir le livre d'un touriste, c'est le mérite purement littéraire, et je reconnais qu'à ce point de vue, il ne manque pas de chefs-d'œuvre ; mais, qu'il soit bien ou mal écrit, le livre ne sera toujours qu'un épisode de la vie d'un homme, et non le tableau de la vie d'un peuple. Je ne me suis jamais senti le talent littéraire suffisant pour intéresser le public à mon existence, à mes impressions, c'est pour cela que je n'ai jamais rien écrit sur mes voyages.

Si je publie maintenant quelques pages sur mon excursion toute récente en Angleterre, c'est que cette excursion, je ne l'ai faite, ni en visiteur oisif, ni en touriste, cherchant des impressions et des émotions. J'avais un but en traversant ce bras de mer si étroit, mais si orageux, qui sépare le plus ancien des continents, du plus libre des peuples ; j'allais parcourir les interminables rues de Londres, pour voir les fruits de cette indépendance, de cette liberté politique, dont la plupart des hommes émancipés ne parlent qu'avec enthousiasme, et que l'Europe entière veut prendre pour modèle. Préoccupé de ce but, j'ai fait quelque chose qui est un crime aux yeux du touriste : je n'ai visité de Londres ni les monuments ni les curiosités, je n'en ai regardé que les mœurs et les institutions. Le régime anglais vaut-il mieux que le régime français? c'est là une question qui se présentait souvent dans mon esprit sans que je pusse la résoudre dans un sens ou dans l'autre, tant il y a d'arguments pour et contre les deux manières de voir. Il est certain que la question n'est pas sans intérêt pour le penseur, et n'est peut-être pas sans importance pour l'avenir de la société européenne, car il s'agit de savoir si, dans sa marche progressive, c'est le continent qui doit imiter l'Angleterre ou si c'est l'Angleterre qui doit suivre l'exemple du continent. Je n'ai nullement la prétention de trancher la discussion ; mais le sujet, quel que soit le talent de l'écrivain, offre en lui-même un intérêt capital, c'est pourquoi je me permets de communiquer, en quelques pages, mes observations et mes impressions.

Ce n'est assurément pas après un séjour de deux semaines, qu'on peut porter, en connaissance de cause, un jugement sur un pays qu'on voit pour la première fois : malgré tout le bon vouloir, on doit nécessairement être incomplet et superficiel. Je sais que je n'ai pu éviter ni l'un ni l'autre de ces deux grands défauts, je sais bien aussi qu'il peut y avoir dans mes appréciations de graves erreurs ; d'avance, je fais donc amende honorable, espérant qu'à

côté de ces défauts, on trouvera quelques remarques justes, quelques observations impartiales.

M. Louis Blanc, dans la préface de son admirable livre, *les Lettres sur l'Angleterre*, rappelle l'histoire d'un diplomate qui disait que lorsqu'on a vécu quatre semaines à Londres, on se croit capable d'écrire un gros volume sur les Anglais ; que lorsqu'on y a vécu un an, l'on commence à avoir des doutes; que lorsqu'on y a vécu dix ans, on laisse là, en désespoir de cause, le livre projeté. Cela est vrai, non pas seulement pour l'Angleterre, mais pour tous les peuples et tous les pays : si l'on veut en voir les traits saillants, les caractères extérieurs, peu de jours suffisent; si l'on veut en connaître le fond, la constitution intime, le temps n'est plus une condition unique, il faut encore cesser d'être étranger, et devenir, par ses intérêts et ses sympathies, un citoyen du pays qu'on veut étudier. L'étranger ne peut pas connaître le peuple auquel rien ne l'attache ; il sera toujours comme le promeneur qui pourra marcher tant qu'il voudra dans les rues d'une ville sans jamais voir que la façade extérieure des maisons, mais il a au moins l'avantage d'avoir un coup d'œil d'ensemble que les habitants des maisons n'ont généralement pas. L'opinion des uns peut donc jusqu'à un certain point se compléter par l'opinion des autres, et la contradiction, si elle existe, n'est souvent qu'apparente. Il faut écouter les deux avant de juger.

De la France à l'Angleterre, la transition est brusque ; rien de pareil à ce qui se voit aux frontières de deux pays, point de terrain neutre où les caractères de l'un se confondent avec les caractères de l'autre et les effacent, point de langue bâtarde, dans laquelle on puisse reconnaître un mélange hétérogène de l'idiôme du pays que l'on quitte avec celui du pays où l'on va. Ce petit détroit de quelques dizaines de kilomètres trace entre les deux civilisations une ligne de démarcation aussi nette qu'une ligne géométrique. Aucun phénomène d'endosmose, de pénétration n'est possible à travers cette paroi liquide qui ne peut être la propriété de personne : jusqu'à la pointe de la jetée de Boulogne, on est en France ; depuis l'extrémité de celle de Folkstone, on est en Angleterre; entre les deux, on est pendant deux heures sur une mer qui n'appartient qu'au vent. Nulle part, je n'ai vu un passage aussi remarquablement brusque, pas même sur les confins de l'Orient, où la vie européenne a singulièrement modifié les mœurs primitives. S'il y a dans cette absence de toute fusion entre deux peuples qui, dans l'intérêt de

la civilisation, devraient se rapprocher et s'unir, une lacune regrettable, il y a, en revanche, pour le voyageur, un immense avantage : il peut, du premier coup, voir les traits distinctifs et apprécier facilement les différences.

Je ne sais quelle a été l'impression de ceux qui ont fait le voyage de Londres ; car chacun cherche, avant tout, ce qui peut l'intéresser. Quant à moi, c'est un fait insignifiant par lui-même, qui attire tout d'abord mes regards. Je vis un grand écriteau au haut de l'escalier qu'on devait monter pour entrer dans la gare, et sur lequel étaient écrits en grosses lettres, ces mots : *Prenez garde aux voleurs*. Sur toute la route, depuis la place où l'on débarquait jusqu'aux wagons qui devaient nous mener à Londres, des écriteaux semblables étaient disposés à droite et à gauche, pour vous rappeler que vous êtes ici en perpétuel danger, et que c'est à vous seul à vous en préserver. J'avoue que je fus pendant un instant saisi d'une terreur panique et que je voyais déjà des bandes de malfaiteurs convoitant ma montre ou mon foulard. Sans doute on aura droit de se moquer de ma crainte, mais j'ai pour excuse l'impression avec laquelle j'avais quitté le sol de la France. J'avais vu aussi des écriteaux nombreux à Boulogne, sur le court trajet de la gare au lieu d'embarquement, mais ces écriteaux étaient d'une tout autre nature ; on y lisait en grosses lettres le mot : *défendu*, et à sa suite une longue série d'articles qui variaient suivant le lieu où l'écriteau était posé : ici, il était défendu de s'approcher, là de s'éloigner, ici de descendre, là de monter, il était défendu d'entrer ou de sortir, de traverser la voie, de fumer. Il est vrai de dire que ces prohibitions de toute espèce, et ces avertissements sans nombre finirent aussi par me troubler ; je marchais au milieu de ces écriteaux ne sachant trop où aller, craignant à chaque instant de me voir poursuivi pour contravention aux règlements, mais au moins j'avais la consolation de me dire que l'administration, dans sa haute sagesse, avait tout prévu, qu'elle veillait d'un œil jaloux à ma tranquillité personnelle et que je n'avais qu'à m'inquiéter de faire ce qu'elle m'ordonnait et de m'abstenir de ce qu'elle me défendait, pour être le plus heureux des hommes. Ceci explique jusqu'à un certain point ma frayeur devant cette absence d'agents chargés de me protéger, devant cette pensée que je devais moi-même veiller à ma sécurité. La crainte de contrevenir aux ordres de l'administration avait fait place à la peur d'être volé. Pouvez-vous vous figurer un plus grand contraste ? D'un côté la perspec-

tive de voir peut-être un vagabond vous escamoter un mouchoir de poche, de l'autre une légion d'employés qui ont soin de vous et sans lesquels naturellement vous ne sauriez trouver votre chemin. Ce n'est pas que, de ce côté du détroit, il ne se commette pas de vols; mais il s'en commet ici malgré l'excellente organisation de l'administration, tandis que, de l'autre côté, c'est parce que l'administration ne s'en mêle pas. Pour le voyageur dépouillé, le résultat est peut-être le même; mais au moins il peut se dire qu'il n'y a rien d'étonnant à n'avoir pas aperçu un voleur là où les agents de la sécurité publique, si exercés dans le métier, n'ont eux-mêmes rien vu, et, il faut l'avouer, c'est déjà une grande consolation. Les deux faits saillants qui me frappèrent dans ma traversée de dix heures, furent donc du côté de la France l'organisation administrative, du côté de l'Angleterre l'immense misère; car qu'est-ce que cette énorme quantité de voleurs si ce n'est le produit de la misère? Sans doute, ce n'est pas par quelques écriteaux qu'on voit dans une gare de chemin de fer, qu'on peut juger d'un pays, et pourtant si l'on voulait descendre au fond des choses, on verrait peut-être que sur ces écriteaux les deux pays ont peint leurs défauts.

Ce qui est certain, c'est que la misère est grande à Londres, qu'elle est grande partout en Angleterre, dans ce pays classique des grandes fortunes et de la grande industrie; ce qui est certain aussi, c'est que c'est là sa plaie la plus douloureuse et la cause principale du mouvement révolutionnaire qu'elle est peut-être à la veille de commencer. Je me rappelle qu'en sortant de la gare, qui est dans un des beaux quartiers de la ville, je rencontrai des hommes couverts de haillons, marchant pieds nus, pâles, amaigris par la faim, qui m'offrirent leurs services pour porter mes bagages; je jetai les yeux autour de moi, j'étais justement devant un de ces hôtels splendides, comme il n'y en a qu'à Londres : cette co-existence du luxe le plus éblouissant et de la pauvreté la plus extrême, est le trait qui étonne surtout l'étranger qui met pour la première fois le pied sur le sol anglais. J'ai souvent entendu dire, par les admirateurs de la vie anglaise, qu'on exagérait beaucoup la pauvreté du peuple de Londres, que ces hommes à figures sinistres qui traînent leurs guenilles même dans les plus belles rues, ne sont que de rares exceptions; je puis affirmer maintenant que cela n'est pas exact, que la souffrance du peuple est malheureusement une règle trop générale, et je cite à l'appui un fait qui est bien autrement probant que mon impression personnelle. Savez-vous ce qui se dis-

tribue de secours aux pauvres de Londres? il se distribue annuellement près de quarante millions de francs ! Il va sans dire que la pauvreté n'en diminue pas, elle semble même augmenter de jour en jour, au grand étonnement de ceux qui entretiennent à grands frais les maisons d'asile et les hospices. Il faut dire, pour être juste, que la charité des riches est large en Angleterre, où tout se fait par l'initiative individuelle, mais la charité même devient quelquefois un mal. En politique et en économie sociale, les remèdes aristocratiques sont de mauvais remèdes : l'aumône peut enrichir un homme, elle n'enrichit pas un peuple, elle le dégrade : L'aumône est une chaîne qui fait du peuple l'esclave du riche, parce qu'elle lui permet de vivre, mais l'empêche de s'améliorer, parce qu'elle le détourne du travail, et que le travail seul peut lui garantir l'indépendance et la liberté. La misère de tout un peuple est une maladie sociale, il faut en détruire la cause et non en traiter des symptômes, si l'on veut arriver à la guérir; or, la cause est profonde, elle est dans l'organisation de la société anglaise, elle est dans ce régime féodal qui règne encore en tout : dans les priviléges de l'aristocratie, dans les droits de la propriété, et certes ce régime, usé depuis longtemps sur le continent, est bien loin de disparaître en Angleterre.

Je me heurtais, dès les premiers moments de mon arrivée à Londres, contre une des conséquences de ce régime. Je devais, pour raccourcir mon chemin, traverser une rue, la rue était barrée; une grille de fer venait de se fermer presque au nez du cheval qui conduisait ma voiture. Qu'est-ce que cela? C'est encore de la féodalité. Londres tout entier appartient à une dizaine de riches propriétaires, qui peuvent en faire absolument ce qu'ils veulent ; ils ferment au public leurs squares, ils barrent le soir certaines rues, pour empêcher les voitures de faire du bruit et de les incommoder, ils exproprient les locataires pour faire des places, des rues, des squares. Cela est monstrueux en soi-même et humiliant pour tous ceux qui n'ont pas la chance d'être nés duc de Bedford ou lord Russell; et pourtant personne ne s'en étonne, la conscience publique ne proteste pas contre cette iniquité. Que dirait le peuple de Paris, si on lui fermait les rues, les parcs et les jardins, lui qui se plaint déjà de ces expropriations nombreuses « pour cause d'utilité publique, » dont il ne voit pas très-clairement l'utilité? On a beau dire, ce n'est pas là une différence dans les caractères des deux nations, et en politique je ne crois pas beaucoup aux *caractères*

particuliers des peuples, phrase vague, indéterminée, indéterminable, et dont on abuse à tout instant. La France marche vite, parce que c'est dans le caractère du peuple français de tout faire avec précipitation, elle change perpétuellement de gouvernement, parce que le peuple français est essentiellement inconstant; mais alors pourquoi cette nation si amoureuse de changements, a-t-elle conservé pendant tant de siècles une monarchie qui souvent pesait lourdement sur elle, pourquoi a-t-elle supporté pendant cinquante ans le règne de Louis XV? Pourquoi, d'un autre côté, les Anglais qui font tout lentement, et qui sont constants en tout, ont-ils eu une révolution et un Cromwell, pourquoi ensuite sont-ils redevenus si calmes? Si j'ai mal au pied ou si j'ai une jambe de moins, peut-on dire que mon caractère me fait marcher avec lenteur? Dans l'organisme social, comme dans l'organisme humain, il y a des anomalies et des difformités, seulement elles ont cela de particulier que le temps les guérit toujours radicalement. Il est possible, il est même grandement probable que le caractère particulier d'une race doive entrer en ligne de compte, lorsqu'il s'agit d'interpréter son histoire; mais ce qui me paraît évident, c'est qu'il ne peut être ni la cause unique ni la cause principale des phénomènes sociaux, que nous voyons se succéder avec une si grande rapidité tous les jours. La cause est plus proche, elle est plus saisissable, elle se trouve dans les institutions que le temps a transformées en mœurs, dans la quantité de notions acquises, d'idées en circulation, et cette quantité, à son tour, dépend, la plupart du temps, de circonstances toutes fortuites. Pour en revenir à l'Angleterre, n'est-il pas mille fois plus rationnel de chercher l'explication de la misère qui y règne, dans l'absence de tout idéal nouveau d'ordre économique et politique, qui puisse faire désirer un changement, dans l'insuffisance du développement intellectuel et moral des masses, au lieu de faire intervenir la patience stoïque du peuple? Le peuple anglais n'est pas moins sensible que tout autre peuple, aux souffrances qu'il endure maintenant et que d'autres peuples ont endurées avant lui; il supporte la misère comme la France l'a supportée, tant qu'il ne voit pas à l'horizon le régime nouveau vers lequel il doit s'acheminer. Soyez sûrs que lorsque l'esprit de critique aura fait son travail de destruction, que l'ancien ordre de choses sera ébranlé, et qu'une conception nouvelle commencera à s'élever sur ses ruines, l'Angleterre aussi marchera avec les pas gigantesques de la France de 89.

Mais je reviens à mes impressions de voyage. J'arrivais à Londres un samedi soir; j'avais choisi ce jour avec intention : je me ménageais la surprise que cause à tout continental le dimanche anglais. J'allai naturellement chercher à dîner, et naturellement aussi, comme quelqu'un qui cherche au hasard, je dînai fort mal. Le temps était superbe, et il me restait la consolation d'aller m'asseoir devant un café pour fumer un cigare et voir passer le monde. Mais j'avais beau parcourir les rues et les places, je ne trouvais pas de cafés; des marchands de vins et de petits confiseurs où l'on peut entrer pour avaler une tassse de thé ou de café, partout; mais pas un de ces établissements qu'on est convenu d'appeler « café; » cela me paraissait prodigieux, et pourtant le fait est certain : Londres n'a pas de cafés. Comprenez-vous, habitants de Paris, qu'il puisse exister au monde une ville de trois millions d'habitants, qui n'ait pas de cafés où l'on puisse venir s'asseoir avec un ami, pour savourer une demi-tasse? Ce fait seul, étonnant, inconcevable, en dit plus sur la vie anglaise que tous les volumes qu'on pourrait écrire. Le café! mais c'est un des éléments de la vie moderne, c'est une de ces institutions sans lesquelles Paris ne serait pas Paris, et la France ne serait pas la France; le café, c'est un lieu de réunion, c'est un lieu de repos, c'est un lieu d'observation. Vous êtes un flâneur, vous n'avez rien à faire qu'à vous promener, vous êtes fatigué, loin de chez vous, où entrez-vous? dans un café; vous êtes un homme occupé, vous devez voir quelqu'un qui demeure à l'autre bout de la ville, et votre temps est précieux, vous lui donnez un rendez-vous, où cela? dans un café, et le premier arrivé attend sans s'impatienter, parce que dans un café il y a toujours quelque chose à faire, on cause, on observe, on lit; vous êtes un savant, un penseur, un homme d'action, vous avez besoin de vous mettre au courant de ce qui se dit et de ce qui se fait, où allez-vous? encore dans un café. Chaque parti a son café, ou plutôt ses cafés, on sait d'avance, en y entrant, qui l'on rencontrera, quelle est l'opinion qui y domine, et celui qui voudrait se donner la peine de parcourir tous les cafés de Paris, pourrait savoir chaque jour où en est cette reine du monde moderne qu'on nomme l'opinion publique. Les Allemands n'ont pas de cafés, ils ont au moins des tavernes, des brasseries. Les Anglais n'ont rien de semblable. C'est là, en apparence, un défaut bien insignifiant, et cependant c'est un de ceux qui donnent à Londres un cachet si particulier. Le café n'est qu'une conséquence de la vie

sociale, il n'est venu que parce que chaque homme a senti qu'il ne pouvait vivre seul, qu'il ne pouvait rien faire seul, le café n'est que le baromètre d'après lequel nous pouvons juger de l'existence ou de l'absence des intérêts communs; et à Londres, en effet, la vie sociale n'existe pas, chacun fait ses affaires sans s'inquiéter des affaires des autres. Le comfort anglais, devenu proverbial, ne règne que dans la vie intérieure, dans le chez-soi; là tout est organisé pour vous engager à rester, à jouir de la tranquillité, la vie des rues est un crime, vous n'avez pas le droit de l'aimer, vous devez en subir toutes les conséquences si vous vous y livrez. Aussi, aux heures où les affaires cessent, où on se repose des ennuis de la journée, où les boulevards parisiens se peuplent de promeneurs, Londres devient un désert. Avec ses grands parcs, ses maisons basses, il prend alors l'aspect d'un immense village, il ne ressemble plus à une grande ville. Même dans les plus belles rues, les promeneurs sont rares, ils sont graves et silencieux; les magasins, à partir de huit heures, sont fermés, parce que les marchands savent qu'ils ne vendront rien, l'obscurité règne partout. Où sont donc tous les habitants? S'ils sont riches, ils sont dans les clubs et dans les théâtres (car les clubs et les théâtres coûtent cher à Londres); s'ils sont pauvres, ils sont dans les cabarets en train de s'enivrer. Nulle part, la Russie exceptée, on ne boit tant qu'en Angleterre; la quantité d'eau-de-vie qui s'y consomme est réellement prodigieuse. Tout le monde boit, et boit démesurément, jusqu'aux femmes qu'on voit souvent sortir chancelantes de ces cabarets, parfois très-élégants, qu'on rencontre à chaque pas dans les rues. On dit ordinairement que c'est le climat qui pousse les peuples du Nord à l'ivrognerie, que le froid, l'humidité les obligent à chercher dans l'alcool la chaleur nécessaire à l'organisme; j'avoue que je n'ai jamais été partisan de ces explications purement physiologiques des phénomènes d'ordre social. Entre Calais et Douvres ou entre Boulogne et Folkstone, la différence de climat est-elle si grande? et pourtant il est certain que de ce côté-ci du détroit on boit, que de l'autre côté on s'enivre. Je ne puis non plus faire l'injure à la nation anglaise de supposer que l'ivrognerie est un des caractères de la race anglo-saxonne; j'aime mieux m'arrêter à ce fait que tous les peuples ont été adonnés à la boisson, jusqu'à une certaine époque de leur développement, et chercher à m'expliquer les excès des Anglais dans les conditions sociales de leur existence. Au milieu de cet individualisme poussé à l'extrême, de cette absence com-

plète de vie commune, de cette immense misère qui fait du pauvre l'esclave des riches, que voulez-vous que le peuple fasse dans une ville où les plaisirs n'existent que pour la fortune? Les classes ouvrières, faisant péniblement leur travail quodidien pendant six jours de la semaine, que trouvent-elles le dimanche pour se divertir et se délasser? Les églises et les cabarets. Le matin elles vont régulièrement dans les unes, le soir elles vont non moins régulièrement dans les autres. C'est que, pour les masses ignorantes, il n'y a entre le service divin et l'orgie, que la distance qui sépare l'église et la taverne, et certes, à Londres, cette distance n'est pas grande, parce que partout il y a des églises et partout il y a des tavernes.

Ceci m'amène tout naturellement à parler du dimanche chez les Anglais, car ce n'est pas un des faits les moins curieux des mœurs de nos voisins d'outre-Manche. Je n'ai vu que deux dimanches à Londres, et certes je n'ai nulle envie d'en voir un troisième. Partout, sur le continent, le dimanche est un jour de fête; à Londres, c'est un jour de deuil et de tristesse. Chose bizarre! C'est d'une même religion, d'un même fond de croyances et, qui plus est, d'un même livre que naît ce singulier contraste. L'Europe n'est-elle donc pas chrétienne? L'Angleterre ne comprend-elle pas le texte des commandements de Dieu, et ces commandements n'ont-ils pas été révélés pour tous les peuples? Non évidemment, ces deux suppositions ne sont pas admissibles, et l'on est bien obligé de croire que les hommes ne trouvent dans les légendes bibliques que ce qu'ils veulent bien y voir. Ce n'est pas Dieu qui, par la bouche de Moïse, a ordonné aux Anglais de s'ennuyer à mourir le dimanche, ce sont les Anglais qui ont cherché à légitimer par des textes sacrés cette singularité de leurs mœurs; car Dieu, dans son omniscience et dans sa miséricorde, leur aurait certainement recommandé de s'arranger autrement. Vous ne pouvez pas vous faire une idée, même approximative, de ce que c'est qu'un dimanche à Londres; il faut l'avoir vu pour comprendre, à ses dépens, cette étrange maladie qu'on nomme le *spleen*. Depuis le matin, toutes les cloches de toutes les églises font entendre un son lugubre, les rues sont pleines de monde allant pieusement au service, tout est fermé, même les marchands de comestibles, les bouchers et les boulangers, ce qui vous oblige naturellement à vous contenter de pain rassis pendant toute la journée, les restaurants n'ouvrent qu'à cinq heures. Que voulez-vous faire si, par hasard, vous avez le malheur

de ne pas aller au service ? Vous voulez lire un journal, impossible ! les journaux et les lettres ne se distribuant pas le dimanche ; vous voulez aller voir un ami, une connaissance, inutile ! tout le monde est au service ; vous voulez enfin, de désespoir, fuir ce cercle ensorcelé, vous réfugier quelque part à la campagne pour jouir au moins de la nature, illusion encore ! il n'y a pas un train avant une heure de l'après-midi. Bon gré mal gré vous êtes forcés de vous ennuyer. Le soir arrive, c'est bien pis encore ; point de théâtres, point de bals, point de concerts, les clubs même ferment de bonne heure, il faut donc rester chez soi ou aller chez quelqu'un. Vous êtes dans un pays où il y a toutes sortes de libertés, excepté celle de passer agréablement votre temps pendant les dimanches et les fêtes. Et, dans cet état de choses, ce qu'il y a de vraiment tragique et de désespérant, c'est qu'aucune loi n'oblige les boutiquiers de fermer, la musique de ne pas jouer ; c'est l'opinion publique qui règne ici en souveraine, et qui impose durement son autorité. Si au moins il y avait une loi précise ! Toutes les lois n'ont-elles pas des exceptions ? Le pouvoir qui vous les donne ne peut-il pas vous donner une dispense ? Mais que pouvez-vous faire avec l'opinion de toute une société ? A ses jugements, il n'y a ni appel, ni amendement possible. Vous êtes minorité, vous avez le droit de murmurer, mais vous devez vous soumettre. Je sais bien qu'avec l'anarchie qui règne actuellement dans les choses sociales, on ne peut choisir qu'entre deux tyrannies, celle de la majorité et celle de la minorité, mais à cet égard mon choix est fait : je préfère la seconde à la première, parce qu'une minorité qui gouverne est nécessairement plus tolérante qu'une majorité qui a le pouvoir.

En Angleterre, la liberté publique est grande, je n'ai pas besoin de le dire, tout le monde le sait, mais s'ensuit-il que le gouvernement soit libéral ? Nullement. Comme tous les gouvernements, il est essentiellement conservateur ; seulement il ne sent pas le besoin d'être despotique, parce qu'il sait très-bien que les masses qu'il gouverne et qui constituent, en Angleterre, l'opinion publique, sont au fond encore plus conservatrices que lui. Le gouvernement anglais est clérical, mais pourquoi voulez-vous qu'il ne laisse pas, à cet égard, liberté pleine et entière à une société qui pousse l'intolérance religieuse jusqu'à refuser l'estime à ceux qui ne vont pas à l'église ou qui ne ferment pas leurs boutiques le dimanche ? Le gouvernement est aristocratique, mais pourquoi voulez-vous qu'il persécute un peuple qui se fait une gloire de son aristocratie ? Au point de

vue de l'intolérance religieuse, l'Angleterre a donc, parmi les peuples européens, une position à part. En France, si l'on persécute encore de temps en temps les libres penseurs, on ne persécute plus du moins ceux qui ne jugent pas nécessaire d'aller à l'église, et puis la persécution est plutôt une combinaison politique qu'une conviction religieuse ; c'est le gouvernement qui l'entreprend, la société reste indifférente; en Angleterre, c'est le gouvernement qui se montre tolérant (témoin l'affaire de Colenso, dont le public demandait à grands cris le jugement, et que le gouvernement a refusé de juger), c'est la société qui punit. De ces deux états de choses, lequel est le moins mauvais, lequel est le plus supportable? La réponse, ce me semble, ne saurait être douteuse. A ceux qui m'objecteraient que j'exagère les choses, qu'en Angleterre aussi l'anti-théologisme commence à prendre des proportions considérables, je dirai que, dans la littérature anglaise moderne, je ne connais pas un penseur, même parmi les plus grands et les plus illustres représentants de la liberté de penser, qui ait avoué franchement, dans un écrit, qu'il était absolument contraire à l'idée théologique. Si l'on voulait interroger la conscience de tous les « fidèles sujets » de S. M. Britannique, on trouverait, je n'en doute pas, des indifférents, des sceptiques, voire même des athées, mais leur nombre est si restreint, ils ont si peu d'attaches dans le corps social, que leur voix, si elle se produisait, se perdrait au milieu des cris de la foule. J'ai dit plus haut que les Anglais n'avaient pas la liberté de s'amuser le seul jour où les hommes occupés puissent s'amuser, je puis ajouter maintenant que, parmi les libertés dont l'Angleterre est si fière, ne se trouve pas la liberté de penser autrement que les autres ; à part ces deux lacunes, en Angleterre on est parfaitement libre.

Puisque je suis ici sur le chapitre des libertés, il est naturel que je dise un mot des mœurs politiques de l'Angleterre. Dès les premiers jours de mon arrivée, j'allai m'informer s'il n'y avait pas quelque part un meeting, et en attendant qu'il y en eût un, je visitais ces lieux de réunion qu'on appelle à Londres des *discussion halls* (salles de discussion). Ce sont tout simplement des tavernes avec un local un peu plus spacieux que d'habitude, où l'on se réunit tous les soirs pour discuter les questions politiques à l'ordre du jour. L'entrée est libre pour tout le monde ; moyennant une consommation de quelques sous, on acquiert le droit non-seulement d'écouter, mais encore de parler tant qu'on veut. Ces sortes de réunions ne

sont pas nombreuses, le jour où j'y assistais il y avait une trentaine de personnes; un *speaker*, choisi par l'assemblée pour chaque réunion, présidait la séance avec cet air d'absolue indifférence qui caractérise les *speakers*. On discutait une des questions les plus brûlantes de la politique actuelle, la question de l'église irlandaise, et voici sous quelle forme la question était posée par le président : ne vaudrait-il pas mieux séparer complétement l'Irlande de l'Angleterre que d'y détruire la religion protestante comme religion d'État?

J'étais dans une réunion de conservateurs, et une chose me frappa surtout dans cette discussion qui dura plus de deux heures : c'était la haine violente des orateurs pour la religion catholique. On ne trouvait pas d'épithètes assez injurieuses, assez expressives pour accompagner le mot *pope* (pape), qui revenait à chaque instant. Si ce n'étaient les costumes modernes des assistants et un portrait d'Alexandre de Humboldt, accroché je ne sais trop pourquoi à l'un des murs de la salle, je pouvais facilement me croire en pleine Réforme, à la veille d'une de ces guerres religieuses dont nous avons depuis longtemps perdu le souvenir, mais dont l'histoire nous retrace les sanglants tableaux. Les catholiques, disait-on, sont les ennemis de l'Angleterre, les ennemis de la reine, les ennemis de l'humanité, et nous ne pouvons faire cause commune avec des gens qui reconnaissent l'autorité du *pape romain*. Quatre millions d'Irlandais ont-ils le droit d'exiger du gouvernement de reconnaître une religion que vingt-quatre millions d'Anglais n'ont pas voulu accepter? Le protestantisme fait la gloire de notre pays, le catholicisme fait la honte des pays qui ne l'ont pas encore abandonné. Mais ce langage, qu'est-ce, sinon la plus flagrante intolérance, le plus sauvage despotisme? Sans doute ce fait isolé ne voudrait encore rien dire, car ces quelques orateurs obscurs peuvent ne pas représenter l'opinion de la majorité du peuple anglais, mais malheureusement il n'est pas isolé : des faits de cette nature se sont passés sur une bien plus grande échelle et avec de tragiques conséquences. On se rappelle le combat acharné que se sont livré au Hyde-Park, les Irlandais criant vive le Pape ! et les Anglais criant vive Garibaldi! combat qui a duré presque une journée entière et où il y a eu quelques morts et beaucoup de blessés. De l'avis de ceux qui connaissent Londres et l'esprit de sa population, un conflit entre les protestants et les catholiques est possible, et ce conflit soulèvera tous ces instincts de haine et de féro-

cité qui ont accompagné les luttes religieuses et que la civilisation moderne a détruits peu à peu chez plusieurs des peuples du continent. Je sais bien que les provocations, les menaces, ne viennent pas toujours du côté des protestants, mais là n'est nullement la question, car il ne s'agit pas pour nous de savoir laquelle des deux religions est la meilleure. Dans toutes ces manifestations populaires, la religion est la cause visible, elle n'est pas la cause réelle, car ce n'est pas la religion qui fait les peuples, ce sont les peuples qui façonnent les religions. L'intolérance et les persécutions sont des nécessités historiques qui naissent au milieu des sociétés chrétiennes, et je ne veux pour preuve que l'histoire du catholicisme français, qui pendant une longue série de siècles a été cruel et barbare, mais auquel la force des choses a ôté le glaive, le bûcher et la guerre civile. A Paris, où il y a à peine trois cents ans le catholicisme ne s'est pas fait scrupule d'exterminer en une nuit tous les protestants, quelque chose de semblable est-il possible aujourd'hui? Les défenseurs du Pape iront-ils démontrer à coups de bâton à leurs adversaires, que leurs croyances sont les vraies?

Au point de vue des idées religieuses, la tolérance n'existe donc pas en Angleterre, elle n'existe pas à l'égard des athées, elle n'existe pas à l'égard des catholiques, et sans la tolérance qu'est-ce que la liberté religieuse dans un pays où le gouvernement n'est rien, où le public est tout?

De toutes les libertés, dont l'ensemble doit constituer une organisation libérale, l'Angleterre ne possède que la liberté politique, mais au moins celle-là est illimitée. Dix mille hommes veulent se réunir pour critiquer les actes de tel ou tel ministre, pour présenter au Parlement telle ou telle pétition, aucune police, aucune troupe ne vient les en empêcher. Ils arrivent en masse sur une place publique, dans un parc, se divisent par groupes dont chacun a son orateur, votent par acclamation des résolutions préparées d'avance, et rentrent tranquillement à la maison. Évidemment, ce n'est pas dans ces réunions en plein air, où la parole des orateurs n'arrive souvent pas à l'oreille des auditeurs, que se discutent les graves questions politiques, mais ce sont là de ces manifestations imposantes qui tiennent en éveil les hommes chargés des destinées du peuple. Malheureusement ce qui atténue l'impression qu'elles peuvent produire, c'est le contraste des principes que ces manifestations viennent affirmer. Aujourd'hui ce sont dix mille hommes qui témoignent leurs sympathies aux propositions de M. Gladstone,

demain ce sont dix mille autres qui demandent la conservation de l'état actuel des choses. Quoi qu'il en soit, ces réunions fréquentes sont une excellente école, où le peuple apprend à s'intéresser aux choses qui le regardent directement, à mesurer sa puissance et à se passer de tuteurs.

J'ai eu l'occasion d'assister à un bal organisé pour fêter l'anniversaire d'une société ouvriere. Après quelques discours, le président lut le compte-rendu des travaux de la société, et aux applaudissements enthousiastes de l'auditoire annonça qu'elle avait, comme par le passé, rempli ses devoirs en faisant une courageuse opposition au gouvernement. Qu'arriverait-il, à Paris, à un ouvrier, s'il se permettait de dire quelque chose de semblable, non pas devant une nombreuse assemblée, mais seulement en présence d'une dizaine de camarades? Et comme pour rendre le contraste encore plus frappant, il y avait ce jour-là pour président d'honneur un membre du Parlement, un ancien ministre des affaires étrangères ! D'où vient cette profonde différence? Le peuple anglais serait-il plus civilisé? Le peuple de Paris serait-il turbulent de sa nature, et ferait-il dégénérer toute liberté en licence? Non, assurément. Le peuple anglais n'a pas encore démontré sa supériorité intellectuelle; le peuple français a fait voir qu'il savait être calme, même en des moments d'anarchie politique. Mais le gouvernement anglais ne craint pas le peuple, parce qu'il a résolu de se conformer à sa volonté.

Si maintenant on me demandait de résumer brièvement mes impressions et de dire ce qui caractérise, au premier abord, la vie des deux plus grandes villes du monde moderne, je répondrais en deux mots : Londres est la ville de la liberté, Paris est la ville de l'égalité. Le Pas-de-Calais sépare les deux premiers termes de la devise révolutionnaire. Des deux côtés il y a donc insuffisance, des deux côtés le progrès est indispensable, mais tels qu'ils sont, de ces deux ordres sociaux, lequel est le meilleur ou plutôt lequel est le plus avancé?

La question, débarrassée de toutes les considérations d'ordre pratique, peut, ce me semble, être facilement résolue. La liberté politique est un de ces faits qui ont pu exister de tous les temps, qui ont pu s'accommoder à toutes les formes gouvernementales; n'avons-nous pas vu dans l'antiquité les républiques, et dans les temps modernes des monarchies libérales? L'égalité est un produit de notre temps, elle ne peut s'accommoder qu'avec la civilisation

moderne. Pour acquérir la liberté politique, il faut quelques jours ; pour arriver à introduire dans les mœurs la tolérance et l'égalité, il faut des siècles de pénible travail ; là est la profonde différence. Paris est donc une ville où la révolution est déjà faite ; Londres, une ville où la révolution est à faire ; c'est ce qui leur imprime leurs cachets particuliers. La liberté seule mène nécessairement à l'individualisme, et Londres porte le sceau de l'individualisme jusqu'aux plus minimes détails de la vie de tous les jours ; l'égalité est un acheminement vers le socialisme et nulle ville au monde n'a développé la vie sociale autant que Paris. Chacun de ces deux régimes a sans doute ses avantages et ses défauts, mais entre les deux nous ne pouvons pas choisir, car ils sont deux étapes différentes dans la marche de l'humanité, ils sont deux degrés de développement et l'on peut dire que, quel que soit le caractère des deux peuples, quelle que soit dans l'avenir la marche de leur histoire, la France ne retournera jamais à l'individualisme, tandis que l'Angleterre arrivera tôt ou tard au socialisme.

Au point de vue du comfort, des agréments de la vie, quelle que soit votre nationalité, si vous êtes riches et si vous avez des habitudes aristocratiques, nulle part vous ne serez aussi bien qu'à Londres ; si vous avez les mœurs de votre époque, si vous avez des idées et des habitudes démocratiques, vous n'avez rien à y faire. Paris est votre ville, parce qu'à Paris vous pouvez vivre des années entières sans vous douter seulement qu'il y a une aristocratie. Londres nous offre le type de la vie anglaise, à laquelle il faut se faire avant de la trouver à son goût ; Paris nous offre le type de la vie européenne, et aucun étranger ne s'y trouve complétement dépaysé. A moins que l'étranger ne soit un Monténégrin ou un Lapon, il retrouve toujours quelque chose des mœurs de sa patrie, et cela non pas parce que les Parisiens y sont allés pour les imiter, mais parce que depuis près d'un siècle tous les pays européens se sont fait une gloire de copier Paris. Ceci explique pourquoi de tous les peuples, le peuple de Paris est le seul qui se plaise chez lui ; le Parisien va à l'étranger pour voir des monuments et des curiosités, l'étranger vient à Paris pour jouir de la vie parisienne, admirer l'idéal que chez lui il ne peut atteindre.

Je veux maintenant, avant de finir, répondre à un reproche qu'on me fera sans doute. On me dira que je n'ai vu de Londres que les mauvais côtés, que je n'ai retenu de la vie anglaise que

les défauts. Cela n'est point exact. J'ai dit en commençant que je n'avais pu voir les choses que superficiellement, par conséquent je n'ai remarqué que les points saillants, les traits caractéristiques; or, pour l'étranger, les points saillants ce sont les mœurs qui distinguent le plus le pays où l'on va du pays dont l'on vient. J'ai donc vu à Londres tout ce que je ne vois pas à Paris. Cela est peut-être insuffisant, mais le choix n'est pas volontaire, et si je me trompe dans mes conclusions, cela n'est qu'une conséquence nécessaire de ma qualité d'homme et de voyageur. D'ailleurs on aurait tort de voir dans cet article une attaque contre le régime anglais, contre l'organisation sociale anglaise. Telle n'a pas été mon but, telle n'est pas ma pensée. Tout ce que j'ai observé à Londres, m'a convaincu qu'en Angleterre, comme dans tous les pays, plus même que dans tous les pays, il y a beaucoup de bon, mais que, dans son ensemble, l'Angleterre n'est pas pour la France un exemple à suivre, parce qu'il y a dans le développement des deux pays une différence d'âge. Dans leur état actuel, les deux pays ne sont pas comparables, si l'on ne tient pas compte de ce fait que l'Angleterre est au lendemain de la révolution de 1688, et la France au lendemain de la révolution de 1789. Qu'arrivera-t-il lorsque le peuple anglais, renversant la puissance de l'aristocratie et détruisant les priviléges et les derniers vestiges dé la féodalité, conquerra cette souveraineté vers laquelle il marche? Ce qu'on doit souhaiter, c'est que ce grand événement s'effectue par la seule vertu des réformes progressives, comme l'habitude paraît s'en prendre en Angleterre; mais ce qu'on peut affirmer, c'est qu'une démocratie anglaise ouvrira une plus large porte que ne fait la liberté aristocratique d'aujourd'hui, au souffle du socialisme et de la philosophie.

G. Wyrouboff.

DES AXIOMES ET DES DÉFINITIONS MATHÉMATIQUES

Deuxième et dernier article [1]

Dans un premier article, nous avons combattu l'opinion qui consiste à regarder les principes fondamentaux de la mathématique comme des formes essentielles de l'entendement et, par suite, comme des vérités absolues, douées d'une certitude supérieure à celle que donne généralement l'expérience ; nous avons montré qu'aucun des arguments fournis à l'appui de cette opinion ne peut être valable, et nous avons cherché à faire ressortir l'origine objective des axiomes et des définitions.

Les considérations générales que nous avons mises en avant, s'appliquent à toutes les prémisses de la science mathématique sans exception, et suffisent pour démontrer le caractère expérimental de ces vérités. Cependant, comme nous avons pris presqu'exclusivement nos exemples dans le domaine de la géométrie, nous croyons nécessaire, pour compléter notre travail, de consacrer quelques pages à l'examen spécial des propositions qui servent de base à la science des nombres.

En ne nous occupant du nombre qu'après avoir parlé de l'étendue, nous intervertissons les termes de la série mathématique, et nous changeons l'ordre didactique qui met, avec raison, le calcul avant la géométrie. Est-il nécessaire de dire que ce changement nous est imposé par la nature même de notre sujet ? Notre seul but étant de faire ressortir l'origine expérimentale de la mathématique, nous

[1] Voir le premier article Mai-Juin 1868.

avons dû forcément, pour y atteindre, commencer par aborder le côté le plus facile de la question. En ces matières délicates une pareille précaution est indispensable. La géométrie est moins abstraite que le calcul ; voilà pourquoi nous nous sommes d'abord adressé à elle. Le caractère concret de la science de l'étendue étant maintenant bien défini, nous nous trouvons naturellement conduit à examiner la science des nombres où l'objectivité est moins apparente, et à faire voir, en nous appuyant sur ce que nous avons dit précédemment, sans toutefois reprendre la discussion générale, comment les propositions premières de cette partie de la mathématique résultent, elles aussi, d'une induction fondée sur l'observation.

Ici le point capital consiste à montrer l'origine objective de l'idée de nombre : c'est par là que nous allons commencer.

I

Origine objective de l'idée de nombre.

Toutes les opérations de l'arithmétique et de l'algèbre roulent sur le nombre ; les théorèmes se démontrent, les équations se résolvent par la manipulation des signes algébriques sans qu'aucune idée, aucune image paraissent en accompagner l'emploi comme en géométrie. L'esprit n'a pour soutien, pendant toutes les transformations, que le symbole analytique lui-même ; et ce symbole n'éveillant généralement aucun souvenir relatif aux phénomènes naturels, on peut croire que le nombre, dégagé de toute origine concrète, ne représente qu'un produit purement intellectuel.

Il n'en est rien cependant. Nous rencontrons là un type analogue à la ligne ou à la surface géométriques, et qui joue, dans la science du calcul, un rôle semblable à celui que remplissent, dans la science de l'étendue, le point, la ligne ou la surface. Ce que nous avons dit au sujet de la formation de ces derniers concepts s'applique rigoureusement à la génération de l'idée de nombre. De même que la ligne géométrique représente une propriété générale de la matière, la *longueur*, abstraction faite de toutes les autres, ainsi le nombre exprime aussi, à l'exclusion de toutes les autres, une propriété générale de la matière, la *pluralité*, c'est-à-dire la

propriété que possèdent tous les objets qui tombent sous nos sens d'être *plusieurs*, de *faire nombre*, en un mot, de se présenter à nous soit comme des collections composées de parties susceptibles d'être comptées, soit comme des parties susceptibles, par un rapprochement réel ou idéal, de former des collections. Expliquons-nous.

En comparant vingt pièces d'or de vingt francs et une pièce d'or de vingt francs, nous acquérons, avons-nous vu, par une différence de sensations, l'idée de *quantité*. Si maintenant, voulant connaître ce qui a déterminé notre jugement, nous examinons ces deux choses, les vingt pièces et la pièce, en n'y considérant uniquement que l'attribut qui nous a procuré cette différence d'aperceptions, nous découvrons par analyse, en décomposant cette masse quantitative, que le premier groupe se résout en plusieurs parties, et que le deuxième est justement une de ces parties ; que cette dernière individualité peut se joindre aux individualités constitutives du premier groupe de façon à former une seule collection, une seule chose, et qu'en un mot tous ces éléments sont susceptibles de composer par des groupements secondaires plusieurs collections égales ou inégales en quantité.

Cette analyse des objets et des groupes d'objets, au point de vue de leur quantité seule, nous révèle immédiatement la propriété numérique la plus simple, c'est-à-dire, pour nous répéter, l'existence, dans la nature, de la *pluralité;* et cette propriété, la plus universelle que nous connaissions puisqu'elle appartient à tous les phénomènes sans exception, nous l'exprimons par le mot *nombre*.

Le travail analytique qui consiste à décomposer la quantité, c'est-à-dire à reconnaitre les différences de quantité entre plusieurs objets, peut être très-compliqué. Mais l'ensemble des choses lui fournit, à chaque instant, des données très-simples sur lesquelles il s'exerce sans peine. Il y a de nombreux cas naturels où l'intelligence perçoit la vérité numérique par une véritable intuition. Personne, par exemple, ne confondra jamais un cheval et deux chevaux, un homme et deux hommes : on apercevra, immédiatement, le rapport numérique qui relie le cheval à la collection de chevaux, l'homme à la collection d'hommes. Si, au contraire, l'on compare un cheval à cent chevaux, un homme à cent hommes, on reconnaitra bien encore une différence de quantité ; mais on ne saura dire, à première vue, en quoi consiste cette différence. Pour le savoir, il faudra compter le *nombre* d'hommes et de chevaux,

c'est-à-dire décomposer le groupe en ses parties. Enfin deux collections, l'une de cent chevaux, l'autre de cent un chevaux, paraîtront généralement égales en quantité; et ce n'est que si l'on sait diviser chacune de ces collections en fractions de un cheval l'une, puis comparer entre elles les fractions de chaque collection pour en avoir le *nombre,* que l'on pourra savoir si une collection contient plus de parties que l'autre. Tant que cette division n'est pas faite, l'idée reste vague : il n'y a pas d'évaluation exacte, pas de *nombre* à proprement parler. Ce dernier n'apparaît que comme résultat de la division, et il se forme successivement par la décomposition successive de la quantité indéterminée.

Voyez les enfants, et suivez, chez eux, cette opération analytique. Après avoir reconnu, dans la nature, la pluralité, c'est-à-dire des groupes d'objets, ils décomposent ces groupes. Toutefois, leur analyse ne marche que lentement ; elle leur fait apercevoir d'abord une partie du groupe, puis deux, puis trois. Mais là où elle s'arrête, elle laisse devant elle un amas d'objets indifférencié, identique, qui n'est la source d'aucune idée nette, qui ne donne qu'une sensation confuse, et qui ne représente à l'intelligence de l'enfant que la négation de toute analyse ultérieure. Aussi, quelle que soit la quantité de cette masse, l'enfant la désigne-t-il toujours par le mot *beaucoup.*

Plusieurs tribus sauvages ne sont guère plus avancées, et, comme l'enfant, elles n'en sont encore arrivées à percevoir distinctement dans le bloc des choses qu'un petit nombre de parties. « Quand les Dammaras veulent exprimer quatre, ils ont recours à » leurs doigts qui sont pour eux des instruments de calcul aussi » terribles qu'une règle à calcul pour un écolier anglais. Ils sont » très-embarrassés après cinq, parce qu'il ne leur reste plus de » mains pour prendre et assujettir les doigts destinés à figurer les » unités. » *(Galton, l'Afrique tropicale, p.* 133, cité par *Lubbock* dans *l'Homme avant l'histoire).* — « Il paraît qu'aucune des po- » pulations du continent australien ne peut compter plus loin que » quatre. Suivant M. Scott Nind en effet, les nombres usités par les » naturels du détroit du Roi-Georges atteignent à cinq ; mais le » dernier se réduit au mot *beaucoup.* Les Indiens du Brésil ne » comptent que jusqu'à trois. Pour tous les nombres supérieurs, » ils emploient le mot *beaucoup.* » *(Lubbock, l'Homme avant l'histoire, p.* 479, traduction Barbier, Paris, 1867).

Le *nombre* représente donc objectivement un groupe, une col-

lection d'objets séparés de la multitude de tous les objets. Il est, à l'origine, nécessairement concret, c'est-à-dire nombre de quelque chose. Dix, par exemple, doit signifier dix corps, dix sous, dix étoiles, et pour l'enfant il ne représente pas autre chose qu'un groupe de dix objets déterminés.

Seulement, comme tous les objets sont susceptibles de former des agrégats de dix, nous remarquons que, si nous ne voulons considérer dans la nature que cette propriété générale de constituer des dizaines, laquelle se révèle à nous comme indépendante de toutes les autres propriétés de forme, de poids, de chaleur, d'électricité, etc., nous pouvons négliger la qualité des objets qui composent la dizaine, supposer que ces objets sont quelconques, et, par suite, ne pas même les nommer.

En agissant ainsi, nous n'altérons en rien les propriétés de la dizaine, puisque ces propriétés sont communes à tous les corps, et indépendantes des propriétés géométriques, physiques, chimiques, biologiques, etc., que peuvent posséder ces corps. Dix devient alors pour nous une dizaine de choses quelconques, un *nombre abstrait*. Mais, en devenant abstrait, ce nombre n'en manifeste pas moins toutes les propriétés inhérentes aux choses quelconques réunies en dizaines; il ne nous donne plus l'image d'aucun objet spécial, puisqu'il s'applique à tous les objets, il nous donne simplement l'idée de toutes les collections de dix objets n'importe lesquels; et c'est justement cette idée seule que nous prétendons évoquer en prononçant le mot *dix*.

Allons plus loin : ce mot *dix* représente un nombre déterminé de choses quelconques. Or nous observons qu'une collection de choses quelconques peut se composer de dix, de cent, de mille, enfin d'un nombre indéterminé de parties. Nous constatons, en même temps, que, si nous ne voulons considérer dans les objets que cette propriété universelle d'être composés d'un nombre quelconque de parties, nous n'aurons plus besoin d'avoir égard à la valeur particulière de ce nombre, puisque nous aurons en vue toutes les valeurs possibles. Alors, au lieu d'introduire successivement toutes ces valeurs, nous convenons de les représenter par un symbole unique, la lettre a par exemple. Mais sous ce symbole il n'est pas nécessaire que nous concevions toutes les choses et tous les nombres. Dans nos opérations algébriques une seule chose suffit pour guider le raisonnement, comme en géométrie un seul cercle suffit pour découvrir les propriétés communes à tous les

cercles. Aussi prenons-nous pour soutien intellectuel cette lettre *a* elle-même qui sert « tout aussi bien à représenter les choses » en général que toute autre conception plus complexe et plus » concrète. » (*Mill, Système de logique*, t. I, p. 292).

De la sorte se forment, par deux abstractions successives, d'abord le signe arithmétique qui figure un nombre déterminé d'objets quelconques, ensuite le signe algébrique qui figure un nombre quelconque d'objets quelconques. Mais la seconde abstraction est beaucoup plus difficile que la première. C'est pourquoi l'esprit, qui depuis longtemps est déjà habitué à considérer le signe arithmétique indépendamment de tout objet particulier, ne parvient qu'après de longs efforts à envisager le signe algébrique dans sa généralité complète, en dehors de toute valeur arithmétique particulière. Quel est celui d'entre nous qui n'a pas été frappé de cette difficulté, et qui n'a pas observé, soit sur lui-même en apprenant, soit sur les autres en enseignant, que l'intelligence du commençant réclame toujours, pour bien saisir la suite de la démonstration, la substitution de chiffres déterminés aux lettres algébriques ?

On comprend maintenant sans peine pourquoi l'emploi des symboles algébriques n'éveille en nous aucune idée particulière. Embrassant indifféremment toutes choses, grâce à leur extrême généralité, ces symboles ne peuvent nous donner l'image d'aucune chose particulière. Aussi, pendant la durée des transformations analytiques qui ont pour objet les choses en général, aucune chose spéciale n'est-elle présente à l'esprit; il n'y a de réalisé dans l'imagination que les signes eux-mêmes. Dans ce cas, l'opération mentale devient entièrement mécanique, et la langue algébrique finit, à la longue, par être employée sans exciter des idées.

Toutefois, les caractères algébriques sont toujours pour nous des choses, il ne faut pas l'oublier : et ce qui le prouve, c'est que, dans toute la série des manipulations auxquelles nous les soumettons, nous leur attribuons les propriétés des choses. A chaque pas du calcul, nous faisons des inférences positives de certains faits à d'autres faits, et, de la sorte, nous arrivons à obtenir, dans nos conclusions, de nouvelles lois de la nature. Seulement ces inférences sont si simples, si faciles à saisir que cette simplicité même nous en déguise l'emploi. La résolution d'une équation, par exemple, n'est qu'une suite d'inférences par lesquelles on applique aux quantités qui font partie de l'équation cette propriété générale de

la nature que des choses égales ajoutées à des choses égales donnent des sommes égales. C'est ce qui explique comment la solution obtenue se trouve constituer une vérité nouvelle qui s'applique à la réalité phénoménale.

On peut même dire que toute expression algébrique ou arithmétique représente, en fin de compte, une loi universelle des choses. Ainsi $2(a+b)=2a+2b$ signifie que pour former un groupe contenant deux fois autant de choses quelconques qu'un premier groupe formé d'un nombre quelconque de choses quelconques a, puis d'un autre nombre de choses quelconques b, il suffit de composer deux agrégats, comprenant : l'un, deux fois autant de choses qu'il y en a dans la collection a; l'autre, deux fois autant de choses qu'il y en a dans la collection b; et de réunir ensuite ces deux agrégats. $12^2 = 144$ exprime, de même, qu'un groupe de 144 objets quelconques peut être formé en joignant ensemble 12 collections composées, chacune, d'une douzaine d'objets quelconques.

Ces lois naturelles exprimées par les théorèmes mathématiques pourraient être découvertes directement par une généralisation de l'observation qui, elle, se réduit, dans ce cas, à la mesure et à l'évaluation des parties. Mais on a reconnu qu'un pareil procédé devenait bien vite très-compliqué, et qu'il était possible, en même temps que beaucoup plus facile, de déduire ces vérités d'un petit nombre de principes généraux dont la certitude et l'universalité étaient manifestes pour tous.

II

Axiomes et définitions de la science des nombres.

Ces principes généraux qui servent de base à la science des nombres, et qui alimentent toutes les démonstrations, sont formulés dans les axiomes et les définitions des différents nombres.

Définitions des différents nombres. — Ainsi que les définitions géométriques, les définitions des différents nombres représentent quelque chose de plus que la simple signification d'un nom; elles se décomposent aussi en deux propositions : l'une qui affirme une propriété naturelle, un fait physique; l'autre qui donne un nom à ce fait. *Deux,* par exemple, représente toutes les paires, *douze,* toutes les douzaines d'objets quelconques; les paires, les douzai-

nes, sont autant de faits physiques que les noms *deux* et *douze* dénotent. La propriété qu'ils expriment, c'est ce qui fait de ces groupes des paires et des douzaines, c'est-à-dire cette différence plus ou moins perceptible par nos sens qui nous fait distinguer une pomme, trois pommes, un cheval, trois chevaux : en un mot, un nombre quelconque de pommes ou de chevaux, d'une paire et d'une douzaine de pommes ou de chevaux. Le nom de nombre connote donc « une propriété appartenant à l'agrégat de choses » que nous désignons par ce nom ; et cette propriété n'est au- » tre chose que la manière caractéristique dont les parties de cet » agrégat y sont réunies, et en lesquelles il peut être divisé » (Mill, t. II, p. 147).

De même « *deux et un font trois* » signifie que si, par exemple, on réunit un caillou à deux cailloux, on forme une collection de cailloux distincte du caillou et des deux cailloux. Cette collection dont nos sens perçoivent l'individualité et qu'ils différencient des autres collections, on l'appelle *trois*, et la propriété qu'elle a d'être composée par la réunion de deux cailloux et d'un caillou est exprimée par la formule « *deux et un font trois.* » Il y a là deux faits physiques dissemblables ; et si les mots *deux et un* et le mot *trois* se rapportent aux mêmes objets, ils représentent ces objets dans deux états différents. « Trois cailloux en deux » parts séparées, et trois cailloux en un seul tas ne font pas la même » impression sur nos sens ; et l'assertion que les mêmes cailloux » peuvent, par un changement d'ordre ou de place, exciter l'une » ou l'autre sensation n'est pas une proposition identique : c'est » une vérité acquise par une ancienne et constante expérience, » un vérité inductive ; et c'est sur ces vérités-là qu'est fondée la « science des nombres » (Mill, t. I, p. 294).

En effet, tous les calculs qui ont pour objet le nombre *trois* ne s'appuient nullement sur la définition au sens propre de ce nombre, mais sur le point de fait qui y est impliqué. Or, ce point de fait est une propriété générale des choses qui indique toujours une des manières dont le nombre peut être formé. Ici la propriété générale consiste en ce qu'il existe des collections d'objets « qui, » impressionnant les sens de cette manière $\overset{o}{oo}$, peuvent être sé- » parées en deux comme ceci o oo. Cette proposition accordée, » nous appelons *trois* toutes ces parts ; après quoi, l'énonciation » du fait physique sus-indiqué servira aussi pour une définition » du mot *trois* » (Mill, t. I. p. 295).

Axiomes. — Les axiomes sont au nombre de quatre. Envisagés à un point de vue général, ils s'énoncent ainsi :

1° Des choses égales à une même chose sont égales entre elles.

2° Le tout est plus grand que sa partie.

3° Le tout est égal à la somme des parties dans lesquelles il a été divisé.

4° Des quantités égales ajoutées à des quantités égales donnent des sommes égales.

Ces propositions expriment, toutes, des faits naturels dont l'expérience nous fournit à chaque instant la confirmation la plus évidente. Elles sont également exactes pour tous les objets, et la preuve expérimentale de leur exactitude nous arrive avec une telle profusion que nous croyons à l'axiome, comme vérité phénoménale, avec une énergie de conviction bien supérieure à celle que nous accordons aux autres vérités physiques.

Après avoir montré l'origine objective du nombre en général, nous croyons inutile de soumettre à un examen spécial les axiomes et les définitions de la science des nombres. Tout le monde pourra facilement appliquer à ces propositions les considérations que nous avons développées dans l'article précédent, et reconnaître que les premiers principes du calcul représentent les rapports les plus simples saisis immédiatement par l'esprit entre les objets naturels considérés uniquement au point de vue numérique. Cependant, comme nous avons dit que les axiomes et les définitions en général ne constituaient des vérités rigoureuses qu'à l'aide d'un artifice logique que légitimait l'expérience, il ne sera peut-être pas superflu de montrer en quoi consiste cet artifice pour les fondements de la science des nombres.

Il suffit pour cela de rappeler comment cette science envisage les objets naturels. Elle en néglige toutes les propriétés géométriques, mécaniques, physiques, chimiques, biologiques, etc. ; elle en écarte, par abstraction, la forme, la densité, la saveur, la couleur, la chaleur, la composition moléculaire, les phénomènes vitaux, et n'y considère qu'une propriété spéciale, celle de pluralité. Cet attribut, séparé de tous les autres, devient, par suite, la seule marque de différenciation entre les objets qui, ainsi dépouillés, ne sont plus, pour le mathématicien, que des *unités*, des parties susceptibles de se réunir en divers groupes. Il en résulte que, à ce point de vue, une chose, en tant qu'une, est toujours semblable à une autre, et qu'une collection d'un certain nombre de choses est

toujours égale à une collection d'un même nombre de choses : c'est-à-dire que l'unité est toujours identique à elle-même, et que deux nombres composés d'autant d'unités, l'un que l'autre, sont égaux.

Un objet naturel quelconque étant, de la sorte, réduit à l'état d'unité, un groupe d'objets à l'état d'une somme d'unités égales entre elles, et, par suite, l'égalité entre deux collections d'objets devenant une égalité entre deux nombres, les propositions premières de l'arithmétique se formulent de la manière suivante :

Des nombres égaux à un même nombre sont égaux entre eux.

Une collection d'unités est plus grande qu'une unité ou qu'un des groupes d'unités qui composent cette collection.

Une collection d'unités est égale à la somme des unités ou des groupes d'unités en lesquels cette collection peut être numériquement divisée.

Des nombres égaux ajoutés à des nombres égaux donnent des nombres égaux.

Une unité et deux unités font trois unités.

Ainsi transformés par l'abstraction, les axiomes deviennent des vérités numériques, et sont, par suite, soumis à l'obligation de satisfaire à l'hypothèse fondamentale de la science des nombres qui consiste, comme on le voit, à supposer que $1 = 1$, c'est-à-dire que les nombres sont des nombres d'unités égales.

Dans tous les cas naturels où cette supposition est légitime, ces lois mathématiques expriment avec rigueur la réalité phénoménale. Mais lorsque l'exactitude de l'hypothèse n'est qu'approximative, celle de l'axiome devient, aussi, plus ou moins approchée ; de telle sorte que la première de ces vérités sert de marque à la seconde, et que les conditions objectives sous lesquelles l'une subsiste, constituent les limites entre lesquelles l'autre peut être affirmée sans aucun élément hypothétique.

Lorsqu'une recherche concrète se borne uniquement à découvrir des propriétés numériques, c'est-à-dire lorsqu'on n'y considère les choses que comme des unités ou des groupes d'unités égales, on reste dans les limites de l'exactitude, et, par suite, les propositions des nombres s'appliquent rigoureusement aux objets de la recherche. C'est ce qui arrive, par exemple, dans les opérations de statistique. Pour déterminer la population d'un pays, on en envisage les habitants comme des unités égales entre elles, sans tenir aucun compte des inégalités de sexe, de taille, d'âge, d'éducation,

de moralité, de fortune, qui différencient réellement chaque individu de tous les autres.

Mais si l'on veut sortir de ces limites, et de l'égalité ou de l'inégalité du nombre inférer une égalité ou une inégalité sous quelqu'autre rapport, le calcul devient aussi hypothétique que la géométrie. Car, par le fait de cette inférence, on étend à un autre ordre de propriétés la supposition qui fait la base des opérations arithmétiques, à savoir que toutes les unités sont égales ; et cette extension est toujours illégitime, vu que, sous le nouveau rapport considéré, les unités ne sont jamais rigoureusement identiques. En effet, dans la nature, on ne rencontre pas plus de triangles, de cercles, d'ellipses parfaits, qu'on ne trouve de kilogrammes, de litres, de décamètres identiques entre eux ; et l'on est aussi éloigné de la vérité en affirmant que vingt kilogrammes réels ont un poids égal à celui de vingt autres kilogrammes réels qu'en prétendant trouver une égalité rigoureuse entre tous les rayons d'un cercle matériel quelconque.

En un mot, toutes les fois que l'on ne voudra considérer dans les objets que la pluralité seule, comme cela arrive dans le calcul abstrait, les propositions fondamentales des nombres seront exactement vraies. Lorsqu'il en sera autrement, elles se trouveront approximatives, et dans chaque cas un examen spécial deviendra nécessaire pour déterminer si l'approximation fournie est suffisante.

III

Du caractère de généralité des axiomes.

Il serait vraiment bien inutile d'appeler et de rappeler l'attention sur un point aussi élémentaire, si les prémisses de la science mathématique étaient présentées sous une forme précise qui ne permît aucune interprétation ambiguë. Malheureusement il en est autrement. Les termes en lesquels on formule ces principes fondamentaux, sont assez vagues pour se prêter à un travestissement métaphysique ; les mots y ont un sens général qui n'est pas suffisamment défini, et qui laisse en suspens l'esprit inexpérimenté, permettant à celui-ci de conclure de cette généralité d'expressions que rien dans la formule ne paraît limiter, à une généralité de propriétés que, pareillement, rien dans la nature ne viendrait conditionner. Pour mettre le lecteur en garde contre toute erreur à ce

sujet, il y a donc intérêt à bien caractériser la nature de la généralité des axiomes, et à signaler la confusion que peut faire naître l'emploi d'expressions plus ou moins équivoques.

Que signifient, en effet, ces phrases : « Le tout est plus grand que sa partie. » — « Le tout est égal à la somme des parties en lesquelles il peut être divisé. » — « Des quantités égales ajoutées à des quantités égales donnent des sommes égales ; » et qu'expriment au juste les mots *tout, parties, plus grand, quantités égales ?* Les mots, pas plus que les phrases, ne présentent une clarté suffisante. Ils sont entourés d'une obscurité que la métaphysique exploite à son profit, mais que la science dissipe dès qu'elle a besoin de faire appel aux propriétés réelles qui sont cachées sous ces affirmations quelque peu emphatiques.

Pour y parvenir, il lui suffit de préciser le sens des mots employés. S'agit-il de calcul, et ne veut-elle considérer dans les choses que les propriétés de nombre, le tout devient pour elle, comme nous l'avons montré, un groupe d'unités ; les parties du tout, des unités ou des collections d'unités constitutives du groupe ; la division du tout en ses parties, la simple décomposition numérique de la totalité d'unités considérée ; enfin les quantités égales, des collections composées d'autant d'unités l'une que l'autre. S'agit-il de la géométrie, et ne prétend-elle considérer dans les objets que la propriété d'étendue, alors elle définit l'égalité géométrique, comme elle a défini l'égalité numérique. Le tout, dans ce cas, est une ligne, une surface ou un volume géométrique ; les parties du tout sont les portions de ligne, de surface, de volume, en lesquelles on peut géométriquement diviser les lignes, les surfaces, les volumes ; enfin les quantités égales sont des figures géométriques qui, appliquées l'une sur l'autre, coïncident exactement en tous leurs points.

Les axiomes précédents deviennent ainsi nets et précis. Mais il faut remarquer que, pour gagner cette précision, ils sont forcés d'abandonner une partie de leur généralité, et de limiter leurs affirmations à un ordre déterminé de propriétés naturelles. Nous l'avons déjà fait voir plus haut, et nous avons constaté qu'ils ne pouvaient s'appliquer au calcul qu'en se pliant à l'hypothèse qui domine toute cette partie de la mathématique. Observons de même ici qu'ils ne peuvent s'introduire dans la géométrie qu'en empruntant à cette science le caractère de contingence qui y est inhérent. En effet, ils affirment alors des propriétés relatives aux figures géométriques ; et ces propriétés, comme nous l'avons indiqué, sont

toujours plus ou moins approximatives par rapport aux objets naturels. Il est impossible de rencontrer dans le domaine concret des figures réelles qui coïncident exactement dans toutes leurs parties ; il est également impossible de réaliser dans les arts la division géométrique qui s'effectue à l'aide de points sans dimensions, de lignes sans largeur, de plans sans épaisseur, sans qu'aucune opération mécanique intervienne jamais. Étendues aux propriétés géométriques, les propositions considérées deviennent donc de véritables propositions géométriques qui ont toute la rigueur de la géométrie, mais qui, comme les théorèmes de cette science, ne sont valables, dans chaque application, qu'après examen.

En mécanique, les phénomènes sont encore assez susceptibles d'évaluation précise pour permettre de bien définir l'égalité. Aussi ces relations générales d'égalité et d'inégalité impliquées dans les axiomes peuvent-elles encore recevoir là une interprétation assez rigoureuse. On reconnait comme égales des forces qui communiquent à un même corps la même vitesse suivant la même direction. Ceci admis, on peut dire avec exactitude que des forces égales ajoutées à des forces égales donnent des forces égales, que deux forces égales à une troisième sont égales entre elles. Ces propositions sont d'un usage fréquent en statique et en dynamique ; mais elles ne sont valables par rapport à la réalité phénoménale qu'autant que vaut l'hypothèse de l'égalité des forces, hypothèse plus ou moins approchée de la vérité, mais jamais conforme aux faits, vu qu'on ne peut trouver deux moteurs quelconques susceptibles de communiquer à un même corps la même vitesse suivant la même direction.

Lorsqu'enfin les propriétés envisagées sont assez complexes pour ne pas nous permettre d'y saisir des rapports d'égalité simples, susceptibles d'une traduction précise, les mots *tout, parties, quantités égales*, etc., restent vagues ; les phrases qui les contiennent ne représentent plus rien de défini, et ne sont alors que des propositions vaines, dénuées de toute signification scientifique. On peut s'en convaincre en essayant, par exemple, de les appliquer aux propriétés biologiques ou sociologiques.

Ainsi les axiomes fondamentaux des nombres sont des lois naturelles dont la vérité est: à la fois, générale et limitée : générale, parce que ces lois embrassent l'ensemble des choses sans exception; limitée, parce que, dans l'ensemble des propriétés immanentes aux choses, elles ne se rapportent qu'à une seule de ces pro-

priétés, la propriété numérique. Ces deux caractères sont importants à signaler. Ils spécifient une proposition scientifique, et la distinguent d'une proposition métaphysique. L'une émane de l'observation, est une généralisation expérimentale, et par suite ne s'applique qu'à un certain ordre de phénomènes ; l'autre émane de l' ntelligence, refuse le contrôle de la réalité, et par suite se trouve dégagée de toute condition objective. La première, féconde dans le domaine que lui impose son origine concrète, devient un levier puissant qui accroît le savoir de l'humanité ; la deuxième, stérile dans la carrière transcendantale que lui ouvre son origine abstraite, ne peut servir de base qu'à un pur exercice logique.

IV

Conclusion.

Nous arrêterons ici la discussion générale à laquelle nous avons soumis les premiers principes de la science mathématique. Nous croyons ce que nous avons dit suffisant pour bien caractériser l'origine et la nature de ces principes.

Ni les propriétés que ceux-ci affirment, ni les êtres auxquels ils rapportent ces propriétés ne sont des créations de l'esprit, des formes nécessaires de l'entendement. Les êtres (nombres et types géométriques) représentent bien des objets réels ; les propriétés (axiomes et définitions) s'appliquent bien à ces objets. Seulement, ces êtres représentent les objets naturels pour ainsi dire simplifiés, c'est-à-dire envisagés uniquement sous un certain attribut qui leur est commun, celui de pluralité et d'étendue ; et les propriétés énoncées sont celles que cette simplification rend manifestes. Les objets ainsi dépouillés, ou plutôt supposés dépouillés, de tous leurs attributs, sauf un, constituent des espèces et des genres abstraits; les propriétés que nous reconnaissons dans ces genres abstraits sont les propriétés abstraites des objets naturels. En un mot, pour découvrir les lois de la pluralité et de l'étendue, nous isolons, par abstraction, ces attributs ; nous les séparons de tous ceux avec lesquels ils coexistent réellement dans les choses ; nous négligeons ces derniers, et nous supposons que les objets ne possèdent, en fin de compte, que la pluralité et l'étendue.

Ce procédé que permettent et la constitution de notre esprit et la constitution du monde, n'est, à vrai dire, qu'un artifice employé

pour la commodité de notre investigation. Grâce à lui, nous parvenons à trouver quelles sont les propriétés que présenteraient les objets s'ils ne possédaient que les attributs de nombre et d'étendue. Or, tous les objets ayant ces deux attributs, les propriétés découvertes se trouvent, à ce titre, constituer des vérités générales et objectives. Mais, tous les objets ayant en outre, chacun, des attributs physiques, chimiques et quelquefois même biologiques et sociologiques, cette complexité d'attributs engagés les uns dans les autres, altère nécessairement les effets sensibles des lois mathématiques, et empêche celles-ci de devenir explicites. A ce titre, les propriétés découvertes ne constituent que des vérités approximatives dont la vérification *absolue* est impossible. Elles représentent ce qui se passerait si le phénomène naturel était simple; mais le phénomène naturel est toujours composé, puisqu'il résulte du jeu combiné des propriétés numériques, géométriques, mécaniques, physiques, etc. Aussi n'ont-elles, relativement aux cas naturels, qu'une exactitude approchée. Expression fidèle de la réalité *abstraite*, elles ne sont qu'une traduction plus ou moins parfaite de la réalité *concrète*.

Que l'on examine maintenant, successivement, les sciences abstraites dont l'ensemble représente tout ce qu'il est donné à l'homme de connaître du monde, et que l'on compare, au point de vue subjectif, les lois générales et les conceptions abstraites de ces diverses sciences avec les axiomes et les conceptions abstraites des mathématiques ; on reconnaîtra que, dans toutes ces sciences, un même procédé logique est toujours mis en œuvre. Toujours l'abstraction consiste à négliger dans les objets certaines propriétés, afin de rendre plus apparent le jeu de celles que l'on veut étudier. Toujours les lois simples que cette omission permet de constater expriment rigoureusement ce qui se passerait si les propriétés négligées pouvaient ne pas se manifester. Toujours, enfin, ces dernières propriétés révèlent leur présence dans les corps et leur mode d'action spécial par certains effets déterminés, qui modifient plus ou moins les effets des premières propriétés, et donnent lieu à un phénomème résultant, dont les lois simples primitivement constatées ne sont plus qu'une représentation approximative.

La nature de cet article ne nous autorise pas à nous étendre sur ce sujet, et nous sortirions des bornes de notre travail si nous entreprenions de montrer, dans chaque département de la philosophie naturelle, le rôle que joue l'abstraction, et les résultats qu'elle

y produit. Le caractère des lois de la nature, la formation des divers concepts scientifiques, la manière dont on envisage, dans chaque science, les objets naturels, sont des questions qui demandent un examen spécial, et qui, du reste, ici ne sont pas en cause. Supposant le lecteur familiarisé avec la philosophie positive, nous avons voulu simplement lui signaler, en quelques mots, l'analogie qui existe, d'une part entre les êtres abstraits de la mathématique (nombre et figures géométriques) et les divers conceptions abstraites des autres sciences, de l'autre entre les axiomes et les lois naturelles. Pour saisir cette analogie, il lui suffira de considérer ce que sont par rapport aux objets naturels et aux phénomènes complexes qu'ils nous présentent les différents types conçus en mécanique, en physique, en chimie, etc., et les diverses lois simples et générales qui sont attribuées à chacun de ces types. Il reconnaîtra que le caractère commun à toutes ces lois et à tous ces types est justement celui que nous avons montré appartenir au nombre, aux figures géométriques et aux axiomes. Il en conclura alors que les mathématiques n'ont pas une origine particulière, différente de celle des autres connaissances humaines, mais qu'elles subissent la condition générale imposée à toutes les sciences, condition qui consiste à prendre pour point de départ le monde extérieur, et à arriver par des méthodes inductives plus ou moins délicates à découvrir les propriétés générales de la nature. Seulement les propriétés à découvrir en mathématique sont si simples et si universelles, que l'induction s'y réduit à la pure intuition. L'observation la plus immédiate fournit, sans hésitation, des principes assez généraux pour embrasser tous les faits numériques et géométriques. Aussi la difficulté se réduit-elle, dans cette science, à trouver les nombreuses conséquences qui découlent de ces principes, et à établir des chaînons de vérités intermédiaires qui permettent de faire rentrer sous chacune des propositions inductives les innombrables cas particuliers qui n'y sont pas ostensiblement contenus. Cette recherche essentiellement déductive est, à proprement parler, le seul objet de la mathématique qui, si l'on en excepte les lois expérimentales formulées dans les axiomes et les définitions, ne contient pas autre chose que des résultats de la déduction.

En créant la sociologie et en liant toutes les sciences entre elles par autant d'anneaux que maintiennent attachés l'un à l'autre les nécessités des choses et les nécessités de l'intelligence, sans

qu'il soit désormais possible de les désunir ou d'en intervertir l'ordre, Auguste Comte a fondé la philosophie positive, et a rendu manifestes l'homogénéité et la connexité de tous les éléments qui en composent la trame. Montrer, après lui, les liens intimes qui rattachent les sciences entre elles, les analogies qui les rapprochent, les différences qui les séparent, est véritablement une tâche sans mérite. Néanmoins, lorsqu'on les rencontre, il est toujours utile de noter les grandes concordances qui existent entre toutes les parties du système scientifique. Ces points de vue généraux, par la comparaison qu'ils suscitent, projettent sur chaque question spéciale une lumière favorable qui écarte tout nuage, et dessine nettement les contours de la vérité. Ici, nous avons invoqué cette lumière pour ne laisser planer au-dessus de notre discussion aucune obscurité, et pour bien accuser notre manière de voir.

Nous rangeons les axiomes dans la catégorie des lois générales de la physique, de la chimie, de la biologie, etc., dont l'objectivité et la valeur scientifique sont bien définies. Ce classement achève de préciser notre pensée, et indique avec clarté comment nous comprenons la nature, l'origine concrète et la signification abstraite des prémisses de la mathématique.

G. Noel.

PHÉNOMÈNES DU DRAME MODERNE

> Nos facultés de représentation et d'expression sont nécessairement subordonnées à nos fonctions de conception et de combinaison. Cette loi statique est immuable et n'a jamais souffert d'altération réelle. A. Comte.

Paris est incontestablement le centre du monde théâtral. L'originalité s'y manifeste sous toutes les formes et n'y tarit pas. Cette ville exerce une influence manifeste sur diverses scènes européennes, et on peut dire sans exagération que le théâtre en Europe ne se nourrit que des produits de la dramaturgie parisienne. En Angleterre, par exemple, il se pratique un plagiat incessant et scandaleux du répertoire français; chez les Allemands, malgré les efforts de Lessing qui, il y a cent ans, prêchait la nécessité de s'émanciper de l'influence française et de créer le drame populaire, la littérature scénique ne resta pas moins une fleur artificielle de la culture allemande. Un des éminents critiques modernes de l'Allemagne, M. Hermann Hättner dit très-explicitement que son pays n'a pas encore élaboré de comédie sociale. Les drames idéalistes des nouveaux dramaturges allemands sont imbus jusqu'à présent des tendances de ce qu'on appelle *Sturm und Drang Periode;* quant aux pièces qui contiennent une reproduction plus ou moins réaliste de la vie moderne, elles se ressentent presque toutes de l'influence française. Cette suprématie de la France,

comme centre dramatique, tout en facilitant l'étude du drame moderne, rend intéressante l'analyse des phénomènes du théâtre français, et il importe beaucoup d'en apprécier le mérite devant les idées progressives de notre siècle, en tant que ces idées peuvent se manifester dans la production scénique.

Sans doute les faits du théâtre paraissent bien petits, si on les compare aux grands phénomènes sociaux qui absorbent actuellement l'attention des penseurs; ils ont pourtant aussi leur importance, car toutes les manifestations dans l'ordre social se lient entre elles. Personne ne niera que le théâtre, qui attire journellement des dizaines de milliers de spectateurs, n'exerce une influence considérable sur la masse ; personne ne niera non plus que l'art dramatique ne soit, à un moment donné, le produit de son temps; il faut donc le prendre tel qu'il est, avec ses défauts et ses petitesses, pour juger si cette influence est salutaire, et dans quel sens l'esprit du siècle peut et doit l'améliorer.

Je ne veux étudier dans cet article que les principaux éléments philosophiques et esthétiques du drame, sans même effleurer les détails qui portent un caractère technique.

I

Dans la critique générale de l'art, la question de la perfection absolue a été traitée et résolue, jusqu'ici, par les métaphysiciens arbitrairement. L'analyse rationnelle et la méthode positive ne peuvent admettre l'absolu, érigé en principe au moyen d'une dialectique purement subjective. Il n'en est pas moins vrai qu'il existe des chefs-d'œuvre ayant conservé leur autorité à travers les siècles. Leur renommée, fondée sur la sympathie et l'admiration des masses, est ratifiée par l'approbation des connaisseurs et des spécialistes. Une certaine hiérarchie empirique, dans le genre de celle que M. Taine vient de nous exposer, pourrait être un corollaire de cette considération. Tout le monde est d'accord sur la supériorité de la sculpture grecque et de la peinture italienne de la Renaissance ; tout le monde dit que l'art plastique n'est pas allé plus loin depuis. A ces deux époques de reproduction, nous voyons en effet le dernier terme du beau que peut atteindre le corps humain sous le pinceau ou le ciseau de l'artiste. Par conséquent, la sculpture antique et les œuvres des grands Italiens doivent occuper le plus

haut degré de la hiérarchie. Sous ce rapport, les esthéticiens qui voudraient systématiser l'art suivant la méthode de M. Taine ne s'écarteraient pas encore de la vérité empirique. L'art plastique doit être la reproduction du corps dans toute sa beauté, et le corps sans nul doute fut l'objet d'un culte enthousiaste dans la Grèce et l'Italie de la Renaissance. Mais peut-on de même assigner à certaines productions de la sphère poétique un degré dans la hiérarchie, tel qu'il soit permis de dire : Voici le type suprême de la création poétique, et l'humanité ne pourra jamais rien faire de plus caractérisé et de plus sublime? M. Taine ne recule pas devant la difficulté de traiter la poésie de la même façon que l'art plastique. On sait que dans sa systématisation il procède des caractères moins importants aux caractères plus essentiels, mesurant cette importance par sa primordialité. Or, il doit naturellement s'arrêter aux conceptions les plus élémentaires, les plus générales de l'âme humaine.

Il y a dans ce système plus de logique que de vérité. La reproduction du corps atteint une certaine limite qui ne peut être dépassée, fait que la statuaire antique et la peinture italienne ont démontré à l'évidence; mais, si la poésie exprime dans ses plus hautes productions l'ensemble des tendances intellectuelles et morales d'une époque ou d'une race entière, il ne s'ensuit nullement que les œuvres poétiques regardées par M. Taine comme les plus importantes et les plus générales concentrent en elles les plus hauts éléments de l'esprit humain. Admettons même que l'*Iliade*, les *Psaumes de David*, l'*Imitation de Jésus-Christ* manifestent d'une manière éclatante non seulement tous les principaux caractères des époques séparées dans l'évolution de telle ou telle nation, mais aussi des éléments internationaux; il n'en résulte nullement que des productions pareilles présentent la grande généralisation poétique. Dans le domaine de la poésie, qui comprend tout l'ensemble de la vie intellectuelle et morale de l'humanité, on ne peut guère poser comme limite une période déterminée du développement historique. L'élaboration scientifique de l'histoire contredit d'une manière directe une pareille appréciation. Elle ne permet guère de placer au sommet de la hiérarchie poétique même les plus sublimes productions des deux premières phases. Il ne serait pas difficile de prouver positivement que la production poétique de la troisième phase dans laquelle nous sommes entrés, doit par cela même être au-dessus des œuvres du moyen-âge et de

la culture antique. Il n'y a aucune raison plausible de déclarer *Faust* inférieur à l'*Odyssée* ou aux poëmes religieux des Indiens. Si l'on m'objectait que dans l'*Odyssée* et l'*Iliade* et dans d'autres œuvres primitives, il y a plus de force plastique et de couleurs vivantes, je répondrais que l'objet essentiel de la poésie n'est nullement la forme, le corps, mais l'homme moral et intérieur pris individuellement ou collectivement. Cette particularité de la poésie se trouve aussi dans la sphère de la reproduction musicale où aucune limite n'est admissible pour le perfectionnement mélodique ou harmonique.

II

Ce corollaire était nécessaire à établir, pour ôter tout crédit aux tendances esthétiques vers la rénovation du drame moderne par l'esprit de la tragédie grecque, du théâtre shakspearien ou de l'élégante dramaturgie de Racine. Tous les appels de cette espèce adressés à l'œuvre poétique des deux phases précédentes n'ont aucune valeur aux yeux de la philosophie positive. Non-seulement nous ne devons pas imiter Eschyle, Shakspeare et Racine, mais nous ne devrions même pas, à proprement parler, les introduire dans le régime actuel de notre répertoire. Le public qui occupe la salle du théâtre moderne a besoin d'autres idées, d'autres impulsions intellectuelles et esthétiques.

Des trois types du drame auquel l'humanité a survécu, le type shakspearien se rapproche encore plus de notre époque, et il y a beaucoup de critiques de théâtre qui voudraient que l'influence de Shakspeare ne cessât de se manifester dans l'évolution du nouveau drame. Leurs désirs se réalisent en partie, et au préjudice du développement spontané de l'art moderne. En Allemagne, le culte de Shakspeare est généralement répandu. On donne ses pièces avec toutes les finesses imaginables de l'érudition germanique, comblant ainsi le vide du répertoire original ; en Russie, il est de même goûté ; en Angleterre, on le donne beaucoup moins, et avec une très-grande infériorité d'exécution relativement à l'Allemagne.

Ce fait montre en partie l'inaptitude du répertoire shakspearien à satisfaire les besoins du public anglais, puisque, même dans le pays natal du poëte, on préfère les traductions et les reproductions des drames français, qui, malgré leurs défauts de con-

ception et de forme, contiennent plus de sujets propres à intéresser la société moderne. Shakspeare eut sur le théâtre français beaucoup moins d'influence que sur le reste de l'Europe civilisée. La poésie dramatique correspondante à la révolution de Juillet est en quelque sorte éclairée d'un reflet de l'esprit shakspearien; mais, en réalité, ce reflet n'est que l'expression de certaines tendances sociales et morales qui dominaient la véritable révolution littéraire et artistique. La France a très-bien fait de ne pas s'être entichée de ce dilettantisme ultra-shakspearien, de s'être livrée à sa propre initiative, et d'avoir rejeté les sujets romantiques qui ne satisfaisaient pas à ses besoins intellectuels. Il ne faut pas reprocher au théâtre français son indifférence pour Shakspeare. Il n'est pas très-difficile non plus de démontrer que l'œuvre de Shakspeare, prise même comme modèle, ne peut guère servir les intérêts de la dramaturgie contemporaine, que l'on considère les œuvres purement imaginatives du grand poëte anglais ou ses chroniques dramatisées. Cette opinion peut certes scandaliser les adorateurs de Shakspeare; ils diront peut-être qu'elle est insolente et paradoxale; mais, dans la critique, on ne doit pas s'effaroucher des préjugés invétérés, il faut préparer la voie à une saine analyse en s'adressant à la raison et non à l'enthousiasme.

Les pièces shakspeariennes dans lesquelles l'histoire ne se mêle que peu ou point à la fiction, présentent incontestablement des productions brillantes et pleines de génie; mais l'œuvre du grand poëte anglais n'avait d'autre but que d'émouvoir les instincts et l'imagination naïve du public du XVIe siècle, et nous trouvons chez lui, avant tout, un monde de manifestations poétiques du tempérament anglo-saxon. En tant que nécessaire pour la création des types, l'élément shakspearien est entré dans le drame moderne qui n'est, après tout, que le produit du travail de toutes les époques précédentes.

Le réalisme des types, le relief des détails sont devenus maintenant des lieux communs, adressés par tout critique à un auteur qui voudrait jouer un rôle dans l'évolution du nouveau théâtre. Mais n'oublions pas que la vigueur, la richesse et l'originalité du tempérament, que nous voyons dans le drame shakspearien, sont assujettis à une certaine conception morale ou philosophique présentant dans toutes les œuvres de Shakspeare un mélange de motifs qu'on ne pourrait guère réduire à une seule idée prédominante. Les admirateurs les plus enthousiastes de Shakspeare —

les Allemands — ont mieux que n'importe qui prouvé la vérité de ce fait par leurs interminables commentaires. Le comédien consciencieux qui, pour créer l'image d'Hamlet, voudrait se rendre compte des opinions émises par les critiques, perdrait courage et renoncerait à sa tâche. M. Ulrici dit une chose, M. Gervinus une autre, M. Kreissig une autre encore. La majorité des commentateurs allemands regardent le prince Hamlet comme le type du sublime héroïsme, mais il y en a qui voient en lui un raisonneur égoïste, faiseur de phrases, sceptique, impuissant. D'où vient cette divergence bizarre? N'a-t-elle pas sa raison d'être dans le manque d'unité de la conception philosophique du personnage d'Hamlet? Le plus haut degré du travail intellectuel de Shakspeare, dont le produit est son héros lugubre, s'est borné à un mélange d'idées scolastiques et religieuses avec le scepticisme qui n'était pas encore parvenu à un système bien prononcé. Il serait impossible de trouver dans Hamlet un caractère complet. Les scènes empreintes d'élan poétique, le réalisme splendide des détails, tout l'appareil qui sert de cadre à l'image du prince de Danemark ne remplit pas les conditions nécessaires pour la création d'un type rigoureusement individualisé. Ceci, d'ailleurs, n'est que naturel. Shakspeare, malgré son génie, n'a pu créer ses œuvres d'un seul jet, parce que la couleur générale de son drame fougueux évoquait à chaque instant la nécessité des épisodes introduits sans motif raisonné, remplis de trivialité ou même de grossièreté et n'ayant, la plupart du temps, aucune raison d'être. Contrairement à cela, l'œuvre scénique moderne, sans parler de ses autres exigences, demande des conceptions tout à fait déterminées, qu'il s'agisse de l'ordre social ou de l'ordre intellectuel et moral. Il faut que les idées du poëte se manifestent par des types véritablement concrets.

Quant aux chroniques de Shakspeare, elles présentent encore moins des sujets d'imitation pour l'art moderne. Malheureusement elles ont produit en Allemagne, en Russie et en France un genre faux de spectacles. Leurs imitateurs oublient qu'elles portent un caractère manifestement épique. A l'époque de leur création, jouées sur des théâtres populaires, comme représentations des faits historiques les plus célèbres ou les plus récents, elles ne demandaient aucune mise en scène, aussi les lieux d'actions changeaient-ils à chaque instant. L'idée de la pièce ne se développait pas autour d'un événement central, et dans une progression néces-

saire pour constituer une œuvre scénique. L'imitation effrénée de Shakspeare engendra dans la littérature allemande toute une série de pièces portant cette forme défectueuse de chronique. Ces productions ne sont autre chose que des annales écourtées dans l'ensemble, surchargées de détails archéologiques et d'innombrables personnages accessoires. Tout cela se déroule devant les yeux du spectateur comme un conte long et incohérent, ne présentant ni intérêt, ni mouvement. Même sous le rapport de la mise en scène, les chroniques ne sont qu'un anachronisme, exigeant de la part du public, habitué à la construction des pièces modernes, des concessions qui répugnent au bon goût et à la vraisemblance.

III

La question que nous venons de soulever mène à cet autre problème : Quelle est la conception dramatique qui correspond le mieux à l'idée du théâtre ? Sont-ce les sujets historiques ou bien les sujets pris dans la vie moderne ? Sans aucun doute, il serait absurde de réglementer arbitrairement la production littéraire et d'interdire tel ou tel genre de répertoire, mais il est raisonnable et même indispensable de déterminer le genre d'œuvres scéniques qui se trouve le plus conforme aux exigences de l'art, dans une période donnée.

J'ai dit déjà que le drame historique qui revêt la forme naïve et primitive de la chronique shakspearienne, ne peut guère donner naissance qu'à des divertissements populaires ; tandis que les prétentions du drame historique des auteurs modernes sont tout autres et peuvent se formuler ainsi : reproduire les épisodes les plus saillants de l'évolution humaine dans une action poétique, avec une parfaite exactitude.

Il est incontestable que la science doit désormais avoir une influence immédiate sur l'art, lui donner l'impulsion vivifiante et procurer à l'artiste les matériaux nécessaires. Cette corrélation a existé de tout temps, sinon à l'état de principe philosophique, au moins comme nécessité réelle. L'ensemble d'idées, la réunion de toutes les branches des connaissances humaines, en un mot, ce qu'on appelle vulgairement « les lumières » d'une époque déterminée, se sont toujours manifestées par un développement correspondant de l'art. Parmi les arts créateurs, c'est à la poésie qu'appartient, avant tout, la prérogative d'être dans la plus ample

harmonie avec les idées philosophiques et le savoir positif d'un certain moment; l'histoire littéraire n'est que la constatation perpétuelle de ce fait.

Le drame historique a donc dû nécessairement éprouver le même sort. Nul auteur, si grand qu'ait été son génie, n'a pu avoir une originalité complète, s'affranchir entièrement des idées qui l'entouraient. Il a dû suivre toujours, ou les traditions populaires, ou les résultats des connaissances acquises.

Prenons encore une fois l'exemple des chroniques shakspeariennes. La science historique n'existait pas à cette époque. Shakspeare puisait les récits des événements et les descriptions des personnages dans les annales naïves ou les légendes populaires; aussi n'y a-t-il, dans ses tableaux, ni mérite scientifique, ni portée philosophique; sa verve créatrice jette çà et là ses étincelles; des images saillantes et poétiques brillent dans les détails, mais le poëte a dû suivre, sans même s'en rendre compte, les motifs que lui avait fournis la tradition.

Dans la littérature allemande, régénérée vers la fin du XVIIIe siècle, malgré l'imitation de la forme shakspearienne, ni Gœthe, ni Schiller ne purent s'émanciper de la pression exercée sur eux par les idées en crédit auprès de leurs contemporains. Schiller était lui-même philosophe et historien, et il l'est resté au plus haut degré dans son Théâtre. *Don Carlos*, *Guillaume Tell*, *Marie Stuart*, *Wallenstein*, nous montrent, d'une manière irrécusable, la corrélation entre la philosophie, le savoir et la production artistique. Elle est aussi apparente dans les œuvres de la génération postérieure, dans les pièces de Hebbel, Grillparzer, Brachvogel, Mugge, etc.

Lorsqu'une époque déterminée ou un personnage illustre ont été l'objet des recherches consécutives de plusieurs érudits, la fluctuation de leurs idées, la divergence des résultats auxquels ils sont parvenus se refléteront toujours dans les reproductions poétiques de cette époque ou de ce personnage. L'histoire n'a été étudiée qu'à un point de vue métaphysique, elle ne s'est faite science que dans ses linéaments généraux, nullement dans les détails, et, jusqu'à ce que les recherches positives fournissent les éléments propres au drame, les pièces historiques resteront des ébauches pleines d'anachronismes et de fausses conjectures. Leurs auteurs continueront à donner aux héros les idées de notre époque et à répéter les hypothèses plus ou moins vraisemblables des écrivains

modernes. La forme la plus acceptable d'un drame *quasi historique* serait à mon avis celle où la création des caractères appartiendrait franchement à l'initiative du poëte. Quant aux détails nécessaires à l'exposition du sujet, il les puiserait dans les récits et les traditions, ou bien dans les monographies, sans toutefois adopter la forme défectueuse de chronique.

L'art a la faculté de manifester les caractères les plus importants de l'époque ; c'est pourquoi, indépendamment des considérations qui résultent de l'analyse philosophique du drame historique, il faut assigner à la reproduction des époques antérieures une place de beaucoup inférieure à celle que doivent occuper les œuvres qui ont pour sujet les idées, les tendances et les sentiments de notre temps. Il n'y a d'exception à ce principe, que quand le poëte donne à ses personnages quasi-historiques le coloris frappant de sa propre individualité, quand il enveloppe ses pièces des caractères les plus marquants de son époque. Telles sont les plus sublimes productions de Shakspeare, *Macbeth*, *Hamlet*, le *Roi Lear*, qui, malgré leur physionomie demi-historique, dérivent entièrement de la fantaisie du poëte. Pleines d'anachronismes, n'appartenant à aucune époque déterminée, elles donnent l'idée la plus satisfaisante et la plus exacte du siècle qui les a vues naître, de la conception du monde et de la morale qui prédominaient alors en Angleterre.

Tout cela montre bien que la prétention des dramaturges modernes à la reproduction exacte et parfaite de leurs personnages historiques restera toujours une présomption puérile. La poésie emploie d'autres procédés que l'archéologie. Jamais une œuvre artistique ne pourra contenir, sans préjudicier à sa propre nature, tous les détails que l'érudition exige pour éclaircir une question. A la vérité, dans les époques les plus brillantes de l'art plastique, les sujets des tableaux et des sculptures n'étaient nullement choisis dans les événements contemporains, et roulaient presque exclusivement sur des images mythologiques ou bibliques ; mais on ne doit pas oublier d'abord que ces tableaux et ces statues, malgré leurs sujets, manifestent les caractères essentiels de leurs époques et puis que l'art plastique possède, même dans la reproduction de l'histoire, un avantage notable sur la poésie dramatique : il dépeint seulement des moments concrets, sous forme d'images matérielles. Le corps reste le même, dans ses traits principaux, durant toute la série des siècles ; quant aux décors (costumes, armures, etc.), ils ne demandent pas de profondes recherches

scientifiques et philosophiques, pouvant être reproduits d'après les pièces authentiques que l'archéologie a conservées. Le mérite d'un tableau ne tient pas à l'exactitude de la scène, à la profondeur de la conception *littéraire*, mais bien à la beauté et à la vigueur de la forme, à l'expression qui manifeste le caractère principal de l'époque ou de l'individualité de l'artiste,

Nous sommes arrivés ainsi à la nécessité d'admettre que l'impulsion principale du drame moderne doit provenir des idées prédominantes de l'époque, c'est-à-dire, de celles qui contribuent plus que toutes les autres à l'émancipation de l'intelligence, à la direction du sentiment vers les principes d'une morale indépendante et à la réglementation de la volonté appliquée aux buts réalisables et non imaginaires.

Il est incontestable que la production poétique doit contenir les idées les plus progressives; les appareils de l'œuvre elle-même doivent de leur côté agir sur les spectateurs ou les lecteurs immédiatement, directement, sans commentaires, sans ces efforts que fait quelquefois l'auteur pour expliquer l'idée mère de son œuvre. En d'autres termes, l'auteur doit créer des types réels par excellence, des types que la vie nous présente d'une manière saillante. L'idée de son œuvre sera d'autant plus claire pour la masse que ses personnages porteront le cachet d'une indubitable véracité. Mais il ne s'en suit pas que l'auteur doive prendre chaque fois les types les plus banals, les plus communs pour personnifier son idée. Le talent de l'auteur se manifeste justement dans l'habileté à combiner les nuances des différents caractères et à créer ainsi un type nouveau et original. Il peut y avoir là deux cas : ou bien le type, créé par l'auteur, produira un effet immédiat sur la masse du public, sera compris et entrera dans l'entendement général; ou bien ce type sera méconnu de la masse et ne sera apprécié que d'une minorité. Dans l'un et l'autre cas, si l'auteur a su concentrer dans son personnage des traits réels, son problème est résolu; la différence ne portera que sur le degré de popularité de l'œuvre.

Il faut rigoureusement distinguer entre la nouveauté d'un type et son excentricité. Lorsque l'auteur voit que certaines idées rénovatrices ont déjà leurs expressions dans des personnages réels, que l'avenir appartient à ces idées, il est dans son droit en créant un motif social ou intellectuel sous la forme d'un caractère individuel; ce sera une création saine et conséquente, quoique devançant l'entendement de la masse. Les types exceptionnels et excen-

triques, les caractères de hasard sont ceux qui d'un côté ne s'assimilent pas les traits généraux, propres aux personnages les plus saillants de l'époque, et d'un autre côté servent d'enveloppe aux idées et aux tendances qui ne joueront aucun rôle important dans l'évolution d'une époque, d'une nationalité ou d'une race tout entière.

IV

Descendons maintenant de ces considérations abstraites aux phénomènes concrets du drame moderne. La France et plus spécialement Paris étant devenus les centres du mouvement intellectuel en Europe, il est tout naturel que l'on trouve dans le nouveau théâtre français un lien étroit entre les productions scéniques et le progrès des idées sociales et morales.

La conception politique et sociale de la vie que la France a élaborée depuis sa grande révolution, est le résultat de la lutte que se sont livrée les idées émancipatrices et rationnelles aux prises avec les principes conservateurs et métaphysiques. Le centre de cette période, la révolution de Juillet, nous présente la création artificielle de l'éclectisme. Les éléments spiritualistes et bourgeois l'emportant sur les tendances des esprits avancés et s'emparant de la métaphysique officielle, étendirent leur nuance demi-idéaliste, demi-cléricale sur les productions littéraires et par suite sur le drame. Dans la conception des œuvres dramatiques de cette époque on retrouve deux notes principales : une protestation romantique qui vise à la reproduction des passions personnelles et des excentricités fantaisistes (dont les œuvres principales sont *Hernani* de V. Hugo et *Antony* d'A. Dumas), et le juste milieu d'une morale demi-catholique, demi-éclectique, avec son point d'honneur, son devoir de convention, ses entités du vrai, du beau et du bien, dans les limites de la suffisance et de l'héroïsme bourgeois. Le répertoire de Scribe montre tous ces éléments. Le romantisme fantaisiste et la morale bourgeoise sont restés solidaires jusqu'au second empire, se complétant l'un l'autre et se rendant de mutuels services ; la comédie du Gymnase empruntait ses effets scéniques au mélodrame du boulevard. Le mélodrame prenait à la comédie son chauvinisme, une petite dose de reproduction photographique de la société, les phrases sur le devoir, le beau et le bien, et l'élément raisonneur.

Depuis, l'esprit plus scrutateur du nouveau réalisme, le mouve-

ment émancipateur de l'intelligence et de la morale individuelle et collective, se sont tellement prononcés qu'après avoir pénétré dans la sphère de la science, du journalisme, du roman, ce mouvement arriva au théâtre. Quel était le fondement de tout ce monde bourgeois que Scribe a transplanté sur la scène française? Des vertus domestiques. Tout se meut autour du mariage bourgeois. En dehors de ce programme aucune pièce sérieuse et morale n'a pu être conçue. L'auteur permettait quelquefois à ses personnages de s'écarter un peu de cette base matrimoniale, mais il les ramenait bien vite, vers la fin de la pièce, au culte des principes éclectiques. L'esprit nouveau attaque précisément cette pierre angulaire de la comédie bourgeoise; une analyse implacable commence à détruire les entités usées. Alexandre Dumas fils, dans sa galerie de femmes égarées, démontre à l'évidence la formation d'une nouvelle classe dont l'influence sur la morale personnelle et collective l'emporte sur l'élément bourgeois. A la place du ton doucereux des pièces de Scribe, arrive le réalisme sans fard, décomposant chimiquement les éléments de l'amalgame domestique. La protestation, cachée sous les tableaux réalistes de la vie privée, éclata pour la première fois au nom d'une morale plus large, au nom de la nécessité d'accorder à chaque phénomène social la place qui lui est due. C'est à ce degré de lutte avec l'idéal éclectique et bourgeois que le théâtre moderne s'est arrêté.

Tout ce qui agit présentement avec une certaine initiative dans la sphère dramatique, se groupe autour du théâtre réaliste de Dumas fils. Il est le représentant par excellence de la dramaturgie de ces dernières quinze années. Les talents plus ou moins brillants de Barrière, d'Augier et de Sardou ont fait une analyse partielle des différents côtés de la banalité domestique et sociale, mais le premier rang du mouvement rénovateur continue à appartenir à l'auteur de *la Dame au Camélias*. Sous ce rapport, Ponsard n'était même pas pour lui un rival sérieux, malgré l'éclat dont ses premières œuvres ont été entourées. L'auteur de *Lucrèce* suggéra une polémique purement littéraire qui n'a rien de commun avec le principal mouvement intellectuel de la France. Ponsard n'est pas même resté fidèle à la tradition classique, travaillant des sujets révolutionnaires qui s'élevaient au-dessus de ses aptitudes, ce que démontrent incontestablement sa *Charlotte Corday* et son *Lion amoureux*.

On a dit souvent que l'on ne trouvait dans tout le théâtre de

M. Dumas qu'un seul type : celui de *la Dame au Camélias*, sous différentes formes. Ceci n'est point exact. Choisissant pour thème de son œuvre l'agent primordial de la décomposition domestique, il a dû effleurer, presque dans chaque pièce, le sujet du demi-monde; mais il n'y a qu'à rappeler *le Fils naturel* pour montrer que M. Dumas ne s'est pas tenu exclusivement au type de la femme déchue. Jusqu'à l'année passée, dans aucune de ses pièces, M. Dumas n'a énoncé ouvertement et solennellement ses principes, dans aucune il n'a exposé ses théories morales. Il a fait sa profession de foi dans *les Idées de Madame Aubray*. Je ne dirai pas que ce personnage soit de pure invention, M. Dumas est trop observateur pour créer des figures fantastiques; mais, après avoir groupé dans le caractère de Mme Aubray les tendances d'émancipation intellectuelle et morale qu'on aperçoit parmi les femmes les plus intelligentes d'une certaine classe de la société, l'auteur a ajouté, de son for intérieur, le coloris et l'unité de la doctrine qu'elle professe. On peut donc, sans commettre d'indiscrétion, envisager les idées de l'héroïne comme étant celles de l'auteur. La critique acquiert ainsi le droit de discuter ses idées philosophiques et de lui demander compte de sa conception des choses et des hommes.

Il est incontestable que la morale de M. Dumas fils est au-dessus du niveau des principes professés par la masse de ses spectateurs, et chacune de ses pièces a été, à un moment donné, une véritable audace scénique. Les faits ont démontré qu'une analyse franche du théâtre de Dumas, même dans une chaire de conférencier, scandalisait le public bourgeois. Mais, avec tout cela, est-il vrai que les œuvres de M. Dumas soient en harmonie avec la philosophie moderne? En écartant les considérations secondaires, qu'y trouvons-nous? Une demi-douzaine d'idées portant le caractère révolutionnaire et attaquant les infirmités de la morale bourgeoise. M. Dumas méprise profondément le mariage français, si éminemment froid et commercial; il proteste contre l'intolérance à l'égard des femmes déchues, il se révolte contre les arrêts mondains, il réclame des améliorations dans les rapports qui existent entre les membres de la famille, il veut voir les principes d'amitié et de tolérance entre les pères et les fils, il oppose enfin l'idéal du travail, de la simplicité et de l'indépendance, à l'idéal de l'oisiveté et de la vanité que nous présente la société moderne.

Ce sont là des choses excellentes en elles-mêmes. On n'en peut nier la portée progressive; on ne peut pas ne pas convenir que

de telles idées personnifiées dans les productions scéniques, sont capables d'exercer sur la masse une influence émancipatrice; mais, par malheur, toutes ces idées peuvent dériver de philosophies très-différentes. Toutes les doctrines métaphysiques prêchent aussi la pureté du mariage, les principes d'amour et de confiance mutuelle, l'honnêteté de tous nos actes, la tolérance envers les faiblesses et les déchéances de nos prochains. Il faut donc savoir au nom de quoi proteste l'auteur : est-ce au nom de la vieille morale ou bien au nom d'idées nouvelles, issues d'une conception philosophique supérieure au niveau intellectuel et moral de la masse?

M. Dumas répond à cette question dans une lettre qu'il a adressée à propos des *Idées de Madame Aubray*, au rédacteur d'un journal catholique. Dans cette lettre, il manifeste le désir de réconcilier le théâtre avec l'Eglise comme on réconcilie un fils coupable avec sa mère.

Ce désir est d'autant plus déplacé qu'il se nomme lui-même un chrétien *du dehors*, qu'il est par conséquent dans les idées chrétiennes sans être dans le dogme catholique. Si sa profession de foi est sincère, et je n'ai aucun droit d'en douter, M. Dumas est doublement inconséquent. Un éclectisme pareil à celui qui ressort de la profession de foi de M. Dumas, démontre ou une timidité de conception fort regrettable, ou une légèreté de vues philosophiques dont les œuvres ultérieures du dramaturge devront nécessairement se ressentir. Être un chrétien du dehors comme se dépeint M. Dumas, c'est être probablement déiste; mais tous les déistes ne sont nullement solidaires avec la morale catholique. Le déisme n'est qu'une formule générale qui enveloppe une quantité presqu'innombrable de philosophies différentes. J'ajoute que le théâtre ne sent aucun besoin d'être réconcilié avec l'Église, que l'art de même que la science ont depuis longtemps hautement proclamé leur indépendance et ne peuvent, sans perdre leur dignité et leur caractère propre, faire des avances au monde catholique. La lettre de M. Dumas démontre clairement que son initiative philosophique ne va pas au-delà de certaines tendances équivoques de libéralisme. Un homme qui n'admet pas la rigoureuse nécessité et l'autorité suprême des principes indépendants de toute théologie et de toute métaphysique, ne peut guère devenir au XIXe siècle le véritable promoteur d'un mouvement progressiste.

Il est vrai qu'un auteur dramatique est forcé de prendre en considération la masse de ses spectateurs; il aspire au succès, il ne

peut par conséquent irriter son public par des sorties trop hardies; il est vrai aussi que M. Dumas est suffisamment audacieux à l'égard de la majorité, mais il n'aurait rien perdu de sa popularité, si, tout en continuant son œuvre réaliste, et en sapant les fondements d'une morale mondaine, bourgeoise et conventionnelle, il marchait en même temps dans la voie saine du développement philosophique, s'il asseyait les idées humanitaires de ses héros sur des principes positifs, et non sur ces entités spiritualistes qui se trouvent en contradiction flagrante avec la méthode à postériori que nous voyons dans tout son travail d'observateur.

Ce que je viens de dire des œuvres de Dumas fils est susceptible d'une application plus large encore aux autres auteurs modernes de l'école réaliste : Emile Augier, Barrière, Sardou. Chacun d'eux a mis beaucoup d'esprit et de talent dans l'analyse de la société française, chacun d'eux a protesté, de son point de vue, contre les banalités de la vie réelle. M. Augier a presque métamorphosé la comédie en un pamphlet politique dans son *Fils de Giboyer*. Barrière a réuni toutes les turpitudes, toute la lie de la vie bourgeoise dans ses *Faux bons hommes*. Sardou est allé plus loin encore dans la peinture des types gangrénés de la futilité parisienne, mais en faisant de la photographie et non de la peinture. Les œuvres de ces écrivains ont sans doute un mérite relatif au point de vue scénique, mais elles ont certainement moins d'éléments rénovateurs que le théâtre de M. Dumas. Les comédies d'Augier et de Sardou sont toujours composées de deux moitiés mal ajustées : dans la première une galerie de portraits satiriques, dans la seconde un dénoûment sentimental, etc.; c'est précisément dans ce dénoûment sentimental que se démasque l'inconséquence philosophique de l'auteur.

Toujours des croquis satiriques pleins de verve et de vérité, et toujours pour terminer des phrases creuses que les héros de ces pièces crient à tue-tête, affirmant les principes « éternels » du vrai, du beau et du bien, et masquant ainsi le vide de la conception philosophique; mais le public, qui veut qu'on lui confectionne au quatrième acte le tableau du repentir pour que sa conscience de spectateur soit soulagée, ne peut pourtant pas échapper à l'influence des idées progressives de l'œuvre, qui se trouvent dans la partie négative, tandis que le succès est dans la partie conventionnelle.

Parmi les hommes qui viennent après ceux dont nous venons

de parler, M. Mallefille, dans sa dernière comédie qui a obtenu un si grand succès, nous présente un scepticisme mesquin qui ne correspond à aucune des tendances de notre évolution intellectuelle, car le scepticisme philosophique a fait son temps, et ses résultats sont déjà assimilés par l'organisme social. Dans l'acception sociale et pratique, il ne caractérise nullement l'époque où nous vivons ; car, si elle détruit encore les restes du passé, elle prépare surtout l'édifice de l'avenir, dans toutes les sphères, dans la philosophie comme dans la science et l'industrie.

Mais où donc est la jeunesse ? demande-t-on de tous côtés. Pourquoi ne participe-t-elle pas au mouvement dramatique ? Pourquoi ne fait-elle pas valoir ses nouveaux principes de moralité individuelle et sociale ? Il n'est pas très-difficile de répondre catégoriquement à cette question. A part certaines entraves purement physiques qui s'apposent à l'apparition de jeunes talents, il y a dans la disposition philosophique même de la jeune génération le germe de l'impuissance littéraire dont elle est temporairement affectée. Cette génération a une tendance vers une analyse positive, et un enthousiasme sincère pour le réalisme et les vérités scientifiques ; mais, pour elle, la philosophie n'a pas encore pris une direction déterminée. Le matérialisme allemand, habillé de la science moderne, entretient dans l'esprit de la majorité des jeunes gens l'inconséquence des idées, c'est-à-dire une anarchie intellectuelle, utile et nécessaire comme état transitoire, mais incapable de donner la vie aux œuvres organiques. Il ne s'est pas encore établi de centre philosophique autour duquel la nouvelle génération puisse se grouper. La philosophie officielle se meurt au milieu d'une indifférence générale ; les boîtes à phrases creuses de la Sorbonne ont depuis longtemps perdu toute influence sur le développement intellectuel et esthétique ; les foyers scientifiques — les écoles spéciales — d'où sort l'esprit régénérateur du savoir positif et du réalisme, ne peuvent introduire la jeunesse que dans la sphère des recherches concrètes. La science spéciale élabore tous les matériaux, mais ne présente pas l'ensemble de la conception positive nécessaire pour la nouvelle œuvre artistique. Il n'y a pas d'unité philosophique ; il ne pourra donc pas surgir d'unité esthétique tant que toutes les forces de la nouvelle génération ne se grouperont pas autour d'un système qui embrasse la nature et la société. Mais l'esprit scientifique et réaliste dont la jeunesse est imbue, ne peut être satisfait des productions scéniques écrites sous l'influence de l'i-

déalisme impuissant et de l'éclectisme doucereux, même quand l'auteur est un jeune homme qui a pris la peine de mettre dans son œuvre une certaine dose d'originalité dans la donnée fondamentale de la pièce et un certain nombre de caractères sympathiques, comme l'a fait M. Berton dans son *Didier*.

V

A tout ce qui précède, je dois ajouter encore cette question : quels sont les phénomènes secondaires mais immédiats dans la sphère intellectuelle et sociale qui influent et devront influer ultérieurement sur le progrès du drame?

L'entrave extérieure à l'émancipation philosophique des dramaturges est la censure gouvernementale. J'ai étudié son influence sur diverses scènes européennes, et certes je ne nierai pas que l'oppression de la liberté intellectuelle, quelle qu'en soit la forme, produit une action délétère sur l'art, comme sur tout le reste. Mais on ne peut pas lui attribuer *exclusivement* l'infériorité du niveau philosophique, dans le répertoire moderne. Je constate qu'en France la censure est beaucoup plus libérale qu'en Angleterre. Les dimensions de cet article ne me permettent pas d'énoncer ici les faits, concernant l'histoire et l'organisation de la censure dramatique anglaise, qui prouvent que, dans ce pays classique de liberté, l'arbitraire individuel du lord Chambellan régit le répertoire d'une manière absolue. Dans la section du *Livre Bleu* de 1866, parmi les travaux préparatoires pour la réorganisation théâtrale, on peut voir, dans la liste des œuvres prohibées par la censure, des pièces qu'on a très-bien pu donner à Paris. Notamment, l'année 1860 porte parmi les pièces refusées pour le théâtre St-James's : *le Demi-Monde*, *la seconde Jeunesse*, et *le Père prodigue*. Il est vrai que l'état du répertoire anglais est en même temps très-triste; mais il y a à cela d'autres causes plus organiques : Le développement intellectuel insuffisant des gens de lettres anglais; le puritanisme de la classe nobiliaire, dans laquelle on trouve une indifférence traditionnelle pour le théâtre; et la fécondité des dramaturges français, qui donnent aux fournisseurs des théâtres de Londres un matériel tout prêt. De même, en France, nous l'avons vu, ce n'est pas seulement la censure, malgré son arbitraire et son esprit de conservation outré, qui a

produit les côtés négatifs des phénomènes dramatiques que j'ai analysés.

Il résulte du lien nécessaire qui existe entre la conception du monde et l'œuvre artistique, une corrélation organique de la littérature avec la critique. Les critiques qui s'occupent spécialement du théâtre, sont les juges qui déterminent le mérite des pièces et qui ne contribuent pas peu à leur succès. Or, ce que j'ai dit de l'absence dans la nouvelle génération française d'un centre intellectuel, est applicable en entier aux rapports existant entre l'œuvre des coryphées scéniques que nous avons et le travail de leurs censeurs littéraires.

La critique dramatique n'est malheureusement qu'un amalgame de formules purement littéraires, sans aucune portée philosophique. La majorité des « lundistes » sont des chroniqueurs possédant quelquefois une grande érudition, mais manquant absolument d'une méthode sévère et rigoureuse, n'ayant pas un ensemble de principes scientifiques, sociaux et esthétiques. Leur philosophie ne s'élève pas au-dessus du niveau philosophique des dramaturges; c'est pourquoi ils ne peuvent leur donner d'impulsion salutaire. Le contrôle qu'ils exercent est d'un caractère purement extérieur, par conséquent leur travail contribue fort peu au triomphe de ce principe de l'art nouveau, que les résultats du savoir et de l'entendement philosophique régissent l'œuvre artistique.

De la masse des critiques de théâtre, il s'est détaché dans ces derniers temps un homme de talent. Ni en Allemagne, où le métaphysicien Rotscher est encore considéré comme une autorité sans appel, ni en Angleterre, où les chroniqueurs de théâtre ne font que des réclames et de maigres comptes-rendus dans lesquels toute l'appréciation se réduit au goût personnel et au bon sens, il n'y a de critique qui analyse les phénomènes du drame moderne avec l'esprit, le tact, la vivacité et l'amour pour l'art de M. Francisque Sarcey. Il cherche toujours à mettre le théâtre dans un lien moral et social avec la réalité. Le réalisme des comédies de M. Dumas fils a trouvé en lui un défenseur et un commentateur ardent. Il ne perd jamais de vue les motifs sérieux du progrès intellectuel et social, lors même qu'il analyse les produits les plus chétifs, les plus malsains de l'industrie dramatique parisienne. Les hommes du métier lui reprochent ordinairement de ne pas avoir fait de théâtre. Ce reproche a une certaine valeur relativement aux questions spéciales de l'art scénique. La critique du jeu des comé-

diens, les observations techniques ont certes besoin d'un travail personnel et préparatoire. Les acteurs se plaignent de la majorité de leurs censeurs, qui traitent leur jeu sur un ton d'autorité, tout en ignorant les procédés les plus élémentaires de déclamation et de langue mimique. Aussi M. Sarcey ne s'occupe-t-il pas beaucoup de l'interprétation.

Quoi qu'il en soit, sa critique est importante relativement à toutes les questions qui touchent au caractère du répertoire. On a raison de s'étonner de ce que M. Sarcey, malgré le côté sérieux et progressif de son œuvre, ne jouisse pas auprès de la jeunesse d'une grande sympathie. C'est un de ces faits qu'il est difficile d'expliquer, car il est incontestable que M. Sarcey travaille dans la voie de l'émancipation intellectuelle, morale et sociale; seulement sa critique est empreinte d'un certain indifférentisme et pèche aussi par l'absence d'une méthode positive et déterminée. Je ne lui reprocherai pas de ne pas se mettre au service d'un système métaphysique quelconque, car plus une critique est libre, plus son travail a de valeur. Mais cela ne l'exempte pas de la nécessité et du devoir de soumettre à une analyse exacte les phénomènes esthétiques, en usant d'une méthode positive et rationnelle. Le réalisme de M. Sarcey porte un caractère un peu mixte; il prend ses preuves, ses exemples, ses inductions où bon lui semble; et, comme la méthode esthétique de Taine, que l'on retrouve en partie dans les articles de M. Sarcey, ses procédés commencent par des parallèles avec des faits exacts et peuvent aboutir à des conclusions panthéistiques.

La critique se plaint que l'art exploite les bas instincts du public et lui reproche la banalité de son répertoire. L'art répond qu'il n'a pas le choix, qu'il ne peut retourner vers les types anciens qui ne nous touchent plus que comme souvenirs d'époques disparues, et qu'on doit lui savoir gré de photographier ce qui se passe présentement dans la maison et dans la rue. A tous deux, la philosophie positive indique un idéal dont l'évolution commence à tracer les linéaments, et qui ne peut émaner du présent et l'embellir qu'autant qu'on y fait entrer quelque chose de l'avenir. C'est la meilleure poétique dans les temps de transition.

PIERRE BOBORYKINE.

VARIABILITÉ DES ÊTRES ORGANISÉS

Les formes organisées sont-elles immuables comme des cristaux vivants? Sont-elles perpétuellement muables suivant des lois progressives inhérentes à leur organisation, suivant aussi la nature changeante des milieux au sein desquels elles vivent, de l'atmosphère qui les imbibe, des éléments qu'elles empruntent incessamment au monde extérieur et qui séjournent un temps dans la trame de leurs tissus? Grosse question d'histoire naturelle générale, sur laquelle on a écrit, sur laquelle on écrira bien des volumes ; c'est qu'elle touche à toute une nichée de préjugés, de solutions hâtives ou intéressées, de dogmes même dont certains remontent jusqu'à l'âge d'or édénique; c'est aussi qu'elle comporte des solutions diverses suivant la méthode employée, suivant l'étendue plus ou moins grande du rayon et du champ de la vision distincte intellectuelle chez chacun.

Pour quiconque est, par exemple, attaché, sincèrement ou non, à la tradition biblique, le doute n'est pas possible; c'est instantanément que les formes organiques ont surgi à l'existence; leur mort sera subite comme leur naissance, et la *création* actuelle n'est, comme l'avait d'abord cru Linnée, qu'une image agrandie et quelque peu ternie du paradis terrestre. Les formes organisées sont donc immuables.

Chez ceux-là mêmes qui cultivent la science indépendamment de toute considération religieuse, qui l'aiment pour elle-même, la question de la pérennité ou de la muabilité des formes organisées sera résolue en sens inverse par les spécialistes et les hommes

enclins à généraliser. Les premiers s'appuieront uniquement sur un petit nombre de faits, observés le plus souvent sur un petit nombre d'espèces, pendant la courte durée de leur vie, et, n'ayant pas vu, de leurs yeux vu, les plantes de leurs jardins ou les chevaux de quelques écuries se transformer complètement d'une espèce en une autre, ils seront portés à conclure à la permanence plus ou moins absolue des types, non-seulement des types spécifiques, mais même des races, peut-être des variétés; car le nombre et l'importance des particularités observées grandissent naturellement à mesure que se rétrécit le champ de l'observation.

Ce n'est pas que la besogne accomplie par ces minutieux observateurs doive être dédaignée. Il n'est certes pas inutile en histoire naturelle que les faits de détail soient attentivement et scrupuleusement constatés, pesés, jaugés. Mais, tout en ayant besoin d'un catalogue bien fait, la science est plus qu'un catalogue ; elle vit d'inductions tout autant que de faits concrets : et vouloir l'en sevrer, c'est vouloir son étiolement et sa mort.

Or, l'induction conduit à des vérités d'autant plus générales, d'autant plus importantes, que la base sur laquelle elle repose est plus large. Aussi, quand il s'agira de résoudre les grands problèmes de l'histoire naturelle, l'opinion d'un Lamarck, d'un Geoffroy Saint-Hilaire, d'un Darwin, etc., aura autrement de poids que celle de tel botaniste qui, la loupe à l'œil, après des années de labeur, a réussi à subdiviser en cent cinquante espèces immuables les deux genres *rubus*.

Or, il nous paraît que la question de la mutabilité des formes organiques est susceptible aujourd'hui d'une solution générale, si l'on veut demander des arguments et des preuves à toutes les branches principales de l'histoire naturelle, et noter les traits importants du monde organique dans le temps et dans l'espace.

I

L'opinion de la fixité absolue des formes organisées a dû naître tout naturellement dans l'esprit humain alors qu'aucune idée de hiérarchie, de classification du monde vivant, n'avait encore été conçue. Quoi de commun à première vue entre l'homme, l'oiseau, l'insecte, le mollusque? Les très-grosses différences seules sont d'abord perçues. On distingue, par exemple, l'animal du végétal.

Alors que la science se fait, des divisions presque aussi grossières ont cours encore, et des botanistes célèbres, Ray, Tournefort, n'hésitent pas à partager le règne végétal en herbes et arbres. Les nuances échappant complétement à la vue, l'idée du graduel passage des formes les plus simples aux formes les plus complexes ne saurait naître.

Mais une fois la disposition sériaire constatée au moins dans ses grands traits, que cette série soit conçue comme une ligne simple, ou comme un groupe de lignes parallèles, ou comme un arbre, une série rameuse, suivant l'expression de Lamarck, on est naturellement porté à se demander si tous ces types vivants, reliés par une gradation plus ou bien moins nuancée, ne sont point issus par filiation les uns des autres. Comment, en effet, rendre raison des similitudes souvent si frappantes entre les espèces, les genres, même les classes bien naturellement déterminées, dans l'hypothèse d'une apparition capricieuse, sans ordre et sans lien, des diverses formes vivantes? Ce n'est là qu'un *à priori*, mais l'*à priori* n'est pas toujours à dédaigner, quand il peut supporter le contrôle de l'observation analytique, et ici il en reçoit une singulière confirmation.

Que nous apprend en effet l'observation patiente du règne ou de l'empire organique? C'est que tous les êtres vivants sont constitués par une agrégation d'éléments histologiques plus ou moins nettement limités, mais au sein desquels s'opère incessamment le double mouvement d'assimilation et de désassimilation qui constitue la vie, chez l'infusoire aussi bien que chez l'homme. Tout au bas de l'échelle organique, nous trouvons des êtres dont le seul caractère est d'être vivants, des êtres que Carus proposait de laisser hors des cadres, sous le nom de protoorganismes, n'osant pas plus les baptiser du nom de végétaux que de celui d'animaux. Si de ces êtres infimes nous montons graduellement vers les êtres complexes, nous voyons peu à peu, lentement, les organes divers se modeler, se succéder, se spécialiser de plus en plus, et cela surtout est frappant dans le règne animal, le plus scientifiquement classé, peut-être par cela même qu'il est le plus complexe, peut-être aussi parce que les botanistes classificateurs n'ont pas encore réussi à subordonner par ordre d'importance les caractères de leurs divisions et subdivisions.

Quoi qu'il en soit, et en restant dans le règne animal, ce qui suffit à notre raisonnement, nous trouvons d'abord l'embranchement

des zoophytes ou rayonnés, comprenant des êtres très-dissemblables par la forme, par l'organisation. Les uns individuellement libres, d'autres réunis en communauté, ayant parfois un système digestif commun. Chez quelques-uns, il y a des rudiments de système nerveux; chez la plupart, les éléments histologiques sont assez mal délimités. Pas d'organes spéciaux pour la respiration; la confusion la plus grande dans les procédés de reproduction. Ils n'ont guère d'autres caractères que de ne pouvoir rentrer dans les groupes supérieurs et d'être des organismes très-imparfaits.

Plus haut, nous trouvons les annelés et les mollusques chez qui les tissus et les organes se spécialisent, surtout à l'avantage de la vie de relation chez les annelés, spécialement au bénéfice de la vie nutritive chez les mollusques. Des rudiments de système osseux apparaissent même chez les céphalopodes et les rapprochent des vertébrés inférieurs, des poissons cartilagineux. A partir de cet échelon jusqu'au plus élevé des primates, la gradation est tellement marquée, on voit si bien de nouveaux caractères s'ajouter successivement sur un plan primordial commun à tout l'embranchement, que l'on ne peut nier ici un ordre vraiment naturel. Les traits transitoires, les traits d'union organiques abondent.

La mâchoire supérieure des poissons plectognathes se soude au crâne ou s'engrène avec lui, comme chez les vertébrés hiérarchiquement plus élevés. Entre le cœur biloculaire des poissons et le cœur des mammifères se place le cœur à trois loges des chéloniens, etc.; la coalescence des ganglions nerveux centraux s'effectue graduellement du poisson au mammifère; citons enfin les marsupiaux, les monotrèmes qui, par l'imperfection des centres nerveux, l'absence de placenta, le cloaque, relient les mammifères aux vertébrés inférieurs.

C'est donc bien sur des faits que s'est fondé Lamarck, en écrivant : « que tous les organes spéciaux se simplifient progressivement de classe en classe, s'altèrent, s'appauvrissent et s'atténuent peu à peu en descendant l'échelle zoologique, qu'ils perdent leur concentration locale, s'ils sont de première importance, et qu'ils finissent par s'anéantir complètement et définitivement avant d'avoir atteint l'extrémité opposée de la chaîne » (*Philosophie zoologique*, t. I, p. 131-132).

Notons bien que, pour ce grand naturaliste, la série n'était uni-

que et linéaire que pour les masses principales autour desquelles les espèces disséminées formaient des ramifications.

II

Si maintenant, laissant le règne organique actuel, nous fouillons les couches de l'écorce terrestre; si, embrassant d'un coup d'œil général l'ensemble des espèces fossiles, nous demandons à la paléontologie quel est l'âge relatif des types organisés; là encore, en dépit d'innombrables lacunes que comblent peu à peu les découvertes nouvelles, nous verrons dans l'ensemble la loi de développement progressif recevoir une confirmation nouvelle.

L'énorme rhizopode du Canada (*Eozoon Canadense*), gélatineux, sarcodique, au dernier degré de l'échelle animale, se montre même dans les terrains métamorphiques anciens, longtemps, bien longtemps avant l'apparition des mollusques, jadis considérés comme les aînés du monde organique. Puis la paléontologie nous montre à l'étage silurien, presque simultanément, car elle n'a pu encore renouer les anneaux de la chaîne, des polypiers, des annélides, des mollusques surtout, quelques crustacés, quelques poissons placoïdes; puis apparaissent les reptiles (étage devonien); plus tardivement encore les oiseaux (terrains triasiques) et, seulement dans les terrains tertiaires, les plus parfaits des vertèbrés, les mammifères; en dernier lieu les singes et l'homme.

Que les divers embranchements zoologiques n'aient pas toujours marché en progressant à travers la série des périodes géologiques; que les plus parfaits des mollusques, les céphalopodes, apparaissent en genres nombreux à l'étage silurien, etc., cela peut tenir en partie à un mouvement rétrograde frappant certaines formes, en partie à ce que tous les débris organiques ne se prêtent pas également bien à la conservation dans des milieux divers; cela tient certainement et par dessus tout à l'imperfection de la paléontologie, et ne saurait infirmer les grands faits d'importance capitale, que nous avons cités.

Ce que fait la paléontologie pour le monde organique tout entier, l'embryologie comparée le fait pour les espèces organiques contemporaines, mais avec une précision plus grande. Grâce à elle, nous assistons à la formation graduelle, aux métamorphoses, aux développements des subdivisions. Elle nous apprend que les

êtres organisés diffèrent d'autant moins que l'on remonte plus près de leur origine, que la presque totalité des espèces animales, par exemple, dérive d'une cellule ovulaire simple, contenant noyau, nucléole, et sensiblement identique dans tout le règne; que, tout au début de l'évolution, l'œuf qui donnera naissance à un taret ne diffère pas extrêmement de celui qui engendrera un homme.

Chez tous les animaux, l'œuf se segmente d'après un mode semblable; chez tous, il se forme un blastoderme. A partir de ce moment vertébrés et invertébrés se distinguent déjà, et c'est là, certes, une preuve que l'embranchement des vertébrés répond bien à une division naturelle. Chez tous les vertébrés, en effet, cellules et granulations intra-ovulaires s'accumulent en un point et dessinent une aire germinatrice où s'accuse la *ligne primitive* indiquant la place des centres nerveux céphaliques et rachidiens. Puis les classes de l'embranchement se spécialisent. Chez les mammifères, la paroi de la cellule ovulaire (membrane vitelline) s'entoure d'une sorte de blanc et semble se plisser pour donner naissance à des prolongements externes placentaires destinés à greffer l'embryon sur la mère, etc.

Décrire même grossièrement les phases embryologiques suivantes chez les mammifères, serait impossible, sans sortir de notre cadre; mais nous y restons, en nous bornant à remarquer que le développement embryonnaire du mammifère supérieur reproduit transitoirement un bon nombre de caractères organiques permanents chez les vertébrés inférieurs.

Nous pouvons noter, par exemple, que le cœur de l'embryon humain est d'abord à deux cavités seulement, comme chez les poissons, qu'un peu plus tard la circulation et la conformation cardiaques rappellent ce qui persiste chez les reptiles; qu'au second mois de la vie intra-utérine, l'*homo sapiens*, si porté plus tard à s'admirer comme un dieu, est orné d'une queue fortement développée, qui bientôt se résorbe, ainsi qu'il arrive chez les têtards. Si maintenant nous suivons l'évolution des appareils au sein desquels réside surtout la raison de la supériorité de l'homme sur le reste des êtres, c'est-à-dire des centres nerveux encéphaliques, nous les voyons chez l'homme passer successivement par des phases assez analogues à ce qui, chez les classes inférieures des vertébrés, est l'état définitif. Sans doute il n'y a point parité absolue, mais l'analogie est assez grande pour que Serres ait pu ré-

duire l'ensemble des évolutions cérébrales embryologiques, chez le mammifère supérieur, à quatre périodes formant série et rappelant successivement les lobes cérébraux des poissons, puis ceux des reptiles, puis les hémisphères des oiseaux, enfin les centres nerveux complexes des mammifères.

III

Le coup d'œil rapide que nous venons de jeter d'une part sur l'ensemble du monde organisé dans l'espace et dans le temps, d'autre part sur les périodes évolutives des espèces vivantes, nous permet déjà de formuler quelques propositions générales très-importantes, incontestables ; car l'hypothèse et l'induction n'y trouvent guère de place : ce sont de pures constatations de fait.

En effet, la taxinomie des règnes organiques, la paléontologie, l'embryologie nous disent unanimement que les diverses formes stables des êtres organisés ainsi que les phases transitoires par lesquelles passent les individus vivants, isolément considérés, peuvent également s'échelonner entre deux termes extrêmes.

A l'échelon le plus inférieur, au point de départ, nous trouvons soit une cellule simple, soit moins encore peut-être, une substance colloïde, sarcodique, amibique : à l'autre extrémité, au sommet de la série nous voyons des êtres très-complexes, formés histologiquement d'éléments, de tissus multiples et divers, constituant par leur groupement des organes affectés chacun à des fonctions spéciales.

En résumé, en bas, simplicité dans l'organisation, indécision dans la forme, confusion dans les fonctions ; en haut, complexité des tissus, spécialisation organique et physiologique. Les termes extrêmes étant reliés chez l'individu par une série ininterrompue de phases graduées, tandis que, dans l'ensemble du monde organisé, existent encore de nombreuses lacunes dont certaines sont à peu près comblées par la paléontologie. Néanmoins, même avec ces lacunes, assez de fragments importants de l'ensemble subsistent, par exemple l'embranchement si naturel des vertébrés, pour que l'on soit obligé d'admettre, à titre de loi générale, la gradation dans les formes et dans les êtres.

Il ne saurait être question dans un exposé sommaire de vérifier cette loi primordiale en retraçant la gradation ou la dégradation de tous les appareils organiques, de toutes les fonctions dans le

règne organique le mieux coordonné, le règne animal; mais il est indispensable d'examiner à ce point de vue une des fonctions les plus importantes, celle qui assure la durée du règne et a servi de base à toutes les définitions de l'espèce, la génération.

En prenant comme type supérieur les plus complets des vertébrés, les mammifères, pour terme inférieur les radiaires, les polypes, les infusoires les plus simples, on voit aussitôt que le mode de reproduction le plus parfait est la génération bisexuée avec accouplement, c'est-à-dire séparation des sexes sur des individus distincts. Dans les étages inférieurs l'embranchement vertébré, nous voyons la bisexualité persévérer, mais l'accouplement n'est plus nécessaire (reptiles, poissons). Si nous sortons de l'embranchement vertébré, des tendances à la confusion se montrent déjà, par exemple dans l'hermaphrodisme de certains mollusques, etc.

Au-dessous, nous constatons des tendances à la génération par bourgeonnement, dans les faits de reproduction ovipare sans concours mâle observés chez les abeilles par le curé Dzierzon, puis par J. Müller. Dans ce cas particulier de parthénogénèse *(Lucina sine concubitu)*, la génération solitaire ne donnant que des mâles, l'intervention d'un progéniteur de sexe masculin devient nécessaire pour la propagation indéfinie, d'autant plus qu'au bout de quelques pontes la faculté parthénogénétique s'éteint.

Mais des faits analogues ont été observés chez plusieurs lépidoptères et des femelles ont ainsi été produites :

M. Carlier a obtenu par parthénogénèse trois générations du *Liparis dispar*. La dernière ponte n'ayant donné que des mâles, mit fin à l'expérience.

En 1852, M. Leukart a constaté, *de visu*, la formation de vrais œufs, sans concours mâle, dans les ovaires du *Solenobia Lichenella*.

On sait, depuis les observations de Bonnet, que les pucerons peuvent donner ainsi, par génération solitaire, une série de générations à laquelle le froid de l'automne met un terme, en provoquant l'apparition de la bisexualité et la nécessité de la fécondation. Mais c'est là une pure affaire de température.

Dans une chambre chaude, Kyber a obtenu chez les pucerons des conceptions virginales, immaculées, et des générations vivipares pendant quatre ans. Le froid seul, en atténuant l'énergie reproductive, fait reparaître les sexes et l'oviparité.

Selon M. de Quatrefages, les pucerons virginalement enfantés proviendraient de petites masses granuleuses apparaissant, comme les œufs, dans l'ovaire, mais où l'on ne pourrait observer ni un vrai vitellus, ni une vraie vésicule germinative. Ce serait un simple bourgeonnement interne.

Descendons encore plus bas dans l'échelle des êtres, et nous trouvons la reproduction par bourgeonnement, par fissiparité; tantôt seule, comme chez beaucoup d'infusoires, tantôt associée chez le même être avec l'oviparité et la génération sexuée. Ainsi certains Planaires, certaines Naïs (annelés) se divisent spontanément en deux moitiés, dont chacune reproduit ainsi la tête ou la queue qui lui manque. Puis au bout de quelques générations apparaissent les sexes et l'oviparité. Chez certains annélides (Myrianes et Syllis), cinq à six individus naissent ainsi entre le premier et le dernier anneau du parent et restent reliés par un intestin commun.

Quelques espèces expulsent dans une même ponte des germes pouvant se développer seuls et d'autres qui ont besoin de fécondation.

L'hydre se reproduirait à la fois par bourgeonnement et par des œufs ciliés apparaissant en un point quelconque du corps.

Tout à fait sur la limite inférieure du règne animal, nous trouvons des infusoires, chez qui l'oviparité est problématique ou du moins très-exceptionnelle. Le procédé ordinaire est la division spontanée, et les prétendus organes reproducteurs observés par M. Balbiani, se divisent comme le reste de l'individu. Bien plus, Kolliker dit avoir observé le phénomène inverse, la conjugaison, la fusion de deux ou de plusieurs individus en un seul.

Examinons maintenant et toujours à grands traits, les produits de tous ces modes de génération.

Immédiatement nous remarquons une gradation analogue. En haut régularité, perfection; en bas des caractères inverses.

Chez les mammifères supérieurs, gestation placentaire, très-grande rapidité dans la succession des phases embryologiques, naissance d'un petit pourvu de tous ses organes, qui se développent simplement jusqu'à l'âge adulte.

Chez les mammifères marsupiaux, l'imperfection se montre déjà et la parturition prématurée devient la règle.

Chez les oiseaux, plus de placenta, de viviparité, mais à cela près le petit est complet comme celui des mammifères.

Dans la classe des reptiles nous voyons poindre, ce qui est la

règle chez beaucoup d'annelés, les métamorphoses. Ainsi chez les grenouilles, le jeune est pendant un temps un demi-embryon, sous la peau duquel est englobée une portion du vitellus aux dépens de laquelle il grandit; mais il grandit en se transformant. Tout le monde connaît les transformations du têtard, d'abord poisson, herbivore, à respiration branchiale, et devenant ensuite batracien, à respiration pulmonaire, carnivore ; ce, pendant que sa queue se résorbe et que ses quatre membres poussent à la manière des bras et des jambes chez l'embryon humain.

Certains poissons présentent aussi des métamorphoses (ammocœte, larve de la lamproie), mais ces transformations se succèdent bien plus complètes, chez les annelés, chez les myriapodes et les insectes, les insectes ailés surtout, où s'observent constamment les stases si connues de la larve, de la chrysalide et de l'adulte complet pourvu d'appareils reproducteurs.

Plus nous descendons, plus les phases du développement s'accusent, et nous arrivons à des formes intermédiaires pouvant se reproduire sans concours sexuel, à la production de générations multiples issues d'un œuf unique, à ce que M. de Quatrefages appelle *généagénèse*. Ces curieux phénomènes de *génération alternante* tout à fait exceptionnels chez les annelés supérieurs, où on ne les a encore observés que chez une espèce d'insecte (puceron) et une espèce de crustacé (daphné), deviennent très-communs chez les annelés inférieurs, chez les molluscoïdes et chez les radiées. Nous ne pouvons que signaler ici ces faits si curieux que M. Van Beneden a si bien décrits *(de la Perpétuation des espèces dans les rangs inférieurs du règne animal)*, notamment chez le distome parasite, dont l'œuf semblable à un infusoire cilié donne naissance à un étui progéniteur (sporocyste) vomissant des milliers d'enfants. Ceux-ci dévorent leur hôte et deviennent des espèces de têtards (cercaires) qui s'enkystent chez un nouvel hôte à l'état de chrysalides, lesquelles deviennent enfin distomes sexués et pondent des milliers d'œufs, généralement dans l'estomac d'un troisième hôte.

En résumé, relativement à la ressemblance directe qui existe entre parents et jeunes, relativement aussi à la rapidité des transformations, aux stases des métamorphoses, nous voyons la confusion, la disparité s'accuser d'autant plus que l'on examine des êtres plus inférieurs, et cette confusion s'observe très-accentuée, même entre les individus, les genres et espèces d'un même groupe.

Ces grandes données générales posées, nous pouvons maintenant aborder la question de l'espèce, peser et critiquer les définitions qui en ont été données, voir comment dans la pratique les naturalistes déterminent les espèces, s'il naît des espèces nouvelles, et enfin, groupant tous les faits, tous les arguments, décider quelle doctrine présente le plus de probabilité, celle de la mutabilité ou celle de la fixité des types organiques.

IV

Qui dit vie, dit mouvement incessant, perpétuel travail d'agrégation et de désagrégation dans la trame des organes, et par contrecoup modification plus ou moins visible des formes générales. Aussi la classification des êtres organisés est-elle difficile et toujours imparfaite. Les grands groupes, les divisions primaires se peuvent circonscrire assez facilement, car leur caractéristique repose sur les traits généraux de l'organisation, par exemple la présence ou l'absence d'un système nerveux, la présence ou l'absence d'une colonne vertébrale, faits fondamentaux supportant tous les caractères particuliers, comme le tronc d'un arbre en soutient les branches. Déjà cependant règne un certain arbitraire, car ces groupes eux-mêmes se touchent, s'engrènent, se pénètrent.

Veut-on subdiviser, descendre des embranchements aux classes, aux ordres, aux familles, aux genres, les coupes deviennent de moins en moins sûres, les nuances de plus en plus multiples, c'est que les caractéristiques sont de plus en plus secondaires.

Aussi voyons-nous la définition de l'espèce, formulée pour la première fois avec précision par Tournefort, se modifier sans cesse jusqu'à nos jours et, chose toute naturelle, devenir de Linnée à Is. G. Saint-Hilaire et à C. Vogt de moins en moins nette, à mesure que s'enrichit la science.

Pour Linnée, nul embarras, le monde organique se subdivise hiérarchiquement comme un royaume bien administré :

Classis, ordo, genus, species, varietas
Regnum, provincia, territorium, parœcia, pagus.

Les êtres vivants sont les descendants directs des habitants de l'Eden et des passagers de l'Arche, ni plus ni moins nombreux, et semblables à leurs ancêtres comme les épreuves d'une bonne gravure se ressemblent entre elles.

Même assurance chez Laurent de Jussieu, aux yeux de qui chaque

individu vivant représente intégralement toute l'espèce passée, présente et future.

Buffon, d'abord partisan de la fixité, finit par se rallier à l'idée de la variabilité, mais *limitée aux touches accessoires*. Lamarck, Geoffroy Saint-Hilaire, après avoir défendu d'abord la doctrine de la fixité des formes, proclament ensuite la variabilité illimitée. C'est en sens inverse que se modifia l'opinion de Cuvier, mais on sait que dans ces questions de doctrine qui touchent à tant de choses, ce grand naturaliste obéissait parfois à des mobiles extra-scientifiques.

Is. G. Saint-Hilaire n'admet plus la transmission permanente et régulière des formes spécifiques que conditionnellement : « L'espèce, dit-il, est une collection ou une suite d'individus caractérisés par un ensemble de traits distinctifs dont la transmission est régulière et indéfinie dans *l'ordre actuel des choses*. »

Pour Flourens, la ressemblance ou la dissemblance ne sont plus qu'accessoires, et le seul vrai caractère spécifique, c'est la fécondité continue : « L'espèce est la succession des individus qui se reproduisent et se perpétuent, et son caractère essentiel est la fécondité qui se perpétue, par opposition à celui du genre qui est la fécondité bornée. »

Ces deux dernières définitions n'excluent point la doctrine de la mutabilité des formes.

M. Vogt a voulu comprendre dans sa définition les générations alternantes : « L'espèce est, selon lui, la réunion de tous les individus qui tirent leur origine des mêmes parents et qui *redeviennent* par eux-mêmes ou par leurs descendants *semblables à leurs premiers ancêtres*. » Mauvaise définition, car elle comporte des sens divers. Que faut-il entendre par *mêmes parents, premiers ancêtres ?* La définition peut, au gré de chacun, ou s'appliquer à la famille naturelle seulement, ou trancher le problème des origines.

Multiplier indéfiniment les définitions de l'espèce, serait très-facile, car chaque naturaliste, trouvant incomplètes ou inexactes les définitions de ses devanciers, s'est cru obligé de donner la sienne, ce qui n'a pas peu contribué à obscurcir un problème naturellement peu clair.

Les quelques citations que nous venons de faire mettent suffisamment en relief les soi-disant critériums spécifiques, qui sont la fécondité, la reproduction indéfinie et la constante similitude des formes engendrées.

Chaque naturaliste est porté à accorder la prééminence à l'un ou à l'autre de ces deux caractères; mais tous deux sont indispensables, si l'on veut donner à la définition quelque peu de précision. Dans la pratique, le caractère de la similitude des formes a naturellement primé l'autre et servi à déterminer la plupart des 260,000 ou 280,000 espèces peuplant le globe. Comment, en effet, classer des êtres qui ne se ressemblent pas? Comment étudier suffisamment la fécondation, la reproduction de chacun des types actuels, en essayer l'hybridation? Quant aux types éteints, paléontologiques, il n'est pas évidemment d'autres caractères que ceux de la forme.

On a donc commencé par déterminer les espèces à peu près uniquement d'après des caractères tirés de la forme, de la couleur, de la taille; et, la population vivante du globe étant ainsi dénombrée tant bien que mal, on a soumis quelques types seulement à l'influence de milieux divers, de croisements hybrides, et, sur cette base si étroite, on a construit des dogmes scientifiques, magistralement formulés, qui sont devenus articles de foi. Or, que de différences dans la forme chez le même individu aux divers âges de sa vie, que de différences suivant les sexes, là où les sexes sont séparés! Ainsi le test du *Limnæus ovalis* passe successivement par cinq formes transitoires, et les quatre premières sont considérées comme spécifiques chez d'autres mollusques (Dumortier). Douze transitoires du genre vorticelle (insecte) avaient donné naissance à douze espèces et à six genres (Ehrenberg).

A quel moment de sa vie un être organisé peut-il être décrit comme typique? Chez les mammifères et tous les êtres haut gradés dans la classification, on peut choisir comme typique le milieu de la vie, l'âge adulte. Mais chez les animaux à métamorphoses la difficulté est grande. Certaines larves se reproduisent, certaines formes finales sont beaucoup moins parfaites que les formes dites larves. Ainsi la larve de la balane est libre, mobile, ressemblant à la larve de certains crustacés (cyclope, cypris); puis elle se fixe à un rocher, s'entoure d'un rempart calcaire, perd les organes de la locomotion, ceux de la vision, et cependant n'acquiert qu'alors des organes reproducteurs. (Voir M. de Quatrefages, *Métamorphoses*). Que faire des abeilles cirières, des fourmis ouvrières?

Ces différences sexuelles sont parfois énormes, surtout chez les articulés. Chez les insectes, les différences sexuelles des antennes ont fait maintes fois placer dans des espèces, et même dans des

genres différents, le mâle et la femelle. Il suffira de citer le ver luisant, femelle aptère, vermiforme, d'un coléoptère ailé : le cochleoctonus, plus de cent fois plus gros que son mâle, le drilus, dont il diffère tellement par la forme et les mœurs, que l'on en avait fait deux genres. Dans le groupe des Lernées, les mâles ne ressemblent plus en rien à leurs femelles qui sont plusieurs centaines de fois plus grosses. (Is. G. St-Hilaire, *Hist. nat. générale.*)

Dans une excellente monographie insérée dans le *Dictionnaire universel de l'Histoire naturelle* (Gérard, *de l'Espèce dans les corps organisés*, etc.), l'auteur, passant successivement en revue les divers groupes du règne animal et végétal, remarque, avec une grande justesse, combien sont accessoires la plupart des signes spécifiques, surtout dans les genres nombreux, bien naturels. Ce sont presque toujours ou des différences de taille, de coloration ou de minimes particularités moins importantes que celles dépendant de l'âge, du sexe, que les variations imputables à l'influence des milieux ou à des causes indéterminées encore. Nombre d'espèces de chats, d'écureuils, de rats, etc., ne se distinguent que par la taille, par des taches, des bandes, des hauteurs de jambes, des longueurs de queue différentes. « C'est, dit-il, une bonne fortune, quand on trouve pour caractériser les espèces, des feuilles nasales ou des formes bizarres de l'oreille, comme dans les cheiroptères ; un nombre variable de dents, comme dans les Tanrecs ; des différences dans la taille, comme dans les carnassiers digitigrades et les rongeurs ; des bandes en nombre variable comme dans les Tatous ; des cornes capricieusement contournées, comme dans les antilopes, les chèvres, etc.. Chez les oiseaux on en trouve peu qui présentent des différences fondées sur d'autres caractères que le système de coloration, une forme particulière de la queue et de légères modifications dans le bec ou la longueur des tarses. » Examinant rapidement toute la série, il constate que les caractères dits spécifiques sont d'autant moins importants et d'autant plus muables, que l'on approche des limites inférieures du règne ; que les caractères spécifiques des insectes, par exemple, sont la forme, la taille, la couleur, les différences que présentent les articles des antennes, les stries, les points dans les élytres, les cellules des hyménoptères et des diptères, la coupe des ailes des lépidoptères, les différences d'habitat, etc..

C'est peut-être encore pis dans le règne végétal où les caractères spécifiques se tirent de la nature ligneuse ou herbacée de la

tige, de son glabrisme ou de sa pubescence, de la forme, de la position des feuilles, de la présence ou de l'absence de leur pétiole, du mode d'inflorescence, du nombre et de la forme des sépales, des pétales, des étamines, de la forme du stigmate, de la forme de l'ovaire, de ses divisions, de l'aspect de la graine, etc.

Or l'influence des milieux, la domestication produisent chez les êtres organisés des modifications bien autrement importantes, et c'est le moment d'en dire quelques mots.

V

Ces écarts, ces variations dans la forme, tout à fait irrespectueuses pour les dogmes, on est bien obligé de les admettre. Mais on se tire d'affaire en distinguant par des noms divers des choses analogues ou identiques.

Les étiquettes variété, anomalie, monstruosité, sont destinées aux êtres organisés qui se différencient brusquement de leurs progéniteurs. Si, comme il arrive souvent, les différences se transmettent ensuite par la génération, la variété simple devient une variété constante ou une race. Or la seule différence réelle entre les races et les espèces anciennement cataloguées, c'est que l'on connaît la généalogie des unes, tandis qu'on ignore celle des autres.

Naturellement ces écarts dans la forme s'observent surtout chez les espèces animales ou végétales domestiquées, bénéficiant soit d'une culture, soit d'une alimentation, soit d'un climat que crée l'homme, soit de la protection qu'il leur donne contre des concurrents ou des ennemis naturels. Mais comme en définitive l'homme n'agit sur les autres êtres organisés que par des moyens naturels, température, aliments spéciaux, sélection, etc., on est parfaitement en droit de déduire des résultats qu'il obtient, les lois générales applicables à tous les êtres vivants.

Les variations les plus fréquentes s'observent naturellement chez les êtres les moins parfaits, les moins spécialisés, c'est dire qu'elles sont plus communes dans le règne végétal que dans le règne animal.

Un certain nombre de nos plantes domestiques ne se retrouvent pas à l'état sauvage, par exemple le froment qui même paraît incapable de vivre en se reproduisant indéfiniment, quand il est abandonné à lui-même. C'est qu'il est depuis bien des milliers

d'années l'esclave de l'homme. On le retrouve dans les habitations lacustres de la Suisse, mais ses épis sont petits, maigres, ses grains peu développés. Ce fait suffirait à lui seul, car la loi de l'invariabilité s'anéantit devant un seul fait de variabilité bien constaté. Une incertitude à peu près aussi grande voile l'origine du seigle, de l'orge, de l'avoine qui pourrait bien être ancêtre ou descendant du froment.

Il est un bon nombre d'espèces dont les origines sont connues et dont les changements ont été énormes. Rappelons que le chou sauvage, à feuilles glauques, étroites, coriaces, est la souche des races si diverses de choux domestiques, que la chicorée sauvage a produit toutes les races de chicorées domestiques, que le maïs a engendré des races dont la graine même diffère.

La reine-marguerite, grêle et à fleurs plates à son arrivée de la Chine, a produit des races nombreuses, diverses par le port, la taille, la forme, etc.

Chez les dahlias, tulipes, œillets, iris, pelargoniums, rosiers, azalées, rhododendrons, camélias, radis, etc., une seule espèce a produit des centaines de variétés persistantes ou de races, etc. (Voir *Considérations générales sur l'espèce*, par Carrière).

De curieuses modifications se sont produites dans le fruit de nos raves. La silique s'est oblitérée, le style s'est épaissi et c'est lui qui renferme les graines; il y a là, suivant la remarque de M. Godron, une vraie grossesse extra-utérine. (*de l'Espèce et des Races*, etc.) Il s'en faut que les caractères spécifiques chez les végétaux soient toujours aussi importants, surtout dans les genres bien naturels, par exemple le genre Mentha qui a été divisé en 54 espèces et les genres Rubus, etc. M. Jordan a tiré du viola tricolor 24 nouvelles espèces.

Certaines espèces varient énormément et rapidement dès que l'homme s'en occupe. Citons le pied d'alouette des champs *(Delphinium consolida)*, le *papaver Rhœas*, etc.

C'est par centaines que se comptent aujourd'hui les variétés de cépages, or Columelle n'en connaissait que 58. (Chevreul, *Considérations générales sur les groupes appelés en zoologie et en botanique variétés, races, espèces)*.

Lamarck signale déjà les modifications profondes des feuilles du *ranunculus aquatilis*, qui sont richement découpées, capillacées ou arrondies, ou bien élargies, simplement lobées, suivant que la tige plonge ou non dans l'eau.

Les terrains salés ont une végétation spéciale, modifiée. Certains types sont plus stables que d'autres, et il est permis de supposer que la stabilité est en raison de la force d'hérédité proportionnelle elle-même à l'ancienneté des formes. Mais quand une fois une espèce est ébranlée, elle varie souvent avec une grande rapidité, chaque graine presque donnant naissance à une variété. C'est ainsi que naissent de temps en temps des variétés, des races, des espèces nouvelles. Citons le marronnier rouge dont l'origine est récente et qui n'a jamais été rencontré à l'état sauvage, une espèce de noyer intermédiaire entre le *juglans nigra* et *le juglans regia;* spontanément apparue vers 1820 dans les pépinières de Trianon, cette forme nouvelle s'est maintenue avec tous ses caractères.

Obligés de reconnaître la variabilité des formes chez un grand nombre d'espèces, les partisans de la fixité des types se sont rabattus sur des critériums tirés de la fécondité ou de l'infécondité. L'impossibilité de la fécondation croisée caractériserait les genres; la fécondation entre espèces serait possible, mais donnerait naissance à des hybrides à fécondité limitée ou nulle. La fécondation continue entre types divers indiquerait des races ou variétés, et dans ce cas les produits tendraient à revenir aux types originels.

A coup sûr l'état de la science n'autorise point la rédaction d'un code aussi précis. Des types extrêmement voisins par la forme ne se peuvent croiser (melon et concombre, espèces du genre Ribes). D'autres fois le résultat de l'hybridation varie suivant que le pollen fécondant est emprunté à l'une ou à l'autre des plantes à croiser. Kœlreuter n'obtint que des hybrides stériles en fécondant l'*Aquilegia vulgaris* par le pollen de l'*Aquilegia Canadensis*, mais il obtint, en intervertissant les rôles, des hybrides féconds dont les capsules portaient jusqu'à 50 graines. Le *Mirabilis Jalapa* peut être fécondé par le *M. Longiflora*, mais Kœlreuter essaya en vain, pendant huit ans, d'obtenir le résultat inverse. Selon W. Herbert qui opérait *en serre chaude*, la fécondité des hybrides serait souvent parfaite; parfois même l'hybridation augmenterait considérablement la fécondité.

MM. Denis et Naudin ont obtenu des produits féconds en imprégnant le *Chamærops humilis* avec du pollen de dattier. Les fruits obtenus furent intermédiaires à ceux des parents et aussi les plantes qui en provinrent. Or le Chamærops et le Phœnix appartiennent, non-seulement à des genres, mais à des sections différentes

de la famille (Darwin, *Variation des animaux et des plantes.* Consultez aussi l'ouvrage de M. Lecoq, *de la Fécondation naturelle et artificielle des végétaux,* etc.). Inutile de rappeler que les hybrides naturels se comptent par centaines.

VI

Nous pourrions répéter presque textuellement pour les animaux ce que nous avons dit des végétaux.

Même obscurité relativement à l'origine de plusieurs de nos espèces domestiques, du cheval, du chien par exemple. L'examen de ce que l'on appelle nos *races* canines suffirait à lui seul pour démontrer combien est peu vraisemblable l'idée de la fixité des êtres organisés. Le grand chien Danois peut avoir trois pieds et demi du museau à la racine de la queue, le bichon n'a plus que neuf à dix pouces de longueur. Entre eux deux, s'intercalent tous les intermédiaires. Quant aux formes, elles sont aussi diverses que nombreuses (Lévrier, Dogue, Basset, etc.). Entre les très-grandes et les très-petites espèces, l'énorme différence de la taille rend la fécondité à peu près impossible, tandis que les types moyens se croisent facilement. Toutes ces races ou espèces descendent-elles d'un seul type sauvage? Alors quel prodigieux changement dans la forme? Descendent-elles de plusieurs canides? Alors comment soutenir que le croisement indéfiniment fécond entre espèces diverses est impossible?

Notre porc domestique descend très-vraisemblablement du sanglier; il se croise avec lui et il en reprend les caractères en retournant à la vie sauvage (porcs redevenus sauvages à Saint-Domingue, Cuba, la Jamaïque).

Le bœuf introduit dans l'Amérique du Sud, en 1552, s'y distingue déjà en plusieurs races nouvelles (Pelones, Calongos, Chivos, Bœufs sans cornes, etc.). La plus curieuse de ces races est celle des bœufs nâtas, dont tout le squelette de la tête diffère de celui des races connues. Pas un des os crâniens n'est semblable à ceux du bœuf ordinaire; les os nasaux sont atrophiés et le maxillaire inférieur, énormément prognathe, déborde le supérieur. Cette curieuse conformation ne permettant pas au bœuf nâta de brouter les branchilles des arbres, quand le soleil a desséché les pâturages des *pampas*, il succomberait presque infailliblement, si l'on ne venait à son aide.

Il nous serait facile de citer maintenant nombre de cas de fécondation plus ou moins complète, plus ou moins hybride entre espèces et même entre genres (hybrides d'alpaca et de vigogne. Pellions et Léporides. Ane et hémione. Lion et tigresse. Singes, etc.), tous faits prouvant qu'il n'y a pas plus de barrière infranchissable entre les espèces animales qu'entre les espèces végétales, même quand il s'agit de types haut placés dans la série, à spécialisation très-complexe, fixés depuis fort longtemps et chez qui par conséquent l'hérédité a une grande puissance; mais, ces faits étant pour la plupart très-connus, sans être plus probants que les faits analogues empruntés à l'étude du règne végétal, nous aimons mieux terminer ce travail en réfutant une théorie dont les propositions principales ont été formulées et publiées dans cette Revue même [1].

Les idées et les définitions de l'habile zootechnicien dont je veux parler ont un mérite, c'est d'être nettes, claires, par suite faciles à comprendre et à critiquer.

M. Sanson croit avoir enfin trouvé le roc solide sur lequel on peut bâtir en granit indestructible les définitions du genre, de l'espèce et de la race. Nous ne sommes point de ceux qui considèrent ces groupes ultimes comme le fondement de la classification des êtres organiques. Les divisions maîtresses sont bien autrement importantes. Ce ne sont pas les feuilles et les ramuscules d'un arbre qui soutiennent le tronc et les branches; mais enfin il est utile d'éclairer vivement même les détails. Voyons donc les définitions de M. Sanson.

Le *genre*, c'est pour lui la collection de tous les êtres entre lesquels la fécondité est possible, mais hybride, limitée.

Les types pouvant s'unir par une fécondité durable, illimitée, mais sans pouvoir transmettre sûrement à leurs descendants leurs formes caractéristiques, sont de la même *espèce*.

Enfin la fécondité parfaite d'une part et la transmission sûre, nécessaire, des formes caractéristiques de l'autre, voilà les critériums de la *race*.

Cette race, c'est le terme extrême de l'analyse, l'unité, l'atome zoologique. Invariable dans le présent, dans le passé et dans l'avenir, elle peut s'éteindre, mais ne changera ni n'a jamais changé.

Néanmoins, M. Sanson donne aussitôt une grave entorse à son

[1] Janvier-Février 1868, *la Notion philosophique de l'Espèce.*

principe si simple. C'est que de toute évidence, le produit ne ressemble pas toujours identiquement à ses parents, ceux-ci fussent-ils aussi pareils que possible, c'est qu'aussi les éleveurs ont maintes et maintes fois montré que l'on peut imprimer à nos animaux domestiques des déviations héréditaires; aussi notre zoologiste, après s'être fortement moqué de la théorie admettant une variabilité limitée, ne manque pas de l'admettre aussi; seulement, c'est une justice à lui rendre, il en précise les limites, car il a démêlé d'un œil sûr le contingent et le nécessaire. Taille, pelage, volume des muscles, direction des leviers osseux, amplitude du thorax, etc.; voilà les caractères secondaires et par suite muables. Quant aux caractères fixes, inébranlables, ils sont simples et peu nombreux. Ce sont : 1° le rapport des longueurs crâniennes, longitudinale et transversale, c'est-à-dire la brachycéphalie ou la dolichocéphalie; 2° la forme des os de la face, telle que la saillie plus ou moins grande des arcades orbitaires et zygomatiques, l'angle et la courbure des maxillaires, probablement le nombre des vertèbres. Voilà la doctrine. Pour lui, hors de là, il n'y a plus que rêveries et chimères. Aussi, notre auteur exerce-t-il une critique impitoyable sur tous les naturalistes qui s'écartent plus ou moins de ces faits fondamentaux. Ce sont des songe-creux, portassent-ils les plus grands noms.

Quelques mots sur les bases de ce système, quelques mots aussi sur ses conséquences nécessaires. Les conséquences sont un excellent microscope pour scruter un dogme.

Les bases sont étroites. Ce n'est guère que la propre expérience de l'auteur dans un champ très-restreint. M. Sanson n'a observé que nos animaux domestiques, c'est-à-dire certains de nos animaux domestiques ou plutôt certaines races spéciales. C'est là un point d'appui bien faible pour supporter une large induction applicable à tout le monde vivant. Mais au moins dirons-nous à notre zootechnicien, puisque vous empruntez votre méthode à l'anthropologie, vous devez avoir, avant de vous prononcer sur la dolichocéphalie ou la brachycéphalie d'une race, dressé des tableaux riches de milliers de mensurations exactes, scrupuleusement relevées sur un grand nombre d'individus appartenant aux groupes que vous admettez. Point. M. Sanson, du moins dans les *Traités généraux* publiés par lui, ne donne pas une seule mesure, et il est fort à craindre qu'il se soit contenté le plus souvent de pures appréciations artistiques. Et que penser de ces petits

caractères tirés de la face, et qui, chez l'homme, varient dans chaque individu?

Que deviennent d'ailleurs les assertions dogmatiques de M. Sanson devant les faits de variation évidente, comme celui des bœufs nâtas, comme celui des lapins, chez qui M. Darwin, en donnant, lui, des mesures précises, a reconnu des variations considérables dans la dimension, les diamètres des os du crâne et de la face? En effet, dans son dernier ouvrage, M. Darwin, comparant la tête des lapins domestiques à celle des lapins sauvages pris dans diverses parties du globe, constate que, chez toutes les races artificielles, le crâne s'allonge en se rétrécissant, ce qu'il attribue, non sans raison plausible, à ce que les races captives n'ont pas occasion d'exercer comme les races libres, leurs sens, leur intelligence, leurs muscles volontaires, d'où un amoindrissement des centres nerveux et du crâne. Comment admettre, en effet, que ces parties du corps échappent seules à l'entraînement, à l'éducation, etc.? Si la tête de nos animaux domestiques varie peu, c'est qu'elle est assez rarement objet de sélection pour les éleveurs.

Et que deviennent les formes crâniennes, prétendues fixes chez les races précoces, quand une ossification hâtive consolide les os crâniens assez tôt, par exemple, pour que les cornes de certaines races ovines ne puissent plus naître? Chez l'homme, des phénomènes pareils s'accompagnent nécessairement d'une atrophie des lobes frontaux, d'une réduction de la capacité crânienne, d'une modification dans les formes de la tête, etc. Pouvons-nous admettre qu'il en soit autrement chez les mammifères supérieurs, si comparables à l'homme? Et comment appliquer ce système au règne végétal ou même aux invertébrés?

Les conséquences générales et inévitables du système de M. Sanson, sont celles de toutes les théories admettant la fixité absolue des espèces. C'est une immense série de générations spontanées et instantanées. Tous les êtres organisés, vivants ou éteints, sont apparus spontanément et à l'âge adulte nécessairement. Cela est vrai pour l'homme aussi bien que pour le protococcus. En outre, ce n'est plus lentement, progressivement, que les êtres se sont adaptés aux milieux, en se perfectionnant peu à peu. Nous voilà obligés d'admettre une prédestination magique. C'est elle qui a enroulé les volutes de l'ammonite, allongé le cou du plésiosaure, construit le poisson pour vivre dans l'eau, l'oiseau pour planer dans l'air, l'autruche pour courir dans le désert, et

l'homme pour construire des systèmes solides, comme des châteaux de cartes.

VII

En résumé, la doctrine de la fixité est contraire aux inductions suscitées par la taxinomie qui nous montre dans la distribution des êtres une disposition graduée, sériaire; contraire à la paléontologie et à l'embryologie, car ces deux sciences prouvent que l'empire organique tout entier a ses phases de développement comme l'individu; contraire à ce que montrent les procédés de génération et de développement extra-ovulaire, où la disposition graduée et sériée est encore visible; contraire aux faits de variation observables encore sous l'influence des changements de milieux, des croisements, de l'éducation, etc. Et il est bien important de noter que ces variations organiques n'ont guère été observées ou sollicitées que chez des êtres haut placés dans la hiérarchie organique, par conséquent plus stables; car l'histoire naturelle tout entière nous apprend que la confusion des fonctions et des formes est d'autant plus grande, que l'on observe des types plus inférieurs, ce qui autorise à penser que chez ces derniers la vérification expérimentale de la variabilité serait plus facile. Essayez, en effet, de provoquer chez un vertébré adulte quelque conformation monstrueuse tératologique, vous échouerez presque sûrement. Combien pourtant la chose est facile en agissant sur l'embryon (les deux G. St-Hilaire, Dareste); or les organismes inférieurs sont semblablement les embryons des règnes organisés.

L'admission de la doctrine de la variabilité organique nous paraît donc dès aujourd'hui légitime, dans le sens vraiment scientifique du mot. Quelles en sont les lois? Quels, les faits particuliers, ceux qui permettront de la démontrer avec l'évidence absolue requise en matière de vérité scientifique? Quelles circonstances favorisent la variation? Quelles autres l'entravent? C'est ce que doivent maintenant élucider l'observation et l'expérience.

Avant d'être munie de tous ces documents, la science ne pourra tracer sûrement la généalogie des êtres vivants à la surface du globe; mais, dès à présent, elle a le droit de considérer la doctrine de la variabilité comme étant infiniment plus probable que celle de la fixité. Si donc une définition de l'espèce est absolument

nécessaire, le mieux sera d'adopter celle-ci que M. Naudin a tirée du texte de Dugès (*Phys. comparée*), par une traduction un peu libre : « L'espèce est un type idéal de formes auxquelles chacun rapporte arbitrairement les individus qu'il croit, en vertu de leurs ressemblances mutuelles, pouvoir y rapporter. »

CH. LETOURNEAU.

QU'EST-CE QUE LA LIBERTÉ ?

Quand la question de la liberté vient à être agitée, même parmi les groupes pacifiques voués à l'étude des idées, elle est une de celles qui soulèvent le plus de disputes, qui font naître les débats les plus vifs et les plus passionnés. Et si, à côté des opinions diverses qui sont exprimées, on propose de définir d'abord le mot *liberté*, il se trouve de bons esprits qui protestent. La liberté, disent-ils, ne se définit pas, l'idée de liberté est un concept inhérent à la nature de l'homme, c'est un résultat du *moi* humain. Quant au principe en lui-même, il n'y a pas lieu de l'étudier ; il faut s'attacher exclusivement aux applications pratiques que l'on en peut faire dans l'ordre social, et il appartient à chacun de chercher à mettre ces applications en rapport avec l'idée qu'il se fait de la liberté.

Certes les applications du principe sont effectivement le côté vivant de la question, celui par lequel elle nous touche à chaque instant, celui, par conséquent, qui doit nous inspirer l'intérêt le plus vif. Mais, s'il agit d'appliquer un principe, n'est-il pas nécessaire, logiquement, d'étudier d'abord le principe en lui-même? C'est ce qui ressort des faits.

Beaucoup d'hommes, en effet, veulent la liberté. Dans ces termes, tous sont d'accord ; mais, dès que chacun développe sa pensée, le désaccord apparait. Pourquoi ?

Ces divergences, qui se produisent ainsi quand il s'agit des applications de la liberté, prouvent de la manière la plus évidente que ce *concept de l'esprit* n'est pas conçu par tous sous la même forme, à beaucoup près. En se contentant de regarder la liberté

comme un *idéal pur*, et en se croyant, à ce titre, dispensé de la définir, de préciser l'idée que ce mot représente, d'en étudier le principe, en se réduisant par là à en penser chacun ce qu'on peut, et à en tirer ce qu'on veut, on commet une grave erreur de méthode, qui a pour conséquence inévitable des disputes stériles et même funestes. Si le mot *liberté* a une raison d'être, si la liberté est quelque chose, quel que soit ce quelque chose, et quelle que soit sa nature, il est certain *à priori* qu'il est possible de s'en faire une idée claire et précise et d'en acquérir une connaissance propre à nous guider et à nous éclairer dans l'examen des applications que nous en voudrons faire. Le moyen d'y parvenir, c'est, à mon sens, de se résigner à étudier le principe de la *liberté* et à définir le mot. On dira : vaine recherche ! si vous voulez connaître le principe de la liberté, son essence, vous n'arriverez à rien, on ignore toujours l'essence d'une chose. Il est vrai qu'on ignore toujours l'essence des choses, mais il n'est pas ici question d'essence.

Il existe un mot : *liberté*. Ce mot exprime nécessairement une *idée*, une conception de notre esprit ; cette conception n'est pas imaginaire, elle correspond à une certaine notion que nous avons, notion particulière et définie, qui n'est pas la même que celles de santé, de bonté, de beauté..., qui est ce qu'elle est et qui n'est pas autre. Eh bien ! quelle est cette notion particulière, quel est son objet, quelle est sa signification, sa raison d'être, quel est son *principe* enfin, c'est-à-dire son origine et non son essence ? quel sens propre attachons-nous à l'idée de liberté et au mot qui la représente ? Voilà évidemment des questions qu'il est permis de poser et même, ajouterai-je, de résoudre. Les déclarer oiseuses, c'est en méconnaître l'importance, et tel ne fut pas le sentiment de Locke, par exemple, qui a consacré son *Essai sur l'entendement humain* à assigner l'origine de chaque idée, à combattre l'hypothèse des idées innées, et à signaler l'influence des mots sur la formation des idées et la naissance des erreurs ; de Condillac non plus, dont les travaux les plus importants ont été inspirés par la même pensée, ni des illustres auteurs de l'Encyclopédie.

Si réellement, comme nous le croyons en général aujourd'hui, la liberté est une grande chose, peut-être la plus grande de toutes ; si, comme j'en suis convaincu pour ma part, elle doit être le fondement de tout le reste dans l'organisation sociale, combien il importe que nous nous éclairions sur une telle idée ! C'est à cette condition seulement que nous pourrons en poursuivre avec fruit

les applications, c'est à cette condition qu'il pourra quelque jour exister entre tous un accord de convictions et un concert de volontés propres à assurer enfin la réalisation de nos vœux : l'avènement de la liberté comme loi fondamentale et souveraine des sociétés. J'ai donc une foi profonde dans l'utilité de toute étude philosophique ayant pour objet la liberté, et c'est dans cette pensée que je regarde comme un devoir pour chacun de ne pas reculer devant une telle question, si grave qu'elle soit et quelques difficultés qu'elle présente.

I

Avant d'aborder la question même, il est nécessaire de dire quelques mots des méthodes habituellement employées par l'esprit dans ses recherches. Je crois qu'on peut les comprendre toutes sous deux formes distinctes, que je caractériserai en appelant l'une *méthode littéraire,* et l'autre *méthode scientifique.*

La première relève de l'intuition, de l'imagination, du prime-saut de l'esprit. Un sujet d'étude est donné ; l'esprit fait appel à ses souvenirs, se représente des impressions antérieures plus ou moins en rapport avec le sujet proposé, se crée un aperçu approximatif et superficiel des éléments de la question, et conçoit enfin une sympathie plus ou moins raisonnée pour une *thèse ;* dès-lors il recherche des arguments favorables, écarte de bonne foi les points du sujet qui ne s'éclairent pas dans la thèse qu'il a choisie, établit un enchaînement souvent forcé entre des idées plus ou moins liées entre elles par la nature des choses, et finit par s'arrêter à un ensemble de vues qui le satisfont, parce qu'elles paraissent justifier convenablement la thèse voulue, mais qui, parfois, laissent en grande partie de côté l'analyse positive du sujet. Cette méthode, qui dérive un peu de l'ignorance, a été fréquemment appliquée à ce que l'on nomme en général la métaphysique. Elle ne conduit pas de toute nécessité à des conceptions fausses ; mais elle est dépourvue de certitude et offre surtout l'inconvénient de rendre la trace des erreurs qu'elle produit difficile à retrouver. Des esprits heureusement doués ont pu cependant en faire un bon usage.

La *méthode scientifique* repose sur d'autres procédés. Ses moyens sont : l'expérience, l'observation positive, la comparaison, la classification et l'induction. Elle s'attache aux phénomènes et les dé-

compose pour en soumettre les parties à une minutieuse analyse. Elle décrit toutes ses expériences, elle relate toutes ses observations, et rend un compte détaillé des conclusions qu'elle a cru pouvoir légitimement tirer des faits observés. Elle enchaîne ainsi l'esprit, et le conduit à une thèse parfois opposée à celle qu'il avait pu entrevoir d'abord, et nécessairement dépendante du travail qu'il a opéré et qu'il a fidèlement retracé. Il est évident que cette marche de l'esprit qui s'appuie sur l'examen positif des faits, est plus sûre que la précédente, et même les erreurs qui peuvent en résulter, sont profitables au progrès de la connaissance. Le chemin qui a été parcouru par un chercheur étant complétement décrit, un autre peut s'y engager à nouveau, et, en le suivant avec une attention constamment éveillée, reconnaître le point où son devancier, ayant mal observé, est entré dans une fausse voie.

Cette méthode est appliquée avec succès aux recherches dites scientifiques, et je pense qu'elle est également bonne à employer dans le domaine des idées pures. Car une idée même générale ou abstraite, même de celles qu'on a appelées de purs concepts, repose toujours sur un fait ou sur une série de faits particuliers, positifs, réels et parfaitement observables. Donc, si l'on veut étudier une idée de ce genre, il convient de rechercher ces faits particuliers et d'en suivre le développement avec soin et attention, d'en observer tous les aspects et toutes les phases, d'en déterminer les limites, d'en analyser toutes les parties, d'en saisir enfin tous les liens avec l'idée dont il s'agit, et ainsi le résultat de l'étude est nécessairement une notion claire et précise pour l'esprit. C'est cette seconde méthode que je vais m'efforcer de suivre pour étudier l'idée de liberté.

Voulant connaître le sens précis de cette idée, je m'occuperai d'abord d'en découvrir le *principe*, c'est-à-dire l'*origine* (principe, *principium :* commencement, naissance, origine). C'est là une connaissance qui doit nous être fournie par l'histoire de l'humanité. Un jour l'homme a dû concevoir pour la première fois l'idée de liberté en face d'un fait particulier déterminable. C'est ce que nous allons examiner.

II

Au commencement, l'homme, sans s'en rendre compte et sans

songer à le faire, se conforme nécessairement à l'ensemble des conditions naturelles dans lesquelles il se trouve placé. D'une part, il sent en lui certaines impulsions qui le guident, qui agissent sur sa pensée, qui le font vouloir et qui tendent à déterminer ses actes. D'autre part, il rencontre des phénomènes physiques, dont il est forcé de reconnaître la puissance. Quand cette puissance oppose un obstacle aux mouvements qu'il veut exécuter, il renverse l'obstacle s'il en trouve le moyen, ou dans le cas contraire s'en détourne : alors sa volonté subit une certaine modification, et il agit suivant la nouvelle détermination qui se forme en lui. En même temps les relations d'homme à homme, de groupe d'hommes à groupe d'hommes sont peu compliquées : en vertu de la similitude de forme entre les individus et des premiers liens de famille qui commencent nécessairement à s'établir entre eux, ces relations sont tracées d'abord par la nature même en vue d'un mutuel appui.

En résumé, dans ces conditions, tout pour l'homme se réduit à ces termes : sa volonté subissant seulement la puissance des phénomènes naturels, il agit constamment suivant cette volonté.

Un jour, cependant, un homme, à propos d'un certain objet, veut agir d'une certaine manière, et, à propos du même objet, un autre homme veut agir d'une façon contraire. Pourquoi ? Là n'est pas la question. Ces deux hommes ont deux volontés contraires, et ils veulent tous deux avec la même persistance. C'est un fait ; et il est impossible de concilier les actes qu'ils prétendent accomplir. Il faudra donc qu'un seul puisse agir. Dès lors voilà une lutte engagée, c'est un combat corps à corps. La puissance musculaire ou l'adresse est chargée de vider le différend. Le combat fini, il y a un vaincu ; s'il n'a pas succombé, il se retire, il cède à la force et il n'agit pas suivant la volonté qu'il avait ; c'est une nécessité momentanée qu'il subit, comme il a appris à subir les nécessités qu'il a déjà rencontrées dans les phénomènes naturels, mais il n'y a là qu'un fait isolé et cela n'engage pas ses actes ultérieurs ; cela ne lui enlèvera pas pour l'avenir le pouvoir d'agir suivant sa volonté.

Peu à peu les familles se groupent, des tribus se développent, les nations commencent à naître. Alors, quelque jour, de même qu'un différend a pu s'élever entre deux hommes, un différend s'élève entre deux tribus ou deux nations ; la même cause produit le même effet : elles combattent l'une contre l'autre, et l'une des

deux est victorieuse, l'autre est vaincue. Si tous les vaincus sont exterminés, les choses en restent là ; mais, si un certain nombre survivent, s'ils se rendent vivants à la puissance des vainqueurs, qu'arrive-t-il ? Ceux-ci entendent lier l'action ultérieure de ceux qui les ont combattus, ils veulent consolider leur victoire et en assurer le résultat pour l'avenir. Ils enchaînent donc les vaincus, les emmènent dans leurs demeures, puis les retiennent en captivité. Voilà le maître, voilà l'esclave (*Dominus :* maître de la maison. — *Servus :* conservé sauf, esclave).

Et quels rapports vont s'établir entre ces deux hommes ? Le maître qui aurait pu tuer l'esclave au moment du combat ou de la victoire, entend conserver la faculté de le tuer, et il s'arroge sur lui le droit de vie et de mort. Il le traite comme sa chose ; il pourra le garder pour son usage, le donner ou le vendre à son gré ; il pourra le battre et le faire souffrir à sa fantaisie pour l'obliger à obéir à ses ordres. L'esclave a été conquis par la supériorité de force de la tribu à laquelle appartenait le maître ; il subit donc sa condition nouvelle comme une nécessité ; il se soumet aux volontés du maître, il oublie peut-être sa propre volonté, ne pouvant agir suivant cette volonté ; et les choses demeurent ainsi réglées.

Mais voici qu'à un certain moment, l'esclave a le souvenir de ce qu'il a été jadis. Il avait coutume d'agir suivant sa volonté ; pourquoi n'en est-il plus de même ? Quelles sont ces entraves qui enchaînent son action à la volonté du maître ? Parce qu'un combat, en un jour donné, a eu une certaine issue, un homme pourrait enlever à jamais à un autre homme le pouvoir d'agir comme il le veut ! Voilà ce que se demande l'esclave. — Quoi ! se dit-il, je veux agir et je ne le puis ; et l'obstacle qui s'oppose à mon action n'est que la volonté d'un homme comme moi. Est-ce là un obstacle du genre de ceux qui se rencontrent parfois dans la nature ? — Non, — je veux, je le sens, c'est un fait qui est en moi, il est naturel ; et ce qui n'est pas naturel, c'est, quand la nature elle-même ne s'oppose pas à mon action, de ne pouvoir agir suivant ma volonté. Eh bien, puisque je veux agir, je saurai pouvoir agir. Et l'esclave bientôt va ne plus être esclave ; tout moyen lui sera bon ; il égorge le maître ou il s'enfuit de sa demeure. C'est ainsi que des esclaves isolés ou groupés se sont affranchis de l'esclavage et se sont retrouvés ensuite dans leur condition naturelle, c'est-à-dire à même de pouvoir agir suivant leur volonté propre et non suivant la volonté d'autrui.

Les faits qui viennent d'être rapportés, faits réels, positifs, observés, présentent le même homme successivement dans deux situations distinctes, bien caractérisées, bien définies, et qui sont le contraire l'une de l'autre. De là, pour notre esprit, deux notions également distinctes et toutes deux bien claires : l'une, c'est l'idée de servitude, d'esclavage, dont le sens est indiqué par les faits eux-mêmes ; l'autre, c'est l'idée d'affranchissement, l'idée de *liberté*, celle qui est l'objet de notre étude.

Ayant ainsi déterminé les faits qui ont donné naissance à cette idée, connaissant son origine, son principe, suivant l'histoire positive de l'humanité, nous pouvons actuellement, à l'aide de ces connaissances, formuler la définition de la liberté en disant : *La liberté est le pouvoir pour l'homme d'agir selon sa volonté propre et non selon la volonté d'autrui, sans rencontrer d'autres obstacles que ceux qui lui sont opposés par la nature même.*

Cette définition est-elle nouvelle ? — Non, puisqu'elle est fournie par des faits tirés de l'histoire des premiers temps de l'humanité, elle est nécessairement contemporaine de ces faits, et, si elle ne nous a pas été fidèlement transmise de générations en générations, c'est grâce à une série d'accidents en partie produits justement par sa grande ancienneté et le grand nombre des bouches par lesquelles elle a dû passer. Mais, reconstituée aujourd'hui et conçue de cette sorte, l'idée de liberté se rattachant à une notion bien déterminée, nous apparaît avec un sens net, avec une clarté à la faveur de laquelle il deviendra possible de ne plus s'égarer, dès qu'on voudra aborder la question de la liberté.

Il deviendra *possible* de ne pas s'égarer — cette forme de langage implique l'idée d'une condition pour que ce résultat puisse être réalisé ; c'est qu'en effet, ayant tiré des événements propres à l'histoire de l'humanité une formule qui définit la liberté et qui correspond à une notion déjà nette pour notre esprit, quant à l'ensemble des faits qui ont donné naissance à l'idée de liberté, il nous reste encore un travail à faire : nous avons à analyser une partie des éléments qui concourent à cette notion.

Nous avons dit que la liberté est le pouvoir pour l'homme d'agir selon sa volonté propre et non selon la volonté d'autrui, sans rencontrer d'autres obstacles que ceux qui sont opposés par la nature même. Mais qu'est-ce qu'*agir?* qu'est-ce que *vouloir?* Rien, dans tout ce qui précède, ne nous a encore éclairés sur ces deux points. Nous avons vu l'homme *vouloir agir* et *agir*, ce sont des

faits que nous avons reconnus ; l'homme, d'ailleurs, en réalisant ces faits, a obéi à sa nature sans se rendre compte des faits en eux-mêmes. Il convient maintenant, pour préciser entièrement le sens de notre définition, de procéder à l'étude de ces faits.

Nous avons déjà constaté que l'homme, à un moment donné, a senti en lui une impulsion à renverser les obstacles opposés à l'accomplissement de sa volonté. *Si cette impulsion a été réellement conforme à l'ensemble des lois naturelles qui régissent le monde et l'humanité, si l'homme a réellement le droit naturel de pouvoir agir selon sa volonté*, c'est-a-dire d'être *libre* suivant les termes que nous avons énoncés, nous devons découvrir, dans l'étude qui va suivre, la justification complète de ce droit et les limites dans lesquelles il est possible de l'exercer.

III

Considérons le monde que nous connaissons et remontons la série des âges, en nous appuyant sur les données de la science et en nous appliquant à en tirer seulement des déductions vraies. Aussi loin que nous puissions nous reporter par la pensée, à la place que nous occupons et qui est occupée par tout ce qui nous environne, il existait déjà quelque chose. Il y a plus : comme, expérimentalement, il est reconnu que jamais *rien n'est devenu quelque chose* et que jamais *quelque chose n'est devenu rien*, ce quelque chose, qui existait alors, était ou contenait en germe tout ce qui existe aujourd'hui; rien n'a été perdu, rien n'a été gagné. Ce quelque chose, on l'a appelé *Matière*. La Matière est donc tout ce qui est quelque chose dans l'ordre physique; il n'en existe pas de meilleure définition.

La science nous apprend avec certitude que la matière n'a pas toujours été telle qu'elle est aujourd'hui Restant elle-même, il en résulte qu'elle a subi des transformations ; elle a donc été animée de certains mouvements. Ces mouvements ont-ils été désordonnés et quelconques? Représentent-ils ce qu'une mythologie ignorante a appelé *chaos*, c'est-à-dire confusion et désordre? Non, c'est là une image poétique, mais qui est en contradiction avec tous les faits que la science enregistre.

Que représentent donc ces mouvements? Il est important de le dire ici et d'appeler l'attention sur ce point ; il ne s'agit nullement

pour nous de rechercher la *Force*, si elle existe, qui les a produits et entretenus, le moteur qui les a engendrés, la main d'où ils sont sortis. En examinant les faits naturels, nous ne prétendons découvrir aucune cause première. De telles recherches sont vaines et ne peuvent conduire qu'à des conceptions qui, étant dépourvues de preuves positives, sont purement imaginaires. Observer les faits eux-mêmes, les analyser attentivement, puis comparer et grouper convenablement les résultats de l'analyse et de l'observation, pour en tirer des notions positives et vraies, tels sont les termes dans lesquels nous entendons nous enfermer, et cela ne saurait nous conduire à assigner jamais une cause première aux phénomènes.

La matière est en mouvement, donc elle est pourvue des conditions nécessaires pour être en mouvement. Cela est positif, certain, et peu importe, dirons-nous, en vertu de quoi, pourquoi elle possède ces conditions. Une autre question est bien plus intéressante, c'est une question de mode et non de cause : comment est-elle en mouvement ?

Eh bien, puisque la matière qui existe aujourd'hui n'est pas autre que celle qui existait alors, il est évident que, malgré les transformations successives subies par l'ensemble des choses, ce que nous voyons actuellement se produire peut nous donner une idée juste, sinon complète, de ce qui s'est produit antérieurement. Or les conditions d'existence de la matière propres au temps présent ont été observées, et, sans que nous soyons parvenus à les connaître parfaitement, un fait a été reconnu d'une manière certaine : c'est que les phénomènes qui résultent de ces conditions se reproduisent identiques dans des circonstances identiques et peuvent être classés, suivant ces circonstances, de façon à permettre de formuler des lois constantes régissant les mouvements de la matière. Ce fait reconnu, il devient impossible de penser que la matière ait jamais pu exister sans obéir ainsi à certaines lois. Il est donc certain qu'à l'époque dont il s'agit, aussi ancienne qu'on voudra l'imaginer, les mouvements de la matière s'accomplissaient déjà conformément à des lois régulières.

Que sont d'ailleurs ces mouvements? Ils sont nécessairement le jeu naturel et normal des conditions d'existence propres à l'ensemble et aux diverses parties de l'ensemble; et, comme l'être individuel n'existe pas encore, on peut dire qu'ils sont fonctions de la masse entière. En outre, ce jeu des conditions d'existence de la matière, résultat nécessaire et normal de la constitution du milieu

où il se produit, embrasse tous les mouvements qui s'accomplissent, quelle que soit la cause d'où ils émanent ; car la matière est tout ce qui a une existence positive et, en dehors d'elle, nous serions amenés à considérer toute influence exercée sur elle, tout *obstacle* opposé à ses mouvements comme venant d'une source absolument immatérielle, dont notre esprit ne peut se faire aucune idée ; il y aurait là un rapport que notre raison est incapable de concevoir et que nous ne saurions admettre sans nous écarter de la méthode que nous avons résolu de suivre. Donc, sans sortir du domaine des faits positifs que notre esprit peut saisir, de ce qui précède nous pouvons conclure que *la matière en l'état primitif où elle était alors, c'est-à-dire dépourvue de sensation, de connaissance, de volonté, accomplit sans obstacle les mouvements qui sont la conséquence naturelle de son mode d'existence.* Il n'existait à cette époque ni formes animales, ni formes végétales.

A l'état que nous venons de considérer succède un état au sein duquel se produit la forme végétale. C'est là un fait certain que la science nous apprend sans nous dire comment s'est opérée la transition entre ces deux états. La forme végétale introduite dans l'ensemble n'offre pas, au point de vue où nous sommes placés, des phénomènes nouveaux bien importants. Le plus intéressant, c'est l'existence de l'*individu* végétal qui nous présente des mouvements individuels servant à établir la relation entre l'individu et le milieu qui l'environne ; et, au lieu d'avoir seulement à reconnaître, comme dans l'état antérieur, des mouvements fonctions de toute la masse, nous voyons que les mouvements individuels sont à la fois fonctions de l'individu, pour ce qui se passe exclusivement en lui et par lui, et fonctions de l'ensemble, pour ce qui établit la relation entre l'individu et ce qui n'est pas lui. D'ailleurs tous ces mouvements sont encore le jeu naturel et normal des conditions d'existence propres à l'ensemble et aux diverses parties de l'ensemble ; ils sont régis par les lois résultant de ces conditions, et nous pouvons dire de nouveau que *la matière à ce point de son développement, encore dépourvue de sensation, de connaissance, de volonté, accomplit sans obstacle les mouvements qui sont la conséquence naturelle de son mode d'existence.*

A côté de la forme végétale apparaît enfin la forme animale. Dès lors les phénomènes se compliquent et exigent une étude attentive pour être bien analysés. Il est inutile cependant, à propos de ce qui nous occupe, de passer en revue toute la série animale. Les

premiers animaux qui ont existé ont des organismes qui les rapprochent tellement des végétaux que c'est à peine s'il est permis de les en distinguer, et ce qui pourrait en être dit ne se rattacherait pas à l'objet de ce travail. Nous considérerons immédiatement les degrés les plus élevés de la série, les types qui ont précédé l'existence de l'homme. Ces types offrent cet avantage que nous les connaissons, que nous en voyons encore aujourd'hui un certain nombre autour de nous, que nous sommes à même de les observer directement.

Sans que nous sachions comment la transition s'est effectuée, la forme animale est issue par transformation de l'état de la matière qui a précédé son apparition. C'est là un fait que nous n'avons pas à prouver ici ; la science elle-même ne le prouve pas directement, mais elle l'affirme, et nous sommes en droit de le regarder comme certain [1]. Dès-lors il nous est permis de penser que l'animal relève des conditions qui étaient, avant sa naissance, le mode d'être de la matière. Ces conditions ont subi un développement assurément considérable ; mais les mouvements propres à la matière devenue l'animal, doivent vraisemblablement être régis encore par des lois analogues à celles qui ont présidé à toutes les évolutions antérieures comme à la transformation d'où il est sorti. Il y a là un enchaînement que l'esprit tout d'abord est porté à admettre comme vrai et qu'il est impossible d'imaginer rompu. Seulement, à cet égard, le témoignage de la raison est insuffisant, c'est dans les faits que nous devons chercher des éléments de certitude.

Ainsi que nous l'avons remarqué, les phénomènes offerts à notre observation, deviennent très-compliqués dans leur ensemble et très-obscurs au premier aspect. Il faut, pour les étudier, les soumettre à une analyse des plus minutieuses. Que voyons-nous ? D'abord, comme dans la forme végétale, l'individu distinct au sein

[1] En disant que la science affirme ce fait, nous n'entendons en aucune façon donner notre adhésion aux idées de Darwin sur la transformation des espèces par voie de sélections naturelles : ces idées ne peuvent être considérées selon nous, dans l'état actuel des connaissances, que comme une hypothèse et nullement comme une notion du fait. La science affirme que la forme animale est issue par transformation de l'état de la nature qui a précédé son apparition, par ce fait qu'elle affirme expérimentalement, que *jamais rien n'est devenu quelque chose* et que *jamais quelque chose n'est devenu rien*. Après l'apparition de la forme animale, il n'existait ni plus ni moins de matière qu'auparavant, d'où il résulte qu'au moment de l'apparition, c'est une partie de ce qui existait qui s'est transformée pour devenir animal. Voilà ce que la science affirme et ce qu'il y a lieu de regarder comme un fait certain.

de l'ensemble, et conséquemment nous constatons des mouvements fonctions de l'individu et, en même temps, fonctions de la masse entière. Mais certains de ces mouvements offrent un aspect nouveau ; voilà l'individu doué de la faculté de *sentir* et de *connaître*, voilà la matière pourvue de la propriété de se connaître : l'individu se connaît lui-même et connaît ce qui n'est pas lui. C'est là un fait positif et que nous ne saurions nous proposer d'expliquer ; mais l'explication du fait n'est pas ce qui nous importe, la connaissance du fait nous suffit.

Donc l'animal connaît : quel est ce mouvement nouveau, quelle est cette action nouvelle? Puisque l'animal connaît, c'est, dirons-nous, qu'il est pourvu des conditions nécessaires pour connaître, c'est que son organisme ou l'une des parties de son organisme a une forme apte à la connaissance. Cette aptitude nouvelle est ce qu'on a appelé l'*intelligence*, l'*esprit*. « L'esprit, dit M. Littré dans la *Revue*[1], est une propriété de la substance nerveuse, comme la gravitation l'est de toute particule matérielle. C'est, des deux parts, un fait d'expérience ; et si l'on objectait que l'assimilation n'est pas exacte, et que l'esprit est une propriété qui a conscience de soi-même, ce qui n'est pas dans la gravitation, je répondrais qu'aussi c'est la propriété de la substance nerveuse et non celle de toute matière. Cela posé, il est illogique de séparer de la substance nerveuse la faculté de sentir et de connaître, quand on ne sépare pas de la matière générale la gravitation. Et puis en descendant de l'homme aux derniers animaux et aux végétaux, on voit s'obscurcir cette faculté de sentir et de connaître, jusqu'à ce qu'elle ne soit plus que le mouvement vital de composition et de décomposition, sans qu'il soit possible, dans ce vaste développement, d'assigner un point précis où l'esprit se montre distinct de la substance organisée à laquelle il appartient. »

En ne considérant que les bêtes, il est arrivé souvent qu'on n'a reconnu en elles que de l'*instinct* : on réservait le mot *intelligence* pour l'aptitude à connaître qui existe chez l'homme. La science ne fait pas cette distinction, et nous devons admettre, suivant le langage actuel des savants, que l'aptitude à connaître est une dans toutes les formes animales dont l'homme est un type particulier, le plus élevé de tous, et qu'il y a seulement entre ces diverses formes des différences, en plus ou en moins, dans le développement de cette aptitude. « L'anatomie comparée, dit M. Vulpian, nous

[1] Novembre-Décembre 1867, p. 352-353.

fait voir les lobes cérébraux subissant un accroissement de volume, au fur et à mesure que l'intelligence se développe... Il serait difficile d'établir aucune règle fixe touchant les rapports qui peuvent exister, chez l'homme, entre le poids de l'encéphale et le degré de l'intelligence; pourtant on peut dire que l'examen de ces rapports dans la série animale ne permet pas de douter de l'influence du cerveau sur l'étendue et l'activité de l'intelligence. On voit, en effet, le volume relatif du cerveau proprement dit, considérable chez les mammifères et les oiseaux, subir une réduction notable chez les reptiles et les batraciens, et offrir enfin les plus faibles dimensions chez les poissons. Les expériences physiologiques conduisent à des résultats bien plus nets. Un animal auquel on enlève les lobes cérébraux, perd immédiatement toutes les facultés intellectuelles, et reste le plus souvent dans un assoupissement plus ou moins profond. Les observations pathologiques ne sont pas moins démonstratives, et elles sont précieuses surtout en ce qu'elles nous font voir clairement que c'est bien la substance grise du cerveau qui est la partie véritablement active de ce centre nerveux, comme l'admettaient déjà Willis et Vieussens, et que c'est dans cette substance grise qu'ont lieu tous les processus intellectuels, comme le disent MM. Foville, Parchappe, etc., et comme le pensent tous les physiologistes actuels » *(Leçons sur la physiologie générale et comparée du système nerveux)*.

Quant à l'*instinct*, nous aurons occasion d'y revenir. Mais poursuivons l'examen des mouvements propres à la matière devenue l'animal, alors que son mode d'existence, les conditions spéciales de son existence, comprennent l'aptitude à connaître que nous appelons *intelligence*. Certains de ces mouvements s'appelleront désormais des *actes*. Nous voyons d'abord l'animal se transporter d'un lieu à un autre, ce qui donne à la vie de relation une extension considérable; il a un organe à l'aide duquel il voit les objets qui l'environnent, il s'éloigne de ces objets ou s'en rapproche, il les touche, les saisit, les déplace. Ayant la connaissance, si grossière qu'on la suppose d'abord, des actes qu'il accomplit, par la mémoire et la comparaison, deux facultés qui se rattachent à cette connaissance, il arrive bientôt à connaître l'acte avant de l'accomplir, et par là il est amené à *vouloir* ou à *ne vouloir pas* l'accomplir.

Nous observons ici la naissance de ce qu'on a appelé la *volonté*. Il ne nous appartient pas de présenter une étude approfondie des conditions spéciales dans lesquelles apparaît cette faculté de *vou-*

loir. La psychologie a traité la première cette question, et certains philosophes, entre autres Locke et Condillac, ont analysé le mécanisme suivant lequel fonctionnent les facultés intellectuelles. Dans ces derniers temps, la physiologie, armée d'observations positives nombreuses, est venue apporter aux résultats de l'analyse psychologique son contrôle et son appui, et aujourd'hui, malgré l'obscurité qui enveloppe encore quelques points, le travail accompli nous fournit déjà sur l'ensemble des notions certaines et précises. Nous ne voulons pas retracer toute la série des mouvements à travers lesquels, étant donné un objet qui sollicite l'action, la volonté parvient à être déterminée d'une certaine manière à l'égard de cet objet; nous n'entendons pas énumérer toutes les parties de l'organisme qui concourent à cet effet. Nous plaçant dans le cas le plus simple et réduisant l'opération à ses termes les plus importants, nous nous bornerons à dire qu'entre l'objet de la volonté et la volonté, il apparaît trois phénomènes principaux : la *sensation* produite par l'objet sur l'organisme, la *perception* de cette sensation par l'organisme, et le *jugement* qui fait naître, à l'aide de l'attention et de la mémoire, la comparaison qui s'établit dans l'organisme entre la perception actuelle et les perceptions antérieures. Seulement, il convient de remarquer, comme l'indique avec raison M. Flourens, que le premier de ces trois termes, la sensation, n'appartient pas aux facultés intellectuelles; la faculté de sentir ne fait pas partie de l'intelligence. « L'intelligence, dit M. Flourens, commence par la perception, de la perception naît l'attention, de l'attention la mémoire, de la mémoire le jugement, du jugement la volonté. Tout cela se suit et s'enchaîne.... Et tout cela c'est l'intelligence » (*la Vie et l'Intelligence*, 1858).

Ces trois phénomènes : sensation, perception et jugement, sans lesquels la pensée, comme la volonté, ne se conçoit pas, se rencontrent chez la bête de même que chez l'homme. Cela ne veut pourtant pas dire que l'homme et la bête soient pareils; les différences en plus qui se rencontrent chez l'homme dans le développement de l'intelligence, établissent entre lui et tous les autres animaux une distinction profonde au point de vue de la quantité sinon de la qualité, et nous devons attacher la plus grande importance à cette distinction, car c'est précisément sur les diverses manières de l'envisager que repose une partie des dissentiments qui se produisent quand on se livre à l'étude des facultés intellectuelles.

Pour la bête, l'objet de la pensée est toujours particulier, pré-

sent le plus souvent et généralement en rapport presque instantané avec un certain état de l'organisme. L'acte consiste simplement en un mouvement ou une série de mouvements étroitement liés aux conditions spéciales suivant lesquelles existe l'individu qui agit. Si étroit cependant que soit le lien entre l'objet de l'action et l'action de la bête, cette action succède à une volonté d'agir : c'est un fait admis aujourd'hui. D'ailleurs, l'idée d'actes *volontaires* n'exclut pas l'idée d'actes *instinctifs*, et il est facile de reconnaître que ce qu'on a appelé *instinct* est un mode de détermination des actes tout particulier, et qui se manifeste chez les bêtes comme chez l'homme dans des circonstances spéciales. Pour nous en rendre compte, choisissons un acte instinctif bien caractérisé.

Le *petit*, immédiatement après sa naissance, et bien avant d'être parvenu à la possession de l'aptitude à connaître, est mis en contact avec la mamelle de sa mère : aussitôt il accomplit l'acte de la succion et tète aussi parfaitement que pourrait le faire un physiologiste consommé; cependant il n'a aucune connaissance de son action. Il y a là, entre l'acte produit et la constitution intime de l'être, un rapport d'une nature particulière, un rapport direct et immédiat. On n'aperçoit plus même ce lien étroit que nous avons reconnu précédemment chez les bêtes entre l'action et l'objet de l'action. Ici une sensation non perçue détermine l'action sans le secours d'aucun intermédiaire. La physiologie constate ce fait et le rattache à une fonction particulière du système nerveux. La matière semble ainsi se comporter sous la forme animale comme sous la forme végétale : le mouvement utile, l'acte s'accomplit sans que l'aptitude à connaître ait fonctionné, sans qu'aucun phénomène de connaissance se soit manifesté; il résulte des propriétés purement *végétatives* de l'organisme. C'est là le caractère de l'acte instinctif; c'est, en quelque sorte, un prolongement externe des mouvements organiques internes qui, eux aussi, résultent des propriétés purement végétatives, inhérentes à une forme, et se passent du concours de la volonté. D'après cela le rôle de l'instinct est limité : les mouvements instinctifs apparaissent tellement liés au mode d'être d'une forme animale, que l'on reconnaît tout de suite qu'ils sont entièrement sous la dépendance de ce mode d'être, sans qu'aucun obstacle puisse s'opposer à leur production.

Les actes volontaires, même chez les bêtes, offrent un aspect un peu différent. Il est vrai, ainsi que nous l'avons dit, qu'ils se présentent comme étroitement liés également aux conditions spéciales

suivant lesquelles existe l'individu qui agit. Mais on est à même d'observer qu'il peut se produire de la variété dans les actes volontaires accomplis par différents individus du même type organique placés dans des circonstances *extérieures* identiques; c'est là un point très-important à considérer, car c'est le point de séparation entre diverses doctrines philosophiques.

De cette variété dans les actes volontaires, est-on en droit de conclure que la volonté de ces individus soit affranchie de loi, de règle, qu'il n'existe pas de voie tracée à sa direction? Nous ne le pensons pas : à notre sens, tout ce qu'il est permis de conclure de la variété des actes, c'est qu'ils résultent de volontés variées. Rappelons-nous d'ailleurs que nous n'avons actuellement en vue que les espèces animales ayant existé antérieurement à l'homme, alors que la domestication par l'homme ne s'était encore exercée sur aucune de ces espèces, pour modifier les habitudes des individus, et que tout se passait en vertu des conditions naturelles réalisées au sein de l'ensemble des choses. Au milieu de telles conditions, il faut bien admettre que les actes des animaux correspondaient exactement à leurs volontés : qui eût pu empêcher l'acte d'être conforme à la volonté? On citera peut-être le cas où un animal faible est poursuivi, attaqué, massacré et dévoré par un animal plus fort; le faible n'a pu certainement vouloir qu'il en fût ainsi. Non; mais il faut remarquer que ce fait qui s'est nécessairement produit et qui s'est répété fréquemment, s'offre toujours, même dans ses répétitions, à l'état de fait isolé : l'animal faible qui est menacé de devenir la proie de l'animal plus fort, se trouve, au moment de l'attaque, en face d'une circonstance qui n'a nullement pesé sur lui jusqu'alors; aussitôt qu'elle se produit, il se défend; s'il conserve la vie, il ne restera pas sous la dépendance de celui qui l'a attaqué, et ce qui s'est passé n'aura pas lié son action ultérieure; s'il est vaincu, au contraire, et s'il est dévoré, sa vie, sa volonté et son action seront suspendues en même temps : il cessera de vouloir au moment même où il ne pourra plus agir. Mais il avait la volonté de vivre, dira-t-on. Ces termes, selon nous, ne sont pas exacts. La conservation de soi-même est d'abord indiquée à l'animal par l'instinct, c'est un fait reconnu même pour l'homme. Or, d'après ce qui a été dit plus haut, c'est le propre des actes instinctifs de se produire sans le concours de la volonté. Chez l'homme, il est vrai, l'instinct de conservation arrive à la connaissance de l'esprit, il en résulte des idées, et aussi des volontés suivies d'actes volontaires en accord

avec les actes instinctifs. Chez les bêtes, tout en reconnaissant l'existence de facultés intellectuelles, la vue des faits nous oblige à admettre que les phénomènes sont généralement beaucoup plus simples. Un animal est attaqué, il se défend, l'instinct suffit à le déterminer : il paraît défendre sa vie, mais il ne connaît réellement ni la vie ni la mort, qui sont des notions très-compliquées de notre esprit ; il ne peut donc vouloir ni sauver l'une, ni éviter l'autre, et si, dans l'acte de la défense, la volonté intervient, ce sera seulement l'effet d'une sensation présente : il voudra, par exemple, fuir ce qui lui cause de la douleur, les griffes ou les dents de son adversaire, ou plus simplement encore, si ce n'est pas la douleur qui le détermine, il voudra s'arracher à une étreinte qui entrave les mouvements qu'il a l'habitude de faire. Tel nous paraît être le rôle de la volonté dans l'acte de l'animal qui se défend, et à cette explication, il n'est pas possible, croyons-nous, d'en opposer une autre avec certitude, ni au nom de la science, ni au nom de la logique.

L'animal faible est souvent dévoré par l'animal plus fort, c'est un fait ; et cela n'empêche pas, cependant, que, tant qu'il est vivant, le faible, comme le fort, agit toujours conformément à sa volonté. Au moment même où il succombe, il se produit un événement dont il n'avait pas connaissance et qu'il n'avait pu ni prévoir, ni vouloir, ni ne vouloir pas. D'ailleurs, il est bien évident que l'ordre naturel exige qu'il y ait des animaux dévorés par d'autres animaux, puisque nous voyons certains organismes constitués en carnassiers à côté d'autres qui sont constitués en frugivores.

Cela posé, la variété des actes, disions-nous, prouve seulement que ces actes résultent de volontés variées : il s'agit maintenant d'examiner si la volonté de l'animal est affranchie de loi, de règle, de voie tracée à sa direction. Mais, dès l'instant qu'il y a volonté d'agir chez les bêtes, il faut admettre que l'action de la bête comporte toute la série des phénomènes qui concourent à la formation de la volonté : sensation, perception, jugement; et dès-lors il est certain que les rapports entre les divers termes de la série peuvent offrir des différences si l'on considère des individus différents, quoique appartenant à un même type. L'intensité des facultés est variable chez les divers individus, cela n'est pas douteux : chez l'un l'odorat est plus développé, chez l'autre la vue est plus perçante, chez un troisième la puissance musculaire est supérieure ou inférieure, etc., d'où il suit que le jugement de l'un dif-

férera nécessairement du jugement de l'autre ; et, la volonté étant l'expression dernière du jugement, cela suffit pour expliquer qu'elle puisse varier d'un individu à l'autre et engendrer conséquemment des actes variés. Mais elle reste placée sous la dépendance du jugement dont elle est en quelque sorte la formule par rapport à l'action. Qu'est-ce donc dès lors que le jugement, et est-il à son tour affranchi de toute loi? Eh bien, dirons-nous, puisque le jugement se forme au sein de l'être, puisqu'il résulte de la perception par l'organisme d'une sensation produite dans ce même organisme par un objet déterminé, il ne peut être autre chose que *l'expression réalisée, et certainement vraie, du rapport qui, dans le moment présent et au point de vue de l'action à produire, existe en fait, quoiqu'une partie de ses termes soient généralement inconnus, entre l'organisme sollicité et l'objet qui le sollicite.* Et en effet, cette conclusion qui a été admise d'abord par de nombreux philosophes, trouve aujourd'hui un appui sérieux dans la physiologie.

En ces termes, nous voyons que la volonté chez l'animal n'est pas indépendante : au contraire, *un animal étant donné, à chaque moment donné,* sa volonté est soumise à un ensemble de conditions présentes qui la déterminent. Seulement, il faut se hâter de le reconnaître aussi, organisme sans cesse en mouvement et modifiable par une foule d'influences variables elles-mêmes, c'est là un fait d'expérience, le même individu, placé à deux moments différents en face du même objet, pourra juger et vouloir en deux sens différents, comme il pourra juger et vouloir dans le même sens. Nous nous bornons ici à énoncer ces faits sans entrer dans toutes les considérations qui s'y rattachent.

En examinant ce qui se passe dans l'homme, nous aurons à y revenir ; mais d'abord il convient d'épuiser ce qui se rapporte à la forme animale existant antérieurement à l'homme, et de voir ce que nous sommes fondés à déduire de tous les faits que nous avons reconnus en observant les mouvements nouveaux de la matière parvenue à cette forme.

Avant de formuler nos conclusions, remarquons encore, pour résumer tout ce qui précède : 1° que l'acte instinctif étant dépendant seulement des propriétés végétatives de l'organisme, ne peut jamais être contraire à la nature ; 2° que, d'une part, chez la bête dans l'acte volontaire, la volonté apparaît si étroitement liée aux conditions physiques de l'organisme par son objet et son mode de

formation, que l'ensemble des causes qui la déterminent ne saurait jamais l'égarer et la produire contraire à la nature; 3° que, d'autre part, chez la bête on voit toujours, et c'est là un point important, l'action suivre la volonté sans rencontrer aucun obstacle, l'absence d'action résultant toujours de l'absence de volonté.

Ne nous est-il donc pas permis de dire de nouveau, comme à propos de la forme végétale, que tous ces mouvements que nous avons observés sont le jeu naturel et normal des conditions d'existence propres à l'ensemble des choses et des êtres, et aux diverses parties de l'ensemble, et qu'ils sont régis par les lois résultant de ces conditions? S'il en est ainsi, nous pouvons conclure enfin que *la matière parvenue à ce point de son développement, c'est-à-dire pourvue de sensation et de connaissance, dans une certaine mesure, accomplit sans obstacle les mouvements qui sont la conséquence naturelle de son mode d'existence.*

IV

Voici la troisième fois que cette formule nous sert à rendre compte des faits observés en suivant les transformations diverses de la matière. Elle a été appliquée d'abord à la forme minérale, ensuite à la forme végétale, et enfin nous l'appliquons à la forme animale antérieure à l'homme. Il y a donc une loi qui régit les phénomènes propres au mode d'être de ces trois formes différentes ; cette loi est nécessairement une expression du jeu naturel des activités qui ont été incessamment inhérentes à l'ensemble des choses : eh bien, étant reconnue vraie jusqu'à un certain moment, est-il admissible qu'elle cesse tout à coup de régir les nouveaux faits qui vont se produire? Evidemment, une telle supposition est impossible. Quelles que soient les transformations qui s'accomplissent, quel que soit l'aspect de ce qui sera observé, il est certain d'avance que la matière, étant toujours elle-même, devra encore être régie par la même loi, et, s'il arrive qu'elle ne puisse plus être appliquée aux faits qui seront reconnus, nous serons en droit d'en conclure que par l'effet d'une certaine cause en opposition avec la nature, l'ordre naturel est troublé et ne pourra être rétabli que par la suppression de cette cause perturbatrice. Ceci dit, il nous reste à examiner ce qui se passe quand l'homme a fait son apparition dans le monde. Mais revenons d'abord à notre formule : *La ma-*

tière, sous chacune des formes minérale, végétale, animale, accomplit sans obstacle les mouvements qui sont la conséquence naturelle de son mode d'existence. Le sens de cette formule résulte clairement de tout ce qui a été dit précédemment; seulement, pour ce qui se rapporte à la forme animale, d'après l'analyse même des faits, il nous est permis, sans en altérer le sens, de la traduire en des termes plus précis. *Les actes de l'animal,* dirons-nous, *sont toujours conformes à la nature,* et cela résulte de ce qu'aucun obstacle ne s'oppose à ce qu'ils soient toujours conformes, soit à son instinct qui est nécessairement conforme à la nature, soit à sa volonté qui est déterminée d'une façon spéciale par les conditions naturelles propres à son existence et qui est conséquemment conforme à la nature.

Il s'agit maintenant de rechercher si la loi ainsi exprimée trouve son application dans ce qui se passe au sein de l'humanité.

L'homme existe enfin, et dès lors la condition des autres animaux subit un changement notable : un grand nombre d'entre eux tombent sous l'influence de l'être supérieur qui s'est produit; celui-ci les adapte à ses besoins, les asservit à son action, les domestique en un mot, et transforme une partie de leurs habitudes, suivant l'usage qu'il en veut faire. Mais nous n'avons pas à nous arrêter à ces faits qui sont évidemment justifiés par la puissance naturelle qui appartient à l'homme, et en vertu de laquelle il lui est donné d'exercer son action. Arrivons donc aux faits propres à l'homme et à l'humanité.

L'homme en naissant apporte un type nouveau au sein de la forme animale d'où il est sorti, type qui le place dans des conditions tout exceptionnelles au milieu de la masse des êtres. A proprement parler, il n'offre pas des facultés entièrement nouvelles, nous l'avons dit précédemment, mais cette aptitude à connaître, cette intelligence que nous avons trouvée à l'état rudimentaire chez la bête, est parvenue chez lui à un état de développement qui engendre nécessairement de nouvelles manifestations de la vie animale. Nous ne pouvons tracer ici qu'un tableau bien réduit de tous les mouvements propres à la pensée de l'homme : son intelligence ne connaît plus seulement les objets particuliers et présents, elle conçoit la généralisation et l'abstraction; la logique lui suggère des enchaînements d'idées particulières, générales et abstraites, qui vont jusqu'à transporter son activité sur un domaine sans réalité que l'on appelle le domaine de l'idée pure; là, malheu-

reusement, l'esprit ayant perdu de vue le terrain solide des faits, errant sans guide et sans direction, a rencontré bien souvent dans les ténèbres de l'ignorance l'idée vague, le rêve, l'illusion, la fiction, l'erreur et toutes ses conséquences. Déterminer quelles sont les notions vraies et quelles sont les notions fausses au milieu de l'œuvre énorme enfantée par cette puissance immense depuis le premier jour de l'humanité, s'avancer sur le chemin de la vérité, et en reculer les bornes, telle est la tâche laborieuse et difficile imposée constamment à l'activité de l'intelligence humaine; mais la tâche est glorieuse aussi et attrayante; car, si la marche de l'esprit n'est pas régulière, s'il arrive qu'il recule parfois ou qu'il s'arrête, la lumière ne va pas moins en s'étendant davantage d'âge en âge, et il est certain que la science véritable fait des progrès presque incessants sous l'effort de tous ceux qui se sont attachés à accroître son domaine.

Est-il nécessaire cependant d'admettre que l'aptitude à connaître fonctionne dans l'homme d'une autre manière que chez les bêtes? Nullement, et la série des mouvements de l'intelligence est encore : *sensation, perception, jugement.* Seulement ici le dernier terme s'est transformé pour ainsi dire, et considérablement accru; la faculté de juger est devenue ce qu'on a appelé la *raison.* La *mémoire,* qui existait déjà chez les bêtes, mais qui jouait en elles un rôle restreint, paraît être le véhicule du développement qu'acquiert dans l'humanité cette faculté de juger appelée raison. Grâce à cet auxiliaire précieux et à une délicatesse extrême des activités propres à sa constitution, l'intelligence de l'homme peut embrasser, presque en un instant, un nombre considérable d'objets, apercevoir des rapports entre tous ces objets, découvrir le lien qui rattache l'ensemble de ces rapports à une connaissance antérieure qui est elle-même ou une idée particulière ou une idée générale, et enfin, à la vue de ce lien, concevoir un jugement. C'est là, on le voit, malgré l'insuffisance de cet aperçu, un mécanisme bien compliqué, et il est facile de comprendre que le même objet puisse provoquer dans des circonstances *extérieures* identiques, à peu près autant de jugements qu'il y aura d'hommes appelés à juger; la délicatesse même des organes affectés à supporter toutes ces activités qui sont le propre du type humain, est une condition de variété à l'infini entre les manières de juger des différents individus. En outre, chez un homme, cette délicatesse d'organes est nécessairement une cause de changement presque incessant dans l'état général de l'organisme

et dans l'intensité des activités qu'il renferme, de sorte que, dans un espace de temps très-court, on conçoit que son jugement sur un même objet puisse être modifié plusieurs fois.

Quoi qu'il en soit, et malgré toutes ces particularités dans l'aspect des phénomènes, l'examen attentif des faits, poursuivi en dehors de toute doctrine préconçue, ne fournit véritablement aucun motif pour ne pas appliquer à l'homme ce que nous avons dit à propos des autres animaux : *Le jugement, dans le fonctionnement de l'intelligence, n'est autre chose que l'expression réalisée, et certainement vraie, du rapport qui, dans le moment présent, existe en fait, quoiqu'une partie de ses termes soient généralement inconnus, entre l'organisme sollicité et l'objet qui le sollicite.* La seule différence entre les deux applications que nous faisons de cette formule, consiste en ce que, pour l'homme, ce rapport, dont le jugement est l'expression, peut résulter de l'assemblage d'un grand nombre de termes combinés, tandis que pour la bête il résulte d'un nombre de termes beaucoup moindre ; mais au fond le fait reste le même. D'après cela, la volonté humaine, que nous ne saurions concevoir autrement que comme étant la formule du jugement définitif de l'esprit en vue d'une action, nous apparaît entièrement sous la dépendance de ce rapport entre l'organisme de l'homme et l'objet qui sollicite son action. S'il en est ainsi, comme nous le croyons d'après le témoignage des faits, la volonté n'est donc pas indépendante : elle est, au contraire, complétement subordonnée à un ensemble de conditions résultant de tout ce qui forme le fond intime de l'individu au moment où il la prononce. A ce titre, elle est infailliblement la manifestation vraie de l'individualité, dans tout ce qui la caractérise par rapport à une action : *elle est, en quelque sorte, l'individualité exprimée, formulée, réalisée.* De là, logiquement, nous sommes fondés à déduire cette conséquence importante, que, la volonté étant ainsi comprise, il est absolument impossible qu'aucun obstacle puisse s'opposer à sa production en conformité avec l'ordre naturel des choses, à la condition seulement que l'organisme de l'homme qui la produit, soit lui-même à l'état naturel, c'est-à-dire à l'état sain. Sous la réserve de cette condition unique, mais dont il est indispensable de tenir compte pour ne pas s'écarter de la vérité, nous dirons donc que *la volonté de l'homme est toujours nécessairement conforme à la nature.*

Ce point établi, il convient de placer ici quelques remarques

en vue de certaines objections qui pourraient nous être adressées.

V

On sera peut-être porté à voir dans l'ensemble des faits que nous avons rapportés, la conception d'une genèse matérialiste embrassant toute l'histoire du monde : ce serait là une erreur. Car, d'une part, quelle que soit l'étendue des faits que nous avons dû rappeler, ces faits, empruntés nécessairement à l'histoire du monde, ne sauraient évidemment être considérés comme la représentant tout entière; et, d'autre part, ce qui écarte absolument l'idée de genèse, nous nous sommes attachés à observer ces faits en eux-mêmes, voyant seulement leur enchaînement, étudiant leur mode de production et évitant constamment de les rapporter à une cause générale quelconque.

D'un autre côté, certains esprits pourront supposer que notre manière de considérer les faits, les subordonne à ce qu'on a appelé le *fatalisme :* ce serait, à notre sens, une autre erreur. Dans cette idée, à laquelle nous avons été conduits, et qui consiste à penser qu'*à chaque moment donné*, à propos d'un objet donné, notre volonté, comme tout ce qui forme l'ensemble de nos facultés intellectuelles, est *tout entière* sous la dépendance de certaines conditions, connues ou inconnues de notre esprit, qui résultent de la nature des choses en général, et de l'individualité humaine en particulier, et qui produisent la volition loin de lui être soumises, quelle que soit, d'ailleurs, la masse des faits dont nous avons déduit cette idée, il n'y a pas le *fatalisme*, par cette seule raison que nous n'appliquons ces termes qu'à ce qui se passe *à un moment donné*. Il y a simplement dans tout ce que nous avons dit une vue particulière sur une certaine série de faits envisagée entre toutes les séries formant l'ensemble des choses, et cette vue qui nous est révélée par l'examen positif des phénomènes, se rattache à ce que M. Claude Bernard appelle le *déterminisme*. « Le mot *déterminisme*, dit-il, a une signification tout à fait différente de celle du mot *fatalisme*. Le fatalisme suppose la manifestation nécessaire d'un phénomène indépendamment de ses conditions, tandis que le déterminisme n'est que la condition nécessaire d'un phénomène dont la manifestation n'est pas forcée. Le fatalisme est donc anti-scientifique à l'égal de l'indéterminisme. » (Du progrès dans

les sciences physiologiques, *Revue des Deux-Mondes*, 1er août 1865).

Le fatalisme enchaîne la série entière des phénomènes de l'avenir à un premier phénomène, dont ils sont tous le produit, sans qu'aucune circonstance ultérieure puisse rien changer à ce qui doit arriver. Le déterminisme, au contraire, ne considère jamais qu'un phénomène, il l'isole de tous les phénomènes antérieurs et ultérieurs, il l'observe *au moment précis* où il apparaît et exprime la condition ou l'ensemble des conditions qui sont propres à sa production *dans ce moment même;* il n'aperçoit pas exclusivement des phénomènes qui s'engendrent nécessairement, il reconnaît aussi des phénomènes qui simplement se succèdent ou se produisent simultanément, sans exclure toutefois les liens qui peuvent exister entre les uns et les autres. L'idée du déterminisme enfin est seulement la notion d'un mode d'observation propre à une certaine méthode dans l'étude des faits, et elle n'est nullement la notion d'une loi *universelle* régissant l'ordre naturel des choses. L'idée de fatalisme, au contraire, n'est que cela, et, comme telle, c'est, à notre sens, une notion fausse, parce qu'elle néglige forcément tout ce qui est *accidentel*, tout ce qui arrive et qui pourrait également ne pas arriver : elle écarte tous les faits qui, sans changer la direction de la grande voie sur laquelle s'établit l'enchaînement naturel des phénomènes *nécessaires*, élargissent seulement sa surface, afin que les effets qu'ils produisent, trouvent aussi leur place *à côté* de ces phénomènes. Le fatalisme effectivement gouvernerait les mouvements de notre raison, tandis que c'est au contraire notre raison qui nous gouverne souverainement par sa participation constante à la *détermination* de notre volonté.

On demandera peut-être encore ce que devient, d'après les idées que nous avons développées, le *franc arbitre* qu'on a appelé également, à tort selon nous, *libre arbitre*. La réponse à cette question est déjà contenue dans ce que nous avons dit. Si le mot *franc arbitre*, c'est-à-dire *franc jugement, franche pensée, franche volonté*, correspond seulement à ce fait qu'il est absolument impossible qu'aucun obstacle puisse jamais être opposé à la formation du jugement, de la pensée, de la volonté de l'homme se produisant dans les conditions de déterminisme que nous avons reconnues, en ce sens, l'idée du franc arbitre est entièrement conforme à notre manière de voir. Mais si le mot *franc arbitre* exprime, ainsi que l'ont pensé certains philosophes, la faculté pour l'homme de

juger, de penser, de vouloir *à son gré*, c'est-à-dire *en un certain sens suivant sa volonté*, il est clair que cette idée, qui est contradictoire avec tout ce que nous avons observé, nous paraît fausse et même impossible à comprendre.

D'après cette idée, à un moment donné, le jugement de notre raison qui est appelé, suivant l'enchaînement naturel des faits, à produire la volonté, serait produit lui-même par une autre volonté : mais pour être logique il faudrait alors admettre que cette volonté antérieure serait elle-même l'effet d'une troisième volonté antérieure à elle, et cette troisième viendrait d'une quatrième et ainsi à l'infini. Dans ce second sens, l'idée de franc arbitre ne représente rien à notre esprit. Et, si l'on fait reposer sur cette idée la notion de ce que certaines écoles philosophiques ont appelé la *liberté morale*, nous dirons nécessairement que nous ne comprenons pas ce qu'il faut entendre par cette liberté morale. Nous devons pourtant nous empresser d'ajouter que nous croyons à l'*ordre moral*, et que nous regardons la *morale* comme l'une des plus importantes sinon comme la plus importante, entre toutes les connaissances de notre esprit.

Mais, dira-t-on encore, la volonté de l'homme n'exerce-t-elle donc aucune influence sur la direction de son esprit? Tout au contraire, c'est là un fait qui nous paraît certain, et il n'est nullement en contradiction avec les idées que nous avons exprimées. Il arrive fréquemment en effet qu'un homme, instruit soit par sa propre expérience, soit par celle d'autrui, prévoie que certaines études développeront dans son esprit certaines idées : dès lors le désir de développer ces idées le détermine à vouloir faire ces études, sa volonté persiste jusqu'à ce qu'elles soient achevées, et en effet il en résulte que son esprit prend la direction qu'il avait prévue. C'est là un fait d'observation très-commun et duquel on ne saurait rien conclure contre le déterminisme de la pensée *à chaque moment donné;* et il se produit beaucoup de faits du même genre dans lesquels on voit la liberté de l'homme *à un certain moment* exercer une action sur les conditions dans lesquelles se formeront ses idées ultérieures. C'est seulement, croyons-nous, parce qu'on a perdu de vue la distinction nécessaire entre la considération de l'état de l'esprit *à chaque moment donné* et celle de la marche de l'esprit *à travers des moments successifs*, que l'on a pu confondre le franc arbitre tel que nous l'avons défini, avec un libre arbitre qui serait la faculté pour l'homme, de juger et de vouloir suivant sa volonté.

Nous terminerons ces remarques sur le déterminisme de la pensée humaine par le passage suivant, emprunté encore à M. Claude Bernard. « La physiologie, dit-il, ne saurait borner son rôle à expliquer les fonctions les plus grossières du corps humain; elle doit éclairer aussi les mécanismes de la psychologie, elle est appelée par conséquent à réagir directement sur les opinions philosophiques. Peut-être se rencontrera-t-il des esprits qui seront portés à voir dans cette prétention physiologique une contradiction avec la philosophie et même une négation de la liberté. De semblables oppositions ne me paraissent pas à craindre..... Je me bornerai à dire que le déterminisme absolu que le physiologiste reconnaît et démontre dans les phénomènes de la vie, est lui-même une condition nécessaire de la liberté. Le savant ne concevrait pas en effet qu'un phénomène, quel qu'il soit, puisse être librement manifesté dès qu'il n'est régi par aucune loi et qu'il est indéterminé par nature » (Le Problème de la physiologie, *Revue des Deux-Mondes*, 15 décembre 1867).

Nous sommes ramenés par cette citation à l'idée de *liberté* qui est l'objet de ce travail, et, en effet, nous arrivons au point où elle doit bientôt se représenter à nous. *Sous la réserve de cette condition que l'organisme soit à l'état sain, la volonté de l'homme est toujours nécessairement conforme à la nature.* C'est là ce que nous avons reconnu en dernier lieu. Il conviendrait, sans doute, d'entrer dans quelques développements à propos de cette réserve que nous exprimons quant à l'état sain de l'homme, mais bien d'autres points sur le chemin que nous avons déjà parcouru auraient exigé de même des éclaircissements pour que cette étude fût complète. Nous avons dû nous borner en plus d'un endroit à énoncer des faits sans les approfondir, nous ne nous arrêterons pas davantage ici.

VI

Nous savons donc comment se forme la volonté de l'homme et quelle est sa règle. Mais la volonté n'est pas le dernier terme de l'activité humaine; elle a seulement pour effet de déterminer l'*action* qui est le terme final des mouvements de l'homme. Eh bien, qu'arrive-t-il fréquemment? L'homme a la volonté d'agir d'une certaine manière, et au moment d'agir, en dehors de tout obstacle

opposé par la nature, lequel d'ailleurs serait bientôt connu de sa raison et ne produirait d'autre résultat que de modifier la détermination de sa volonté et de l'amener à vouloir agir d'une autre manière, il arrive qu'il est empêché d'agir suivant sa volonté. Dès lors la loi qui régit les mouvements des choses et des êtres, trouve-t-elle encore son application dans ce cas? Rappelons-nous les termes dans lesquels nous avons exprimé cette loi après avoir étudié la forme animale antérieure à l'homme : *les actes de l'animal*, avons-nous dit, *sont toujours conformes à la nature*. De même les actes de l'homme doivent toujours être conformes à la nature : pour qu'il en soit ainsi, l'action succédant à la volonté d'agir, et la volonté de l'homme étant reconnue toujours conforme à la nature, il est nécessaire et il suffit que son action soit conforme à sa volonté. *Il serait donc rigoureusement nécessaire que l'homme eût toujours le pouvoir d'agir suivant sa volonté.* D'après cette conclusion, toute cause qui n'est pas un fait purement naturel et qui porte atteinte à ce pouvoir, trouble l'ordre naturel propre au développement normal et complet de l'activité humaine au sein de l'ensemble des choses, et, pour ce motif, elle doit disparaître. C'est la nature même qui l'exige.

Quelle peut donc être cette cause perturbatrice et destinée à disparaître, qui enlève ainsi à l'homme le pouvoir d'agir suivant sa volonté? Les faits nous la montrent et nous la font apercevoir, dans les milieux où elle fait sentir son action, sous la forme d'une puissance exceptionnelle et spéciale créée et développée au sein des sociétés et qu'on désigne généralement par un seul mot : le *Pouvoir*. Où réside cette puissance? Elle réside dans un homme ou dans un groupe d'hommes et, quelle que soit sa source, en l'exerçant, cet homme ou ce groupe agit suivant une volonté ou suivant des volontés d'homme. Dans ces conditions, la volonté d'un homme se trouve placée en face de la *volonté d'autrui*, et il arrive que cette volonté d'autrui a pour effet d'enlever à cet homme le pouvoir d'agir suivant la sienne propre. Cependant, d'après ce qui précède, il est impossible que chacune de ces volontés ne soit pas conforme à la nature : comment expliquer que l'une des deux puisse, par l'effet de l'autre, ne pas être suivie de l'acte également conforme à la nature qui serait sa représentation légitime? Y a-t-il là une contradiction à tout ce que nous avons reconnu ? Nullement.

La volonté, avons-nous dit, est toujours conforme à la nature ;

mais, en le disant, nous ne pouvions l'appliquer qu'à un homme observé isolément, et il convient, pour que cette formule soit exactement en rapport avec les faits d'où nous l'avons tirée, de la compléter ainsi : *La volonté est toujours conforme à la nature en tant que manifestation des facultés intellectuelles de l'individu considéré isolément.* Or, précisément, l'individu n'est pas isolé dans la nature, et, au contraire, d'après l'ordre naturel, il se trouve placé au contact d'autres individus semblables à lui, il naît et il est appelé à vivre en société : la société est un fait de l'ordre naturel.

Formuler une règle propre à l'existence de l'individu sans tenir compte de la société au milieu de laquelle il est naturellement placé, ce serait exprimer une formule qui, évidemment, ne serait pas en conformité réelle avec l'ordre naturel. Dès lors, il est nécessaire, afin de déduire des faits la loi propre à l'humanité, telle qu'elle existe naturellement, de tenir compte de ce nouveau fait naturel qui vient s'ajouter à tous ceux que nous avons dû passer en revue. La considération de ce fait va fournir à notre esprit une notion de la plus grande importance, celle d'une limite naturelle, la seule légitime, tracée au développement des manifestations de l'individualité humaine sous forme d'actions succédant à la volonté.

Pour que la loi que nous avons reconnue et qui régit les mouvements des choses et des êtres dans le monde trouvât son entière application dans l'humanité, *il serait nécessaire,* disions-nous, *que l'homme eût toujours le pouvoir d'agir suivant sa volonté.* Mais, cela étant vrai pour un homme considéré isolément, est vrai pour tous les hommes au même titre; donc, l'homme existant naturellement au milieu d'autres hommes, la loi sera appliquée *aussi largement que l'ordre naturel le comporte*, s'il a toujours le pouvoir d'agir selon sa volonté, *dans les limites qui résulteront pour lui de l'exercice de ce même pouvoir, au même degré, par tous les autres hommes.* Et c'est de la nature même des choses que nous déduisons ainsi la règle à laquelle doit être soumise l'expansion de l'activité individuelle dans l'humanité considérée en masse, tandis que, pour l'individu observé isolément, l'ordre naturel nous avait d'abord révélé cette expansion affranchie de toute mesure.

Reportons-nous maintenant à ce que nous disions, lorsque nous avons énoncé la définition de la liberté d'après les faits qui forment l'histoire positive de l'humanité : *La liberté est le pouvoir pour l'homme d'agir selon sa volonté propre et non selon la vo-*

lonté d'autrui, sans rencontrer d'autres obstacles que ceux qui lui sont opposés par la nature même; et examinons si nous avons atteint le but que nous nous sommes proposé en commençant ce travail. Possédons-nous, actuellement, une notion bien nette de la liberté?

Lorsque notre définition a été formulée, nous avions besoin d'être éclairés sur le sens de ces mots *agir, vouloir*. L'analyse que nous avons faite de tous les phénomènes qui se rattachent aux idées qu'ils expriment, si insuffisante qu'elle soit, les a cependant dépouillés de l'obscurité qui les enveloppait; au moins le croyons-nous. Il était donc possible d'arriver à énoncer une définition claire et précise du mot *liberté*, dont on fait un si grand usage et sur le sens duquel on s'entend si peu.

Nous nous sommes demandé en outre si cette idée de la liberté, suggérée à l'homme par une impulsion qu'il avait sentie en lui à un certain moment, était *conforme à l'ensemble des lois naturelles qui régissent le monde :* nous avons voulu rechercher si l'homme a réellement *le droit naturel de pouvoir agir selon sa volonté*, c'est-à-dire d'être *libre*. Cette recherche nous a conduits d'observations en observations, et de déductions en déductions, à la notion d'une limite posée par la nature au développement de la liberté de l'individu vivant en société. D'après cette notion, notre définition est enfin complète, si nous disons : *La liberté est le pouvoir pour l'homme d'agir selon sa volonté propre et non selon la volonté d'autrui, sans rencontrer d'autres obstacles que ceux qui lui sont opposés par la nature même; la liberté de chaque membre d'une société a pour limite naturelle la liberté d'autrui.*

En ces termes, nous comprenons bien clairement la signification de notre langage, et, de tout ce que nous avons vu, pour nous, il ressort maintenant de la façon la plus évidente, que *la liberté*, ainsi définie, *est l'objet d'un droit tellement légitime et naturel de l'homme, que toute atteinte portée à l'exercice de ce droit, est une atteinte portée à l'ordre naturel tout entier, que c'est la nature même qui exige qu'il soit respecté, et que toute puissance qui lui est contraire doit disparaître du sein de l'humanité.* Ainsi l'esclave avait le droit de rompre sa chaîne. L'impulsion qu'il avait ressentie lui venait de la nature, à travers ce merveilleux mécanisme qui produit en nous la pensée et la volonté, en conformité avec l'ordre naturel, quand notre organisme est lui-même dans un état conforme à la nature.

Nous pensons donc avoir atteint notre but? car, d'une part, notre esprit est sûrement en possession d'une notion claire et précise, et, en outre, l'idée de la liberté, telle que nous la concevons d'après tout ce qui précède, c'est-à-dire mise en conformité avec la nature même des choses autant que les connaissances positives, actuellement acquises, permettent de le faire, nous paraît complète au point de vue de l'application, à la condition seulement que, pour l'appliquer, on évite constamment de s'écarter de la méthode rigoureuse qui est le propre de la philosophie positive, et qui oblige l'esprit à tenir compte sans cesse des faits et des lois naturelles qui les régissent. Notre conclusion, qui est aussi l'expression de notre conviction intime, est que cette idée, transportée ainsi et réalisée entièrement dans la morale, dans les institutions et dans la législation d'une société, assurera aux membres de cette société toute la liberté qui appartient à l'espèce humaine et les rapprochera, autant que possible, des conditions propres au développement intégral de toutes les activités naturelles à l'homme.

J. DE BAGNAUX

LA THÉOLOGIE ET LA PHILOSOPHIE ANTI-THÉOLOGIQUE AU SÉNAT.

La discussion que, dans le sein de cette grande assemblée, la théologie aux prises avec le matérialisme et le positivisme vient de provoquer, nous a beaucoup intéressés, non pour le fond des choses, mais comme indice de situation. Il y a longtemps que notre opinion, ou, pour parler plus justement et avec plus d'autorité, il y a longtemps que l'opinion de tout ce qui fait œuvre de science, est que la science ne relève que de l'expérience, et ne reçoit ni commandement, ni conseil, ni suggestion, ni inspiration d'aucune théologie. Les prétentions cléricales qui se sont manifestées au Sénat, sont arriérées; là-dessus aucun doute n'est possible; et arriérée aussi est la faveur dont cette assemblée les a entourées, tout en votant contre elles. Laissons donc passer ce qui passe de soi-même, par le progrès des choses et par l'ascendant du savoir positif; mais notons d'autant plus curieusement la situation où la génération contemporaine se trouve portée par le concours des éventualités tant favorables que défavorables. Cette situation est que la théologie, qui met en cause, est aussi mise en cause; que les assemblées politiques se passionnent; et que l'opinion publique apprend, non sans surprise peut-être, mais avec un intense intérêt, qu'au-dessus des questions politiques, il est des questions philosophiques à résoudre, si l'on veut que les questions politiques prennent toute leur signification et toute leur portée.

Il n'est pas inutile d'expliquer pourquoi le débat n'a touché que

l'école de Médecine et une part de son enseignement. Cela peut sembler étrange au premier coup-d'œil; mais sous le nom de médecine est impliquée la biologie ou du moins cette portion de la biologie qui s'occupe des facultés intellectuelles et morales ou fonctions du cerveau, et qui en dispute victorieusement la doctrine, tant à la théologie qu'à la métaphysique. Ce n'est pas que les autres sciences positives soient moins opposées aux interprétations théologiques; l'on sait quelle défaite les Ecritures ont essuyée dans leur conflit avec l'astronomie et la géologie. Elle fut trop éclatante au moment et elle a été trop confirmée par la suite, pour que l'on puisse renouveler le combat; et c'est à peine si, obscurément, on laisse entrevoir qu'au cas où l'occasion deviendrait favorable, il y aurait lieu de faire reprendre au soleil ses voyages annuels, de fermer le paradis terrestre aux mammouths et aux paléothériums, et de ramener dans le cadre de la chronologie de Moïse les millions de siècles des périodes géologiques. Mais ce qui presse aujourd'hui n'est plus là; un ennemi qu'on ne soupçonnait pas au temps de Galilée, s'est dressé; et la vieille doctrine d'un principe spirituel sans dépendance avec la nature tremble dans ses fondements.

La théologie ne se trompe pas sur ce qui lui est dommageable, pas plus qu'elle ne s'y trompa lors de Galilée. Elle ne peut admettre la théorie qui fait de l'étude des facultés intellectuelles et morales un département de la physiologie; c'est, en effet, dans le monde moral, une révolution équivalente à celle qui, dans le monde physique, rendit mobile la terre, d'immobile qu'elle était. L'intelligence humaine, cessant d'être un cas exceptionnel dans l'ordre universel, est rattachée par le physiologiste à l'intelligence animale; de celle-ci on passe sans interruption à l'obscure sensibilité des êtres inférieurs; et, finalement, on arrive aux plantes, où il ne reste plus que nutrition et génération, les plantes qui, à leur tour, sont dépendantes des substances et des forces cosmiques. On voit que je n'ai point eu tort de dire que c'est une révolution et une conception directement opposée à la conception théologique.

Que l'étude des fonctions intellectuelles et morales appartienne à la physiologie, c'est ce qui ne fait plus de doute parmi les biologistes; que cette opinion commence à passer des biologistes au public éclairé, c'est ce qui est visible; que la science doive triompher là comme ailleurs, c'est ce qui peut être prédit à coup sûr. Au milieu d'anathèmes prononcés de si haut, personne n'a abjuré;

et, comme ci-devant, les livres et les mémoires des physiologistes et des médecins sont remplis d'observations, d'expériences, d'inductions qui, sans tenir aucun compte de ce qui se dit en théologie, mettent au jour ce qui se dit dans les laboratoires et au chevet des malades.

Ceux qui s'étonneraient du nouveau combat livré autour des doctrines théologiques, ne se rendraient pas un compte exact de l'état des choses sociales. Ce combat est réellement au fond de toutes les situations depuis la grande polémique du XVIIIe siècle et la grande explosion qu'on nomme la révolution française. Mais il se poursuit d'une manière plus ou moins apparente et active suivant les circonstances. Le coup d'Etat de 1851 et le gouvernement qui s'en est suivi, en réduisant au minimum nos occupations politiques, nous a fait des loisirs philosophiques qui n'ont pas été perdus. Il y a maintenant treize ans que je m'aperçus qu'il en serait ainsi ; et, dans une Revue dirigée par M. Fauvety, je publiai, sous le titre de *Nouveau dix-huitième siècle*, un article qui anticipait sur les événements. Aujourd'hui, il a pris une sorte d'actualité dont je profite pour en reproduire plusieurs fragments. Peu de liberté politique, beaucoup de liberté philosophique, tel fut le lot du dix-huitième siècle, et tel est le nôtre. Les dix-huitièmes siècles ne sont pas à dédaigner.

C'est aujourd'hui la mode d'élever les mérites du dix-septième siècle en abaissant ceux du dix-huitième. Sous l'influence des oscillations d'une opinion qui est au fond plus stable qu'elle ne le paraît, mais qui, n'ayant pas encore conscience de sa stabilité, s'effraie facilement outre mesure, on voit alterner les tendances du jour. De même que, dans un bateau qui vient subitement à pencher d'un côté, les plus imprudents ou les plus timides des passagers se jettent à la hâte sur le bord opposé, de même, au milieu du mouvement social qui nous emporte, à chaque roulis, une certaine foule se précipite aveuglément et vainement pour établir un équilibre qui n'est pas compromis. L'ordre en politique, la correction en littérature, la conservation en toute chose est maintenant le bord où l'on se presse ; et, pour faire honte à ce dix-huitième siècle, qui osa se déclarer émancipé du passé et pleinement libre de soumettre à de nouvelles lumières ce qui était le produit de lumières surannées, on lui montre ces grands esprits soumis à l'autorité traditionnelle, aux règles prétendues d'Aristote, aux maximes de la Sorbonne et du gouvernement, du pouvoir spirituel et du pouvoir temporel. Comme si un ordre politique qui s'abîmait, une littérature qui se transformait, une conservation qui n'avait plus ni base ni but, n'étaient pas en corrélation directe avec l'esprit d'innovation hardie et militante qui caractérise cet âge héroïque du dix-huitième siècle !

Ce fut en effet un âge héroïque où des hommes forts allèrent au combat contre des monstres nés de la corruption d'un ancien monde, comme la Fable raconte qu'étaient nés les pythons et les hydres exterminés par les dieux et les fils des dieux. Ce qui jadis avait fait la force et l'éclat du moyen-âge, était devenu, par le progrès du temps et par le changement intellectuel et moral des populations, cause d'oppression et de ruine. Là, l'intolérance dressait ses embûches et, suivant les temps et les lieux, livrait ses victimes aux bûchers, aux prisons, à l'exil, faisant hautement retentir ses regrets quand le livre seul, et non la personne, était demeuré dans ses griffes pernicieuses. Ailleurs le despotisme, s'ingérant de penser et d'agir pour les peuples, écrasait brutalement les germes qui s'efforçaient de naître et avait des bastilles toujours prêtes et jamais vides. Une inégalité, qui, dans l'époque antérieure, avait eu sa raison d'être et avait protégé la société, mais qui ne répondait plus aux besoins et aux classements nouveaux, pesait durement sur les parties vives et accroissait la faiblesse de ce qui était faible, la misère de ce qui était misérable. Une justice pleine des traces de la barbarie, et plus soucieuse de trouver des coupables que des innocents, et d'infliger des tortures que de se défendre des pervers, ajoutait au système général d'incompatibilité entre les autorités établies et les gens à gouverner. Surtout une superstition générale, consacrant le passé, disputait au présent et à l'avenir leur droit d'existence, tandis qu'une aspiration de plus en plus puissante faisait pressentir qu'un nouvel ordre social commençait, fondé sur une connaissance meilleure du monde et de l'humanité. Ainsi s'engagea la lutte entre les rampantes bêtes qui hantaient les ruines du moyen-âge et les hardis aventuriers qui allaient les provoquer, lutte toute pleine de péripéties, d'attaques intrépides et de défenses acharnées, jusqu'à ce qu'enfin la mêlée, quittant tout à coup les hauteurs de la spéculation philosophique, vînt s'abattre comme un ouragan dans le champ de l'action, et, s'appelant désormais révolution, ensevelit amis et ennemis dans les débris du vieil édifice. Mais telle avait été la vigueur native des idées du dix-huitième siècle, telle la sûreté des directions qu'il avait données, telle la prépondérance de l'esprit dont il avait tout imprégné, que, quand la fumée du combat fut dissipée, et qu'on se reconnut au milieu des décombres, ses principes demeurèrent triomphants. En vain le sang avait coulé par torrents, en vain de cruelles méprises avaient été commises, en vain des emportements sans nom avaient égaré les partis, en vain tantôt la vieille superstition et tantôt le vieux despotisme semblaient renaître : tout n'en resta pas moins dominé dans la vie générale, non-seulement de la France, mais de l'Europe, par ces notions aussi salutaires que généreuses, qui avaient fait le *Credo* du grand siècle révolutionnaire. Les excès et les malheurs furent du temps et des hommes; les bienfaits de l'émancipation générale demeurent, dus qu'ils sont à ce grave moment qu'on nomme le dix-huitième siècle et où la raison collective commença de prendre connaissance d'elle-même.....

Des zélateurs du grand siècle littéraire, au détriment du grand siècle philosophique, tombent dans une contradiction implicite, dont, grâce à leur ignorance des lois de l'histoire, ils ne s'aperçoivent pas. Ni beaucoup

de blâme, ni beaucoup d'éloge, ne peut être attribué au dix-huitième siècle sans qu'il en rejaillisse une bonne part sur le dix-septième. Parmi les œuvres de ce dernier, et parmi les œuvres essentielles, il faut en effet compter l'âge qui l'a suivi et qui n'a que développé des germes transmis et des aptitudes léguées. Tout âge qui marque dans l'histoire, laisse deux héritages : l'un est ce qu'il a fait, l'autre est ce qu'il a préparé. Et quelle préparation plus évidente que celle du dix-huitième siècle dans le dix-septième ? Les sciences avaient accompli d'immenses progrès. L'astronomie, par l'entremise de Newton, avait trouvé le vrai système du monde ; la physique s'illustrait par des recherches importantes sur l'électricité, sur la chaleur, sur la lumière ; des essais bien dirigés transformaient peu à peu l'alchimie en vraie chimie ; la biologie elle-même, nécessairement subordonnée au développement des sciences antérieures où elle s'appuie, préludait à la découverte de ses bases propres par l'admirable découverte de la circulation du sang ; enfin l'histoire, destinée à une évolution encore plus tardive que la biologie, trouvait, dans une esquisse de Bossuet, une série aperçue avec sagacité, et qui, pour devenir vraie, n'avait besoin que de passer du point de vue catholique au point de vue de l'humanité. En philosophie, Descartes avait secoué toute autre autorité que celle de la raison, faisant cette dangereuse table rase dont, malgré sa soumission au pouvoir spirituel du temps, il donna l'exemple et fit prévaloir la notion : après lui, et allant bien plus loin que lui, vinrent Spinoza, Hobbes, les libres penseurs anglais, Bayle, le puissant critique. En religion, le schisme protestant, continuant à durer et à prévaloir, avait montré que l'unité antique était irrévocablement rompue, et que, si elle devait se refaire (comme en effet elle se refera), ce devait être sur d'autres fondements. En politique, les deux révolutions d'Angleterre, la grande et la petite avaient définitivement établi l'intervention populaire et la liberté de discussion dans les affaires publiques. Avec de pareilles prémisses, que pouvait être le siècle qui suivit, sinon ce qu'il a été ? Par quelle voie, par quelle influence aurait-il rétrogradé, quand tout le poussait en avant ? Lui aussi allait agrandir le domaine des sciences ; lui aussi allait concevoir le monde d'une façon analogue, mais plus vraie et plus complète ; lui aussi allait toucher à la série de l'histoire, mais sous une inspiration où l'humanité se faisait plus directement sentir. Dante, dans un de ces beaux vers qu'il prodigue, dit que le Pô court à la mer pour avoir la paix avec ses affluents qui se précipitent du haut des monts, et le poussent à travers les plaines italiques. De même, pour avoir la paix avec ce flot d'idées qui lui tombait du dix-septième siècle et l'entraînait, le dix-huitième courut d'une pente rapide vers l'Océan lointain.....

Byron a dit, en parlant des chefs de ce dix-huitième siècle : « Ils se firent à eux-mêmes un redoutable monument, ruinant ces vieilles opinions que respirait l'humanité depuis l'origine des temps. Ils déchirèrent le voile ; et ce qui était derriere, toute la terre le verra. » Et, en effet, rien ne les arrêtait. Les circonstances les avaient placés en un pays où, la liberté politique n'existant pas, la pensée philosophique se sentait irresponsable. C'est là ce qui fait le caractère de cette époque ; dans une terre non libre,

des esprits libres; sous un pouvoir absolu, une philosophie absolue aussi, et qui, ne rencontrant que des obstacles matériels, se faisait gloire de les braver et de les surmonter. Les puissants se croyaient forts parce qu'ils avaient l'autorité matérielle; les philosophes se sentaient hardis et entreprenants parce que rien ne les contrôlait. Ni ceux-ci, ni ceux-là ne savaient où conduisait cette rupture entre la pratique et la théorie, entre l'autorité et la philosophie. Les événements se chargèrent d'instruire les rois et les peuples, ceux qui jugeaient la terre et ceux qui semaient la parole vivante. A la fin du siècle précédent, on avait vu en Angleterre quelque chose de semblable; sous les deux derniers Stuarts, la philosophie avait pris une marche singulièrement audacieuse; et les libres penseurs, qui furent les précurseurs de ceux de France, datent de cette époque. Bientôt la liberté politique vint arrêter ce mouvement; elle se mit, comme se mettaient tous les régimes d'alors, et comme elle ne pouvait manquer de faire, sous la garde de la théologie; mais là où elle n'existait pas, le plein essor fut laissé à la liberté philosophique. Ces deux libertés sont sans doute solidaires l'une de l'autre; mais l'on remarquera que la première est compatible avec l'antiquité et le moyen-âge, et que la seconde, dans sa phase anti-théologique, est le signal moderne de la rénovation sociale.....

C'est dans cet esprit que j'appelle nouveau dix-huitième siècle la période qui commence... On peut le dire aujourd'hui de l'Europe en général, ce qui est perdu pour la liberté politique ne l'est pas pour la liberté philosophique... Tandis que le gros de la foule courbe la tête sous l'impulsion des événements, il est toujours des esprits convaincus qui résistent à l'entraînement; d'autant plus que, malgré les apparences de la surface, ils ont pour eux un sourd mouvement de l'opinion en lutte et en malaise avec elle-même. Aussi, quelle que soit l'énergie de la compression, la pensée reste incompressible; l'état général de l'Europe ne permet pas qu'aucune clôture hermétique soit appliquée; trop d'éléments sont en présence et en conflit, trop de liberté a pénétré partout pour qu'il y ait puissance au monde en état d'arrêter court le développement des idées et des choses. Tout se borne à des entraves et à des dangers qui furent au plus haut point, lorsqu'une partie de l'Europe réclama et obtint le protestantisme et la liberté religieuse, qui, bien que diminués, pesèrent encore fortement sur le dix-septième siècle, dont le dix-huitième se joua, et qui, au dix-neuvième, ne gênent que temporairement ou localement. Je ne veux pas dire assurément que ces entraves aient été sans influence; et ce serait un bon chapitre d'histoire que d'examiner jusqu'à quel point elles protégèrent ce qu'elles étaient chargées de protéger, et prévinrent ce qu'elles étaient chargées de prévenir. Le fait est qu'au seizième siècle, elles ont réussi à enchaîner l'Espagne, qui était alors à la tête de l'Europe; une vigoureuse coalition du despotisme spirituel et du despotisme temporel paralysa ce grand peuple pour deux cents ans. Mais le succès de cette mesure, tout considérable qu'il ait été, resta borné à l'Espagne; nulle main, même alors que l'énergie expansive du libre examen était bien moin intense qu'aujourd'hui, n'était assez puissante pour dompter ce qui s'agitait, et imposer par la force une unité qui

jadis avait été créée par l'assentiment des intelligences, et que le dissentiment des intelligences venait de rompre. Aussi les choses marchèrent à peu près comme elles auraient marché, moins l'Espagne et la somme de la contribution que, sans cela, elle eût apportée à l'œuvre commune ; preuve, utile à rappeler, des perturbations qui dérangent le développement social, et exemple, entre autres, de ce qu'à bon droit on peut nommer la pathologie historique.....

Qu'à l'évolution des sciences soient liées les plus décisives évolutions que présente l'histoire des sociétés humaines, c'est une vérité qui, pour être récente, n'en a pas moins commencé à pénétrer dans les convictions. Il y a incontestablement plusieurs autres causes, les unes constantes, les autres accidentelles, qui produisent des changements, des commotions, des péripéties. Mais celle-là est la seule qui ait la vertu de faire passer d'un niveau inférieur à un niveau supérieur les générations, et qui, en un mot, soit le fil principal de l'évolution de l'humanité. Le reste, les lettres, les arts, l'industrie, exercent souvent une action très-puissante, mais toujours accessoire. Il ne s'agit en effet de rien moins que de lever le voile qui cache la nature aux yeux de l'homme, ou, pour mieux dire, d'ôter le mirage qui la lui fait paraître autre qu'elle n'est. Rien, ce semble, ne se montre en sa réalité ; et cette réalité est un but idéal dont, à l'origine, il est aussi loin que possible, et dont il s'approche de plus en plus, sans, bien entendu, l'atteindre jamais. Pour lui, la voûte étoilée tourne autour de la terre immobile. Cet exemple se reproduit en toute chose ; et partout il faut que l'homme démente le témoignage de ses sensations, qu'il rectifie ses raisonnements, et que, comme un bon physicien qui apprend à connaître les erreurs de ses instruments et à en tenir compte, il apprenne à connaître les erreurs de ses sens et de sa raison, et à en rectifier les données. Cette rectification successive est, sous un autre nom, la science. Tandis qu'elle se poursuit, l'effet graduel en est, on le sent, de changer l'idée qu'on se fait du monde et de la race qui l'habite ; la terre se rapetisse dans l'immensité ; l'humanité grandit dans le temps ; et entre cette petitesse et cette grandeur croissantes, se déroule l'évolution qu'on appelle diversement progrès, civilisation, histoire....

(*Revue du XIXe siècle, t. III, p. 129-140, 1855*).

A ces paroles que j'écrivais en 1855, le commentaire est donné par le plaidoyer théologique que le Sénat vient d'écouter, et par les négations décidées et retentissantes qui y ont répondu. Ceci est un débat de fond, car il s'agit de la conception du monde ; et un changement dans la conception du monde entraine à sa suite un ensemble d'opinions, de mœurs et d'institutions.

Le débat qui s'élève aujourd'hui est le même que celui qui s'éleva au dix-huitième siècle ; mais il s'en distingue par deux conditions considérables qui lui donnent une tout autre face.

Le premier point, c'est qu'au lieu de faire, comme on fit alors,

une constitution pour le clergé, le but est de séparer complétement l'Eglise de l'Etat. Le XVIIIe siècle était encore trop théologien pour ne pas vouloir régler la théologie. Le XIXe le devient assez peu pour comprendre que la solution équitable pour tous, est de laisser l'Eglise à elle-même, et pour admettre un Etat purement laïque, sans mélange ni attache de théologie.

Le second point, c'est que, partout la science s'opposant à la théologie, il se forme dans les esprits une persuasion croissante, que c'est par la science que se doit terminer le conflit et la crise des sociétés, et non, comme le pensaient les plus brillants esprits du XVIIIe siècle, par les conceptions de la raison abstraite et absolue. Cette persuasion est favorable à la philosophie positive ; car plus elle se fortifiera, plus l'on sentira que la science ne peut rendre le service social que l'on commence à attendre d'elle qu'en devenant une philosophie. Au point de vue social, le crédit de la science se fonde rapidement; ce qu'il importe maintenant de fonder, c'est le crédit de la philosophie qui en émane.

É. LITTRÉ.

VARIÉTÉS

—

A Monsieur Littré.

De l'organisation de la république des lettres.

Monsieur,

Voulez-vous bien me permettre de placer sous l'autorité de votre nom, respecté entre tous, quelques considérations adressées aux gens de lettres et aux artistes en général ! Je voudrais leur représenter avec quelque force, combien il leur importerait de suivre l'exemple, qui leur est donné par le peuple travailleur. Je voudrais que, secouant une insouciance condamnable, ils se missent sérieusement à examiner les moyens d'améliorer leur condition et d'assurer leur indépendance et leur dignité.

Certes, c'est là un grand et noble but. S'il est difficile de l'atteindre, tout ne nous fait-il pas un devoir de le poursuivre ? Je m'imagine qu'en m'appuyant de votre nom, j'ai la chance d'arrêter plus sûrement leur attention sur ce sujet, et peut-être de contribuer à les déterminer à marcher résolûment dans cette voie nouvelle de salut, l'association.

Depuis quelques années, nous assistons en Europe à un spectacle plein du plus vif intérêt, celui de la création et du développement des sociétés coopératives. Ces institutions de garantie et de prévoyance, de mutualité et de solidarité, ouvrent sur l'avenir de nouvelles et favorables perspectives. Des résultats considérables ont déjà été obtenus. De tous côtés, les ouvriers montrent, par leurs actes, qu'ils apprécient de plus en plus les avantages et la portée de ce mouvement libérateur.

On pourrait s'étonner que jusqu'ici ce progrès n'ait pas été mieux compris par les ouvriers des professions libérales, artistes et gens de lettres. En général ils ont plus de lumières : comment ne se sont-ils pas encore engagés

dans cette voie nouvelle d'émancipation et de justice? La raison en est sans doute que pour eux la nécessité a été moins pressante, et que sa main de fer les a moins rudement secoués.

Cependant, il semble que la *Société des gens de lettres* songe sérieusement à sortir de sa torpeur. Elle révise ses Statuts, elle infuse dans son Comité un sang nouveau, elle élabore des projets de librairie, de cercle et de journal ; elle veut créer un crédit littéraire et une caisse de secours efficace pour la vieillesse. Tout cela ne vaut guère encore que comme germe et désir de transformation. Mais s'il est juste d'en tenir compte, aussi il est bon que les gens de lettres, comme les artistes, comprennent de mieux en mieux quelle importance capitale aurait leur coopération mutuelle à l'œuvre commune de leur indépendance. Du jour où ils solidariseront leurs intérêts, uniront leurs volontés et s'aideront les uns les autres sous l'empire de la justice, ils trouveront dans la société une considération qu'ils n'ont point encore et le fruit de leurs veilles sera tout à eux et non, pour la meilleure part, aux exploitants.

Donnons à cette thèse quelques développements.

République des lettres ! Le mot est ancien, il est beau, mais la chose n'a jamais existé que dans un sens tout idéal, et pour exprimer les sentiments d'égalité et de fraternité qui doivent unir les gens de lettres et les artistes. C'est que la chose ne laisse pas que d'être difficile à organiser. Il faut pour cela beaucoup de raison, avec un grand et véritable sentiment de la justice. Bien comprendre son intérêt et savoir l'associer à l'intérêt de ses pairs, ce n'est pas petite besogne.

Comme tous les travailleurs, l'ouvrier en livres subit l'exploitation du capitaliste et de l'industriel. Il y a quelques mois une vive protestation de M. Rochefort à ce sujet, a donné lieu à MM. Lévy de lui adresser par huissier une réponse d'assez mauvaise humeur, qui se termine ainsi : « Quant à » l'idée de former, entre écrivains, une sorte de société coopérative, qui » éditerait les ouvrages de ses membres, bien loin de nous effaroucher, » nous formons les vœux les plus sincères pour que ce projet, que tant » de fois déjà on a vainement essayé de mener à bien, devienne enfin une » belle et bonne réalité dans les mains de M. Rochefort et des fantaisistes, » ses amis. »

MM. Michel Lévy sont de madrés politiques et ils savent combien il est difficile aux travailleurs de se soustraire à l'oppression qui pèse sur eux. Vous voudriez bien vivre dans une bonne république des lettres, assurément rien n'est plus souhaitable, et à ce sujet nous unissons nos vœux aux vôtres ; mais vous n'êtes pas encore en état, aimables fantaisistes, de réaliser votre bel idéal ; il faut pour cela plus de raison, de sens pratique et de moralité que vous n'en possédez. Faites d'abord taire vos jalousies, vos vanités, vos ambitions. Montrez-vous pratiques, soyez ordonnés, déployez des qualités d'administrateur, trouvez chez vous des conseillers intelligents, dévoués, en un mot ayez des agents capables de mener votre

barque. Tant que vous ne saurez pas vous soumettre à une loi que vous aurez faite, tant que vous ne saurez point être justes les uns pour les autres, nous serons vos maîtres, nous vous dimerons et nous ferons de grosses fortunes.

En vérité, je ne sais pas pourquoi MM. Lévy ont montré de la mauvaise humeur, car ils ont le beau rôle ; ils peuvent rire tout à leur aise et se frotter les mains, en caressant leurs petits millions. C'est à eux de rire et à nous, non pas de pleurer, ce qui ne sert à rien, mais de réfléchir et de songer à sortir du puits comme le pauvre bouc *des plus hauts encornés* dont La Fontaine nous a conté l'histoire.

Je m'empresse de dire que je mets les hommes hors de cause, et que j'examine les faits dans leur généralité. Les auteurs exploités, les éditeurs exploitants, cela forme un état donné, dont nul n'est absolument cause, quoique les uns en profitent et que les autres en pâtissent.

En analysant cet état de choses, peut-être entreverrons-nous la possibilité d'en sortir par la bonne porte, l'unique, celle de la justice.

Etudions les faits, voyons quelle est la condition des gens de lettres, sous le rapport industriel. Visiblement, ils subissent une féodalité industrielle, compliquée par la concurrence des entrepreneurs et l'anarchie des ouvriers. D'un côté, voici les hauts barons des beaux-arts et des belles-lettres, dont les boutiques sont les forteresses, ayant chacun, non pas leur arrondissement de carnage comme les lions de M. Thiers, mais leur champ d'exploitation ; de l'autre, voyez la masse dispersée, besogneuse des ouvriers en livres, ceux-ci suant à la peine pour engraisser les champs fertiles de leurs barons modernes, qui donneront bientôt la main aux barons de la finance.

N'est-il pas plaisant de voir s'évertuer à qui mieux mieux écrivains, poètes, artistes, peintres, statuaires, graveurs, qui de la plume et du grattoir, qui du crayon, du pinceau ou de l'ébauchoir, pour le bon plaisir, la gloire et la fortune de ces honorables et magnifiques marchands? Ces derniers ne sont rien et ne peuvent rien que par les ouvriers de l'idée, et, par un contraste piquant, ce sont les artistes et gens de lettres qui sont à leurs ordres et rament sur leurs galères. Ces Messieurs commandent, ordonnent, tarifent, vous tiennent sous l'eau ou vous élèvent à sa surface. Ils sont les maîtres, ils paient et quelquefois ils paient d'avance, hélas! et alors ils vous tiennent bien, la chaîne est rivée et l'esclavage complet.

Le peuple artiste et lettré murmure, il commence à trouver abusives les façons léonines de ses seigneurs et maîtres. C'est un bon symptôme, un présage ; mais de là à une transformation de cette féodalité en une république des lettres, il y a encore loin.

Avant d'attaquer le taureau par les cornes et sans remonter trop haut, jetons un coup d'œil sur la situation des artistes et gens de lettres dans le passé; et constatons, car c'est justice, que l'état présent des choses leur est déjà beaucoup plus avantageux.

Ne cherchons pas au-delà du siècle de Louis XIV, sur lequel les lettres françaises jetèrent un incomparable éclat. La situation des gens de lettres y était fort piteuse. L'œuvre ne rapportait rien et la considération pour les lettrés était fort mince. Cependant le roi et Colbert faisaient quelques pensions et, à leur exemple, des grands seigneurs avaient à leur suite un bel esprit, à peu près comme on avait autrefois un fou. Entre tous, le surintendant Fouquet mérite d'être signalé ; il fut le Mécène le plus généreux et le plus délicat de cette époque.

Les lettrés faisaient aussi des dédicaces à certains Mondors et en recevaient quelques pistoles. Parmi les lettrés, un seul fut riche, non par ses œuvres immortelles, mais par son état de comédien et d'impresario ; c'est Molière. Les autres, Boileau, Racine, Corneille, La Fontaine, ne vécurent péniblement que des bontés du roi ou des maigres bienfaits de quelques grands.

En outre, il y avait peu de lecteurs et les livres ne pouvaient se vendre à grand nombre. Puis, la nation était pauvre, la production misérable. La cour, le haut clergé, la noblesse, seuls, vivaient dans un certain luxe. On n'avait pas de quoi rémunérer l'art, les lettres, la science, l'industrie.

Dans notre spirituel pays de France, on riait beaucoup des *poètes crottés*. Les savants, les artistes, les industriels étaient logés à la même enseigne. Le grand Corneille a vécu misérable, et sans mesdames de la Sablière et d'Hervey le bon La Fontaine eût manqué de pain. Je ne veux point m'étendre sur ce sujet et charger le tableau, ce qui serait facile.

Le XVIIIe siècle nous offre à peu près le même spectacle que le XVIIe. C'est toujours l'époque des poètes crottés. J.-J. Rousseau et Voltaire lui-même n'ont guère gagné d'argent avec leurs livres, malgré un succès inouï et un débit déjà beaucoup plus considérable.

Beaumarchais est le premier auteur dramatique auquel le théâtre ait sérieusement rapporté de l'argent. Le prodigieux succès du *Mariage de Figaro* valut cinq cent mille livres à MM. les comédiens du roi, et donna pour sa part quatre-vingt mille livres audit sieur Caron de Beaumarchais, qui sut faire valoir ses droits d'auteur. Mais il faut considérer qu'ici l'écrivain était doublé d'un homme d'affaires très-habile, et que nous sommes en 1784.

Aujourd'hui les choses ont déjà changé et nous pouvons montrer au lecteur un tableau moins affligeant, quoiqu'il ne faille pas prétendre avec Pangloss que tout soit pour le mieux dans le meilleur des mondes.

Il est incontestable que la société actuelle est dix fois plus riche qu'on ne l'était avant 89, parce qu'elle produit dix fois plus. Elle peut donc payer beaucoup mieux les savants, lettrés, artistes et industriels ; et, en réalité, elle le fait. A cet égard les preuves abondent. Aujourd'hui les grandes fortunes sont des fortunes industrielles, et les plus beaux traitements ne sont pas ceux des gens de guerre, voire des maréchaux. Les premiers sujets du chant et de la danse prélèvent sur l'Europe enthousiaste et

charmée des dons volontaires qui dépassent la solde des plus hauts dignitaires de l'État. Chateaubriand, Lamartine, Hugo, Alexandre Dumas, sans parler de Scribe, ont gagné des millions. Les droits d'auteur, pour les théâtres de Paris seulement, représentent une somme plus considérable pendant une seule année, que toutes les munificences de Louis XIV.

Si l'on pouvait évaluer exactement les sommes payées par le public aux beaux-arts dans toutes leurs branches, on trouverait un assez joli chiffre. Si l'on dressait la statistique de tous ceux qui peu ou prou vivent en cultivant les beaux-arts, on serait étonné de leur nombre. Ces chiffres prouveraient, d'une façon inattaquable, que la sociéte moderne rétribue avec moins de parcimonie ceux qui l'éclairent et l'amusent en élevant sa pensée et ses sentiments.

C'est que la société moderne est plus pacifique et plus riche que la société du bon vieux temps ; c'est qu'elle a plus de besoins intellectuels et artistiques ; c'est qu'elle est plus avide de ces sortes de jouissances et peut les rémunérer plus équitablement. Voilà le fait dans sa généralité, et il est tout à l'honneur de notre temps.

Je sais tout ce qu'on peut m'objecter, dans le détail, sur les profits certains du métier et sur la portion congrue faite à l'art, en raison même de sa pureté et de son élévation. Si le métier rapporte plus d'argent que l'art proprement dit, c'est que les masses, encore peu développées, ne peuvent guère s'intéresser aux manifestations supérieures de la pensée et du talent. Sans doute, il est dur de reconnaître que M. Ponson du Terrail reçoit du public une rémunération plus brillante que George Sand, et que l'on gagne plus à faire de la prose courante dans un petit journal qu'à composer avec soin un livre sérieusement étudié.

Tout cela est vrai et n'empêche point qu'aujourd'hui il y a un public cent fois plus considérable qu'au temps de Louis XIV pour écouter *le Misanthrope* et *Guillaume Tell*, pour acheter un volume d'Hugo ou de Michelet, pour se donner un Decamps ou un Delacroix, un marbre de Pradier ou de Clésinger. Rien ne peut renverser ce fait constaté, à savoir que la société moderne est plus riche que l'ancienne, et que sur son budget une part beaucoup plus large est faite aux beaux-arts.

Maintenant, revenons à nos moutons, aux éditeurs et marchands, et quand je dis moutons, c'est par erreur, je dois dire à nos bergers, puisque ce sont eux qui nous tondent.

L'ouvrier en livres subit fatalement le sort de tout producteur, n'ayant aucun lien avec ses pairs. Il est faible, et, comme il n'a point de capital, comme il ne peut s'occuper de tout, il tombe sous la domination de celui qui lui procure la vente de ses produits, le débit de sa marchandise. Il devient son homme-lige, taillable et corvéable à merci et miséricorde. Cette situation est triste, et il n'est pas étonnant que le peuple lettré et artiste murmure. Mais comment faire pour en sortir ? Je l'ai déjà dit, il y a une porte, une seule, celle de la justice. J'ajoute, il n'y a qu'un moyen

de la franchir victorieusement, l'association, l'association coopérative, comme le disent malicieusement MM. Lévy frères.

Sans la justice, rien n'est possible entre les hommes, de même qu'il est impossible de construire une maison sans se soumettre d'abord aux lois de l'équilibre. Vouloir et chercher la justice pour les autres comme pour soi-même, se ranger à la loi qu'on a faite de concert avec ses associés, loi qui rattache l'intérêt de chacun à l'intérêt de tous, telle est la base essentielle de toute association.

Dès que les artistes et les gens de lettres seront assez raisonnables pour le comprendre, et surtout assez moraux pour le vouloir, il ne tiendra qu'à eux de sortir de l'oppression et du servage. Qu'ils prennent exemple sur *les équitables pionniers de Rochdale*, qu'ils fassent taire leurs mesquines jalousies, leurs orgueilleuses prétentions, qu'ils subordonnent leur égoïsme malentendu à la bienveillance et à l'esprit de sociabilité, qui est la suprême bannière de notre âme et la base première de tous nos rapports, et les exploiteurs auront vécu, en tant qu'exploiteurs.

Mais il y a des traités, les auteurs les plus importants sont liés, il y a tel empêchement et puis tel autre. J'accorde qu'il y a beaucoup de difficultés ; mais Paris ne s'est pas fait en un jour, même le Paris de M. Haussmann, bien qu'il n'y aille pas de main morte, comme on sait. Les traités s'éteignent, les faits particuliers passent vite et les institutions demeurent.

Il faut qu'on en soit bien convaincu, la seule, la véritable, la sérieuse difficulté est tout entière dans les gens de lettres, eux-mêmes. Sont-ils oui ou non capables de s'entendre et de vivre en bonne intelligence, en bons compagnons du devoir ?

La société des auteurs dramatiques a déjà produit quelques bons résultats. Mais il faudrait aller plus loin. Que les lettrés, que les artistes se comptent, qu'ils se reconnaissent pour frères, qu'ils s'associent pour leur plus grand intérêt et au nom sacré de la justice. Qu'ils établissent une charte, *magna charta*, qui sera discutée et acceptée par tous, qui deviendra leur arche sainte, la gardienne de leurs droits et de leurs fortunes.

Cette réalisation dépend uniquement d'eux, c'est-à-dire de leur raison, de leur sagesse, de leur valeur morale. Au lieu d'avoir des maîtres, ils peuvent être leurs maîtres, entrer en pleine possession d'eux-mêmes et de leurs œuvres.

Je suppose qu'ils se constituent en république et qu'ils délèguent par leur suffrage leurs pouvoirs à trois d'entre eux. Moins la responsabilité est éparpillée, plus elle est efficace et réelle. Au reste, la souveraineté résidant dans le peuple lettré, il peut toujours changer ses représentants. Les choses vont dépendre uniquement de la capacité des électeurs pour leur choix et de celle des élus pour leurs fonctions. Les trois mandataires organiseront l'administration de la république des lettres, et l'administration ne sera responsable que vis-à-vis d'eux, comme eux-mêmes n'ont à répondre qu'à

l'assemblée générale qui les a élus et à laquelle ils rendent annuellement leurs comptes. L'assemblée, indépendamment de son droit de contrôle absolu, nommera une commission de trois membres pour examiner les comptes et en dire son avis. Il est bon qu'un terme d'au moins un an soit assigné à la carrière des administrateurs, indéfiniment rééligibles ; et d'autre part rien n'empêche que l'assemblée générale ne se réunisse plusieurs fois par an, selon le besoin. Il faut que chacun apprenne à s'occuper de la chose publique, qui comprend la sienne.

Sans doute les commencements seront difficiles, sans doute on commettra des fautes ; il faut s'y attendre, quel pouvoir n'en a commises ? Ce sont là des misères inhérentes à toutes les œuvres humaines. Mais qu'importe, si le bien prévaut sur le mal, si chacun remplit de mieux en mieux son rôle de souverain intelligent, si le bon sens, l'esprit pratique, le sentiment de justice gagnent chaque jour du terrain, si en un mot tous les intéressés s'aperçoivent qu'avec de la persévérance, de la bonne foi et du cœur, ils fondent une œuvre bonne pour tous et indéfiniment perfectible ? Il faut du temps, il faut de la patience, il faut faire son éducation d'homme libre et de citoyen de la république lettrée, cela est aussi incontestable qu'il est nécessaire de le bien comprendre. Jamais on n'a obtenu de récolte sans travail et sans semailles.

Pour réaliser ce grand œuvre de son indépendance l'homme de lettres ne doit pas s'étonner qu'il lui en coûte quelque chose en vertu, en patience, en efforts de toute nature. Mais évidemment son sort est entre ses mains.

Les résultats d'une telle assocation seraient si considérables, que j'ose à peine les faire entrevoir. Il y en aurait de matériels et de moraux.

Les millions, qui sont aujourd'hui la joyeuse proie des industriels, exploitateurs des gens de lettres, viendraient accroître les bénéfices de ceux-ci et leur permettre d'en attribuer une partie à des fondations d'intérêt général, tels qu'achat d'un immeuble servant de siége à la société et de cercle pour ses membres, fonds de réserve et de secours mutuels, bibliothèque, cours, réunions scientifiques et artistiques. La société étant une personne morale, elle pourrait recevoir des legs et étendre indéfiniment son action tutélaire. Les gens de lettres, ayant de fréquents rapports, apprendraient à se connaître, à s'estimer et à maintenir collectivement le caractère de la profession à la hauteur qui lui convient. Qui les empêcherait de jouir du privilége qu'ont les avoués, notaires, avocats, de se constituer un corps d'une grande respectabilité ?

En outre, du jour où les lettrés formeraient une puissante société, leur influence irait grandissant, aussi bien que leurs bénéfices et mille autres avantages. Si l'on a dit avec quelque raison que la presse était un cinquième pouvoir dans l'État, je demande combien plus fort et plus utile ne serait pas ce pouvoir, non-seulement pour les gens de lettres, mais pour tout le monde, le jour où ce pouvoir, tout moral, serait définitive-

ment organisé, defendu par lui-même contre ses écarts et centuplé par la vertu de l'association. Les gens de lettres, les poètes crottés d'hier, qui ne sont presque rien encore, pourraient être presque tout.

Et quel exemple ils donneraient à tous! Ayant fait l'ordre et la justice entre eux, ayant montré ce que peuvent des hommes libres et intelligents pour leur intérêt bien entendu, qui fait partie de l'intérêt social, ils auraient donné une vivante réfutation aux prôneurs du passé, aux pleurards du bon vieux temps; ils auraient montré à tous quel est le vrai chemin de l'avenir et comment les sociétés humaines, détestant les luttes, les divisions, les haines et les malentendus, doivent vivre dans l'ordre, la paix, le bien-être et la fraternité. Mais je n'insiste pas sur ce point.

Si les gens de lettres étaient assez éclairés, assez développés moralement, pour réaliser ce que j'esquisse ici en courant, ce qui se fera nécessairement un jour, ce ne serait plus à MM. Lévy et consorts de rire, mais à nous, pauvres ouvriers en livres, rachetés par nos mains d'un dur esclavage. Nos maîtres d'hier pourraient devenir nos administrateurs de demain, car je ne leur veux point de mal.

Que nous manque-t-il pour cela? Rien et tout; rien, si nous sommes dignes et capables d'être libres, tout, si nous ne savons ni ne pouvons être nos maîtres.

E. DE POMPERY.

BIBLIOGRAPHIE

—

Histoire du Droit de guerre et de paix, de 1789 a 1815, par M. Marc Dufraisse. Paris, Armand Le Chevalier.

Le livre original sur lequel nous venons dire tardivement notre opinion, a été écrit en vue de soutenir cette thèse : que la liberté et la sécurité d'une nation exigent que le droit de décider de la guerre appartienne à cette nation même ; c'est-à-dire à ses représentants librement élus, ou pouvoir législatif. Hors de là, selon l'auteur (et nous sommes fort de son avis), un peuple est nécessairement livré au caprice, à l'esprit d'aventure ou à la redoutable ambition d'un despote ou d'un chef du pouvoir exécutif visant au pouvoir absolu. Imbu de cette juste pensée, M. Dufraisse donne toute son approbation à la loi votée le 22 mai 1790, par l'Assemblée constituante, après une discussion approfondie, laquelle loi établissait que la guerre ne pouvait être décidée que par un décret du Corps législatif, rendu sur la proposition du roi. L'approbation de M. Dufraisse est appuyée de nombreuses considérations souvent fort justes, mais revêtues d'une forme un peu trop pittoresque ; elle est appuyée surtout d'arguments puisés dans l'histoire de ce temps de débauche guerrière, que l'on appelle le premier empire français.

Lorsque fut votée la loi de 1790, l'influence salutaire de la philosophie progressive du XVIIIe siècle n'avait pas encore été ternie, si l'on peut dire ainsi, par les luttes terribles qui suivirent ; elle dominait entièrement les hommes qui avaient pris la direction du mouvement politique. Et même pendant les luttes dont nous parlons, la guerre étant déchaînée et la France ayant remporté ses premiers succès sur ses ennemis extérieurs, l'esprit de paix animait les meilleurs esprits de la révolution, ceux qui avaient le mieux profité des enseignements de la philosophie contempo-

raine, ceux qui obéissaient le mieux aux fondamentales tendances pacifiques de l'époque moderne : « La guerre était à peine commencée, dit M. » Dufraisse, que les chefs du mouvement révolutionaire tentaient de la » terminer à l'amiable. Dès le lendemain de son premier succès militaire, » la France veut sincèrement se réconcilier avec ses agresseurs. »

Parmi les nombreux courants d'opinion qui s'étaient formés, au milieu de l'agitation révolutionaire, il en était un qui entraînait des hommes généreux à vouloir au nom de la fraternité, donner aide et secours aux peuples, qui se soulevaient contre leurs oppresseurs. C'était là une généreuse erreur, qui ne pouvait donner que des résultats contraires à ceux qu'on voulait obtenir. Les événements nous ont trop prouvé que les peuples étaient loin de comprendre qu'ils étaient frères. L'action combinée de la science et de l'industrie qui va toujours grandissant, n'a pas encore produit tous ses fruits : un suffisant adoucissement des mœurs et l'amalgame des intérêts. Elle était encore moins avancée il y a soixante-quinze ans, et c'était folie que de courir au secours des peuples, au nom de la fraternité. On pouvait être sûr de n'être pas compris, si ce n'est des despotes, qu'on se mettait ainsi sur les bras. L'état de guerre en devait être aggravé : résultat funeste aux intérêts de la France, et à l'esprit primordial de la révolution. L'intelligence ferme et pénétrante de Danton le comprit, et il dit à ce propos de remarquables paroles que M. Dufraisse rapporte : « Il est temps que » la Convention fasse connaître qu'elle sait allier à la politique les conseils » de la sagesse. Vous avez rendu, dans un moment d'enthousiasme, un » décret dont le motif était beau, sans doute, puisque vous vous êtes obligé » à donner protection aux peuples qui voudraient résister à l'oppression » de leurs tyrans. Il faut, avant tout, songer à la conservation de notre » corps politique et fonder la grandeur française. Que la république s'af- » fermisse, et la France, par ses lumières et son énergie, fera attraction sur » tous les peuples. »

Voilà qui est « en peu de mots clore beaucoup de sens, » aurait dit P. L. Courier. Danton ne blâme point le sentiment de fraternité qui a inspiré la Convention; son cœur viril et généreux éprouve, au contraire, ce sentiment avec force. Mais sa ferme intelligence domine des entraînements qu'il sait devoir être funestes, dirons-nous seulement à sa patrie? Non ; mais à l'Europe entière. Si la guerre continua, ce ne fut point par l'esprit de fraternité internationale contre lequel Danton recommandait de se tenir sagement en garde ; ce fut par des complications de plus d'un genre qui ne permirent pas de l'arrêter. Mais enfin elle continua, et lorsque les événements en donnèrent la direction à un soldat ambitieux dont l'intelligence, à certains égards prodigieuse, était néanmoins incapable de comprendre les conditions sociales des temps actuels, la guerre devint un instrument de despotisme et de rétrogradation. Après cinquante-trois ans, nous ressentons encore l'influence de ce souffle de barbarie qui pendant quinze années passa et repassa sur notre noble civilisation européenne. Au

milieu de la plus considérable et de la plus admirable phase de développement scientifique et industriel que l'histoire de l'humanité ait jamais eu à enregistrer, nous voyons, aujourd'hui, par toute l'Europe, des armées innombrables sur pied. Nous avons toutes raisons d'espérer que ces armées et leurs effroyables engins de destruction resteront oisifs; mais que de richesses ils dévorent sans fruit, et combien sont déplorables cette factice excitation guerrière et cette irritation entre pays civilisés, semées par des politiques à courte-vue ou à projets sinistres!

Grande donc était la prévoyance de Danton lorsqu'il redoutait les dangers d'une guerre prolongée; et profonde la pensée qui lui faisait dire : « Que la République s'affermisse, et la France, par ses lumières et son » énergie, fera attraction sur tous les peuples.» Danton entendait le patriotisme, comme l'homme moderne doit l'entendre. Il aimait son pays avant tout, sans doute; mais il voulait que son pays fît attraction sur les autres pays par ses *lumières* et son énergie; fît attraction, et non la guerre, pas même la guerre entreprise au nom de la fraternité.

M. Dufraisse éprouve pour Danton une juste prédilection, et cependant il s'est inspiré bien peu de ses sentiments et de ses pensées, qui étaient ceux de l'héroïque génération révolutionnaire, de laquelle M. Dufraisse s'enorgueillit d'être issu. Tout est progressif dans les tendances dominantes de notre grande Révolution; le sentiment patriotique même, si exclusif pourtant de sa nature, s'y transforme, nous venons de le voir. Tout ou presque tout est retardataire dans les idées de M. Dufraisse, fils de la Révolution. Voyez, par exemple, combien peu son patriotisme ressemble à celui de Danton : « Je ne suis pas cosmopolite. Loin de là, mon cœur est » patriote dans l'antique et dure acceptation du mot. Peu s'en faut qu'à » l'exemple d'un paysan de l'Attique, je ne tienne pour barbare tout peuple » qui n'est pas Hellène ; et il me semble que, comme un vieux Romain » de la république quiritaire, je n'aurai jamais dans ma langue qu'un seul » et même mot pour nommer l'étranger et l'ennemi. »

On s'étonne en lisant ces lignes singulières, et l'on se demande si l'on n'a pas sous les yeux quelque paradoxe d'un esprit inquiet et désanchanté. Ces élans d'un étroit et farouche patriotisme sont rares aujourd'hui, rares surtout chez les hommes de progrès parmi lesquels on serait tenté de classer M.Dufraisse, sur sa réputation. Mais quand on y regarde de près, l'étonnement cesse. Le patriotisme anti-progressif de notre auteur paraît ce qu'il est : la conséquence des doctrines qu'il a embrassées ou plutôt la conséquence de sa manière de raisonner. Car M. Dufraisse n'a point de doctrine : il raisonne, mais il n'observe pas. Il pose des prémisses et, en logicien rigoureux, il en tire les conséquences les plus extrêmes. Ses prémisses sont l'idée de droit absolu au nom de laquelle la Révolution s'est faite, et l'idée de droit absolu conduit à la prédominance du sentiment individuel qui ne peut avoir de plus hautes aspirations que le simple patriotisme; ou bien elle s'égare dans l'extrême opposé, dans un stérile

cosmopolitisme[1]. Si les hommes de la Révolution ont été généralement préservés de l'égarement que doit produire la conception métaphysique du droit absolu ; si, comme nous venons de le voir en Danton, ils n'ont pas dépassé une juste mesure dans les idées, sinon dans l'action, c'est que, plongés dans cet immense mouvement, ils trouvaient une impulsion et un guide dans les réalités sociales qui dominaient les conceptions de l'esprit. Aujourd'hui, les réalités sociales n'ont pas la même intensité d'action. Comme toujours, sans doute, tout plie sous elles; mais, au milieu de la confusion des choses, il n'est pas facile de discerner comment tout plie si l'on n'est pas muni d'un critérium. Ce critérium manque à M. Dufraisse. Pour lui, le droit est comme une divinité, aux arrêts de laquelle les sociétés doivent se soumettre, tandis qu'en réalité le droit est une conception de la direction sociale (le droit divin, autrefois, le droit populaire, aujourd'hui), conception qui est issue de l'évolution des sociétés et qui leur est subordonnée.

Le droit, donc, n'est pas plus un absolu que toute autre chose du monde. Il est régi et ne régit pas; il est ce que l'évolution sociale le fait, ce qui ne veut pas dire qu'il n'oblige pas ; bien au contraire, car s'il n'est point une divinité qui nous domine, il est l'indispensable réglementation des rapports sociaux, réglementation qui varie selon les temps, mais à laquelle nous n'avons pas moins pour devoir impérieux de nous soumettre. Notre aperçu aurait besoin de développement, que le présent article ne comporte pas; mais il indique suffisamment ce qui nous sépare de M. Dufraisse, et donne la clef des égarements de l'honorable auteur.

Nous avons dit égarements et nous ne nous dédisons pas. Le passage ultra-patriotique que nous avons cité, et bien d'autres encore que nous pourrions extraire de l'introduction que M. Dufraisse a si singulièrement intitulée : *Pages d'archéologie*, montrent à quel point est dévoyé l'esprit de cet écrivain honnête et distingué. Il raconte comment son enfance imaginative s'était fait comme une religion de la tradition révolutionnaire ; il raconte qu'aux jours ardents de sa jeunesse, cette tradition était, à ses yeux, l'inéluctable vérité, à laquelle il devait consacrer sa vie. Il était plein de cette pensée, ou plutôt de ce sentiment, lorsqu'il fut porté par les événements aux premiers rangs de ceux qui devaient combattre pour la vérité adorée, ayant pour expression la souveraineté populaire. La face des événements changea, et la cause que M. Dufraisse défendait et qu'il croyait invincible succomba. Du même coup. M. Dufraisse est plongé dans un inexprimable découragement. Il ne sait plus que se courber et gémir. Il « s'incline devant la volonté du plus grand nombre et les desseins de la Providence. » Tous les problèmes que le cours des choses soulève sont autant d'énigmes indéchiffrables pour lui. « Ces nouveautés me troublent, » dit-il. Il est dérouté « depuis que la question sociale est venue compli-

[1] Exemple du premier cas, M. Dufraisse ; du second cas, Anacharsis Clootz.

quer la question politique. » Rien de plus désolant que ces pages éloquentes, dans lesquelles le sincère écrivain confesse les tourments véritablement étranges d'un esprit qui n'a pas su s'élever au-dessus des douleurs du moment par la foi en l'histoire, en la science et en l'humanité.

Nos réserves faites, nous reconnaissons qu'à bien des égards M. Dufraisse a fait une œuvre utile et bonne : utile en ce sens surtout qu'elle prouve combien il est urgent que la philosophie positive pénètre nombre d'intelligences distinguées qui, privées des clartés qu'elle apporte, se fourvoient douloureusement; bonne parce qu'elle contient plus d'une excellente page historique, qui contribuent à faire prendre en horreur les jeux sanglants de la force et les abus affreux du despotisme.

Émile CHARPENTIER.

É. LITTRÉ,
Directeur, gérant responsable,

VERSAILLES. — IMPRIMERIE CERF, 59, RUE DU PLESSIS.

LAMARCK

SA VIE, SES TRAVAUX ET SON SYSTÈME

(PREMIER ARTICLE)

INTRODUCTION

Si le jugement de la postérité est toujours juste, du moins est-il sujet à des oscillations fréquentes et à des retours étonnants. Il n'en est guère d'exemple plus frappant que celui de Lamarck, dont la renommée, si douteuse pendant sa vie et si violemment attaquée depuis sa mort, semble, de nos jours, vouloir se relever jusqu'à atteindre et presque dépasser celle de beaucoup de ses heureux rivaux et de ses plus hardis contempteurs. Le moment semble donc bien choisi pour remettre en lumière cette individualité si profondément originale, et pour rechercher dans sa vie et dans ses œuvres la cause des sévérités injustes du jugement de ses contemporains et la valeur réelle de l'homme et de ses idées. Voyons d'abord ce que fut l'homme ; suivons-le dans ses travaux, et nous essaierons ensuite d'apprécier ses doctrines sans partialité ni prévention.

I

Jean-Baptiste-Antoine de Monet, chevalier de Lamarck, était fils d'un petit gentilhomme descendant d'une ancienne maison du Béarn, établie depuis plusieurs générations en Picardie, où elle possédait la seigneurie de Bargentin, village situé entre Albert et Bapaume. C'est là que, le premier avril 1744, naquit le jeune

Lamarck. Enfant métis des races du nord et du midi, son caractère devait offrir le plus singulier mélange d'une vivacité d'esprit toute méridionale, et d'une ténacité de volonté toute picarde.

Onzième enfant d'une famille dont la fortune était modique, il n'avait, en perspective, que la mince pension accordée aux cadets par la loi du temps. Selon l'usage en pareil cas, il fut donc destiné, dès l'enfance, au sacerdoce et envoyé au collége des jésuites d'Amiens pour y faire ses études préparatoires. Mais on avait compté sans la résistance de l'enfant en disposant ainsi de l'avenir de l'homme. Le jeune Lamarck, quoique d'une constitution qui resta toujours frêle, était d'un tempérament bouillant, peu en harmonie avec les habitudes et les devoirs de la profession qu'on prétendait lui imposer. Sa famille avait été vouée de tout temps à la carrière des armes ; un de ses frères était mort glorieusement au siége de Berg-op-Zoom, et deux autres servaient encore avec honneur. Un jeune homme qui se sentait du cœur devait être entraîné à suivre de tels exemples, surtout dans un moment où la France se trouvait engagée dans la lutte désastreuse commencée, en 1756, contre la Prusse et l'Angleterre. Plus d'une fois les bruits de guerre, en venant retentir jusqu'au fond de son collége, durent distraire le jeune Lamarck d'une vocation acceptée malgré lui, et lui inspirer le désir de quitter son petit collet pour prendre l'épée. Mais, la volonté paternelle demeurant inflexible, ce fut seulement en 1760, à la mort de M. de Monet, que, malgré toutes les remontrances de ses proches, son fils quitta le séminaire.

A peine âgé de dix-sept ans, monté sur un mauvais cheval, et suivi d'un pauvre garçon de son village pour écuyer, il s'achemina vers l'armée d'Allemagne, muni, pour toute recommandation, d'une lettre de Madame de Lameth, voisine de terre et amie de sa famille, pour M. de Lastic, colonel du régiment de Beaujolais. L'accueil qu'il reçut de ce dernier ne fut pas encourageant, paraît-il. Le nouveau venu ne payait pas de mine, et semblait, à première inspection, plutôt fait pour embarrasser la retraite d'une armée que pour aider à ses victoires. Cependant le colonel, ne sachant que faire de l'enfant, l'envoya à son quartier et ne s'en occupa plus.

Il avait bien d'autres soucis, car le moment était critique. On était au mois de juillet 1761. Le maréchal de Broglie, général en chef de l'armée française, venait d'opérer sa jonction avec les troupes du prince de Soubise, et devait attaquer le lendemain les

alliés, commandés par le prince Ferdinand de Brunswick. Mais, lorsque au point du jour, M. de Lastic parcourut le front de son régiment, il vit le jeune volontaire qui, sans lui rien dire, était venu se placer au premier rang d'une compagnie de grenadiers. Vainement le colonel voulut lui assigner un poste plus conforme à son inexpérience, l'enfant résista si bien et donna de si bonnes raisons, qu'il resta. La bataille fut livrée à Willinghausen, entre Dam et Lippstadt. On en sait trop le résultat. Les deux généraux français, se reprochant l'un à l'autre leur défaite commune, se séparèrent, et demeurèrent chacun dans une inertie plus désastreuse encore que plusieurs batailles perdues.

Pendant le combat, la compagnie où se trouvait Lamarck avait reçu la garde d'un poste où elle était restée exposée au feu de l'artillerie ennemie et où on l'oublia dans la confusion de la déroute. Tous les officiers et sous-officiers avaient été tués, et il ne restait plus que quatorze grenadiers, dont le jeune chevalier devint ainsi le commandant. Le plus ancien de la troupe, voyant qu'il ne restait plus de Français armés, lui conseillait d'abandonner une position dont la défense était désormais devenue inutile et où ils ne pouvaient qu'être faits prisonniers. Mais le jeune homme refusa nettement de souscrire à une proposition qui lui paraissait contraire à la discipline. « On nous a assigné ce poste, répliqua-t-il avec la résolution d'un héros antique, nous ne devons le quitter que si on nous en relève. » Et il fit en effet demeurer les débris de la compagnie jusqu'à ce que le colonel, se souvenant enfin d'eux, leur envoya l'ordre de rallier le régiment par une ordonnance qui ne put parvenir jusqu'à eux qu'à travers mille dangers. Ce trait de fermeté fut rapporté au maréchal, qui, sur le champ, fit Lamarck officier, malgré les ordres formels du ministre de la guerre, qui, voulant apporter quelques changements dans l'organisation de l'armée, lui avait interdit toute nomination aux grades vacants. La même campagne fournit encore au jeune volontaire d'autres occasions de se distinguer et, peu de temps après, il fut promu à la lieutenance.

II

De si heureux débuts pouvaient lui promettre un brillant avenir, quand un accident vint tout-à-coup interrompre sa carrière militaire. A la paix, son régiment ayant été envoyé à Toulon et à

Monaco, il se trouvait en garnison dans cette dernière place, quand un de ses camarades, l'ayant soulevé par la tête en se jouant, détermina ainsi au cou une lésion si grave, qu'après avoir vainement recouru aux médecins du pays, il dut venir à Paris réclamer les secours d'autorités médicales plus compétentes. Pour arrêter les progrès du mal, il ne fallut rien moins qu'une opération compliquée et douloureuse, dont Lamarck garda, toute sa vie, les profondes cicatrices. Ce traitement exigea une année, pendant laquelle l'exiguïté de ses ressources, plus encore que la maladie, le confinèrent dans une retraite absolue, où il eut le temps de réfléchir sur la direction à donner à sa vie, la profession des armes lui étant désormais impossible.

Durant la courte expérience qu'il venait d'en faire, il n'avait pas eu le temps d'oublier les quelques leçons des jésuites d'Amiens, et il avait occupé les longs loisirs de sa vie de garnison, à Monaco, à étudier la végétation si singulière de cette roche pittoresque et de ses environs. Le *Traité des plantes usuelles* de Chomel, tombé par hasard entre ses mains, avait dirigé ses observations en lui donnant quelques notions de botanique, et, de retour à Paris, où son peu de fortune l'avait obligé à chercher un logis dans un quartier éloigné, il avait fait du Jardin du roi, alors dirigé par Buffon, le but favori de ses promenades.

Ce fut probablement l'attrait qu'il trouva à ces études qui le décida à embrasser la carrière médicale. Quelle autre d'ailleurs aurait-il eu à choisir? Le fugitif du séminaire d'Amiens ne pouvait songer à reprendre cette vocation sacerdotale qu'on lui avait fait haïr en la lui imposant, et contre laquelle le courant dominant des idées du temps contribuait à fortifier son aversion. Au contraire, ce courant de l'opinion devait le pousser vers les sciences physiques, alors en si grand honneur, même auprès des classes nobles. La publication récente et encore inachevée de l'Encyclopédie était en train d'en vulgariser les principes et d'en mettre l'étude à la portée de toutes les intelligences, en même temps qu'un groupe nombreux de savants illustres leur faisait accomplir, chaque jour, des progrès rapides déjà dépassés par d'autres, au moment même où ils étaient connus de la foule attentive à les suivre. La carrière médicale était la seule qui pût faire espérer à Lamarck de prendre part et, peut-être, de contribuer à ce grand mouvement, tout en lui assurant les ressources dont il avait besoin pour vivre [1].

[1] A ce propos, on ne lit pas sans étonnement, dans l'éloge de Lamarck prononcé, en

Dans la situation où se trouvait Lamarck, cette résolution d'embrasser la carrière médicale témoignait encore de son courage, de son audace même ; car il avait à surmonter, pour y réussir, des difficultés telles qu'elles devaient décourager bientôt son obstination même. Pendant le temps que devaient exiger ses études, il allait en être réduit à la pension de quatre cents livres que lui faisait sa famille. S'il ne fut pas obligé, comme Linné, de raccommoder, pour les porter, les vieux souliers de ses camarades, ainsi que le donne à entendre Cuvier, du moins le chevalier de Lamarck, descendant d'une noble maison, fier, à juste titre, de son illustration nobiliaire, dut-il souffrir en silence de bien des privations, et mener une vie de triste isolement, à laquelle ses habitudes de famille et de jeunesse ne l'avaient point préparé. Le valeureux, sinon brillant, officier de la campagne d'Allemagne, qui avait si rapidement conquis ses épaulettes par sa bravoure résolue, dut se résigner stoïquement ; et cette même main qui avait su saisir avec tant de fermeté l'épée de commandement, a tenu, chaque jour, durant quelques heures, la plume dans le bureau d'un financier.

Mais Lamarck ne pouvait tarder à sentir l'incompatibilité d'une profession d'employé avec des études suivies, et, au bout de quatre années de vaines luttes, il dut renoncer à poursuivre cette carrière médicale qui demandait des études techniques pour lesquelles d'ailleurs il ne se sentait pas de goût. Il préféra consacrer exclusivement ses loisirs à la botanique, jusque là sa science favorite,

1832, par Cuvier, à l'Académie des sciences, ce passage empreint d'une raillerie malséante en face de la mort et surtout de la part d'un rival triomphant : « Logé à Paris, comme Lamarck le dit lui-même, beaucoup plus haut qu'il n'aurait voulu, les nuages, qui faisaient presque tout son spectacle, lui inspirèrent, par leurs aspects divers, les premières leçons de météorologie : c'était plus qu'il n'en fallait pour échauffer une tête qui a toujours été active et originale. Il comprit, comme Voltaire l'a dit de Condorcet, que des découvertes durables pouvaient l'illustrer plus qu'une compagnie d'infanterie. »

Nous sommes assez disposés à croire que Lamarck eut, dès ce moment, la conscience de ses aptitudes, et que l'ambition des découvertes scientifiques influa sur ses résolutions ; mais, si le spectacle, forcé ou non, d'un vaste horizon, a pu être le point de départ de ses idées météorologiques, il est moins évident que, dès lors, ces idées aient eu la moindre influence sur sa détermination de se faire médecin. Le rapport de la météorologie à la médecine est, on en conviendra, fort éloigné, tandis que la médecine, surtout celle du temps, pouvait offrir un but d'utilité pratique à ses connaissances déjà acquises en botanique et lui donner l'occasion de les compléter. Il est fâcheux de voir un homme tel que Cuvier chercher d'aussi subtils prétextes de décocher destraits satiriques à un adversaire vaincu, dans les circonstances mêmes de sa vie les plus honorables et les plus douloureuses à la fois.

et à d'autres études spéciales, que déjà il se sentait le désir de pousser plus loin.

Si ses idées en météorologie et en physique ne furent pour rien dans sa résolution de devenir médecin, elles influèrent probablement sur sa détermination de ne l'être pas. Et cette détermination fut malheureuse pour lui, sans nul doute, parce que l'étudiant en médecine eût été contraint de continuer des études solides de physiologie et d'anatomie qui ont trop fait défaut au naturaliste. Mais il n'est guère permis de croire que Lamarck ait ainsi changé la direction de sa vie sans y être forcé par la nécessité, et que ce soit par un libre choix qu'il accepta, pour tout avenir, la médiocre et dépendante position de bureaucrate obscur et sans espoir d'avancement. Dès lors il était marié et père. Cela explique tout; et, le besoin commandant, il lui fallut de plus, durant ses loisirs, mettre sa plume au service des libraires, de la dépendance desquels il n'arriva jamais à s'affranchir complétement.

D'autres pourront suggérer que les obstacles, loin de nuire au génie de Lamarck, n'ont fait qu'exciter sa volonté et sa persévérance; nous persistons à croire que, s'il avait pu donner ces heures que lui enleva la nécessité de vivre, à des études et à des observations qu'il n'a pu faire plus tard qu'incomplétement, cet esprit actif et ardent n'en eût été que mieux préparé à soutenir la grande lutte qu'il devait provoquer, et à parfaire, dans leur ensemble, les doctrines auxquelles il devait attacher son nom. De même, si, au lieu d'être condamné par sa pénurie à mener une vie solitaire et laborieuse, il eût joui d'une fortune indépendante qui, s'ajoutant à des influences de famille, lui eût permis de se mêler personnellement au mouvement du monde, il y a lieu de penser que ce génie, resté, à certains égards, obscur et maladroit dans l'exposition ou la preuve de ses idées, eût éclairé son époque d'une lumière plus vive. Éprouvant la valeur de ses opinions au contact des savants contemporains, ou même de ce public amateur auquel le bon sens tenait si bien lieu de science, il eût acquis quelque chose de cette forme brillante, de ce langage limpide qui lui a trop manqué, et au défaut duquel la pensée la plus féconde reste sans éclat, voilée sous l'incorrection du style, comme un diamant caché sous sa gangue, dont on ne peut apprécier la vraie valeur.

Trop d'esprits excellents d'autre part et surtout trop d'écrivains rhéteurs se sont complu à répéter ce lieu commun dont le moindre tort est de manquer de vérité, que la pauvreté est la bonne

nourrice du génie, et que, sans les luttes qu'elle impose, il ne saurait se développer pleinement. Si la vie dissipée que permet une grande fortune ou une haute position sociale a perdu beaucoup d'intelligences, sait-on bien le nombre de celles qui ont succombé vaincues par la misère? Consultez la vie des hommes qui, nés pauvres, ont pu arriver au plein développement de leur talent, et vous trouverez presque toujours dans le cours de leur existence un sourire de la fortune, un passage de l'occasion qui est venue les délivrer des pesantes chaînes du besoin et de cette prison de l'obscurité dans laquelle ils se seraient peut-être éteints inconnus.

Si Lamarck, malgré ces obstacles, est arrivé à la notoriété, ce n'est pas sans avoir été lui-même aidé par quelques-uns de ces heureux coups du sort qui épargnent tant de luttes et dont la volonté intelligente sait profiter sans avoir le pouvoir de les faire naître. Mais qu'on nous permette de demeurer convaincu que Lamarck, né de Buffon, au lieu d'être fils déshérité d'un petit gentillâtre, et nommé directeur du Jardin du roi, comme l'auteur de l'Histoire naturelle avant de s'être jamais occupé d'une science qui devait fonder sa renommée, aurait, même avec un moins beau style, porté plus haut son nom dans les fastes de l'esprit humain, et plus loin sa pensée dans cette immense arène du savoir, qu'on ne parcourt qu'avec l'aide du temps et le concours de beaucoup de forces vives, physiques ou morales, que les circonstances ne fournissent que rarement dans la mesure où il serait utile.

Or, disons, au contraire, que, sauf deux ou trois occasions heureuses, une sorte de fatalité ennemie a pesé sur Lamarck durant toute sa vie; et cette fatalité, il en faut convenir à sa louange, fut presque toujours le résultat du désaccord des événements avec ses plus hautes vertus, c'est-à-dire avec son caractère trop fier et trop rigide pour jamais ployer devant eux. Lamarck s'est montré, jusqu'à la mort, fidèle à ses commencements, et, dans le savant, nous retrouverons toujours l'étoffe du jeune déserteur du collége d'Amiens, qui s'aventurait seul à l'armée comme un autre Don Quichotte, et, dès le premier jour, s'érigeant en capitaine de grenadiers, faisait honte à leurs vieilles moustaches avec sa témérité juvénile.

Après cela, nous ne contesterons point à son biographe officiel que Lamarck n'ait dû trouver de nobles consolations dans la grandeur même du but qu'il poursuivait, et dans ces études auxquelles, dès ce moment de sa vie, il s'abandonna avec tant d'ardeur. Si sa

solitude fit tort à son esprit en le privant des lumières de ses contemporains, et de cette épreuve des jugements d'autrui à laquelle toute idée nouvelle a besoin d'être soumise pour arriver à se compléter, cette solitude développa certainement l'originalité et peut-être la puissance de sa pensée, mais aux dépens, on peut le croire, de sa netteté et de sa clarté.

Si Lamarck acceptait sa solitude, s'il s'y résignait fièrement, ce n'était point par une sauvagerie naturelle ou même par timidité, la hardiesse de son adolescence en témoigne ; et, si ce bon homme put être, plus tard, accusé de gaucherie, ce fut lorsque l'infortune, ayant pesé trop longtemps sur lui, eût fait prendre à son caractère ce triste pli des natures vaincues qui acceptent à la fin leur défaite. Mais Cuvier lui-même reconnaît que : « quand il trouvait l'occasion de communiquer ses idées à quelques amis, de les discuter, de les défendre contre les objections, le reste du monde n'était plus rien pour lui ; dans sa chaleur, il oubliait toutes les peines de son existence. »

Cette occasion devait, à cette époque de sa vie surtout, se présenter rarement. Ce n'était guère qu'en suivant les herborisations avec ceux qui, comme lui, étudiaient la botanique au Jardin du roi, qu'il trouvait des interlocuteurs ou des adversaires assez compétents, pour que de semblables discussions fussent possibles.

Du reste, Lamarck, à cette époque, n'avait encore aucune opinion, aucune doctrine arrêtée sur l'ensemble des faits physiologiques. L'idée qui semblait alors le préoccuper exclusivement était celle de l'imperfection de tous les systèmes de distribution ou méthodes de classification botanique alors en usage ; imperfection incontestable, de l'aveu de tous, et à laquelle les Jussieu venaient à peine de chercher remède. Cependant rien n'était plus aisé, à en croire le jeune étudiant, que de créer un nouveau système conduisant, sinon à une classification logique et naturelle des plantes, du moins à la détermination sûre et prompte des genres et des espèces.

Est-ce, comme l'a prétendu Cuvier, par bienveillance pour un camarade et pure complaisance d'esprit que les amis de Lamarck le mirent en quelque sorte au défi de trouver ce système [1] ? Il est permis d'en douter. L'admettre sans preuves, ce serait mal connaître l'esprit humain en général et faire trop bon marché de la passion naturelle avec laquelle chacun défend les convictions qui

[1] *Eloge de Lamarck* par Cuvier, Mémoires de l'Institut, 1832, p. vij.

lui sont propres. Surtout entre condisciples, il est difficile de croire à ces objections factices, semblables à celles qu'un théologien se présente à lui-même en chaire pour se donner le plaisir de les réfuter. La jeunesse est pleine de confiance en elle-même, c'est-à-dire naturellement dogmatique et toujours un peu pédante et intolérante. Lamarck, on l'a déjà vu, n'avait rien moins qu'un extérieur imposant. Tous ceux qui, dans sa vie, eurent occasion de le juger au premier coup-d'œil, se sont trompés sur son compte. Il suffit de lire ses écrits pour demeurer certain que sa parole devait être embarrassée, diffuse, à mille plis brouillés, sans cesse tournant en cercle sur elle-même, et que sa logique démonstrative fut toujours défectueuse. La ténacité même avec laquelle il s'acharnait à revenir sans cesse à ses idées, devait le rendre d'un commerce ennuyeux, insupportable à beaucoup, sans nul doute. Tout autorise donc à penser que ses condisciples en herborisations durent trouver assez impertinent de la part du botaniste *in partibus*, ex-jésuite, ex-soldat et, d'autre part, petit employé de finance, la prétention de réformer Tournefort, Linné surtout dont le système était alors universellement adopté, et même les idées toutes récentes sur la méthode naturelle, que les deux Jussieu avaient déjà répandues et continuaient de développer. Il est donc tout simple d'admettre qu'ils aient péremptoirement mis Lamarck en demeure de réaliser son dire, ou de ne leur en plus parler. Quoi qu'il en soit, il se mit à l'œuvre, et en six mois il eut achevé sa *Flore française*, qui devait lui faire subitement une large et honorable place dans le monde des savants.

La *Flore française*, achevée en 1778, fut soumise en manuscrit à Buffon, qui, sans doute, ne vit pas sans plaisir, dans le système tout empirique du nouveau botaniste, une preuve de l'opinion que lui-même avait soutenue en plusieurs endroits de ses ouvrages sur le peu de valeur des méthodes systématiques en général. Prenant l'auteur sous sa protection toute puissante, il obtint que l'ouvrage fût imprimé aux frais de l'Etat par l'Imprimerie royale et sous sa surveillance. Haüy se chargea d'en réviser le style, qui, comme dans tous les livres sortis de la plume de Lamarck, laissait trop souvent à désirer, et Daubenton, dit-on, rédigea le discours préliminaire.

Ce moment est, en quelque sorte, le plus heureux de la vie de Lamarck, et celui où la fortune sembla le mieux disposée à l'encourager de ses faveurs inconstantes. La botanique était alors en grande vogue. C'était une science devenue, depuis Rousseau, un

plaisir mondain. Chacun s'en occupait à tort et à travers. Quand la *Flore française* parut et qu'au moyen de sa méthode dichotomique, Lamarck conduisit, comme par la main, le plus ignorant des herborisateurs à la détermination précise de chaque espèce de plante, chacun eut l'illusion, chère aux amours-propres du temps, de se croire botaniste expérimenté. Aussi le succès de la *Flore française* fut-il aussi durable que complet, et plusieurs éditions successives en furent rapidement épuisées, chose si rare parmi les livres analogues.

III

Mais là ne s'était pas borné le triomphe de Lamarck. En 1779, quand la *Flore Française* était encore sous presse, une place était devenue vacante à l'Académie des Sciences ; ce fut Buffon encore qui eut l'idée de proposer Lamarck pour la remplir, et qui obtint du roi que son protégé fût nommé de préférence à Descenet, qui était présenté le premier et qui, depuis, dit Cuvier, « malgré son mérite incontestable, ne retrouva jamais l'occasion et la chance d'être élu, que cette sorte de passe-droit lui fit perdre. »

La fortune semblait donc ne plus dédaigner autant ce volontaire de la science, auquel il sembla permis d'entrevoir, dès ce moment, un avenir moins sombre que le passé de tristes épreuves qu'il venait de traverser si courageusement. Mais ce qu'elle ne put réparer par ses caresses d'un instant, c'est le mal profond qu'un esprit actif et ardent peut se faire à lui-même, lorsque, contraint et reployé sur sa pensée, il s'attache avec d'autant plus d'opiniâtreté à une idée, fausse ou vraie, que les moyens lui manquent pour l'exprimer et la produire en pleine lumière. Sans les quatorze années de luttes contre l'infortune que Lamarck dut traverser, nous n'aurions peut-être pas aujourd'hui à effacer de son œuvre les nombreuses erreurs qui la déparent ; car chacune de ces erreurs, bien que n'ayant reçu sa forme définitive que plus tard, est née dans son cerveau, durant ces mêmes années de solitude et d'impuissante pénurie. Le caractère même de l'homme s'y était faussé comme un ressort trop longtemps fatigué. Sa fierté était devenue de la raideur ; sa persévérance, de l'obstination ; sa puissance de conviction avait dégénéré en un dogmatisme intolérant. Il ne savait plus rendre claires pour les autres ses opinions trop bien prouvées pour

lui-même, et le savant philosophe était tout près de devenir un illuminé, peut-être un autre Swedenborg, si le bon sens général du siècle au milieu duquel il vivait, n'avait retenu sa raison dans des limites qu'elle était peut-être au moment de franchir. Mais il était poussé du moins vers cet état d'esprit où était tombé, à la fin de sa vie, Vauban, autre grand esprit, trop absolu en ses spéculations, trop enfermé dans ses méditations solitaires : à force de vivre dans sa propre pensée, la pensée d'autrui lui devenait inintelligible.

Aussi ne faut-il pas s'étonner si Lamarck, à peine installé dans son fauteuil d'académicien, profitait des droits de son nouveau titre, pour mettre la docte assemblée de ses collègues dans la confidence du système météorologique dont il se préoccupait déjà depuis longues années, et qui avait le tort, non pas tant comme on l'a dit, de chercher à prévoir la pluie et le beau temps, ou autrement dit de déterminer la loi des variations de l'atmosphère, mais de reposer sur des observations superficielles et incomplètes et de prendre ses bases dans une théorie physico-chimique toute stahlienne qui, par conséquent, paraissant au jour dans le moment même où Lavoisier renouvelait les bases de la science, ne pouvait que jeter de la défaveur sur son auteur. Cependant, lorsque Lamarck présenta son premier mémoire, la bataille de la chimie moderne n'était pas gagnée, les expériences de Cavendish et de Priestley n'avaient pas encore eu lieu, et le jugement de l'Académie fut loin d'être aussi défavorable aux idées de Lamarck que ses détracteurs l'ont prétendu depuis. Il n'en faut d'autre preuve que ces mots empruntés au rapport de Duhamel et Guettard rendu le 16 février 1779 sur la *Flore Française*. « M. de Lamarck, disent les deux signataires, est déjà connu de l'Académie par un mémoire sur les vapeurs de l'atmosphère, qu'elle a d'autant plus accueilli, que les observations renfermées dans ce mémoire ont paru à l'Académie de nature à être suivies, et qu'elle a engagé M. Lamarck à se livrer à ce travail et à lui faire part des ses nouvelles observations. » Lamarck n'avait pas besoin de si pressants encouragements pour se mettre à l'œuvre tant méditée, et, dès le 3 mai 1781, il présentait à l'Académie le manuscrit d'un volumineux ouvrage qui ne fut publié qu'en 1794, sous le titre de *Recherches sur les principaux faits physiques*.

Mais, pendant le laps de temps écoulé entre la composition de l'ouvrage et sa publication, la science avait marché. Les fondateurs de la nouvelle chimie française avaient mis à néant les objec-

tions de tous leurs adversaires et les avaient changés en presque autant de disciples, à l'aide desquels ils venaient de formuler un corps de doctrine complet et indestructible. Le tort de Lamarck a donc été de s'obstiner dans des idées de jeunesse qui, de 1770 à 1780, pouvaient, à toute force, se défendre encore et même paraître ingénieuses, mais qui, dix ans plus tard, étaient dépassées de trop loin pour soutenir l'examen et se faire pardonner l'anachronisme de leur apparition tardive. Lamarck avait le malheur de n'avoir guère à présenter ici que les spéculations d'un solitaire à un public qui ne voulait plus que des observations d'expérimentateurs. Il avait consacré à ce travail inutile et même nuisible à sa gloire, les deux années pendant lesquelles s'éditait lentement sa *Flore* ; ce même temps, autrement employé, eût peut-être changé toute sa destinée, et il faut reconnaître qu'en cela, du moins, c'est Lamarck qui a manqué à sa fortune.

Cependant, la *Flore française* une fois mise au jour, et son nouveau manuscrit, signé et paraphé, déposé au secrétariat de l'Académie entre les mains de Condorcet, Lamarck se trouval ibre d'accepter de Buffon une autre faveur non moins importante pour lui que celles qu'il lui devait déjà, et qui, bien que venant trop tard peut-être pour ramener un complet équilibre dans son esprit, fut cependant utile à ses progrès.

Buffon avait un fils qui venait d'atteindre l'âge d'homme et qui, malgré un peu de paresse et de négligence dont son père se plaint dans une des rares lettres qui nous soient restées de lui[1], montrait déjà de nobles dispositions à suivre les traces paternelles. Dès cette époque il avait, paraît-il, commencé un ouvrage qui ne vit pas le jour et dont nous ignorons jusqu'au sujet, toute trace s'en étant perdue, sans doute dans la grande catastrophe révolutionnaire qui conduisit à l'échafaud cet héritier unique du grand naturaliste classique.

Le besoin de quelques renseignements nécessaires à l'achèvement de l'*Histoire naturelle* fut peut-être ce qui décida Buffon à faire voyager son fils en Allemagne, et à charger Lamarck de l'accompagner. Mais, ne voulant pas donner à un mentor dont il estimait le talent et le caractère ,et dont il venait de faire son collègue à l'Académie, l'apparence et le titre d'un précepteur ordinaire, il

[1] *Lettres de Buffon*, publiées par M. Flourens. Paris, 1850, IVe lettre à l'abbé Besson, 9 juillet 1780.

obtint pour lui une commission de botaniste du roi, avec charge de visiter les jardins et les cabinets d'histoire naturelle que chaque État d'Europe mettait alors une sorte d'émulation à fonder et à enrichir, et d'établir une correspondance entre eux et ceux de Paris.

Durant les années 1781 et 1782, Lamarck parcourut ainsi, avec son élève, la Hollande, l'Allemagne et la Hongrie. Au mois d'août 1781, il était à Goettingue[1], où il vit le botaniste Murray. Il eut de même occasion de connaître Gleditsch à Berlin, où il passa huit jours en venant de Gotha et d'où le jeune Buffon put écrire à son père qu'il avait reçu un accueil distingué du roi de Prusse [2]. Les deux voyageurs étaient alors en route pour Saint-Pétersbourg, où ils durent arriver vers la fin de juin 1782. Ils revinrent par Vienne, où ils virent Jacquin et où ils furent accueillis avec faveur par l'impératrice Marie-Thérèse et le Grand-Duc [3]. Ce long voyage paraît avoir eu pour but principal de rassembler une collection de minéraux, si l'on en croit un passage d'une lettre de Buffon, qui parle de leur séjour à Vienne et du concours vraiment princier qu'ils reçurent à cet égard des deux souverains d'Autriche.

Au mois de février 1783, le jeune Buffon était de retour à Montbard, près de son père [4]. La fin de son voyage ne s'était pas effectuée sans accident, semble-t-il, d'après les inquiétudes que les hasards qu'il avait courus causaient à son père, et qui, disait-il, avaient été jusqu'à lui ôter le sommeil et la force de penser. Nous ne sommes pas renseignés sur la nature de ces dangers, nous ignorons même s'ils furent partagés par Lamarck, dont le nom ne paraît pas une seule fois dans les lettres de Buffon relatives à ce voyage. Mais nous sommes fondés à croire que le caractère du mentor et de l'élève étaient loin de s'accorder en tous points, et que la mésintelligence qui se manifesta entre eux fut une des causes qui fit abréger la durée de l'excursion. Il est à croire que la fierté de Lamarck eut à souffrir de la position subordonnée qui lui était faite en réalité, en dépit des titres honorables qui la voilaient, et que son double orgueil de gentilhomme d'épée et de savant fut froissé plus d'une fois par l'étiquette des cours souveraines, où il n'était considéré que comme le chaperon d'un jeune homme auquel on faisait honneur surtout du nom qu'il portait.

[1] *Lettres de Buffon*. Lettre XV, à l'abbé Besson.
[2] *Lettres de Buffon*. Lettre XVIII, au même.
[3] *Lettres de Buffon*. Lettre XXI, au même.
[4] Lettre XXI, à l'abbé Besson.

Ce qui prouve que les deux compagnons de voyage ne revinrent pas satisfaits l'un de l'autre, et que Lamarck eut des torts aux yeux de Buffon, c'est que, dès ce moment, la faveur de celui-ci sembla être épuisée envers son protégé, sans qu'elle eût procuré aucun établissement stable et lucratif à l'auteur de la *Flore française*, qui dut de nouveau mettre sa plume au service de ceux qui pouvaient l'employer. Mais, durant ce voyage, Lamarck avait élargi le domaine de ses observations, comparé des faits, des méthodes, des systèmes, s'empreignant d'un esprit spéculatif dont on retrouve la trace profonde dans tous ses ouvrages. A son retour, il put donc mettre sur le chantier d'importants travaux qui, s'ils ne devaient pas, comme sa *Flore*, avoir un succès en quelque sorte populaire, devaient contribuer plus encore que ce premier ouvrage à lui assurer l'estime croissante des savants.

Le fameux Panckoucke, ce géant des entrepreneurs de librairie, refondait alors toute l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, sous le nom d'*Encyclopédie méthodique*. Lamarck fut chargé de la partie botanique, et, dès 1783, il put fournir le premier volume. Le second ne parut qu'en 1786. Pour le troisième, qui fut publié en 1789, il fut aidé par Desrousseaux, qui travailla également au quatrième avec Poiret et Savigny. Ce volume ne parut qu'en 1795. A cette époque, Lamarck, comme nous le verrons bientôt, avait été amené par les événements à abandonner la botanique pour la zoologie ; de sorte que Poiret continua le *Dictionnaire de botanique* avec le secours de de Candolle. Mais l'*Encyclopédie méthodique* renferme encore un autre travail de Lamarck, non moins important, et où les tendances synthétiques de son esprit s'accusent de plus en plus. C'est la partie botanique du *Tableau encyclopédique des trois règnes de la nature*, où il présente sinon un système, du moins des principes de classification plus méthodiques et des définitions plus exactes. Déjà on y trouve le germe des idées qu'il développera plus tard avec une téméraire audace, et cette invincible persévérance que donnent les convictions fortes [1].

Cet ouvrage n'est en réalité qu'une introduction à celui qui l'avait précédé, et qu'il complétait en remédiant au défaut d'ordre et de méthode qu'on pouvait reprocher à un dictionnaire nécessairement rangé par ordre alphabétique. Seulement, on peut s'éton-

[1] Publié sous le titre de *Illustration des genres*. Le 1er vol. est de 1791, le second de 1793, le 3e de 1800, avec 900 planches. Un supplément qui a paru en 1823 est de Poiret et contient 100 dernières planches.

ner que Lamarck paraisse se donner une sorte de démenti à lui-même en ne suivant, ni cette méthode de botanique qui avait fait le succès de sa *Flore française*, ni la méthode naturelle de Jussieu en faveur de laquelle il se prononce dans la partie théorique de l'ouvrage, mais ce système sexuel de Linné qui, après avoir régné si longtemps sans rival, commençait déjà à être abandonné des savants [1].

Mais un mot expliquera tout ; Lamarck n'était pas libre. Ce cadre lui était imposé par les éditeurs de l'Encyclopédie qui rétribuaient ses services. Lamarck, riche, eût sans doute refusé de se conformer à un plan qu'il réprouvait lui-même, et qui, tout en respectant l'usage, tendait à perpétuer la routine, et il aurait eu assez d'autorité pour imposer ses principes et doter la science d'un monument scientifique plus parfait et entièrement original.

En somme, et bien qu'il se soit fait aider dans cette œuvre colossale, on peut s'étonner qu'un homme qui n'avait pu consacrer à la botanique que des moments limités par d'autres travaux, malgré tous les obstacles d'une vie dépendante et pauvre, qui lui rendait difficiles et presque impossibles les excursions, les voyages, les expériences et les collections, se soit mis si vite en état de l'entreprendre et de le conduire à honneur, sinon de l'achever de sa main.

Dans un pareil ouvrage, le plan est tout, le cadre général seul demande du génie, les détails qui le remplissent ne sont ensuite qu'une affaire de temps. Mais, dit Cuvier, juste cette fois et comme en dépit de lui-même envers Lamarck, « du moment qu'il l'eut entrepris, il y mit toute l'ardeur de son caractère ; » cette ardeur qu'il veut bien louer ici et dont il accusera tant, autre part, les quelques excès.

[1] Lamarck se chargea lui-même de s'excuser de cette contradiction dans le passage suivant de la préface de l'ouvrage : « Ce n'est point parce que nous regardons cet ordre (le système sexuel de Linné) comme le meilleur de ceux qu'on ait imaginés jusqu'à ce jour, car nous sommes loin de le penser ; mais c'est parce qu'étant le seul auquel l'on ait rapporté, en général, presque tous les végétaux connus, il est, par là, presque généralement suivi de ceux qui étudient actuellement la botanique. Aussi, quoiqu'il eût pu être infiniment avantageux de ne point lacérer par des séparations révoltantes les familles les plus naturelles, comme le système de Linné l'exige presque partout, nous nous sommes rendu au désir qu'on nous a témoigné à cet égard, et surtout à celui de rendre cet ouvrage le plus commode qu'il serait possible pour l'usage du grand nombre de ceux qui étudient maintenant la botanique. »

Du reste, l'auteur annonce l'insertion, à la fin de l'ouvrage, d'un tableau général des genres mentionnés dans l'ouvrage et disposés selon les rapports naturels les plus reconnus.

En effet, à cette époque de sa vie, tout entier absorbé par ses études favorites, Lamarck, ajoute son rival, ne s'occupait que de plantes, les cherchant dans tous les jardins, dans tous les herbiers, passant ses jours chez les botanistes qui pouvaient lui en communiquer, mais principalement chez M. de Jussieu, dans cette maison où, durant un siècle, une hospitalité savante accueillit avec bienveillance tous les hommes qui se livraient à la science des végétaux. Quelqu'un arrivait-il à Paris avec des plantes, il pouvait être sûr que le premier qui le visiterait serait M. de Lamarck, et cet empressement lui valut un des plus beaux présents qu'il pût désirer. En effet, Sonnerat, revenu pour la seconde fois des Indes, en 1781, avec de grandes richesses en histoire naturelle, s'imaginait voir aussitôt accourir à lui tous ceux qui cultivaient cette science. « A Pondichéry ou aux Moluques, remarque Cuvier avec une pointe de raillerie, il n'avait pu se faire une idée du tourbillon d'affaires et de plaisirs qui, trop souvent à Paris, entraîne les savants autant que les hommes du monde. » Lamarck fut le seul qui vint le voir. Fût-ce par dépit de ce délaissement, comme le dit Cuvier, ou par estime personnelle pour son unique visiteur, comme on peut aussi bien le croire, le fait est que Sonnerat lui donna le magnifique herbier qu'il avait apporté. Lamarck put également profiter de celui de Commerson, ainsi que de tous ceux qui s'étaient accumulés chez Jussieu et qui furent toujours ouverts à ses recherches.

IV

Cependant Lamarck en était toujours réduit à la ressource précaire de travailler pour les libraires, dont, immanquablement, les plans gênaient plus ou moins son idée; lorsqu'enfin, en 1788, après la mort de Buffon, son successeur dans la place de directeur du Jardin du roi, le marquis de la Billardière, à la demande du comte d'Angeviller, allié à la famille de Lamarck, fit créer pour lui une petite place de botaniste du roi avec la charge d'arranger et conserver les herbiers. Mais à peine était-il pourvu de cet emploi qu'il fut au moment de le perdre, de fortes oppositions se manifestant dans l'établissement. Les craintes étaient à peine calmées quand, l'assemblée constituante ayant rendu le décret du 18 août 1792, qui supprimait les corporations, il fut question d'y comprendre le Jardin du roi. La-

marck publia deux brochures pour défendre cette gloire nationale. Sa voix n'eût peut-être pas été écoutée sans la protestation éloquente d'un représentant du peuple qui sauva nos collections d'une proscription qui ne pouvait être destinée à les atteindre. La Convention nationale, par un décret rendu le 10 juin de l'année suivante, reconstitua même l'établissement sur des bases plus larges, avec le titre plus national de Muséum d'histoire naturelle. Tous ceux qui y occupaient des emplois y furent nommés professeurs, et durent se partager, moins selon leurs aptitudes spéciales et leurs antécédents qu'en vertu du choix dévolu à leurs droits d'ancienneté, les douze chaires que la loi venait d'y instituer. Lamarck, qui était le dernier venu, dut conséquemment se contenter de celle que personne n'avait voulue, et il lui resta pour lot cette partie de la zoologie qui, comprenant les deux dernières classes du système de Linné, c'est-à-dire les insectes et les vers, était la branche de l'histoire naturelle qui, jusque-là, était restée la plus obscure, la plus informe et la plus dédaignée.

Mais l'ardeur et la persévérance de sa volonté aidant, la promptitude de son esprit fit servir à sa fortune un mauvais tour du hasard qui, de botaniste qu'il avait été jusqu'alors, le transformait soudain en zoologiste. Cependant il avait alors cinquante ans, et sa seule préparation spéciale à son nouveau titre consistait dans les quelques études qu'il avait faites avec Brugnières sur les coquilles du bassin de Paris. Il en avait même rassemblé une petite collection. « Mais son courage ne l'abandonna pas, dit son biographe [1]. Il se mit à étudier sans relâche ces objets nouveaux ; il s'aida des conseils de quelques amis, et, appliquant d'abord à ce qui concerne les coquilles et les coraux cette sagacité qu'un long exercice de la botanique avait développée en lui, il fit, dans ce nouveau champ de recherche, des innovations si heureuses, que ses ouvrages sur ces animaux donneront à son nom une réputation plus durable que tout ce qu'il a publié sur la botanique. »

Nous ne contesterons point que les travaux botaniques de Lamarck ne lui aient facilité ses travaux en zoologie ; et le témoignage de Cuvier est, ici, la meilleure réponse à faire à ceux qui ont cru pouvoir accuser Lamarck de ne rien connaître aux détails et aux faits particuliers de cette science de la vie dont il a tenté de formuler les lois générales, et d'avoir bâti à l'aventure des théories

[1] *Eloge de Lamarck* par Cuvier. Mémoires de l'Institut. Vol. XIII, p. XII.

qui n'avaient été précédées d'aucunes observations. On peut affirmer, au contraire, que ce sont ses longues observations et ses travaux méthodiques sur les formes végétales, qui ont préparé et amené ses opinions sur l'espèce et les vastes généralisations qui composent ce qu'on appelle son système.

Il est peu probable pourtant que si, jusqu'à cette époque Lamarck se fût exclusivement occupé de botanique, science trop spéciale pour prêter beaucoup aux développements de l'esprit, il eût réussi aussi promptement et aussi complétement dans son nouveau rôle, et presque aussitôt illuminé la partie de la zoologie qui lui était assignée, de ces grandes vues qui peuvent naître seulement d'une connaissance aussi générale qu'approfondie de la nature, et d'une habitude acquise de saisir l'ensemble de ses procédés et de ses lois.

En effet, nous avons déjà vu que, pendant les trente ans que Lemarck venait de traverser, il était peu de problèmes dont il n'eût cherché la solution dans ses longues heures de méditation et de lecture solitaires. L'activité de son esprit, excitée, augmentée et peut-être aussi un peu égarée par cet isolement, en était arrivée à se créer en quelque sorte tout d'une pièce une certaine idée générale du monde, où la vérité était, il est vrai, trop mêlée à l'erreur, pour que l'une ne fît pas tort à l'autre, le jour où il soumettrait l'ensemble de son système au jugement de l'opinion publique, mais qui cependant pouvait lui servir de fil directeur dans le vaste labyrinthe des faits encore inexpliqués de la science. S'il y a quelque chose de plus dangereux que les systèmes, c'est peut-être le système de n'en pas avoir qui laisse dans l'esprit toutes les notions éparses en désordre, sans qu'aucune lumière puisse jaillir de cette confusion; et ce sera le tort principal qu'on aura à reprocher à beaucoup de savants de nos jours.

Quels que fussent donc les errements auxquels l'esprit de Lamarck s'était laissé entraîner dans ses spéculations trop peu prudentes, cette habitude de penser, de chercher, d'interroger l'ensemble de la nature, devait le préparer mieux qu'un autre à en saisir ou même à en deviner, en quelque sorte instinctivement, les grandes lois synthétiques, les règles qu'elle suit, celles qu'elle ne peut absolument suivre; et, si la hardiesse de sa pensée s'égara plus d'une fois dans des hypothèses mal fondées, elle servit en d'autres cas à la conduire d'un bond jusqu'à des vérités restées inaperçues pour d'autres, bien que de toute évidence pour un esprit philosophique.

On peut lui reprocher il est vrai, d'avoir trop souvent demandé la base de ses théories aux conceptions *à priori*, au lieu de les chercher dans des observations et des expériences qu'il ne lui était que rarement possible de faire ; mais il faut reconnaître aussi que, du moment où, comme professeur en titre, il eut en zoologie, comme il l'avait eu en botanique, les moyens d'observation et d'expérience qui lui avaient manqué en physique, son esprit, suivant docilement la révélation des faits, bien que la devançant quelquefois par de légitimes hypothèses, cessa de s'égarer dans ces aberrations qu'on lui a tant de fois et si amèrement reprochées ; beaucoup de gens peu au fait des questions, et ce sont les plus bruyants en général, n'en ont pas moins confondu le Lamarck spéculateur *à priori* en physique et en chimie, avec le Lamarck observateur en botanique et en zoologie, et ont attribué faussement à ses meilleurs ouvrages, les critiques trop méritées par les plus mauvais.

Si des savants, faisant profession de n'estimer que ce qu'ils nomment, un peu étroitement, la science positive, ont pu blâmer Lamarck d'avoir toujours visé plutôt à créer des systèmes généraux, que de se borner à faire progresser doucement et sûrement la science par des découvertes de détail, ils doivent du moins confesser que Bonnet, Buffon, Linné, Leibnitz, une foule d'autres et parmi les plus grands, lui en avaient donné l'exemple. Le succès du *Protogea*, de la *Théorie de la terre*, des *Époques de la nature*, des *Contemplations de la nature*, et de la *Palingénésie*, tous ouvrages aussi pleins d'hypothèses que ceux de Lamarck, pouvait bien tenter un esprit qui sentait sa force et son étendue, mais qui manqua trop souvent des moyens nécessaires pour l'exercer avec fruit, et qui surtout n'eut pas le don de se faire pardonner ses erreurs, soit en leur donnant le charme du style, soit en les empruntant au système philosophique le plus en vogue parmi la foule et le plus flatteur pour ses instincts et son imagination.

Conduit à aborder de front l'étude de la zoologie, l'ensemble des problèmes inconnus qu'il allait avoir à interroger devait soulever dans sa pensée une foule de questions connexes et le ramener plus d'une fois à en chercher la solution dans les idées erronées et préconçues qu'il s'était faites sur les lois fondamentales du monde.

Lamarck, jusque-là botaniste, tout à coup transformé en zoologiste, se trouvait du premier coup amené à se rendre raison des

différences fondamentales qui distinguent l'animal du végétal, question énorme et dont la solution est toute une philosophie. Ce seul problème, une fois posé, devait le conduire, par une invincible logique, à chercher quelles pouvaient être les lois fondamentales de l'organisation. Les formes actuelles de la vie avaient-elles toujours existé ? nouvelle question que l'on commençait seulement alors à poser et que l'étude à peine ébauchée des fossiles ne permettait pas encore de résoudre. Quels étaient donc l'ordre, la nature et les causes des révolutions du globe qui avaient eu pour résultat l'enfouissement de ces débris? La loi qui régit les phénomènes atmosphériques, et qu'il croyait avoir entrevue, ne jetterait-elle pas quelque jour sur ce mystère ?

Tout cela inquiétait et travaillait cette curiosité toujours active qui ne pouvait trouver d'apaisement que par l'adoption de quelque théorie, même abstraite, vague et hypothétique, comme toutes celles du temps, à défaut de ces lois concrètes que l'induction tire des phénomènes surpris dans l'enchaînement continu de leurs relations de cause et d'effet. Chacun de ces problèmes, dès lors agités ensemble et confusément dans son cerveau, on le verra essayer successivement de les résoudre avec plus ou moins de bonheur; mais celui où il réussira le mieux, sera celui que l'étude quotidienne des faits, l'observation assidue de leurs séries, éclairera à ses yeux d'une plus vive et plus sûre clarté.

La zoologie, on le conçoit, devait, bien plus que la botanique, solliciter l'imagination de Lamarck à la recherche de ces inconnues de la science qui, malheureusement, en sont très-souvent la clef. Il devait d'ailleurs être d'autant plus entraîné vers les généralités, que l'étude de détail des êtres qui faisaient l'objet de son enseignement, était moins avancée. Il entrait, là, dans un monde nouveau, non-seulement pour lui, mais pour tous, et qui réservait d'étonnantes surprises aux investigateurs. C'était l'animalité, mais sous des formes si variées, si mal définies, si différentes de celles qu'on regardait jusqu'alors comme typiques ! Où trouver l'unité dans cette immense diversité ? Où trouver le fil de la loi dans les détours capricieux du fait ? Il faut toutefois rendre à Lamarck cette justice que, dès les premiers pas qu'il fit dans cette voie, ce fut par bonds qu'il y avança. La zoologie lui sera à jamais redevable pour cette belle division primaire et générale des animaux en vertébrés et invertébrés qui lui est due, qu'il a proposée avant tous, qui était si évidente qu'elle aurait dû, depuis longtemps, frap-

per tout le monde, que cependant personne n'avait signalée, mais que tous aussitôt s'empressèrent d'adopter ; d'où devaient bientôt et nécessairement sortir, par une sorte de génération normale des idées, toutes ces subdivisions qui ont aujourd'hui force de loi en méthode zoologique et dont plusieurs sont encore dues au parrain des animaux sans vertèbres.

V

Dès le moment où Lamarck, pourvu d'un enseignement régulier, indépendant, est maître de choisir ses plans et de développer ses idées selon ses tendances naturelles, dès le moment surtout où il est délivré, par les émoluments de sa chaire, de la préoccupation absorbante de pourvoir aux nécessités de la vie pour lui et pour sa famille, on voit son esprit prendre l'essor et se développer avec une vigueur qui touche, il faut l'avouer, à l'exubérance. C'est un fleuve trop longtemps contenu qui, franchissant ses digues abaissées, non content de suivre le lit qui lui est ouvert, déborde dans toutes les vallées voisines.

Non seulement la série des découvertes et réformes méthodiques ou biologiques de Lamarck se déroule dans son enseignement oral, au point qu'il devient presque impossible à ses biographes de décider en beaucoup de cas, si la priorité appartient à lui ou à ses émules Geoffroy-Saint-Hilaire et surtout Cuvier, mais encore ses ouvrages écrits se succèdent avec une rapidité qui donne au moins la mesure de la fécondité de sa pensée.

Dès 1794, il s'empressa de publier d'abord ses *Recherches sur les causes des principaux faits physiques*, dont le manuscrit dormait depuis douze ans dans les cartons de l'Institut, et où il eût mieux fait de le laisser devenir ouvrage posthume. Pourtant, s'il faut reconnaître qu'on n'y trouve qu'un système entièrement spéculatif et fait en désaccord, non seulement avec nos données scientifiques actuelles, mais encore avec l'état de la science au moment où il parut, si ce système a le tort de substituer presque partout aux forces et aux substances connues, les agents et les principes abstraits dont encore durant tout le siècle dernier, on faisait si grand abus dans les sciences naturelles, cela n'empêche pas que comme œuvre d'imagination tout au moins, cet ouvrage ne puisse soutenir le parallèle avec beaucoup de ceux qui parurent avant et depuis, soit

en France, soit en Allemagne, et qui ont plus d'une fois fanatisé toute la jeunesse des écoles d'Outre-Rhin. Il a, sur ces derniers surtout, l'avantage d'une clarté rare chez les esprits spéculatifs allemands ; clarté qui peut nuire au succès d'un système *à priori*, parce qu'en rendant plus aisée la tâche de le comparer aux faits concrets et réels, on en aperçoit plus vite les côtés faibles ou faux.

Bientôt suivirent divers *Mémoires de physique et d'histoire naturelle* sur des sujets analogues et partant à peu près des mêmes bases pour arriver, par la même méthode, aux mêmes résultats. Lamarck avait déjà lu ces mémoires à l'Institut. En les publiant, il ne faisait que liquider son passé scientifique, bagage un peu encombrant d'idées mal digérées, qu'il eût mieux fait d'abandonner derrière lui sur sa route pour marcher plus légèrement en avant. Mais Lamarck, au contraire, s'acharnait d'autant plus à le traîner après lui, qu'il trouvait moins de gens disposés à en faire le même cas que lui. Ce qui l'irritait surtout, c'est que personne ne prenait la peine de réfuter ses idées, dont les meilleures étaient déjà des idées vaincues et de vieilles opinions rajeunies par le nouveau vêtement que leur avait taillé son imagination.

C'est ainsi que Lamarck se laissa entraîner encore en 1796 à publier une *Réfutation de la théorie pneumatique*, c'est-à-dire de la doctrine des chimistes modernes, où il laissait voir la prétention peu fondée d'avoir réduit à néant le beau système de Lavoisier et de ses élèves. Personne ne releva le gant qu'il avait jeté, et force lui fut de se retirer de l'arène sans combat.

Heureusement pour sa gloire scientifique, fortement compromise par son obstination à soutenir une thèse aussi impopulaire qu'étrange et erronée, il devait bientôt entrer dans une meilleure voie. En 1801, il publia, sous le titre de *Système des animaux sans vertèbres*, un volume où, comme dans ses ouvrages de botanique, les faits, les simples faits reprenaient toute la place et toute l'importance qui leur est due. C'était une sorte de prodrome ou de tableau méthodique où il remettait tout l'ordre alors possible dans ce grand embranchement des invertébrés, dont l'enseignement lui était confié, et à l'étude duquel ses leçons orales, aidées par les premiers travaux anatomiques de Cuvier sur quelques-uns de ces animaux, avaient déjà fait faire d'importants progrès.

Dans l'avertissement de ce premier ouvrage zoologique de Lamarck, on voit déjà se dessiner nettement les principaux traits du système physiologique ou biologique qui lui est resté particulier,

qu'il n'a plus fait que reproduire et développer dans ses autres livres, et pour le triomphe duquel il devait combattre si vaillamment et si vainement tout le reste de sa vie.

Ce système s'accuse plus fortement et avec plus de détails dans ses *Recherches sur l'organisation des corps vivants*, publiées en 1802, et précédées du discours d'ouverture de son cours de l'an X, qui en est en quelque sorte l'abrégé.

Mais ce système, dépouillé des taches principales que les doctrines physiques de Lamarck avaient laissées sur les ouvrages que nous venons de citer, fut bientôt reproduit avec plus de netteté, d'assurance et de méthode, dans son œuvre principale, qu'il publia en 1806, sous le titre de *Philosophie zoologique*. C'est, de tous les livres de Lamarck, celui qui a eu et aura toujours le plus de lecteurs, c'est par ce livre qu'il a presque toujours été jugé et mal jugé, toutes les fois que des juges prédisposés déjà à lui être hostiles, n'en ont lu que quelques pages signalées à leur attention par la critique d'adversaires malveillants.

Les principes de la *Philosophie zoologique* reparurent dans l'abrégé de son cours de 1809, publié en 1812, et en inspirent l'esprit.

Ils font une dernière et plus complète apparition dans l'Introduction à l'histoire des animaux sans vertèbres, qui remplit presque tout le premier volume de cet ouvrage, le plus important et le plus classique de tous, et dont la publication, commencée en 1815 et continuée durant les années suivantes, ne fut achevée qu'en 1822[1].

VI

Mais durant cette longue période d'intéressants travaux, les études zoologiques de Lamarck n'avaient pu lui faire perdre de vue les autres problèmes scientifiques qu'il aimait à interroger et qu'il était trop porté à résoudre avec une sorte de témérité juvénile que l'âge ne diminuait nullement. Dans une époque où chaque branche de science naturelle tendait à absorber la vie entière d'hommes spéciaux, il eut le malheur de ne pas savoir borner prudemment le champ de ses investigations, et de trop compter sur la rapidité de ses intuitions d'ensemble que la loi fatale du temps

[1] MM. Milne Edwards et Deshayes en ont donné depuis une édition, augmentée des découvertes plus récentes.

ne lui permettait pas de soumettre à une analyse assez scrupuleuse.

Ainsi, non content d'avoir essayé d'expliquer ou plutôt de trancher hardiment les mystères, encore aujourd'hui si incomplètement connus, de la physique et de la chimie, et ceux de l'organisation vivante, il voulut aussi résumer ses idées particulières sur l'origine du globe et la cause de ses révolutions. Dans son *Hydrogéologie*, publié en 1803, il présente, sur le déplacement et le transport successifs des mers, un système qui ne vaut, en somme, ni plus ni moins que tous ceux qu'on avait imaginés jusqu'alors. Quelques idées vraies, lumineuses même, mais trop absolues, poussées trop loin dans leurs conséquences et malheureusement toujours mêlées à ses erreurs en physique générale, lui servent à expliquer tous les phénomènes; tandis qu'à peine peuvent-elles être admises, comme ayant concouru, comme causes secondaires, à l'ensemble du fait géologique. Mais l'*Hydrogéologie* de Lamarck n'en aura pas moins le mérite, aux yeux de la postérité, d'avoir substitué pour la première fois à l'hypothèse des cataclysmes cosmiques, la théorie des causes lentes et des révolutions périodiques assujéties à des lois astronomiques fixes, dont il doit être regardé comme le premier père.

Pendant qu'il publiait ainsi à courts intervalles d'aussi importants ouvrages, trop hâtivement conçus et encore plus hâtivement écrits, il trouvait le temps de collaborer à divers recueils périodiques.

Dès 1792, il avait fondé, avec Bruguière, le *Journal d'Histoire naturelle*, qui paraissait encore en 1800. D'un autre côté, il insérait dans le *Journal de Physique* de Lamettrie, des mémoires où il réunissait les observations qu'il poursuivait déjà depuis longtemps, sur les phénomènes atmosphériques et les théories qu'il croyait pouvoir en déduire.

En 1800, il chercha un moyen de populariser plus rapidement ses idées sur ce sujet, et commença la publication d'annuaires auxquels, pour complaire aux éditeurs, il voulait donner une sorte d'utilité pratique qui devait en faciliter la vente, c'est-à-dire qu'à côté de mémoires spéciaux sur des questions de théories, il y donnait des tableaux indicateurs du mouvement des marées, du cours des saisons et même des probabilités qui résultaient de ses calculs sur le temps de chaque période de l'année. Il ne fut pas heureux dans ses prévisions, semble-t-il, et bientôt cette publication sou-

leva, dit-on, les susceptibilités de quelques membres de l'Institut.

C'était en 1811. L'empire avait alors dépassé son apogée, il s'avançait même vers un déclin que l'on osait déjà prévoir. Le maître qui le gouvernait, devenait de plus en plus irritable, et les calculs du savant pouvaient parfois contrarier ceux de l'homme d'État. Les signes du temps étaient de moins en moins favorables à l'astre impérial, et Lamarck osa soutenir dans un de ses volumes que, si on l'eût cru, telle flotte ou telle armée n'aurait pas été contrariée par la tempête de l'atmosphère.

Après cela, il ne dut pas manquer de gens prêts à dépeindre Lamarck comme un homme qui déshonorait le corps des savants français et cet Institut, dont l'empereur lui-même se faisait gloire d'être membre, en se mêlant de prédire la pluie et le beau temps. Napoléon lui-même se chargea de lui faire comprendre qu'il eût à suspendre une publication si peu convenable à son rang d'académicien. « Je ne fus pas longtemps, a écrit lui-même l'auteur malencontreux des annuaires météorologiques, sans apprendre de la bouche même de celui qui gouvernait alors, son mécontentement positif au sujet d'une entreprise qui n'avait cependant d'autre but que l'étude des météores.» Chose étrange! l'auteur, en tout soumis aux lois, n'écrivant point sur la politique et ne s'occupant que d'étudier la nature, se vit forcé de cesser sur le champ toute publication sur l'atmosphère. Accoutumé depuis longtemps à céder à la nécessité, il se soumit en silence, et continua d'observer, mais pour lui seul.

On se demande pourquoi Cuvier, dans l'éloge de Lamarck, passant ce fait sous silence, fait entendre que, découragé du mauvais succès de ses prédictions, il renonça de lui-même à cette publication. L'heureux rival de Lamarck ne pouvait être retenu en cela par la crainte de déplaire aux chefs actuels de l'État, en signalant un acte du despotisme impérial, car on était en 1832. L'aurait-il donc été par le souvenir des faveurs dont son impérial collègue l'avait comblé pendant son règne? Ne pouvait-il, au moins, sans s'exposer à être taxé d'ingratitude, expliquer pourquoi ce même empereur qui le tenait, lui Cuvier, en si haute estime, semblait au contraire détester Lamarck, et ne perdre aucune occasion de le lui témoigner? Faut-il chercher la cause de cette inimitié dans les idées, les systèmes et les erreurs nombreuses du savant? Ne la trouvera-t-on pas plutôt dans les opinions de l'homme? Bonaparte n'aimait pas les idéologues; mais ce qu'il désignait sous ce nom, c'étaient

les idéologues sociaux, les réformateurs des lois, des mœurs et des institutions, les philosophes qui ne jugeaient pas à propos de signer de nouveaux concordats avec le pape; en un mot, c'était l'école scientifique essentiellement rénovatrice, logique et pratique, du XVIIIe siècle. Or, Lamarck, enfant et jeune homme, avait justement respiré dans l'atmosphère de cette idéologie particulière; il avait grandi avec le mouvement encyclopédique : il avait été témoin des enthousiasmes qu'excitaient Rousseau et Voltaire, au moment de quitter cette scène de la vie où ils avaient joué un rôle si long et si brillant. Le cadet déshérité, fugitif des bancs des jésuites, l'enfant aventureux de ses propres œuvres, avait dû saluer avec enthousiasme l'avènement des idées révolutionnaires, et s'attrister sans nul doute, de le voir aboutir à cet avortement qui s'appelait l'empire. Il y avait des traces, sinon de ces tristesses, du moins de ces enthousiasmes étouffés, en tête des *Recherches sur les principaux faits physiques*, ouvrage aujourd'hui rare et fort peu lu, mais qui, publié en 1794, était alors tout récent et assez répandu, on lit la dédicace suivante adressée au peuple français : « Accepte, peuple magnanime et victorieux de tous tes ennemis, peuple qui as su recouvrer les droits sacrés et imprescriptibles que tu as reçus de la nature, accepte, dis-je, non l'hommage adulateur qu'adressaient, dans l'ancien régime, des esclaves rampants à des rois, des ministres ou des grands qui les protégeaient, mais le tribut d'admiration que ta vertu et ton énergie, développées par la sagesse et l'intrépide constance de tes représentants, t'ont mérité. Accepte enfin un livre.... dont je te fais hommage, et par attachement et par le désir que j'ai de partager ta gloire en contribuant, au moins selon mes faibles facultés, à être utile à mes semblables, mes frères, mes égaux. »

De plus, au bas de cette dédicace que le cours des temps avait rendue séditieuse, on lisait cette note plus compromettante encore : « J'ai été fortement engagé par Anisson-Duperron, à dédier ma *Flore française* au ministre quand on l'imprima, au Louvre ; d'autres voulaient que j'en fisse hommage à Louis Capet, d'autres enfin me témoignèrent le plaisir particulier qu'une dédicace de mon ouvrage ferait à un ci-devant seigneur qu'on m'indiquait. J'ai persisté dans le goût particulier que j'avais dès-lors de ne me courber devant personne. J'ai conservé le même penchant lorsque j'ai commencé à publier mes travaux de botanique pour la *Nouvelle encyclopédie.* » Et les faits étaient d'accord avec ces fières assertions. La *Flore*

française, bien que faite par l'imprimerie royale, avait paru sans la moindre dédicace au roi, ou à ses ministres; et aucun des livres que Lamarck avait publiés soit sous le consulat, soit sous l'empire, n'avait été dédié à l'empereur. Si Lamarck ne pouvait plus rien dédier à un peuple tombé sous un maître, ce qu'il pouvait et devait faire pour se rester fidèle à lui-même, c'était de ne rien dédier à ce maître lui-même.

Pareil document en tête d'un livre qui devait avoir alors la notoriété qu'à défaut d'autre mérite, le nom de son auteur lui assurait, ne pouvait passer inaperçu. Tombé par hasard ou méchamment placé sous les yeux de l'ancien soldat de la république devenu empereur, il suffit à expliquer comment le flexible caractère du brillant fondateur de l'*Anatomie comparée* devait mieux réussir que le persévérant, entêté et systématique auteur de la *Philosophie zoologique*, à s'attirer les bonnes grâces de leur impérial collègue de l'académie des sciences, qui avait instinctivement pour ennemi tout ce qui ne se courbait pas devant lui. Est-il après cela besoin de chercher autre part la cause du délaissement et de l'obscurité où s'écoula toute la vie de Lamarck, tandis que d'heureux émules étaient comblés de toutes les faveurs et accaparaient les places et les missions les plus lucratives, comme les distinctions les plus honorables? car on comprend aisément que l'admirateur enthousiaste du peuple de la révolution pouvait encore moins être en bonne odeur à la cour du frère de ce Louis Capet qu'il avait traité si cavalièrement. Du reste, Lamarck le comprit si bien que, sans essayer de lutter contre la défaveur qui l'accablait, il accepta avec une fierté un peu farouche cette sorte de proscription à laquelle on le condamnait.

En 1809, Geoffroy-Saint-Hilaire fut nommé professeur de zoologie et d'anatomie comparée. C'était du reste une bien petite récompense de sa noble conduite en Portugal, où il avait si héroïquement défendu contre l avidité anglaise, les trésors scientifiques rassemblés par la mission d'Egypte. Cependant, par un sentiment de délicatesse digne de son caractère, il ne voulut accepter sa nouvelle chaire qu'après l'avoir offerte à Lamarck, son collègue au Muséum, qui pouvait y prétendre par droit d'ancienneté. Mais celui-ci, quoique pauvre, incapable de céder à un sentiment d'envie, refusa l'offre de son généreux ami, en lui serrant cordialement la main. Ne peut-on pas s'étonner de ne pas retrouver, dans l'*Éloge* de Lamarck, un trait qui honore également les deux rivaux, les deux

adversaires que celui qui était chargé de le prononcer a retrouvés en face de lui durant toute cette carrière scientifique où ils l'avaient devancé, et où ils lui avaient servi d'initiateurs et de parrains ?

Lamarck dut donc se contenter, tout le reste de sa vie, de sa chaire de zoologie, dont le modique traitement ne suffisait qu'à grand'peine aux besoins de sa nombreuse famille ; car il s'était marié quatre fois et avait eu sept enfants.

VII

Les infirmités de la vieillesse vinrent encore se joindre bientôt à la tristesse que lui causaient, soit les critiques aussi vives qu'injustes que ses idées en zoologie avaient soulevées, soit le dédain, trop mérité, il est vrai, qui avait accueilli ses théories physiques. Sa vue s'obscurcit par degrés. Déjà, lors de la publication de son *Histoire des animaux sans vertèbres,* il avait dû recourir, pour les insectes, à l'aide de Latreille. « Bientôt, dit Cuvier dans son beau style, il se vit menacé du plus grand des malheurs qui puisse frapper un naturaliste. Des nuages qui s'épaississaient par degrés, mais sans rémission, sans relâche, ne lui laissaient plus apercevoir toutes ces organisations délicates dont l'observation faisait sa seule jouissance. Aucun effort de l'art ne put ralentir l'invasion de ce fléau, ni y porter remède. Cette lumière, qu'il avait tant étudiée, lui échappa entièrement, et il a passé plusieurs des dernières années de sa vie dans une cécité absolue, malheur d'autant plus complet qu'aucune des distractions qu'un peu d'aisance aurait pu lui procurer ne lui était permise. »

Lamarck, pour comble d'infortune, avait vu depuis longtemps disparaître dans des placements hasardeux son patrimoine et même ses premières économies, qui auraient pu apporter quelques douceurs et quelques soulagements à l'angoisse de ses derniers jours, augmentée encore, sans nul doute, de l'inquiétude que devait lui causer le sort des enfants qu'il allait laisser après lui.

« Les amis des sciences, dit Cuvier, attirés près de Lamarck par la haute réputation que lui avaient faite ses ouvrages de botanique et de zoologie, voyaient son délaissement avec surprise ; il leur semblait qu'un gouvernement protecteur des sciences aurait dû prendre un peu plus de soin à s'informer de la position d'un

homme si célèbre ; mais leur estime redoublait à la vue du courage avec lequel ce vieillard illustre supportait les atteintes de la fortune et celles de la nature. » L'auteur non moins illustre des *Révolutions du globe*, qui crut pouvoir faire tant de concessions scientifiques pour mettre la géologie d'accord avec la chronologie hébraïque, et qui dut peut-être à cette souplesse de son esprit, d'accroître encore sous la restauration la haute faveur dont il avait joui sous l'empire, oubliait-il, en écrivant ces mots, que ce même gouvernement protecteur des sciences auquel, deux ans après sa chûte (1832), il n'hésite pas à reprocher l'indigence et l'oubli où languissait Lamarck, ne pouvait être porté à montrer une grande bienveillance envers un homme dont toutes les doctrines, bien moins accommodantes que les siennes, étaient en contradiction flagrante avec les bases de la foi catholique et se montrent partout inspirées de cette philosophie flottante entre le matérialisme et le déisme qui avait eu Voltaire et Rousseau pour apôtres et que tous les soutiens et partisans des Bourbons proscrits et restaurés se faisaient un devoir de poursuivre dans leurs derniers représentants?

Ne nous sera-t-il pas permis même de demander comment tous ces amis des sciences, qui s'étonnaient du dénûment du savant aveugle et de sa famille, tenant en si grande estime son talent et son caractère et professant une si grande admiration pour son courage, n'ont pas eu l'idée de s'entendre pour venir discrètement en aide à leur confrère malheureux, par un de ces moyens délicats qui transforment le secours en témoignage de vénération et l'offrande en couronne offerte au mérite? Parmi ces hommes, il y en avait de riches, ne fût-ce que Cuvier lui-même. Presque tous occupaient de hautes positions, magnifiquement rétribuées, et auxquelles Lamarck aurait eu des droits au moins égaux aux leurs; comment ne se sont-ils pas concertés pour réparer par une action commune les injustices de la fortune et la sévérité du sort envers un collègue qui leur inspirait une si respectueuse pitié? Ils n'y songèrent pas sans doute ; les entraînements du triomphe sont si grands et les heureux oublient si aisément ceux que la souffrance tient silencieusement prisonniers dans l'ombre de leur malheur !

Mais hâtons-nous de dire aussi que, si le foyer de Lamarck était hanté par les rudes soucis de la pauvreté et les tristesses du génie méconnu, il était du moins réchauffé par les douces affections et

les pures joies de la famille. Il ne restait plus que trois enfants à Lamarck, deux fils et une fille ; et, dans cette fille, son amie et son disciple, cet Œdipe de la science, qui avait perdu la lumière du jour à déchiffrer les énigmes de ce sphinx éternel qu'on nomme la nature, avait trouvé une autre Antigone. « Entièrement consacrée aux devoirs de l'amour filial, dit Cuvier, pendant des années entières, elle ne quitta pas son père un instant, ne cessa pas de se prêter à toutes les études qui pouvaient suppléer au défaut de sa vue, d'écrire sous sa dictée une partie de ses derniers ouvrages, de l'accompagner, de le soutenir tant qu'il put faire encore quelque exercice, et ses sacrifices allèrent au-delà de tout ce qu'on pourrait exprimer. Depuis que le père ne quittait plus la chambre, elle ne quittait plus la maison. A sa première sortie, elle fut incommodée par l'air libre dont elle avait perdu l'usage. S'il est rare de porter à ce point la vertu, il ne l'est pas moins de l'inspirer à ce degré, et c'est avoir ajouté à l'éloge de M. de Lamarck, que d'avoir raconté ce qu'ont fait pour lui ses enfants. »

Lamarck acheva de s'éteindre le 18 décembre 1829 à l'âge de 85 ans. L'aîné des deux fils qui lui restaient occupait alors un poste distingué dans le corps des ponts et chaussées. Que sont devenus son jeune frère et surtout sa sœur? l'histoire ingrate a oublié de le dire.

Le dernier ouvrage que Lamarck écrivit avec le secours des yeux de sa fille, et qui ne fut publié qu'après sa mort, est un *Traité analytique des connaissances positives de l'homme* [1]. Reprenant dans ce petit volume les données psychologiques ébauchées dans ses précédents ouvrages, il s'y porte plus que partout ailleurs comme élève direct des encyclopédistes du XVIIIe siècle, tout en cherchant à réformer leur classification générale des sciences et à lui donner plus de méthode et de rigueur. De plus, chose remarquable, il y prélude au positivisme, et semble le rattacher, comme l'anneau retrouvé d'une chaîne rompue, aux doctrines de Diderot.

VIII

Nous résumerons le récit de cette vie tristement laborieuse et

[1] Ce dernier ouvrage de Lamarck (in-8°, Paris, Baillière, 1830), qui ne fut jamais très-connu, est aujourd'hui devenu rare ; aussi ne faut-il point s'étonner si Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire ne lui donne aucune place parmi les essais analogues tentés par tant de nos savants pendant la première moitié de ce siècle.

glorieusement utile en répétant le jugement qu'a porté de Lamarck un juge compétent et équitable, fils d'un homme qui demeura toujours pour lui un collègue bienveillant et un ami : « La longue et honorable vie de Lamarck, dit Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire [1], se divise en deux époques. Botaniste éminent dans le dernier tiers du dix-huitième siècle, Lamarck fut appelé malgré lui, en 1793, à l'enseignement de la zoologie, jusque-là restée étrangère à ses travaux. Ainsi le voulait un décret de la Convention, qui changeait en même temps la destinée de mon père, alors minéralogiste. Lamarck obéit au décret de la Convention; ainsi qu'il convenait à un homme tel que lui, de botaniste distingué, il se fit zoologiste illustre. Il avait publié la *Flore française*, il donna le *Système des animaux sans vertèbres* et la *Philosophie zoologique*. De ces deux derniers ouvrages, l'un, œuvre lumineuse, présentait pour la première fois, méthodiquement classés dans leur ensemble, tous les groupes intermédiaires et inférieurs du règne animal. Dans l'autre, livre jusque-là sans modèle et *livre de première force*, selon l'expression de Blainville [2], l'auteur aborde de front la grande question de la variabilité des espèces, réforme du moins, s'il ne justifie pas ses propres idées, celles qui ont si longtemps dominé dans la science, et résout plusieurs de ces immenses problèmes que l'on eût pu croire accessibles tout au plus aux vagues spéculations et aux rêveries de la métaphysique. La destinée de ces deux ouvrages si différents dans leurs plans, si inégaux dans leur portée, devait être et fut bien diverse. Le premier, immédiatement intelligible à tous, fut immédiatement admiré de tous. Oserai-je le dire? le second, non-seulement resta d'abord incompris et fut vivement critiqué; non-seulement la critique n'y épargna pas plus les grandes vues qui y brillent que les erreurs qui le tachent, malheur inévitable pour une œuvre aussi nouvelle; mais les esprits légers, toujours enclins à accueillir par la plaisanterie ce qui est au-dessus de leur portée, ne virent dans l'immortel ouvrage de Lamarck qu'une occasion de faire rire le peuple aux dépens d'un homme de génie. Oserai-je dire surtout que des savants illustres firent eux-mêmes comme le public, et que quelques uns crurent être cléments en par-

[1] *Histoire naturelle générale*, t. I, p. 106 et suiv.

[2] « *La Philosophie zoologique*, dit Blainville, après de justes réserves, de l'aveu de tous les hommes en état de la juger, peut être considérée comme un livre de première force. Voyez *Mémoire sur les principes de la zoologie*, in-8°, Paris, 1847, p. 21. Voyez aussi Blainville et Maupied, *Histoire des Sc. de l'organisation*, t. II, p. 355.

donnant à Lamarck sa *Philosophie zoologique* en faveur de son *Système des animaux sans vertèbres*[1]? » La vie de Lamarck, ajoute l'auteur de l'*Histoire naturelle générale*, comparant sa triste carrière à la brillante destinée de Cuvier, s'est écoulée modeste et presque obscure, et sur sa tombe même il n'a pas obtenu justice.

En effet, il lui manquait une infortune, une dernière rigueur du sort, ce fut d'être loué devant cette académie des sciences dont il était un des membres les plus anciens, puisqu'il en avait fait partie durant cinquante-deux ans, par le plus impitoyable, le plus obstiné, et, en même temps, le mieux armé de ses adversaires. Ainsi que nous avons dû le remarquer en plus d'une occasion, Cuvier, en prononçant son éloge, n'a semblé çà et là rendre justice à l'homme, qu'afin d'attaquer d'une façon plus partialement injuste son œuvre et ses idées, et d'étouffer d'une manière plus définitive, sous l'aumône de sa doucereuse pitié, les gloires du savant qui avait osé résister toute sa vie aux décisions promulguées du haut de son propre génie. Si l'on en excepte le discours bienveillant mais rapide, prononcé sur la tombe de Lamarck par Étienne Geoffroi-Saint-Hilaire, l'éloge lu par Cuvier à l'Institut, est le seul document qui nous reste sur la vie de ce profond philosophe de la nature. Mais heureusement pour le savant trop

[1] Dans le cours de Cuvier fait au Collége de France sur l'*Histoire des Sciences naturelles*, et rédigé par son élève Magdeleine de Saint-Agy, on ne lit pas sans une triste surprise la note suivante (t. III, p. 8; Masson, Paris 1841.) qui suit un exposé burlesque des doctrines de Lamarck : « Il paraît, dit le rédacteur, affectant jusque dans la forme un dédain déplacé, que M. de Lamarck avait une disposition singulière pour des idées plus que bizarres. Il avait fait de longues notations sur le passage des nuages à Paris, et il en aurait tiré très-sérieusement des conséquences pour l'avenir, si la solide tête de Bonaparte ne lui avait fait abandonner ses projets en s'en moquant. Au surplus, il ne faut pas beaucoup s'étonner de toutes les billevesées de M. de Lamarck; car le panthéisme mène rarement à autre chose qu'à l'absurde. »

Ce dernier trait révèle à quelle école s'était inspiré l'auteur de ces impertinences aussi pleines d'infatuation que d'ignorance; car, en admettant même que le panthéisme conduisît à des absurdités plus grandes que les autres doctrines qu'on lui oppose, il est impossible d'en accuser Lamarck, qui partout, dans ses ouvrages, professe au contraire le déisme le plus accusé. Mais cela montre de quelle source émanèrent les violentes critiques et les haines de partis, de secte et d'école auxquelles les idées de Lamarck furent en butte. Pourquoi faut-il malheureusement reconnaître que la manière dont Cuvier lui-même traitait Lamarck et ses doctrines dans son cours, autorisait trop ce genre d'excès chez ses disciples, qui crurent, souvent et non toujours à tort, se rendre agréables au maître en outrant ses censures et ses railleries contre l'adversaire qu'il semblait se complaire à prendre à partie. On lira la preuve de ces assertions que nous souhaiterions moins vraies, au volume III, pages 85 et suivantes du cours déjà cité.

méconnu, ses œuvres nous restent pour nous aider à le défendre contre de trop habiles détracteurs, et le moment semble venu où sa renommée rajeunie doit enfin briller de l'éclat qu'elle eût merité et qui lui eût rendu la vie si belle et si douce si la justice de l'opinion s'était moins fait attendre.

Toute l'œuvre de Lamarck ne vivra pas : la plupart de ses livres, entachés d'erreurs profondes, périront délaissés sur les rayons les plus poudreux de nos bibliothèques ; les autres même seront éclipsés, comme tous les livres de nos savants contemporains, par les œuvres des savants à venir, vu que c'est maintenant à pas de géant que marche la science ; mais deux ou trois idées fondamentales à la priorité desquelles il a droit, escorteront son nom dans l'avenir, qui aura reconnu en chacune d'elles le rare éclair du génie qui devance son temps et résiste aux attaques ou au dédain de ses contemporains, parce qu'il a foi en lui-même et sait qu'il peut appeler avec confiance du jugement de la génération vivante à celui des générations futures.

Clémence Royer.

L'ART EN OCCIDENT

PROFILS D'HISTOIRE POÉTIQUE

PREMIER ARTICLE

PROLÉGOMÈNES

Par une erreur trop répandue, on croit que la philosophie positive se développe à contre-sens de l'art : le progrès des sciences semble répondre au déclin des lettres, le plein jour de la raison éclipser les clartés de l'imagination. La fausseté de cette assertion se prouve aisément. A l'aide de quelques types poétiques bien choisis et dont chacun représente une des phases de la civilisation occidentale, on tente ici d'établir qu'à partir de la première époque, une série d'œuvres, égales entre elles par la beauté de l'expression, traduit successivement des conceptions toujours plus étendues, des sentiments toujours plus amples, plus profonds, plus délicats.

Étant prouvé que ces conceptions et ces sentiments *fictifs* ne sont que l'idéalisation d'une réalité qui progresse en vertu et en raison, notre thèse sera démontrée : des sentiments plus généreux répondent à une idée plus générale ; d'une vérité plus large une plus vaste beauté se déduit ; l'avenir se conclut du passé, pour les trois formes de l'Art : Plastique. — Musique. — Poésie.

§ I. — *Limites des trois arts.*

Représentant la réalité visible à l'aide des lignes et des couleurs, la plastique (architecture — sculpture — peinture) a, dans son langage spécial, des ressources supérieures pour fixer en types les tableaux de l'univers, les grands traits de l'existence humaine. Mais, n'exprimant que par la forme ces spectacles, elle échoue presque totalement à rendre la complexité des sentiments sans limite que la musique a pour mission de formuler.

Entre la plastique interprétant plus nettement qu'aucune autre *langue* un petit nombre d'idées particulières, et, tout au plus, par le symbole, quelques généralités, et la langue musicale, qui, impuissante à rien spécifier, traduit avec une suprême éloquence ces vagues synthèses du sentiment où la vie s'affirme par la douleur et par la joie, la langue littéraire exprime directement, pleinement les idées. Elle est à la fois pittoresque et synthétique; plus vague que la plastique, moins générale que la musique, mais dynamique comme l'une, statique comme l'autre, la poésie est le sommet du Verbe humain.

§ II. — *Critique relative.*

Il y a deux sortes de critique. Ou l'on prétend juger en elles-mêmes les œuvres littéraires, du point de vue d'un *goût absolu;* ou on les étudie dans leurs *relations* avec l'état social qu'elles expriment. La première méthode n'aboutit qu'à établir un principe unique, que l'on croit absolu, qui ne l'est pas, et du haut duquel le critique prononce; en matière de goût, comme en toute autre, pure hypothèse est l'absolu. La seconde montre un sens du beau propre à un siècle, à une société, et servant de règle au jugement pour un temps et pour un lieu.

§ III. — *Plan de cette esquisse.*

On ne veut pas clore en quelques pages l'histoire des littératures occidentales. Loin de nous cette outrecuidance. Mais il n'est pas sans intérêt de montrer notre civilisation s'exprimant dans ses

phases successives par un petit nombre de chefs-d'œuvre. A l'encombrement de noms et de figures vagues que laisse dans l'esprit l'étude superficielle des littératures, telle qu'on l'entend d'ordinaire, peut-être serait-il utile de substituer l'appréciation de quelques types bien choisis.

Partons de ce principe vérifié par l'histoire, que toute époque de l'humanité se rapporte à une synthèse d'idées et de sentiments ; que cette synthèse s'exprime par une œuvre poétique. Laissons de côté l'antécédent indirect de notre civilisation gréco-latine dans le monde aryen. Des vestiges d'un état social commun à nos races et à celles de la Perse et de l'Inde subsistent dans le poème du *Ramayana*. Mais notre étude des grands types littéraires ne remontera qu'aux Grecs, nos vrais aïeux philosophiques et poétiques. Réduite aux traits essentiels, cette esquisse omet les écrivains latins, non que leur haute valeur ne mérite une étude spéciale, mais parce que la pensée latine n'est qu'un prolongement de l'idée grecque, dont Rome fut le missionnaire armé.

Toute la Grèce polythéiste est dans Homère, personnification de l'épopée collective des rhapsodes.

L'œuvre d'Eschyle se déduit immédiatement de l'*Iliade*. Sa tragédie, c'est la poésie polythéiste d'Homère magistralement condensée. Il y perce pourtant le pressentiment lointain d'un autre régime, d'une autre théologie vers lesquels évolue la pensée grecque en quête du Dieu de Socrate et de Platon.

Le troisième et dernier terme de cette série, nous le prendrons dans Aristophane. Sa comédie satirique, liée encore par tant d'attaches au polythéisme, en contient en même temps l'antithèse. Elle porte en germe l'œuvre critique de l'antiquité, depuis Epicure jusqu'à Lucien. Quel que soit l'esprit conservateur du poète, les hardies questions qu'il traite en se jouant ouvrent dans la pensée antique des abîmes.

Avec Dante résumant par sa *Comédie divine* la *Bible* et les Sibylles, l'antique vu au prisme du moyen-âge, le mythe grec et la Légende dorée, Aristote et Moïse, troubadours, chanteurs de geste, scolastiques et preux; avec Dante, dis-je, apparaît en sa splendeur le monothéisme catholique et féodal (aigle de César, clés de Pierre).

Unissant, dans le drame, la tragédie et la comédie, un autre géant, Shakspeare, en face de Dante, ce second Homère, est un Eschyle et un Aristophane. Il symbolise et critique à la fois la synthèse monothéiste du moyen-âge.

Si la réaction classique du dix-septième siècle, barrant le flot pittoresque, plantureux, que, par Rabelais, épanchait notre moyen-âge (légendes, gestes, fabliaux), retrancha de notre littérature l'originalité poétique si éclatante dans les œuvres de l'Italie et de l'Espagne, de l'Allemagne et de l'Angleterre, originalité amputée au profit de l'esprit, de l'abstraction lumineuse, du verbe cosmopolite, l'imagination française a donné Molière et Voltaire. La raison critique, entre *Pantagruel* et *Candide*, jette tout son éclat en *Don Juan*.

Enfin le génie de Goëthe concentre tous les genres et tous les rôles. Dans son drame-épopée de *Faust*, il oppose aux synthèses du passé, aux mythes païen et chrétien, une synthèse panthéistique, ouvrant au regard de l'homme l'univers sans limite et la poursuite éternelle de la cause.

Telle est, en chacune des phases qui nous occuperont, l'idée qui préside et qu'on retrouve dans la poésie, après l'avoir signalée en théologie, en philosophie. Mais on n'aurait qu'une notion très-insuffisante de l'esprit et des formes des littératures, si l'on se bornait à dégager la synthèse par laquelle chacune s'explique. Au-dessous, il faut chercher la vie que l'art représente par ses types, en partie fixes, en partie muables, des passions et des caractères.

L'étude proposée serait complète, d'abord, si, à propos des grands *créateurs*, on déterminait : la synthèse générale à laquelle ils se rapportent successivement : *Absolue :* Polythéisme, monothéisme ; *Relative :* (Panthéisme du *Faust)*; puis, si on déterminait le type de vie qu'ils offrent à leur heure comme le modèle de la perfection : amant et ami ; — épouse et amante ; — héros et sage; types de familles ; — types de sociétés, et types sociaux ; ensuite, si on déterminait le sentiment qu'éveille en eux la nature et son paysage ; enfin, si l'on déterminait les différences de la passion et celles du caractère, d'après ce double *criterium :* Élément immuable ou statique de l'homme ; élément dynamique ou changeant, d'après lequel, temps et lieux modifient caractères et passions.

Je ne puis ici qu'indiquer la clé d'une étude comparative des types littéraires. Travail immense, même borné à l'examen des œuvres suivantes : Deux épopées proprement dites : l'*Iliade*, la *Divine Comédie;*

Les *sept Tragédies* d'Eschyle ;

Les *onze Comédies* d'Aristophane ;

Quinze *drames* de Shakspeare : *Hamlet* (ou le doute), *la Tempête* (réel et utopie), les *dix drames de l'histoire d'Angleterre;* les *trois drames de l'histoire romaine.*

Le *Don Juan de Molière;*

Le Drame-Poème de *Faust:*

Trente-quatre œuvres en tout. « Sugçons-en l'os médullaire [1]. »

I. — LES DIEUX

L'ILIADE

Les chefs-d'œuvre sont toujours jeunes. Abordées naïvement, en dehors des partis pris d'une admiration pédante, les figures qui semblent le plus rebattues offrent des côtés neufs : sous l'aspect physique, d'imprévus agencements de lignes; sous l'aspect moral, des recoins de l'âme inexplorés. Symboles de la réalité, les créations esthétiques participent à l'infini de ses aspects, elles n'épuisent pas plus qu'elle l'observation.

Agamemnon aime Chryséis autrement que Dante aime Béatrice, ou Roméo, Juliette. « Il la préfère, dit-il, à Clytemnestre, sa femme; » car elle ne lui cède ni pour le corps, ni pour la beauté, ni pour » l'esprit, ni pour les beaux ouvrages qu'elle sait faire [2]. » Pas n'est besoin d'insister sur cet aspect de l'amour primitif, sur ce rôle de la femme, ménagère et passe-temps du guerrier, telle qu'on la peut voir dans les *douars* algériens.

Hélène s'élève au-dessus de ce type : elle est déjà, — moins la culture raffinée, — l'*Hétaire*. Aussi c'est en elle qu'on trouve la plus haute expression de l'amour, tel qu'il pouvait exister alors. L'instinct physique y domine, combiné avec l'idée du destin. L'amour semble dans l'esprit des Grecs comme un sort jeté, une maladie sacrée. Et, à cet égard, il apparait, tantôt une force respectée, comme toutes les forces que le polythéisme déifie, tantôt une faiblesse appelant la pitié.

L'instinct physique s'élève déjà jusqu'au sentiment de la beauté : il s'y justifie et s'y consacre. Dans la formule dantesque l'amour se distingue en diabolique et en divin. Dans Homère il est *démoniaque;* mais démon alors signifie un dieu, c'est-à-dire une force. Quand Hélène paraît sur le rempart : « Il n'est pas surprenant, » disent les vieillards, que les Troyens et les Achéens aux belles

[1] Rabelais.
[2] *Iliade*, ch. I, 113-116.

» cnémides souffrent depuis longtemps pour une telle femme; car » de visage elle ressemble tout-à-fait aux immortelles déesses. » Mais, telle qu'elle soit, qu'elle retourne sur ses nefs, et ne » nous laisse pas derrière elle le malheur à nous et à nos enfants. » — « Ils dirent; mais Priam l'appela de la voix : — « Viens ici, » chère enfant, assieds-toi près de moi, pour que tu voies ton pre- » mier mari, tes parents et tes amis. Tu n'es pas la cause de » nos malheurs; ce sont les dieux qui en sont la cause [1]. » L'idéal amoureux de la Grèce, son culte de la beauté s'ébauchent en Hélène, redoutée et charmante.

Mais près d'elle figure le type de l'unique épouse, la Sita du *Ramayana*, pour la tendresse austère et chaste, sinon pour l'appas de rêverie et de douceur.

La civilisation semble même à cet égard avoir reculé, si l'on compare à Andromaque l'épouse athénienne, sous Périclès, effacée devant la courtisane et l'éphèbe. Rome — heureusement — devait reprendre avec la fermeté de son instinct juridique la vraie tradition du mariage.

On doit regarder Andromaque comme un type grec. Soit que les deux peuples en lutte fussent très-voisins de race et de culture, soit qu'au prisme hellénique le poète ait coloré les mœurs d'Ilion, on a peine à discerner la nuance entre ces mœurs et celles des Grecs [2].

Andromaque est déjà la *Matrone*, la Cornélie, la Porcie, l'Octavie : Rome n'oubliera pas cet idéal, même au milieu des corruptions impériales : « Sans doute, il faut pour la guerre des hommes » qui se dévouent tout entiers; mais au retour, après les fatigues, » quoi de plus honorable que le repos qu'on trouve auprès d'une » épouse? *(Sed revertentibus post laborem quid honestius quam » uxorium levamentum* [3] *?* »

Homère résume dans ce couple d'Andromaque et d'Hector le plus haut idéal qu'il conçoive. Il incline aux Troyens, et semble du parti des vaincus, tant il accumule sur eux l'intérêt de la vertu, chaste dans Andromaque, héroïque en Hector, résignée dans le vieux Priam. Le dévouement d'Hector à la patrie est déjà d'un Léonidas. Achille n'est guère que le *klephte*, le brillant homme de proie, généreux à son heure, une façon de chevalier d'un moyen-âge

[1] *Il.*, ch. III, v. 156-165.
[2] *Iliade*. Ch. VI, v. 429-435; 440-444; 447-453; 454-458; 459-462.
[3] Tacite. *Annal*. Liv. III, ch. XXXIV, traduct. Louandre.

polythéiste, barbare et fécond comme le nôtre, ivre d'aventures, mêlant aux violences les dévouements. Les rhapsodes, comme nos trouvères, chantent les preux errants, destructeurs des tyrans et des monstres.

Homère, avant Platon, exprime l'harmonie du génie grec. De l'*Iliade* aux divins *Dialogues*, il n'y a que le progrès d'un art, unique par ce double don : sentiment net et vigoureux de la vie, puissance d'en abstraire les types. L'abstraction !... Là est l'écueil, et pourtant le but des littératures, mais un but dont il ne faut trop approcher ; ou bien, le spécial, le curieux, le concret étant éliminés, la poésie n'est plus qu'une algèbre. Le symbole a tué la vie.

Dans Platon, voyons ici, non le précurseur de saint Paul, mais l'idéaliste de la forme, le Phidias de la métaphysique. A cet égard, son abstraction est dans le courant du naturalisme polythéiste et grec. L'accord du tempérament-artiste et du tempérament-philosophe réalisa ce qu'on peut appeler un *maximum* esthétique. Le vers d'Homère aboutit à la prose ailée de Platon. Il est une source jaillie du génie grec et de la nature, mais animée, vivante, comme, dans le vieux mythe, ces Fleuves « au menton velu ruisselant » des claires ondes d'une eau de fontaine [1]. »

Ainsi l'hexamètre homérique *ruisselle* la vie par tous les sens. Il voit, ouït, goûte, touche, odore. D'ailleurs toutes les créations des poètes, même les plus éthérées, résultent d'une impression et se rendent par une image *physiques*. Tous les anciens poëtes se sont représenté les âmes comme des *ombres*, des corps humains gazeux.

Il n'est pas jusqu'au sens du goût qui n'ait part à la création poétique, puisqu'il fournit un ordre d'impressions distinctes quoique bien difficiles à apprécier. On dit festin homérique, comme on pourrait dire paysage homérique. Nourri de bœuf, abreuvé d'un vin lourd, le héros achéen tient, pourtant, à la nature par des attaches délicates, des sympathies d'instinct, qui le montrent artiste déjà et que Platon idéalisera dans ses admirables paysages : « Oui, par Héra, » cet abri est délicieux. Un platane touffu et élevé, et le feuillage » de l'*agnus-castus*, et tout l'ombrage qui nous enclôt, ont comme » une primeur de floraison qui embaume ces lieux. D'une source » charmante coule, sous le platane, une eau très-fraîche, comme » nos pieds peuvent le sentir. Là paraît être le sanctuaire des » Nymphes... [2] »

[1] Sophocl. *Trachiniennes*, 13, 14. — [2] Platon, *Phedr.*, § 5.

Le héros homérique communie naïvement avec la Nature. Son regard se divertit à ses couleurs, son oreille est fascinée par ses voix, — voix de dieux et de déesses, et dans l'hexamètre sonore se reflètent ici l'azur, là le flot noir, de la mer retentissante.

Eschyle.

Les conceptions d'Eschyle appartiennent à une civilisation plus mûre que celle où se produisit l'*Iliade*.

Pourtant c'est encore le polythéisme complet qu'il représente, c'est un monde fermé, un système clos, où luttent avec le Destin la libre vertu de l'homme, la libre vertu des dieux, qui ne sont que des hommes immortels, éthérés et géants.

Prométhée enchaîné.

Par le *Prométhée,* le poète sort de l'orthodoxie polythéiste de son temps, mais il ne cesse pas d'être polythéiste, en annonçant qu'un autre dieu remplacera Jupiter à la présidence de la république olympienne.

> « Va ! commande à ton gré, tonne du haut des cieux ;
> Ton règne sera court, ô Zeus, parmi les dieux [1]. »

Dès les premiers vers, la forme mesurée, plastique, vous frappe. Les personnages alternent leur dialogue concis, en phrases courtes ou en périodes aux incises sculpturales. Souvent, résumée en un vers, l'interrogation de l'un s'accompagne d'une réponse antithétique resserrée dans la même mesure d'iambes. Sophocle pousse à bout ce procédé, — dans l'*Antigone,* par exemple [2]. Le drame grec est un bas-relief comme la frise du Parthénon. Parfois, en ces dialogues rhythmiques, à une interrogation en deux vers un seul vers répond. Près de clouer Prométhée à son roc, Héphaistos (Vulcain) hésite, pleure sur le dieu-martyr. Kratos (la Force) l'encourage.

> *Kratos.*
> « Comment désobéir aux paroles du Père ?
> N'ose pas plus longtemps provoquer sa colère.
> *Héphaistos.*
> Tu fus toujours barbare et plein de cruauté.
> *Kratos.*
> Pleurer est-ce un remède à sa calamité ?
> Va ! pour lui ne prends pas une inutile peine.

[1] *Prométh.*, vers 938, 939.
[2] *Antig.*, v. 548-577 ; v. 729-758.

Héphaistos.

Que je hais de mon bras l'adresse souveraine !

Kratos.

Et pourquoi la haïr ? ton art assurément
N'est pour rien dans le mal qui l'accable à présent.

Héphaistos.

Que je voudrais qu'un autre eût l'art que j'ai moi-même !

Kratos.

Les dieux ont tout pouvoir, sauf le pouvoir suprême ;
Car nul, excepté Zeus, n'est libre de lien.

Héphaistos.

Je le sais, j'obéis et ne réponds plus rien.

Kratos.

Donc, au plus tôt, mets-lui sa chaîne; que le Père
Ne te voie hésiter en ton œuvre sévère.

Héphaistos.

Vois ! ces menottes vont l'étreindre et le lier.

Kratos.

Sus donc ! prends ton marteau : frappe, pour le clouer
A ce rocher. . . .»

Remarquons Vulcain, laid au physique, beau par l'intelligence et par le cœur. Homère, dès le début de l'*Iliade*, montre tel le divin forgeron. Les aristocrates de l'Olympe rient du boiteux compatissant et chevaleresque précipité du ciel pour avoir osé défendre Junon. Déjà dans ce prolétaire immortel, sourdement réchauffé par le poète, perce le germe de la plèbe athénienne victorieuse des Eupatrides (nobles). La pensée et le travail anoblis se dégagent des longues rotures de leur origine.

La pitié d'Héphaistos est complice de l'audace révolutionnaire de Prométhée. Prométhée n'est-il pas un théocrate divulguant le secret des dieux, c'est-à-dire des prêtres, portant aux foules la flamme d'un savoir dérobé au privilége? Auguste Comte interprète ainsi cette splendide légende. Type du génie laïque arrachant au sacerdoce initiateur le monopole des sciences et des arts, le Voleur-de-Feu lui semble le symbole du polythéisme grec, qui déjà dans l'*Iliade* apparaît affranchi du régime des castes. Toujours est-il que Prométhée, exprimant une phase accomplie du progrès, prophétise les subséquentes. Byron l'a bien compris : dans le Titan d'Eschyle, le Titan de la poésie moderne salue un révolté comme lui.

[1] *Prométh.* v. 36-58.

Les sept contre Thèbes.

La féodalité grecque ! Avant la croisade de Troie, les barons hellènes guerroient entre eux.

Vico saisit le premier ces rapports entre l'âge héroïque du polythéisme grec et l'âge héroïque du catholicisme : Suprématie de l'homme de cheval sur le fantassin ; Rois confondant en eux le domaine utile et la souveraineté politique sur un terroir cultivé par des clients ; Seigneurs de terres soumis à la suzeraineté des rois et formant avec eux le Sénat *(cour des pairs)* ; Chevalerie ébauchée (Hercule, Thésée, Bellérophon) ; Prodrome d'un pouvoir spirituel distinct, dans les oracles qui se constituent ; Préjugé du sang, et jusqu'aux armoiries : « Tydée furieux et altéré de combat.... agite » trois panaches, crinière ombrageant son chef. Autour de son écu, » des clochettes d'airain sonnent l'épouvante. Sur ce bouclier se » voit cette hautaine image : un ciel figuré, tout brillant d'astres. » Au milieu, étincelante et en son plein, brille la Reine des étoiles, » œil de la Nuit [1]. »

Les Suppliantes.

Poète-citoyen, Eschyle, le soldat de Marathon, se plaît à opposer au despotisme des théocraties le génie républicain des Grecs.

Prométhée a armé le *Démos* des secrets libérateurs de la science arrachés aux sanctuaires d'Asie.

Dans les *Suppliantes,* les cinquante filles de Danaos, fuyant l'hymen odieux des fils d'Egyptus, leurs cousins-germains, invoquent l'appui du roi d'Argos, au nom de leur commune origine. Le roi les accueille favorablement, mais il ne peut les admettre à son alliance, sans l'adhésion des citoyens. Il se rend à l'Agora et en rapporte la sanction du peuple au traité. Avec quel orgueil il repousse alors le héraut d'Egyptus qui vient réclamer les jeunes filles : « Toi, qui parles une langue barbare (*de Carien, d'esclave*), tu es trop fier devant des Hellènes ! [2] »

Il y a loin du polythéisme républicain d'Eschyle, de son mépris pour les Egyptiens esclaves des prêtres, au culte de Platon pour les théocrates de Thèbes et de Memphis Aussi le platonisme sera le premier terme d'une série d'envahissements de l'esprit oriental sur le vrai génie grec. Platon mène à saint Paul.

[1] *Sept contre Thèbes,* v. 377–391.
[2] *Suppl.*, v. 911.

LA TRILOGIE OU L'ORESTIE.

(Agamemnon. — Les Choëphores. — Les Euménaes).

Tout un cycle historico-légendaire, les crimes des Atrides : le drame historique dans toute la grandeur que prête à ses héros le mythe divin de leur origine et de leurs commerces.

Il faut franchir dix-neuf siècles pour retrouver, dans le drame shakspearien de l'histoire d'Angleterre, un terme de comparaison avec la trilogie. Ici la postérité d'Atrée et celle de Thyeste ; là les Lancastre et les Yorck. Des deux côtés haines fratricides, héréditaires forfaits, fatalité de crime et de vengeance.

L'*Odyssée* fournit la donnée et la suprême moralité de la Trilogie. Le rhapsode, au premier chant, fait ainsi parler le roi des Dieux : « Zeus se souvenant en son cœur du puissant Egisthe, qui tua » Agamemnon, s'écrie : « Comment, hélas! les hommes accu- » sent-ils toujours les dieux? Ils disent que tous les maux viennent » de nous; mais eux, par leurs méchancetés, se font du mal *par-* » *dessus le Destin* (*Hypermoron*). Ainsi Egisthe épousa *par-* » *dessus le Destin* la femme d'Atride, et il tua celui-ci à son retour, » connaissant la ruine qui l'attendait pour cela; car nous la lui » avions fait connaître à lui-même auparavant, lui envoyant Her- » mès, le clairvoyant espion qui tua Argus. Nous lui fîmes dire » par celui-ci de ne pas tuer Agamemnon et de ne pas épouser sa » femme : ou autrement, la vengeance viendrait par l'Atride » Oreste [1]. »

Notons ici la grande équivoque des théologies, — païenne ou chrétienne, qu'importe! Liberté humaine, d'une part; destin ou grâce, de l'autre. Egisthe a tué, épousé, contre *(par-dessus)* le Destin. Il est donc libre parfois, mais comment? S'il l'est, comment le Destin est-il le Destin? Sombre problème planant sur tout le drame!

Agamemnon.

Le roi, partant pour Troie, promit à Clytemnestre, si les Grecs étaient vainqueurs, de lui annoncer la prise d'Ilion par une suite de feux allumés sur des montagnes. Un gardien sur une tour aperçoit la flamme brillant à la dernière de ces stations télégraphiques, le mont Arachné [2]. Le chœur des vieillards chante la grande nouvelle,

[1] *Odyssée*, ch. I, v. 31-42.
[2] *Agamemnon*, v. 308-309.

confirmée bientôt par Talthybios. Ce héraut narre la conquête, les exploits, les souffrances de l'*ost*.

Un long intervalle de temps est censé s'écouler. Agamemnon paraît sur un char. Clytemnestre l'accueille avec une joie menteuse et ces pompes serviles des royautés d'Asie, que le roi des rois, en digne Grec, repousse :

> Suis-je un barbare, un dieu, qu'on jonche mon chemin
> De ces riches tapis? Sans crainte, un pied humain
> Ne peut fouler la pourpre, et je veux qu'on m'honore
> Comme un mortel, non pas comme un dieu qu'on adore [1].

Mais le crime est dans l'âme de la reine... Avant l'arrivée d'Agamemnon, le chœur a laissé percer le pressentiment sinistre. Sur un char s'avance après le roi la prophétesse Cassandre. Elle annonce, et les meurtres qui vont s'accomplir sur elle, sur le roi, et l'expiation réservée à Oreste.

Quand l'œuvre est faite, Clytemnestre la proclame..... « J'ai fait cela, et je ne le nierai pas [2]. »

> . . . . . .
> « Egisthe triomphant, se rengorge auprès d'elle,
> Comme un coq amoureux auprès de sa femelle [3]. »

Les Choëphores.

Des années s'écoulent. Oreste a grandi : par ordre de l'Oracle, il vient de Delphes avec Pylade tuer Clytemnestre et Egisthe.

Il frappe, est livré aux Déesses-Chiennes, aux terribles Erynnies. Il faut qu'il expie l'expiation.

Les Euménides.

Alors le grand problème se dénoue.

Nous sommes à Athènes, où les Erynnies ont poursuivi Oreste assisté d'Apollon. Dans un dénouement sublime, le poète montre aux prises, d'une part, les vieilles divinités titaniques, représentant la règle étroite, la brutale loi du talion, de l'autre, la divinité nouvelle, Apollon, jugeant le fond des actes, les combinant dans son appréciation pour en dégager le fait si complexe de la moralité. Athéné (Minerve), la déesse Poliade d'Athènes, préside l'Aréopage qui juge le parricide. Elle vote pour l'acquittement. Oreste a pour lui la moitié des suffrages : il est absous.

[1] *Agamemnon*. v. 918-926.
[2] V. 1380.
[3] V. 1671.

Et le poète, par la voix de Pallas, prédit et célèbre la gloire de la *justicière* Athènes. Apaisées, adorées sous le nom d'Euménides, les Erynnies protègeront la cité, grande tant qu'elle n'oubliera pas leur mâle conseil : « Détestez la vie sans loi, détestez la vie sous un maître, » — l'anarchie et le despotisme[1] !

L'*Orestie* toute entière est dominée par la théologie polythéiste, telle qu'au temps d'Eschyle elle se dégageait, près d'aboutir au monothéisme. On est loin du *Prométhée*. En vain, les Erynnies, dans leur plaidoyer, rappellent que Zeus, ce vengeur des pères, enchaîna son père Kronos (l'argument de saint Basile contre la moralité du mythe grec !), en vain, Apollon le justifie par ce faible argument : « Les morts ne ressuscitent pas, mais on peut délivrer » un captif[2] ! » Zeus demeure pour Eschyle le justicier, le dispensateur définitif des suprêmes sanctions.

L'ère critique où entra, bien avant Lucien, le mythe grec, va nous apparaître dans la comédie aristophanesque. Ce mythe a atteint dans l'*Orestie* son apogée esthétique et moral. La légende n'y dégénère pas encore en allégorie prêcheuse, mais les types divins s'élèvent. La royauté de Zeus s'épure et s'accentue en même temps que la notion des rémunérations après la mort. L'écho des mystères qui transforment souverainement le polythéisme hellénique, retentit dans le drame religieux. Hadès (Pluton) devient « le grand arbitre qui fait rendre aux mortels leurs comptes. »

Mais « qui chante pieusement Zeus, avec des hymnes de » triomphe, satisfera le désir de son âme. C'est Zeus qui guide les » mortels dans la sagesse ; *c'est lui qui met au prix de la souffrance l'enseignement*[3]. »

Le polythéisme est intact, pourtant : les dieux gardent leur individualité concrète. L'olympe est toujours une république, mais on y pressent le coup d'état que Socrate et Platon vont disposer, que saint Paul exécutera, faisant du président des dieux, le Dieu unique, absolu.

Les Perses.

Type du drame national. Le Démos a triomphé de l'aristocratie. Le *citoyen-soldat* poursuit la victoire remportée sur l'Orient par le *héros :* Thémistocle continue Agamemnon, il annonce Alexandre, les deux généralissimes des Grecs contre l'Asie. Mais de cette lutte

[1] Vers 526, 527, 528. V. 649-651.
[2] *Euménid.* V. 273.
[3] *Agamemnon*, v. 174-179.

qui sauve et agrandit le foyer de notre civilisation, trilogie, aussi, en trois drames : Ilion, Salamine, Arbelles, défensif et républicain, Salamine est le plus beau.

Ecoutez cette *Marseillaise* :

« Enfants des Hellènes, allez !
Délivrez de la tyrannie
Vos femmes, vos enfants, les temples, la patrie,
Les tombeaux des aïeux... allez !
Pour tous ces biens vous combattez[1]. »

« Ici fuyait le Mède, dépouillé de ses flèches, et emportant son » arc brisé ; là, le Grec menaçant..... la mort en tête, la destruc- » tion derrière ! C'était là le tableau. Qu'en reste-t-il maintenant? » Quel trophée signale cette terre consacrée qui vit sourire la li- » berté et pleurer l'Asie..... Longtemps encore, le » voyageur, poussé par le vent d'Ionie, saluera la patrie brillante » des poètes et des guerriers[2]. »

Atossa, la mère de Xerxès, interroge le chœur : « Qui mène le troupeau des Grecs, qui est le maître de leur armée ?

Le Chœur.

« Ils ne sont dits de personne les sujets et les esclaves[3]. »

Jamais, même dans l'âge héroïque, l'autocratie n'exista en Grèce. Euripide est fidèle à l'histoire, quand il fait dire au roi d'Athènes, Démophon : « Je n'ai pas sur mes concitoyens le pouvoir absolu » des rois sur les Barbares; mais, si je suis juste envers eux, ils » sont justes en vers moi[4]. »

ARISTOPHANE.

Moins d'un siècle après Eschyle, Aristophane montra le polythéisme débordé par la métaphysique *(Nuées)*, les bases mêmes de l'ordre social attaquées par l'utopie *(Lysistrata, l'Assemblée des femmes, les Oiseaux, Plutus, etc.)*

Les Acharniens.

Ce sont les habitants d'un *dème* ou bourg de l'Attique, — des charbonniers : ils forment le chœur.

La guerre du Péloponèse dure depuis six ans (426-420). Les citoyens d'Acharne, envahi par les Lacédémoniens, souffrent cruelle-

[1] *Les Perses*, v. 402-406.
[2] Byron, *Pèlerinage de Child-Harold*, ch. II, st. XC, XCI, trad. Benj. Laroche.
[3] *Les Perses*, v. 241, 242.
[4] Euripide, *les Héraclides*, trad. Artaud.

ment; mais, malgré la famine, ils veulent poursuivre la guerre. Dicéopolis plaide pour la paix. Il convertit la moitié du chœur. L'autre moitié le poursuit de sa haine, d'accord avec le stratège Lamachos et les délateurs ou sycophantes.

Dicéopolis, — lui, — achète sa paix particulière avec Sparte. Pendant que Lamachos est rapporté blessé sur la scène, l'avisé citoyen fait bombance; car seul, au milieu de la disette, il peut commercer avec les peuples qui approvisionnent l'Attique.

Les Chevaliers.

Dans l'œuvre aristophanesque, cette pièce peut servir de type pour la comédie politique.

Le journal : *Le Charivari*, sous Louis-Philippe et sous la seconde République, donne une idée de ce que fut la comédie politique à Athènes. Comme Aristophane, la feuille satirique, aidée par ses caricaturistes, côtoyait le drame social pour le parodier. Il me souvient de la charge de Cham : un célèbre orateur essaie sur quelques chiens le venin de ses discours. Ce trait est tout-à-fait dans la manière aristophanesque. Cham, à ses bons jours, est un Athénien de Paris, Aristophane est un Parisien d'Athènes.

Il s'agit, dans les *Chevaliers*, de donner à Démos,—nous dirions *au père* Peuple, — un ministre à la place du démagogue Cléon, qui le gruge.

Démosthène s'adressant à un charcutier.
Viens ici sauver la patrie...

Le Charcutier
Qui m'appelle ?

Démosthène.
Viens, je te prie,
Viens, ton bonheur est sans égal.

Nicias.
Débarrasse de son étal
Ce mortel... De la prophétie
Fais-lui part.... Moi, de son rival,
De l'homme de Paphlagonie
J'observerai le mouvement.

Démosthène.
Toi, dépose ton fourniment...
Fais dévotement ta prière ;
Adore les dieux et la terre.

Le Charcutier.
C'est fait !... Vois donc....

Démosthène.

Homme étonnant,
A toi la gloire et l'opulence...
Homme de rien, demain, je pense,
Tu seras heureux, riche, immense...
D'Athènes tu seras le roi....

Le Charcutier.

L'ami, te gausses-tu de moi?...
Laisse-moi laver ma tripaille
Et vendre mes saucisses... quoi!

Démosthène.

Butor!... Quel souci te travaille!
Tripes! boudins!... Regarde ici
Les rangs du peuple que voici...

Le Charcutier.

Oui...

Démosthène.

De toute l'assistance
Tu seras le maître... Agoras,
Ports et Pnyx, tout tu rangeras,
Mon cher, sous ta toute-puissance,
Le Sénat aux pieds fouleras,
Les généraux tu casseras,
A la chaîne, en prison mettras,
Et tu feras du Prytanée
Un mauvais lieu....

Le Charcutier.

Moi!

Démosthène.

Toi, vraiment,
L'ami, toi-même; en ce moment
Cette fortune t'est donnée...
Ce n'est pas tout... Monte ici sur
Cet établi... Vois-tu pas toutes
Ces îles.... ?

Le Charcutier.

Oui, je vois...

Démosthène.

Pour sûr,
Vaisseaux, marchés, hâvres et routes,
Tu vendras tout... Ainsi le veut
L'oracle qui prédit ta gloire...

Le Charcutier.

Mais à tout cela comment croire?

Démosthène.
N'es-tu pas, de ton propre aveu
Un croquant... ?
Le Charcutier.
J'atteste le dieu
Que j'appartiens à la canaille...
Démosthène.
Quelle chance! quelle trouvaille!
Sur le patron de ta tripaille,
Mets la République en hâchis,
Coupe, pile, râcle, farcis...
Sers tes boudins à la canaille[1]. »

Agoracrite, le charcutier, et Cléon luttent de petits soins envers le père Démos, qui se prononce enfin pour le premier.

Cléon.
Il y a longtemps, longtemps, trois fois
Longtemps, que j'attends ton caprice.
Le Charcutier,
Depuis mille ans, à ton service
Je me range, et j'attends tes lois.
.....
.....
Le Charcutier.
Lance-nous tous deux dans la lice.
Cléon.
Prends ce gâteau...
Le Charcutier.
Prends ce boudin.
Fouille dans mon sac... Est-il plein?
Démos.
Non vraiment!
Le Charcutier.
Tout ce que j'amasse
Je te le donne...
Démos.
Sa besace
Regorge, à crever, de butin.
Le Charcutier.
Il gardait tout pour lui....
Démos.
C'est bien!
De Cléon tu prendras la place...

V. 147 et suiv.

Lysistrata.

Rien de plus spirituel que la donnée et les principales scènes de cette pièce. Elle pourrait avoir pour sous-titres, la *Grève des Femmes*, le *Blocus des Maris*.

Une légion de *Vésuviennes* s'est emparée de l'Acropole. Les dames d'Athènes et de Sparte, liguées, contraignent par leurs rigueurs leurs époux à faire la paix. Une scène bien jolie, mais presque intraduisible, est celle où, pour hâter le dénouement, Myrrhine attise sans pitié les ardeurs de son mari [1].

L'Assemblée des femmes.

Toujours les femmes. La question sociale (comme nous disons) est abordée.

Sans abuser de la maxime : *nil sub sole novi*, lisant cette œuvre hardie, on peut le dire : il n'est aucun de nos problèmes qui n'ait été posé dès ce temps. La netteté de certaines vues, l'importance qu'elles prennent dans l'attention publique, distinguent seulement à cet égard notre siècle de l'âge d'Aristophane.

Tout tient à cette distinction qui laisse au progrès son champ. Entre le mieux réalisable et l'utopie, le bon sens fait le départ, relatif à chaque époque, à chaque civilisation.

Les Guêpes.

Vive et piquante satire de l'organisation judiciaire dans la démocratie athénienne et de la *jugeomanie* qu'elle engendrait. De telles œuvres en apprennent plus sur un état social que bien des traités *ex-professo*.

Les Thesmophories.

Cette pièce est un pamphlet contre Euripide, le novateur dramatique, tenu pour incrédule aux anciens dieux. Son beau-père Mnésiloque, déguisé en femme plaide sa cause devant les femmes assemblées pour la fête de Cérès et de Proserpine ; elles veulent délivrer l'état d'un impie et elles-mêmes d'un ennemi acharné.

« Il a persuadé aux hommes qu'il n'y a pas de Dieux. . . . . » Il nous a fait beaucoup de maux, fabriquant artificieusement des » pièces, où l'on ne voit que méchantes femmes, faisant des Mé- » lanippes, des Phèdres ; mais des Pénélopes il n'en a jamais fait, » voyant qu'elle fut sage [2]. »

[1] V. 925-927.
[2] V. 451 ; v. 544-549.

Euripide intervient plusieurs fois, déguisé en personnages de ses drames. Sa défense est une parodie perpétuelle de ses tragédies.

La Paix.

La fantaisie grotesque se mêle à la satire politique.

Aristophane les manie l'une et l'autre avec même grâce légère. Il montre constamment qu'il n'est pas dupe de son merveilleux; pourtant ce merveilleux ne dégénère jamais en froide allégorie. Profonde ironie ou drôlerie bouffonne, il embarque la Gaîté sur le char aérien du Caprice.

Trygée, voulant délivrer la Paix captive de Zeus, monte au ciel sur un escarbot. Il a grand peur sur sa bête. « Allons, mon Pégase, » trotte fier, faisant sonner le frein d'or, à la gourmette retentis- » sante, dresse l'oreille... Mais où vas-tu?... tu redescends... Ah! » je tremble! (*au machiniste*) Ohé là-bas, le machiniste !... Prends » garde à moi [1]. »

Ainsi dans notre *Orphée aux Enfers :*

Pluton.

« Je vais désorganiser les éléments (*frappant du pied, au ma-* » *chiniste*) Ohé là-bas, y êtes-vous!... (*Eclairs, tonnerre,*) (*aux* » *spectateurs*): Voilà comme on désorganise les éléments! »

Les traits fins abondent. On va tirer la Paix de l'antre où elle est prisonnière. Munie de leviers et de câbles, le chœur débarrasse l'entrée de la caverne des rocs qui l'obstruent.

Le chœur.

« Courage! Allons!

Hermès.

» Oui! courage!

Le chœur.

» Courage! Allons!

Hermès.

» Oui, courage!

Trygée.

» Mais tous ne tirent pas également... *Vous vous en repentirez Béotiens* [2]. »

Les Nuées.

Entrevu par Anaxagore, posé par Socrate, bientôt développé par Platon, le monothéisme menaçait dans son concept fondamental la cité grecque. Elle paraît assise sur l'idée de tribus ou cités

[1] V. 154, 185, 174. — [2] V. 461, 418.

privilégiées, — je veux dire formées d'hommes libres, servis par des esclaves, — et dont chacun a pour patron un dieu. Au-dessus, — seul principe d'unité, — la fédération ou Amphyctionie des cités, sur le modèle de l'Amphyctionie des Immortels présidée par Zeus.

Tel fut l'idéal polythéiste, celui d'Aristote, qui est, en politique et en théologie, bien plus grec que Platon. Le dogme oriental obsède celui-ci ; l'avenir est à ce dogme, le ciel au Dieu unique, la terre connue au monarque unique, son image.

Aristophane ne peut voir tout cela. Seulement il hait d'instinct le mysticisme de la nouvelle école. Il veut bien rire un peu des dieux, pourvu qu'on n'entende pas remplacer leur république par une monarchie, pourvu que l'abstraction idéaliste n'abîme pas dans une conception supérieure la notion des religions *de race*. Le poète, en ce cas, tient pour Athéné, déesse Poliade d'Athènes, pour Apollon, le dieu dorien. Il est, avant tout, patriote et *dilettante*. Il aime, en ses divinités, l'art et la patrie qui les créèrent. « Je ne savais pas, dit Trygée, que Phidias eût des alliances avec » la Paix. *Le Chœur :* « Je l'ignorais aussi..... Cette déesse tient » sans doute sa beauté de son alliance avec lui[1]. »

Socrate devait donc subir la mauvaise humeur du poète. Le martyr du monothéisme entrevit, en effet, au-delà d'Athènes et de l'Olympe, une patrie plus étendue pour les hommes, un ciel plus vaste pour les dieux. Il exhaussait démesurément ces dieux au-dessus des hommes, et en même temps il leur donnait, au lieu d'un président, un maître absolu. D'où le grief d'Anytus : « Socrate » ne croit pas aux dieux de la République, et il introduit des » divinités nouvelles. » Mais, la comédie des *Nuées* ayant précédé de vingt-quatre ans cette accusation, Aristophane n'a qu'une complicité très-indirecte au plus grave d'entre les actes d'intolérance imputables au polythéisme.

Part faite, d'ailleurs, à l'injustice du poète, quand, pour la morale, il confond Socrate avec les plus dépravés sophistes, quand il le montre appliquant leurs raisonnements au triomphe de l'injuste, quel sens profond le grand comique a des chimères du spiritualisme, des *nuées* où il bâtit !

Immortelles nuées
Dont l'éclat resplendit,

[1] *La Paix*. v. 615-619.

Épandant les rosées,
Du sein de notre père, Océan, qui rugit,
Montons sur les sommets des montagnes boisées;
Des horizons lointains contemplons les contours,
Et la terre nourrice et le fleuve au long cours,
Et la mer qui mugit sa complainte éternelle!
Au profond éther,
Sans trève étincelle
Des cieux l'œil ouvert.
Dépouillant nos brouillards, découvrons à la terre,
A quels rayonnements notre beauté s'éclaire.

. . . . . .

Strepsiade.

« Par Zeus, dis-moi, — je t'en prie, — ô Socrate, qui sont celles-ci qui » viennent de déclamer si noblement? Seraient-ce des héroïnes?

Socrate.

Non, ce sont les céleste nuées, les grandes déesses des hommes oisifs, qui nous dispensent la pensée, la parole et l'intellect, la subtilité, la verbosité, la sonorité, la perceptivité [1].

Il faut bien le dire, telle que Platon l'a traduite, l'ironie socratique n'est souvent qu'un jeu d'esprit agaçant à la longue les esprits trop sérieux pour s'oublier au charme déroulé des périodes. Qu'ils sont beaux, pourtant, ces dialogues! C'est un tissu si harmonieux et si souple, si vif de tons et si doux à l'œil, tant les nuances s'entre-fondent! La prose dont Platon fit honneur au fils de Sophronisque restera l'éternel attrait des délicats de la pensée et de la forme, la plus belle symphonie que le spiritualisme ait exécutée sur ses deux ou trois motifs favoris. Chaine brillante, mais attachée à une thèse en l'air, observation restreinte, vague analogie, définition arbitrairement érigée en axiôme.

Quand, dans le *Phédon*, des prémisses posées, on descend, de preuve en preuve la série du raisonnement : Le contraire vient du contraire, le mort du vivant, le vivant du mort, etc., etc.; on est près d'excuser Aristophane, si toutefois l'imagination du disciple n'a pas entièrement dénaturé la doctrine du maître. Malheureusement pour cette hypothèse, les subtilités que les *Nuées* baffouent ressemblent tout à fait à celles que, longtemps après cette pièce jouée, Platon mit dans la bouche de Socrate.

Les Grenouilles.

Bacchus juge aux enfers le génie respectif d'Euripide et d'Eschyle Eschyle obtient le premier rang, Euripide le dernier; So-

[1] *Nuées*, v. 275-291, 314-319.

phocle, qui ne concourt pas, est jugé le second en mérite. La postérité confirme cet arrêt.

La complexité du point de vue d'Aristophane apparaît surtout ici On l'a vu, dans les *Nuées*, ennemi des novateurs religieux ; dans les *Grenouilles*, le chœur composé des initiés d'Eleusis, célèbre les dogmes qu'enseignent les mystères. La sérénité grave et convaincue de ces hymnes est tout à l'honneur de ces rites. Aristophane, cependant, critique sans pitié, outre la forme, le fond de la poésie d'Euripide. Et ce fond n'est autre que l'idée monothéiste élaborée à Eleusis.

La satire d'Aristophane n'en épargne pas davantage les dieux, surtout le poltron Bacchus.

Xanthias.

Eh bien ! qu'as-tu fait là ?

Bacchus (Dionysos).

J'ai fait..... Invoque le Dieu.

Xanthias,

N'est-ce pas risible ? Lève-toi donc vite avant qu'un étranger ne te voie.

Bacchus.

Je m'évanouis. Mets-moi une éponge sur le cœur.

Xanthias.

Tiens.... Voici

Bacchus.

Approche.

Xanthias.

Où ça est-il ? Grands dieux ! ton cœur est donc là ?

Bacchus.

De peur, il est tombé dans le bas-ventre.

Xanthias.

O le plus couard des dieux et des hommes [1] !

Les Oiseaux.

Admirable fantaisie, sublime et profonde ! Le songe de la poésie grecque prend corps. « Qui me donnera des ailes ! » Ce vœu revient sans cesse dans les chœurs des tragiques. Il semble ravir le poète au-dessus des bruits et des boues de la terre, dans le bleu de l'idéal.

Triste mortel, pareil à la feuille légère,
Pétri dans le limon, sans force, ombre éphémère,
Qui, sans ailes rampant, comme un songe apparais,
Des oiseaux immortels écoute les secrets.

[1] Grenouill., v. 479-487.

Les *Oiseaux* sont à l'utopie sociale ce que les *Nuées* sont à l'abstraction métaphysique : une satire sous forme fantasque et parodique. Dégoûtés des hommes, deux Athéniens, Evelpide et Pisthétérus, obtiennent droit de cité parmi les oiseaux. Ils bâtissent avec eux en l'air, la ville des nues et des coucous, — Néphélococcygie.

Plutus.

Plutus, dieu des richesses, est aveugle. Un miracle d'Esculape lui rend la vue. Aussi la fortune, auparavant semée au hasard, est répartie désormais avec égalité. Entre les révolutions opérées par ce prodige, on voit un jeune homme entretenu par une vieille amoureuse, la repousser brutalement.

Mais avant que ces changements s'accomplissent, la Pauvreté fait ses objections sur l'égalité :

La Pauvreté.
Si Plutus recouvrant la vue
Donnait à tous égale part,
Dis-moi, dans l'humaine cohue,
Qui voudrait pratiquer quelque art :
Forger, bâtir, naviguer, coudre,
Labourer, vendanger et moudre,
Laver?..

Chrémyle.
Les esclaves. ma foi!
Feraient tous ces métiers.

La Pauvreté.
Eh quoi!
Comment aurait-on un esclave?

Chrémyle.
En l'achetant.

La Pauvreté.
Il faut, mon brave,
Pour cela trouver un marchand.
Or, si chacun a de l'argent,
Qui voudra faire le commerce?..
Il faudra que chacun s'exerce,
Laboure soi-même son champ...
Ce sera bien plus fatigant [1].

On connaît cette argumentation éternelle, *inconcluante*, contre le progrès. Il suffit, pour y répondre, de voir quel serait aujourd'hui, comparé à la situation qu'il déplore au début de la pièce, le sort de l'esclave Carion :

[1] *Plutus*, v. 510-520.

Carion.

Ce corps que je possède, le destin ne me permet pas d'en disposer; il il appartient à celui qui m'a acheté [1].

En résumé, caractère dominant d'Aristophane : union du caprice et du bon sens. Il est, à cet égard, la plus haute expression de la Grèce. Combien son mythe polythéiste se prêtait à la représentation du réel, les dieux de l'Olympe symbolisant les forces de la nature, les virtualités de l'homme !

Ce genre peut ressusciter, témoins ces parades politiques et philosophiques, jouées de 1848 à 1849 : *La foire aux idées, la Propriété, c'est le vol,* etc., essais bien informes, mais significatifs. Que notre théâtre soit libre, Athènes peut renaître à Paris, des ailes pousser à la raison moralisant, idéalisant la scène.

FIN DU POLYTHÉISME.

En présence d'une synthèse en dissolution, la littérature exprime par la critique le doute s'attaquant aux croyances. Quand les esprits en sont décidément au scepticisme, un homme favorisé du génie sait traduire en des types dont les éléments existent en lui ou hors de lui, un état de décomposition morale suffisamment généralisé. Il écrit *Manfred, Candide* ou les *Dialogues des morts.*

Lucien est un fils d'Aristophane. Mais sa critique ne s'adresse plus, comme celle du comique athénien, à une religion vraiment nationale. Le polythéisme est à bout. Lucien le baffoue en pleine conscience et sans ménagement conservateur. La vieille synthèse est si bien ruinée, qu'elle ne provoque que l'ironie des sages. Autre est leur attitude à l'endroit du monothéisme chrétien déjà menaçant. Les religions locales étant absorbées au Panthéon, comme les nationalités au Capitole, l'ordre social ne peut plus reposer sur elles, mais sur l'idée de la patrie universelle représentée par l'empereur. Qu'il demeure le pontife des dieux réduits par l'abstraction à symboliser les puissances de la nature; c'est le vœu des sages. Aussi voient-ils avec une humeur croissante grandir le Dieu de saint Paul, fils de Platon et de Moïse. Il ne s'agit plus d'un monothéisme philosophique, mais de la plus étroite discipline spirituelle qui ait enserré l'humanité. Les sages semblent la pressentir. Mais, s'ils devinent ainsi l'action opprimante de la nouvelle doctrine, comment en apprécieraient-ils les services futurs dans la crise finale de l'em-

[1] *Plutus*, v. 7 et 8.

pire, où elle sera la seule force de réorganisation? Lucien n'est que caustique dans les dialogues où il met en scène l'Olympe. Le dialogue anti-chrétien qu'on lui attribue, *Peregrinos*, est amer.

Le sentiment se nuance, l'intelligence se complique, la gamme poétique s'enrichit de demi-tons, l'horizon s'embrunit. Les spectres vagues le peuplent. L'âge d'Homère est loin, et celui de Phidias. L'épopée s'en va, le roman la remplace au ciel et sur terre. La vie privée succède à la vie publique, la patrie d'en haut à la cité. C'est déjà le moyen-âge, moins ses ivresses d'action, mais avec ses mysticités, ses subtilités d'esprit. La macération supplée la gymnastique. Taurobole ou baptême, on a soif d'initiation. Quand elle n'est pas au Christ, la littérature est au néoplatonisme, c'est-à-dire qu'elle n'a gardé du polythéisme que la forme. Ce qui était vertu se fait sainteté, ce qui était volupté, débauche. Aspasie s'appelle Messaline et Socrate Apollonius de Tyanes. Lisez l'*Ane d'or* d'Apulée : des aventures, des curiosités de dévotion et d'amour, sensualités et quintessences, mysticisme et priapisme, le romanesque au lieu de l'épique. Evolution que l'art exprime : les prétendus restaurateurs du polythéisme ne virent en leurs dieux que des émanations de l'esprit unique.

Triste spectacle (pour intéressant qu'il soit), à qui regarde Marc-Aurèle, Epictète, et l'inutile fanal qu'élèvent ces stoïciens déjà placés à ce point de vue où l'on conçoit les lois du monde et la morale humaine. D'autre part, l'Epicurisme avait dès longtemps inspiré à Lucrèce un chef-d'œuvre plein de divinations. Parée de l'imagination la plus brillante, l'austère raison posait l'homme éphémère, mais résigné et pensant, devant l'infini muet. C'est déjà le point de vue de Pascal, moins l'échappée, ou plutôt, l'échappatoire vers le ciel de ce tragique et sympathique génie. Ce nouveau courant de la raison est vite tari, ou il se dérobe souterrainement au moyen-âge pour reparaître au grand jour de la renaissance et du dix-huitième siècle. Peu de temps après Lucrèce, le poète des sages, Virgile s'inspira de Platon. Echo des mystères de la Grèce, sa muse suave est pleine de pressentiments. Le sixième chant de l'*Énéide* annonce la *Divine Comédie*.

> Dans Virgile, parfois, Dieu tout près d'être un ange,
> Le vers porte à sa cime une lueur étrange.
> C'est que, rêvant déjà ce qu'à présent on sait,
> Il chantait presque à l'heure où Jésus vagissait [1].

Albert CASTELNAU.

[1] Victor Hugo, *Les Voix intérieures*, XVIII.

DU LIBRE ARBITRE

Avant d'entrer dans la discussion, il importe de poser la question et de définir quelques termes.

Dans le commun usage, qui est le point de départ des spéculations de la philosophie et de la psychologie, la volonté est libre quand, voulant, on peut faire ce qu'on veut. Ainsi, je suis dans ma chambre, j'en veux sortir, la porte est ouverte, je suis libre; au contraire, je suis dans une prison, la porte est fermée, je ne suis pas libre. La restriction mise à la liberté de ma volonté se présente ici sous la forme d'un obstacle matériel.

On ne s'en est pas tenu à cet aperçu primitif de la condition mentale dans la volition; et l'on s'est demandé si la volonté, en se déterminant, était comparable à cette personne qui, voulant sortir, trouve la porte ouverte, ou à celle qui la trouve fermée, c'est-à-dire si, en dépassant le fait de simple volonté, et en remontant à ce qui le provoque, on aperçoit une activité indépendante et mue par soi seule, ou une activité dépendante et mue par les causes, soit extérieures, soit intérieures.

La philosophie positive l'a montré : une doctrine ne passe à l'état scientifique qu'après avoir passé par l'état théologique et méthaphysique. Donc, comme cela devait être historiquement, ce furent d'abord la théologie et la métaphysique qui s'emparèrent de la question. Parmi les théologiens, les uns, s'attachant davan-

tage à la définition de l'âme en tant qu'activité, lui reconnurent le libre arbitre. Les autres, s'attachant davantage à la toute-puissance d'un Dieu créateur, firent prévaloir le serf arbitre, et soutinrent qu'il ne se faisait rien que Dieu ne le voulût. Parmi les philosophes, ceux qui suivaient de plus près les traces de la théologie, c'est-à-dire les spiritualistes et les déistes, non pas tous, mais la plupart, professèrent la liberté de volonté en vue de la responsabilité; au contraire, les panthéistes, les matérialistes et quelques spiritualistes, admettant une régression infinie de causes et d'effets, professèrent que la volonté ou une cause première n'avait aucune indépendance, aucune détermination qui lui fût propre.

De nouveau, et comme cela devait être historiquement, la question, quittant le terrain théologique et métaphysique, vint sur le terrain positif; c'est-à-dire que, laissant de côté toutes les conceptions légendaires ou subjectives, on interrogea les faits, l'expérience et les conditions biologiques. Les deux solutions théologique et métaphysique étaient ou l'indépendance absolue de la volonté, ou un fatalisme, soit divin, soit matériel, auquel l'homme ne pouvait apporter aucune modification. Ni l'une, ni l'autre ne s'est trouvée vraie. Les mobiles qui agissent sur la volonté, sont d'ordre psychique, à savoir des motifs, des désirs, des craintes, des associations d'idées, des habitudes, etc. Sans doute, ces mobiles déterminent la volonté; mais, à leur tour, on peut les déterminer, de sorte que la volonté rentre dans la catégorie de toutes les choses naturelles, soumises à des lois fixes, mais lois que l'industrie humaine peut modifier grâce à leur complexité et à leur intercurrence.

I

Le libre arbitre au point de vue de la théologie et de la métaphysique.

Il est remarquable que dans l'antiquité aucune discussion ne se soit élevée sur le libre arbitre. On trouve bien que les stoïciens disaient libre l'homme vertueux, et esclave l'homme vicieux, exprimant par là que le premier était affranchi de la tyrannie des passions et que le second en était le serf; mais l'analyse ne fut pas poussée. Le fait est qu'à l'époque où fleurissait la philosophie

grecque, l'heure de l'étude des conditions mentales n'était pas encore venue. Puis la dispersion du pouvoir surnatutel entre les mains d'une foule de divinités ne suggérait pas l'idée de comparer ces conditions à l'ordre extérieur du monde, conçu comme dépendant d'une providence.

Dans tous les cas, c'est par ce côté que naquit la première grande discussion sur le libre arbitre ; et, au milieu du cinquième siècle de notre ère, on s'enquit comment la volonté humaine se comportait devant une volonté divine, omnisciente et omnipotente. Les Juifs avaient eu trop peu de développement philosophique pour que leur Jéhovah conduisît les esprits à soulever la question. Mais, quand Jéhovah fut devenu chrétien, et que tout le polythéisme se fût évanoui aux yeux des penseurs grecs et latins, alors tout se trouva prêt pour la controverse ; et la moindre étincelle allait la faire éclater.

Lorsqu'à Rome, Pélage, moine Breton, entendit lire ce passage des Confessions, où Augustin, s'adressant à Dieu, dit : Donne ce que tu commandes, et commande ce que tu veux (*da quod jubes, et jube quod vis*), il témoigna la plus vive contradiction à une pareille proposition ; et, la contradiction une fois soulevée, il fallut des deux parts préciser l'idée qu'on se faisait de la volonté humaine et de l'influence divine.

Pélage admettait le libre arbitre ; partant de là, il reconnaît dans la volonté trois points, le pouvoir, le vouloir et le faire. Ces trois points ont chacun une place déterminée : la première appartient au pouvoir, la seconde au vouloir, la troisième au faire. Le pouvoir vient de Dieu, qui nous a créés ; le pouvoir et le faire viennent de l'homme, ou plutôt de Dieu et de l'homme ensemble, en tant que Dieu a donné le pouvoir aussi bien que la possibilité du vouloir et du faire, et en tant qu'il soutient cette possibilité par le secours de sa grâce. Ainsi c'est seulement la possibilité du bien qui est donné par Dieu et secourue par la grâce ; le pouvoir et le faire restent toujours le propre de l'homme. Dans cette théorie, la volonté étant considérée comme la faculté de choisir arbitrairement entre le bien et le mal, la grâce n'est qu'un secours en faveur du bien. C'est dans ce sens que Pélage désigne ce secours par les expressions *illuminer, ouvrir les yeux du cœur*.

Saint Augustin niait le libre arbitre ; mais il ne faut pas croire qu'il le niât pour quelque raison psychologique plus profonde que celle qui décidait Pélage et qui n'était autre que le témoignage

apparent de la conscience; ce libre arbitre, il le rapportait à Adam et à Ève; eux l'avaient eu, ils en avaient fait mauvais usage, et, par l'effet du péché originel, toute leur postérité en était privée, gardant seulement le pouvoir de faire le mal, sans aucun pouvoir de faire le bien. Ce pouvoir de faire le bien était restauré par la grâce; alors l'homme devenait libre; mais ce n'était pas le mérite qui produisait la grâce, c'était la grâce qui produisait le mérite. La grâce fournit la force, inspire la bonne volonté et l'œuvre; ajoutons qu'elle est irrésistible : « elle est, dit saint Augustin, accordée, pour ôter d'abord toute dureté de cœur (*tribuitur, ut cordis duritia primitus auferatur,* de Prædest. sanct. 8). »

Je ne suis pas de ceux qui traitent avec dédain le débat sur le libre arbitre et la grâce entre Pélage et saint Augustin; je l'ai qualifié, en commençant, de grande controverse, et j'ai noté que toute la philosophie grecque, si justement admirée, ne s'était pas élevée jusque-là. Mais il importe d'autant plus de faire voir concurremment combien il contient peu de substance et de réalité. Le seul élément positif qu'il présente, c'est le sentiment brut que nous avons de notre liberté de vouloir. Passé cela, il n'y a plus qu'hypothèse entée sur hypothèse, le péché originel, son action sur la volonté des hommes, l'existence d'une providence, son intervention dans la direction des actions humaines. Rien n'est prouvé; tout est allégué.

Mais ce n'est pas là le terme des hypothèses l'une sur l'autre; et la controverse ne s'arrêta pas au point où elle avait commencé entre Pélage et saint Augustin. Malgré ses distinctions de la grâce opérante et de la grâce coopérante, quoiqu'il assurât que la volonté restait libre, *puisque la volonté ne se porte jamais qu'à ce qui lui plaît, et que rien ne lui plaît tant que ce bien unique qui comprend en soi tous les autres biens* (ce sont des expressions de Pascal, *Prov.* XVIII); malgré tout cela, le dernier mot de cette théorie est que la volonté est un milieu inerte, traversé par la toute-puissance qui accomplit ce qu'elle veut. Si tous les hommes ne sont pas convertis et rendus bienheureux, le suprême motif n'est pas dans la résistance de quelques hommes, car la grâce a cette résistance à surmonter chez tous, mais uniquement dans la volonté divine, qui trouve bon de rompre cette résistance seulement en quelques-uns. Là est le point où la doctrine de la grâce passe à celle de la prédestination.

Comme, par le péché d'Adam, tous les hommes sont devenus

une masse réprouvée et damnable, on ne pourrait, selon saint Augustin, faire aucun reproche à Dieu s'il les laissait périr sans exception. Aussi notre reconnaissance doit-elle être particulièrement excitée de ce qu'il daigne sauver quelques-uns de cette perte méritée. Mais, demande-t-on, s'il veut être gracieux, pourquoi ne l'est-il pas pour tous? Afin que, répond saint Augustin, les élus puissent voir, au destin des réprouvés, ce qu'ils auraient mérité eux aussi; afin que ce soit la pure grâce de Dieu à laquelle ils se reconnaissent redevables de leur heureux lot; afin que la justice de Dieu se manifeste à côté de sa bonté. Mais, si l'on presse, disant : de ces deux, à faute égale, pourquoi celui-ci élu et celui-là réprouvé? Augustin renvoie le questionneur à l'insondabilité des jugements de Dieu, à l'inscrutabilité de ses voies.

Jusque-là on n'avait considéré que la prédestination des élus; mais on en devait venir à la prédestination des damnés. Celui à qui échut ce côté de la théorie, fut le réformateur Calvin. Il se raille hautainement de la demi-conséquence de ceux qui parlent d'élection mais non de réprobation, vu que l'une ne peut avoir de sens que par opposition à l'autre. Tous les hommes ne sont pas créés avec une égale destinée; aux uns la vie éternelle, aux autres la damnation éternelle est préordonnée. Calvin rejette avec dédain la distinction en Dieu entre savoir d'avance et préordonner, entre faire et permettre; comme si Dieu était en sentinelle, attendant les éventualités et dépendant, quant à ses conseils, de l'arbitraire de la volonté humaine. De là suit que Dieu a non-seulement permis, mais opéré lui-même la méchanceté de l'impie. Ce qui est pour chaque individu actuel, fut aussi pour les premiers parents et leur transgression; que Dieu l'ait simplement permise, c'est ce qui ne peut ni s'accorder avec sa toute-puissance, ni se concevoir de l'homme, ce couronnement de la création terrestre, dont Dieu n'a certainement pas laissé le sort aux hasards d'une éventualité.

Pourquoi s'étonner, dit Calvin, du sort inégal des élus et des reprouvés? Une inégalité apparaît partout, sans qu'on en puisse donner d'autre raison que le bon plaisir de Dieu. Avec le même droit que les réprouvés dans leur méchéance à l'égard des élus, les ânes, les bœufs et les chiens pourraient se plaindre que Dieu ne les ait pas faits hommes. Et dans le domaine humain, n'est-ce pas Dieu qui veut que celui-ci meure jeune et celui-là vieux; que cette mère perde ses enfants et celle-là les conserve; que celui-ci soit en proie à d'atroces souffrances et que celui-là jouisse jus-

qu'au bout d'une inaltérable santé ; que celui-là succombe au dénuement, à la misère et à la faim, et que celui-là soit dans le luxe et le superflu ? Volonté de Dieu en tout et partout.

Calvin n'hésite pas à prononcer que Dieu a prévu la chute du premier homme et en lui celle de toute la race, parce qu'il l'a préordonnée. Le pécheur n'a pas à s'excuser en disant qu'il n'opère que ce que Dieu a déterminé ; car il a aussi dans le péché sa mauvaise intention, dont Dieu se sert pour le bien. La chute aussi du premier homme, Dieu ne l'a ordonnée, que parce qu'il vit que ce serait bon ainsi. Bon à quoi ? nous ne pouvons le savoir ; tout ce qu'il est loisible de dire, c'est qu'il doit avoir reconnu la chute comme servant à sa glorification. Dieu a créé toutes choses pour lui-même ; et c'est ainsi que, parmi les hommes, il fait naître ceux qui, dès le ventre de leurs mères, sont destinés à une damnation inévitable, pour glorifier son nom par leur perte. A côté de la gloire de Dieu, Calvin parle toujours de la justice, mais c'est, comme il le dit lui-même, une justice occulte, dont il défend de rechercher témérairement les voies et les décisions.

Tel est ce *decretum horribile* (le mot est de Calvin, non de moi) qui distingue la communion calviniste des autres communions chrétiennes. Je dirai plus bas un mot très court sur la part que la logique a en tout cela ; ici je remarque seulement que, malgré *cette horrible justice*, la communion calviniste n'a pas été plus immorable que les autres, bien qu'elle ait coupé court, sans hésitation et sans retour, à toute liberté humaine. Cela est bon noter comme expérience sociologique : ce que l'on a cru de la liberté humaine a eu si peu d'influence, qu'entre deux communions chrétiennes qui suivent des doctrines absolument opposées, la moralité reste sensiblement la même, si les autres conditions sociales sont sensiblement aussi les mêmes.

Dans ce chemin, où il n'y a pas autre chose à faire qu'à combiner des conceptions par voie de logique et de conséquence, la théologie ne peut s'arrêter où elle veut ; et la controverse des infra-lapsaires et des supra-lapsaires passa de la création à l'anté-création. Suivant les infra-lapsaires, Dieu, sachant par sa prescience que, sous la permission divine, l'homme tomberait par sa libre volonté, résolut d'élire quelques-uns dans la masse corrompue pour les sauver, et d'abandonner les autres à leur perte. Suivant les supra-lapsaires, Dieu eut d'abord pour but de manifester sa majesté en justice et en miséricorde ; le moyen fut la création de l'homme,

il dut le créer misérable pour exercer sa miséricorde sur lui, et le laisser devenir punissable pour exercer sa justice ; ces deux fins furent obtenues en préordonnant le péché originel et ses suites. Ceux qui conçurent si puérilement la création de l'homme n'avaient certes aucune idée de l'immensité astronomique et de ses mondes innombrables. Mais à ce point la théologie se confond avec la métaphysique, celle du moins qui soutient l'enchaînement éternel des causes et des effets.

En effet, la métaphysique, à son tour, s'est emparée de la question du libre arbitre et l'a traitée au point de vue de l'absolu, c'est-à-dire d'une causalité infinie. La confusion se remarque aussi bien parmi les métaphysiciens que parmi les théologiens ; de même qu'on peut être théologien, même théologien chrétien, et croire à la nécessité, de même on peut être métaphysicien spiritualiste et admettre que la volonté n'est pas libre. Comme tout dépend de la manière de concevoir l'absolu et que chacun peut se figurer à sa guise cet absolu inaccessible, qui, pour me servir du mot de Montaigne, n'est pas *gibier* de notre intelligence, chacun aussi tire, sous forme de conséquence, ce qu'il a mis dans la prémisse. Comment donc ne pas s'étonner de la légèreté de maints prélats, dont pourtant c'est l'office d'être au courant de pareilles questions, dénonçant à l'indignation ministérielle une négation du libre arbitre dans une thèse matérialiste, tandis que cette même liberté est niée, dans le voisinage chrétien, par le calviniste au nom de Jéhovah, et, dans le voisinage spiritualiste, par tel philosophe au nom de la toute puissance divine ?

Entre les négateurs du libre arbitre, Spinosa peut être pris pour type. Il nomme la volonté humaine, *causa coacta*, une cause soumise à la compulsion. Son raisonnement procède ainsi : Il n'y a rien de contingent dans la nature, et tout être particulier et fini est déterminé par une autre cause particulière et finie ; celle-ci, par une autre encore particulière et finie, et ainsi à l'infini de causes en causes, sans qu'il y ait moyen de trouver un point d'arrêt et d'intercaler quelque chose qui soit différent d'un enchaînement de causes et d'effets.

Au moment où Spinosa écrivait ces lignes, il faisait de la pure métaphysique ; et il croyait bien faire, démontrant la proposition par une vue de l'esprit, assurée suivant lui, d'après laquelle rien ne se fait sans cause. Or cette proposition ontologique est sujette à deux objections qui l'ont annulée devant l'esprit scientifique.

La première objection est tirée de la valeur attachée à l'inconcevabilité. Jusqu'à nos jours, on peut le dire, cette valeur a été absolue, et l'on a jugé que ce qui nous était inconcevable n'était pas. Mais une histoire exacte de la pensée humaine a montré qu'en bien des circonstances l'inconcevabilité avait été relative, et que des choses tenues pour inconcevables par d'anciens hommes, étaient devenues très-concevables pour des hommes nouveaux. Cela éveilla les soupçons; et, finalement, une psychologie positive établit que l'inconcevabilité, n'ayant de rapports qu'avec notre esprit, était sans autorité objective, et qu'ainsi, en particulier, nous n'avons aucun droit d'affirmer que tout a une cause; sans compter qu'il faut réformer le sens instinctif qui fut donné au mot cause.

La seconde objection, en effet, est dans la notion de cause. Du temps de Spinosa, cette notion impliquait un rapport ontologique entre la cause et l'effet, de sorte que l'effet y tenait par une nécessité métaphysique et indépendante de toute contingence et, partant, de toute expérience. La critique de Hume a dissipé cette erreur; et maintenant il est établi que l'idée de cause n'est pas métaphysique et nécessaire, mais expérimentale et contingente. Dans cette transformation positive, elle se ramène à ceci que, expérimentalement, *à posteriori*, nous avons constaté que tel antécédent est toujours suivi de tel conséquent. N'ayant point trouvé d'exception jusqu'à présent, nous avons, par induction, changé le fait en loi; et cette loi n'a ni plus ni moins de valeur que toutes les autres semblablement formées, c'est-à-dire une expérience non démentie.

Cela posé, il ne reste rien de la démonstration métaphysique de Spinosa; et c'est à l'expérience qu'il faut revenir pour apprendre d'elle si la volonté humaine est une *cause contrainte*, comme il le prétend, ou si elle possède un libre arbitre, comme l'entendent plusieurs parmi les théologiens et les métaphysiciens.

Maintenant c'est le tour de la psychologie métaphysique de s'essayer sur le problème du libre arbitre. Déjà Pélage, dans sa controverse avec saint Augustin, avait dit : « Il faut chercher si » l'homme doit être sans péché. Sans doute il doit l'être; s'il le » doit, il le peut; s'il ne le peut, il ne le doit pas. » Cet argument, tiré de la moralité, fut repris par Kant. Donnant aux commandements moraux une place dans la raison, il chercha par voie métaphysique comment cette raison avait le pouvoir de s'y conformer. Il lui parut qu'elle ne l'avait qu'autant qu'elle devenait une causa-

lité. Kant essaya donc de la transformer en causalité, c'est-à-dire de la montrer indépendante de tout excepté d'elle-même. Métaphysiquement, la raison, réceptacle des principes *à priori*, tient par ces principes à l'être en soi, et, autant que s'étend cette participation, est dégagée des conditions de la sensibilité. L'enchainement de causes qui régit tout ce qui est empirique ne l'atteint pas ; la loi, que tout ce qui arrive a sa cause dans des états antérieurs, n'est plus valable pour ce sujet purement intelligible ; et dès lors la raison est définie une puissance qui, dans le monde sensible, est auteur d'une série empirique de faits. En d'autres termes, pour établir que la volonté peut, selon la formule de Pélage, ce qu'elle doit, Kant la pose, par l'intermédiaire de la raison, en dehors de la sensibilité et dans la région des idées et des principes *à priori* et de l'être en soi.

Je n'ai pas besoin de dire que les idées *à priori*, les principes *à priori* et l'être en soi ont perdu devant l'analyse toutes les apparences de réalité qu'ils avaient pour nos prédécesseurs. Le violent effort métaphysique tenté par Kant retombe sur lui-même ; et il faut encore répéter : c'est à l'expérience seule de décider ce qu'il en est du libre arbitre.

Je viens de passer en revue tout ce qu'ont fait, au sujet du libre arbitre, la théologie et la métaphysique, et dans cette exposition j'ai suffisamment indiqué l'inefficacité de leurs longues discussions pour s'élever au-dessus de la simple position de la question. L'avoir posée est leur mérite et leur service. Et ceci n'est qu'un cas particulier dans un procédé général : poser les questions et les agiter éternellement, si l'expérience n'intervient pas, sans les faire avancer, telle est, en philosophie, la fonction historique de la théologie et de la métaphysique. C'est la philosophie positive qui la première a discerné ce rôle provisoire ; et c'est la seule qui, tout en rejetant des conceptions mentales dont chaque période dessèche quelque racine, le met en lumière avec reconnaissance. Rien n'est plus fructueux pour l'esprit, rien n'est plus péremptoire pour la discussion, que de saisir la place historique et la fonction naturelle de la théologie et de la métaphysique.

II

Le libre arbitre devant l'observation et l'expérience.

Le premier fait, celui duquel part toute la discussion, c'est que,

au moment où nous avons une volonté, nous pensons que nous pouvons nous décider à ceci ou à cela, et que, après avoir voulu et nous être décidés à ceci, nous pensons que nous aurions pu nous décider à cela.

Bossuet est un excellent interprète de cette doctrine : « Parce » que, dans les délibérations importantes, il y a toujours quelque » raison qui nous détermine, et qu'on peut croire que cette raison » fait dans notre volonté une nécessité secrète dont notre âme ne » s'aperçoit pas, pour sentir évidemment notre liberté, il en faut » faire l'épreuve dans les choses où il n'y a aucune raison qui nous » penche d'un côté plutôt que d'un autre. Je sens, par exemple, » que, levant ma main, je puis ou vouloir la tenir immobile, ou » vouloir lui donner du mouvement et que, me résolvant à la mou- » voir, je puis ou la mouvoir à droite, ou à gauche, avec une égale » facilité ; car la nature a tellement disposé les organes du mou- » vement, que je n'ai ni plus de peine, ni plus de plaisir à l'une » de ces actions qu'à l'autre ; de sorte que, plus je considère » sérieusement et profondément ce qui me porte à celui-là plutôt » qu'à celui-ci, plus je ressens clairement qu'il n'y a que ma volonté » qui m'y détermine, sans que je puisse trouver aucune autre » raison de le faire. Je sais que, quand j'aurai dans l'esprit, de » prendre une chose plutôt qu'une autre, la situation de cette chose » me fera diriger de son côté le mouvement de ma main ; mais, » quand je n'ai aucun autre dessein que celui de mouvoir ma » main d'un certain côté, je ne trouve que ma seule volonté qui me » porte à ce mouvement plutôt qu'à l'autre. Il est vrai que, remar- » quant en moi-même cette volonté qui me fait choisir un des mou- » vements plutôt que l'autre, je ressens que je fais par là une » épreuve de ma liberté où je trouve de l'agrément ; et cet agré- » ment peut être la cause qui me porte à me vouloir mettre en cet » état. Mais, premièrement, si j'ai du plaisir à éprouver et à goûter » ma liberté, cela suppose que je la sens ; secondement, ce désir » d'éprouver ma liberté me porte bien à me mettre en état de » prendre parti entre ces deux mouvements, mais ne me détermine » point à commencer plutôt par l'un que par l'autre, puisque » j'éprouve également ma liberté, quel que soit celui des deux que » je choisisse. Ainsi j'ai trouvé en moi-même une action où, n'étant » attiré par aucun plaisir, ni troublé par aucune passion, ni embar- » rassé d'aucune peine que je trouve en l'un des partis plutôt qu'en » l'autre, je puis connaître directement, surtout y pensant comme

» je fais, tous les motifs qui me portent à agir de cette façon plutôt » que de la contraire. Que si, plus je recherche en moi-même la » raison qui me détermine, plus je sens que je n'en ai aucune autre » que ma seule volonté, je sens par là clairement ma liberté, qu » consiste uniquement dans un tel choix. (*Traité du libre arbitre*, » II.) »

Dans une autre école, un disciple éminent du célèbre sir William Hamilton, M. Mansel, tient un langage analogue : « Dans chaque » cas de volition, j'ai la pleine conscience qu'à ce moment je puis » agir de l'une ou de l'autre façon, et que, tous les phénomènes » antécédents étant précisément les mêmes, je puis me déterminer » d'une façon aujourd'hui et d'une autre demain. »

Ce sentiment intime est ce que, dans le langage de l'école, on nomme un fait de concience. Mais l'expérience a montré que, avant d'être admis, les faits de conscience ont besoin, comme les faits de sensation, d'être soumis au contrôle. Il faut donc quitter le domaine subjectif qui n'a plus rien à nous dire, et passer dans le domaine objectif où est le contrôle définitif de toutes les idées subjectives. Ce n'est qu'après le résultat d'une telle enquête qu'il sera fructueux de soumettre à l'analyse le fait de conscience dont il s'agit.

Ici le domaine objectif est l'homme considéré, non plus dans ses actes intérieurs, mais dans ses actes extérieurs. Tout le fonctionnement de la société repose sur la conviction générale que la volonté humaine n'est point arbitraire, mais est déterminée par les motifs. Cela a été fort bien mis en lumière par un philosophe anglais, Samuël Bailey, dans un morceau que cite M. Bain (*the Emotions and the Will*, p. 540), et que je traduis : « Il est surprenant » que la connexion entre motifs et actions ait jamais été théori- » quement révoquée en doute, quand chaque être humain, à chaque » moment de son existence, est, pratiquement, dépendant de la » réalité de cette connexion, et quand les hommes ne font autre » chose qu'engager perpétuellement plaisir, fortune, réputation, la » vie même, sur ce même principe qu'ils rejettent spéculativement. » Dans le fait, il est entremêlé à tous nos plans, à tous nos pro- » jets, à toutes nos opérations. La parole de l'orateur, le livre de » l'auteur, les prescriptions du législateur, les manœuvres du mi- » litaire, les édits du monarque, tout l'implique également. Exa- » minons chacun de ces actes ; prenez, par exemple, les opérations » d'une campagne. Un général, dans l'exercice de son autorité sur » l'armée qu'il commande, ne peut faire un pas sans tenir pour re-

» connu que les esprits de ses soldats seront déterminés par les » motifs qui sont en jeu. Quand il charge son aide de camp de » porter un message à un autre officier sur une autre partie du » champ de bataille, il compte sur son obéissance avec aussi peu » de défiance qu'il compte sur la stabilité du terrain où il a le pied, » ou sur le pouvoir grossissant de la lunette en sa main. Quand il » ordonne à ses soldats de se déployer, de former un carré, d'ou- » vrir le feu, est-il moins confiant dans le résultat que quand il » accomplit quelque acte matériel, tel que tirer une épée, sceller » une dépêche? Il est manifeste que, dans toutes ses opérations, il » se fie aussi pleinement à la volonté de ses hommes qu'à la force » de ses fortifications ou à la portée de ses canons.

» Les transactions commerciales témoignent du même genre de » confiance. Le simple fait du marchand qui tire sur son banquier » un billet payable à tel jour, en est un exemple frappant. On peut » difficilement concevoir un cas de plus parfaite assurance en la » production d'actes volontaires sous l'influence des motifs cor- » respondants, que cette opération de tous les jours. Le mar- » chand met son billet dans la circulation commerciale, sans dou- » ter aucunément qu'à travers tous les circuits il sera présenté à » payement, et que le banquier le payera. Ici nous avons une sé- » rie de volitions dont le résultat est attendu sans hésitation, avec » une confiance égale à celle qui fait croire que le papier sur le- » quel le billet est tracé gardera l'écriture.

» Dans l'économie politique, la hausse et la baisse des prix, les » fluctuations du change, les alternatives de l'offre et de la demande, » le retour chez les banquiers de papiers dont il y a eu une trop forte » émission, la disparition des espèces, la dépréciation du capital, et » divers autres événements, doivent être rapportés à certaines cau- » ses déterminées qui agissent avec régularité sur l'esprit d'indi- » vidus ou de masses d'individus. Toutes ces phrases expriment » effectivement le résultat d'actions volontaires. De telles circons- » tances offrent, au sujet d'actes humains, des exemples de pré- » vision aussi frappants, qu'aucun de ceux qu'on peut alléguer » dans le monde matériel.. L'économie politique est, en grande » partie, une enquête sur l'action des motifs, et procède d'après le » principe que les volontés des hommes sont sous l'influence de » causes précises et déterminables. »

Ceci est beaucoup et donne grandement à réfléchir. Il en résulte incontestablement que, sous l'influence des motifs complexes, in-

térêt personnel, sentiment d'honneur, crainte du châtiment, espoir de récompense, la volonté humaine agit, parmi des millions d'individus et des millions de circonstances, d'une façon complètement régulière. Cependant dans cette régularité il se remarque quelques irrégularités ; par exemple, pour me tenir dans les exemples allégués par Bailey, il arrivera que, dans le nombre des billets qui circulent ainsi sur la foi commune, quelques-uns seront détournés ou falsifiés. Pour la solution de la question, il est très-important d'interroger ces irrégularités, et de voir comment elles se comportent. S'écartant en effet du mouvement uniforme qui emporte le reste, elles doivent être le témoignage du libre arbitre, s'il y a un libre arbitre en dehors des motifs déterminants, ou démontrer que, en dehors des motifs déterminants, le libre arbitre des théologiens et des métaphysiciens est une illusion.

Consultons donc les statistiques de la justice que publient plusieurs gouvernements de l'Europe. Ces documents, résultat des tendances positives qui conduisent la transformation générale, nous en apprennent plus sur la nature morale et les causes qui la dirigent, que toute la vague expérience des siècles précédents.

M. Quetelet, qui a passé sa vie à réunir et à mettre en ordre ces statistiques des différentes contrées, donne comme le résultat de ses recherches, ceci : « Dans tout ce qui se rapporte aux crimes, » les mêmes nombres se reproduisent avec une constance telle, » qu'il serait impossible de la méconnaître, même pour ceux des » crimes qui sembleraient devoir échapper le plus à toute prévision » humaine, tels que les meurtres, puisqu'ils se commettent, en gé- » néral, à la suite de rixes qui naissent sans motif, et dans les » circonstances en apparence les plus fortuites. Cependant l'expé- » rience prouve que non-seulement les meurtres sont annuelle- » ment à peu près en même nombre, mais encore que les instru- » ments qui servent à les commettre sont employés dans les mêmes » proportions. » C'est ainsi que M. Quetelet parlait en 1835. Toutes les investigations subséquentes ont confirmé l'exactitude de ses paroles. L'uniformité dans la reproduction du crime n'est pas moins marquée que dans la maladie et la destruction qui s'en suit : ainsi, le nombre de personnes accusées de crime, en France, entre les années 1826 et 1844, ayant été, par une pure coïncidence d'ailleurs, à peu près égal à celui des décès d'individus mâles qui eurent lieu à Paris durant la même période, les fluctuations dans le total annuel du crime se sont trouvées un peu plus petites que

les fluctuations dans le total des morts ; et en même temps une régularité semblable était observée dans chaque délit séparément, chacun de ces délits obéissant à la même loi de répétition uniforme et périodique.

La condition du suicide n'est pas autre que celle de la criminalité. On penserait facilement qu'il n'est pas possible de reconnaître une régularité dans un acte aussi anormal, aussi solitaire, et que la législation ne peut contrôler. Pourtant, là aussi, la régularité existe. Dans les différents pays pour lesquels nous avons des comptes-rendus, nous trouvons, tous les ans, très-approximativement les mêmes proportions de personnes qui se donnent la mort. Ainsi, à Londres, cette ville immense où l'excitation politique, les perturbations commerciales, l'excès du luxe et l'excès de la misère sont dans une oscillation continuelle, environ deux cent quarante personnes mettent fin annuellement à leur existence, le nombre annuel des suicides variant de 266, le chiffre le plus élevé, à 213, le chiffre le plus bas. Aussi M. Quetelet n'hésite-t-il pas à dire : « Une année reproduit si fidèlement les chiffres de l'année » qui a précédé, qu'on peut prévoir ce qui doit arriver dans l'année » qui va suivre. »

Ainsi, d'une part, dans l'ensemble de la société, les motifs que j'appellerai sains, agissent avec une telle sûreté, que chacun de nous y confie ses intérêts matériels et moraux ; et, d'autre part, dans des compartiments particuliers, les motifs que j'appellerai malsains, agissent avec une telle sûreté, que d'année en année la criminalité et le suicide reproduisent les mêmes nombres. On peut se faire une idée exacte de ce procédé, en le comparant avec le procédé relatif à la santé et à la maladie. Tandis que les conditions générales d'air, d'eau, de terre, d'aliments, de logements, etc., entretiennent la somme d'hygiène nécessaire avec une régularité qui permet l'accomplissement des travaux de la société, les causes perturbatrices nées du dérangement des saisons et des autres malfaisances produisent un nombre de maladies qui, pour les mêmes circonstances, oscille entre des limites fort étroites. Que conclure de là, sinon que les motifs ont sur la volonté humaine la même puissance que les causes pathologiques sur le corps humain?

Cette démonstration, par l'expérience, du déterminisme de la volonté, est mise en relief avec beaucoup de force par M. Mill : « Les déterministes affirment, comme une vérité d'expérience, » que, dans le fait, les volitions sont consécutives à des antécé-

» dents moraux avec la même uniformité, et, quand nous avons » une connaissance suffisante des circonstances, avec la même » certitude, que les effets physiques sont consécutifs à leurs cau- » ses physiques. Ces antécédents moraux sont des désirs, des » aversions, des habitudes, des dispositions combinées avec des » circonstances extérieures, propres à mettre en action les mobiles » internes. Tout cela, à son tour, résulte de causes, dont celles » qui sont mentales, proviennent de l'éducation et d'autres in- » fluences morales et physiques. Voilà ce que les déterministes » affirment; et ils s'adressent à tous les modes possibles de vérifi- » cation. Ils en appellent à l'observation que chacun de nous fait » de ses propres volitions. Ils en appellent à l'observation que » chacun de nous fait des actions volontaires de ceux avec qui » nous sommes en contact, et à la possibilité de prévoir ces ac- » tions avec un degré d'exactitude proportionné à notre connais- » sance préalable de ces agents, et souvent avec une certitude » égale à celle de la prédiction des agents physiques les plus or- » dinaires. Ils en appellent enfin aux relevés statistiques, portant » sur des nombres assez grands pour éliminer les influences parti- » culières et pour laisser le résultat à peu près tel que si les voli- » tions de la masse entière n'avaient été affectées que par celles » des causes déterminantes qui furent communes à tous. Dans des » cas de cette espèce, les résultats sont aussi uniformes, et peu- » vent être prédits aussi exactement que dans tout département » physique où l'effet dépend de causes multiples. Les cas où les » volitions semblent trop incertaines pour être prédites avec con- » fiance, sont ceux où notre connaissance des influences antécé- » dentes est tellement incomplète, qu'avec des données également » imparfaites il y aurait une égale incertitude dans les prédictions » de l'astronome et du chimiste. D'après ces motifs, on soutient » que l'hypothèse de la spontanéité doit être rejetée. Une volition » est un effet moral qui suit les causes morales correspondantes » aussi invariablement et aussi certainement que les effets physi- » ques suivent leurs causes physiques (*An Examination of sir* » *William Hamilton's philosophy*, p. 500). »

Qui eût pensé, quand on discutait si le libre arbitre dépendait du décret éternel de Dieu, ou se conciliait avec la prescience et la toute-puissance divine, qui eût pensé que l'humble physiologie dût jamais s'élever du terre-à-terre de la texture et des fonctions à des questions qui apparaissaient à tous si manifestement liées à

l'ordre surnaturel? Mais l'évolution historique amène, à fur et à mesure, le moment où chaque science fondamentale arrive à un rôle prédominant. Le tour de la physiologie est à la fin venu; elle prend en main la théorie des fonctions cérébrales; on ne la lui ôtera pas; et il ne tardera pas beaucoup qu'elle y ait autant d'autorité que l'astronomie en a pour la théorie des corps célestes. Et remarquez-le bien, les sciences positives ne consultent jamais ni la théologie, ni la métaphysique; mais, quand le coup est porté, la théologie et la métaphysique s'accommodent comme elles peuvent de ce qui vient d'arriver.

Si dans ce travail j'avais suivi l'ordre purement didactique, au lieu de me laisser surtout guider par l'ordre historique, je n'aurais considéré la volonté qu'au point de vue physiologique, et j'en aurais divisé l'étude en deux parties : la première, celle que je viens de faire sous le nom d'expérience et d'observation; la seconde, celle que je vais faire en interrogeant la fonction cérébrale elle-même. En effet, je désire qu'on ne se trompe pas sur ma manière de voir; pour moi, ces statistiques morales dont je me suis servi, sont exactement l'équivalent des statistiques médicales qu'on emploie pour déterminer certaines conditions des maladies; et elles sont un des moyens dont la physiologie cérébrale se sert pour élucider le rapport des faits extérieurs aux faits intérieurs.

Qu'est-ce donc physiologiquement que la volonté dans sa racine? Tout, dans le fonctionnement cérébral, a pour élément et point de départ les impressions produites par la portion du système nerveux qui est en rapport soit avec le dehors, soit avec le dedans. En d'autres termes, ce n'est pas le cerveau qui, possesseur d'idées et de sentiments, met en jeu, comme il lui plaît, les appareils nerveux avec lesquels il est en communication; ce sont ces appareils nerveux qui lui apportent ce qu'il transforme en idées et en sentiments. Il n'est le maître ni de se passer d'eux, ni de refaire ce qu'ils lui transmettent, ni de l'élaborer autrement que le comporte sa propre organisation. La volonté n'échappe point à cette condition fondamentale; elle n'est l'œuvre du cerveau que secondairement et par voie d'élaboration; elle ne s'y forme que parce que le corps contient un système musculaire dont la propriété est de se contracter, la fonction de se mouvoir, et qui communique avec le cerveau par un appareil spécial. L'obscure impression du besoin de se mouvoir inhérent au système musculaire, est transformée par les cellules cérébrales en volonté qui, ensuite, au gré de l'éducation tant privée

que sociale, prend toutes les complications intellectuelles et morales. Cela étant ainsi, il apparait que la volonté n'est pas un libre arbitre ; je veux dire qu'elle ne renferme rien par quoi elle puisse se déterminer elle-même. A quoi obéit-elle donc ? à l'instinct, au désir, à la raison. Je n'ai pas besoin de remarquer que l'instinct et le désir sont involontaires ; mais, à un autre point de vue, la raison n'est pas plus volontaire. En effet, la raison ou jugement est la fonction par laquelle les cellules cérébrales, ayant élaboré les impressions en idées, les combinent suivant des rapports qu'on nomme logiques, et qui sont l'expression fonctionnelle des propriétés des cellules. Tout est donc réglé ; rien n'est volontaire. On dira à la vérité que, maintes fois, l'arrêt rendu par la raison est cassé par l'instinct et le désir ; sans doute, mais maintes fois aussi, l'impulsion de l'instinct et du désir est réfrénée par la raison. C'est le conflit des motifs ; le plus fort, variable suivant l'individu, suivant l'éducation, suivant les antécédents, l'emporte et ne laisse pas de place au libre arbitre.

Ainsi, la prévalence du plus fort motif, établie par la régularité des actions humaines dans le cours ordinaire de la vie, et par les statistiques morales dans les conditions exceptionnelles, l'est aussi par l'analyse physiologique des fonctions intellectuelles et morales.

Poursuivons ces considérations physiologiques. Il est indubitable que les animaux ont une volonté. En l'étudiant dans leurs actes, on voit qu'elle obéit généralement aux commandements des besoins, des instincts, des passions ; non pas pourtant d'une manière tellement absolue qu'ils n'offrent à cette règle des exceptions où, chez l'homme, on verrait l'œuvre du libre arbitre et de la moralité. Le chien si gourmand, on lui apprend à respecter le gibier ; et, dans la fidélité à son maître, il donne des exemples touchants qui feraient honneur à l'humanité. En quoi se distingue donc l'action volontaire des animaux supérieurs de celle de l'homme ? En cela seulement qu'elle est déterminée par un plus petit nombre de motifs. La volonté animale est, si je puis parler ainsi, une volonté humaine réduite et simplifiée où disparaît l'illusion du libre arbitre.

Il n'y a aucune raison de s'arrêter aux animaux supérieurs. Chez les inférieurs est aussi la volonté ; mais plus on descend, plus elle se simplifie, c'est-à-dire moins il y a de motifs qui agissent sur elle, si bien qu'elle finit par ne plus être que la réponse à un besoin. La volonté, ainsi réduite à son élément, n'est donc que l'o-

béissance à une impulsion. Elle ne perd jamais, en remontant jusqu'à l'homme, ce caractère essentiel; seulement, dans ce trajet ascensionnel, elle rencontre de plus en plus des impulsions qui font conflit, jusqu'à l'homme enfin, où ce conflit est à son plus haut degré et où il trompe le sentiment intime au point de lui faire supposer un libre arbitre.

La pathologie aussi doit dire son mot. Voilà un halluciné à qui des voix qu'il regarde comme surnaturelles ordonnent un meurtre, et il tue, et en regard voilà un assassin qui convoite de l'argent pour ses besoins et ses passions, et il tue aussi. Aux yeux de la société, le premier est irresponsable, le second est responsable. Pourtant, on doit dire que, dans les deux cas, l'acte est nécessaire, et la voix céleste n'est pas plus impérieuse que la soif de l'or chez une nature où les lumières et la moralité se sont éteintes ou même n'ont jamais existé. Ces deux cas, semblables par l'absence de ce qu'on nomme libre arbitre, diffèrent radicalement, en ceci que, si l'on peut agir sur ces deux hommes, c'est chez le premier par des moyens médicaux, chez le second par des moyens moraux.

Au fond, la question du libre arbitre est, dans l'ordre moral, l'équivalent des idées innées dans l'ordre intellectuel. Des deux côtés, on suppose que, par son essence et hors nature, l'âme possède quelque chose de primordial par où elle connaît et régit le domaine inférieur du corps et de la matière. Dans cette hypothèse, l'illumination vient de haut en bas. Mais, dans la réalité, ce que l'âme finit par avoir de supérieur, elle l'acquiert dans la nature et par la nature, et l'illumination va de bas en haut.

Dans cette discussion, il importe de bien comprendre le sens du terme motif appliqué à la volonté. La nécessité qui y est attachée est non pas une nécessité matérielle, mais une nécessité psychique, c'est-à-dire provenant de désirs, de craintes, d'association d'idées, d'impulsions morales, esthétiques, intellectuelles. La distinction que je fais va ressortir d'un exemple dont j'emprunte l'expression à J.-J. Rousseau : « Je vois un homme frais, gai, vigoureux, bien » portant ; sa présence inspire la joie ; ses yeux annoncent le con- » tentement, le bien-être ; il porte avec lui l'image du bonheur. » Vient une lettre de la poste ; l'homme heureux la regarde ; elle » est à son adresse ; il l'ouvre, il la lit. A l'instant son air change ; » il pâlit, il tombe en défaillance. Revenu à lui, il pleure, il gémit, » il s'arrache les cheveux, il fait retentir l'air de ses cris, il semble » attaqué d'affreuses convulsions. (*Emile*, II.) » Voilà l'effet d'une

mauvaise nouvelle. De la même façon, on se représentera celui qui en reçoit une bonne. Il y a mille autres cas semblables. Ce sont des actions psychiques, qui, pour ne s'adresser pas à la matière du cerveau et s'adresser uniquement à sa fonction, n'en produisent pas moins des effets déterminés et irrésistibles. Ainsi du motif ; ses effets sont semblablement irrésistibles et déterminés, bien qu'ils s'adressent à la fonction du cerveau, non à sa matière.

Dans un individu malade cérébralement, un motif actuel ne peut pas être vaincu par un motif plus fort ; c'est là ce qui caractérise la maladie. Dans un individu sain d'esprit, un motif plus fort peut toujours vaincre un motif actuel ; c'est là ce qui caractérise la santé cérébrale.

M. Wundt, dans un ouvrage que l'Allemagne met sur le rang de celui de M. Bain en Angleterre, dit qu'entre motif et cause est une différence essentielle, qu'une cause amène nécessairement son effet à sa suite, et qu'un motif ne l'amène pas nécessairement (*Vorlesungen über die Menschen-und Thiersele,* t. II, p. 414). En parlant ainsi, M. Wundt suppose qu'il n'y a d'irrésistibilité que dans les causes matérielles, et qu'il n'y en a pas dans les causes psychiques ou motifs ; ce qui l'induit à cela, c'est qu'il voit que le motif qui entraîne actuellement la décision peut toujours céder à un autre motif qui a le dessus. Mais cela même est la preuve de l'irrésistibilité des motifs. Il est certain que la cause matérielle produit dans le cerveau un effet auquel il ne dépend pas de la volonté du patient de se soustraire ; il ne s'y soustrait que par un traitement médical ou par une guérison spontanée. Réciproquement il est certain aussi que la cause psychique ou motif produit dans le cerveau un effet auquel la volonté ne peut se soustraire ; on ne s'y soustrait que par l'opposition d'un motif qui a le dessus ; ce qui est ici l'équivalent du traitement médical et de la guérison.

Il faut écarter quelques arguments plus ou moins spécieux. Le premier est celui où l'individu semble vouloir pour le caprice de vouloir. « Le seul cas, dit M. Bain (*The Emotions and the Will,* p. 555), » où je puisse saisir l'apparence d'un pouvoir de volonté se distin- » guant des motifs ordinaires, c'est le rebours auquel nous nous » laissons quelquefois aller pour montrer que nos actions ne sont » pas susceptibles d'être prédites par le premier à qui il plaira d'y » regarder. Il nous arrive d'éprouver de l'humiliation à être l'ob- » jet d'un calcul aisé de la part de nos voisins ; et alors, pour les » décevoir dans leurs observations importunes, nous sortons de

» notre conduite habituelle. Mais il n'y a là rien de plus qu'un » nouveau motif provenant de notre sentiment d'orgueil ou d'hu- » miliation, sentiment l'un des plus impérieux dans l'humaine » nature. Un observateur encore plus perspicace pourrait prédire » même les interventions de cet élément. Tournons-nous de quel- » que côté qu'il nous plaira, nous n'échappons pas au pouvoir des » motifs ; si nous paraissons nous dérober à l'un, nous tombons » sous l'action de l'autre. »

L'argument de Bossuet est de même nature. Il présente un cas où le motif est réduit au minimum de puissance, et où la volonté, en vertu de cette réduction, n'a plus qu'elle-même pour se décider. La main est levée, et il ne s'agit plus que de la mouvoir à droite ou à gauche. Mais, comme ce n'est qu'une expérience de notre volonté, où le mobile est cette expérience même, il suffira, pour nous résoudre entre la droite et la gauche, de la nécessité de prendre un parti ; cette nécessité est le motif qui fait tourner la main.

Je lis dans M. Mill (*An Examination*, p. 501), que Reid soutenait que les motifs ne sont pas des causes, et qu'ils peuvent influencer pour agir, mais qu'ils n'agissent pas. Sir W. Hamilton, qui ne voulait pas que sa thèse du libre arbitre reçût des secours trompeurs, démontra l'invalidité de l'argument : « Si, dit-il, les motifs « ont une influence sur l'action, ils coopèrent à produire un cer- » tain effet sur l'agent ; et la détermination à agir de telle ou telle » manière est cet effet. Ils sont donc à cet égard, d'après la vue » même de Reid, causes et causes efficientes. Peu importe dans » l'argument, que l'on dise des motifs, qu'ils déterminent un » homme à agir, ou qu'ils l'influencent à se déterminer à agir. »

J'ai rappelé Reid et Hamilton, parce que M. Saisset avance quelque chose d'analogue dans le *Dictionnaire des sciences philosophiques*, quand il résume ainsi la question du libre arbitre : « L'in- » fluence incontestable sans doute, mais jamais nécessitante, des » motifs. » Cela signifie que notre volonté peut toujours échapper à l'empire d'un motif. Qui le nie ? mais comment ? par l'empire d'un motif plus fort ? La chose va de soi. Sans motif ? mais la liberté d'indifférence est contredite par l'expérience comme par l'analyse.

En vérité, quand on se laisse pénétrer des faits et des raisons, non-seulement on reconnaît que le libre arbitre n'est pas, mais encore il paraît inintelligible et contradictoire. Comment l'aurais-je, si je ne suis pour rien dans ma mise au monde, dans la composition de mes organes, dans l'époque et le lieu de ma naissance ?

Parlez donc à un musulman de croire à l'Évangile, à un chrétien de croire au Coran. Pour eux, en une affaire si grave selon les religions, puisqu'il y va du salut et de la damnation, point de choix libre; leur croyance est invinciblement déterminée; pour les en tirer, il faut que de nouveaux motifs surgissent. Comment l'arbitre serait-il libre en particulier, quand il ne l'est pas en général? Avec le libre arbitre, l'inintelligibilité est partout. Au contraire, tout devient cohérent et sans contradiction avec l'action des motifs, le conflit des motifs, et la victoire du plus fort motif.

Il devient possible de donner une distinction entre le fatalisme et la subordination de la volonté aux motifs. Le fatalisme est contraignant par le dehors, soit que, dans l'opinion déiste, on le rattache à la toute-puissance divine, soit que, dans l'opinion athée, on le fasse dépendre de l'arrangement moléculaire; le type en est dans la fable d'Œdipe; qu'il veuille ou non, il faut qu'il tue son père; les dieux l'ont décrété. La subordination aux motifs est contraignante dans le dedans; le type en est dans l'éducation individuelle et sociale, qui diminue le poids des motifs inférieurs et augmente celui des motifs supérieurs. Dans leur origine, le premier représente une hypothèse, la seconde un résultat d'expérience; dans leur effet, le premier tend à immobiliser l'homme [1], l'autre le porte à chercher incessamment des motifs qui augmentent sa liberté morale; tout motif de plus est un agrandissement de cette liberté.

Allons plus loin, et distinguons positivement, en général, le fatalisme ancien du fatalisme nouveau. Ce qu'ils ont de commun, c'est que tout conséquent a un antécédent. Mais, pour le fatalisme ancien, cela veut dire que l'antécédent est lié au conséquent par la cause, de sorte que l'on remonte, soit à un Dieu, origine première de tout, soit à une régression infinie de causes. Pour le fatalisme nouveau, cela veut dire que, suivant une expérience uniforme et que rien n'a contredite, tout conséquent a un antécédent, sans que nous sachions pour cela si l'antécédent est lié au conséquent par un rapport de nécessité, et, dès-lors, sans être autorisé à remonter ni à une cause première, ni à une infinité de régression. Ainsi, c'est parce que Hume a démontré, il y a cent ans, que la cause est une

[1] J'ai dit, il est vrai, plus haut, que la doctrine d'une fatalité divine n'avait exercé, en mal, aucune influence apparente sur les calvinistes. Mais, petite société enclavée au milieu d'une grande, leur dogme a été contrebalancé par l'exemple et l'émulation. Il ne paraît pas douteux que, là où un tel dogme n'est pas combattu par les circonstances extrinsèques, il n'ait pour résultat une certaine inertie.

idée subjective et non un fait objectif, que la philosophie positive refuse de suivre tout système déiste ou athée qui dépasse l'expérience.

M. Wundt, dans le livre que j'ai déjà cité, après avoir exposé toutes les raisons qui montrent le déterminisme de la volonté, finit par faire apparaître un dernier élément qui mettrait à néant la doctrine. Suivant lui, le motif n'est pas une vraie cause, ou du moins c'est une cause externe toujours susceptible d'être écartée; la vraie cause, la cause interne, c'est ce qu'il nomme le facteur personnel ou le caractère. Il est induit à ainsi penser, parce que, par exemple, dans les statistiques morales, ces influences que l'on chiffre, n'agissent que sur un certain nombre; et c'est le facteur personnel, le caractère, qui fait que les uns y succombent et les autres y résistent. Jusque là il n'y aurait rien de plus que le fait très-certain de l'inégalité d'action des motifs, suivant les inégalités correspondantes du caractère. Mais M. Wundt ne s'arrête pas là : tandis qu'il range les motifs déterminatifs dans l'enchaînement général des causes, il soustrait à cet enchaînement le facteur personnel, sous prétexte que, de chaînon en chaînon, de génération en génération, on remonte à quelque chose d'autonome qui apparaît tout déterminé, quelque origine qu'on lui attribue. C'est en vertu de cette autonomie que le facteur personnel écarte ou accepte les motifs. Voyons donc ce qu'est cette autonomie, c'est-à-dire voyons si la qualité d'être facteur personnel, en d'autres termes, d'avoir des caractères propres et individuels, modifie la loi de l'antécédent et du conséquent. Tout phénomène de volonté se compose de deux termes, le motif et l'individu ou, si vous voulez, le facteur personnel qui le reçoit. Les cerveaux sont isotypes; mais cette isotypie laisse la place à une infinité de nuances; et, de personne à personne, les traits du cerveau ne varient pas moins que ceux du visage. Il est donc certain que les mêmes causes psychiques opéreront différemment sur des cerveaux différents; mais elles n'en opéreront pas moins; et la part de variation que l'on aperçoit dans les actions sous les mêmes causes psychiques, constate seulement la part de variation, soit congénitale, soit acquise, dans le type commun. M. Wundt ne généralise pas assez son facteur personnel; pourquoi, en effet, s'est-il arrêté à l'homme? Tout animal est, au même titre, un facteur personnel; et pourtant lui concéder l'autonomie de la volonté, n'est-ce pas contredire la physiologie et l'expérience? Bien plus, tout individu, plante, minéral, composé quel-

conque, est un facteur personnel, en ce sens, que chacun d'eux réagit diversement contre les actions auxquelles ils sont soumis. La réaction différente de chaque cerveau humain à l'encontre des motifs ou agents psychiques, n'est qu'un cas particulier des réactions générales, et, par conséquent, n'ébranle en rien la loi expérimentale qui veut que tout conséquent ait un antécédent. Au reste, celui qui désirera voir comment, dans l'enceinte des causes secondes, les types originaux et leurs variétés sont liés à l'ensemble des choses, trouvera, dans notre dernier numéro, en l'article de M. de Bagnaux, une ferme esquisse du grand enchaînement.

Sous la discussion, qu'est devenu le fait de conscience qui a été le point de départ de toute recherche sur les conditions de notre volonté? Un simple témoignage interne qui a besoin d'être contrôlé par les témoignages externes. Le sentiment de liberté que nous avons en nous, dit simplement que nous sommes capables d'agir sans contrainte externe ou interne perceptible à notre conscience; mais il ne dit pas que nous agissions sans cause. Toute l'étude que nous apportons aux phénomènes de notre esprit, peut seulement nous donner une connaissance de notre propre vie mentale; mais il est maintement démontré que cette étude est incapable de nous procurer des informations au sujet de l'ordre de l'univers; et, comme la texture, la disposition, la propriété qui font notre cerveau tel qu'il est, appartiennent à l'ordre de l'univers, ce n'est pas en nous contentant d'interroger notre moi, notre conscience, que nous saurons si le sentiment de liberté correspond à une autonomie, à une indépendance, ou s'il est une illusion résultant de notre situation physique par rapport au monde organique et analogue à celle du mouvement apparent des astres. Il faut donc absolument, pour trancher la question, sortir du sujet et s'adresser à l'objet. La réponse de l'objet, de l'expérience, a été péremptoire, et le libre arbitre est allé rejoindre les idées innées qui furent longtemps admises dans l'école, la notion de l'infini qui est encore le *Credo* de la philosophie allemande, et tant d'autres conceptions subjectives, par lesquelles, ainsi le veut l'histoire, on commence, mais que l'on ne garde pas.

En définitive, la liberté, appliquée à la volonté, signifie le pouvoir d'obéir au motif le plus fort. La volonté n'est pas libre quand ce pouvoir, comme dans la maladie et la folie, est détruit; elle est libre quand ce pouvoir demeure intact, comme dans la santé cérébrale.

III

La moralité.

L'opinion commune est qu'il n'y a pas de moralité, s'il n'y a pas de libre arbitre, c'est-à-dire si, sollicité de commettre une mauvaise action, je ne suis pas également libre d'obéir ou de résister à la sollicitation. Or, comme dans la doctrine du déterminisme, je n'ai pas cette liberté, comme je m'en abstiendrai si les motifs qui m'en détournent sont les plus forts, et que je la commettrai si les motifs qui m'y poussent sont prépondérants, en un mot, comme la cause de ma décision est dans le motif et non en moi, il est indispensable d'examiner ce que devient l'idée de moralité devant ce fait, sur lequel l'expérience ne laisse plus de doute.

Une fois avertis que la moralité ne vient pas d'un libre arbitre qui n'existe pas, il nous est aisé de voir qu'elle n'en garde pas moins son caractère, qui la fait chérir, aimer, admirer. Quel que soit le principe dont elle sort, elle est toujours la bien-venue; car elle rend d'éminents services et à celui qui la possède et à ceux envers qui elle s'exerce. On la compte parmi les plus grands biens et les plus belles choses de la race humaine; c'est un héritage qui se transmet et s'accroît ; et, toutes les fois que l'humanité, revenant sur son histoire, reconnait qu'elle a amélioré sa condition morale, elle s'applaudit, rend aux générations passées témoignage qu'elles n'ont pas vécu en vain, et recommande aux générations futures d'obtenir de cette plante féconde des fruits encore plus beaux.

Kant, tout partisan qu'il était du libre arbitre, a reconnu qu'il n'était pas nécessaire à la constitution de la moralité; et c'est ce qu'il exprime sous la forme métaphysique qui lui est propre : « Un être qui ne peut agir que sous l'idée de la liberté est, par » cela même, réellement libre au point de vue pratique ; c'est-à- » dire, pour lui valent toutes les lois qui sont inséparablement » unies avec la liberté, absolument comme si sa volonté, en soi et » au point de vue philosophique, était déclarée libre. » Ainsi, aux yeux de Kant, la moralité a tous ses droits quand bien même la volonté ne serait pas libre ; il suffit pour cela que l'homme agisse sous l'idée d'un libre arbitre ; ce qui est le fait.

M. Mill n'hésite pas à dire que les hommes poursuivraient de leur amour, la bonté, de leur haine, la méchanceté, quand bien même ils seraient sous le régime du plus excessif fatalisme: « Supposez » qu'il y eût deux races particulières d'êtres humains, les uns tel- » lement constitués d'origine, que, quelle que fût leur éducation, » rien ne pût les empêcher de sentir et d'agir, de manière à être » une bénédiction pour tous ceux qui les approcheraient; les autres, » de telle perversité de nature que ni l'éducation, ni les punitions » ne seraient capables de leur inspirer un sentiment de devoir, ou » de les détourner de l'activité dans le mal. Ni l'une ni l'autre de ces » deux races n'aurait le libre arbitre; et pourtant les premiers » seraient honorés comme des demi-dieux, tandis que les autres » seraient traités comme des bêtes malfaisantes. Ainsi, même sous » l'exagération la plus excessive de la nécessité, la distinction en- » tre le bien moral et le mal moral subsisterait, et se détacherait » d'une façon plus marquée, que parmi nous, chez qui les bons et » les méchants, bien que dissemblables, sont regardés comme ap- » partenant à une même nature. » (*An examination*, etc., p. 508.)

Cette supposition que M. Mill a imaginée à côté de nous, la nature l'a réalisée au-dessous. Il est, parmi les animaux, des espèces douées de qualités morales qui nous frappent et qui nous touchent, par exemple le chien; celles-là, nous les aimons. D'autres animaux sont farouches, intraitables, dangereux, comme le loup et la vipère; ceux-là, nous les haïssons. Et pourtant, ils ne tiennent rien d'eux-mêmes, ni le chien son aimable sociabilité, ni le loup sa férocité solitaire, ni la vipère son pernicieux venin; ils sont ce que la nature les a faits. Puis, quand, au point de vue de la nature, on a bien conçu qu'il n'y a aucun mérite au chien à être chien, ni aucun tort au loup à être loup et à la vipère à être vipère, il n'en reste pas moins qu'au point de vue de l'humanité, on s'affectionne au chien fidèle et on développe ses qualités, tandis que l'on fait la guerre au loup déprédateur et à la vipère empoisonneuse.

La moralité est une beauté. Et la beauté, est-elle moins belle, moins admirée, moins aimée, parce qu'elle est un pur cadeau de la nature, et non le produit d'un effort de la volonté sur elle-même? N'en est-il pas de même du génie, qui, sous la forme de poésie et de beaux-arts, orne si splendidement notre vie, et qui, sous la forme de vérité et de science, lui donne tant de pouvoir et tant d'élévation? Le génie, comme la beauté, naît des obscures combinaisons de la substance vivante, sans que l'individu favorisé ait au-

tre titre que cette faveur même ; il n'en obtient pas moins les hautes récompenses, soit, durant la vie, par le respect et l'admiration, soit, après la mort, par la consécration de la postérité. En présence de cette répartition gratuite des dons de la nature, Schiller a écrit la charmante pièce du *Bonheur* (das Glück) ; sous une forme toute païenne, elle contient beaucoup de réalité et de philosophie, et c'est pour cela que je reproduis quelques vers de la traduction que j'en publiai, il y a plusieurs années, dans la *Revue germanique*[1] :

Heureux qu'aima le ciel à son heure première,
A qui Vénus la belle a tenu le berceau,
Mercure ouvrit la lèvre, Apollon la paupière,
Et sur le front duquel Jupiter mit un sceau !
Un grand lot descendit sur sa tête choisie ;
Avant d'entrer en lice, il est ceint du laurier ;
Il ne vit pas encor qu'on lui compte sa vie ;
Sans subir le labeur, il reçoit le loyer....
Qu'aux heureux le ciel donne un triomphe sans peine ;
Que du combat Vénus arrache un favori ;
C'est lui que j'envirai, sauvé par l'Olympienne,
Non le guerrier que trompe un nuage ennemi.
Achille est-il moins grand, si l'homicide armure
Par les mains de Vulcain est forgée en l'Etna,
Si pour un seul mortel l'Olympe entier conjure ?
Sa gloire à ce héros, c'est que le ciel l'aima,
Honora son courroux, et dans l'eau du Cocyte
Précipita pour lui les guerriers les meilleurs.
Permets que la beauté soit belle sans mérite

[1] Pour ceux qui aiment le grand poète allemand, je transcris ici le texte :
Selig, welchen die Götter, die gnädigen, vor der Geburt schon
Liebten, welchen als Kind Venus im Arme gewiegt,
Welchem Phœbus die Augen, die Lippen Hermes gelöset,
Und das Siegel der Macht Zeus auf die Stirne gedrückt !
Ein erhabenes Loos, ein göttliches, ist ihm gefallen ;
Schon vor des Kampfes Beginn sind ihm die Schläfe bekränzt ;
Ihm ist, eh' er es lebte, das volle Leben gerechnet ;
Eh' er die Mühe bestand, hat er die Charis erlangt.....
Zürne dem Glücklichen nicht, dass den leichten Sieg ihm die Götter
Schenken, dass aus der Schlacht Venus den Liebling entrückt ;
Ihn, den die Lächelnde rettet, den Göttergeliebten, beneid' ich,
Jenen nicht, dem sie mit Nacht deckt den verdunckelten Blick.
War er weniger herrlich Achilles, weil ihm Hephætos
Selbst geschmiedet den Schild und das verderbliche Schwert,
Weil um den sterblichen Mann der grosse Olymp sich beweget ?
Das verherrlichet ihn, dass ihn die Götter geliebt,
Dass sie sein Zürnen geehrt, und Ruhm dem Liebling zu geben,
Hellas bestes Geschlecht stürzten zum Orkus hinab.
Zürne der Schönheit nicht, dass sie schön ist, dass sie verdienstlos

Par Vénus, comme est beau le calice des fleurs ;
Elle charme tes yeux, brillante, épanouie ;
Et ce charme si doux, l'as-tu plus mérité ?
Jouis, si vient du ciel le don de poésie ;
Pour toi le barde chante, et la Muse a dicté ;
Il devient, plein du dieu, dieu même à qui l'écoute ;
L'heur gratuit qu'il reçut, il le rend en bonheur.
Que Thémis au marché pèse tout ce qui coûte ;
Qu'exactement le prix s'y mesure au labeur ;
Mais en nous un dieu seul met la joie et les roses ;
Où n'est pas de miracle, il n'est pas de faveur ;
Naître, croître et mûrir, c'est la règle des choses
Pour l'homme et ses travaux, dans le temps formateur.
Mais qui jamais a vu l'heur et le beau se faire ?
Ils viennent accomplis d'un fond d'éternité ;
Comme celle du ciel, les Vénus de la terre
Naissent, produit obscur du flot illimité....

En définitive, soit que l'on considère la moralité en elle-même, soit qu'on la compare aux autres dons, on reconnaît que, pour son accomplissement et pour sa valeur suprême, elle n'a rien à voir avec ce qu'on a nommé en théologie et en métaphysique le libre arbitre.

Naturellement on demandera ce que, dans la domination des motifs sur la volonté, devient le mérite et le démérite. Le mérite et le démérite passent de la volonté qui obéit, aux motifs qui commandent. Un homme résiste à de funestes sollicitations intérieures ; il y résiste, et il ne peut pas n'y pas résister, parce que le motif qui l'entraîne au bien est plus fort que celui qui l'entraîne au mal ; mais, pour accomplir ce que lui impose sa volonté ainsi soumise,

Wie der Lilie Kelch prangt durch der Venus Geschenk.
Lass sie die Glückliche sein, du schaust sie, du bist der beglückte ;
Wie sie ohne Verdienst glänzt, so entzücket sie dich.
Freue dich, dass die Gabe des Lieds vom Himmel herabkommt,
Dass der Sänger dir singt, was ihn die Muse gelehrt ;
Weil der Gott ihn beseelt, so wird er dem Hörer zum Gotte ;
Weil er der glückliche ist, kannst du der selige sein.
Auf dem geschäftigen Markt da führe Themis die Wage,
Und es messe der Lohn streng an der Mühe sich ab ;
Aber die Freude ruft nur ein Gott auf sterbliche Wangen ;
Wo kein Wunder geschieht, ist kein beglückter zu sehn.
Alles menschliche muss erst werden und wachsen und reifen,
Und von Gestalt zu Gestalt führt es die bildende Zeit ;
Aber das Glückliche siehest du nicht, das Schöne nicht werden,
Fertig von Ewigkeit her steht es vollendet vor dir.
Jede irdische Venus ersteht wie die erste des Himmels
Eine dunkle Geburt aus dem unendlichen Meer...

il lui faudra bien des fois faire des efforts pénibles, accepter des sacrifices douloureux, soutenir de rudes combats. A la vérité, on dira que celui-là aussi, chez qui le motif au mal est le plus puissant, subit parfois, pour atteindre son objet, des efforts, des sacrifices, des combats. Mais, en vertu du principe de moralité inhérent à la nature humaine, on ne sait aucun gré au vicieux de la souffrance que lui cause son vice ; mais on sait gré au bon de la souffrance que lui cause sa vertu.

L'acquisition de la moralité est semblable à l'acquisition de la science. Et comment, dira-t-on, a-t-elle pu se produire, si l'homme ne se porte pas à elle de son propre mouvement, et si tout dépend de la détermination par les motifs? Je ne sais ce qui serait arrivé si la volonté avait eu le libre arbitre ; mais, ne l'ayant pas, voici ce qui arriva : de même que le premier mobile à la science fut l'assentiment involontaire donné à ce qui est vrai, de même le premier mobile à la moralité fut l'amour involontaire donné à ce qui est bon. Là fut le motif permanent qui engagea l'humanité dans un travail progressif de perfectionnement, et ne lui laissa jamais le choix de tourner au mal. Si elle avait eu le choix, qui sait si elle n'aurait pas mal choisi? Et des religions n'ont-elles pas dit en effet que son libre arbitre l'avait perdue, et n'ont-elles pas, dans leurs imaginations surnaturelles, étendu cette étrange licence à des créatures angéliques, péchant parce qu'il leur plaît de pécher? La loi des motifs ne permet pas ces aberrations ; et, une fois que l'on a reconnu en l'homme le principe moral qui résulte de sa constitution, il est sûr que le développement suivra la marche vers l'amélioration, non vers la perdition.

De la sorte apparaît une volonté générale qui enlace toutes les volontés individuelles, et qui leur devient un très-puissant motif de détermination ; peut-on en effet évaluer trop haut la puissance, sur chacun de nous, de l'éducation, des mœurs et des opinions? Maintenant, en cette volonté générale, il est bien évident que les motifs seuls la déterminent, et que tout libre arbitre en est écarté. Là se réalise une volonté sans l'illusion du fait de conscience ; et cette notable opération sociologique peut être considérée comme une expérience qui, simplifiant le cas individuel, achève de le faire comprendre et d'en mettre le vrai procédé sous l'œil de l'observateur.

IV

Responsabilité.

Bien loin que la doctrine physiologique de la volonté, ainsi exposée et séparée de tout alliage théologique ou métaphysique, puisse décliner la question de la responsabilité humaine, il faut dire que, seule, elle est en état d'y donner une solution qui satisfasse théoriquement et qui dirige pratiquement.

Sir W. Hamilton, partisan du libre arbitre, a dit : « L'homme n'est » un agent moral qu'autant qu'il est reponsable de ses actions, en » d'autres termes, autant qu'il est objet de louange ou de blâme ; » et il ne l'est qu'autant qu'il s'est prescrit une règle de devoir, et » qu'il est capable d'agir ou de ne pas agir conformément aux pré- » ceptes de cette règle. » Mais, comme la doctrine physiologique de la volonté déclare que cette volonté est entraînée par le motif actuellement le plus puissant autant que l'est l'un des plateaux de la balance par un poids plus pesant, que devient l'idée de responsabilité ?

Ordinairement, on ne comprend par responsabilité que la faculté de recevoir une punition en raison d'un acte considéré comme un méfait. Mais ce sens ne suffit pas pour la discussion philosophique ; il faut l'étendre à la faculté de recevoir une récompense pour un acte considéré comme méritoire. Pas plus que dans une médaille on ne peut séparer la face et le revers, pas plus ne peut-on, dans la responsabilité, séparer la récompense et la peine ; ce sont les deux faces d'une même condition psychique.

La société, comme on sait, n'a pas attendu que les philosophes entreprissent la discussion de la difficulté, et elle l'a tranchée en instituant des récompenses et des peines, voulant par là déterminer chaque individu à prendre pour règle ce que, à une époque donnée, en un pays donné, elle regarde comme essentiel à sa conservation et à sa prospérité. A vrai dire, ce n'est pas autre chose que la continuation du procédé qu'elle emploie dans l'éducation pour engager l'élève à recevoir et à garder les enseignements intellectuels et moraux qu'elle a organisés.

Mon intention n'est pas, on le sait bien, de justifier par ces paroles tout l'usage que, en cette matière, la société a fait de son autorité. Les tortures, les peines prodiguées sans mesure, les suppli-

ces atroces, les crimes imaginaires punis cruellement, la disproportion entre l'offense et le châtiment, tout cela forme un lugubre accompagnement à l'exercice du droit de conservation qui appartient aux sociétés comme aux individus. Aussi l'intervention des philosophes, qui n'avait pu trouver place au début, devint-elle urgente dans le cours des choses.

Ce fut au XVIIIe siècle que la pénalité fut décidément mise en cause et qu'on lui demanda ses titres. Grâce à cette impulsion critique, beaucoup a été réformé et continue à l'être; le droit même de punir a été nié. Il serait possible, en effet, que l'instinct de la société l'eut trompée, et qu'il y eût lieu, non pas à corriger, mais à supprimer totalement. J'ajouterai qu'il ne suffit pas de mettre en question le droit de punir, il faut aussi y mettre le droit de récompenser; car ils sont inséparables. Cela posé, je maintiens que la solution ne peut dépendre uniquement de faits et de raisonnements pris dans la société, et qu'elle est d'abord sous l'empire de conditions physiologiques ou psychiques [1], lesquelles, une fois reconnues, passent dans l'ordre social et deviennent l'objet de l'attention du législateur.

Les théories sur lesquelles se fonde la pénalité peuvent être ramenées à deux : l'une est la théorie morale; l'autre est la théorie utilitaire.

Dans la théorie morale, on dit : le tribunal de conscience qui sépare le mal du bien, le juste de l'injuste, révèle à l'homme les règles de ses devoirs, et lui apprend qu'il est responsable de ses actions. Ces devoirs moraux et cette responsabilité de l'être libre et intelligent font la base de la justice pénale. La société ou le pouvoir qui la représente, a le devoir de punir ceux qui jettent le trouble dans son sein; mais ce droit de punir est subordonné, dans son exercice, à l'existence de la violation d'un devoir, à l'existence d'une infraction morale. Ainsi la punition n'est pas un mal infligé dans l'intérêt d'un nombre quelconque d'individus et à l'effet de produire une impression utile sur la multitude; la peine n'est en elle-même que la réparation d'un devoir violé, la rétribution du mal pour le mal.

Dans la théorie utilitaire, le droit de punir est fondé sur l'utilité de la peine. Si la peine était inutile, et si elle était simplement la

[1] Ici ces deux termes sont équivalents; il y a pourtant une différence entre eux : *physiologique* appartient à toutes les fonctions, y compris celles du cerveau; *psychique* appartient aux seules fonctions intellectuelles et morales du cerveau.

rétribution du mal pour le mal, comme le soutient la théorie morale, elle devait être bannie, n'étant justifiée que parce qu'elle est nécessaire, d'une part, pour mettre la société à l'abri des coups de main de ceux qui vivent dans le mal, et, d'autre part, pour agir par une intimidation générale sur ceux qui seraient tentés de les imiter.

Examinons très-brièvement ces deux théories. La première, la théorie morale, échoue en ce qu'elle suppose le libre arbitre, tandis que la volonté est déterminée ; de plus, quand on analyse l'idée de justice, on trouve, ainsi que cela va être dit, que la peine n'a de fondement d'équité que comme l'équivalent d'une réparation de dommage ; mais la réparation du mal par le mal répond non à l'équité, mais à la vengeance, sentiment naturel sans doute, mais dont la société doit se dépouiller. La seconde, la théorie utilitaire, renferme un fond très-réel de vérité ; mais il faut y ajouter que cette utilité elle-même doit être soumise à la moralité.

Je m'explique. Des germes moraux sont inhérents à notre constitution cérébrale, lesquels, se développant d'époque en époque, forment le type progressif de la moralité. Rien d'arbitraire dans le point de départ, ni de fortuit dans l'évolution. Ainsi disposés par notre nature et par notre histoire, nous avons spontanément et invinciblement amour pour le bien moral, aversion pour le mal moral. Et qu'on ne dise pas que c'est parce que nous supposons le libre arbitre. Cela n'importe ; car nous éprouvons des sentiments analogues pour la beauté et le génie, dons auxquels le libre arbitre est étranger. Cet amour et cette aversion sont déjà, en soi, une grande récompense et une grande punition.

Il aurait été possible que l'on s'en tînt là. Mais certainement, si la société avait possédé quelque moyen de procurer ou une plus belle conformation du corps, ou une constitution meilleure du cerveau, elle ne se serait pas bornée aux sentiments qu'inspirent la beauté et le talent, et elle se serait organisée de manière à favoriser ces deux excellentes choses. Or, il se trouve que ce qui ne se pouvait pas pour ces deux cas, se peut pour la moralité. Elle dépend de la volonté, qui elle-même dépend des motifs. On a donc agi sur les motifs ; et c'est de la sorte que la récompense et la peine interviennent dans la société.

Ce sont, en effet, de puissants motifs qui vaudront tant que la nature humaine restera la même. La subordination de la volonté aux motifs a permis de les appliquer à la moralité. La peine et la

récompense, à leur tour, sont subordonnées à la moralité; hors de là, elles sont ou illusoires ou dépravatrices.

On voit maintenant l'enchaînement psychique des choses. La récompense et la peine sont liées à la moralité par le sentiment d'amour pour le bien, d'aversion pour le mal qui nous est inhérent; et elles le sont à la volonté par l'action déterminatrice qui appartient aux motifs.

La raison et la moralité ont les mêmes droits. La raison remet la folie à la médecine qui traite, et à la séquestration qui garantit. La moralité remet le mal et le bien à la peine qui décourage l'un et à la récompense qui encourage l'autre.

Je le répète, car il importe de s'en convaincre, dans beaucoup de question sociales, avant de les résoudre, il faut pénétrer jusqu'à leur racine biologique.

Je n'oublie pas que la société voit aussi dans la peine une réparation. A-t-elle tort? Si j'ai commis un dommage, je suis condamné à le réparer; est-ce juste? Incontestablement. L'idée de justice n'est pas autre chose que le transport, dans l'ordre moral, de la notion intuitive qui, dans l'ordre intellectuel, affirme l'identité de deux termes égaux (l'école dit A=A). Mais, si j'ai commis tel crime qu'on ne peut évaluer en dommage, il est naturel de l'évaluer en punition, et c'est ainsi que la réparation du mal par une punition a un fondement d'équité, saisi par les premiers hommes qui évaluèrent le prix du meurtre et des autres offenses. Un raisonnement de même genre montre l'équité de la récompense. Mais, vu la prépondérance déterminante des motifs, la peine et la récompense seraient indignes de la société, si elles ne servaient pas, l'une comme menace au mal, l'autre comme excitation au bien.

M. Guizot a écrit : « Les hommes n'ont jamais pu supporter de » voir le châtiment tomber d'une main humaine sur une action » qu'ils jugeaient innocente; la Providence seule a le droit de » traiter sévèrement l'innocence sans rendre compte de ses » motifs. L'esprit humain s'en étonne, s'en inquiète même; mais il » peut se dire qu'il y a là un mystère dont il ne sait pas le secret, » et il s'élance hors de ce monde pour en trouver l'explication; sur » la terre et de la part des hommes, le châtiment n'a droit que sur » le crime » (*De la Peine de mort en matière politique*, p. 100). Que ces paroles paraîtront monstrueuses à qui n'a pas l'esprit aveuglé par le préjugé théologique! Quoi! si ma puissance est suffisamment grande, je pourrai, sauf à donner plus tard des com-

pensations, infliger mille maux et mille tourments à des innocents, et cela s'appellerait justice! Non, cela s'appellerait un jeu cruel! Plus que les hommes chétifs, la Providence devrait rendre compte de ses motifs, et c'est justement ce manque de motifs qui écarte péremptoirement l'idée de Providence.

Quand on voit que la volonté est toujours déterminée par le motif actuellement prépondérant, et que la peine et la récompense n'ont d'autre fonction que celle de motifs puissants, on ne peut s'empêcher de faire un retour sur ce que les religions ont imaginé touchant les peines et les récompenses dans une autre vie. Ce système ignorait la nature humaine. En effet, d'une part, la volonté, étant déterminée par les motifs, échappe à une vindicte qui ne peut la rendre responsable d'une prépondérance que l'homme n'a point faite; et, d'autre part, comme à la peine et à la récompense n'appartient que la qualité, la fonction de motifs moraux, elles n'ont rien à faire pour des êtres dont le sort est, dans l'hypothèse, éternellement fixé. Le paradis et l'enfer sont autant en contradiction avec les conditions de la nature humaine, que l'histoire mosaïque de la création du globe terrestre l'est avec la géologie.

Au point de vue où nous sommes, nous pouvons apprécier philosophiquement le débat entre saint Augustin et Pélage. Pélage avait tort de soutenir le libre arbitre; saint Augustin avait tort de soutenir l'asservissement de la volonté; car l'un ignorait que la volonté est déterminée par les motifs; l'autre, que pour elle la liberté est le pouvoir d'obéir au motif le plus puissant.

La doctrine chrétienne a conçu que la nature humaine, étant asservie au péché, sortait de cet asservissement, non par elle-même, mais par le secours surnaturel de la grâce. Ce secours, je l'appellerai sans peine un motif; et, bien que la conception tombe avec les hypothèses qui la soutenaient, il est possible d'en opérer la transformation positive. L'humanité a le souci et le devoir de libérer ses membres de la faute et du mal moral, et de les avancer vers le bien. C'est là la grâce sociale, consistant en motifs moraux de plus en plus élevés et puissants. Les lumières qui s'étendent, les sentiments qui se purifient, les habitudes qui se forment sont autant de secours offerts à l'âme pour sortir de la servitude où la retient l'étroitesse d'esprit et de cœur. Ainsi, à mesure que l'humanité se perfectionne, elle apporte à l'individu plus de motifs et de meilleurs motifs, dons gratuits que nous recevons tous en venant prendre notre place dans le temps et dans l'espace. A l'in-

verse de l'axiome théologique, beaucoup sont appelés, et peu sont rejetés ; car, dans toute société, la moralité moyenne est le lot du plus grand nombre ; le petit nombre seul tombe au-dessous. Augmenter le degré de la moralité moyenne du grand nombre, restreindre la fatalité du petit, est l'œuvre permanente de l'humanité.

É. Littré.

DE L'ESPRIT MÉTAPHYSIQUE EN GÉOMÉTRIE

§ 1

Tant que les sciences n'eurent pas suffisamment affermi leurs méthodes et leurs doctrines, pour nous permettre de les embrasser toutes à la fois dans une même synthèse, d'où pût sortir une philosophie rationnelle, les savants cherchèrent au dehors d'elles la conception générale qu'elles étaient impuissantes à fournir. En s'adressant, pour ce but, à la théologie ou à la métaphysique, ils ont eu l'intention, sans doute, d'élever, dans leurs esprits, une solide barrière entre la science et ces philosophies, et de ne permettre à aucune d'elles d'empiéter sur le domaine de l'autre. Mais ce n'est pas impunément, quelle que soit sa puissance d'ailleurs, que l'esprit peut accueillir ainsi des principes contradictoires; comme la tache d'huile qui va en s'élargissant sur les étoffes les plus précieuses, le dogmatisme s'étend peu à peu et sort des limites qu'on lui avait tracées pour venir exercer son influence, même sur des recherches d'un ordre purement positif.

La théologie, en vertu de son infériorité philosophique relativement à la métaphysique, a dû se retirer la première devant les progrès successivement réalisés, et Laplace en a signalé la déchéance, quand, anticipant sur la philosophie positive, il répondit à Napoléon Ier, qui l'interrogeait sur Dieu, à propos du *système du monde* : « Sire, je n'ai pas eu besoin de cette hypothèse. »

L'influence de la métaphysique a persisté jusqu'à nos jours ; M. Wyrouboff nous a montré ici même (voir le numéro de mars-avril 1868), comment elle a su se maintenir, dans les sciences physiques, en détournant les hypothèses de leur véritable signification scientifique. Il nous a fait voir comment l'hypothèse de l'éther, en particulier, si séduisante tout d'abord en raison de sa simplicité, si utile tant qu'elle s'est bornée à relier ensemble les résultats des premières observations, est devenue embarrassante aujourd'hui pour les physiciens, qui sont forcés d'entasser complications sur complications pour lui permettre de rendre compte des derniers faits connus. Nous retrouvons ici ce qui s'est passé déjà pour l'hypothèse des épicycles ; cette hypothèse aussi était simple ; elle aussi permettait à Apollonius de Perge de se rendre compte de ses observations et d'embrasser, dans une même formule, les marches des différentes planètes ; mais, à chaque pas fait par l'astronomie, il a fallu imaginer un nouveau cercle, jusqu'au jour où cet échafaudage de complications fut renversé par l'observation brutale de Copernic, peu soucieuse des aspirations de l'homme à occuper le centre du monde.

Les sciences mathématiques, quoique plus avancées que les autres, n'ont pas encore pu, elles non plus, se débarrasser entièrement des considérations métaphysiques. Mais, leurs méthodes étant trop solides et trop fécondes, leurs déductions trop rigoureuses, pour que la métaphysique ait pu s'y incorporer d'une manière intime et continue, c'est principalement dans l'établissement de leurs points de départ qu'elle s'est réfugiée. Cette position particulière permet aux métaphysiciens de discuter à peu de frais et sans une étude préalable de la science ; elle leur permet aussi, malgré l'incompatibilité des méthodes, de faire rentrer dans leur philosophie les mathématiques, dont ils prétendent établir les principes.

Pascal a déjà signalé ces efforts des métaphysiciens pour s'approprier les principes des mathématiques ; il les apprécie ainsi dans son opuscule sur l'*esprit géométrique :*

« C'est de cette sorte que la logique a peut-être emprunté les » règles de la géométrie sans en comprendre la force : et ainsi, en » les mettant à l'aventure parmi celles qui lui sont propres, il ne » s'ensuit pas de là qu'ils (les logiciens) aient entré dans l'esprit de » la géométrie ; et je serai bien éloigné, s'ils n'en donnent pas » d'autres marques que de l'avoir dit en passant, de les mettre » en parallèle avec cette science qui apprend la véritable méthode

» de conduire la raison. Mais je serai au contraire bien disposé à » les en exclure, et presque sans retour. Car de l'avoir dit en pas- » sant, sans avoir pris garde que tout est renfermé là-dedans, et, au » lieu de suivre ces lumières, s'égarer à perte de vue après des re- » cherches inutiles, pour courir à ce que celles-là offrent et » qu'elles ne peuvent donner, c'est véritablement montrer qu'on » n'est guère clairvoyant, et bien plus que si l'on avait manqué » de les suivre parce qu'on ne les avait pas aperçues. » (Page 471. — Edition de M. Havet.)

Descartes lui-même avait déjà pensé aux dangers d'un pareil état de choses : « ... les savants, dit-il, dans la *Règle III pour la direc- » tion de l'esprit*, non contents de reconnaître les choses claires » et certaines, ont osé d'abord affirmer les choses obscures et in- » connues, auxquelles ils n'arrivaient que par des conjectures pro- » bables ; ensuite, y ajoutant par degré une foi entière et les mêlant » indistinctement aux choses vraies et évidentes, ils ont fini par ne » pouvoir plus rien conclure, qui ne parût dépendre de quelque » proposition obscure, et dès lors qui ne fût incertain. »

Ce danger s'est trouvé être plus réel pour les savants que pour la science elle-même ; car les points de départ, dont l'établissement était obsurci par la métaphysique, étaient en nombre si restreint, étaient vérifiables d'une manière si facile, que la vérité n'en a pu être mise en doute dans aucune école sérieuse. Il restait bien, dans la science, une fausse méthode et une fausse doctrine ; mais elles ne pouvaient altérer la réalité de faits qui restaient vrais indépendamment d'elles. Il y a eu, sans doute, du temps et des efforts perdus à la recherche d'une interprétation positive de ces paralogismes ; mais, éclairés par leurs insuccès, les mathématiciens n'ont pas tardé à se préoccuper uniquement de reculer les limites de la science, refusant de s'arrêter sur les points de départ, en raison de leur conviction implicite de l'inutilité d'une discussion métaphysique et de son impuissance à rien éclaircir.

Ces conditions ont été réalisées d'une manière plus sensible encore dans la science de l'étendue que dans la science des nombres. Après avoir exposé les principes de la géométrie, Laplace ajoutait : « La démonstration laisse à désirer du côté de la rigueur, leur seul » énoncé produit la conviction. Il ne faut donc pas, dans l'en- » seignement, insister sur ce qui peut manquer encore à la rigueur » des preuves que l'on en donne, et l'on doit abandonner cette » discussion aux métaphysiciens-géomètres, du moins jusqu'à ce

» qu'elles aient été suffisamment éclaircies pour ne laisser aucun » nuage dans l'esprit des commençants..... Si l'on insiste trop, » en commençant, sur l'exactitude de leurs démonstrations, il est » à craindre que de vaines subtilités ne produisent de fausses idées, » qu'il est très-difficile ensuite de rectifier. Malheureusement, » les exemples de personnes égarées pour toujours, par ces sub- » tilités, ne sont pas rares. »

Les géomètres enseignants se sont matériellement conformés, dans leurs livres au moins, à cette recommandation de Laplace ; ils exposent les préliminaires sans éclaircir aucune des difficultés qu'ils présentent. Il y a plus ; dans la crainte d'effaroucher quelqu'école, dans la crainte de s'aliéner les spiritualistes qui jouissent du privilége de présider à la rédaction de nos programmes officiels, même scientifiques, ils ont rédigé leur exposition de manière à permettre à chaque conception métaphysique d'y retrouver les traces de son influence ; d'où obscurité plus profonde, difficultés plus sérieuses et même fautes contre la logique.

Ce procédé a pour résultat forcé, quelle que soit d'ailleurs l'habileté de celui qui l'emploie, de dénaturer la géométrie. Car, si, d'une part, le caractère inhérent à toute science est de réunir le consentement universel sur une doctrine qu'aucune discussion ne peut ébranler, nous savons d'ailleurs que le propre de toute conception métaphysique est de faire naître immédiatement la conception opposée ; de sorte qu'en accueillant dans son sein des théories métaphysiques, la géométrie s'expose en butte à des discussions interminables. Et, en effet, définitions de l'étendue et des lignes, axiomes, postulatum, tout prête à la critique, et tout est attaqué depuis longtemps, non-seulement au point de vue scientifique, mais même au point de vue purement logique.

Pour faire disparaître ces difficultés, auxquelles nous nous heurtons encore et que Laplace trouvait si dangereuses, il suffirait de rejeter ces considérations hétéroclites qui déshonorent la science, il suffirait de rendre enfin à la géométrie sa vraie base, l'observation.

Au point de vue scientifique, l'étendue, comme le mouvement, comme la pesanteur, comme la vie, est une propriété de la matière dont les lois fondamentales sont puisées dans l'observation. La science n'a pas à décider si ces lois sont nécessaires, absolues, innées : son rôle doit se borner à en constater la réalité. Rien, en dehors de ce qui découle de l'observation, n'a su réunir tous les hommes

dans une même certitude; adressons-nous donc à elle, si nous voulons savoir, en nous conformant à ce précepte de Descartes : « Ceux » qui cherchent le droit chemin de la vérité, ne doivent s'occuper » d'aucun objet, dont ils ne puissent avoir une certitude égale aux » *démonstrations* de l'arithmétique et de la géométrie. »

Si la mathématique était une science qui n'empruntât pas ses données à l'observation de la matière, il faudrait qu'on pût établir chez elle le véritable ordre qui consiste, d'après Pascal, « à tout dé- » finir et à tout prouver. Cette méthode serait belle, ajoute-t-il, mais » elle est absolument impossible. » Et il le prouve. « Cette préten- » due belle méthode n'est pas seulement impossible, nous dit » M. Havet, avec sa haute raison, elle renferme une contradiction » essentielle. »

Tout définir, tout prouver, voilà bien l'idée qui a conduit les géomètres; nous allons les voir à l'œuvre.

§ II

Tout en présentant les caractères généraux dont nous venons de parler, les différents traités de géométrie élémentaire, en raison même de l'esprit anti-positif dans lequel ils sont presque tous conçus, nous offrent entre eux, quant aux détails, des différences sensibles. Ne pouvant faire porter notre critique sur chacun de ces livres en particulier, nous allons nous borner à examiner la marche qu'a suivie Legendre, dont les éléments de géométrie ont inspiré les rédacteurs de nos programmes officiels, et servi de modèle aux livres qui sont, depuis, devenus réellement classiques.

Des définitions. — Legendre entre en matière par cette phrase: « *L'étendue a trois dimensions, longueur, largeur et hauteur.* » La science et la métaphysique peuvent trouver leur compte ici, car rien ne nous annonce d'où vient cette vérité; pour l'une elle peut être innée, comme pour l'autre elle peut résulter de l'observation. Mais, bien loin de faire à cette dernière un appel direct et franc, dont l'élève puisse être prévenu, c'est par un moyen obscur et détourné que l'auteur lui emprunte ce dont, dans le fait, il ne pouvait se passer; que signifient, en effet, ces mots *dimensions, longueur, largeur, hauteur?* Ont-ils aucun sens pour celui qui ne connaîtrait pas la ligne droite? S'il la connaît, où a-t-il appris à la connaître? S'il la connaît, pourquoi, sous le prétexte de définir

quand même, allez-vous, plus loin, troubler son idée, à ce sujet, à l'aide d'une phrase aussi obscure que maladroite, en lui disant que c'est le plus court chemin d'un point à un autre ?

En parlant de Legendre, il n'entre pas, bien entendu, dans notre pensée, l'intention d'adresser aucun reproche spécial à l'exposition qu'il adopte; on pourrait même constater dans quelles limites elle est préférable à celles qui l'ont précédée. La définition qu'il donne de la ligne droite, par exemple, puisque définition il y a, n'est pas plus mauvaise qu'aucune de celles qui ont été essayées. On l'a définie : *la ligne dont les points sont tous situés de la même manière les uns par rapport aux autres; la ligne dont tous les points restent immobiles quand on la fait tourner autour de deux de ses points;* il est au moins plus précis, de dire avec Legendre et avec beaucoup d'autres avant lui, que *la ligne droite est le plus court chemin d'un point à un autre.* Mais ici encore, nous pourrions reproduire les remarques que nous avons faites au sujet de l'étendue. Et d'ailleurs, qu'est-ce qu'un chemin ? Qu'est-ce qu'un chemin plus court qu'un autre ? Devons-nous faire entrer, dans les mots *plus court chemin*, une idée de temps, auquel cas, entre autres inconvénients, la définition aurait celui de ne pas être géométrique? Sinon, peut-on imaginer que l'élève, qui est supposé ne pas connaître la ligne droite, qui ne sait ce que c'est qu'une longueur plus grande qu'une autre, puisse avoir la moindre notion d'un plus court chemin? Étrange procédé que d'aller définir une chose à l'aide d'une autre moins nette, moins précise et moins élémentaire. D'Alembert avait déjà été frappé de ces inconvénients; il indique à l'article *courbe*, dans l'*Encyclopédie*, la marche qu'on devrait suivre : « Peut-être » ferait-on mieux de ne point définir la ligne courbe ni la ligne » droite, par la difficulté et peut-être l'impossibilité de réduire ces » mots à une idée plus élémentaire que celle qu'ils présentent eux-» mêmes. » Sans doute, mais alors la géométrie ne serait plus subjective; et voilà ce qu'on veut éviter à tout prix.

Reste l'angle : *C'est la quantité plus ou moins grande dont sont écartées l'une de l'autre, quant à leurs positions, deux droites qui se coupent.* Comprenne qui le pourra, et affirme qui l'osera, qu'après un pareil éclaircissement, celui qui n'a jamais vu ou touché de lignes droites, d'angles matériels, peut se faire une idée assez nette des angles pour en raisonner convenablement !

Présentées de cette manière, ces définitions sont excellentes, l'expérience l'a prouvé, pour préparer les esprits à rechercher si Dieu

peut, oui ou non, dans sa toute-puissance, faire que le théorême du carré de l'hypoténuse ne soit pas vrai; mais, tout en conservant, pour cette importante question, le respect qui convient, nous pouvons peut-être nous croire autorisé à mettre en doute que ce soit là le véritable but de la géométrie. D'Alembert dit encore à l'article *géométrie* : « Au lieu de présenter les définitions brusquement, » il faudrait considérer le corps tel qu'il est, et arriver à faire con- » cevoir ce dont on veut parler en montrant comment on y arrive » par des abstractions. »

Des axiomes. — Après avoir déterminé, par définition ou autrement, les éléments sur lesquels nous devons raisonner, il nous faut énoncer, relativement à ces éléments, certaines propriétés que nous combinerons ensuite pour arriver à la connaissance de nouvelles vérités. On s'est tout particulièrement attaché, dans l'exposé de ces propriétés, à leur enlever, quant à la forme, toute signification objective. On les nomme axiomes, et on définit l'axiome, *une vérité évidente par elle-même*; définition élastique qui s'applique aussi bien à une vérité conçue comme nécessaire, absolue, première ou innée, qu'à une vérité que l'observation permet de vérifier immédiatement; concession à la métaphysique, duplicité de langage qui va étendre de l'obscurité sur l'interprétation de chacun des axiomes.

Ces vérités évidentes, en nombre variable, suivant la *rigueur* avec laquelle l'auteur prétend faire son exposition, sont au nombre de cinq dans Legendre.

La première, *deux quantités égales à une troisième sont égales entre elles*, présente, indépendamment du mot *quantité* que l'auteur s'est abstenu de définir afin de permettre, sans doute, de l'interpréter dans un sens vague et général, présente, disons-nous, le défaut logique d'arriver avant la cinquième, *deux grandeurs sont égales, lorsqu'étant placées l'une sur l'autre, elles coïncident dans toute leur étendue*, dont le but est précisément de définir l'égalité géométrique.

Viennent ensuite les deux axiomes : *Le tout est plus grand que sa partie;* et : *le tout est égal à la somme des parties dans lesquelles il a été divisé.* Aucune explication n'est donnée à l'appui. On peut, avec Locke (liv. IV, chap. VII), considérer ces maximes comme « des propositions purement verbales qui ne nous apprennent autre » chose que le rapport que certains noms ont entre eux. » On peut aussi, avec les idéalistes, les regarder comme des propositions

absolument générales, plus ou moins nécessaires, plus ou moins innées, s'appliquant à toutes les propriétés de la matière, et dont la géométrie ne nous présente qu'une application particulière.

Dans le premier cas, ces axiomes ne nous apprennent rien. « Que » contient-elle de plus, dit Locke, que ce qu'emporte par soi-même » la signification du mot *tout?* Et comprend-on que celui qui sait » que le mot *tout* signifie ce qui est composé de toutes ses parties, » soit fort éloigné de savoir que le *tout* est égal à toutes ses par- » ties? » (Loc. cit.)

Dans le deuxième cas, on ne peut conserver à ces axiomes une signification générale, qu'en admettant que, quelle que soit la propriété de la matière qu'on étudie, on est toujours en droit de considérer une manifestation quelconque de cette propriété comme égale à la *somme* des manifestations particulières qui la composent. Cette proposition, entendue ainsi d'une manière générale et subjective, a une telle valeur que les expériences de Lavoisier ont été nécessaires pour nous apprendre que le poids d'un corps est égal à la somme des poids de ses parties; si nous voulions la considérer comme vraie, il nous faudrait admettre que tel volume d'eau est égal à la somme des volumes des gaz dans lesquels on peut le décomposer; il nous faudrait, pour découvrir les propriétés chimiques d'un sel, ajouter l'une à l'autre les propriétés que nous connaissons pour sa base et pour son acide; si quelque œuvre d'art vient à être brisée, il faudrait nous consoler d'une perte peut-être irréparable, à l'aide de cet axiome que le tout est égal à la somme des parties dans lesquelles il a été divisé, etc.

Évidemment, toute interprétation absolue de ces propositions est au moins absurde; mais nous devons constater qu'en raison de leur forme métaphysique, ils ont le grand tort de beaucoup trop favoriser ces généralisations malencontreuses.

Nous sommes bien éloignés de penser qu'à ces axiomes ne correspondent pas des vérités objectives, indispensables à la géométrie; ce sont ces vérités qui ont porté les géomètres à les conserver dans leurs préliminaires. Mais nous croyons nécessaire d'abandonner ces formes surannées, pour énoncer ouvertement ces vérités et dire, sans détours, d'où elles nous viennent. Définissons donc les axiomes comme ils doivent l'être ici : *des vérités d'observation relatives à l'étendue.* L'abbé Yvon a déjà dit avant nous : « Les axiomes n'ont d'importance que comme *premiers*

» *principes*, c'est-à-dire comme enchaînement de vérités intimes » et objectives. »

Pour mettre l'esprit en état d'interpréter les énoncés des axiomes, il faudrait avoir déjà, au sujet des définitions, donné à l'élève quelque idée de l'abstraction et de la manière dont on peut abstraire; précaution recommandée par d'Alembert, et que Legendre ne prend nullement en considération. Passant alors aux propriétés de l'étendue, on aurait à faire voir comment les propriétés qu'on va constater, ne peuvent jamais être vérifiées d'une manière absolue; la division de la matière est un phénomène complexe, dans lequel interviennent toujours des agents mécaniques, physiques, qui y déterminent des perturbations; nous ne pouvons donc jamais observer une division de l'étendue purement géométrique. Néanmoins, d'après l'observation de ces phénomènes complexes dont quelques-uns s'écartent, insensiblement pour nous, du phénomène abstrait que nous voulons étudier, l'esprit arrive, par induction si l'on veut, à dégager la loi de la division géométrique de l'étendue. Cette loi c'est que : *De quelque manière qu'on divise, par un procédé géométrique, une ligne, une surface, un volume, ces grandeurs ne sont pas altérées et restent toujours égales à la somme des parties dans lesquelles elles ont été divisées.* Et cette loi, pour ne pouvoir pas être vérifiée d'une manière absolue, n'en a pas moins sa réalité objective, comme les lois du mouvement des astres, de la chute des corps, de Mariotte, etc.

Du postulatum. — Les éléments de l'étendue ont été définis, certaines vérités viennent d'être constatées, le rôle de la déduction commence. Mais bientôt le géomètre, qui a tout sacrifié au désir de *tout définir,* de *tout prouver,* est arrêté dans sa marche par une proposition à laquelle tous se sont heurtés, et qui n'a jamais pu être démontrée. On a indiqué que l'on conservait l'espoir d'arriver un jour à son établissement rigoureux, et on l'a désignée sous le nom de *postulatum.*

Chaque auteur, en intervertissant l'ordre des propositions, a pu, selon son goût, déplacer la difficulté et donner un énoncé différent du postulatum primitivement formulé par Euclide; mais, à quelque endroit qu'on le transporte, sous quelque forme qu'on l'envisage, nous pouvons constater que, dans tous les cas, la vérité qu'il s'agit d'établir, est une vérité relative à une figure composée de lignes droites dont on ne considère pas seulement la grandeur,

mais encore la position relative, les angles qu'elles forment entre elles, et l'on ne se propose pas seulement, pour résultat final, d'établir l'égalité de certaines lignes, l'égalité de certains angles, comme cela a lieu dans l'étude élémentaire des triangles, mais on doit arriver à conclure que deux lignes droites se coupent ou ne se coupent pas, ou bien encore que la somme de certains angles est égale à un angle donné.

Au lieu d'essayer encore de nouvelles démonstrations (comme Legendre qui, à notre connaissance, en a proposé trois, toutes les trois incomplètes malgré sa sagacité spéciale), au lieu de conserver à cette proposition une place et un nom particuliers, pour laisser croire qu'elle n'est qu'un théorème dont la démonstration nous fait encore défaut, au lieu d'engager ainsi implicitement les esprits à sa recherche, on aurait, en restituant à la géométrie sa base objective, à montrer que ce postulatum correspond à une propriété qui ne peut pas être démontrée, et à en donner les raisons.

Pour pouvoir établir, au sujet d'une grandeur quelconque, toutes les déductions qu'elle comporte, il ne suffit pas de s'être borné à donner, par une définition de mots, les moyens de la reconnaître ; il faut, de toute nécessité, constater, tout d'abord, relativement à cette grandeur, quelque propriété sur laquelle le raisonnement pourra s'exercer. Or, dans le cas actuel, les propriétés de la ligne droite étant formulées (celle d'être plus courte que toute autre ligne ayant les mêmes extrémités, celle d'être déterminée par deux points), on s'est borné à dire, quant à l'angle, qu'il est l'*inclinaison de deux droites,* ou *leur espacement quant à leur position,* ou *la figure formée par deux droites qui se coupent,* de sorte que la grandeur *angle* se trouve introduite dans la géométrie, sans qu'aucune de ses propriétés ait été mise en évidence. Lorsqu'on vient à raisonner, après s'être placé dans de semblables conditions, on se trouve naturellement, à un moment donné, arrêté par une vérité indémontrable, qu'on a oublié de mettre dans les axiomes.

Remarques sur la ligne droite.—Legendre définit la ligne droite, comme nous l'avons vu, *le plus court chemin d'un point à un autre ;* et, plus loin, il énonce cet axiome que *d'un point à un autre on ne peut mener qu'une seule ligne droite.* Ces deux propriétés sont, au même titre, caractéristiques de la ligne droite dans l'espace, et ce n'est qu'une subtilité singulière qui a pu conduire à classer l'une parmi les définitions et l'autre parmi les axiomes. Nous

rangeant à l'avis de d'Alembert, nous ne voudrions voir donner aucune définition de la ligne droite ; cette ligne étant notre point de départ en géométrie, puisqu'elle intervient, sous le mot de *dimensions*, dans la notion même de l'étendue, il est, en effet, impossible d'arriver à en déterminer la génération à l'aide des autres éléments, dont aucun n'a été encore défini. Sans regrets de ce côté, malgré Pascal, nous devons rechercher, parmi les propriétés de la ligne droite, quelles sont celles qui peuvent, en l'absence de la propriété primordiale et générative, nous mettre en état de déduire.

Ici, nous nous déclarons peu intéressé par la question de savoir si une seule propriété pourrait être suffisante ; l'observation ne nous épouvante pas, et nous approuverions peu une réduction dans les axiomes qui aurait pour résultat de compliquer les éléments de géométrie. En fait, en dépit des efforts dirigés dans ce sens par les plus puissants esprits, il a été impossible d'arriver à découvrir une propriété de la ligne droite dont toutes les autres puissent découler, et on a dû conserver, sans pouvoir les faire dériver l'un de l'autre, l'axiome et la définition reproduits par Legendre, ainsi que le postulatum d'Euclide.

L'axiome que *par deux points on ne peut faire passer qu'une ligne droite* est une propriété de détermination, qui, à notre avis, devrait être énoncée avant les propriétés de qualité, quoiqu'elle soit en elle-même peu féconde directement, et que son rôle soit principalement un rôle négatif à l'égard des autres lignes.

Les conditions de la détermination de la ligne droite étant reconnues, il nous reste à énoncer les propriétés dont nous devons partir pour étudier ses qualités : individuelles, la *longueur* ; de relation, l'*angle*. Pour la longueur, nous aurons l'axiome : *la ligne droite est plus courte que toute autre ligne qui aboutit aux mêmes extremités ;* pour l'angle, nous aurons le postulatum d'Euclide, ou toute autre proposition équivalente, élevée à la *dignité* d'axiome.

Ce postulatum ne peut, quoi qu'on fasse, être déduit des deux premiers axiomes ; bien plus, c'est lui qui, en réalité, achève de caractériser l'individualité de la ligne droite ; car ces propriétés d'être déterminée par deux points, d'être plus courte que toute autre ligne, que la ligne droite nous présente sur le plan, le grand cercle les présente sur la sphère ; et, si elles permettaient, à elles seules, d'établir que deux droites perpendiculaires à une même

transversale sont parallèles, elles devraient nous permettre aussi de prouver que les méridiens de la sphère ne se coupent pas.

§ III

Les défauts que nous venons de signaler dans l'exposition généralement admise des préliminaires de la géométrie, n'ont eu sans doute, comme nous l'avons déjà dit, qu'une influence assez restreinte sur le développement de cette science ; ils n'en intéressent pas non plus d'une manière directe les progrès actuels, en raison de l'énorme distance qui sépare ces points de départ de ceux sur lesquels les géomètres font aujourd'hui porter leurs études. Mais, sans nous arrêter à démontrer que la valeur intellectuelle des mathématiciens ne pourrait que gagner, d'une manière absolue, à une restauration scientifique de l'établissement de leurs principes fondamentaux, nous tenons à insister sur les inconvénients que présentent, quant à une éducation rationnelle, les concessions faites par la science à la métaphysique.

En dehors des aberrations philosophiques et même purement scientifiques de ceux dont l'esprit est resté toujours confiné dans les études mathématiques, nous pouvons constater quelle est la difficulté pour les élèves d'arriver, dans les conditions qui leur sont faites, à se rendre un compte exact de la nature de la méthode en géométrie. Tout est préparé pour leur donner ces « idées fausses, si difficiles à rectifier, » dont parle Laplace, et qui ne peuvent disparaître que par un travail rétrospectif, effectué après une étude approfondie des autres sciences ; de sorte que la géométrie va, en quelque sorte, à l'encontre de son but, qui doit être la préparation et l'initiation aux sciences plus compliquées. Il en résulte, d'autre part, chez bon nombre d'esprits, une répugnance qui les arrête et les détourne de l'étude, parce que, en raison de la confusion établie entre deux procédés aussi contradictoires que ceux de la métaphysique et de la science, l'élève en arrive à ne plus savoir distinguer ce qu'il doit tenir pour évident de ce qui nécessite une démonstration.

En conséquence de cet état de choses, la phrase : *apprenez d'abord, vous comprendrez plus tard,* s'est répandue de plus en plus dans l'enseignement des mathématiques ; elle a même servi d'épigraphe aux livres d'un professeur.

Nous considérons ces résultats comme d'autant plus déplorables que la géométrie, en vertu de son caractère moins abstrait que celui de la science des nombres, en vertu de sa facilité et de l'avantage qu'elle offre de pouvoir être étudiée sans appareils, sans instruments et presque sans préparation préalable, se présente comme éminemment propre, même réduite à sa partie la plus élémentaire, à habituer l'esprit à raisonner sans aucune idée préconçue, sans préjugés, sans préoccupation d'intérêt personnel ou autre. Comme c'est peut-être cette préparation qui fait le plus particulièrement défaut à la majorité des esprits, nous considérons comme de la plus haute importance que les géomètres, oubliant pour un moment que leurs ancêtres sont les grands-prêtres de l'Egypte, facilitent à tous les esprits les abords de cette science, en déchirant le voile dont ils en ont recouvert l'entrée.

Louis André-Nuytz [1].

[1] Je prie mes lecteurs de ne pas considérer ce nom comme un masque destiné à abriter ma personnalité. Je le prends, au contraire, pour préserver mes nombreux homonymes de la confusion qui pourrait s'établir entre nous.

Louis André.

ÉTUDES DE MORALE POSITIVE

Il faut maintenant apprécier la haute aptitude, encore plus méconnue et pourtant encore plus décisive, de la philosophie positive, pour consolider et perfectionner, à tous égards, la moralité humaine. AUGUSTE COMTE.

Cours de Philosophie Positive, t. VI, p. 852.

I

Du Jugement moral. — Il est vraiment la sanction réelle et spontanée de la morale en général ; et il doit être conçu comme la sanction systématique de la morale positive.

« On accoutumait dès l'enfance, dit Plutarque, dans la vie de » Lycurgue, les jeunes Spartiates à juger du bien et du mal, et à » s'enquérir des mœurs des citoyens. Hésiter de répondre à ces » questions : qui est bon citoyen ? Qui n'a pas une bonne réputa- » tion ? C'était au jugement des Spartiates la marque d'un na- » turel lâche qu'aucun sentiment d'honneur n'excitait à la vertu. » La réponse devait être accompagnée de la raison et de sa » preuve, et renfermée en quelques mots pertinents et précis. Celui » qui répondait négligemment était puni. »

A peu près à la même époque où Plutarque rapportait, et en l'approuvant évidemment, cet usage lacédémonien, un enseignement absolument contraire était aussi donné. Celui-là, il est vrai, sur le moment, passait inaperçu ; mais il devait avoir un très-grand et très-long retentissement, et bien autrement se répandre que celui de Plutarque et de Lycurgue. « Ne jugez point, afin que » vous ne soyez point jugés ; ne jugez point, et vous ne serez point

» jugés, » font dire à Jésus saint Matthieu et saint Luc. Ecartant les interprétations au moyen desquelles on donne aux choses le sens qu'on veut qu'elles aient, et laissant pour le moment de côté la considération sur laquelle est appuyé le précepte, il est d'abord évident qu'il est, en soi, tout aussi impraticable, en réalité, que le serait, par exemple, celui de ne pas respirer ; mais il est vrai que, commandant l'*impossible*, il est par cela même très-propre à maintenir dans l'embarras et dans la crainte [1]. Aussi le clergé catholique, et même beaucoup de simples fidèles ont très-bien su dans le passé, et savent très-bien actuellement encore, tout en se servant, au besoin, de ce déplorable précepte, l'écarter quand il les gêne. Certes, journellement on voit des catholiques, appliquant dans ce cas, le fameux et commode commandement: fais ce que je dis qu'il faut faire, et non ce que je fais, approprier et plier le précepte de ne pas juger aux nécessités de la pratique et à leurs propres convenances. Mais, en principe, et théoriquement au moins, il est loin d'être abandonné, ainsi que le prouve, par exemple, ce qu'on peut lire à la page 434 d'un livre tout récent, ayant pour titre *Manuel de Philosophie morale*. « Trop souvent, dit M. Beau-
» tain, auteur de ce livre, mort dernièrement, mais, de son vi-
» vant, vicaire-général de Paris et de Bordeaux, ancien profes-
» seur de philosophie à la Faculté de Strasbourg et de théologie
» morale à la Sorbonne, docteur en théologie, en médecine et ès-
» lettres, etc., trop souvent, par un mot piquant, échappé à la
» sotte envie de faire de l'esprit, on inculpe un innocent, on ternit
» une réputation, on discrédite une personne, on déshonore une
» famille, on en prépare la ruine; et, comme tout se sait en
» définitive, après avoir semé du vent on recueille des tem-
» pêtes. Ainsi se multiplie le mal dans le monde, et l'*ennemi de*
» *Dieu et du genre humain*, en semant la discorde, se réjouit de
» mettre les hommes aux prises et de les détruire les uns par les
» autres. *C'est pourquoi* la parole évangélique recommande *de ne*
» *point juger son prochain ;* car nous avons tous notre juge, qui

[1] « La morale, enseignée par les prêtres seuls, renfermait les principes universels qu'au-
» cune secte n'a méconnus ; mais elle créait une foule de devoirs purement religieux, de pé-
» chés imaginaires.... On comprenait avec soin parmi les péchés, depuis les faiblesses les
» plus innocentes de l'amour, depuis les simples désirs, jusqu'aux raffinements et aux excès
» de la débauche la plus crapuleuse. On savait que *presque personne* ne pouvait échapper à
» cette censure ; et c'était une des branches les plus productives du commerce sacerdotal. »
CONDORCET. *Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain.*

» nous attend à la porte de cette vie, et nous serons jugés par la » mesure que nous aurons appliquée à autrui. »

J'ai reproduit ce long et triste passage d'un des plus *éminents* représentants de la morale théologico-métaphysique, parce qu'il me paraît mettre en évidence de la manière la plus irréfragable la nécessité de nouvelles conceptions morales ; et, bien entendu, dans ce passage, c'est moi, et non M. Beautain, qui, entre autres choses, ai souligné *c'est pourquoi*. Quant aux Évangiles, rien assurément ne pourrait être actuellement moins hardi et moins nouveau que de dire qu'ils abondent en contradictions, et que c'est la chose du monde la plus facile que de conclure, et aussi d'agir, en s'appuyant sur eux, soit dans un sens, soit dans l'autre. Mais, l'occasion s'en présentant, ce que je ne puis ne pas dire, c'est qu'il serait absolument déraisonnable, selon l'école positive, de croire qu'une aussi grande chose que la religion catholique ait pu s'établir, durer et produire, ou, si l'on veut, permettre d'aussi notables résultats que ceux qui sont actuellement acquis, si elle n'avait pas eu pour base et pour point de départ, de très-hautes et de très-profondes conceptions ; conceptions non pas, il est vrai, absolument réelles, *mais relativement réelles ;* et cela certes ne diminue en rien ni leur mérite, ni leur difficulté. Quant aux écrits où se trouvent ces conceptions, ce ne sont pas les *Évangiles*, ainsi que l'a vu M. Comte, avec tant de justesse et de profondeur, selon moi, au moins, mais ce sont les *Épîtres* de saint Paul. « Toutes ces conceptions essen- » tielles du catholicisme, dit M. Comte, se trouvent déjà caracté- » risées, dans ces opuscules spontanés, dont le mérite ressort » mieux par contraste avec le vague mental et moral, qui distingue » les livres plus vénérés dont on les entoure . »

Au reste, cette infériorité des Evangiles avait été parfaitement saisie, bien avant M. Comte, par un de ses prédécesseurs et précurseurs, le malin et pénétrant Fontenelle, qui rendait d'ailleurs une pleine justice aux œuvres vraiment éminentes inspirées par la religion catholique. « Ce livre, dit-il, dans la vie de son oncle » le grand Corneille, en parlant de l'*Imitation*, le plus beau qui » soit parti de la main d'un homme, *puisque l'Evangile n'en vient* » *pas,* n'irait pas droit au cœur comme il fait, et ne s'en saisirait » pas avec tant de force s'il n'avait un air naturel et tendre, à quoi » la négligence même du style aide beaucoup. » Les grands

[1] *Traité de Sociologie*, t. III, p. 409.

hommes, — pauvre genre humain ! — étaient bien forcés à la fin du dix-septième siècle, comme à tant d'autres époques, d'obscurcir leurs pensées[1] ; mais le sens de la phrase citée et des mots soulignés est clair maintenant pour qui connaît Fontenelle.

En morale, comme dans toute autre branche des connaissances humaines, et plus encore qu'en aucune autre, pourrait-on presque dire, c'est aux nécessités de la pratique, à l'expérience et à l'observation, que sont dues, à l'origine au moins, nos connaissances réelles. Ainsi que M. Comte l'a si souvent et si justement dit : « le » véritable esprit philosophique consiste uniquement en une simple » extension méthodique du bon sens vulgaire[2]. » Mais ce qui rend cette extension méthodique absolument nécessaire, c'est que, tant que des connaissances, de quelque ordre qu'elles soient, ne présentent qu'un caractère purement empirique, elles ne peuvent être regardées comme définitivement acquises ; et les notions les plus utiles, les plus nécessaires, sont alors continuellement exposées à être remises en question. Dans l'espèce, c'est précisément ce qui est arrivé ; non pas qu'il n'y ait pas eu de systèmes en morale, mais parce que tous ceux qui, jusqu'à présent, ont été et ont pu être conçus, se sont trouvés trop incomplets et trop peu satisfaisants, pour n'être pas provisoires, et par conséquent, pour rien pouvoir sanctionner définitivement. Mais la doctrine positive, apportant au monde *le système définitif de la morale humaine*, et

[1] « Vers la fin du règne de Louis XIV, M. d'Argenson, lieutenant de police, eut plus d'une fois le courage de défendre les hommes que *leurs lumières* ou leur franchise rendaient odieux aux gens qui disposaient alors de la conscience du monarque. Ils n'osaient ni offenser, ni attaquer un magistrat qui, instruit par sa place des détails de leurs intrigues, aurait pu les déshonorer ou les perdre ; et il se servit de cette crainte pour leur arracher quelques victimes. M. de Fontenelle fut la plus illustre : le père le Tellier voulait le punir d'avoir osé, dans l'*Histoire des Oracles*, combattre l'opinion d'un jésuite. Une plaisanterie échappée à la jeunesse du philosophe, oubliée depuis vingt ans, servit à cacher le véritable motif de la persécution, et, sans le courage de M. d'Argenson, lui eût coûté la liberté, le repos, et peut-être la gloire que dans la suite il acquit par ses paisibles travaux.

» Le magistrat qui a conservé M. de Fontenelle à l'Académie des sciences, ne doit jamais être oublié d'elle ; ce n'est pas une gloire indigne d'un homme d'État, que d'avoir rendu à la nation un philosophe dont les ouvrages devaient l'honorer et l'instruire. A peine, dans l'éloge de M. d'Argenson, le secrétaire de l'Académie osa-t-il faire entendre ce qu'il lui devait ; la persécution n'existait plus, mais l'*esprit de persécution vivait encore*, et M. de Fontenelle fut obligé de laisser à ses successeurs le soin d'acquitter la dette de sa reconnaissance dans un siècle plus éclairé, plus libre et plus heureux. »

CONDORCET. *Eloge de M. de Paulmy.*

[2] *Cours de Philosophie Positive*, t. VI, p. 706, et *passim*.

reprenant l'usage lacédémonien, admet, consacre, adopte systématiquement le précepte du jugement d'autrui, du jugement moral d'autrui ; comme elle en appelle à l'expérience, à l'observation, au contrôle, à *la vérification de tous*, elle démontre et enseigne ainsi que c'est ce précepte, et ce précepte seul, qui peut et doit assurer, tout à la fois, d'une part, la puissance et l'efficacité, d'autre part, la réalité, la justesse et la pureté de la morale de l'avenir.

Dans ce cas, comme toujours, la doctrine positive ne fait donc que découvrir, exprimer et systématiser la réalité des choses. Et, comme je l'ai écrit, il y a déjà longtemps, répondant à M. Dupanloup, qui, dans son célèbre *Avertissement*, avait prétendu que la morale positive n'osait, ne pouvait avoir ni base, ni sanction : « Elle consiste, cette très puissante, très efficace sanction, dans le » jugement moral, non pas seulement reconnu comme un droit, » mais *imposé comme un devoir* à toute personne intelligente, à » tout membre de la société ! L'instruction, la culture, tant scienti- » fique qu'esthétique, est alors conçue comme ayant pour résultat » le plus important, de mettre à même de remplir aussi bien que » possible cet office essentiel [1]. »

II

Conditions essentielles du jugement moral. — L'École Positive. — Sa raison d'être.

La conception ou plutôt *l'indication* du rôle que doit remplir le jugement moral conçu comme un devoir, me paraît être parfaitement caractérisée par cette admirable formule, empruntée à M. Comte lui-même, mais employée par lui dans une autre circonstance : « un éclair jeté sur l'avenir. » Ce n'est rien moins que cela, j'ose le dire.

En morale, plus encore qu'en toute autre *science*, se présentent et doivent se présenter, à tout moment, des vérifications et des applications de ce principe fondamental de la doctrine positive, précédemment indiqué, à savoir, que le véritable esprit philosophique a toujours pour point de départ et pour point d'appui, le bon sens vulgaire. Eh bien, l'axiome moral qui est aussi sûr et aussi évident que n'importe quel axiome de géométrie ou de mécanique, et qui suffit à démontrer, à la fois, la nécessité et la puissance

[1] *Lettre sur la Morale à M. l'Évêque d'Orléans*. Paris, mai 1863, p. 29.

du jugement moral, est simplement celui-ci : On ne peut justement se permettre ce qu'on blâme chez les autres, ni blâmer chez les autres ce que soi-même l'on fait. Comme tout le monde sent parfaitement cela, le blâme ou l'approbation des autres, dont les actes se jugent bien plus sûrement que les nôtres propres, a nécessairement la plus heureuse et la plus puissante influence sur la conduite personnelle. Et, quant à la condition essentielle du jugement moral, elle est évidemment que l'on sache d'une manière exacte et précise ce qu'il faut blâmer, ce qu'il faut approuver. L'approbation ou le blâme, bien ou mal appliqués, ont donc sur la conduite des autres et sur la nôtre propre une très grande influence, et ont le pouvoir, cela est de toute évidence, d'empêcher ou de déterminer une foule d'actes de la plus haute importance. Il est clair que des idées fausses à cet égard doivent nécessairement conduire à des idées fausses sur le *devoir*. Rien de plus terrible; toute l'histoire le démontre. A cet égard, les faits à citer sont innombrables, et c'est là, en réalité, le grand enseignement qu'apporte le passé. J'aurai sans doute à revenir là-dessus; car combien encore n'y a-t-il pas de gens croyant faire une bonne action en *calomniant* le positivisme ! Pour le moment, je n'insiste pas. Qui, d'ailleurs, n'a présent à la mémoire, les deux faits, si décisifs, rapportés par M. Sainte-Beuve, le 19 mai, dans son discours au Sénat? Le *vertueux* Louis IX, saint Louis, trouve bon qu'un chevalier frappe et tue un pauvre rabbin avouant qu'il ne croit pas à la Sainte-Vierge; et, en 1790, la *vertueuse* Madame Elisabeth est indignée contre l'Assemblée Constituante donnant aux Juifs la possibilité d'être admis à tous les emplois. Pascal, en réalité, le dernier penseur *à peu près catholique*, l'a donc parfaitement dit : « Jamais on ne fait le » mal si pleinement et si gaiement, que quand on le fait par un » faux principe de conscience. » Qu'est-ce que de faux principes de conscience? Rien autre chose que des idées fausses, inexactes, sur ce qui est bien, sur ce qui est mal, sur ce qu'il est juste de blâmer ou d'approuver. Or, à bien des égards, à bien d'essentiels égards, ce qu'il faut blâmer, ce qu'il faut approuver, ou, si vous voulez, par exemple, qui est *pieux*? qui est *impie*? telles sont les inconnues et les questions de notre époque. Et, comme l'école positive, sur ce point, a de grandes prétentions, et qu'elle a la conviction de posséder la solution de ces hautes questions, quelques mots sur l'école positive.

Pour fonder une école, une découverte, même importante, ne

suffit pas. Bien des savants ont trouvé des choses fort difficiles et fort utiles, et ont cependant toujours parfaitement su et compris que leurs découvertes prendraient place dans la science à côté de celles de leurs devanciers, mais qu'ils ne feraient pas école, qu'ils ne fonderaient pas d'école. Et encore maintenant, il y a à l'Académie des Sciences de fort honorables savants, ayant ajouté des détails plus ou moins importants à ce qui était su avant eux ; mais, certes, aucun d'eux ne pense qu'il fondera une école, qu'une école datera de lui.

Qu'est-ce donc que doit présenter de particulier une conception, une idée nouvelle, pour qu'elle soit la raison d'être et le point de départ d'une école? Eh bien, il faut que ce soit, non pas un fait particulier, s'ajoutant à d'autres faits du même genre, mais une nouvelle idée générale, un nouveau principe, une idée mère, indiquant une direction nouvelle, et étant le point de départ de tout un nouvel ordre de travaux intellectuels.

Ainsi, une idée nouvelle, générale, et, en outre suffisamment précise et déterminée, voilà la condition absolument nécessaire à la fondation d'une école. Si, actuellement, l'on entre dans l'examen des idées qui ont eu le glorieux privilége de produire une école, on se trouve, tout d'abord, en présence d'une distinction fort importante, mais élémentaire, et aussitôt comprise par tout esprit quelque peu propre aux spéculations philosophiques. Cette distinction est celle de la méthode et de la doctrine; et ce qui en fait l'importance, relativement au point dont je m'occupe actuellement, c'est qu'il est clair que ce sont surtout les questions de méthode, et, par suite, les idées nouvelles concernant la méthode, qui présentent, au plus haut degré, le double caractère de généralité et de fécondité. Quant à la doctrine, il est de toute évidence qu'il y a aussi, à cet égard, des principes, des idées générales, ouvrant à l'esprit de nouveaux horizons, et créant pour l'activité intellectuelle de nouveaux champs à exploiter.

Ceci admis, et certes il n'y a rien là qui puisse être sérieusement contesté, si l'on veut comprendre ce qui caractérise l'école positive, la première chose à faire, c'est de se rendre compte de l'état mental actuel, et surtout de ce qui, dans l'ordre intellectuel, est maintenant généralement admis, et, par suite, assez représenté pour être systématiquement enseigné sous toutes les formes et de toutes les manières que comporte l'enseignement.

Il suffit, assurément, d'indiquer la division du domaine intellec-

tuel en étude du monde physique et en étude du monde intellectuel et moral pour que cette division soit aussitôt comprise et acceptée. Or, immédiatement, elle met en évidence ce que l'état mental de notre époque présente de plus important, je veux dire une hétérogénéité qui est la source de tant de trouble, de malaise, de perplexité, d'inquiétudes. En effet, c'est la méthode scientifique que tout le monde reconnaît devoir être appliquée à l'étude du monde physique; et, tout naturellement, la méthode scientifique conduit à des résultats scientifiques. Or, comme savoir c'est prévoir, et comme la prévoyance est la condition et la source de la puissance, de là la grande puissance de notre époque dans l'ordre physique; de là les travaux prodigieux, impossibles aux temps antérieurs, que le nôtre voit s'accomplir; de là cette appropriation de toutes choses à la satisfaction de nos besoins et de nos convenances, appropriation systématiquement cherchée, regardée comme le but naturel et nécessaire de l'activité et de l'industrie humaines, et bien plus souvent possible qu'on ne le pensait.

Mais, dans l'étude du monde intellectuel et moral, il en est tout autrement; et, dans ce cas, en dehors de l'école positive, ou bien la méthode scientifique est écartée et rejetée, comme ne convenant pas, comme étant alors insuffisante, et même tout-à-fait impuissante; ou bien, quand en principe elle est admise, ce que l'on donne pour la méthode scientifique n'en est qu'une vaine et stérile apparence. En réalité, les méthodes appliquées jusqu'ici à l'étude de l'ordre intellectuel et moral, et, par suite, à l'étude de l'ordre social, sont les méthodes théologique ou métaphysique, conduisant alors à des résultats, à des doctrines de même nature et naturellement incompatibles avec toute prévision systématique et sérieuse.

III

Représentation personnelle de l'étude SCIENTIFIQUE *de l'ordre physique par l'Académie des Sciences; et de l'étude* THÉOLOGICO-MÉTAPHYSIQUE *de l'ordre intellectuel et moral par l'Académie des Sciences Morales et Politiques.*

L'appréciation générale et abstraite de l'état mental de notre époque montrant la méthode scientifique employée dans l'étude de l'ordre physique et les méthodes théologique ou métaphysique seules encore appliquées, en dehors de l'école positive, à l'étude de

l'ordre intellectuel et moral ; cette appréciation, dis-je, n'est guère, je crois, contestable. Mais, pour lui donner plus de netteté et de précision, peut-être ne sera-t-il pas inutile d'en indiquer l'application concrète et personnelle à ce qui existe de notre temps.

De tous les établissements d'ordre intellectuel, le plus élevé est, comme on le sait, l'Institut de France, actuellement divisé en cinq académies. Deux de ces académies sont consacrées à l'art : l'une à la poésie et à la littérature, c'est l'Académie française ; l'autre aux divers beaux-arts : peinture, sculpture, gravure, musique, c'est l'Académie des beaux-arts. Une autre académie, qui est l'Académie des inscriptions et belles-lettres, représente essentiellement l'érudition, les recherches de toute nature. Restent donc deux académies, elles, essentiellement et exclusivement consacrées à la science, qu'elles représentent, non pas sans doute absolument et infailliblement, mais officiellement, peut-on dire ; l'une de ces académies est l'Académie des Sciences proprement dites ; l'autre est d'Académie des Sciences Morales et Politiques.

En revenant maintenant à la distinction des deux méthodes employées actuellement par l'esprit humain, suivant qu'il étudie le monde physique, ou bien le monde intellectuel et moral, et en appliquant cette distinction à l'appréciation de l'état actuel de l'Institut, elle montre que c'est toujours la méthode scientifique qu'emploient les membres de l'Académie des Sciences, quelle que soit, d'ailleurs, la science particulière dont ils s'occupent; méthode qui naturellement les conduit à des résultats scientifiques, et qui, sauf dans quelques circonstances, dans quelques cas exceptionnels et secondaires, sont acceptés par tout le monde comme des vérités. Tel est alors ce que l'école positive appelle l'état scientifique, l'état mental scientifique, état qui est actuellement atteint et réalisé par l'humanité, en ce qui concerne l'ordre physique, l'étude du monde physique.

Quant aux membres de l'Académie des Sciences Morales et Politiques, la méthode qu'ils emploient est tout autre, et, au moins, selon l'école positive, n'est rien moins que la méthode scientifique. On ne peut guère dire que ce soit la méthode théologique ; car aucun membre du clergé, au moins du clergé catholique[1], prêtre ou évêque, ne fait partie de l'Académie des Sciences Morales et Politiques ; mais la méthode des membres de cette Acadé-

[1] M. Franck, comme l'on sait, est israélite, mais je ne sais s'il fait partie du clergé israélite.

mie n'est, selon nous, que la pure méthode métaphysique, ou bien un compromis entre cette méthode et les méthodes ou théologique ou scientifique, d'où résulte une méthode mixte, sans caractère déterminé, par suite sans valeur, sans efficacité, en un mot, nécessairement stérile.

L'emploi de telles méthodes et la croyance à leur efficacité, est ce que l'école positive, dans son appréciation et dans sa connaissance de l'ordre intellectuel et moral, appelle l'état théologique ou métaphysique de l'esprit humain, état transitoire qui, d'après la nature même de l'organisation humaine, précède toujours, et nécessairement, dans un ordre quelconque de recherches, l'état scientifique, seul vraiment durable, vraiment définitif.

Telle est donc la définition abstraite, et, de nos jours, la représentation concrète, personnelle, des états intellectuels, scientifique et métaphysique; et, à cette occasion, il me semble impossible que l'extrême différence d'autorité et d'influence dont jouissent les deux Académies dont je viens de parler, ne se présente pas d'elle-même à la pensée. Autant les décisions de l'Académie des Sciences sont généralement respectées et acceptées, autant le sont peu celles de l'Académie des Sciences Morales et Politiques. Et la chose est surtout sensible, et en même temps caractéristique, au point de vue pratique, qui est, en réalité, le point de vue vraiment décisif. Quel est l'ingénieur qui se mettrait en opposition avec l'Académie des Sciences? Et qui voudrait construire, en s'appuyant sur des théorèmes, des propositions, des théories, qu'elle aurait rejetés ou condamnés? Mais, si au lieu de l'art physique, de l'action sur la nature physique, il s'agit de l'art social, de l'action sur l'homme intellectuel et moral, art qui comprend évidemment deux grandes branches, la politique et la morale, quel est le moraliste, le prêtre, l'homme d'État (et celui-ci n'est en réalité et à proprement parler qu'un *ingénieur* politique, ou du moins ce n'est que cela qu'il devrait être); quel est, dis-je, le moraliste le prêtre, l'homme d'État, qui s'inquiéteront de ce que pensent les membres de l'Académie des Sciences Morales et Politiques, et qui croiront devoir subordonner leur conduite, leur pratique, aux idées, aux vues, aux théories de ces messieurs?

La réalité et l'importance de ces considérations les rendent, ce me semble, fort dignes d'attention. Et elles me paraissent d'une trop facile appréciation, elles sont trop aisées à vérifier, leur contrôle n'exigeant que des choses connues, et je dirai presque ad-

mises par tout le monde, pour qu'elles ne soient pas, sinon immédiatement, du moins prochainement acceptées. Eh bien, que l'on connaisse la situation intellectuelle que je viens d'exposer, et que l'on y ait quelque peu réfléchi, c'est, en réalité, tout ce qu'il faut pour pouvoir très-aisément se rendre compte de ce qu'est l'école positive.

En effet, ce qu'elle veut, ce qu'elle représente, cette école, c'est l'unité de méthode, c'est cette unité obtenue par l'application de la méthode scientifique aussi bien à l'étude du monde intellectuel et moral, du monde social, qu'à l'étude du monde physique. L'unité réelle de l'esprit humain, pense l'école positive, consiste précisément en cela, qu'il n'y a qu'une seule manière de parvenir aux vérités réelles, aux vérités démontrables; et des méthodes aussi différentes, d'une part, que la méthode scientifique employée uniquement à l'Académie des Sciences, et, d'autre part, les méthodes théologico-métaphysiques, seules encore reçues à l'Académie des Sciences Morales et Politiques, ne peuvent, selon nous, ni toujours, ni longtemps même, coexister; mais, la méthode scientifique étant étendue à tout le domaine intellectuel, l'unité de méthode conduira nécessairement à l'homogénéité de doctrine, et alors il y aura en science sociale, en politique, enfin et surtout en morale, des doctrines, des croyances, qui rendront possible, facile même et sûr le jugement moral; et les sciences morales et politiques jouiront alors des admirables propriétés des croyances scientifiques, qui, elles, sont, non pas mises en doute, ébranlées, détruites par la discussion, par la plus entière liberté de discussion, mais tout au contraire, qui sont ainsi répandues, affermies, adoptées de plus en plus, et enfin, qui sont et restent les mêmes en tous temps et en tous lieux.

IV

Incompatibilité absolue entre l'Académie des Sciences Morales et Politiques et l'école positive. — Donc choix à faire. — Sa très-grande importance.

Une conséquence immédiate des considérations qui précèdent, c'est qu'il y a une incompatibilité absolue entre la doctrine et l'école positives, d'une part, et, d'autre part, l'Académie des Sciences

Morales et Politiques. Si les membres de cette Académie ont raison, s'ils possèdent, enseignent et représentent la *vérité*, ou, autrement dit, dans l'ordre intellectuel et moral, la *science*, il est clair que, nous positivistes, nous sommes dans l'erreur, et que c'est l'erreur que nous enseignons, que nous prêchons, et dont, par dévouement sans doute, mais par un sot dévouement, nous nous faisons les apôtres. Mais on peut dire aussi certainement que la réciproque est vraie; c'est-à-dire, que, si l'Académie des Sciences Morales et Politiques a tort, si les membres de cette Académie sont dans l'erreur, et prennent le faux pour le vrai, il faut bien alors que l'école positive ait raison, tout au moins quant à l'idée principale qu'elle met en avant et qu'elle représente.

En effet, les méthodes que peut employer l'esprit humain, et qu'il applique à la recherche de la vérité, à l'étude d'un certain ordre de phénomènes, ne sont assurément qu'en nombre fort restreint, et, quoi qu'on fasse, on n'en trouvera pas plus de trois. La méthode théologique est épuisée et actuellement tout à fait inacceptable. Quand M. Dupanloup a voulu présenter le choléra, les tremblements de terre, les inondations, comme ayant pour *cause* tels ou tels phénomènes d'ordre intellectuel et moral, qui, déplaisant à Dieu, déterminaient sa colère et son intervention, il y a eu un tel effet produit, qu'il s'est empressé lui-même de ne pas insister. La méthode théologique étant écartée, la méthode métaphysique ne satisfaisant pas, reste donc la méthode scientifique, seul et dernier recours, qu'il faut bien, si l'on veut s'occuper des phénomènes intellectuels et moraux, leur appliquer. Or, comme je l'ai tant dit, l'école positive, c'est cela même, ce n'est rien autre chose que cela; ce n'est rien de plus, mais aussi rien de moins. Et cette école sera complétement définie, en disant qu'elle est l'ensemble de tous ceux qui sont convaincus de la possibilité et de la nécessité de l'extension de la méthode scientifique à l'étude du monde intellectuel et moral, et qui, appelant une telle extension de tous leurs vœux et de tous leurs efforts, sont nécessairement aussi en lutte avec ceux qui ne la veulent pas, et qui la disent, qui la croient, peut-être, impossible ou dangereuse.

Quant à l'extrême importance de l'éventualité que j'indique, c'est-à-dire, d'un corps officiel, institué en principe, pour représenter la *science*, pour en être la plus haute expression, pour en déterminer, pour en hâter les progrès, et, en réalité, faisant tout le contraire; quant à l'extrême importance que ne peut manquer d'avoir un tel

fait, s'il existe, elle saute aux yeux tout d'abord. Qui ne sent que les sciences médicales ne seraient guère avancées, et ne pourraient faire de progrès dans un pays où il y aurait, par exemple, une Académie de Médecine, ayant la position et le pouvoir de celle de Paris, et qui serait exclusivement, ou en majorité, composée de médecins homœopathes ? Et, sans faire d'hypothèse, quels progrès doivent à l'Espagne les sciences médicales? De même, dans les faits inorganiques, s'il avait fallu, pour avoir des chemins de fer, attendre qu'ils eussent été imaginés et construits dans ce catholique pays, croit-on que nous serions près d'en avoir? Rien donc de plus grave, de plus terrible que l'*organisation officielle de la fausse méthode;* rien qui doive être plus redouté, et rien, par conséquent, qu'il faille examiner avec plus de soin et d'attention que les appréciations et les affirmations sérieuses qui se produisent à cet égard.

Or, relativement à l'Académie des Sciences Morales et Politiques, l'école positive affirme que cette Académie représente la fausse méthode; et c'est donc cette manière de voir, cette appréciation, cette affirmation importante assurément, d'ailleurs hardie ou non, comme on voudra, peu m'importe, que nous positivistes, nous soumettons au public, et aussi, pourquoi ne pas le dire? à la postérité; appréciation et affirmation sur lesquelles, dès à présent, nous appelons la plus sérieuse attention de tous les hommes de bonne volonté, et principalement de ceux-là qui, contrairement au vulgaire, riche ou pauvre, se préoccupent surtout, non pas de ce qui est approuvé, de ce qui est loué, mais de ce qui devrait l'être, de ce qui mérite de l'être, de ce qui doit l'être.

C. DE BLIGNIÈRES.

P. S. Dans la séance du Corps législatif du 10 juillet, M. le ministre Baroche a présenté l'alliance entre l'Église et l'État comme une *cause* de gloire, de puissance, de grandeur. Cette alliance existe, certes, parfaitement depuis longtemps en Espagne; cependant, il n'y a, et depuis longtemps, dans ce malheureux pays, ni gloire, ni prospérité, ni tranquillité même. M. le ministre a d'ailleurs annoncé qu'à propos de cette grande question des relations entre l'Église et l'État, le gouvernement se proposait d'*étudier la nature des choses*. Puisse-t-il donc le faire, *et le faire suffisamment !* Il y a à cela, en effet, un extrême intérêt. Bien évidemment, il n'est nullement nécessaire d'être ministre pour étudier, en politique comme en toute autre matière, la nature des choses; mais qu'une personne

sans autorité, qu'un simple particulier se trompe à cet égard, cela n'a pas grande importance, et ne peut rien amener de bien fâcheux, de bien regrettable. Au contraire, combien terribles sont, ou du moins peuvent être les conséquences, si, étant gouvernement, étant ministre, et étudiant la nature des choses, on ne la trouve pas, ne la saisit pas ; si on regarde comme une *cause* ce qui est bien loin d'en être une; si, enfin, comme cela, en *politique*, s'est vu quelquefois, souvent même, on prend un *quoique* pour un *parce que !* Que le ministre étudie donc soigneusement la nature des choses, et il verra, j'en ai la conviction, que la science *démontre* que la non-indépendance entre l'Église et l'État est une *cause* devant nécessairement amener, en un peu plus, ou un peu moins de temps, l'affaiblissement, la décadence, la misère même. Et c'est là ce que, après M. Comte et d'après lui, je pense avoir longuement et irréfragablement prouvé, d'abord dans mon exposition synthétique de la doctrine positive, ensuite dans une brochure publiée en 1860, et intitulée : *La vraie liberté, conséquence nécessaire de la séparation des pouvoirs temporel et spirituel.*

DAVID HUME

PRÉCURSEUR D'AUGUSTE COMTE

Hume est connu dans l'école, mais il ne l'est point dans le public, et j'y comprends les plus instruits de ceux qui lisent et qui pensent sans aspirer à l'érudition philosophique. Les positivistes savent, par Auguste Comte, quelle reconnaissance ils doivent à l'illustre penseur écossais ; mais l'œuvre de celui-ci n'est connue à fond que d'un petit nombre d'entre eux. Ils ne savent pas quelle belle suite de vérités originales et profondes assure l'immortalité au rival de Locke.

Il convient d'évoquer ici pour eux cette puissante personnalité qui, dans l'histoire de la philosophie, ne le cède à aucune autre ni pour la grandeur des pensées, ni pour l'universalité du génie, ni pour la solidité des jugements, ni pour la hardiesse réfléchie des convictions. Hume est une sorte de Leibniz. En quelque région du savoir que son esprit curieux et clairvoyant l'ait conduit (et il l'a conduit dans celles de la sociologie et de l'esthétique aussi souvent que dans celles de la cosmologie et de la logique), cet homme célèbre est demeuré calme et inébranlable dans la foi positive. Sans cesser de toucher aux questions qui avaient le plus exercé l'imagination des métaphysiciens, il a résisté à toutes les séductions de leurs systèmes. Peut-être même la circonspection de sa philosophie est-elle le motif de l'obscurité relative où elle est restée. On aime les extrêmes et la violence, on veut que l'affirmation et la

négation soient tranchées, excessives, impitoyables. Toute opinion déduite avec réserve, exprimée avec calme, produite sans passion, est suspecte. On considère volontiers comme philosophes indécis, sans consistance et capables des plus tristes palinodies, les penseurs qui, dans la sérénité de leur sagesse et dans la discrétion de leur esprit, se sont résignés à prendre la réalité telle qu'elle est et à soumettre les aspirations d'une raison intempérante au contrôle rigoureux des faits.

Notez ceci : les sceptiques proprement dits, les philosophes qui ont su se tenir en garde contre les séductions de l'esprit et contre celles de la matière, contre celles de la foi et contre celles de la raison, bref, ceux dont la froide et sévère pensée a redouté les exagérations et les aveuglements, ceux-là, on les connaît et on les admire moins que ceux qui, s'étant portés d'un coup aux extrêmes, s'y sont établis et y ont installé une école.

Hume, qui n'a penché ni vers l'atomisme de Descartes ni vers le dynamisme de Leibniz, qui n'a rien eu ni des dilections athéistes de d'Holbach ni des enthousiasmes théologiques de Rousseau, et dont les sages doctrines n'ont été affirmées ni avec l'éloquence étrange et sublime d'un Pascal, ni avec la rigide et imposante terminologie d'un Spinoza, David Hume, on le conçoit bien, n'a dû attirer dans son commerce qu'un petit nombre de penseurs. Ceux mêmes qui l'ont abordé avec l'intention décidée de le juger impartialement, ont été distraits de la besogne par une inclination naturelle qui les a rappelés du côté des maîtres plus connus, plus assurés dans leur enseignement, plus personnels dans leur argumentation et plus fantaisistes. La modestie et la réserve de Hume ont été prises trop au pied de la lettre par le lecteur, qui n'a pas voulu reconnaître à l'auteur d'autres mérites ni une autre originalité que les mérites et l'originalité dont il se prévalait lui-même. C'est une injustice.

Je veux, en réparation, montrer ce que Hume a fait sur la question des causes premières, sur celle du premier principe de la morale, ainsi que sur beaucoup de points particuliers de sociologie et d'histoire. Ensuite, je ferai connaître les doctrines logiques et les idées esthétiques de ce grand penseur, un des plus éminents parmi ceux qui, dans le pénible et long acheminement vers la philosophie positive, en ont entrevu les dogmes et prédit la venue et qui ont travaillé avec désintéressement à l'émancipation des esprits.

Auparavant, il convient de rappeler brièvement les principales

circonstances de sa vie et les traits les plus significatifs de son caractère.

I

David Hume naquit à Édimbourg le 3 avril 1711. La vivacité et la clairvoyance de son esprit apparurent de bonne heure. Dès l'âge le plus tendre, il se sentit attiré vers la littérature et la philosophie avec lesquelles il vécut dès lors dans un commerce intime et journalier. Un scepticisme précoce lui permit de profiter de ses lectures plus qu'il n'arrive d'habitude; car, au début, le scepticisme n'est autre chose que l'esprit de critique. Malheureusement, les circonstances l'empêchèrent de se livrer entièrement à son penchant pour les études spéculatives. En 1734, il fait du négoce à Bristol, puis, s'étant décidé à traverser la Manche, il habite quelque temps Reims et ensuite La Flèche, se délassant des fatigues du comptoir dans les livres et dans la méditation. De retour en Angleterre à la fin de 1737, il y publie, deux ans après, son *Traité de la nature humaine,* qui fit peu de bruit, ce dont il éprouva singulièrement de peine. En 1741, ses *Essais de morale* commencent à éveiller l'attention publique. On y admira l'ingénieuse et piquante critique des systèmes de morale absolue et une connaissance déjà bien profonde du cœur humain. Jusqu'en 1745, Hume habita dans la compagnie de ses sœurs et de sa mère le petit village de Ninenwels. A cette époque, on lui confia le triste emploi de surveiller et de soigner le marquis d'Annandale devenu fou. Il fut ainsi garde-malade pendant une année; mais autant cette année fut sombre, autant les deux qui suivirent furent gaies et bien remplies. Hume les passa en effet à Vienne et à Turin en qualité de secrétaire d'ambassade du général Saint-Clair; et cette brillante position est de celles dont un philosophe sait tirer toute sorte de profits.

De retour dans sa retraite de Ninenwels, Hume composa ses *Discours politiques* et ses *Recherches sur les principes de la morale.* Ces deux ouvrages parurent en 1752 presque simultanément, l'un à Édimbourg, l'autre à Londres; et, tandis que le premier remportait les meilleurs suffrages, le second passait presque inaperçu. Peu après, Hume perdit sa mère, quitta Ninenwels et vint se fixer à Édimbourg, où il fut nommé bibliothécaire des avocats.

C'est là qu'il entreprit son *Histoire d'Angleterre.* Le premier

volume de cette histoire parut en 1754. En 1761 elle était entièrement publiée, y compris l'histoire de la maison de Tudor. Les faits de cet ouvrage considérable sont choisis avec discernement et groupés avec art ; le récit est clair et rapide, la diction vive, nette et d'une merveilleuse souplesse. L'auteur emploie tous les tons, depuis la simplicité ingénue jusqu'à l'éloquence pathétique. C'est à de pareils mérites que cet ouvrage doit sa réputation presque classique.

En 1763, Hume vint à Paris en qualité de secrétaire d'ambassade de lord Hertford. Les philosophes, les femmes et les princes l'accueillirent avec une sympathie presque enthousiaste. On se fit partout une fête de le recevoir et de le choyer. Il pensa presque ne plus quitter Paris. « Je ne mange que de l'ambroisie, je ne bois que du nectar, je ne respire que de l'encens, je ne foule que les fleurs, écrivait-il à Robertson. Tous les hommes, et plus encore, toutes les femmes que je rencontre se croient obligés de faire une harangue à ma louange. » Au fond, l'initiative de cet enthousiasme appartenait aux philosophes, qui depuis dix ans se fournissaient d'arguments dans les œuvres de l'écrivain anglais.

Lorsque lord Hertford fut, en 1765 nommé lord lieutenant d'Irlande, Hume resta à Paris comme chargé d'affaires jusqu'à l'arrivée du duc de Richmond. En 1766, il retourna en Angleterre, emmenant avec lui Jean-Jacques Rousseau. Il lui trouva chez un de ses amis une résidence à son goût, l'y fit entourer de tout le confortable possible, et obtint en outre pour lui, du roi d'Angleterre, une pension qui assurait son existence. Peu de temps après, Rousseau fut pris d'un de ces accès de mélancolie violente qui lui étaient habituels, s'enfuit de Wooton, se déroba pendant plusieurs jours à toute recherche, et écrivit cette fameuse lettre où il accuse Hume d'être entré dans un grand complot contre son honneur et sa vie. Hume, sur le conseil de plusieurs amis, entre autres de Turgot, répondit à Rousseau, afin que le public sût à quoi s'en tenir sur les attaques du philosophe de Genève et pût les réduire à leur juste valeur.

Hume devint sous-secrétaire d'Etat en 1767. Il était indépendant, se portait bien, touchait annuellement mille livres, c'est-à-dire vingt-cinq mille francs de notre monnaie, et comptait passer encore de longs jours sur terre. Il se promettait de donner à la philosophie de nouveaux et plus tranquilles loisirs. Malheureusement, la maladie est impitoyable et tranche indifféremment les

meilleures existences. Le célèbre philosophe fut atteint d'une dyssenterie chronique à laquelle il succomba au mois d'août 1776, en vrai stoïcien, sans nulle appréhension, ni terreur, ni désespoir.

Il nous a laissé de lui-même un portrait assez curieux et vraisemblablement exact, que je reproduis ici : « J'étais, dit-il, d'un tempérament doux, qui se possédait facilement, ouvert, sociable, gai, capable d'attachement, peu susceptible de haine, et né avec beaucoup de modération dans toutes mes passions. Le désir de me distinguer dans la carrière des lettres, qui fut toujours ma passion dominante, ne m'a jamais aigri le caractère, quoique j'aie vu tant de fois mes espérances renversées. Ma société n'était désagréable ni à la jeunesse frivole, ni aux personnes studieuses et instruites. Et comme je trouvais un plaisir singulier à fréquenter les femmes modestes et vertueuses, j'eus toujours à me louer de leurs procédés envers moi. Plusieurs hommes éminents par leur sagesse ont eu, je le sais, de justes raisons de se plaindre de la calomnie; mais je ne fus pas même atteint par sa dent envenimée; et, quoique je me sois imprudemment exposé à la haine des factions civiles et religieuses, elles semblaient avoir perdu toute leur fureur à mon égard : mes amis n'eurent jamais besoin de justifier un seul trait de mon caractère ni une seule circonstance de ma conduite. »

Quelle sérénité, quelle confiance et quelle franchise ! Hume est tout entier dans ces lignes. Ses ouvrages ne nous révèlent pas un autre homme. Aussi radical que personne, il se fait pardonner par l'extrême tempérance de son style et la circonspection calculée de son discours, ses hardiesses cachées. Et chez lui tout cela est naturel, spontané. Dans sa vie pratique comme dans ses conceptions théoriques, nous voyons le triomphe du *relatif*.

Hume a pris la vie par le côté paisible et poétique, qui est le vrai côté du philosophe ; et, si de temps à autre il a eu des velléités d'existence active ou de controverse décidée, il faut y voir plutôt un besoin d'observer le monde de près que l'intention d'y être de ceux qui dogmatisent, dominent, commandent, et sont mêlés au bruit confus des affaires. C'est un vrai sceptique dans les choses temporelles, et, s'il faut noter ici toute ma pensée, il a eu raison. Le désintéressement des choses temporelles, la quiétude, la sérénité, le dédain de ce qui passionne la foule, l'indifférence touchant ce que j'appelle les *questions de combat*, sont les nécessités de la vie spéculative et en vérité on ne saurait blâmer ceux qui les subissent et s'y complaisent. Dans un profond et charmant petit ou-

vrage intitulé : *Les quatre philosophes*, et où l'auteur met dans la bouche d'un épicurien, d'un stoïcien, d'un platonicien et d'un sceptique l'exposé de leurs doctrines respectives, on lit ces paroles que Hume prête au sceptique : « La vie humaine est bien plus soumise aux caprices de la fortune qu'aux règles de raisonnement : notre humeur y décide de tout ; les principes généraux n'y font rien, ou peu de chose, et l'on doit la regarder plutôt comme une folie ou comme un passe-temps que comme une affaire sérieuse. La remplirons-nous de soucis et d'inquiétudes ? Elle n'en vaut pas la peine. La traiterons-nous avec phlegme et indifférence ? Nous perdons tout le plaisir du jeu. Mais, pendant que nous en raisonnons, la voilà qui s'envole : la mort vient, et, quelque accueil qu'on lui fasse, elle met de niveau le fou et le philosophe. Réduire la vie à des lois et à des méthodes c'est se charger d'une tâche difficile et le plus souvent d'une tâche frivole. N'est-ce pas en un mot faire trop de cas d'une bagatelle ? Mais ceux qui s'enfoncent dans des spéculations sur cette matière et qui se donnent tant de peine pour s'en former de justes idées ne tombent-ils pas dans le même défaut ? Ils diront pour leur excuse que l'usage le plus amusant qu'on puisse faire de la vie, c'est d'en faire un objet de spéculation. »

Ailleurs, au début du premier de ses *Essais philosophiques*, Hume s'exprime ainsi en parlant des philosophes : « Leurs spéculations paraissent abstraites et hors de la portée commune ; mais ils n'aspirent qu'à l'applaudissement du savant et du sage, et, pourvu qu'ils découvrent quelques vérités cachées qui puissent servir à l'instruction de la postérité, ils se croient suffisamment payés d'une vie passée tout entière dans l'étude et dans le travail. » Ces deux passages, empreints d'une mélancolie si douce et si résignée, me paraissent résumer toutes les idées de Hume sur le but de la vie humaine, et révéler aussi les principes qui ont guidé la sienne.

II

Le plus important, selon moi, des ouvrages de Hume, est celui où il a développé ses idées sur l'ensemble des principes de la phénoménologie intellectuelle ; je veux parler de ses *Essais sur l'entendement humain*.

C'est avec un certain degré de méthode et de régularité que nos pensées se présentent à l'esprit, et c'est aussi dans un ordre

déterminé que se font les opérations de l'entendement. D'après Hume, la liaison des idées est soumise à trois principes : celui de *ressemblance*, celui de *contiguité* de temps ou de lieu, et celui de *causalité*.

Nous n'insisterons ici que sur la théorie de la causalité. Elle est ainsi exposée au chapitre IV des *Essais* : « Je hasarderai une proposition que je crois générale et sans exception, c'est qu'il n'y a pas un seul cas assignable où la connaissance du rapport qui est entre la cause et l'effet puisse être obtenue *à priori*, mais qu'au contraire cette connaissance est uniquement due à l'expérience qui nous montre certains objets dans une liaison constante..... Il n'y a point d'objet qui manifeste par ses qualités sensibles les causes qui l'ont produit, ni les effets qu'il produira à son tour, et notre raison, dénuée du secours de l'expérience, ne tirera jamais la moindre induction qui concerne les faits et les réalités... La foi que nous ajoutons aux faits ou à la réalité des objets existants, dépend entièrement de deux choses : de la perception d'un objet par les sens ou la mémoire, et de sa liaison habituelle avec d'autres objets. Pour nous exprimer en d'autres termes, quand on a vérifié par plusieurs exemples que deux choses de différentes espèces, comme la flamme et la chaleur, la neige et le froid, sont constamment jointes ensemble, notre âme contracte la coutume d'attendre du chaud et du froid toutes les fois que le sens de la vue est frappé de nouveau par le feu ou par la neige, et de croire que ces qualités se manifesteront à l'approche de ces objets... Pour connaître pleinement l'idée de *force* ou de *liaison nécessaire*, tâchons de découvrir l'impression d'où elle découle, et, afin, de n'en point manquer la vraie source, examinons toutes celles d'où elle pourrait découler.

» C'est en vain que nous promenons nos regards sur les objets qui nous environnent pour en considérer les opérations ; nous n'en sommes pas plus en état de découvrir cette force, cette liaison nécessaire, cette qualité qui unit l'effet à la cause, et rend l'une de ces choses la suite infaillible de l'autre ; nous voyons qu'elles se suivent, et c'est tout ce que nous voyons. Une bille frappe une autre bille, celle-ci se meut, les sens extérieurs ne nous apprennent rien de plus. D'un autre côté, cette succession d'objets n'affecte l'âme d'aucun sentiment, d'aucune impression interne. Donc il n'y a point de cas où la causalité puisse nous instruire sur l'idée de force ou de liaison nécessaire. »

Venons à un autre point. « Le dernier effort de la raison humaine, dit Hume, se réduit à simplifier les principes producteurs des phénomènes naturels et à résoudre, avec le secours de l'analogie, de l'expérience et des observations, la foule des effets individuels en un petit nombre de causes générales ; mais les causes de ces causes nous échapperont toujours, et jamais nous n'en trouverons une explication satisfaisante. Les derniers ressorts, les premiers principes, voilà l'écueil éternel de la curiosité de l'homme et des recherches des spéculateurs. Elasticité, pesanteur, cohésion des parties, communication impulsive du mouvement, voilà nos bornes. »

Sur ces deux chapitres, Hume est pleinement dans le vrai. Et qu'on ne croie pas que cette affirmation du néant de toute recherche touchant les causes premières fût vieille alors. Personne n'avait encore proposé une semblable doctrine ; et, malgré les démonstrations péremptoires qu'on trouve à son bénéfice à chaque page de l'histoire des sciences et de la philosophie, elle est encore contestée par beaucoup de penseurs. Les efforts d'Auguste Comte pour la faire prévaloir sont restés malheureusement plus vains qu'on ne saurait dire.

Le scepticisme de Hume n'est point, comme on l'a cru et comme on l'enseigne encore, un système philosophique opposé à un autre, c'est la négation de toutes les théories métaphysiques, l'affirmation pure et simple de la méthode scientifique comme seul procédé de découverte, en un mot l'esprit même du positivisme. Nous en avons la preuve au douzième *Essai* dans lequel Hume réfute tous les sceptiques célèbres, Pyrrhon, Bayle, Berkeley et les autres. Son scepticisme à lui consiste à limiter nos recherches aux sujets les mieux assortis à l'étroite capacité de notre entendement. Il veut qu'on laisse là toutes les *recherches trop élevées et tirées de trop loin*, qu'on se tienne aux seules choses accessibles à la méthode expérimentale.

Déjà, dans le onzième des mêmes *Essais*, l'auteur, voulant disculper la philosophie émancipée de certains reproches qu'on lui fait encore de nos jours, et voulant aussi montrer l'incertitude des spéculations métaphysiques, imaginait Epicure parlant aux Athéniens et lui mettait dans la bouche le discours que voici : « Je parais, ô Athéniens, dans votre assemblée, pour justifier ce que j'ai soutenu dans mon école ; mais je trouve ici des antagonistes furieux au lieu de raisonneurs calmes et exempts de passions. Vos délibérations, qui devraient rouler sur le bien public et sur l'in-

térêt de l'État, substituent à ces grands objets des disputes de philosophie spéculative ; ces recherches, peut-être plus stériles encore qu'éblouissantes, prennent la place de vos occupations les plus familières et les plus utiles. Je préviendrai cet abus, autant qu'il dépendra de moi. Nous ne disputerons point ici sur l'origine des mondes et sur la manière dont ils sont gouvernés ; nous rechercherons simplement jusqu'à quel point de pareilles questions intéressent le public, et, si je puis vous persuader qu'elles sont totalement indifférentes au bien de la société et à la tranquillité du gouvernement, je me flatte que vous nous renverrez sans autre forme de procès à nos écoles pour y discuter à loisir la question la plus sublime, mais en même temps la plus abstraite de toute la philosophie.

» Vos philosophes religieux, peu satisfaits de la tradition de leurs pères et de la doctrine de leurs prêtres, auxquelles j'acquiesce très-volontiers, se laissent aller à une téméraire curiosité ; ils essaient jusqu'où ils pourraient établir la religion sur les principes du raisonnement ; par là ils excitent, au lieu de les lever, tous ces doutes qui naissent naturellement d'une recherche trop scrupuleuse. Après avoir peint des plus magnifiques couleurs l'ordre, la beauté et le sage arrangement de l'univers, ils demandent si ces admirables indices d'intelligence et de sagesse pourraient être l'ouvrage du concours fortuit des atomes ; si le seul hasard pourrait avoir produit ce que le génie le plus sublime ne peut jamais admirer dignement. Je n'examinerai point la justesse de ce raisonnement ; je lui accorderai toute la solidité que mes antagonistes et mes accusateurs peuvent désirer ; il me suffira de prouver par cet argument même que la question est toute spéculative, et que je ne sape point la base de la société et du gouvernement, lorsque dans mes recherches philosophiques je nie une Providence et un état à venir... »

Ces réflexions très-fines, très-sages et en même temps très-explicites montrent de quelle nature est le scepticisme de Hume. En voici d'autres qui ne le sont pas moins : « Il est impossible d'expliquer distinctement comment la Divinité peut être la cause médiate de toutes les actions humaines... Ce sont là des mystères que la raison naturelle et dénuée de secours n'est point capable d'approfondir.... Concilier l'indifférence et la contingence des actions humaines avec la prescience divine, ou décharger la Divinité de l'origine du péché, sont deux tâches où toute l'industrie

des philosophes a échoué jusqu'ici. Heureux si, convaincus par là de la témérité qu'il y a de vouloir pénétrer des mystères aussi sublimes, ils apprennent à être modestes, et si, quittant cette scène de ténèbres et de perplexités, ils reviennent à leur vrai séjour, à la vie commune et à l'examen de ce qui s'y passe. Ils y trouveront assez de difficultés à débrouiller, sans avoir besoin d'en aller chercher ailleurs, en se hasardant sur cet océan immense de doutes, d'incertitudes et de contradictions. »

Telle est la philosophie de Hume. Encore une fois l'auteur ne détruit point le fondement même de la certitude et son scepticisme n'a rien de désespérant comme l'ont affirmé certains historiens de la philosophie. Il ne propose le doute que pour les problèmes dont la solution sera éternellement contestable, et, quant aux autres, il accepte et enseigne celle que fournissent les méthodes positives.

III

J'arrive à la morale de Hume. Elle est exposée dans ses *Recherches sur les principes de la morale,* lesquelles forment neuf chapitres singulièrement instructifs, au double point de vue de la critique et du dogme. Ecartant résolûment la morale de l'intérêt personnel, la morale de la conscience et la morale de la force, le philosophe écossais propose une morale fondée sur les faits bien observés, et cette morale est rigoureusement positive. Il établit en termes très-nets la distinction des sentiments bienveillants et des sentiments personnels ; en d'autres termes de l'altruisme et de l'égoïsme, avec les conséquences qu'entraîne, dans les relations sociales et dans l'ordre politique, une semblable distinction convenablement interprétée. Pas plus en morale qu'ailleurs, Hume n'est dupe des affirmations absolues du matérialisme qui ne sont pas mieux prouvées que celles du spiritualisme. Il trouve sa lumière et un terrain solide dans l'étude *relative* des faits. « Beaucoup de gens, dit-il au début d'un chapitre intitulé : *De la Bienveillance,* beaucoup de gens se sont fait un principe entièrement incompatible avec toute vertu et tout sentiment moral... Selon eux, la bienveillance n'est qu'hypocrisie, l'amitié n'est qu'une tromperie, l'amour du bien public qu'une comédie, la fidélité qu'un piége propre à surprendre la confiance ; et, tandis que chacun de nous ne cherche que son intérêt particulier, nous nous servons de ces dehors sédui-

sants, de ces mots pompeux pour tromper nos voisins et pour les faire tomber dans les filets que nous leur tendons. Quel cœur doit avoir un homme qui fait profession de pareils principes, et qui n'éprouve point en lui-même de sentiment qui démente un système si dangereux..? » L'auteur convient très-aisément qu'il peut se trouver des hommes irréprochables parmi les adeptes d'une pareille morale, mais il les tient pour sophistes, et la différence absolue des sentiments bienveillants et des personnels lui paraît évidente : « L'observateur le moins attentif aperçoit bientôt qu'il existe une disposition telle que la bienveillance et la générosité ; qu'il y a des sentiments tels que l'amour, l'amitié, la compassion, la reconnaissance. Ces sentiments ont leurs causes, leurs effets, leurs objets et leurs opérations. Le langage ordinaire a exprimé toutes ces idées et les a distinguées des passions qui n'ont en vue que l'intérêt particulier... » A l'appui de ces propositions, l'auteur cite un grand nombre d'exemples décisifs qui sont pour lui autant de preuves d'une *bienveillance gratuite* existant dans l'homme. Il nous décrit l'excellence et nous vante le charme des sentiments impersonnels en termes très-élevés et très-éloquents. Pour lui la bonté, la clémence, la générosité, la reconnaissance expriment le plus éminent degré de mérite auquel la nature humaine puisse atteindre, et il remarque judicieusement que, lorsqu'on fait l'éloge d'un homme bienfaisant, il y a toujours une circonstance sur laquelle on insiste, à savoir le bonheur qu'il procure à lui-même autant qu'aux autres.

A son gré, les règles de l'équité et de la justice dépendent de circonstances très-multiples et ne doivent leur vertu qu'à l'utilité qui résulte pour la société de leur observation stricte et rigoureuse. Le troisième de ses *Essais de morale* est employé à montrer combien ces règles qu'on croit absolues, se modifient avec les situations, et combien elles se modifieraient si l'on supposait une humanité plus parfaite ou plus méchante. La question de la propriété y est discutée avec une supériorité étonnante.

Le petit livre intitulé *Réflexions sur les passions* est peut-être ce qu'on a écrit de plus ingénieux et de plus vrai sur ce sujet controversé où l'empirisme domine encore. Écoutez plutôt ce début si net : « Il y a des objets qui, en vertu de la constitution primitive de nos organes, produisent immédiatement une sensation agréable ; ces objets sont appelés des *biens;* il y en a qui excitent immédiatement une sensation désagréable : on les nomme des *maux*...

... Il y a d'autres objets qui nous causent du plaisir ou de la peine et sont des biens ou des maux pour nous en tant qu'ils sont conformes ou contraires à nos passions. Le malheur qui arrive à nos ennemis est un bien pour nous, parce qu'il contente le désir que nous avions d'être vengés d'eux ; la maladie d'un ami est un mal, parce qu'étant contraire aux vœux que nous formons pour lui, elle nous cause de la peine.

« Les biens et les maux nous affectent différemment et font naître différentes passions selon le point de vue sous lequel on les envisage.

» Lorsqu'un bien est certain ou fort probable, il produit la joie; le mal qui se trouve dans le même cas excite la tristesse ou le chagrin.

» Lorsqu'un bien ou un mal est incertain, il fait naître la crainte ou l'espérance, l'une et l'autre en proportion du degré d'incertitude.

» Le désir naît d'un bien et l'aversion naît d'un mal considérés simplement comme tels. La volonté agit toutes les fois que l'on peut se procurer la présence d'un bien ou l'absence d'un mal par un mouvement du corps ou par une opération de l'esprit. »

On le voit, Hume ne disserte point à la façon des métaphysiciens. Il va droit aux faits, s'en empare et les systématise. Il possède au plus haut point l'art de ramener un débat aux termes les plus précis et les plus clairs, de discuter avec calme et de conclure avec rigueur. Au lieu de chercher ce que peut être *le bien en soi* ou le *mal en soi*, il considère *les biens et les maux*, note leurs conditions d'existence ou de modificabilité dans la vie individuelle et dans la vie sociale, et beaucoup de vraies clartés sont pour nous le bénéfice de ce travail. C'est au même point de vue qu'il considère la justice, cette idéale catégorie des moralistes platoniciens, et qu'il la réduit à n'être qu'un fait social, *relatif* comme les autres.

IV

Le même esprit qui anime les théories morales de Hume anime ses théories sociales et leur donne une solidité surprenante. Sa pensée est aussi nette et aussi claire, sa dialectique est aussi rigoureuse dans ces questions controversées que dans la solution des problèmes les plus élémentaires de la méthode scientifique. Il veut prouver dans le quatrième de ses *Essais moraux et politi-*

ques, que la politique peut être réduite en forme de science. Il croit à la nécessité et à la légitimité du gouvernement, qu'il semble considérer comme une fonction déléguée à un homme par d'autres hommes. « Si nous cherchons la première origine du gouvernement, dit-il, dans les forêts et dans les déserts, nous verrons que toute autorité et toute juridiction viennent du peuple ; nous verrons que c'est lui qui, pour l'amour de l'ordre et de la paix, a volontairement renoncé à sa liberté naturelle et a reçu des lois de ses égaux et de ses compagnons. Les conditions auxquelles il s'est soumis ont été expressément déclarées ou si clairement sous-entendues qu'il eût été superflu de les exprimer. Si c'est là ce qu'on entend par *contract primitif*, il est incontestable que, dans son origine, le gouvernement a été fondé sur un pareil contrat, et que c'est ce principe qui a porté les hommes des premiers temps à s'attrouper et à former entre eux des sociétés encore grossières et qui se ressentaient de la barbarie. Il serait inutile de nous renvoyer aux monuments de l'histoire pour y chercher les patentes de notre liberté : elles n'ont point été écrites sur du parchemin ni même sur des feuilles ou des écorces d'arbres ; elles sont antérieures en date aux inventions de l'écriture, des arts et de la politesse ; mais nous les découvrons clairement dans la nature de l'homme et dans cette égalité qui subsiste entre tous les individus de notre espèce. La puissance dont nous sommes les sujets et qui se fonde sur des flottes et des armées, n'est qu'un pouvoir politique, dépendant de l'autorité qui est l'effet du gouvernement. La force naturelle de l'homme ne consiste que dans la vigueur du corps et dans la fermeté du courage ; et cette force n'eût jamais pu soumettre la multitude des hommes à un seul homme. Cela n'a donc pu arriver que de leur consentement, et ils n'y ont consenti, que dans la vue d'en retirer certains avantages. »

Hume a du reste un excellent argument pour prouver la nécessité morale d'être soumis à une autorité. Après avoir montré que nous nous reconnaissions obligés de pratiquer certains devoirs, en vue des besoins de la société humaine, devoirs en apparence contraires à l'intérêt individuel, mais sans le respect desquels nous comprenons que la société ne pourrait exister, il ajoute ceci : « Il en est de même du devoir politique ou civil de soumission que des devoirs naturels de justice et de fidélité. Nos instincts primitifs nous portent toujours à nous permettre une liberté sans bornes ou à subjuguer les autres : il n'y a que la réflexion qui nous

engage à sacrifier des passions aussi fortes à l'amour de l'ordre et de la paix. Il ne faut qu'un peu d'expérience pour apprendre que la société ne saurait se maintenir sans l'autorité d'un magistrat, et que cette autorité sera bientôt vilipendée si l'on manque à l'exacte obéissance. L'observation de ces intérêts communs, observation qui est à la portée de tout le monde, est la source de toute soumission et de l'obligation morale que nous y avons attachée. »

Cette théorie n'a rien de commun avec celle de Hobbes. Quand on croit à la bienveillance, quand on croit au sentiment de la solidarité sociale, on ne peut pas soutenir la légitimité du despotisme absolu. Ce sentiment de la solidarité sociale, du concours de tous les hommes vers un but général, sentiment si cher à Auguste Comte, est exprimé par Hume en termes bien clairs : « Quand on considère les sociétés, dit-il, on a de la peine à y trouver une action isolée et entièrement complète en elle-même. Les hommes y dépendent si fort les uns des autres, qu'ils ne sauraient presque rien faire qui ne tienne à leurs rapports mutuels : nul agent n'y peut parvenir à son but sans être secouru des autres. Le pauvre artisan qui travaille seul dans son atelier, s'attend à jouir tranquillement du fruit de ses travaux sous la protection du magistrat ; il s'attend qu'en donnant ses ouvrages à un prix raisonnable, il trouvera des acheteurs.... A mesure que nous avons des liaisons plus ou moins étendues, des communautés d'intérêts plus ou moins compliquées, notre plan de vie embrasse plus ou moins de ces actes *coopérants* qui, bien que procédant de leurs motifs propres, viennent pourtant seconder nos intentions. »

Nous ne voulons pas insister ici sur la politique de Hume. Qu'il nous suffise d'ajouter que beaucoup de personnes le considèrent comme le fondateur de l'économie politique. Ses *Discours politiques* contiennent ses vues originales sur ce sujet

V

Il ne suffisait point à la gloire de Hume d'être un profond philosophe, un moraliste solide, un clairvoyant politique et un historien de premier ordre ; c'est encore un artiste qui connaît toutes les ressources et nuances de la forme littéraire, tous les secrets du don d'écrire, tous les éléments qui constituent le goût, l'éloquence et la finesse. Dans plusieurs opuscules détachés et dans un certain nom-

bre de ses *Essais*, nous trouvons sa pensée concernant ces divers sujets, et ce n'est pas un des moindres charmes de son commerce, que celui de ces morceaux si délicats, si ingénieux et si instructifs, où l'érudition se cache derrière la grâce, et la rigueur du fond sous le piquant de la forme.

Le beau et le laid n'existent pas plus que le doux et l'amer. Ce sont des qualités subordonnées à la nature et à l'état de nos sens ou de notre esprit. Les choses qui produisent la sensation du doux et de l'amer peuvent être mélangées dans nos aliments comme celles qui déterminent l'idée du beau et du laid le sont dans les œuvres d'art. Quand un homme a des organes d'une finesse à qui rien n'échappe et d'une précision qui saisit tout ce qui entre dans le composé, on dit qu'il a le goût délicat, soit qu'on emploie ces mots dans un sens métaphysique, soit qu'on les prenne au sens physiologique. La délicatesse consiste à saisir toutes choses, les plus petites comme les plus grandes, dans un ensemble esthétique donné, et à comprendre immédiatement le rapport de ces choses. « Si le critique n'a point de délicatesse dans l'esprit, dit Hume, il juge sans discernement; n'étant affecté que des qualités grossières et palpables, les touches fines lui échappent; s'il n'a point d'exercice, ses décisions sont confuses et mêlées de doutes; s'il ne sait point comparer, il admire les beautés les plus frivoles, ou plutôt il prend pour beauté ce qui est défaut; si le préjugé le domine, il n'a plus de sentiment naturel; s'il manque de bon sens, il ne voit pas la beauté du dessein, cette beauté raisonnée qui est la principale. Il y a peu de personnes exemptes de toutes ces imperfections, et voilà pourquoi, dans les siècles même les plus polis, les vrais connaisseurs sont si rares. Un sentiment vif et délicat joint à l'exercice perfectionné par l'habitude de comparer, libre de tout préjugé, ces qualités, dis-je, réunies constituent le vrai juge; et la décision unanime de ces sortes de juges, partout où on la rencontre, forme ce que nous appelons la règle du beau, ou le principe du goût. »

Ailleurs, en tête de ses *Essais moraux et politiques*, Hume nous fait voir que la délicatesse du goût est habituellement dans un certain rapport avec la vivacité des passions, et il développe cette théorie dans une argumentation très-belle. La délicatesse du goût nous rend sensibles aux moindres beautés et aux moindres laideurs, de même que la vivacité des passions fait que nous sommes aisément émus et impressionnés par les causes de peine

ou de satisfaction. Par une réaction curieuse, la culture du goût augmente notre sensibilité pour les passions douces et agréables et étouffe les passions grossières. L'amour des arts retire en général l'esprit du trouble des affaires, inspire le désintéressement et nous fait rechercher la vie tranquille.

L'étude de l'histoire et celle de l'éloquence, celle des différentes formes de style, ont aussi inspiré à Hume de belles observations.

Je n'y insiste pas ici, pas plus que sur ses œuvres politiques, m'étant exclusivement proposé de montrer dans le philosophe anglais le précurseur du philosophe français chef de notre doctrine.

La physionomie philosophique de Hume est des plus originales et des plus piquantes. Merveilleusement lucide, très-souple, habile dans la dialectique, très-net et très-positif, ce grand penseur est l'homme de la philosophie des faits. Sa prodigieuse érudition, son impartialité profonde et sa tranquille clairvoyance l'empêchèrent constamment d'être dupe des illusions de toute sorte qui séduisent l'homme, et il vécut sans illusions, toujours en face de la nue réalité. Le passage suivant, que je trouve presque en tête de ses *Essais philosophiques*, me semble résumer sa foi, et c'est par où je termine cet article :

« L'homme est un être raisonnable, la science est sa nourriture et son aliment propre; mais les bornes de son entendement sont si étroites, qu'il ne peut espérer que peu de satisfaction soit de l'étendue, soit de la certitude des connaissances qu'il acquiert. L'homme n'est pas moins un être sociable qu'un être doué de raison ; mais il ne saurait ni trouver toujours une société qui l'amuse, ni même soutenir toujours son goût pour la société. L'homme est encore un être actif, et cette disposition, jointe aux divers besoins de la vie, le contraint à se livrer aux occupations et aux affaires ; mais l'esprit demande du relâchement, il souffrirait trop de demeurer tendu sans cesse, une continuité d'application et de travaux l'épuise. La nature paraît donc avoir tracé à l'espèce humaine un genre de vie varié, parce que c'est le plus convenable pour elle; sa voix secrète semble nous exhorter à ne pas permettre qu'aucun de ces ressort tire trop à lui, de peur qu'il ne nous rende incapable d'user des autres. Livrez-vous, dit-elle, à votre penchant pour la science ; mais que votre science soit humaine, qu'elle se rapporte directement à l'action et à la société. J'interdis toute pensée trop abstruse, toute recherche trop profonde, et je punirai

sévèrement ceux qui me désobéiront par la noire mélancolie où ces méditations les plongeront, par l'incertitude sans fin où elles les tiendront, par l'accueil glacé que je procurerai à leurs prétendues découvertes lorsqu'ils les mettront au jour. »

Fernand Papillon.

LE PARTI CLÉRICAL DU TEMPS DE VOLTAIRE

(Premier article.)

Après l'étude que nous avons consacrée à Voltaire et à la statue qu'on se propose de lui élever, il ne sera pas hors de propos, croyons-nous, d'essayer de représenter, en nous aidant des documents que fournissent tant l'histoire générale que les mémoires du temps, ce qu'était, à l'époque de Voltaire, cette puissance qu'il combattit si vaillamment, à laquelle il porta des coups dont elle ne guérira point, nous l'espérons, bien qu'elle semble encore menaçante et pleine de force; ce qu'était ce parti clérical ou théologique, qui, se mettant en dehors et au dessus la loi humaine, prétendait alors, — nous n'avons pas à nous expliquer ici sur le temps présent — asservir la pensée et la raison, et les forcer à s'humilier sous le joug d'une tradition soi-disant surnaturelle.

Le sujet est vaste, assez du moins pour que nous n'ayons point la présomption de songer à l'envisager sous toutes ses faces et à l'embrasser entièrement. Nous nous bornerons à établir, autant que possible dans leur ensemble, sans rejeter toutefois quelques détails anecdotiques qui permettent d'entrer plus avant dans l'esprit de l'époque, quelles furent les principales concessions faites au parti antiphilosophique, les réactions qu'elles amenèrent, les moyens d'action employés dans les deux camps opposés. Au dix-huitième siècle, la discussion est ouverte partout; la persécution vient appuyer d'un côté les arguments insuffisants de la contro-

verse; les partisans du dogme politique et religieux imposé sous peine de vie, n'abandonnent pas facilement le terrain devant les efforts de la raison. La proscription des protestants et des jansénistes plusieurs fois reprise, les revendications des hommes de libre examen à la tête desquels Voltaire est placé le premier, l'édification de l'*Encyclopédie*, la destruction des jésuites et des parlements, remplissent cette période de bruit et d'une agitation continuelle.

Si nous voulons nous représenter quelle fut l'action du clergé, ou plus justement du parti clérical, il faut d'abord chercher à définir ce qu'était le clergé dans la nation, quels étaient ses priviléges et ses prérogatives, surtout ce qu'il prétendait, à l'époque où commença, non sans quelque chance de succès cette fois, grâce à certain adoucissement dans les mœurs, une lutte qui a eu, elle aussi, dans le passé, ses martyrs, quelques-uns connus, d'autres obscurs, auxquels nous ne pouvons même rendre un tardif hommage.

En l'absence de toute constitution écrite, la nation n'a pas de droits déterminés. La monarchie, royauté héréditaire, dispose en théorie d'un pouvoir absolu qu'elle n'a pas en réalité, limitée qu'elle est de bien des côtés par les coutumes, par les traditions qu'on érige en lois fondamentales, par les intérêts contradictoires, par les prérogatives que réclament les classes supérieures. On ne parle pas encore, ou l'on ne parle plus de volonté nationale. Les temps ne sont pas venus. Ils ne sont pas loin cependant. En haut de l'édifice social, que trouve-t-on ? le roi, entouré des princes de sang royal. Au dessous d'eux, se tient la noblesse, composée d'environ cent mille membres, pourvus de toutes sortes de priviléges, inégaux entre eux, à tel point inégaux que dans la même famille se fait la plus inégale répartition des biens, la plus grande partie revenant *de droit* à l'aîné, les puinés n'ayant souvent d'autre ressource que d'appartenir à l'armée ou à l'Église, les filles consentant, elles ne pouvaient parfois faire autrement, à entrer au couvent et à connaître une demi-vie, à l'ombre, sans activité, sans famille, en dehors des lois naturelles.

Le clergé forme dans la nation un groupe à peu près aussi nombreux que celui de la noblesse, deux fois plus nombreux, si l'on en croit Voltaire. On estime aujourd'hui qu'il comptait plus de cent mille membres, non moins privilégiés, et séparés entre eux par des distances plus grandes que celles de la caste précédente. Ces distances résultaient surtout de la hiérarchie. Laissons de côté

pour l'instant le chef dirigeant. Restaient les prélats, cardinaux, évêques, abbés, prieurs, chanoines, bataillon sacré, bien renté, peu nombreux, contribuant à peine, — nous verrons qu'on pourrait dire point du tout, — aux charges publiques, faisant vœu de célibat, sans famille, assez préoccupés cependant de leur vie terrestre; ils dévoraient à eux seuls presque le tiers des revenus de l'Église, plus de quarante millions de francs, qui en vaudraient aujourd'hui près de soixante-dix. Les deux tiers devaient suffire à tous les autres, population regardée comme subalterne, désintéressée d'ordinaire dans les luttes et les prétentions du haut clergé, vivant souvent assez pauvrement, renfermée dans les devoirs de son état. Du reste, même inégalité, même égoïsme chez les plus favorisés. Auprès des curés relativement riches, les vicaires meurent de faim ; leur dénûment finit par attirer l'attention, et Louis XVI mérite leur reconnaissance, pour avoir fixé à trois cent cinquante livres leur portion congrue.

La mendicité religieuse continuait à fleurir au grand jour. Près de quinze mille moines mendiants prélevaient sur la charité publique une somme qu'on a estimé valoir une dizaine de millions de francs. De plus, le revenu de ses propriétés, d'ailleurs peu productives, parce qu'elles étaient mal cultivées, ne suffisant pas au clergé, il prélevait sur le reste la dîme des biens de la terre, environ quatre-vingt-dix millions de francs, en compensation des espérances « éternelles » qu'il apportait à ceux qui « épargnent aux autres hommes la peine de labourer, de semer et de recueillir. » « Ces animaux farouches, mâles et femelles, » dont parle La Bruyere, n'avaient que trop de peine à porter les fardeaux dont on les accablait. Là où le clergé était seigneur religieux, il lui revenait au moins quelques-uns, pas tous heureusement, de ces innombrables droits féodaux, taille, fouage, monnéage, pulvérage, banalité, banvin, minage, corvée, chasse, garenne, préage, pâturage, parcours, colombier, déshérence, bâtardise, épave, sans parler du *droit* de main-morte, dont Voltaire, défenseur des serfs que possédaient, suivant son expression, les « chanoines de Saint-Claude, » ne réussit pas à les affranchir ; sans parler non plus de ce singulier droit de chômage imposé qui grèvait le travail en France de cinquante jours improductifs par an de plus que dans les pays protestants, et qui arrachait au savetier du fabuliste cette phrase d'une gaité un peu douloureuse : « On nous ruine en fêtes. » En dehors des droits féodaux dont nous avons omis volontairement l'un des plus difficiles

à justifier, en dehors de la taille seigneuriale, le peuple paie : la taille royale, la dîme, les droits de mutation, les aides, les gabelles, les corvées, les réquisitions, les droits de joyeux avènement, de ceinture de la reine, etc..., les douanes intérieures, les péages. Le bûcheron de La Fontaine, faisant la peinture de ses maux et appelant la mort, n'en a pas dit la moitié.

On le voit, le clergé ne donnait pas ses services ; il coûtait cher à tous, aux petits surtout, pour lesquels il ne manifestait pas une tendresse bien vive. Ce n'est pas parmi les membres du clergé, — il faut faire cependant une exception en faveur de Fénelon, — que se lèveront des hommes pour réclamer contre les misères qu'on lui inflige, et pour tenter de les adoucir. Ce n'est pas de ses rangs que sortira une voix pour dire : « Les grands n'ont pas d'âme, je veux être peuple. » Non qu'il ne se soit trouvé personne du clergé pour penser ainsi ; mais parce que ceux qui pensaient ainsi ne portaient pas la parole. Il comprit autrement sa mission ; il ne parut pas songer à racheter, au moyen de services effectifs, les immenses priviléges qui lui étaient concédés par un droit encore féodal et, pour tout dire, barbare. De même que, depuis longtemps, la noblesse n'était plus seule en possession de la tradition guerrière, de même il y avait bien longtemps déjà que le clergé avait perdu la notion de justice, qu'il avait aussi cessé d'être la science, puisqu'il la traitait en ennemie, la poursuivait de ses clameurs, et parvenait assez souvent, trop souvent, à en triompher. Il se préoccupait surtout de garder la position qu'il s'était faite et qu'il croyait peut-être due à ses mérites, et ne sortait de son inaction que pour protester contre la renaissance de la pensée, la violation ou l'usurpation de ses droits. Il parla parfois de la liberté, mais il ne la revendiqua que pour lui-même.

L'inégalité, une des formes de l'iniquité, était la base de toute son organisation. Tel diocèse, celui de Toulon, par exemple, avait vingt paroisses ; tel autre, celui de Rouen, en avait plus de mille. Si nous regardons au point de vue du lucre, tel évêque, celui de Strasbourg, percevait cinq cent mille livres de revenu, un autre en avait à peine huit mille. Évêques et abbés n'étaient pas, pour la plupart, obligés à résidence ; le pasteur se tenait loin du troupeau, autant que possible à la cour ; c'était le seul moyen d'être porté sur la liste des « bénéfices. » Celui qui voulait obtenir un évêché avait dû, sous Louis XIV, essayer d'abord d'avoir à Versailles un logement dont ailleurs un laquais ne se serait pas contenté, ou se

faire l'obséquieux près des grands, comme cet évêque de Fréjus, Fleury, qui fut plus tard ministre, et des plus honnêtes, sous Louis XV, et qui fut nommé évêque par le roi précédent, grâce à son assiduité dans certaines maisons : « Il était sans conséquence, dit Saint-Simon, et suppléait souvent aux *sonnettes*, avant qu'on en eût l'invention : » Il y aura plus tard d'autres chemins pour arriver à la prélature. Un de Luynes sera fait évêque de Sens par ce qu'ayant été souffletté, — il occupait alors un grade dans l'armée, — il ne tire pas vengeance de cette injure. On verra le siége de Cambray occupé par un compagnon de débauche du Régent, par Dubois. Il « a rêvé une nuit d'être archevêque. » Massillon lui délivrera un certificat de bonnes mœurs; il sera prince de l'Église, cardinal, par l'assentiment honteux de la cour de Rome, et, pour que rien ne manque à ses désirs et à la honte de ceux qu'il gouverne, l'assemblée du clergé de France en 1723 l'élira pour son président.

La cupidité des *quémandeurs* de bénéfices est insatiable. Un ministre, Brienne, archevêque de Toulouse, possédera à lui seul, à sa sortie du ministère, pour près d'un million de francs de revenus ecclésiastiques. Tout est bon, les abbayes offrent une proie à l'avidité aussi bien que les évêchés. La célèbre abbaye de Saint-Germain-des-Prés, assurant à qui se la fait donner, un revenu de trois cent mille livres, c'est à qui s'en emparera; on accable de demandes celui qui dispose des bénéfices. Un comte de Clermont en est abbé, le même qui fut général, ce général, « moitié plumet, moitié rabat, » dont se moqueront les chansons du temps, après qu'il eut perdu la bataille de Crevelt (1758). Frédéric le nommait le général des bénédictins.

Il n'est que juste de ne pas oublier parmi les bénéficiaires une multitude de *petits abbés*[1], qui n'étaient ni du monde, ni de l'Église, mais tenaient de l'un et de l'autre, coureurs de ruelles et de coulisses, abbés galants, auteurs de pièces légères, comme fut Voi-

[1] Nous ne compterons pas parmi ces abbés, Boufflers, qui n'était que chevalier de Malte, bien qu'il eut été à Saint-Sulpice « pour se préparer à l'épiscopat ; » mais on peut mentionner l'abbé Arnaud, ridiculisé sous le nom d'abbé Fatras dans les vers suivants :

L'abbé Fatras,
De Carpentras,
Demande un bénéfice;
Il en aura,
Car l'Opéra
Lui tient lieu de l'office.!

senon, menant quelquefois une vie plus mal aisée à qualifier que leurs écrits, comme fut l'abbé de Tencin, frère de madame de Tencin[1] et *convertisseur* de Law. Au milieu d'une société peu rigoriste à coup sûr leur rôle fut tel, qu'ils méritèrent dans une fête qui dut se donner un jour chez la danseuse Guimard, et qui ne fut contremandée qu'en raison d'une interdiction obtenue par l'archevêque de Paris, d'avoir une place réservée à table à côté des mères et des tantes d'actrices !

Quelques abbés, tels que les abbés de Condillac et de Mably, deux frères, l'abbé Galiani, les abbés Nollet et Morellet, savants à divers titres ou littérateurs, ne doivent pas, est-ce utile de le dire? être confondus avec les abbés galants, mêlés à toutes les fêtes « de mœurs douces. »

Le clergé des paroisses, les desservants, remplissaient leurs fonctions ordinaires. Nous avons vu comment ils étaient payés. Depuis l'ordonnance de François Ier, datée de Villers-Cotterets (1539), ils étaient devenus les officiers de l'état civil, et tenaient les registres de naissance ou plutôt de baptême, de mariage et de décès. Nous savons à quels abus cette mesure, excellente dans l'origine, a donné lieu plus tard, après surtout la révocation de l'édit de Nantes. Ils administraient les *sacrements*, quand ils ne les refusaient pas, et procédaient aux cérémonies de la sépulture en terre réputée sainte, à moins de circonstances particulières, dont la mort et l'inhumation de Voltaire nous fourniront un des plus étonnants exemples.

Environ cinquante mille personnnes, religieuses ou religieux, remplissaient les couvents, dont le nombre tendait cependant, à partir de la seconde moitié du dix-huitième siècle, plutôt à diminuer qu'à s'accroître. Une commission pour la réforme des monastères en 1769 en fit supprimer beaucoup. L'esprit du siècle commençait à se tourner d'un autre côté. Un ennui mortel avait gagné ces froides demeures, non plus seulement cette *acedia*, maladie des cloîtres du moyen-âge, née de l'absence d'activité normale, du manque de soucis, du désintéressement de la lutte. La foi même était ébranlée et le doute gagnait de proche en proche. Un symptôme des plus graves avait signalé ce singulier état de choses. En 1767, les bénédictins de cette fameuse abbaye de Saint-Germain, si bien dotée, que le titulaire du bénéfice était par ce fait même un des plus riches rentiers de France, lassés désor-

[1] Ancienne chanoinesse, mère de d'Alembert.

mais de vivre hors du siècle, faisaient une requête au roi pour être affranchis de leur règle. La correspondance de Grimm regarde cette démarche comme un des événements considérables du monde religieux. On pensait alors que, si le gouvernement eût donné satisfaction à cette prière des bénédictins, il n'y eut plus eu vingt ans après en France de religieux bénédictins ni autres. On se trompait de quelques années. Ce changement devait avoir lieu, mais par suite d'autres circonstances que l'avenir tenait en réserve ; encore, quoiqu'il fût appelé de tant de vœux, ne devait-il être que transitoire. Le nombre de trente-deux mille religieuses que renfermaient alors les couvents, un instant supprimés en 178 , ne devait pas tarder beaucoup à reparaître, après quelques oscillations. Il n'est pas moindre aujourd'hui dans les maisons religieuses de femmes. La présomptueuse imprudence, nous dirions presque la folie, qui porte certains membres de la famille humaine, à se retirer pour vivre en dehors des lois de l'humanité, est difficile à conjurer et longue à guérir. La guérison ne viendra, si elle vient, qu'avec plus de lumière. L'Etat alors ne crut pas devoir favoriser ce mouvement. Il répondit à la requête dont nous parlons, en emprisonnant quelques-uns des religieux. C'était, croyait-il, ce qu'on pouvait faire de mieux.

Le trône et l'autel, suivant une expression qui eut cours depuis, se sentaient étroitement unis d'intérêt. Toucher à l'un, c'était mettre l'autre en danger. Le ministre de la maison du roi dirigeait les affaires ecclésiastiques; il disposait en même temps des lettres de cachet. Tout était organisé pour que le *ciel* et la terre fissent cause commune, en se *vengeant* mutuellement. Aussi semblait-il à quelques-uns que Dieu prenait le parti du roi, et Louis XIV s'étonnait de bonne foi, en 1706, après le désastre de Ramillies, que « *Dieu* eut oublié ce qu'il avait fait pour lui. » Ne se regardait-il pas comme le représentant direct d'un pouvoir surnaturel, un demi-dieu, presqu'un *Dieu*. Bossuet ne s'était-il pas écrié : « Roi du ciel, conservez le roi de la terre! C'est le vœu des Églises, c'est le vœu des évêques? » Et ailleurs : « O rois, vous êtes des Dieux! » Certes les plus basses adulations des courtisans furent moins funestes à la monarchie que ces dithyrambes sacerdotaux.

Un des priviléges du clergé était d'être jugé par ses propres tribunaux. Les juges spirituels des officialités avaient droit de justice sur les *écarts* de la pensée. Ils pouvaient prononcer la prison perpétuelle ou le bannissement du royaume, qu'on transformait quel-

quefois en pendaison, sans plus ample forme de procès. Ces tribunaux inquiétaient et condamnaient naturellement tout ce qui leur faisait ombrage. La science était donc placée entre les supplices qui servaient de sanction à des lois soi-disant divines, et le respect qu'elle se doit à elle-même, sous peine de n'être plus la science. Le clergé sentait cependant autour de lui monter un esprit nouveau, par lequel il était débordé ; quoiqu'il se déclarât sûr de triompher de ses ennemis, il réclamait sans cesse de nouvelles armes pour se défendre. Les lettres de cachet dont on finit par faire le plus effrayant abus et dont on servit à tort et à travers, remplacèrent les formes juridiques par celles de la police. Le duc de La Vrillière en octroya cinquante mille durant son ministère; la marquise de Langeac fut connue pour en faire trafic, et le nombre de ces mandats d'arrêts devint, à un certain moment, égal à ceux de la justice régulière, si l'on en croit le magistrat d'Eprémenil. Or, malgré les immunités dont il était en possession, le clergé ne put toujours échapper à ces rigueurs extra-légales, puisqu'un de ses secrétaires, Leprévost de Beaumont, pour avoir justement dénoncé le pacte de famine, fut mis, en vertu d'une de ces lettres, à la Bastille, où il fut retenu vingt ans et qu'il ne quitta qu'en 1789.

Nous ne nous excusons pas de nous être appesantis un peu longuement sur la condition du clergé. C'est une des pièces les plus essentielles à consulter dans le grand procès qui remplit tout le dix-huitième siècle, je veux dire le procès de la liberté intellectuelle, comprenant la liberté de penser et celle d'écrire, contre le parti clérical.

Après le clergé venaient les familles où les fonctions de judicature étaient héréditaires, au nombre de cinquante mille environ. Au degré au-dessous sur l'échelle sociale, les financiers, que les classes supérieures tournent encore en ridicule et commencent à courtiser, que la royauté elle-même caresse; en tête desquels se placeront les soixante fermiers-généraux, qui se diront les colonnes de l'État, — quelles colonnes! — qui partageront les énormes bénéfices que la perception des impôts leur rapporte, avec les gens de cour. Ils feront aux courtisans des *croupes* ou pensions. Louis XV deviendra un croupier ou pensionnaire des traitants, auxquels le trésor public paie un droit usuraire, en même temps qu'ils s'enrichissent d'un autre côté par toutes sortes d'exactions.

En descendant toujours, on trouve les bourgeois, les commerçants, les artisans. Ces derniers prennent déjà conscience de leur

propre valeur; les efforts des encyclopédistes, de Diderot notamment, les relèvent à leurs propres yeux; ils ont une perception moins confuse de ce qu'ils peuvent devenir. Plus bas, l'armée qui monte au chiffre de 450,000 hommes sous Louis XIV, beaucoup réduite sous ses successeurs, se compose de soldats volontaires, de raccolés ou d'hommes de milice. La milice pesait surtout sur les campagnes. On fournissait par an 10,000 hommes, dont la condition est assez misérable, puisqu'on signale, en temps ordinaire, plusieurs milliers de désertions par an. Plus bas encore, dans la misère, dans l'ignorance, producteur écrasé par toutes sortes de charges, chez une nation qui payait presqu'autant d'impôts qu'aujourd'hui, si l'on tient compte des différences de valeur de l'argent; prenant peu de part aux luttes de la pensée, amassant les colères, les haines, l'indignation, l'homme de la campagne, le paysan. La terre ne rapportait pas autant qu'aujourd'hui. La terre, suivant Montesquieu, produit moins en raison de sa fertilité, qu'en raison de la liberté de ses habitants. Il y avait pourtant des hommes placés, à certains points de vue, au-dessous du paysan ordinaire; le serf, auquel on ne reconnaissait guère que des devoirs et point de droits; le protestant, qui n'avait plus d'état civil, et le juif, rebuté de tous.

En dépit des priviléges, les nombreuses juridictions mal définies tenaient toujours des peines légales suspendues sur la tête des plus petits, comme des plus grands. Les efforts des légistes pour introduire l'uniformité dans les vieilles lois, mélange du droit romain et du droit féodal, n'avaient pas abouti encore. Deux cent quatre-vingt-quatre coutumes différentes, réglant les droits des propriétés, formaient sur le territoire autant de divisions, où l'on interdisait ici ce qui était permis tout à côté. Assemblage indigeste de coutumes, de règlements et d'ordonnances, la loi ne devait arriver à l'unité qu'à la suite des travaux des philosophes, par décret de la Constituante, qui voulut que le droit fût « souverain du monde. »

La procédure lente, compliquée, cruelle, cherchait surtout un coupable, et laissait à peine au prévenu ce droit qu'un accusé de nos jours revendiquait avec une éloquente naïveté, s'écriant : « J'ai bien le droit d'être innocent. » Les *justices* différentes, souvent tyranniques, enchevêtrées les unes dans les autres, se distinguaient par une si excessive pénalité, qu'on a fait remarquer qu'une seule, une fraction des juridictions fiscales, celle du grenier à sel, tint

aux galères pendant de longues années, à la fois plus de trois cents personnes pour délits d'impôts. En outre, les exactions des magistrats, qui se payaient ainsi eux-mêmes des charges qu'ils avaient achetées, s'élevant, assure-t-on, à plus de quarante millions de francs, permirent à un avocat du roi d'appeler cet état de choses le brigandage de la justice.

On l'a dit, on peut le redire hardiment, dans une société ainsi constituée rien ne protégeait personne. Pour les grands seigneurs eux-mêmes, l'exil pouvait être sans jugement et l'emprisonnement sans terme. Il suffisait qu'une cause ressortissant du parlement fût évoquée au grand conseil, pour que l'action de la justice fût suspendue. Quant aux petits, la lecture des récits et des histoires du temps nous fait bien connaître qu'ils étaient à la merci de tous.

Nous ne forçons pas volontairement les couleurs de ce tableau, qui ne paraîtra pas chargé, croyons-nous, à ceux qui ne se contentent pas des opinions toutes faites d'avance et des aperçus superficiels; nous avons cru bon de le présenter tel quel, sans y mettre, faute d'espace, tout ce qui peut-être devait y entrer. On pourra mieux juger des intérêts engagés dans cette campagne et des obstacles opposés par le parti conservateur quand même à ces hommes *impies* qui, ne prenant mandat que de leur courage et de leur amour pour l'humanité, osèrent battre en brèche les orgueilleuses superstitions théologiques, les ignorances, les oppressions, les priviléges, les inégalités, l'injustice enfin, sous toutes les formes qu'elle avait à leurs yeux. Car c'est là l'œuvre du dix-huitième siècle. Tous les artisans de cette œuvre ont eu à tenir tête constamment, à faire face aux poursuites et aux rancunes auxquelles ils étaient désignés, et qui ne laissèrent guère aux plus habiles et aux plus grands, de refuge ni de repos.

Les femmes, quelques femmes du moins, se mêlèrent à ces mouvements de la pensée[1]; on parlait assez librement dans quelques salons. Mais ceci n'était qu'une exception. Si des mœurs douces, raffinées, voluptueuses, corrompues, étaient en opposition avec des lois dures et oppressives, nous verrons bien qu'en réalité, le pouvoir ne reconnaissait à l'intelligence aucuns droits. Les philosophes en obtinrent après une suite d'appels à l'opinion publique, qu'ils finirent par remuer profondément au grand péril de leur personne. On avait, dans la seconde moitié du dix-huitième siècle, porté « la

[1] Les femmes s'occupaient alors de science, de philosophie même. Une femme a travaillé avec Condillac à son *Traité des Sensations*.

peine de mort » contre les auteurs d'écrits tendant à « émouvoir les esprits. » Le parti théologique refusa toujours à ses adversaires toute espèce de droits au nom de ses principes.

Les armes et les conditions du combat furent donc inégales; inégalité qui, pour le dire en passant, n'a pas cessé d'exister, inégalité préjudiciable sans doute aux penseurs, et qui a retardé plus d'un progrès, mais plus préjudiciable, nous osons l'affirmer, aux oppresseurs de la raison, parce qu'en retardant ces progrès dont tous auraient profité, elle a rassemblé sur l'œuvre de quelques-uns cet intérêt passionné et cette sympathie que nul homme ne refuse à ce qu'il voit persécuté.

On sait de quelle utilité sont les censures. Pour les écrits qui circulaient dans Paris, on n'en pouvait pas compter moins de trois, celle du roi, celle du parlement, celle de la Sorbonne. Elles n'étaient pas toujours d'accord entre elles, ce qui n'est pas surprenant, ni même d'accord avec elles-mêmes, ce qui peut passer pour plus étrange. A tel moment, on proscrivait tel ouvrage, en même temps qu'on octroyait permission à tel libraire de l'imprimer en morceaux par privilége du roi. Entre les censures que nous avons citées, celle du parlement, pour n'être pas purement ecclésiastique, ne fut pas toujours la moins redoutable; il arriva à certain conseiller, dont les avis, heureusement, ne prévalurent pas, de demander qu'on brûlât les philosophes; ce n'était pas assez de brûler leurs écrits. La police censurait aussi pour son propre compte; par sentence de Nicolas de la Reynie, lieutenant en 1694, plusieurs personnes étaient pendues pour un libelle; d'autres étaient envoyées à la Bastille. Un pamphlétaire qui avait eu la témérité d'écrire contre l'archevêque de Reims, expiait son crime dans une cage de fer au mont Saint-Michel. Les archevêques censuraient de leur côté, et plusieurs de leurs censures n'étaient pas loin d'être des pamphlets; mais il ne s'agissait pas de cela; les lois sévères en ce temps, où les croyances s'affaiblissaient, continuaient à être, — *suivant l'opportunité et pour l'exemple,* — appliquées avec rigueur. Le clergé aimait à se montrer supérieur à la loi : il la violait avec impunité. Grimm rapporte, sans s'en étonner outre mesure, qu'un chirurgien honnête et désintéressé, Bisson, était, neuf ans seulement avant la grande révolution, appelé chez un évêque, pour être réprimandé sur des propos qu'il s'était permis avec ses malades. On croirait presque, à certains détails, que le fait se passe aujourd'hui. Bisson était dénoncé. Il avait mal parlé de l'existence

de Dieu; c'était, sans doute, ce que les théologiens appellent un matérialiste; ce qui n'empêchait pas le *saint* entourage du prélat, d'avoir recours à ce mécréant dans les cas graves. — « Qui êtes-vous, interrogea l'évêque, pour prêcher ainsi? — L'évêque ajoutait à son apostrophe, que, si le chirurgien *ne s'observait pas,* on le ferait traîner de sa maison dans un cachot, et de là sur un bûcher. Les moyens n'étaient pas de la plus extrême douceur. — Bisson n'oublia ni ce qu'il se devait à lui-même, ni ce qu'il devait à l'évêque. — « Qui êtes-vous, lui répondit-il, pour appeler devant votre tribunal un citoyen qui ne doit de compte qu'aux lois? Je suis accusé par un troupeau de vos satellites, aussi dissolus qu'ignorants. J'en traite plusieurs.... que j'ai guéris gratuitement. » — Et il laissa entendre de quelle maladie. Il faut regretter que les hommes de la trempe du chirurgien Bisson soient rares dans tous les temps.

On pourrait croire que nous avons fini avec le dénombrement des censures. Il n'en est rien. Restaient celles de la cour de Rome, dont on peut affirmer, sans crainte d'exagération, qu'elles avaient bien perdu de leur crédit. A ne prendre que les ouvrages de Voltaire, il n'y en a pas moins de cinquante-quatre, que frappèrent, soit les arrêts du conseil, soit les condamnations pontificales. Du reste, Voltaire, seul peut-être parmi les philosophes, recevait tour à tour des papes, des lettres élogieuses accompagnées de médailles, comme lui en adresse Benoît XIV, à propos de l'envoi de sa tragédie de *Mahomet,* et des coups de foudre spirituels qui ne lui faisaient pas grand mal. Le pouvoir du patriarche de Ferney, d'origine toute terrestre, toute humaine, arriva même à certain moment à contrebalancer, dans le sentiment public, cette action « sacrée » qu'exerçait le vieillard qui tient en main la double puissance, et qui porte la triple couronne. Chacun put s'en apercevoir, quand la Cour céda aux philosophes, malgré les incitations ultramontaines, sur les réclamations qui partirent de Ferney, au moment où la publication de l'Encyclopédie avait été suspendue (1759). En dehors de toutes ces censures, le parti dévot et les politiques condescendirent quelquefois à se servir, pour l'attaque et pour la défense, de l'écrit et du livre, que les penseurs employaient contre eux avec tant d'avantages. Ils entretinrent à leurs frais un groupe d'écrivains qui n'étaient pas tous sans talent, littérateurs ou pamphlétaires à gages, à qui nous ne voulons pas, usant d'un procédé trop commode, dénier toute conviction religieuse, mais qui préten-

daient parler au nom de « Dieu, de la moralité et de la vertu, » trois sortes d'argument qu'on fait d'ordinaire marcher ensemble. Fréron fut un des plus féconds parmi ces auteurs, les Nonnotte et les Patouillet furent des plus ridiculisés. Sous Louis XV, madame de Pompadour, champion nouveau et inattendu, vînt prêter l'appui de son autorité morale aux dogmes ébranlés. Cette femme au zèle pieux coûta cher à la France, pas plus cependant que celles qui devaient *régner* à sa place en lui succédant. En dix-neuf ans, — la caisse royale n'était pas séparée du trésor public, — elle dépensa pour elle-même trente millions qui en vaudraient deux fois autant aujourd'hui. En 1759, elle écrivait au duc d'Aiguillon[1] : « Quand on *manque assez de principes* pour ne reconnaître ni divinité ni maître, on devient bientôt le rebut de la nature, et c'est ce qui nous arrive. » En disant *nous*, elle entendait la nation, que les parlements et les encyclopédistes avaient, toujours suivant elle, « changée complétement. »

De tels soutiens du parti qui réclamait et réclame encore le monopole de la vertu, nuisirent souvent, plus qu'on ne croirait, aux efforts de ceux qui voulaient affranchir la raison. Mais il arriva plus d'une fois que les condamnations qui frappaient les philosophes ou leurs œuvres, tinrent lieu justement d'avertissement au public, juge en dernier ressort, d'avoir à se procurer l'écrit incriminé, pour prendre parti lui-même entre les juges et les accusés. Toutefois, comme la marque, les galères, la mort, étaient prononcées contre les auteurs, imprimeurs, libraires, colporteurs d'ouvrages, attentatoires *à la religion* ou *à l'autorité royale*, comme d'ailleurs le gouvernement et les gens qui se croyaient intéressés à conserver l'état de choses alors présent, craignaient que les lois ne devinssent lettre morte, on choisissait quelques *coupables*, parmi les moins protégés et les plus pauvres, et ils étaient sacrifiés pour le bien de tous. Cela se passait comme dans la fable *des animaux malades de la peste*. L'assimilation était justifiée. Les écrits impies et licencieux n'étaient-ils pas la peste et la pestilence? « La grande calamité de notre siècle, disait l'archevêque de Lyon, l'année même de la mort de Voltaire, est ce déluge d'écrits... qui déshonorent la raison humaine, *sous prétexte d'en étendre les droits*. » On *pendait* donc quelques colporteurs. On en avait envoyé aux galères pour avoir vendu une brochure peu dangereuse.

[1] Courtisan attaché aux jésuites et au parti clérical, et qui fit son chemin en cédant au roi madame de La Tournelle, depuis duchesse de Châteauroux.

l'*Homme aux quarante écus*. Toutes ces mesures restrictives, dans le temps où les idées commençaient à y être contraires, avaient pour résultat de porter les hommes qui s'occupaient des questions de libre examen, à se mettre au-dessus des règlements et des ordonnances. Elles n'aboutissaient en fait qu'au mépris de la loi, mépris qui a de dangereuses conséquences pour les sociétés humaines!

L'une des causes de l'expansion extrême de la pensée et de la science au dix-huitième siècle, fut cette compression que Louis XIV n'avait pas inventée, mais dont, à la fin de son règne, il tendit sans nulle pitié tous les ressorts, et qu'il rendit intolérable. Sa législation religieuse ne lui survécut que trop. Le dix-septième siècle avait vu brûler Vanini (1619) pour fait d'athéisme, Urbain Grandier (1634) pour fait de sorcellerie; au dix-huitième siècle, en 1718, en l'année où parut l'*Œdipe*, on brûlera encore pour les mêmes faits. Plus tard les victimes de la passion théologique et du droit divin absolu ne seront guère traitées moins cruellement. Un roi vieux, revenu de ces éclatantes débauches dont il a imposé l'admiration aux courtisans et à leurs femmes, aux laïques et au clergé, veut sauver son âme. Il consent à y mettre le prix. Son Dieu n'avait-il pas, suivant une affirmation dont nulle éloquence, si grande qu'elle soit, ne pourra masquer la cruauté, fait la révolution d'Angleterre, et bouleversé les trois royaumes, afin que l'âme d'Henriette, la petite-fille d'Henri IV, devint catholique? « *car il met les âmes à ce prix*, » dit Bossuet. Belles maximes qui, chez un prince ayant en main tout pouvoir, ne devaient pas rester inféconds! Gouverné par son confesseur et par cette femme ambitieuse, veuve de Scarron, qui tenait à faire oublier sa naissance protestante, et cherchait des occupations dévotes à ce vieillard égoïste, le roi avait voulu réaliser dans son royaume l'unité religieuse. L'édit de Nantes, qui avait suffi à réparer tant de maux, était peu à peu dénaturé, avant qu'on le révoquât tout à fait. Dans cette cour qui « suait l'hypocrisie, » nous empruntons l'expression à Saint-Simon, on commençait à se plaindre de l'impiété de certains ministres, de Colbert, par exemple, qui ne « songeait presque jamais à la religion. » Il songeait plutôt à ses finances. Et certes, satisfaire aux gaspillages du roi et à ceux mêmes de la reine, qui puisaient au trésor public, sans beaucoup se préoccuper de la misère des paysans, remédier à ces misères dans la mesure du possible, ce n'était pas un mince sujet de réflexion! On disgraciait un honnête homme, Catinat, général transfuge du barreau qu'il avait

quitté pour avoir perdu une cause qu'il croyait juste, celui que les soldats nommaient le père la Pensée. Le roi « n'aimait pas confier le soin de ses affaires à ceux qui n'aiment pas Dieu. » Jusque là le *grand roi* n'allait pas plus loin que ce monarque dévot proposé en modèle idéal par Xénophon dans sa Cyropédie, ce Cyrus qui tient à ce que ses sujets soient religieux, parce que « *les dieux* » lui en sauront gré. Le parti clérical, les zélés, les « saints,» devaient le conduire plus loin. Il révoqua l'édit; ce fut partout un cri d'enthousiasme en faveur du nouveau Constantin. Quelques hommes à peine, Vauban, « cet insensé pour l'amour du public, » Catinat, « qui n'aimait pas Dieu, » Saint-Simon, qui préparait ses matériaux pour l'histoire, comprirent quelle blessure était faite au pays par cette grande iniquité. Racine, La Fontaine, La Bruyère même, et madame de Sévigné, bien que ses paroles marquent peut-être quelque ironie, et le grand Arnauld, un janséniste persécuté, applaudissaient, et aussi Massillon, et Bossuet qui n'avait pas « espéré » que les conversions fussent « si aisées. » La police et l'armée n'avaient pas épargné leurs soins. La force réduisait les uns, qui se convertissaient sans savoir pourquoi; l'argent persuadait les autres. « La caisse de Pellisson fait des prodiges, » écrivait madame de Maintenon. Il me semble entendre de nos jours un écho de ces paroles à Mentana : « Nos chassepots ont fait merveille. »

Près de trois cent mille protestants ont quitté le royaume malgré les peines prononcées, les galères, la confiscation des biens. Les autres n'ont plus d'état civil; leurs mariages sont déclarés concubinages, leurs enfants bâtards, leurs biens confisqués. Un grand nombre de ministres, envoyés au supplice, montent en martyrs sur l'échafaud, et *le tambour couvre leur voix*, quand ils veulent parler à la foule. Nous n'avons pas besoin d'insister sur ces procédés, qui furent si vivement reprochés à une époque orageuse et troublée. La fuite des protestants fut un exode qui dura longtemps, et qui ne sembla pas exciter de compassion. Le dix-septième n'était pas tendre aux vaincus, et ne s'apercevait pas qu'il eût nommé tyran persécuteur le monarque béni du clergé, si les violences, les supplices, les meurtres juridiques eussent eu pour objet des chrétiens non dissidents. Le parti clérical se doute à peine que cette persécution ne lui est point profitable. Elle se prolongera, une fois commencée, pendant un siècle. On n'y emploie plus guère l'armée, dont le *grand roi* a fait un instrument de terreur pour hâter les rentrées des impôts et les volte-faces de la conscience;

mais on continue à rêver, au grand détriment du royaume, une impossible unité de foi. Encore ce dévot passe-temps de la conversion de son peuple, qu'on donna à Louis XIV, ne parvint pas à le distraire. « Les jours sont longs » à Versailles, écrivait madame de Maintenon, « la jeunesse meurt d'ennuis. »

Veut-on savoir quel fut le résultat le plus assuré de ces exécutions qui devaient sauver une âme royale, de cette législation, triomphe du parti clérical, que le vieux chancelier Le Tellier signa en empruntant aux livres juifs les paroles de Siméon sur le salut du peuple? Trois cent mille réformés, plus que dix batailles n'eussent emporté d'hommes, franchirent la frontière. La Prusse leur offrait un asile. Notre pays fut appauvri d'une partie de son sang. Les étrangers s'enrichirent de nos arts et de quelques secrets de notre industrie. Eux-mêmes ils reconnaissent hautement comment les réfugiés payèrent l'hospitalité qui leur fut donnée. Je me rappelle avoir vu à Berlin, dans le palais du roi, de belles tapisseries qui sont montrées avec complaisance. « C'est l'œuvre des protestants chassés par la révocation de l'édit. » Si nous considérons les conséquences immédiates, la révocation nous valut une guerre. Elle inaugure une longue période de revers, Il est vrai que, par compensation, elle fut loin d'être nuisible à l'explosion du sentiment moderne, qui posait le droit de tous en face de celui d'un seul; sentiment dont les écrivains philosophes furent les représentants, et le clergé l'adversaire le plus redoutable, le plus persévérant. En 1789, dans les cahiers qu'il présenta, il ne renonçait pas encore à imposer ses droits, unis à ceux de la royauté, au nom du même principe surnaturel.

Soit qu'il n'ait rien vu des maux qu'avaient produits ses exigences, soit qu'il fermât volontairement les yeux, le parti ultramontain réclama toujours des rigueurs nouvelles. En 1703, le pape Clément IX prêchait une *croisade* contre les malheureux *camisards*, protestants révoltés des Cévennes, à qui l'excès de leurs maux fit accepter les secours de l'Angleterre et de la Savoie. Le bras séculier leur fut moins inhumain que ne l'avait demandé le pouvoir sacerdotal; Villars, envoyé contre eux, les traita en hommes « braves et forts. »

Plus tard, sous le successeur de Louis XIV, au temps de la régence, tant que fut aux affaires l'abbé Dubois, en qui cependant tous les vices, la perfidie, l'avarice, la débauche, l'ambition, la basse flatterie, combattaient, à qui demeurerait le maître, selon le

portrait qu'en fait Saint-Simon, les calvinistes furent plus tranquilles ; l'abbé Dubois ignorait du moins le fanatisme ; puis la passion du moment était la poursuite de la richesse. Le débat commençait à s'engager « entre ceux qui paient et ceux qui n'avaient mission que de recevoir. » On emprisonne d'autres dissidents, les mécontents des affaires de crédit public, comme ce vieux militaire qui se permet de dire que les merveilles débitées sur la vallée du Mississipi sont autant de fables. On met à la Bastille les écrivains remuants, comme Voltaire. Le duc de Bourbon, ministre débauché qui succède au régent, renouvelle la persécution en l'aggravant. Les relaps sont condamnés à mort ; ceux qui meurent en refusant les « sacrements, » sont jetés à la voirie, et leurs biens sont confisqués. Toutefois, la clameur publique est déjà si forte, que le ministre doit céder. Ce qui n'empêche pas les parlements de prononcer ici et là des condamnations ; l'année 1746 voit encore deux cents protestants envoyés en prison ou aux galères par le seul parlement de Toulouse. La philosophie seule résiste sur ce point au zèle furieux des orthodoxes.

Les calvinistes avaient inquiété l'autorité royale et l'autorité religieuse. On crut les avoir réduits. On se trompait. La France en compte un tiers de plus qu'elle n'en avait au moment de la révocation. On en estimait alors le chiffre à un million d'*âmes*. Les mêmes moyens à peu de chose près, furent employés contre les jansénistes, les puritains du catholicisme, ces ennemis déclarés des jésuites, et chez lesquels l'opposition politique s'unissait à des « nouveautés » en matière de doctrine. L'épiscopat était dans la main du roi, comme on l'avait vu dans l'affaire de la régale. Le pontife de Rome n'avait rien à refuser à l'autorité temporelle, s'il voulait obtenir ce que lui-même il demandait. Il condamna la secte janséniste, et Port-Royal-des-champs, qu'avaient illustré tant de travaux, fut détruit (1709). La monarchie absolue ici encore donna un exemple qui ne fut pas oublié : elle viola les sépultures. La prison et l'exil punirent ceux qui ne firent point acte de soumission ; nous regrettons de ne pouvoir entrer ici dans des détails qui seraient intéressants à plus d'un titre. Les adversaires du jansénisme crurent qu'ils en avaient fini avec lui. On ne tarda pas à le voir reparaître dans les parlements et ailleurs.

(Suite.) D'HENRIET.

VARIÉTÉS

—

Dans l'article sur le *Libre Arbitre*, on invoque la régularité des nombres de la criminalité. Le *Moniteur* du 16 juin, avec le compte rendu de la justice criminelle en 1866, vient à point ; on y verra combien les chiffres de 1866 se rapprochent de ceux de 1865.

STATISTIQUE CRIMINELLE

CRIMES CONTRE LES PERSONNES	1865	1866	CRIMES CONTRE LES PROPRIÉTÉS	1865	1866
Meurtres	128	115	Fausse monnaie	20	27
Assassinats	174	191	Faux	319	316
Parricides	13	6	Abus de confiance	76	76
Infanticides	196	201	Vols domestiques	315	347
Empoisonnements	18	23	Vols sur des chemins publics	28	41
Coups et blessures ayant occasionné la mort sans intention de la donner	111	104	Autres vols qualifiés	710	807
Coups et blessures à des ascendans.	50	33	Incendies	181	188
Viols et attentats à la pudeur { sur des adultes.	178	160	Banqueroutes frauduleuses	65	79
Viols et attentats à la pudeur { sur des enfants.	820	883	Autres crimes contre les propriétés	19	18
Avortements	24	14			
Autres crimes contre les personnes.	36	47			
Totaux	1,750	1,777	Totaux	1,733	1,899

Les quatre mille cinq cent cinquante-un accusés de 1866 sont comparés, dans le tableau placé à la page suivante, avec ceux de 1865, eu égard au sexe, à l'âge, à l'état civil, à l'origine, au domicile, à la profession et au degré d'instruction.

		1865		1866	
		NOMBRES réels	NOMBRES proportionnels (sur 100)	NOMBRES réels	NOMBRES proportionnels (sur 100)
Nombre des accusés jugés contradictoirement..		4,154	»	4,551	»
Nombre des crimes	Accusés jugés pour des crimes contre les personnes.....	1,905	46	1,971	43
	Accusés jugés pour des crimes contre les propriétés.....	2,249	54	2,580	57
Sexe des accusés	Hommes.....	3,508	84	3,853	85
	Femmes.....	646	16	698	15
Age des accusés	Moins de 21 ans.....	603	14	776	17
	21 à 40 ans.....	2,285	55	2,374	52
	40 à 60 ans.....	1,024	25	1,709	25
	Plus de 60 ans.....	242	6	275	6
Etat civil des accusés	Célibataires.....	2,272	55	2,498	55
	Mariés.....	1,575	38	1,126	38
	Veufs.....	307	7	344	7
Origine des accusés	Nés dans le département où ils ont été jugés.....	2,660	64	2,838	62
	Domiciliés dans ce département, mais nés dans un autre.....	953	23	1,078	24
	Nés et domiciliés hors du département où ils ont été jugés, ou bien sans domicile.....	541	13	635	14
Domicile des accusés	Habitants des communes rurales.	2,135	51	2,272	50
	Habitants des communes urbaines	1,778	43	1,961	43
	Sans domicile fixe.....	241	6	318	7
Profession des accusés	Occupés aux travaux des champs	1,544	37	1,562	34
	Ouvriers des diverses espèces d'industries.....	1,404	34	1,662	37
	Domestiques attachés à la personne.....	263	6	283	6
	Négociants, marchands, logeurs, etc.....	412	10	463	10
	Appartenant aux professions libérales.....	309	8	306	7
	Vagabonds, gens sans aveu....	222	5	275	6
Degré d'instruction des accusés	Complètement illettré.....	1,636	39	1,766	39
	Sachant imparfaitement lire et écrire.....	1,729	42	1,911	42
	Sachant bien lire et écrire.....	612	15	700	15
	Ayant reçu une instruction supérieure.....	177	4	174	4

Les différences d'une année à l'autre ne sont, au maximum, que de trois centièmes, et, en ce qui concerne l'état civil et le degré d'instruction des accusés, les chiffres proportionnels sont même absolument identiques.

Le tableau suivant montre quel a été en 1865 et 1866, pour les infractions les plus graves ou les plus fréquentes, le mouvement des affaires et celui des prévenus.

	1865		1866	
	AFFAIRES	PRÉVENUS	AFFAIRES	PRÉVENUS
Infraction au ban de surveillance	3,307	3,334	3,566	3,588
Vagabondage	6,079	6,546	6,599	7,122
Mendicité	5,314	5,806	5,607	6,083
Rébellion	2,570	3,362	2,440	3,010
Outrage et violences envers des fonctionnaires publics	7,317	8,326	7,378	8,332
Religion (Délits contre la) et outrages envers les ministres des cultes	97	136	106	169
Coups et blessures volontaires	17,803	24,447	17,967	24,446
Délits divers contre les mœurs	3,364	4,374	3,183	4,206
Diffamation et injures; dénonciation calomnieuse	3,628	4,714	3,602	4,799
Vols simples	28,073	34,123	29,623	36,449
Banqueroute simple	811	902	807	876
Escroquerie	2,432	2,890	2,422	2,914
Abus de confiance	2,813	3,227	2,799	3,135
Atteinte à la liberté du travail et de l'industrie	87	145	26	130
Tromperie sur la qualité ou la quantité de la marchandise et détention de faux poids	3,387	3,754	3,322	3,542
Destruction de récoltes, d'arbres, de clôtures, d'animaux	1,518	1,971	1,685	2,219
Délits politiques de toute espèce, contraventions électorales	180	237	124	179
Fausses nouvelles (Publication de)	62	68	57	69
Outrage à la morale publique et livres ou gravures obscènes	119	224	166	273
Colportage d'imprimés sans autorisation	89	127	64	80
Contraventions diverses en matière de presse	103	112	110	162
Chemins de fer (Infractions aux lois sur les)	787	932	891	1,107
Cabarets et cafés (Ouverture illicite de)	1,842	1,898	1,858	1,913
Armes prohibées (Port d') — Armes de guerre (Fabrication et détention d')	396	499	356	440
Chasse (Délits de)	17,868	20,778	17,482	20,155
Délits ruraux et maraudage	567	733	377	490
Douanes, contributions indirectes, octrois	1,884	1,597	2,014	1,807
Pêche (Délits de)	7,192	9,699	6,542	8,488
Postes. Usage de timbre-postes ayant servi	530	539	569	574
Postes. Autres contraventions postales	90	85	178	181
Forêts (Contraventions aux lois sur les)	12,144	14,799	10,468	12,864
Roulage (Contraventions aux lois sur les)	907	951	862	904
Autres délits et contraventions de toute espèce	6,009	7,238	6,191	7,329
TOTAUX	139,350	168,913	139,441	168,025

BIBLIOGRAPHIE

—

Catéchisme du xixe siècle, par Charles Boysset, ancien représentant du peuple. Paris. Degorge-Cadot, rue Serpente, 37. In-18, 1868.

Le catéchisme de M. Boysset est un livre recommandable à tous les points de vue, c'est un essai sérieux de résumer en quelques chapitres l'ensemble des doctrines sur lesquelles se fonde la civilisation moderne. Notre Revue en rend compte avec d'autant plus d'empressement que les doctrines de M. Boysset sont les nôtres, et nous croyons que nos doctrines, plus que toutes les autres, représentent la philosophie du siècle.

Avant d'entrer dans le détail, je me permettrai quelques observations relativement au titre du catéchisme. D'abord, la forme du livre de M. Boysset n'est pas celle d'un catéchisme, qui devrait être écrit par demandes et par réponses; ensuite, et ceci est plus important, son fonds ne remplit pas les conditions d'un catéchisme. Le catéchisme doit être une simple exposition de la conception du monde, accessible à tous, sans discussions ni démonstrations, les doctrines devant être supposées indiscutables et rigoureusement démontrées; il doit être, en un mot, pour la philosophie nouvelle, ce que l'ancien catéchisme a été pour la philosophie chrétienne.

Je m'empresse d'ajouter que, si le livre de M. Boysset ne correspond pas exactement à son titre, la faute n'en est pas à l'auteur; dans l'état actuel des choses, un véritable catéchisme n'est pas encore possible pour la philosophie nouvelle. Elle renferme encore trop de points qui demandent des éclaircissements, trop de vérités devinées, mais non démontrées, trop d'hypothèses, de conceptions subjectives, qui ne peuvent être obligatoires pour tous, pour se prêter à une exposition élémentaire accessible même à ceux qui sont absolument étrangers aux études philosophiques. Comment formuler un credo général, lorsqu'il ne se trouve pas en Europe dix hommes qui soient du même avis sur les points les plus fondamentaux de la conception nouvelle du monde? Depuis quelque temps, on voit de tous côtés venir des catéchismes de morale fondée sur les idées modernes; tous naturellement croient être dans le vrai, et pourtant ils sont tous différents, non pas seulement dans les détails, mais dans leur point de départ. Les profanes qui les lisent, auquel doivent-ils s'arrêter? Croyez-vous que le christianisme se serait répandu dans le monde, si la propagande avait été faite par dix catéchismes contradictoires, dont chacun aurait eu la pré-

tention d'être le vrai? Non, sans doute. C'est l'unité qui fait la force de la doctrine et l'utilité du catéchisme. Actuellement, aucune des philosophies qui se disputent l'opinion publique n'est suffisamment constituée, pour présenter l'unité dans toutes ses parties ; dans aucune d'elles un véritable catéchisme n'est donc possible.

Si j'insiste sur ce point, c'est qu'il a son importance pour le critique qui juge le livre de M. Boysset. En effet, si ce livre est simplement une étude sur quelques-unes des questions philosophiques qui intéressent les sociétés modernes, il est absolument indifférent de commencer par l'une ou par l'autre de ces questions : mais, s'il doit être un catéchisme, il devient indispensable d'adopter un certain ordre qu'il n'est pas permis de renverser. Cet ordre l'auteur l'a-t-il suivi? je ne le pense pas. Le volume se compose de dix chapitres qui sont : le Progrès, la Science, la Morale, l'Art, l'Industrie, la Liberté, l'Égalité, la Fraternité, l'Ordre, enfin Dieu, et c'est le chapitre sur le Progrès qui est le premier. Le Progrès est-il le fait réel, indubitable, certain dont on puisse faire découler logiquement toutes les conceptions philosophiques, comme le veut l'auteur? Non, et je trouve à la première page du livre une preuve du contraire : « Suivant les docteurs de la vieille orthodoxie, l'homme, créé parfait à tous les titres, est tombé en pleine déchéance par sa désobéissance légendaire aux prohibitions divines. » A cet article de foi de la théologie, que pouvons-nous répondre? Le progrès n'est un fait certain que dans le sens de *modification;* mais dans ce sens tous les théologiens l'admettent parfaitement ; ce qu'ils ne veulent pas admettre et ce qui ne peut être directement démontré, c'est que cette modification était en même temps une *amélioration* de l'état intellectuel et moral des hommes. Pour être en droit d'admettre cette vérité fondamentale de la philosophie moderne, qu'en histoire *progrès* est synonyme d'*amélioration*, il faut s'expliquer d'abord sur la révélation, il faut dire qu'on la rejette et qu'on substitue aux explications chimériques des théologies, les interprétations positives de la science. Je sais bien que cette substitution est jusqu'à un certain point arbitraire, du moins c'est le seul axiome qu'il faille admettre sans démonstration directe, car tout le reste en découle nécessairement. Il aurait donc fallu, selon moi, que le chapitre *Dieu* dans lequel M. Boysset a très-bien montré la différence qui sépare la conception nouvelle des anciennes religions, vînt avant le chapitre Progrès, pour ne laisser dans l'esprit du lecteur aucun doute possible.

Une autre condition essentielle pour un catéchisme, ce sont les définitions claires, précises, rigoureuses : or, à ce point de vue encore, j'aurais quelques reproches à adresser à M. Boysset. Voici par exemple la définition de la science : « La science, c'est la connaissance claire, précise des vérités éternelles. » (p. 29) ; et plus loin : « Qu'est-ce que la science, si ce n'est la notion des *vrais rapports des choses?* » dans un autre endroit encore : « La science ou connaissance des phénomènes et de leurs lois » (p. 81). Ces diverses définitions ne sont évidemment pas identiques et le lecteur est embar-

rassé de choisir. Je conviens qu'il est excessivement difficile de donner une définition de la science à l'abri de toute critique. Aussi mon reproche porte-t-il plutôt sur le choix du titre *Catéchisme*, qui demande impérieusement des définitions rigoureuses.

Des dix chapitres du livre, celui sur la Science est, selon nous, le meilleur, celui sur la Morale, le plus faible, tant il est vrai qu'il ne peut y avoir encore que des hypothèses arbitraires et des considérations métaphysiques sur la morale. Nous pouvons savoir à peu près quels sont les systèmes de morale que nous *ne devons pas* accepter, mais nous ne tomberons jamais d'accord lorsqu'il faudra en choisir un. Pour ma part, il m'est impossible, par exemple, d'être de l'avis de l'auteur lorsqu'il dit « que la morale est le corollaire mathématique de la science » et qu'il cherche un sens profond et saisissant dans la relation phonétique instinctivement et spontanément instituée par le *langage universel* entre ces deux grands modes de l'être : « Science et Conscience. » Il m'est impossible d'être de son avis, d'abord parce que les relations phonétiques entre les mots n'indiquent nullement les rapports qu'il peut y avoir entre les choses que ces mots représentent, ensuite parce qu'il n'est nullement vrai que les mots science et conscience se ressemblent phonétiquement dans toutes les langues; et, sans sortir du groupe aryen, je puis citer les langues slaves dans lesquelles ces deux mots n'ont pas une seule lettre commune.

Sur ce point, je pousserai plus loin mes critiques, je dirai que la théorie de l'auteur, qui veut que la morale soit un produit direct de la science, me paraît être en contradiction avec les faits. La science, l'art, la morale, ont pour base des facultés particulières de l'intelligence humaine, ce sont trois fonctions distinctes qui ont leurs lois et leur développement propres. M. Boysset admet cette distinction lorsqu'il parle du cerveau humain où les grandes divisions psychologiques se localisent; comment se fait-il donc qu'il confonde ce qui n'est qu'un produit de cette division?

Je ne puis pas non plus accepter l'idée qui se trouve dans le passage suivant : « On a dit que la propreté est la première des vertus : l'expression peut être taxée d'hyperbolique, mais au fond je la tiens pour vraie. La propreté touche, en effet, au corps et à l'âme, s'il est permis d'employer ce langage. Elle s'applique à l'épiderme seul, en apparence, et à ce titre elle ne constitue qu'une importante règle d'hygiène; mais en réalité elle a sa source dans un sentiment profond et fécond, la dignité, le respect de soi-même, la fierté personnelle; et tout en même temps, cette propreté effective réagit sur ce même sentiment de dignité et tend à son exaltation légitime. Sous un autre aspect, qui côtoie le premier, la propreté c'est *l'ordre;* or l'ordre sur ce point, c'est presque toujours l'ordre sur tous les autres. L'ordre physique et matériel tient à l'ordre moral, et celui-ci dérive de l'ordre intellectuel, protoparens comme en toutes choses..... Je tiens donc en très-haute estime la propreté, comme qualité, comme *criterium*, comme résultante générale sinon comme vertu... » (p. 68).

Sans doute la propreté est une excellente chose, et je n'ai pas l'intention de me faire le défenseur des gens malpropres, mais est-il réellement permis de juger de la moralité d'un homme par son aspect extérieur, et le proverbe n'a-t-il pas mille fois raison lorsqu'il dit que les apparences sont trompeuses ?

Du reste, quelles que soient les erreurs, ou plutôt les lacunes dans la partie du livre de M. Boysset qui traite de la morale, erreurs et lacunes, dont le développement insuffisant des sciences psychologique et sociale est seul responsable, le *Catéchisme du XIXe siècle* est incontestablement une œuvre mûrement réfléchie et écrite avec une grande clarté. Ils sont trop rares ces livres qui mettent réellement à la portée de tous l'ensemble des conceptions philosophiques de notre époque pour que nous ne souhaitions pas la bienvenue à la tentative de M. Boysset. Répandre le respect à la science, dont l'autorité doit dans le régime moderne remplacer l'autorité théologique, arrêter l'esprit humain aux bornes du savoir positif qui seul désormais doit guider nos actes, tel a été le but que s'est proposé M. Boysset ; ce but est aussi le nôtre, nous le saluons donc comme un collaborateur et un ami.

G. W.

PRINCIPES DE PHILOSOPHIE POSITIVE, par A. COMTE, précédés de la préface d'un disciple, par E. LITTRÉ, Paris, J.-B. Baillière, 1868.

Ce petit volume, toutr écemment paru, contient les deux premières Leçons du Cours de philosophie positive, dont une troisième édition est en ce moment-ci sous presse, Pour ceux des lecteurs qui ne se décident pas à aborder la lecture du grand ouvrage de M. Comte, ce volume est une excellente acquisition ; il renferme, comme le titre l'indique, les points fondamentaux de la philosophie, les traits principaux qui en font la nouveauté et l'originalité. A une époque où le public commence à s'intéresser à l'œuvre de M. Comte, où son nom, pendant si longtemps ignoré, est dans la bouche même de ceux qui sont étrangers aux études philosophiques, le livre que M. Baillière vient d'éditer rend un service et mérite un succès.

G. W.

É. LITTRÉ,
Directeur, gérant responsable.

VERSAILLES. — IMPRIMERIE CERF, 59, RUE DU PLESSIS.

LAMARCK

SA VIE, SES TRAVAUX ET SON SYSTÈME

DEUXIÈME ARTICLE[1]

SYSTÈME DE LAMARCK

I

Style et forme dialectique de Lamarck.

Nous avons déjà vu que la vie scientifique de Lamarck s'est divisée en deux périodes. Dans la première, il s'occupa surtout de botanique, et, en même temps, élabora en silence un système de physique tout spéculatif et, sur beaucoup de points, en désaccord complet avec la science expérimentale moderne.

Nous nous réservons d'analyser, dans un autre travail plus étendu, les bases principales de ce système purement théorique et de montrer qu'en dépit des erreurs fondamentales qu'il renferme, plusieurs des hypothèses que Lamarck y développe, pourraient encore se défendre, avec quelques modifications : beaucoup, la plupart même des problèmes qu'elles soulèvent, étant loin d'être complètement résolus, même aujourd'hui, après un demi-siècle de recherches laborieuses et de découvertes importantes.

« Toutes disputes sont grammairiennes, » disait Montaigne, avec ce bon sens plein de clairvoyance qui, sous le voile trompeur et infidèle du mot, descendait au fond de choses. La plupart des critiques qu'on adresse à un auteur, la plupart des absurdités dont on l'accuse, viennent presque toujours de ce qu'on ne comprend pas sa langue, de ce qu'on donne aux mots un autre sens que celui qu'il a voulu exprimer, erreur presque inévitable dans une lecture partielle ou rapide de ses écrits ; ou de ce que les mots eux-

[1] Voir le numéro de septembre-octobre 1868.

mêmes ont changé de signification dans l'usage. Mais beaucoup de malentendus en philosophie proviennent, surtout, de ce qu'il y a toujours eu et qu'il y aura toujours deux manières de dire les mêmes choses. L'une, toute théorique, abstraite, générale, supprime le détail des faits particuliers, que Voltaire appelait volontiers l'échafaudage de la pensée, pour n'en donner que le résidu ou plutôt la quintessence logique, c'est-à-dire les conséquences dernières ou supérieures, exprimées en termes vagues, parce qu'ils sont généraux. L'autre, au contraire, exprime les faits eux-mêmes, avec leurs causes prochaines et leurs effets immédiats. Elle semble plus claire, plus positive, parce qu'elle ne sort jamais du particulier toujours concret et seul visible et sensible. La première demande une plus haute intelligence chez celui qui l'emploie comme chez celui qui veut la comprendre, parce qu'elle dit plus en moins de mots; la seconde n'exige que de l'exactitude à tout écrire chez celui qui parle, et de l'attention, de la mémoire, chez celui qui écoute.

Ces deux méthodes ont chacune leurs bons et leurs mauvais côtés. Ce sont deux styles, deux langues, deux formes de la pensée, qui ont leur raison d'être dans la science, dont elles marquent deux états distincts et deux périodes successives. Le travail d'expérience et d'observation précède nécessairement, dans une certaine mesure, le travail spéculatif et théorique, auquel il sert de base; mais le travail spéculatif et théorique, en généralisant l'observation, la dépasse nécessairement. Du concret particulier, il tend à s'élever au général, à l'abstrait, et à compléter les inductions légitimes de l'expérience par des hypothèses supérieures, mais hasardées, qui ne sont que plus ou moins possibles ou probables. Ces hypothèses possibles ou probables, toujours un peu vaguement formulées, parce que les idées qu'elles expriment sont des concepts de l'entendement qui dépassent nécessairement l'image, puisqu'ils dépassent la limite du connu observé et expérimenté, provoquent à leur tour un nouveau travail de révision expérimentale qui les détruit ou les confirme, mais, en tout cas, les précise en substituant à de purs concepts abstraits, des images positives et des idées plus concrètes. Mais à peine cette révision expérimentale est-elle achevée, que l'esprit généralisateur se remet en marche vers des inductions plus larges et de nouvelles hypothèses qui, à leur tour, provoquent encore la critique expérimentale. Cette loi d'alternance est fatale comme l'évolution même de l'esprit. Ces deux courants, ces deux formes de la science doi-

vent coexister éternellement l'une à côté de l'autre, tant qu'il nous restera quelque chose à connaître, c'est-à-dire probablement toujours.

Ces deux parties spéciales du travail scientifique exigent des esprits différemment doués. A l'observateur expérimentaliste, il faut la faculté analytique, le sens juste et précis des différences; au théoricien généralisateur, il faut surtout la faculté synthétique et le sens rapide et sûr des ressemblances. Or, si tout savant, tout philosophe doit posséder et possède, à quelque degré, ces deux facultés opposées, si elles ont dû être réunies et également développées chez les premiers fondateurs de la science qui observaient, analysaient, puis généralisaient et synthétisaient eux-mêmes leurs propres observations; néanmoins, selon que l'une ou l'autre est dominante, l'esprit est entraîné, soit comme le fut celui de Platon, de Zénon, d'Épicure, vers cette forme synthétique, abstraite et spéculative, qui est celle de la philosophie proprement dite, et conduit aux généralisations supérieures, mais hasardées, soit, comme le fut Aristote, vers cette autre forme tout analytique, concrète et particulière, qui est celle de ce que nous nommons proprement la science.

Deux contemporains de Lamarck peuvent admirablement personnifier ces deux types d'intelligence : l'un est Cuvier, surtout analyste et observateur de génie; l'autre, Geoffroy-Saint-Hilaire, surtout synthétiste et généralisateur abstrait, bien que celui-ci n'en ait pas moins su observer avec justesse et que celui-là se soit élevé, surtout dans la première période de sa carrière, à des généralisations hardies. C'est qu'un naturaliste n'est exact qu'à la condition d'être analytique et observateur; il n'est puissant qu'à la condition d'être généralisateur et synthétiste. Celui chez lequel manquerait absolument l'une de ces deux facultés nécessaires à tout savant, serait d'une incapacité absolue pour la science.

Chez Lamarck, l'une et l'autre furent puissantes, bien que d'une puissance inégale et variable, et qu'il y ait eu comme une suite d'alternance ou de succession dans leur développement et leur prédominance. En général, du reste, la jeunesse, pressée de savoir, est portée vers la généralisation synthétique, comme nous l'avons observé tout à l'heure chez Cuvier lui-même, tandis que l'âge mûr, rendu prudent par d'inévitables déceptions de l'esprit, tend à se renfermer plus étroitement dans les limites concrètes et particu-

lières des faits, dont les différences analytiques frappent davantage une vue plus exercée par un plus long travail de comparaison.

De même, Lamarck, jeune homme et fermement croyant en lui-même, peut être taxé de témérité dans ses hypothèses; mais il sut garder dans sa vieillesse, après un long travail d'analyse, cette puissante faculté de généralisation qui souvent s'éteint dans le travail trop prolongé et trop exclusif de l'observateur.

Si la nature des esprits, l'équilibre diversement établi des facultés influe puissamment sur l'ordre et les tendances de la pensée même, les langues, en déterminant sa forme verbale, sont plus ou moins propres à la rendre fidèlement et trop souvent l'altèrent en la traduisant. Ce ne serait peut-être rien exagérer que d'attribuer les défauts les plus saillants, les erreurs capitales de nos diverses écoles philosophiques anciennes ou modernes, au génie logique des langues indo-germaniques, qui tend toujours à particulariser l'idée attributive en l'individu lisant, de sorte que l'expression verbale est presque toujours, à la fois plus concrète et plus synthétique que la pensée.

Nous ne pouvons énoncer une proposition analytique, et elles le sont toutes plus ou moins, qu'en faisant précéder le verbe d'un sujet dont l'attribut n'est ensuite qu'une des qualités ou manières d'être. Mais qu'est-ce que ce sujet lui-même, sinon un ensemble de qualités et manières d'être synthétisées sous un nom qui, consacré par l'usage, en évoque l'image concrète à l'esprit? Que ce sujet désigne un être réel, particulier, une entité substantielle, individuelle et distincte, avec l'ensemble de ses attributs, ou un ensemble d'êtres se ressemblant entre eux par ces attributs dont le nom sujet évoque l'idée totale, que ce soit même un ensemble de qualités abstraites, une seule de ces qualités ou manières d'être, la forme verbale reste la même.

L'esprit trompé par cette analogie, je dirai mieux, par cette identité de forme logique, conclut en tous cas à la réalité substantielle de l'abstrait. De là, cette foule d'entités qui ont fait, depuis Platon et les Hindous jusqu'à nos jours, invasion dans la philosophie et dont le règne parvint à son apogée à l'époque du réalisme scolastique, pour se continuer, par une sorte de restauration, dans certaines écoles allemandes. Toute qualité fut alors considérée comme substance, toute manière d'être devint un être, et nous sommes loin d'être guéris de cette maladie de l'entendement, devenue endémique dans notre race, et dont la cause peut se cher-

cher dans le génie particulier des langues à l'aide desquelles notre philosophie et notre science se sont d'abord formulées.

En vain, de nos jours, quelques écrivains, conscients ou non du mal et de ses causes, ont essayé de réagir contre cette tendance fatale à notre nette conception des choses. A *la beauté,* ils ont substitué *le beau*, à *l'utilité, l'utile,* à la *justice, le juste*, à *la vérité, le vrai*. Mais qu'importe qu'une forme, un mot, un son, en remplace un autre, si ce nom que, dès l'enfance et par le fait de son seul rôle grammatical, nous sommes accoutumés à désigner sous ce terme gros d'erreurs : substantif, est toujours là pour nous faire illusion, et s'il nous présente constamment, au-dessous et à travers un certain ensemble de qualités, l'idée de substance, c'est-à-dire d'entité réelle, concrète, particulière et individuelle? Il suffira de quelques générations pour que *le beau* devienne substance et entité au même titre que *la beauté*, et sans autre raison que le travail analogique des imaginations, qui seul a créé et enrichi les langues, mais aussi ne les a formées que d'analogies plus ou moins trompeuses.

Ce défaut de nos formes grammaticales, peu sensible dans la science expérimentale où l'image concrète du fait empirique, observé ou décrit, précise et détermine toujours l'idée, est au contraire un écueil pour toute science spéculative, pour toute généralisation abstraite.

Il nous devient donc aisé de comprendre comment Lamarck, par un usage maladroit d'une langue qui prête à ce genre d'illusion, a pu être accusé de multiplier sans fin les causes et les causes de causes, et de faire de chacune de ces causes une substance, une entité.

Dans l'enchaînement des phénomènes, tout effet est cause pour l'effet secondaire qui en résulte, et ce second effet est cause d'un troisième. Tout état d'un corps, tout moment d'une action a sa cause dans l'état ou le moment qui précède. Plus on suit avec précision la transformation de ces états successifs, plus on analyse avec rigueur les moments divers de ce mouvement de transformation, plus les causes semblent se multiplier et se multiplient en effet. Or, si à chacun de ces effets antécédents, on n'applique que le mot vague et abstrait de cause, si l'esprit, inaccoutumé à distinguer, avec Aristote, la cause substantielle, seule vraie et première de toute la série de phénomènes qui se déroule, des simples causes efficientes ou occasionnelles, transporte à chacune de ces causes

secondes l'idée de substance et en fait autant d'entités, alors ces entités concentriques à d'autres entités, ces substances pénétrées d'autres substances, égarent l'esprit dans un dédale logique de notions impossibles et contradictoires d'où il ne peut que fuir hâtivement de peur de douter de la loi même de sa raison.

Or, une étude quelque peu approfondie du mauvais style de Lamarck, conduit à admettre que la plupart de ces entités qu'on lui a tant reproché d'avoir imaginées, n'ont jamais existé que dans le cerveau de ses lecteurs, bien que, cependant, il ne soit pas impossible qu'il ait lui-même partagé, en certaine mesure, la maladie mentale commune et vu des substances en beaucoup d'occasions où il n'y avait que de simples phénomènes de modalité. De son temps la scolastique n'était pas morte, et le réalisme des universaux, que son système tend à détruire dans ses plus évidents abus, avait peut-être exercé une certaine influence de race ou d'éducation sur la forme logique de sa pensée et les habitudes de son entendement.

Quoi qu'il en soit, les reproches qu'on lui a faits à ce sujet ont été, en beaucoup de cas, injustes. Toutes ces entités ou causes qu'il fait intervenir dans la nature, n'ont point été inventées par lui, et ne sont point encore toutes sorties du domaine de la science. Ainsi, cette matière du feu, dont Lamarck fait un si grand usage pour tout expliquer en physique, n'était que l'expression adoptée par tous les savants du XVIIIe siècle, qui n'avaient pas accepté la théorie du phlogistique, autre entité rivale, ou plutôt même entité sous un autre nom. Et cette matière du feu diffère-t-elle donc beaucoup de cette autre entité ou substance que nous nommons aujourd'hui éther, et à l'aide de laquelle nous expliquons également tout ce qui est resté pour nous dans le domaine de l'inconnu? En changeant de nom la cause des mêmes phénomènes, en avons-nous changé l'idée? Si notre notion s'est enrichie, modifiée et précisée, quant aux qualités, propriétés et manières d'être ou d'agir dont elle représente pour nous l'ensemble, nous sommes encore parfaitement ignorants quant à sa nature substantielle, et sommes peut-être condamnés à l'être toujours.

A Lamark, aussi ignorant sur ce point que nous pouvons l'être, revient au contraire l'honneur d'avoir le premier constaté des ressemblances d'effets et soupçonné une identité réelle de principes, où l'on avait vu des différences essentielles dues, à des principes tout différents, et d'avoir essayé de ramener à l'action

d'une seule et même cause des phénomènes jusqu'alors attribués à des causes diverses et même à des entités distinctes. En un mot, le grand principe d'unité des forces physiques dont la confirmation fera la gloire de notre siècle, semble avoir été pressenti de loin par lui, bien qu'exprimé sous une forme vague et dans un langage qui nous paraît suranné, à nous qui sommes maintenant accoutumés à la terminologie de Lavoisier et de Fourcroy, de Volta et de Berzelius, langue scientifique toute nouvelle qu'on ne soupçonnait pas quand Lamarck commença d'écrire, et qu'il a eu le tort de ne jamais apprendre à parler.

Si nous nous sommes tant étendus ici sur ce vice des formes verbales qui exagère pour le lecteur non prévenu les défauts et les erreurs des écrits de Lamarck, c'est que le système de physique que son imagination exubérante lui avait fait créer de toutes pièces, n'est pas seul à en être entaché. On le retrouve dans les livres où se développe son système de biologie, et qui seuls sont destinés à vivre et à demeurer liés à son nom. Il est donc nécessaire, en les lisant, de se tenir en garde contre la fâcheuse impression qui peut résulter de maladresses de langage qui tendent à dénaturer la vraie pensée de l'écrivain.

II

De l'espèce.

C'est chez Lamarck botaniste, et botaniste observateur et analyste autant que synthétiste et généralisateur, que nous chercherons le germe et les premiers linéaments de ses idées en philosophie biologique. Beaucoup de gens qui l'ont entendu accuser d'avoir voulu, en niant la réalité de l'espèce, détruire tout le travail de classification méthodique en histoire naturelle, sont loin de se douter qu'il n'a été conduit à affirmer la mutabilité des formes spécifiques, que par de longs travaux de méthode et de classification.

En effet, quel fut le point de départ de Lamarck ? Nous l'avons vu : une sorte de gageure. Il s'était fait fort de prouver que la classification dite naturelle, loin d'être le commencement, le point de départ de la science, était son but, son point d'arrivée, son couronnement, et que cette classification savante ne pouvait servir de guide aux débutants dans l'étude de la nature, qui devaient d'abord

y être conduits par une méthode tout empirique et indépendante des grands groupements naturels des êtres organisés. Et, réellement, entre tous ceux qui ont essayé de s'orienter à travers nos familles naturelles, soit en botanique, soit en zoologie, en conchyliologie, en entomologie surtout, en est-il un seul qui ne se soit heurté contre la difficulté, presque l'impossibilité d'arriver, seul avec leur aide, à des déterminations exactes, non pas seulement spécifiques, mais même génériques?

Lamarck, avec les Jussieu, signalait d'abord en botanique ce fait de toute importance, qu'il n'est pas un seul caractère qui, à l'exclusion de tous les autres, puisse servir à établir des groupes et subdivisions méthodiques entre les êtres organisés, sans rompre la série évidente de leurs rapports les plus naturels. A défaut d'un caractère unique, il fallait donc recourir à un ensemble de caractères subordonnés ou coordonnés, chacun d'eux s'accusant, s'effaçant, s'altérant, se modifiant diversement, et même disparaissant parfois complètement dans certaines sous-divisions qu'il semble cependant impossible de séparer du groupe total. La définition des caractères d'une famille naturelle devient forcément ainsi une longue description, dont chaque terme doit être vague, puisqu'il doit convenir à des objets se présentant sous mille aspects variés, et qui de plus est sujette à des exceptions nombreuses qu'il faut signaler et que la mémoire doit retenir, chose impossible à l'élève et difficile au professeur lui-même.

En effet, le débutant botaniste qui, cherchant à quel groupe rattacher une plante, n'a d'autre moyen que de lire successivement toutes les descriptions de nos centaines de familles, ou du moins d'un certain nombre d'entre elles, en trouve toujours plusieurs qui semblent s'appliquer presque également à la plante qu'il veut déterminer, nommer et classer. Si enfin, par hasard, il est tombé justement sur une des exceptions à la règle, c'est-à-dire sur une de ces espèces chez lesquelles un ou plusieurs des caractères du type se sont modifiés ou effacés, de manière parfois à singer d'autres types très-éloignés à d'autres égards, la tâche lui devient absolument impossible. Il devra recourir à Linné ou à quelque autre méthode systématique, à moins qu'il n'ait sous la main un botaniste qui, connaissant déjà la plante par son nom, l'aide à résoudre la difficulté.

A cette méthode qui exige la connaissance détaillée de la science comme un moyen de l'acquérir, Lamarck substituait une simple

méthode d'analyse dichotomique à l'aide de laquelle l'élève, n'ayant jamais à choisir qu'entre deux caractères opposés, c'est-à-dire entre la présence ou l'absence d'un organe, entre une affirmation et une négation, arrivait d'abord et directement, par la détermination successive de chacun des caractères d'une plante, au nom spécifique qu'elle portait dans les nomenclatures.

Cette espèce de plante ainsi déterminée et nommée, il la voyait aussitôt rapprochée de ses analogues dans le même genre ; et, une fois le genre connu et analysé dans ses sous-divisions, dans ses caractères distinctifs et dans son *facies* général, il pouvait le rapprocher des autres genres voisins, également connus, faire de ceux-ci des groupes, et, remontant de collectivités en collectivités plus vastes, arriver ainsi, de lui-même, à la classification la plus naturelle, du moins dans la limite des objets à lui connus. Au-delà, il avait pour guide les nomenclatures et classifications des botanistes pour l'aider à remplir les vides de son expérience personnelle. Leurs descriptions, répondant alors à des images analogues conservées dans sa mémoire, prenaient pour lui un sens précis et concret qu'elles ne peuvent avoir pour l'élève qui, pour la première fois, tente d'appliquer la terminologie botanique aux faits de la nature.

Aujourd'hui encore, et malgré tous les perfectionnements de la classification naturelle, la méthode dichotomique de Lamarck est le guide le plus sûr et le plus fidèle de l'élève botaniste ; et il serait à souhaiter qu'il existât un semblable fil d'Ariane pour nous conduire dans le dédale de l'entomologie et des autres branches inférieures de la zoologie, où les rapports complexes sont loin d'avoir l'évidence qu'ils présentent dans les groupes plus rares des vertébrés et surtout des mammifères.

Mais Lamarck, par les études analytiques mêmes qu'il avait dû poursuivre pour constater ce grand fait-principe qu'aucun caractère constant et exclusif ne peut servir à distinguer et séparer les groupes supérieurs de nos classifications botaniques, avait bientôt été conduit à reconnaître que ce caractère distinctif manque également aux groupes inférieurs de nos méthodes, c'est-à-dire au genre, et, au-dessous du genre, à l'espèce ; que celle-ci se ramifie en variétés plus ou moins flottantes et protéennes, qui s'entrecroisent de mille façons, tantôt présentant une constance toute spécifique, tantôt une telle mutabilité de formes, qu'elles semblent, soit se singer mutuellement, soit affecter les caractères d'espèces éloi-

gnées ou de genres voisins. La culture, le sol, le climat, leur font éprouver les transformations les plus étranges, les plus rapides, les plus inattendues. Qu'était-ce donc que cette forme spécifique, dite jusque-là immuable, qui s'évanouissait ainsi comme un fantôme, sous la main qui voulait, en vain, en saisir et en retracer les caractères et les contours? Vérité évidente pour l'œil inexpérimenté, l'immuabilité du type spécifique n'était plus qu'une erreur pour le naturaliste qui avait mieux vu parce qu'il avait vu davantage, et auquel chaque herbier nouveau qu'il consultait, montrait des formes intermédiaires à celles qu'il avait déjà observées, comblant ainsi, peu à peu, de larges lacunes entre des séries jusqu'alors bien distinctes, et ne laissant plus de moyens précis et constants à ses déterminations.

Lamarck en était déjà arrivé là, quand il fut transformé en zoologiste. L'étude de l'animalité vint confirmer et étendre les convictions que le règne végétal lui avait permis de se faire déjà sur la mutabilité des formes spécifiques, et sur le caractère tout relatif et tout temporaire de toutes nos divisions et subdivisions méthodiques. Partout régnait bien le même arbitraire dans les règles des groupements, le même entrecroisement dans les rapports, la même obscurité, la même incertitude quant à la valeur des caractères : là, génériques, ici, spécifiques, et, autre part, encore tout au plus distinctifs de simples variétés.

Si les classes, les ordres, les familles, tous les groupes supérieurs semblaient vagues et muables dans leurs dispositions et leurs limites, selon les principes de classification qu'il plaisait à chacun de suivre, si chaque savant pouvait les remanier à son gré, sans qu'aucun d'eux pût donner de raisons bien décisives pour préférer tel ordre à tel autre, c'était bien pis encore quand il s'agissait des genres, des espèces, des variétés.

Si la forme, le type, les caractères physiologiques, extérieurs ou intérieurs, n'étaient que des guides trompeurs pour établir une distinction nette entre l'espèce et le groupe immédiatement supérieur ou le genre, et le groupe immédiatement inférieur ou la variété, du moins pouvait-on penser trouver une règle positive, une preuve empirique dans la loi de génération. Mais quoi ! On se heurtait ici contre l'hybridité, le métissage. Non-seulement des espèces bien distinctes, mais des genres se croisaient entre eux, et montraient au moins un commencement de fécondité, qui ne laissait plus au caractère tiré de cette fécondité, qu'une valeur toute relative. Fal-

lait-il admettre qu'on s'était trompé jusque-là ; que les espèces réelles, établies par la nature, avaient des limites plus larges que celles que leur avaient données, non-seulement nos classifications scientifiques, mais la tradition séculaire ? En un mot, du chien, du loup, du chacal et du renard, ne fallait-il faire qu'une espèce ; une espèce du mouton et de la brebis ; une espèce pour le coing, la pomme et la poire, qui se greffent l'une sur l'autre ; une espèce enfin pour tous les êtres organisés, susceptibles de se féconder mutuellement, quelque différents qu'ils fussent par leurs caractères ? mais c'était trancher la question et non la résoudre ; car à l'espèce ainsi formée, on ne pouvait ensuite demander que ce qu'on lui avait donné : c'était tourner dans un cercle vicieux.

Dès ce moment, la conviction de Lamarck fut faite. L'espèce, bien que représentant le seul groupement naturel susceptible d'une délimitation réelle, positive et expérimentale, ayant pour base observable l'hérédité, la consanguinité, évidente ou possible, la loi de génération sous ses diverses formes ; l'espèce, dis-je, n'était cependant encore qu'un groupement d'une valeur relative, que le temps et les circonstances pouvaient altérer dans ses limites et dans ses caractères distinctifs. En un mot, l'espèce était muable, comme les variétés, seulement à un moindre degré. Les limites de l'espèce étaient données empiriquement, plutôt que théoriquement, non par la fécondité accidentelle, les croisements hybrides possibles, mais par la fécondité normale et continue observée ou seulement induite analogiquement. Mais au-dessus de l'espèce, tous les groupements, toutes les divisions supérieures étaient purement logiques dès qu'ils cessaient d'être évidemment généalogiques.

« Ces classifications, dit-il [1], dont plusieurs ont été imaginées si heureusement par les naturalistes, ainsi que les divisions et sous-divisions qu'elles présentent, n'en sont pas moins des moyens tout-à-fait artificiels. Rien de tout cela, je le répète, ne se trouve dans la nature, malgré le fondement que paraissent leur donner certaines portions de la série naturelle qui nous sont connues et qui ont l'apparence d'être isolées. Ainsi, on peut assurer que, parmi ses productions, la nature n'a réellement formé ni classes, ni ordres, ni familles, ni genres, ni espèces constantes, mais seulement des individus qui se succèdent les uns aux autres, et qui ressemblent à ceux qui les ont produits. Or, ces individus appartiennent à des races infiniment diversifiées, qui se nuancent sous toutes les formes et dans

[1] *Phil. zool.*, vol. I, p. 21.

tous les degrés d'organisation, et qui se conservent, chacune sans mutation, tant qu'aucune cause de changement n'agit sur elles. »

Et désormais il tiendra toujours le même langage et reproduira sa pensée sous toutes les formes. « Je suis très convaincu, dit-il, autre part[1], que les races, auxquelles on a donné le nom d'espèces, n'ont dans leurs caractères qu'une constance bornée et temporaire, et qu'il n'y a aucune espèce qui soit d'une constance absolue. Sans doute, elles subsistent les mêmes dans les lieux qu'elles habitent, tant que les circonstances qui les concernent, ne changent pas et ne les forcent pas de changer leurs habitudes. »

III

Série organique.

Si Lamarck parvint à cette conviction, ce ne fut donc nullement, comme on l'a trop répété, par dédain de nos classifications, mais au contraire, par l'étude spéciale et minutieuse qu'il en fit constamment pour les réviser.

La méthode naturelle lui doit d'importantes réformes, dont plusieurs lui furent souvent contestées par Cuvier, sans qu'il soit toujours aisé de juger en dernier ressort et avec justice ce procès en revendication de priorité. Cependant Cuvier lui-même a reconnu, en plusieurs endroits de ses ouvrages, qu'on doit à Lamarck la première réordination, vraiment méthodique, de toute la grande classe des polypes, et des innovations heureuses, mais incomplètes, dans le classement des infusoires. Lamarck, le premier encore, a proposé pour la classe des échinodermes, un peu étendue, le nom de radiaires, devenu, sous le nom équivalent de rayonnés, la désignation de tout un embranchement, de tout un type du règne animal. Des animaux de toutes sortes avaient été confusément entassés, jusqu'à lui, sous le nom de vers; Lamarck, guidé, il est vrai, et il le reconnait avec loyauté, par les travaux anatomiques de Cuvier, en sépara, sous le nom d'annélides, un groupe spécial qui, seul, de tout l'ensemble des animaux inférieurs, présente pour caractère commun, d'avoir le sang rouge et une véritable circulation.

[1] *Hist. des Anim. sans vert.*, Int. III, p. 164.

Quant aux insectes, si c'est à Fabricius et à Réaumur que revient l'honneur d'avoir à peu près définitivement déterminé et arrêté leurs groupements principaux, à Lamarck il faut reconnaître le mérite d'en avoir séparé les arachnides avec lesquels ils ne pouvaient rester réunis, et les crustacés dont il refit, d'après Aristote, une classe spéciale.

C'est au sujet de la réordination de la classe des mollusques que les contestations furent les plus vives. De cette dispute de priorité data, il n'en faut pas douter, l'animosité mutuelle qui exista toujours entre Lamarck et Cuvier, et qui, dédaigneuse et méprisante chez celui-ci, fut amère chez celui-là. Il est certain que l'un et l'autre, vers la même époque, s'occupèrent de réviser, d'après de meilleurs principes, les groupes méthodiques de ces animaux. Cuvier, dans deux mémoires, publiés en 1794, avait proposé une classification nouvelle qu'il reproduisit, en la complétant, dans le cours qu'il fit à l'école du Panthéon, et qui fut publié en 1798. Mais, de son côté, Lamarck avait déjà commencé la réforme méthodique de cette classe dès la première année de son professorat, et, depuis, profitant, il est vrai, des recherches anatomiques de son jeune émule, il adopta quelques-uns de ses groupes, en rejeta ou modifia quelques autres pour arriver à un ordre analogue, mais non pas identique, qui est celui qu'on trouve dans les tableaux du *Système des animaux sans vertèbres*, publié en 1801. Les deux rivaux, on le voit, se suivaient ou plutôt se poursuivaient de trop près pour ne pas devenir bientôt adversaires. Lamarck était déjà vieux, un peu chagrin, timide, mais fier jusqu'à la raideur et fort entêté. Cuvier était jeune, brillant, plein d'ambition, et savait cacher la souplesse du courtisan sous la dignité du savant. Rien de plus différent que ces deux hommes, que leur caractère, à défaut de leurs idées, eût suffi à diviser.

Lors même que la priorité de ces réformes et découvertes de détail en méthode zoologique pourrait être en partie contestée à Lamarck, il lui resterait toujours celle d'une innovation bien autrement importante. Chose étrange ! c'est au savant destiné à soutenir toute sa vie qu'aucun caractère constant et exclusif ne pouvait servir de base à une classification des êtres organisés, que devait échoir la bonne fortune de signaler le seul peut-être entre tous qui pût autoriser un démenti à cette affirmation. Et ce caractère presque unique, il le découvrait dès la première année de son enseignement zoologique. Son premier coup d'œil sur une

science qu'il n'avait jamais cultivée, lui révélait ce que personne jusqu'alors n'avait vu : c'est que la présence ou l'absence d'un système osseux ou même cartilagineux, mais toujours composé d'un certain nombre de vertèbres ou pièces osseuses articulées, séparait tout le règne animal en deux grandes séries qui n'avaient rien, ou presque rien de commun. D'un côté, c'étaient les quatre grandes classes supérieures des vertébrés, si remarquables par l'importance relative de leurs espèces, la complication de leurs organes, la supériorité de leurs facultés, la taille parfois énorme de leurs individus et sur lesquelles, en conséquence, s'était portée, jusqu'alors presque exclusivement, l'attention des naturalistes. De l'autre, c'étaient les deux dernières classes de Linné, dédaigneusement désignées sous le nom d'*insectes* et de *vers*, ou réunies jusque-là sous la dénomination impropre d'animaux à sang blanc, même par Cuvier, bien que le groupe des annélides, dont le sang est rouge, y fût compris et que, seulement par un effort d'analogie, on pût appeler sang la lymphe blanchâtre qui humecte leurs organes. Un seul caractère général et constant les séparait nettement des quatre groupes supérieurs, c'était l'absence d'un squelette vertébré. Du reste, rien de plus étonnant que la variété immense de leurs formes ou même de leurs types, sinon le nombre presque infini de leurs espèces et de leurs individus, au point que, si les vertébrés avaient pu être considérés comme les habitants de la terre et peut-être son but final, on pouvait croire que les invertébrés en avaient été les architectes et en avaient fourni jusqu'à la matière.

Ce fut une révolution scientifique. La zoologie était renversée de fond en comble. Les lois qu'on avait crues générales et nécessaires, n'apparaissaient plus que comme des règles relatives, passagères et contingentes. Dès ce moment, l'on put prévoir que c'était à l'étude des êtres les plus simples et les plus rudimentaires comme organisation, mais les plus diversifiés comme plan général, que l'on devait dorénavant demander l'explication des mystères de la vie, qu'ils présentaient sous tant de modes étranges et jusqu'alors presque inobservés.

Une fois cette première coupe générale tracée d'une main hardie par Lamarck dans ce qu'on appelle le plan général de la création animale, d'autres réformes ne devaient pas tarder à en résulter par l'application des mêmes principes. Bientôt, pour Blainville, le plan vertébré ne désigna plus qu'un embranchement zoologique à côté

duquel vinrent se placer les trois embranchements ou types articulés, rayonnés et amorphes. Enfin, cette classification en quatre types qui n'avaient presque rien de commun que les lois les plus générales de la vie, ouvrirent la porte à la philosophie anatomique de Geoffroy-Saint-Hilaire, aux idées théoriques d'Oken, et enfin, à une philosophie anatomique générale, esquissée déjà du temps de Lamarck par le naturaliste Dugès, qui, considérant chaque animal comme formé d'un certain nombre d'éléments ou zoonites primitifs, achevait d'appliquer à tout le règne animal les principes morphologiques que Gœthe avait introduits dans la botanique, justement à l'époque où Lamarck commençait son enseignement et posait déjà les premières bases de sa théorie de transformation.

Du reste, ces grands aperçus d'ensemble, généralisation prompte et hardie, étaient dans la nature même du génie de Lamarck, qui ne pouvait faire autrement que de s'y élever. Il ne les cherchait pas ; ils s'offraient, s'imposaient à lui, comme une condition même du travail de son intelligence, qui ne comprenait le particulier, qu'en le plaçant en son lieu et à son ordre dans une vue générale et rapide de ses rapports avec la totalité.

Ainsi, n'étant encore que botaniste et cherchant cette méthode purement empirique qui devait guider l'esprit au milieu du dédale complexe de l'organisation végétale, il se demandait déjà si l'ancienne division classique de la nature en trois règnes parallèles et égaux, répondait fidèlement à l'aspect de la nature même. Et tout d'abord, il était choqué de l'inégalité flagrante de valeur de ces trois groupes, de leur inéquidistance, c'est-à-dire du défaut évident de proportion qu'il était si aisé de signaler dans leurs rapports de différence et de ressemblance. Entre le règne végétal et le règne animal, s'il y avait distance, dissemblance, il n'y avait nulle part une véritable opposition et mille choses leur étaient communes. La vie et ses lois suffisaient à les rapprocher, à les relier en un tout compact et distinct. Mais, entre le végétal et le minéral, entre le monde de la vie et le monde de la mort, l'hiatus était immense; rien ne pouvait le remplir; et cependant, il était le premier à en être frappé. Ni Bonnet, ni Leibnitz, ni Linné, n'avaient répugné à faire suivre dans une même série progressive, le minéral par le végétal, comme celui-ci par l'animal.

Aux yeux de Lamarck, au contraire, s'il y avait distance et une distance infranchissable entre la plante et l'animal, c'était entre l'être organisé et l'être inorganique plus qu'une distance,

c'était une opposition presque complète de caractères et de lois, une absence presque absolue de rapports, de ressemblance. Entre qui vit et ce qui ne vit pas, il y a cette grande et inexplicable différence : la vie. Effet ou cause, substance ou force, peu importe ! Où elle existe, elle suffit à transformer la matière et à lui imposer d'autres règles.

Cette première innovation de Lamarck, apparaissant au frontispice de sa *Flore française*, reproduite et développée dans ses ouvrages zoologiques et biologiques, avait été aussitôt généralement adoptée, comme une chose trop naturelle et trop évidente pour être discutée, bien que jusque-là nul n'y eût songé.

Il restait à savoir si le monde organique lui-même formait une série progressive, simple et présentant partout des degrés ou échelons égaux dans la complication et le perfectionnement de l'organisme. Cette opinion de Bonnet, de Leibnitz, de presque tous les savants des deux siècles qui venaient de s'écouler, et dont on suit la trace jusque chez Aristote, Lamarck, loin de l'admettre sans critiques et de la reproduire sans changements comme on l'a tant répété, n'a jamais hésité à la rejeter, jamais manqué une occasion de la combattre, du moins dans les termes où elle avait été jusqu'alors formulée.

La série organique existait à ses yeux ; elle était de toute évidence ; c'était le principe caché au fond de toutes nos classifications naturelles, et elle s'imposait même à ceux qui se refusaient à la reconnaître ; mais c'était une série éminemment et capricieusement ramifiée, présentant partout des séries secondaires d'inégales longueurs, parallèles ou divergentes entre elles et se rattachant toutes au tronc commun, mais, à des hauteurs très-diverses.

Si le règne végétal formait, en effet, une série inférieure, c'était en le considérant dans sa totalité ; mais Lamark ne pouvait admettre, avec Bonnet, qu'elle formât suite, une suite non interrompue et linéaire avec la série animale. Si elle se rattachait à celle-ci, ou du moins s'en rapprochait, c'était par sa base et non par son sommet : le chêne était évidemment plus éloigné du polype ou de l'infusoire, que le champignon, l'algue ou le *mucus natans*.

La série organique, telle que la concevait Lamarck, n'était donc plus, comme pour Bonnet et Leibnitz, une échelle théorique, une gradation régulière, mais purement logique, de formes toutes équidistantes entre elles. C'était une chaîne continue, serrée, généalogique et réelle, et dont chaque chaînon, individuel ou spéci-

fique, se rattachait par son extrémité inférieure et antérieure à d'autres chaînons, eux-mêmes descendants et convergents vers un point quelconque du tronc commun, représenté par les formes les plus simples et les plus primitives, et dont l'autre extrémité, représentée par les formes actuellement vivantes, généralement les plus parfaites de chaque série partielle, restait seule libre et seule capable de donner naissance à de nouveaux êtres par une suite de nouvelles modifications généalogiques et, en général, de nouveaux perfectionnements. Chacun des anneaux de chaque chaînon représentant les espèces de chaque série, leurs variétés ou, plus exactement encore, les individus de leurs générations successives, n'avait et ne pouvait avoir de connexion immédiate, de rapports prochains et réels de ressemblance et de parenté, qu'avec l'anneau qui le précédait ou avec celui qui le suivait immédiatement. Nulle part, la continuité généalogique et analogique n'était brusquement interrompue par aucun hiatus sensible, et surpassant la mesure des différences individuelles possibles et constatées par l'observation. Tout être était donc toujours très-ressemblant à ses parents les plus prochains ; mais cette ressemblance n'excluait pas des différences légères qui, de degré en degré, pouvaient aller jusqu'à la transformation plus ou moins complète de chaque organe interne ou externe, même jusqu'à sa disparition totale et à son remplacement graduel par un ou plusieurs organes très-différents. Le temps infini, sans bornes, dont la nature disposait pour accomplir graduellement l'œuvre créatrice, était le seul facteur nécessaire de ces transformations successives et du développement graduel et progressif de toute l'organisation.

Quant aux lacunes qu'on signale dans cette série totale, telle qu'elle nous est connue, elles provenaient de deux causes : d'abord de la disparition des individus éteints par le seul fait du renouvellement des générations, et dont la destruction successive avait causé celle des variétés et espèces intermédiaires entre les espèces et variétés à nous connues dans chaque série partielle ou chaînon ; ensuite de la bifurcation naturelle des séries elles-mêmes, devenues soit parallèles, soit divergentes, sous l'action modificatrice des circonstances où chacune d'elles s'était trouvée placée dans ses migrations à travers l'espace, et dans son existence successive à travers le temps.

Quant aux individus ou espèces qui ont dû exister pour servir d'anneaux intermédiaires entre les espèces actuelles et leurs an-

êtres spécifiques ou individuels plus ou moins éloignés, les progrès de la géologie pouvaient faire espérer de les découvrir. Au contraire, rien ne pouvait combler les lacunes résultant de la bifurcation des séries elles-mêmes.

L'existence d'êtres absolument intermédiaires entre toutes les têtes ou extrémités supérieures de ces séries, c'est-à-dire entre toutes nos espèces actuellement vivantes, était par là reconnue impossible ; leurs ancêtres immédiats, seules causes possibles de leur existence, n'ayant jamais existé. La découverte d'une espèce intermédiaire entre deux autres, mais laissant subsister entre toutes trois des différences dépassant la mesure de simples différences individuelles, supposait donc l'existence de trois races généalogiques convergentes, soit entre elles, soit entre un ou plusieurs points de la série totale dans laquelle elles formaient nécessairement trois rameaux ou chaînons distincts. Comment, du reste, n'est-il pas venu plutôt à l'idée des naturalistes que l'arrangement sériaire, la classification méthodique d'êtres assujettis à la loi de génération, devait présenter toute la complication d'un arbre généalogique, complication qui devenait bien plus enchevêtrée encore, quand, au lieu d'êtres insexués ou hermaphrodites, il s'agissait d'espèces bissexuelles, dont, à chaque croisement, les doubles généalogies s'entremêlent dans un inextricable réseau?

Lamarck n'a donc point cru, avec Bonnet ou même avec Buffon, que toutes les formes imaginables entre les formes vivantes ou connues avaient dû nécessairement exister, mais seulement qu'un lien généalogique non interrompu, composé d'individus intermédiaires, reliait ces formes, sinon toujours entre elles au moyen d'ancêtres nécessairement communs, du moins à d'autres formes antérieures et inférieures, dont elles étaient la postérité modifiée.

S'il n'a pas exprimé nettement et formulé en loi le principe de la divergence des caractères à l'aide duquel Ch. Darwin a su rendre compte des difficultés les plus complexes du problème, du moins, le fait de cette divergence résulte clairement de la manière dont le premier créateur de la théorie de transformation envisageait la série organique totale.

De cette façon de considérer l'ensemble du monde organisé, il résultait aussi que nos groupements et divisions méthodiques avaient bien une existence réelle dans la nature. Chaque espèce d'un genre était une race, une série, un chaînon, un rameau, por-

tant, comme autant de feuilles renouvelées à chaque saison nouvelle, la génération d'individus vivants ; le genre était la branche sur laquelle s'étaient développés les rameaux, et sur laquelle les espèces détruites représentaient les rameaux desséchés ou brisés. Les familles, les ordres, les classes n'étaient que des ramifications plus anciennes, des branches plus grosses, supportant un plus grand nombre de ces rameaux vivants ou morts. L'hiatus entre ces ramifications était d'autant plus grand, que, les rameaux étant plus vieux, leur divergence était plus profonde, et qu'un plus grand nombre de rameaux intermédiaires ou secondaires avaient disparu ?

Mais notre classification la plus naturelle n'en était pas moins artificielle, en cela qu'il nous était impossible de reconstituer la série réelle et complète des êtres à l'aide des seules formes vivantes, même en y joignant les quelques formes intermédiaires dont les découvertes paléontologiques avaient révélé dès lors l'existence. Car, les lacunes provenant de la disparition totale et sans remède d'un nombre considérable d'individus et d'espèces, se joignant aux lacunes qui proviennent de la bifurcation naturelle des séries généalogiques, nous sommes exposés à confondre les unes avec les autres et placés, en conséquence, dans l'impossibilité de dire jamais avec certitude que telle espèce appartient à tel genre plutôt qu'à tout autre genre voisin, que tel genre fait partie de telle famille à l'exclusion de tout autre groupe, et de déterminer, en chaque cas, en quel point d'une série mère la série fille s'en est séparée. C'est ainsi qu'en voyant un arbre tout chargé de ses feuilles, notre œil, impuissant à suivre les caprices de sa ramification, en aperçoit néanmoins vaguement les grandes masses principales et les bifurcations maîtresses.

IV

Transformation des Espèces.

Il ressort évidemment de ces principes que ceux qui ont accusé Lamarck d'avoir dit ou cru que, durant la vie d'un individu ou la succession d'un petit nombre de générations, une espèce de chat pouvait se transformer en chien, un bœuf en cheval ou un oiseau en poisson, ne l'ont jamais lu ou jamais compris. Nous accorderons néanmoins qu'à cet égard encore, la forme de son langage et

le mauvais choix de ses exemples ont pu faire quelque illusion sur le fond de sa pensée à ceux qui n'ont parcouru que les quelques pages signalées à leur attention par des critiques hostiles. Mais aucun de ceux qui auront la patience de lire ses ouvrages en entier, ne pourra conserver le moindre doute à cet égard. Lorsqu'il dit que le cou de la girafe s'est allongé à force d'être tendu pour atteindre aux feuilles des arbres, il n'entend nullement parler d'un individu ou même de plusieurs, mais d'une longue série de variétés et d'espèces successives, chez lesquelles le cou, s'étant peu à peu et constamment allongé à mesure qu'elles broutaient des arbres de plus en plus élevés, trouvait là occasion de s'allonger plus encore.

Le mot girafe est donc employé ici à l'abstrait, comme type de genre, ou même de groupe supérieur, ou plutôt comme ensemble des caractères propres à ce groupe. Il signifie, à proprement parler, tous les ancêtres individuels et spécifiques de notre girafe actuelle.

C'est de même à travers une longue succession de variétés et d'espèces, que Lamarck prétend que les jambes des oiseaux de rivages se sont allongées, que les pieds des palmipèdes se sont palmés, qu'une espèce de singe a pu devenir la souche de l'homme. Et la preuve que telle est sa pensée, c'est qu'il cite comme exemple la transformation de nos espèces domestiques, la formation de nos races de levriers et celle de nos chevaux de courses, qui n'ont certainement pas été obtenus en une seule génération.

Nous admettrons pourtant que Lamarck parfois va un peu loin, par exemple lorsqu'il semble admettre que les écailles des poissons ou des reptiles ont pu se changer en plumes ou en poils. Il est plus probable que les animaux à poils ou à plumes n'ont jamais eu d'écailles bien caractérisées. Du moins, si cette transformation a eu lieu, elle s'est effectuée par tant de formes intermédiaires que les écailles ont dû cesser de mériter ce nom et ont été tout autre chose ou même se sont résorbées complétement avant de montrer quelque analogie avec des poils ou avec des plumes. Les caractères tégumentaires datent probablement d'une époque très-reculée, peut-être de l'origine même des séries principales, dont ils sont la livrée si caractéristique, et se sont développés, dès le principe, avec toutes leurs différences fondamentales, chez des animaux dont l'enveloppe épidermique n'offrait aucune trace ni des uns, ni des autres, et qui a dû se modifier elle-même profondément pour

es produire. On sait en effet qu'un os ou un membre change plus aisément de forme ou de place qu'un poil ou une plume, de nature, de lieu ou seulement de direction, et que les particularités du revêtement épidermiques ont les caractères les plus constants et les plus typiques chez toutes les classes.

Il faut bien reconnaître, du reste, que Lamarck, dont la vue était aussi prompte que sûre dans ses généralisations abstraites et théoriques, a souvent fait un fâcheux emploi du concret et du particulier pour les prouver ; de sorte que les faits, mal choisis, dont il a cherché à étayer son système, ont souvent pu servir à le combattre victorieusement.

Cependant, si trop fréquemment Lamarck a mal choisi ses preuves et ses exemples, disons qu'en plus d'un endroit il a fait usage avec sagacité des faits déjà connus de son temps. Comme Darwin, c'est surtout l'observation des races domestiques qui lui a permis d'établir sa théorie sur des bases positives. Les plantes de nos jardins, leurs variations et mutations si remarquablement promptes, la formation souvent historique de nos races de pigeons, de poules, de chiens, de moutons, de chevaux, lui ont fourni, comme au naturaliste anglais, des arguments d'une haute valeur, bien que les progrès de l'horticulture et de la science de l'élevage, depuis un demi-siècle, soient venus depuis leur donner encore une nouvelle force. Lamarck n'était donc en aucune façon aussi ennemi des faits que l'ont prétendu des critiques sans impartialité, qui se sont attachés à ne citer de ses ouvrages que les passages outrés et renfermant des erreurs évidentes, erreurs d'ailleurs toutes excusables pour le temps, et moindres, en beaucoup de cas, que celles qu'on peut reprocher à Bonnet, à Buffon, à Linné, et plus récemment à son adversaire railleur, Cuvier lui-même.

Comment s'opère, selon Lamarck, la transformation des formes vivantes ? Il énumère deux causes ou plutôt formule deux lois fondamentales que, selon les habitudes de son langage, on est tenté de prendre pour deux principes, deux entités : c'est le *pouvoir de la vie* et la *cause modifiante*. En réalité, dans la pensée de Lamarck, ces deux causes ou principes ne sont nullement des entités, des substances, ce sont deux séries d'effets, deux catégories purement phénoménales, exprimées par deux noms abstraits.

Tout au plus ce qu'il nomme *pouvoir de la vie* peut-il être considéré comme un des modes spéciaux de ce que tant de naturalistes nomment encore aujourd'hui du nom de *force vitale*. En somme,

ce sont deux lois de faits résultant de l'organisation même et exprimant certaines conditions spéciales de son évolution normale. Si la vie n'est ni une force, ni un pouvoir, en tous cas elle en est la manifestation, ce qui n'est que reculer la difficulté d'un pas, par un degré de plus d'abstraction. Si c'est un mouvement physique, ce mouvement ne peut être que le résultat d'une force ou d'un ensemble de forces dont la résultante est le mouvement vital observé, quelle que soit d'ailleurs la nature ou l'essence de ces forces dont il est le résultat, problème indifférent ici.

La preuve évidente que telle est bien la pensée de Lamarck, en dépit de l'illusion produite par ces formes verbales de *pouvoir* et de *cause*, ce sont les quatre lois qu'il pose autre part comme régissant la transformation des formes vivantes et qu'il formule en ces termes :

I. — « La vie, par ses propres forces, tend continuellement à accroître le volume de tout corps qui la possède et à étendre les dimensions de ses parties, jusqu'à un terme qu'elle amène elle-même. »

II. — « La production d'un nouvel organe résulte d'un nouveau besoin survenu qui continue à se faire sentir et d'un nouveau mouvement que ce besoin fait naître et entretient. »

III. — « Le développement des organes et leur force d'action sont constamment en raison de l'emploi de ces organes. »

IV. — « Tout ce qui a été acquis, supprimé ou changé dans l'ornisation des individus pendant le cours de leur vie, est conservé par la génération et transmis aux nouveaux individus qui proviennent de ceux qui ont éprouvé ces changements. »

La première de ces quatre lois peut être désignée sous le nom de *loi de développement organique individuel*. Lamarck aurait pu ajouter que la vie tend, même chez l'individu, à la multiplication ou au développement de ses parties, et par là à la composition graduelle de tout l'organisme. C'est là une loi de fait due simplement à l'observation ; mais on conçoit dès lors que la seconde loi, qu'on peut nommer *loi de développement spécifique*, n'en est que la conséquence.

Il suffit, en effet, pour que de la loi du développement individuel résulte un développement, une transformation progressive de l'espèce, que ce pouvoir de la vie, cette force organique ou vitale qui tend à développer et à accroître l'individu, à lui faire traverser successivement toutes les phases de l'âge embryonnaire ou fœtal.

puis celles de l'enfance et de l'âge adulte, parfois à travers les plus étonnantes métamorphoses, ne s'arrête pas toujours et fatalement au même point chez tous les individus successifs d'une même race, ou qu'elle subisse, par des causes accidentelles, un changement quelconque dans sa direction ou son intensité. S'arrêtant ou se ralentissant seulement un peu plus tôt ou un peu plus tard, et avec une certaine constance dans son retard ou son avancement, chez une longue suite de générations successives, il en résultera que, chez les derniers représentants de cette race, la forme de l'âge adulte ou définitif pourra différer beaucoup de ce qu'elle était chez leurs ancêtres. Elle pourra avoir progressé ou rétrogradé en complication et en perfection organique. Il y aura eu progrès, soit avec une longévité plus grande, soit par suite d'un développement fœtal seulement plus rapide ou plus prolongé, ou décadence, soit avec une existence ou seulement une enfance plus courte, soit avec un développement seulement plus lent et incomplet.

Or, si le pouvoir de la vie, la force vitale était une force *sui generis*, un principe, une entité, une substance, une cause absolue et première, on ne voit nullement pourquoi elle varierait en intensité ou direction ; mais, si cette cause est elle-même effet et produit, si cette force n'est que la résultante d'autres forces multiples combinées, ou la transformation, selon un mode particulier et contingent, d'une force générale animant le monde, on conçoit que cette résultante soit variable et puisse en conséquence varier ses effets de diverses manières ; on comprend même qu'elle varie nécessairement, et que, chez chaque individu organisé qu'elle produit, elle soit en quelque chose différente ; de sorte que chaque individu, considéré comme son produit nécessaire, sera nécessairement en quelque chose plus ou moins différent de tous les autres.

La variation des générations successives, la différence de leurs représentants serait donc la règle universelle, dont la ressemblance héréditaire ou spécifique ne serait qu'une conséquence seulement très-générale, mais non rigoureuse, et toute contingente ; c'est-à-dire que tout être vivant aurait une tendance à transmettre à sa postérité une force vitale de développement égale en intensité, et semblable en direction à celle qu'il a reçue lui-même de ses ancêtres, si aucune circonstance extrinsèque n'altérait la nature ou la quantité de cette force, chez lui ou chez ses

descendants, en agissant soit sur l'organe, soit sur l'acte même de la reproduction pour en faire varier les résultats.

Il suffirait, après cela, que la force de développement, le *pouvoir de la vie,* eût augmenté graduellement d'intensité à travers la série totale des générations organiques, pour qu'il en soit résulté une gradation progressive, générale et évidente dans les formes vivantes, une complication croissante de leurs organes et un perfectionnement correspondant de leurs facultés.

On conçoit même que, si cette loi n'eût pas été troublée en son action par d'autres lois fixes ou d'autres causes accidentelles, résultat complexe de ces lois, la série organique totale aurait montré une gradation continue, partout également progressive, sans irrégularité ni lacunes, et formant une seule chaîne linéaire ou seulement autant de chaînes simples et parallèles, qu'il y aurait eu de plans ou types primitifs d'organisation. Ainsi, nous aurions eu peut-être une série linéaire de rayonnés, une autre de mollusques, une troisième d'articulés, une quatrième de vertébrés, chacune sans ramifications, ni bifurcations, et sans autres lacunes, dans la totalité de chaque série, que celles qui auraient résulté de la disparition normale des individus successifs, représentant toutes les variétés intermédiaires. Mais, si la loi de progression eût été constante et générale chez tous les individus, si la force de développement et de transformation n'avait subi aucun moment d'arrêt ou de retour, chaque individu constituant une variété, et ces variétés disparaissant toutes par la mort de l'individu, sans pouvoir se perpétuer et nous envoyer de représentants, nous ne verrions aujourd'hui vivante que les formes ou même la forme supérieure de chaque type. Tout le reste aurait disparu, emporté dans le mouvement des générations. De même, le règne végétal, au lieu de nous offrir la multitude de ses familles, si diversement entrecroisées, ne nous montrerait sans doute que trois espèces, tout au plus trois genres, formes dernières et supérieures de trois séries parallèles, dont nous ne pourrions espérer connaître qu'à l'état fossile les formes intermédiaires et primitives.

Mais l'équilibre du monde résulte justement de ce qu'aucune force n'y agit seule, sans être troublée en son action par des forces contraires, et de ce que toute loi de fait est nécessairement limitée par d'autres lois de fait également positives. Chaque être organisé peut donc être considéré comme une force centrale, individuelle, isolée, en lutte constante contre toutes les autres forces, agissant

dans le domaine de la nature. Chacun de ces êtres éprouve des besoins; il est placé sous la loi des conditions d'existence. Selon que ces conditions d'existence sont ou non remplies, ou remplies en certaine mesure et de telle ou telle façon, la loi de développement individuel, la force vitale, le pouvoir de la vie est plus ou moins troublé, accéléré ou rallenti, augmenté ou diminué, modifié de mille façons diverses en chaque individu. De ce trouble, de ces modifications constantes dans l'intensité ou la direction de ce pouvoir, cause ou force, résulte donc naturellement le développement ou les modifications de l'espèce, comme une suite de la modification des besoins. C'est cet ensemble de causes extérieures et accidentelles, ou lois extrinsèques de l'organisme, que Lamarck appelle du nom général, abstrait, synthétisé, clair pour ceux qui veulent comprendre, obscur pour ceux qui ne demandent pas mieux que de le trouver tel, de *cause modifiante*.

De ces deux pouvoirs, forces ou causes, résulte, comme Lamarck le disait déjà, en 1821 [1], que la nature, avec du temps et des circonstances favorables, a pu former tous les êtres, sans intervention directe d'une puissance extra-mondaine. Or le temps est infini dans sa durée, et la nature en dispose dans sa totalité illimitée. Quant aux circonstances favorables, sans lesquelles le temps ne pourrait rien, ce sont tout simplement les influences des climats, les variations de température locale, la nature changeante des milieux, la diversité des lieux, celle des habitudes, des mouvements, des actions qui en résultent, enfin les conditions de vie essentielles : moyens de vivre, de se nourrir, de se conserver, de se défendre, de se multiplier, etc., etc. « Par suite de ces influences diverses, les facultés s'étendent et se fortifient par l'usage, se diversifient par les nouvelles habitudes longtemps conservées, et, insensiblement, la conformation, la consistance, en un mot la nature et l'état des parties, ainsi que des organes, participent des suites de toutes ces influences, et se conservent et se propagent par la génération [2].

Ce que Lamarck appelle le pouvoir de la vie, n'est donc autre chose que la faculté de variation individuelle de Ch. Darwin, faculté constatée en une mesure déjà fort étendue par l'observation. Seulement, l'expression concrète de Darwin n'exprime que le fait, considéré comme effet sans remonter au-delà ; l'expression abstraite de Lamarck exprime la cause du fait en la synthétisant,

[1] *Système des Animaux sans vertèbres*, Discours d'ouverture, page 11.
[2] *Loc. cit.*

sans chercher ni à la définir, ni à la préciser dans ses éléments concrets.

De *la cause modifiante*, considérée de même dans son ensemble général et synthétique, résulte, d'autre part, l'adaptation des organes aux besoins sous l'empire de la loi de vie et de mort, qui menace tout être chez lequel cette adaptation n'a pas lieu en une mesure suffisante, sinon toujours parfaite. C'est ce que Lamarck énonce dans sa troisième loi qu'on peut nommer *loi d'adaptation des êtres vivants à leurs conditions de vie.*

S'il ne fait point mention, dans sa formule, de cette menace de destruction qui plane sur tout être chez lequel cette adaptation est insuffisante, c'est qu'elle est évidente par elle-même, que chacun pouvait et devait suppléer cette lacune, et que l'énoncer spécialement est presque ce que nos voisins les Anglais appellent un *truisme*. Cependant, il faut bien avouer que c'est la simple énonciation de ce truisme, et l'étude précisée et détaillée de toutes ces conséquences, qui a permis à Darwin de compléter la théorie de Lamarck, demeurée sans cela imparfaite, sinon pour lui-même et dans sa pensée, qui suppléait certainement cette lacune, du moins pour ses lecteurs, pour ses adversaires et pour le public, parfois d'une inintelligence étonnante, quand une idée nouvelle vient tout à coup bouleverser ses préjugés et ses habitudes d'esprit.

Quant à la quatrième loi ou *loi d'hérédité*, elle est également incontestable et incontestée dans sa généralité. Tout ce qu'on peut reprocher à Lamarck, c'est peut-être, ici encore, de ne l'avoir pas suffisamment précisée dans ses effets et ses conséquences, soit générales, soit exceptionnelles, et d'avoir, encore sur ce point, laissé à son successeur la tâche de la compléter.

V

Du progrès organique.

Ce que Lamarck a complètement réussi à établir, et c'était la question fondamentale et théorique par excellence, c'est comment la complication si singulière de la série organique, avec ses ramifications enchevêtrées, presque toujours divergentes, mais parfois aussi parallèles ou même convergentes, là si évidemment progressives, là plutôt rétrogressives, autre part comme stationnaires, et

formant des groupes plutôt que des séries, a pu résulter de l'action combinée de deux causes seules, ou forces contraires, et, en quelque sorte, opposées. A ce qu'il nomme pouvoir de la vie, c'est-à-dire à la force organique interne, toute spéciale, qui préside au développement normal de chaque individu, il faut, en effet, attribuer la composition croissante de l'organisation, et, par suite, son évolution progressive évidente à travers la suite des temps et des générations. La cause modificatrice, au contraire, agissant, comme force externe, sous ses mille modes variés et accidentels, a eu pour effet de produire des interruptions, des déviations diverses dans l'action de ce pouvoir interne, ou force intrinsèque de l'organisation, c'est-à-dire les lacunes et les ramifications enchevêtrées de la série progressive totale[1]. Ainsi, la formation d'espèces différentes, mais souvent équivalentes par le degré de perfectionnement de leur organisation, et que leurs analogies permettent de réunir en genres, formant eux-mêmes des familles naturelles, réunies à leur tour par certains caractères de plus en plus constants en ordres, classes et embranchements ; enfin tout notre système de classification en groupes, subordonnés à d'autres groupes, en vertu de rapports de plus en plus généraux, se trouve expliqué sans avoir recours à aucun plan prédéterminé par une intelligence dirigeant les forces de la nature, et sans qu'il y ait besoin d'invoquer d'autre cause finale que la nécessité où se trouve chaque individu vivant, d'avoir une organisation suffisamment, sinon rigoureusement et absolument conforme aux conditions essentielles de son existence, à défaut de laquelle il est détruit lui et sa postérité.

La loi de développement individuel si évidente que pose Lamarck, a besoin, pour devenir loi de développement spécifique, que la cause modificatrice, agissant extérieurement par les influences ambiantes, et intérieurement par les besoins résultant des conditions de vie, lui en fournisse les occasions ; autrement, comme nous l'avons déjà fait remarquer, on ne voit pas pourquoi cette force varierait chez les divers individus, en dépit des lois d'hérédité. Cette force n'agit, comme loi transformatrice des espèces, que par son exubérance ou sa diminution chez les individus exposés aux variations constantes de leurs conditions de vie. Qu'une série de générations successives vive dans des conditions favorables, sous un climat qui leur convient, avec une nourriture surabondante ou des aliments spécialement convenables, il se manifestera chez elles

[1] *Histoire des Animaux sans vertèbres*, p. 134.

une tendance à l'accroissement, au développement, à l'apparition de nouveaux organes, peut-être même inutiles : ce sera un vrai luxe de la vie. Qu'elles vivent, au contraire, dans la disette sous un climat rigoureux, qu'elles soient forcées de prendre de nouvelles habitudes, elles manifesteront une tendance opposée, et leurs organes inutiles s'atrophieront au profit de ceux dont elles feront un plus grand usage.

Ce pouvoir de la vie, cette force de développement progressif elle-même, est donc cause simplement potentielle, virtualité pure, complètement subordonnée dans son action à la cause modificatrice, seule efficiente, occasionnelle et finale ; car, sans le concours de celle-ci, celle-là ne peut rien pour changer l'organisation d'une espèce, tant que cette espèce demeure dans des conditions de vie identiques ou équivalentes, comme Lamarck, en plusieurs endroits, le déclare expressément.

Mais, ce qui importe à la théorie de Lamarck et la distingue de Darwin, c'est qu'il faut reconnaître à ce pouvoir de la vie, à cette force interne de développement organique, une action directrice sur la nature des changements que des conditions de vie nouvelle peuvent opérer dans l'organisation. Ainsi, jamais l'influence du milieu ambiant, du climat, de la nourriture ou des habitudes ne pourra changer le type primitif d'un être, mais seulement développer ce type, suivant une série de plans spéciaux pouvant également s'adapter à son organisation. En un mot, de ce qu'est un être vivant, résulte ce qu'il peut être et ce qu'il ne peut absolument pas devenir. C'est donc bien du pouvoir de la vie, de la force vitale primitive, de son impulsion première, de sa quantité, intensité et direction, que provient le plan général d'un être, son type primitif dont tous ses autres états successifs ne peuvent être que les développements régis par certaines lois impérieuses. Conséquemment, c'est cette force ou ce pouvoir qui détermine la nature, la direction, l'étendue des variations survenues et la forme totale, interne et externe, des nouveaux organes qu'un être vivant peut acquérir par suite de ces variations.

On aura beau placer un mollusque dans les conditions de vie d'un oiseau, jamais le pouvoir de la vie ne lui fera pousser un bec, des pieds, des ailes, des plumes et tous les organes internes, correspondants ; car il suffit, au contraire, qu'il soit exposé à l'air au lieu d'être plongé dans l'eau, pour que ses branchies desséchées cessent de fonctionner et qu'il meure très-rapidement as-

phyxié. Mais qu'une espèce de mollusque originaire de mers profondes soit amenée à vivre peu à peu dans des eaux où elle subit forcément l'action de la lumière, où elle trouve d'ailleurs une nourriture abondante, fortement chargée de matières calcaires et toutes les autres conditions de vie favorables ; sa coquille acquerra une coloration plus vive; elle deviendra plus ample ; la forme en pourra changer; de nouveaux appendices pourront s'y dessiner; enfin, le corps même de l'animal pourra éprouver un surcroît de développement, un perfectionnement de ces appendices tentaculaires, etc.; de sorte que, de variétés en variétés, tous ses organes internes ou externes pourront être peu à peu profondément modifiés.

Mais si ses descendants sont ensuite transportés de proche en proche sur des côtes peu peuplées, comme la côte de la Ligurie, par exemple, où on ne voit ni animaux, ni plantes marines, lorsqu'ils auront souffert de la disette durant un certain nombre de générations, ce qu'il y avait de surabondance acquise dans leurs organes, se sera en général résorbé. Néanmoins, si, parmi leurs nouveaux appendices, jusque-là inutiles ou de peu d'utilité, il en est qui puissent faciliter leur déplacement, aider à leur reptation ou à leur natation, ces organes, au contraire, continueront de se développer, d'autant plus que, pressés par la famine, nos mollusques en auront un plus grand besoin et en feront un plus fréquent usage pour poursuivre leur proie. Contraints à se tenir de préférence sur la limite extrême de la haute mer, pour profiter, au moment du flux, de ce qu'elle enlève à la plage, ils y seront eux-mêmes jetés. Repris, puis rejetés encore par le flot, ils pourront s'accoutumer peu à peu à respirer l'air en nature, si des variations heureuses aident à la transformation de leurs organes respiratoires. Enfin, après un temps considérable et une longue suite de péripéties diverses, la souche marine aura donné naissance à une espèce terrestre qui, bien que très-modifiée, n'en gardera pas moins beaucoup des caractères du type ancestral, que le pouvoir de la vie et les conditions d'existence peuvent développer, transformer très-diversement, mais non pas altérer dans son plan fondamental.

De même chez les vertébrés, c'est le pouvoir de la vie, la force de développement typique qui a pu et dû faire apparaître, sous une forme quelconque, les premiers rudiments de la mâchoire et des membres, et qui a renflé et recourbé les premières vertèbres en forme de crâne, à mesure que se développait le cerveau; mais

la cause modificatrice a dû agir corrélativement pour favoriser l'apparition de ces rudiments, en fournissant à l'organisation une nourriture abondante et en plaçant les variétés en voie de modification dans la nécessité de faire de leurs nouveaux organes un usage suffisant pour les développer. Le pouvoir de la vie, la force organisatrice, agissant avec une égale intensité et sous l'influence des mêmes causes modificatrices sur des animaux de type articulé ou rayonné, aurait produit de tout autres résultats, même en certains cas des résultats nuls, si le type de ces animaux ne s'était pas prêté à produire les modifications requises par la loi des conditions de vie dans la mesure nécessaire à leur existence. En ce cas, les individus soumis à ces conditions en désaccord avec leur organisation, au lieu de se transformer se seraient éteints.

La loi de *corrélation des organes*, formulée par Geoffroy Saint-Hilaire, et dont M. Darwin a tiré si bon parti, n'est donc au fond qu'une des formes, une des lois dérivées de ce pouvoir de la vie, de cette force qui tend à développer l'organisation, suivant certains plans déterminés et des règles évolutives fixes et spéciales. C'est enfin cette loi de développement organique, qui, à travers les influences capricieuses des causes modificatrices, entretient dans les formes vivantes, suivant des formules géométriques d'une complication extrême, cette symétrie harmonieuse qui en fait la beauté, et sans laquelle les êtres vivants ne seraient que des monstres amorphes, désordonnés, hideux.

VI

Besoins et organes.

On a vivement critiqué Lamarck, pour avoir dit dans la troisième de ses lois, et soutenu dans tout le reste de ses ouvrages que les organes naissent des besoins. Comment, s'est-t-on écrié, parce qu'un oiseau a besoin de voler, il lui poussera des ailes ! Parce qu'à un autre il est utile de nager, ses pieds deviendront palmés ! Des griffes pousseront au tigre pour lui procurer la satisfaction de déchirer sa proie, et la haine du serpent contre ses ennemis lui fera venir une poche à venin dans la mâchoire ! Certes, si Lamarck avait soutenu de pareilles choses, on le taxerait d'absurdité à bon droit. Mais où a-t-on lu dans ses ouvrages qu'il ait cru à

l'apparition, spontanée et tout d'une pièce, d'un organe entier, complet et adapté, comme par un coup de baguette magique, aux fonctions qu'il devait remplir, aux besoins qu'il devait satisfaire?

Encore ici, ce sont les mots toujours plus généraux que les choses, qui trompent sur le sens des idées. Dès que l'on prononce ce mot : organe, aussitôt chacun d'évoquer l'image du plus complet, du plus apparent, du mieux limité, du mieux déterminé, du plus typique de tous. Les naturalistes eux-mêmes, qui savent pourtant que, dans un être organisé, tout est organe, puisque tout, en quelque mesure, a sa fonction, tombent dans cette illusion comme les autres.

On peut, au contraire, établir en principe que tout organe, dans son état actuel, n'est que la transformation d'un autre organe antérieur, déjà préexistant dans un état très-différent et souvent pour de très-différentes fonctions. C'est à partir du moment où, sollicité par de nouveaux besoins, il a commencé à remplir ses fonctions actuelles, qu'il a également commencé à s'y adapter, afin de les mieux remplir. Cet organe antérieur a donc été la matière première de celui qui l'a suivi, et, comme matière, il a en effet préexisté à la forme nouvelle qu'il a reçue, sous l'action modificatrice des besoins ressentis dans de nouvelles conditions de vie. Mais cette matière première, à l'aide de laquelle le pouvoir de développement de la vie, satisfaisant à de nouveaux besoins, fera un organe nouveau et peut-être très-différent, n'est pas cet organe lui-même, puisque celui-ci jouait un autre rôle dans l'économie, y portait un autre nom correspondant à d'autres fonctions, avait une autre organisation pour un autre but, et n'a pas encore, au moment où il commence à remplir imparfaitement des fonctions nouvelles, l'organisation qui y correspond exactement, et qui ne se développera que peu à peu, par et pour de nouveaux usages et à mesure que ces usages deviendront plus fréquents et qu'il y sera mieux adapté.

On se tromperait étrangement, si l'on croyait que les ancêtres de nos vertébrés n'ont commencé à marcher que lorsqu'ils ont été pourvus de quatre membres aussi parfaits que ceux que nous leur voyons aujourd'hui, quand peut-être aucun ennemi mieux doué qu'eux pour le mouvement ne pouvait les poursuivre. D'ailleurs, le développement embryogénique des mammifères nous autorise à croire que nos quatre membres ont d'abord été organisés pour la

natation, et que c'est dans un état déjà beaucoup plus parfait que ceux des membres du morse, qu'ils ont été adaptés à la marche et au saut. Or, si quatre membres palmés ou en nageoires ont été d'un grand secours pour une natation rapide, cependant les poissons nous prouvent que la natation peut s'effectuer tout autrement. Enfin, si aucun poisson n'avait de nageoires et ne nageait rapidement, la natation rapide ne serait nécessaire à aucun d'eux, bien qu'il fût utile à chacun d'eux d'arriver à nager seulement un peu plus vite que les autres.

Supposons encore que, chez un animal d'ordre inférieur, il n'existe que des rudiments de nerfs, capables seulement de lui donner le sens du tact. Il lui serait cependant avantageux d'entendre ou de voir ses ennemis ou sa proie. Il en éprouve le besoin réel, si son ennemi ou sa proie a les deux sens qui lui manquent. Si, en vertu du pouvoir modificateur de la vie, un de ses nerfs du tact devient sensible au son ou à la lumière, et qu'il mette à profit cette faculté nouvelle, dira-t-on que l'organe a précédé le besoin, ou que le besoin a précédé l'organe?

Le besoin, toutes les fois qu'il n'est pas d'ordre essentiel et nécessaire, mais seulement d'utilité plus ou moins grande, peut subsister au contraire pendant de longues séries de générations, avant que, chez l'une d'elles, la force modificatrice, par une variation heureuse, produise les premiers rudiments de l'organe destiné à le satisfaire. Mais, aussitôt que cet organe apparaît, quelque rudimentaire, débile et imparfait qu'il soit, le besoin préexistant s'en saisit, l'emploie, et, par l'usage, le développe en attirant spécialement vers cette partie de l'organisation, et en vertu de son activité même, la force modificatrice et le pouvoir de développement organique.

Si donc, au lieu de supposer des transformations subites, considérables et des besoins impérieux naissant tout à coup et ne pouvant être satisfaits que par un organe tout nouveau, immédiatement produit, on veut bien, au contraire, n'admettre que des variations lentes, presque insensibles, un simple développement graduel et corrélatif d'organes et de fonctions, ayant pour effet des adaptations d'organes préexistants à des fonctions nouvelles, répondant à de nouveaux besoins, on reconnaîtra qu'en effet, il est de nécessité logique que le besoin ressenti d'un organe en tel ou tel état, ait toujours précédé le moment où cet état, désirable et désiré, a été atteint par l'organe.

C'est par une application de la même loi que, dans l'humanité, le besoin préexistant, surexcitant les facultés intellectuelles, l'instinct de curiosité et celui d'industrie, a poussé l'homme à compléter son organisation physique en inventant des armes, puis des outils, puis enfin des arts, des sciences et toutes les commodités de la vie qui, dépendant de ses penchants, lui en permettent la satisfaction, et dont l'invention n'a jamais précédé, mais a toujours suivi le besoin ou la passion qu'ils étaient destinés à satisfaire.

Mais on pourrait objecter, en ce cas, que, puisque le besoin peut souvent préexister si longtemps à l'organe, il ne crée donc pas celui-ci, il n'en est pas la cause. Évidemment ce n'est pas d'une manière rigoureuse, qu'on peut dire que le besoin crée l'organe. Le besoin, qui n'agit ici que comme un mode de la cause modificatrice, ne peut rien sans le concours fortuit du pouvoir de la vie, ou faculté de développement organique. Mais, d'un autre côté, cette faculté de développement ne peut rien, non plus, sans le concours de la cause modificatrice, sinon produire des variations fortuites du développement qui, neuf fois sur dix, seront inutiles, qui ne répondront à aucun besoin, qui pourront même être nuisibles et monstrueuses, au point d'amener la destruction des individus chez lesquels ils se sont produits, et qui, conséquemment, même dans le cas où ils n'entraîneraient pas la mort, auront une tendance à rester à l'état rudimentaire ou même à se résorber durant les générations suivantes. Ces développements inutiles ou nuisibles, ces variations fortuites n'en auront pas moins toujours été produites et occasionnées par quelque circonstance extérieure, comprise dans l'ensemble des causes modificatrices, agissant alors contrairement aux besoins existants, au lieu de les favoriser, ou tout au moins indépendamment de ces besoins.

Dans ces limites, et jamais Lamarck n'en a donné de plus larges à la loi qu'il a formulée, il a donc eu raison de soutenir contre ses adversaires, que le besoin a toujours précédé la formation complète et définitive d'un organe bien adapté à ses fonctions, et parfois même, son apparition rudimentaire. Ceux de ces organes seulement qui n'ont répondu d'abord à aucun besoin, et dont l'adaptation à la fonction est très-imparfaite, peuvent, tout au plus, être considérés comme ayant précédé le besoin nouveau qui en détermine l'emploi, et comme n'ayant pas encore été suffisamment et complétement modifiés par l'usage résultant de ce nouveau besoin.

En prenant la chose dans l'état où nous la voyons, quel est l'animal poursuivi par un ennemi de sa race, qui ne sente le besoin de courir, voler ou nager plus vite que ses pieds, ses ailes ou ses nageoires ne le lui permettent, qui, poursuivi sur terre, n'aurait avantage à pouvoir se réfugier dans l'air ou dans l'eau, et réciproquement, qui, en quête d'une proie, n'éprouve l'utilité d'une vue plus perçante, d'une ouïe plus fine, d'un odorat plus subtil? Il nous faut bien admettre qu'à toutes les époques il en a été ainsi, et que, de tout temps, chez tous les êtres vivants, comme nous-mêmes l'éprouvons si souvent, les besoins et les instincts dépassant la limite des facultés et la puissance des organes, ont été la cause de leur développement.

Lamarck, en somme, ne dit rien de plus dans aucune des propositions théoriques où il résume ses idées sur ce sujet, ni dans les longs développements qu'il leur donne. Il ne dit rien de plus dans les quatre lois que, dans son *Histoire des animaux sans vertèbres* on trouve ainsi formulée[1] :

I. — « Tout changement un peu considérable et ensuite maintenu dans les circonstances où se trouve chaque race d'animaux, opère en eux un changement réel dans leurs besoins. »

II. — « Tout changement dans leurs besoins nécessite pour eux d'autres actions et, par suite, d'autres habitudes. »

III. — « Tout nouveau besoin, nécessitant de nouvelles actions, exige de l'animal qui l'éprouve, soit l'emploi plus fréquent de telle de ses parties dont auparavant il faisait moins d'usage, ce qui la développe et l'agrandit considérablement, soit l'emploi de nouvelles parties, que les besoins font naître insensiblement par des efforts répétés. »

C'était ce qu'en d'autres termes il disait déjà dans sa *Philosophie zoologique*, où on lit les deux lois suivantes, qui résument toute sa théorie :

1° « Dans tout animal qui n'a point dépassé le terme de ses développements, l'emploi plus fréquent et soutenu d'un organe quelconque, fortifie peu à peu cet organe, le développe, l'agrandit et lui donne une puissance proportionnée à la durée de cet emploi ; tandis que le défaut d'usage de tel autre organe l'affaiblit insensiblement, le détériore, diminue progressivement ses facultés, et finit par le faire disparaître. »

2° « Tout ce que la nature a fait acquérir ou perdre aux individus,

[1] Introd., IIe part., p. 151.

par l'influence des circonstances où leur race se trouve depuis longtemps exposée, et, conséquemment, par l'influence de l'emploi prédominant de tel organe, ou par celle du défaut constant d'usage de telle partie, elle le conserve par la génération aux nouveaux individus qui en proviennent, pourvu que les changements acquis soient communs aux deux sexes ou à ceux qui ont produit ces nouveaux individus. »

VII

Lamarck et Darwin.

Si à cette dernière loi Lamarck eût ajouté ces seuls mots : pourvu que ces changements soient utiles à la conservation des individus ou à celle de l'espèce, et donnent à celle-ci ou à ceux-là quelque avantage sur les espèces ou les individus moins modifiés, sa théorie eût été complète et identique à celle de Ch. Darwin, dont le nom, maintenant devenu européen, menace de jeter son ombre sur celui de l'homme qui l'a précédé dans la même voie.

On peut même dire que, si Lamarck n'a pas exprimé explicitement cette condition de la théorie, elle est contenue implicitement dans les formules qui précèdent; car, du fait même que Lamarck considère les changements survenus dans l'organisation, comme résultant de nouveaux besoins, ou du moins ne considère que ceux-là, et néglige les autres comme indifférents, il ressort que chacun de ces changements est utile et, conséquemment, dans les conditions nécessaires pour être développé par l'usage et l'habitude, et conservé par l'hérédité.

Si le principe de *sélection naturelle* et celui de *concurrence vitale*, dont il dépend, ne sont pas énoncés par Lamarck, en revanche, la loi d'hérédité des variations acquises, et cette autre loi dite d'*use and disuse*, en vertu desquelles tout organe inutile tend à disparaître dans une longue suite de générations, tandis que tout organe d'un fréquent et nécessaire usage tend à s'accroître et à se développer, sont exprimées ici aussi nettement que possible.

Si Lamarck semble donner à la loi d'hérédité des variations acquises un caractère trop général, trop absolu, démenti par des exceptions nombreuses; s'il méconnaît les lois de l'atavisme, et cette grande loi du retour au type, dont l'on a tant argué contre

lui; s'il ne discute pas même les objections qu'elle peut fournir contre sa théorie, s'il sait peu de choses sur l'hybridité, le métissage, la fécondité limitée ou continue des sujets croisés, hâtons-nous de dire que ce sont là les produits de cinquante années de travaux de toutes sortes, d'études, d'observations et d'expériences poursuivies dans toute l'Europe par les naturalistes, depuis que la *Philosophie zoologique* et l'introduction à l'*Histoire des animaux sans vertèbres* ont été écrites. Si Darwin a eu le mérite d'en faire un judicieux emploi, on ne peut en aucune façon reprocher à Lamarck d'avoir ignoré ce qui n'existait pas de son temps.

Or, il y a plus de mérite à l'aide d'un nombre très limité de faits, imparfaitement observés, à s'élever tout d'un coup, par une généralisation hardie, à une hypothèse juste, qu'à tirer d'un grand nombre de faits, patiemment étudiés, décrits, classés, une induction légitime, mais ne dépassant en rien les limites de l'expérience. Ici, il ne faut que de la patience et une raison suivie; là il faut la divination ailée du génie, dont le privilége est justement de franchir d'un bond un plus ou moins grand nombre d'anneaux de la chaîne logique, et d'avancer à grands pas dans la route où le talent se traîne essoufflé et avec fatigue. Seulement, le premier a l'inconvénient de s'égarer quelquefois, et de faire faire fausse route à ceux qui le suivent; le second reste souvent en chemin, arrêté dans ses doutes irrésolus, mais a l'avantage de n'avoir jamais à revenir sur ses pas.

Nous devons cette justice à Lamarck que, bien qu'ayant marché avec témérité dans la voie des hypothèses, il a marché dans le droit chemin du vrai. Sa théorie, bien que sous une forme abstraite, en quelque sorte spéculative et rationnelle plutôt qu'expérimentale, est, au fond, absolument identique à celle de Ch. Darwin. Sauf de très-légers détails sans importance, il n'y a rien dans la doctrine de l'auteur de la *Philosophie zoologique*, qui soit contraire à celle qu'on trouve développée dans l'*Origine des espèces*, ou qui ne s'y trouve implicitement ou explicitement contenu. Si donc le naturaliste anglais peut un jour être considéré comme le Galilée de la science de la vie, à Lamarck reviendra la gloire d'en avoir été le Copernic.

Il faut même signaler dans la théorie de Darwin une lacune qui n'existe pas dans celle de Lamarck, puisque la première se contente de constater le fait des variations individuelles et cet autre

fait, non moins évident, mais non moins mystérieux, d'un développement généralement progressif de l'organisation, sans chercher à les expliquer ; tandis que la seconde, remontant à la cause de ces deux faits, les rattache l'un à l'autre à l'aide de ces lois du développement individuel et spécifique, résultant d'un mode ou effet particulier de la force vitale qu'il désigne sous le nom de pouvoir de la vie.

Néanmoins, il faut dire aussi que Lamarck, se bornant à exprimer d'une façon abstraite des principes généraux, laissait à Darwin la tâche, la difficile tâche de particulariser les faits, de les analyser plus exactement dans leur succession et dans leurs rapports complexes, d'exprimer sous une forme concrète et définie la nature et le mode d'action des causes modificatrices, d'en spécialiser, mesurer, déterminer les influences proportionnelles, d'appliquer enfin à des cas observés et évidents des principes généraux hypothétiques. Car, à cet égard, l'œuvre de Lamarck était incomplète et même profondément défectueuse. En choisissant mal ses exemples, en employant des formes dialectiques défectueuses, en ne se servant que de termes généraux et abstraits et conséquemment toujours un peu indécis, il ne satisfaisait qu'imparfaitement les exigences de l'esprit, et surtout de l'esprit du temps porté vers l'exactitude expérimentale. De plus, il paraissait accorder réellement aux formes organiques, une faculté de variation trop rapide, aux influences ambiantes, surtout aux influences climatériques et à celle des croisements, une action trop puissante, surtout à l'égard des animaux. Enfin, à ses yeux, les grandes lois d'*use and disuse*, d'adaptation et d'hérédité avaient une valeur trop absolue.

Mais quelle est la théorie scientifique qui ait du premier coup jailli complète du cerveau d'un savant, répondu d'avance à toutes les objections, et satisfait à toutes les rigueurs d'un problème aussi compliqué que celui de la vie dans la succession de ses manifestations diverses? Sans tenir compte des difficultés immenses de si hautes questions dont plusieurs ne sont pas encore résolues, on s'est armé contre Lamarck de quelques erreurs de détail et d'un vice de forme qu'on ne peut nier, pour repousser l'ensemble de ses idées fondamentales d'une justesse presque parfaite et d'une hardiesse qui suffit seule à témoigner de la puissance de son esprit.

A la théorie de Lamarck prise dans son ensemble, M. Darwin n'a donc bien réellement ajouté que deux principes, deux lois : La loi

de concurrence vitale et la loi de sélection naturelle qui en est la suite. Et certes, l'innovation était importante. C'était le comment, resté méconnu, des affirmations de Lamarck, le lien qui manquait entre elles, la preuve de fait qu'il n'avait jamais su donner.

Comment se fait-il donc que ces deux lois n'aient pas été aperçues d'un esprit si puissant et si ingénieux? Elles semblent cependant à chaque instant au moment de naître, de jaillir de sa pensée. Il constate la prodigieuse fécondité des espèces inférieures. Il voit comme conséquence, que, si leur multiplication n'était bornée par de nombreuses causes de destruction, que si elles ne servaient de nourriture à d'autres espèces supérieures, elles suffiraient seules à envahir la surface du monde, et y manqueraient elles-mêmes de nourriture ; mais il s'arrête là, sans en tirer la conséquence que cette lutte inévitable contre des ennemis auxquels elles servent de proie, ou contre des semblables, des rivaux qui leur disputent leurs moyens de vivre, leur place au soleil et sur le sol, doit avoir pour effet d'aider à leur transformation, en donnant avantage aux individus chez lesquels vient à s'opérer une variation heureuse. Tant est grande la force des habitudes de l'esprit contractée sous l'empire des préjugés dominants de l'époque, que Lamarck ne sait résoudre le problème qui s'offre ici à lui dans toute sa complexité, qu'en appelant à son aide les causes finales et l'harmonie de la nature !

Il n'aperçoit pas même que la destruction des individus non modifiés est nécessaire à la conservation et à l'accumulation des variations survenues, et à l'établissement des formes en voie de modification, ne fût-ce que pour empêcher que le mélange des races fixes avec les races variables, ne ramène constamment celles-ci au type des aïeux communs.

Loin d'expliquer les lacunes nombreuses, irrégulières et autrement si étranges de la série organique par la disparition d'espèces et de groupes d'espèces intermédiaires, il ne croit pas pouvoir admettre que des espèces entières soient détruites par le seul jeu des forces naturelles, et par l'impossibilité pour tant de formes voisines qui doivent constituer les anneaux gradués de chaque série, de coexister dans le même temps à la surface du monde. Il ne croit qu'à des espèces transformées, dont tous les ancêtres individuels, représentants de ces formes intermédiaires, se sont éteints naturellement en ne laissant que des individus plus ou moins modifiés. Mais il lui paraît impossible qu'un type, représenté par de nom-

breux individus et de nombreuses espèces, s'éteigne complètement sans laisser de postérité directe.

Cependant, sur ce point, la paléontologie était déjà en état de lui donner de formels démentis. Qu'étaient donc devenus ces pachydermes de l'époque tertiaire, déjà connus, tous ces gigantesques reptiles de l'époque secondaire, dont chaque recherche zoologique découvrait de nouvelles formes, et ces belemnites, ces ammonites, ces trilobites, qui, autrefois, peuplaient les mers et dont nulle part on ne rencontrait les analogues vivants? Lamarck ne trouvait d'autre chose à répondre, sinon qu'une très-petite partie de la terre seulement avait été explorée, et que la mer ne pouvait l'être que fort incomplètement. Aujourd'hui, Lamarck aurait dû renoncer à de tels arguments. Il n'est plus de contrée importante qui n'ait été traversée en divers sens, interrogée à diverses reprises; toutes les mers ont été parcourues, leur fond même a été dragué. Il ne reste certainement nulle part de descendants directs du mosasaure, du ptérodactyle, ou du mégathérium; et les types même des trilobites, des belemnites et des ammonites sont perdus, ainsi qu'une multitude d'autres. Ils se sont éteints par le seul fait de la sélection et de la concurrence vitale, parce qu'ils ont été vaincus dans la lutte par des types nouveaux, des espèces mieux armées, par des formes supérieures douées de facultés psychiques plus éminentes.

Mais Lamarck, qui n'était pas économiste, qui, tout entier renfermé dans l'étude du problème de la nature, ne s'occupait des problèmes sociaux que de cette façon très-générale, propre aux hommes qui subissent avec plus ou moins de sympathie, mais sans s'y mêler, les évènements de la politique, Lamarck, disons-nous, pouvait ignorer et ignorait sans doute ce principe de population que Malthus avait formulé dès 1798, mais qui, seulement bien plus tard, provoqua l'attention européenne. Les écrits de toutes les époques de la vie de Lamarck donnent à penser qu'il ne fut jamais au courant des travaux et des livres anglais. On comprend dès-lors qu'il put ne pas entrevoir cette fatalité, inaperçue jusque-là par tant d'autres, qui blesse encore aujourd'hui les combinaisons téléologiques, et de laquelle il résulte que dans le domaine de la vie il n'y a jamais qu'un nombre limité de places disponibles. Ce fait, qu'à un temps donné, le nombre est limité des individus et des espèces qui peuvent se partager, dans une série toujours graduée et hiérarchique, la quantité de sol, d'air, de soleil et de force vitale né-

cessaire à leur existence, eût-il seulement été aperçu par Lamarck, il est probable que la théorie achevée seulement par Ch. Darwin, eût été complétée un demi-siècle plus tôt.

Que ceci fasse réfléchir les apôtres du spécialisme scientifique, aux conséquences de leurs doctrines. Tout homme qui s'enferme dans l'étroit domaine d'un spécialisme trop absolu, renonce par là même à l'espoir d'arriver aux grandes synthèses; et, s'il ne veut que la faculté même qui les rend possibles s'atrophie en lui, il doit tenir du moins son esprit en haleine, en suivant du regard les progrès accomplis par chaque science connexe ou même étrangère à celle qu'il cultive plus particulièrement. On a blâmé Lamarck d'avoir en quelque sorte prétendu à des connaissances encyclopédiques, d'avoir voulu embrasser à lui seul, à la fois ou successivement, le système entier de nos sciences; nous osons affirmer que Lamarck spécialiste ne se serait jamais élevé à des généralisations aussi vastes, aussi hardies. Nous sommes donc portés à croire qu'il n'a manqué à Lamarck qu'une science de plus, celle des lois économiques déjà connues de son temps, pour parfaire l'œuvre qui est demeurée attachée à son nom.

Clémence Royer.

LA RÉVOLUTION

Par Edgar QUINET. — 5e édition. — 2 vol. in-12

La révolution française est le plus grand événement des temps modernes ; non point parce qu'elle a ébranlé l'Europe (Napoléon l'a plus ébranlée encore), mais, parce que, à ce moment, le peuple français s'est fait le champion des grandes idées de science et de philosophie qui se déclaraient hardiment incompatibles avec les dogmes théologiques et politiques qui, tout affaiblis qu'ils étaient, gardaient encore la prééminence officielle. Depuis la clôture du Moyen-Age, trois grandes initiatives ont été prises et elles l'ont été par des peuples différents : la réforme par l'Allemagne; la liberté moderne par la Hollande et l'Angleterre; la révolution ou rupture avec les vieux dogmes par la France. Je consigne cette remarque historique pour qu'on ne s'imagine qu'en attribuant une haute valeur au service rendu par les Français à la cause commune de l'émancipation progressive, j'en veuille faire quelque privilége de nationalité.

On ne peut trop parler de la révolution, car elle continue à nous presser, à nous pousser avec une force qui ne s'est point encore démentie. C'est là le motif principal qui m'a porté à mettre la main sur le livre de M. Quinet. Mais j'en ai aussi de secondaires. Il y a bien des années, j'ai connu M. Quinet, et récemment il m'a envoyé

son ouvrage, me demandant d'en parler. Je n'ai pas hésité à faire honneur à une vieille liaison.

M. Quinet, tout le monde le sait, est exilé, sans doute, aujourd'hui, exilé volontaire; mais il a été assez longtemps involontaire exilé, pour que je conçoive qu'il n'ait pas voulu profiter de la réouverture des portes de la patrie. Durant la république de 1848, je n'ai rien été, bien qu'appartenant au *National*, très-puissant du moins au début; grâce à cette obscurité, j'ai échappé à la peine qui a frappé M. Quinet; mais je n'en suis que plus disposé à ressentir ce que son destin a de rude.

Son livre est à la cinquième édition. C'est un grand succès. Un grand succès en pareille matière, mérite attention. Cet ouvrage, à proprement parler, n'est point une histoire de la révolution; c'en est, si vous voulez, l'analyse, la critique, le jugement, la philosophie. J'appartiens à une doctrine que M. Quinet connaît peu, et cette doctrine est la règle de mes appréciations. Il est clair qu'en bien des points des dissidences vont éclater. Mais les idées se heurtent, non les personnes; car entre nous interviennent une estime réciproque et de vieux souvenirs.

I

La révolution et la religion.

A mesure que la révolution s'est développée, qu'elle a gagné l'Europe entière, soit par les idées, soit par les commotions, et qu'elle a passé par les phases de 1830 et de 1848, on a vu qu'elle portait en ses flancs deux grandes conceptions : l'une d'établir, sans aucune théologie, tout savoir et toute morale sur les lois naturelles du monde et de l'humanité; l'autre de donner à l'organisation sociale pour but suprême, non le bien des castes, des noblesses, des royautés, mais celui des masses populaires. Quoi qu'en pensent plusieurs sectes socialistes, la première question, en tant que source de l'éducation commune, prime la seconde; aussi ne faut-il pas s'étonner que les choses théologiques et les choses révolutionnaires aient été si fortement engagées dans une mêlée. M. Quinet, loin de méconnaître ce grave côté, en a fait un des thèmes principaux de son livre.

En cette question, M. Comte non-seulement a précédé M. Quinet,

mais encore il a précédé tout le monde. Il faut donc citer textuellement les pages importantes où il signale l'influence de J.-J. Rousseau, son triomphe dans la phase extrême et le malheur de ce triomphe : « C'est ici le lieu, dit-il, d'employer complétement une » division historique, indiquée d'avance à la fin du volume précé- » dent, entre les deux écoles générales qui avaient surtout dirigé » l'ébranlement philosophique du siècle dernier, en poursuivant » spécialement, l'une l'émancipation mentale, l'autre l'agitation » sociale. Quoique ayant également abouti au déisme spéculatif, » nous avons déjà reconnu que, dès l'origine, elles avaient envi- » sagé cette situation passagère de notre intelligence sous deux » aspects très-différents et même virtuellement opposés : l'un pro- » gressif, où cette extrême phase de la philosophie négative ne » pouvait constituer qu'une halte rapide d'un mouvement anti- » théologique touchant à son inévitable destination finale ; l'autre » rétrograde, où l'on y voyait, au contraire, le point de départ » d'une sorte de restauration religieuse, modifiée d'après les illu- » sions contradictoires de nouveaux réformateurs. Cette rivalité » fondamentale des deux écoles de Voltaire et de Rousseau se laissa » toujours distinctement sentir, malgré leur unanime coopération » active à la grande crise révolutionnaire, par la tendance carac- » téristique de la première à concevoir franchement la métaphy- » sique dirigeante comme éminemment négative, et la dictature » républicaine comme une indispensable mesure provisoire, dont » l'institution lui fut principalement due ; tandis que, aux yeux de » la seconde, cette doctrine formait déjà réellement la base néces- » saire d'une réorganisation directe, qu'il fallait immédiatement » substituer au régime exceptionnel... Au point de vue purement » politique, la grande réaction rétrograde, que l'école révolution- » naire la plus avancée fait aujourd'hui commencer seulement à la » journée thermidorienne, me paraît devoir être réellement envi- » sagée désormais, d'après l'ensemble de notre élaboration histo- » rique, comme remontant à la célèbre tentative pour l'organisa- » tion fondamentale du déisme légal, pleinement caractérisée par » une manifestation mémorable, et dont la tendance nécessaire » ressortait déjà des singulières révélations qui attribuaient une » sorte de mission céleste au sanguinaire déclamateur, érigé en » souverain pontife de cette étrange restauration religieuse. Sous » ce nouvel aspect, le mouvement thermidorien, d'abord dirigé par » les amis de Danton, reprend un caractère plus conforme aux

» saines inspirations spontanées de la raison publique, en consti-
» tuant primitivement le symptôme décisif de l'inévitable déca-
» dence d'une désastreuse politique, qui, malgré la plus horrible
» exagération des procédés exceptionnels, ne pouvait réellement
» parvenir, en troublant profondément l'économie élémentaire
» propre à la société moderne, qu'à organiser finalement une im-
» mense rétrogradation ; il reste d'ailleurs incontestable que, à la
» faveur de cette indispensable journée, bientôt détournée de sa
» destination naturelle, de sanglantes représailles furent déplora-
» blement dirigées, à la secrète instigation du parti monarchique,
» contre l'ensemble du mouvement révolutionnaire. » (*Cours de Philosophie positive*, t. VI, p. 377-381.)

On vient de lire M. Comte sur Rousseau. Qu'on lise maintenant M. Quinet : « Un curé qui dit la messe sans croire, ni à l'Évangile,
» ni à l'église, ni à la papauté, ni à la tradition, ni même à la divi-
» nité de Jésus, et qui se contente de laisser penser qu'il y croit,
» voilà donc l'idéal de réformation que J.-J. Rousseau propose à la
» révolution qui le suit ! Que tout cela est artificiel et cède à
» la première épreuve ! Faire croire que l'on croit, c'est le point de
» départ ; d'ailleurs aucun changement extérieur ; l'idée protes-
» tante dans la machine catholique, comme s'il n'y avait aucun
» rapport entre les idées et les rites, entre les sentiments et les
» signes, entre les croyances et les formes !... Par là, je commence
» à pressentir ce que deviendrait une révolution qui s'engagerait
» aveuglément sur les pas du *Vicaire savoyard* et qui ferait de sa
» profession de foi le livre de la loi... ce peuple entasserait dans le
» monde visible autant de ruines que le *Vicaire savoyard* dans le
» monde invisible. Mais, comme le *Vicaire savoyard*, le moment
» vient où il chancelle ; il ne sait plus s'il ne faut pas rebâtir ce
» qu'il a démoli... Pour conclure, il n'est point impossible qu'après
» avoir parcouru, comme le *Vicaire savoyard*, les champs illimi-
» tés de l'avenir, il ne revienne comme lui tristement, humblement,
» dans la cité des morts (t. I, p. 132, 134 et 135). »

Non moins fortement que M. Comte, M. Quinet fait ici ressortir l'inanité, bien plus le contre-sens de la tentative de Robespierre pour inaugurer un culte de l'Être suprême : « C'est ici que l'idée
» fausse du vicaire savoyard, se traduisant en loi, conduisait rapi-
» dement la révolution à sa chute. Dans cet esprit, Robespierre
» conservait ce qui est l'âme du passé. Sur un fond toujours re-
» naissant, auquel il prétendait ne rien changer, il élevait une frêle

» chapelle philosophique... Puisqu'il relevait d'une main ce qu'il » frappait de l'autre, où pouvait-il arriver ? L'image du rocher de » Sisyphe est faible en comparaison de l'œuvre contradictoire que » s'étaient donnée les terroristes (t. II, p. 114). »

C'est dans le même esprit que M. Quinet réprouve le supplice des athées par la main de Robespierre. L'évêque Gobel avait renoncé publiquement à la prêtrise : « Acte grave, dit M. Quinet, qui » ouvrait à la révolution un horizon nouveau. Tout le XVIe siècle » avait débuté par des scènes de ce genre. L'évêque de Paris, » suivi de ses vicaires, abjurant la vieille religion, quel exemple » donné à tous les prêtres romains ! Déjà il avait été imité par un » grand nombre. Cet esprit nouveau, hardi, voilà ce qu'il était » impossible à Robespierre de concevoir. Il montra qu'il était resté » essentiellement un homme du passé, et fit décréter l'évêque » Gobel, qu'il jeta pêle-mêle avec Chaumette, Lucile Desmoulins, » Arthur Dillon, au pied du tribunal révolutionnaire. C'était » conspirer pour l'étranger que d'avoir osé sortir de l'Église du » moyen âge. Quand ces nouveaux accusés, Chaumette et Gobel » parurent dans les prisons, un ricanement immense les accueillit. » Les contre-révolutionnaires furent avertis par l'instinct. Ils com- » prirent que Robespierre tuait la révolution (t. I. p. 182). »

Ce que M. Quinet a dit en 1865, M. Comte l'avait dit en 1842. Il est permis d'ignorer M. Comte ; il est possible de se rencontrer avec lui ; mais il est malheureux de ne l'avoir nommé que pour le dédaigner (voy. t. II, p. 424).

Avant d'aller plus loin, j'ai à discuter une question accessoire que n'a pas touchée M. Quinet ; c'est de savoir comment il se fait que, Robespierre ayant inauguré la réaction par la fête de l'Être suprême suivant M. Comte, ou ayant tué la révolution en tuant les athées et les iconoclastes suivant M. Quinet, la réaction n'a paru triomphante et la révolution vaincue qu'après la chute et la mort de Robespierre. C'est là ce qui fait la principale défense de ceux qui, parmi nos contemporains, demeurent ses partisans ; et moi-même, dans ma jeunesse, j'ai entendu un vieux thermidorien exprimer son repentir d'avoir pris part à la journée du 9 thermidor. Le contre-coup s'en fit sentir jusqu'aux plus lointaines extrémités ; et mon père, qui siégeait alors dans l'assemblée coloniale de l'île de France parmi les jacobins, fut aussitôt déporté pour la France avec ses amis. Il y a là une difficulté qu'il faut lever.

Elle se lève à l'aide de la remarque de M. Comte sur l'immixtion

de la réaction dans le mouvement thermidorien. La réaction sentait son tour venir ; les violences de Robespierre l'avaient rendue imminente. Elle se jeta dans la brèche qui venait d'être faite, elle l'agrandit, et dès lors tout roula rapidement vers une dictature.

Il n'est pas défendu en histoire, pour mieux voir les objets sous leurs aspects divers, de supposer que des évènements qui ont été fortuits ne se sont pas accomplis, et que l'influence qu'ils ont exercée a laissé la place à d'autres influences. Ainsi la mort de Mirabeau fut accidentelle ; et, s'il n'était pas mort prématurément, comme il avait un plan politique et une grande autorité, la révolution pouvait s'arrêter en un moyen terme de monarchie parlementaire où n'auraient pas tardé à éclater les débats religieux et socialistes. Mais Mirabeau meurt, et la royauté est abolie ; là encore ce pouvait être Danton qui défit Robespierre ; la grande différence avec ce qui fut effectivement, c'est qu'il n'y aurait eu ni fête de l'Être suprême, ni tentative de restauration théologique, ni terreur poussée sans limite, ni par conséquent de journée du 9 thermidor.

Enfin, faisons un dernier pas. Robespierre est tombé, la réaction a éclaté ; à ce moment où une dictature militaire approche, il se pouvait que le général Bonaparte mourût de maladie, et que le général Hoche vécût. Sous ce dictateur, nous n'aurions eu ni restauration catholique, ni création de noblesse, ni rêve insensé de monarchie universelle, ni double invasion. Ici, comme souvent ailleurs, la France a eu mauvaise chance en ce hasard des causes accidentelles, lui donnant ou lui enlevant ses chefs.

Maintenant, si l'on considère le cours des choses troublé, non renversé par ces cas fortuits, vu que l'impulsion essentielle en est placée bien loin de telles atteintes, on y aperçoit distinctement des oscillations à longue durée. Du milieu environ du XVIIIe siècle jusqu'à Robespierre et à sa chute, le mouvement révolutionnaire est en ascension ; à ce moment, le pendule revient en arrière, la réaction commence, et elle dure jusqu'à la chute de Napoléon et aux évènements de 1814. Là, nouvel essor du mouvement révolutionnaire contre lequel les Bourbons luttent vainement, et qui trouva son terme en 1848. Le coup d'état de 1851 et l'Empire qui le suit inaugurent une nouvelle ère de réaction qui, à son tour, s'épuise, et déjà l'on peut voir de toutes parts, même en France qui a été le pays le plus comprimé, se réveiller avec force des aspirations et des doctrines qui n'étaient qu'endormies. A ceux que troubleraient ces oscillations

et qui craindraient qu'elles ne fussent qu'un branle illusoire, il faut rappeler qu'elles ne nous laissent jamais au point où elles nous ont pris, et que, si l'oscillation ascendante ne tient pas toutes ses promesses, l'oscillation descendante ne tient pas toutes ses menaces. D'époque en époque, la vie intellectuelle et morale a grandi.

Revenons à M. Comte et à M. Quinet. On comprend d'avance que leur rencontre n'a été qu'accidentelle ; car ils partent de principes opposés. Le principe de M. Comte est bien connu. Quant à celui de M. Quinet, il n'est pas facile de le préciser. Je dis préciser ; car, pour le désigner vaguement, j'ai les propres expressions de M. Quinet : « Les savants ont aussi leur chimère ; ils se figu-
» rent que la science remplacera prochainement la religion. C'est
» mal connaître l'homme. La religion et la science se rapproche-
» ront indéfiniment ; elles ne se confondront jamais ; elles sont les
» asymptotes de la grande courbe humaine. Balloté, de la nais-
» sance à la mort, dans ce berceau qu'on appelle la vie, l'homme
» puisera, dans cet inconnu, des merveilles qui ne tariront pas ; il
» y aura toujours des questions auxquelles la science ne pourra
» répondre. Ce mystère formera le fond inépuisable des religions
» futures. (T. II, p. 414.) »

Surtout, ce qui, historiquement, afflige M. Quinet, c'est que, au XVIe siècle, la France ne soit pas devenue protestante. A plusieurs reprises, il oppose la réforme qui a arraché une portion de l'Europe à la papauté, et la Révolution qui n'a pu lui arracher un village : « Pour moi, je ne puis me lasser d'envisager ce résultat :
» tandis que les révolutions du XVIe siècle ont émancipé des insti-
» tutions religieuses du moyen-âge la moitié de l'Europe, il a été
» impossible à la grande, à l'invincible révolution française, d'af-
» franchir de ces mêmes institutions un seul village (t. I, p. 147). »

Il n'est pas non plus sans regret pour les théophilanthropes : « Un homme de bien, La Révellière-Lepaux, avait eu la pensée
» qu'il pouvait se trouver, en dehors du catholicisme, une règle
» morale, religieuse. La moquerie en fit justice, les uns l'attaquant
» au nom de la foi, les autres au nom de l'incrédulité ; quiconque
» tenterait de réhabiliter aujourd'hui cette mémoire, se perdrait
» sans la sauver (t. II, p. 306).

De ces divers passages, comme de tout le livre, on conclut qu'à ce sujet les idées de M. Quinet ne sont pas bien arrêtées. Soit ; cela est permis, mais ce qui ne l'est pas, c'est de se contredire. En effet, quand M. Quinet prévoit, pour l'avenir, une religion tirée du

fond inépuisable qu'on ne connaît pas, quand il nous parle de la Providence, d'un Dieu qui gouverne et de la nécessité d'une autre vie, que fait-il, sinon reprendre le thème qu'il a tant condamné dans Robespierre, et instaurer, lui aussi, ou le dieu des théophilanthropes ou quelque forme du christianisme? Si c'est là le terme auquel vous aboutissez vous-même, pourquoi reprocher à Robespierre d'y avoir abouti avant vous?

Mais, reprend M. Quinet, je ne blâme pas seulement Robespierre pour avoir frappé l'athéisme; je le blâme aussi pour avoir épargné le catholicisme. On vient de voir comment il exprime le premier blâme, voici comment il exprime le second : « Dans la dis-
» cussion de la Constitution, une parole avait dépassé toutes les
» audaces; elle était sortie de la Gironde. Vergniaud, s'opposait à
» la déclaration de la liberté des cultes.... Ce jour-là, 19 avril
» 1793, Vergniaud et ses amis dépassèrent de vingt coudées les
» jacobins, ou plutôt ils se montrèrent les seuls révolutionnaires.
» En concluant à l'abolition de la religion ancienne, ils prouvèrent
» que l'expérience des dernières années n'avait pas été perdue pour
» eux, et qu'au moment de tout renouveler, il ne s'agissait pas de
» consacrer le culte de la contre-révolution et de s'y ancrer de
» nouveau. Les girondins, comme Vergniaud, voulaient, au moins
» pendant quelques années, l'interdiction de l'ennemi pour former
» une France nouvelle, comme Luther avait formé l'Allemagne,
» Calvin Genève... Ce n'était pas la voie magnanime, c'était celle
» qui avait réussi dans les révolutions intolérantes du XVIe siècle...
» (t. II, p. 92). »

J'absous Robespierre d'avoir été bénin pour le catholicisme; je ne l'absous pas d'avoir été cruel pour l'athéisme. Mais, supposons que l'athéisme ait été favorisé et le catholicisme persécuté, que prétend faire M. Quinet d'un terrain ainsi préparé? Evidemment, d'après ses propres paroles, un déisme ou un christianisme quelconque.

M. Quinet se trompe. Sans méconnaître ce que le catholicisme possède de puissance parmi nous, tout montre qu'en France la conscience générale croit trop peu en Jésus pour se faire protestante, et trop peu en Dieu pour se faire déiste. De là cette demi-religion qui est le point où nous sommes, et qui frappe tous les vrais protestants, anglais et américains, voyageant parmi nous : et, en zélés sectaires, ils détournent la face de notre *infidélité;* on sait que c'est le mot anglais pour exprimer le défaut de croyance aux livres sacrés et à la révélation.

Je viens à M. Comte. Lui n'a ni ce vague qui réserve à l'avenir l'éclosion d'une théologie déiste ou chrétienne, ni la contradiction où, après avoir écarté l'Être suprême inauguré par Robespierre, on en fait l'espérance et la solution de la crise révolutionnaire. Toute la suite de la science et de l'histoire était trop présente à son esprit pour que ce vague et cette contradiction pussent s'y introduire. Il n'avait pas vu la science éliminer de tout domaine les actions surnaturelles ou divines, pour laisser à ces actions, dans l'avenir, une autorité qu'elles avaient perdue graduellement devant la méthode expérimentale, dans le passé ; il n'avait pas vu l'histoire obéir à une inévitable convergence vers la science, pour admettre dans celle-là cet élément que celle-ci a rejeté. Ce fut donc à Robespierre une vraie réaction, d'opposer cruellement, mais vainement, le déisme de Jean-Jacques et le Dieu du vicaire savoyard à l'impulsion plus ferme, plus haute, plus décisive, qui emportait les doctrines vers la reconnaissance non d'une Providence, mais de lois naturelles.

Le mot de religion a été jusqu'ici intimement lié à la philosophie théologique, sous les formes du polythéisme et du monothéisme. Mais, comme cela implique seulement une certaine conception du monde à laquelle correspond une certaine morale, il est possible de lui faire subir une transformation positive, et de le mettre complétement d'accord avec les notions expérimentales qui écartent toute théologie. A ce point de vue, la religion est composée de deux éléments : la doctrine des lois naturelles qui régissent le monde et l'humanité, fille du monde, et une morale déduite de ces lois et aussi soumise aux vrais devoirs qu'affranchie des devoirs vains et imaginaires. L'on comprend comment une telle doctrine et une telle morale devront peser sur la politique ; et l'on comprend en même temps que le mouvement régénérateur s'égare et devient purement révolutionnaire quand il cherche une politique qui ne s'appuie pas sur cette morale et une morale qui ne s'appuie pas sur cette doctrine du monde.

II

La Terreur

« Suivant un récit inédit que j'ai sous les yeux, dit M. Quinet, » Barère proposa, en 1793, au comité de Salut Public de changer

» la guillotine en exil. Collot-d'Herbois se récria ; il dit qu'il pla-
» cerait des canons chargés à mitraille contre la porte des prisons,
» et qu'il foudroierait quiconque en sortirait. Cette déclaration,
» soutenue des souvenirs de Lyon, mit fin à la philanthropie de
» Barère. Son projet avorta aussitôt que conçu.... Je ne vois en
» aucune manière pourquoi ce moyen n'aurait pu suffire à la Ré-
» publique de 93 (t. II, p. 160). » Qui peut le voir en effet, et comment ne pas regretter qu'un conseil qui aurait épargné tant de vies n'ait pas prévalu ?

Mais cette lumière de clémence ne put pénétrer la sombre nuit de mêlée et de fureur qui descendit sur les partis. Le tribunal révolutionnaire s'organisa ; le bourreau fut en permanence, et pendant plus d'une année les têtes roulèrent sans relâche à ses pieds. La hache n'épargna rien, ni la vieillesse, ni le sexe, ni les services, ni les intentions, ni le génie. Oppressé de ce désolant spectacle, M. Quinet s'écrie : « Quand nous préconisons les nécessités de la
» terreur de 93, nous avons beau ajouter que nous ne voulons pas
» la recommencer ; cette assertion est puérile. Nous ne pouvons
» ainsi convaincre le monde, et le monde a raison : car il sait qu'on
» n'est guéri d'un ancien penchant que si on le condamne dans les
» actes antérieurs. S'imaginer le contraire est une erreur aussi
» grave en morale qu'en politique (t. I, p. 31). »

Partant de ce principe, M. Quinet juge la Terreur, et il la condamne. Ai-je quelque chose à objecter contre cette condamnation ? Non ; car, si j'admets le combat et ses violences, je n'admets pas que la pitié et la clémence ne s'y fassent jamais entendre, et que les hommes ainsi déchaînés soient aussi sourds et aussi inexorables que les éléments quand ils nous dévorent ou nous engloutissent. Il est certain que les hommes qui gouvernaient alors et qui firent la Terreur, sauvèrent la France de l'invasion étrangère ; diront-ils qu'ils n'y auraient pas réussi sans un vaste abattis ? Débat inutile, puisqu'on ne peut refaire l'histoire et recommencer autrement cette douloureuse expérience. Mais toujours est-il que la tache de sang reste sur leur mémoire, comme sur la main de la femme de Macbeth.

Eh quoi donc ! Est-ce la première fois, parmi les hommes, que les partis se livrent à de sanglantes fureurs, et que sont entreprises de grandes exterminations ? Non, sans doute : mais qu'auraient dit les pères du XVIIIe siècle, les Voltaire, les D'Alembert, les Diderot, les Montesquieu, les Turgot, qui avaient tant écrit pour faire détes-

ter les saint-Barthélemy, les dragonnades, les exécutions des Calas, des Sirven, des Labarre, s'ils avaient vu la révolution, qui est leur révolution, glisser dans le sang et devenir semblable à ce qui excitait l'horreur dans leur âme? On s'est enorgueilli de la voir grande, héroïque, suscitant les plus purs dévouements et ouvrant les portes de l'avenir; mais on s'est douloureusement effrayé de la voir, comme les monarchies et les aristocraties, saisir la hache d'une main impitoyable. « La Terreur, dit M. Quinet, ne réussit pas à la démo-
» cratie, parce que la démocratie a besoin de justice, et que l'aris-
» tocratie et la monarchie peuvent s'en passer. Non-seulement les
» sénats de Rome et de Venise n'ont jamais renié leurs œuvres,
» mais ils se sont toujours montrés prêts à refaire ce qu'ils avaient
» fait un jour (t. II, p. 270). »

Et, dans le fait, c'est de ce côté qu'est, non l'excuse, mais l'explication de cet excès d'immiséricorde que les hommes montrèrent les uns pour les autres durant la Terreur. Ils ne firent que ce qu'avaient fait avant eux la religion et la royauté. On suppliciait en masse pour maintenir le dogme ou le pouvoir, comme les conventionnels pour défendre la Révolution. Encore furent-ils, dans cette œuvre sanguinaire, plus humains que leurs devanciers ecclésiastiques ou royaux. « Avouons-le, dit M. Quinet, la Terreur
» de 1793 ne fut pas égale en tout à la Terreur de 1687. En cela,
» il y eut décadence. On ne voit pas la même patience dans les
» bourreaux, ni des supplices si longs, ni ces morts que Bâville
» faisait savourer sous ses yeux. 93 n'employa pas la torture;
» ne brûla ni n'écartela ses victimes, il ne rompait pas les os des
» condamnés avant de les jeter grouillants dans le bûcher (t. II,
» p. 131). » Si les bandes révolutionnaires ont dévasté Saint-Denis et profané les tombes royales, de pieux religieux et d'honorables magistrats leur en avaient donné l'exemple en jetant au vent les cendres des jansénistes de Port-Royal. Donc on fit ce qui avait été fait; mais, répétons-le, la Révolution est venue pour faire autre chose, et pour répudier à jamais les exemples et les leçons des anciens pouvoirs religieux et politiques.

C'est pour cela que je ne ferai pas valoir à la décharge de la terreur la contre-terreur qui la suivit, connue sous le nom de réaction et qui, pendant deux ans, ensanglanta le Midi. Le Rhône charria longtemps des cadavres; j'y ai eu mon grand-père maternel assassiné; il avait reçu dix-sept coups de poignard et de pistolet, en plein midi, et pendant qu'on le transférait (et plusieurs

autres tués avec lui), d'une prison à une autre; c'était un des procédés : on incarcérait les révolutionnaires, on les transférait, et dans le transfert les gendarmes qui les conduisaient les laissaient égorger par ces compagnies de Jéhu et du Soleil que guidait une jeunesse dorée. Ce triste bilan de la terreur et de la contre-terreur montre combien les mœurs héritées de l'ancien régime étaient dures et enclines au sang et au meurtre.

J'ai témoigné, comme on vient de le voir, avec M. Quinet, ma pleine détestation du sang versé par Robespierre et par la Terreur; pourtant, je l'ai dit ailleurs, je ne l'ai point appelé crime et je ne l'appellerai point ainsi, tant qu'on nommera gloire les grands massacres des conquérants dans les guerres injustes. Considérez en effet un moment avec moi un simple épisode de l'histoire de l'empereur Napoléon Ier. Il lui prend envie, sans provocation et sans motif, d'adjoindre à son vaste empire l'Espagne, qui est son alliée et qui lui donne ses soldats et ses vaisseaux. La pensée meurtrière s'exécute aussitôt; d'innombrables soldats passent les Pyrénées, d'illustres généraux les conduisent, l'empereur lui-même y paraît une fois. Mais la fière Espagne n'accepte pas le sort qu'on lui fait, et la résistance commence terrible, acharnée, universelle. Maintenant, représentez-vous les grandes batailles et les petits combats, les siéges des villes où l'on se défend de maison en maison, les guérillas qui se lèvent partout, les colonnes volantes qui les poursuivent, la licence de ces petites troupes loin de leurs chefs, les implacables représailles des paysans, les villages brûlés, les femmes violées, les enfants écrasés sous les ruines, et, d'un autre côté, les Français isolés, blessés ou malades, tombant entre des mains vengeresses, inexorables qui leur infligent mille morts. Eh bien! cela dura six ans, de 1808 à 1814. Que sont les quatorze mois de la Terreur à côté de ces six années d'injuste guerre? Beaucoup ont appelé et appellent encore cela de la gloire; c'en est le spectre, comme la Terreur est le spectre de la république.

III

Les protestants, — Le socialisme, — L'esprit des armées républicaines. — L'empereur Napoléon Ier.

M. Quinet est favorable au protestantisme : et c'est une pensée

qui pénètre tout son livre, qu'il est à regretter qu'au XVIe siècle, la réforme n'ait pas triomphé en France comme elle triompha en Angleterre, en Hollande, dans une partie de l'Allemagne et dans les États scandinaves. Elle est visible dans ce passage où se fait sentir un profond chagrin : « Soit enthousiasme, soit audace, les Français » avaient méprisé tous les degrés intermédiaires du christianisme; » ils avaient prétendu s'élancer du fond même des superstitions » romaines jusqu'à la possession de la vérité nue, sans passer par » aucune des tentatives de réforme où d'autres nations s'étaient » arrêtées. Ils ont voulu franchir d'un seul bond l'enceinte, non- » seulement du catholicisme, mais du christianisme. Dans ce » gigantesque effort, l'intervalle s'étant trouvé trop grand, ils ont » manqué la route : des hauteurs les plus hardies de la philosophie » moderne, ils sont retombés en un clin-d'œil dans la dévotion » byzantine, de Voltaire à Pie VII, de l'Encyclopédie au Con- » cordat (T. II, p. 366.). »

A cela il est poussé, non point tant par des idées de philosophie (car, en philosophie, quel choix y a-t-il à faire, entre le christianisme du pape et celui de Luther, ou celui de Calvin, ou celui des épiscopaux d'Angleterre?) que par des idées de politique. Suivant lui, le catholicisme est ennemi de la liberté et la réforme en est l'amie. « La question est de savoir, dit-il, si cette forme de religion » (le catholicisme) n'est pas incompatible avec les libertés nées de » la révolution française; il m'est permis de m'étonner, à ce point » de vue, que tant de catholiques m'aient nié ce qui m'est si libéra- » lement accordé par tous les papes, depuis Pie VI jusqu'à Pie IX. » (T. I, p. 163.)

Avec les libertés, nées de la révolution française, oui; avec la liberté, en général, non. Cette distinction n'est point une subtilité. Ouvrez l'histoire, et voyez le catholicisme parfaitement compatible avec ces riches et brillantes républiques de l'Italie, avec la république pauvre de la Suisse, avec la démocratie industrielle de la Flandre, aussi bien qu'avec les formes féodales et monarchiques. Mais, quand la réforme eut éclaté, quand le XVIIIe siècle et la révolution française eurent dépassé de beaucoup la réforme, quand on mit toutes les religions sur le même pied, quand l'État, devenu laïque, eut reconnu qu'on pouvait être citoyen sans avoir aucune religion, quand, en un mot, l'humanité eut été placée au-dessus de la divinité, alors le catholicisme fulmina contre ces nouveautés qui s'emparaient des esprits, les combattit par toutes les armes à sa

disposition, et devint l'allié fidèle des pouvoirs politiques qui entreprirent des luttes contre la révolution. Le catholicisme s'accorde avec les formes de gouvernement qui lui laissent la domination des intelligences; il lutte contre celles qui la lui contestent. Du reste, au point où le débat est arrivé, le catholicisme n'est plus seul en cause, le christianisme y est tout entier, le déisme aussi; car la science positive ne laisse plus aucune place aux interventions surnaturelles, et la philosophie, qui n'est plus serve de la théologie, est serve de la science.

En cet état, le catholicisme ne comprend et ne veut la liberté que pour lui. Bien souvent, dans le camp opposé, on a dit par représailles : ne tolérons pas ceux qui ne tolèrent personne. Cette parole de talion et de colère, il faut la rayer de notre *credo*. C'est un périlleux honneur, mais c'est un honneur, d'avoir pour les adversaires même balance et même justice. La morale, telle qu'elle émane du passé du catholicisme, est la compression rigoureuse de tous ceux qui s'écartent du dogme de l'Église, par tous les moyens, supplices compris, qui sont à la disposition de l'autorité ecclésiastique. La morale moderne, telle qu'elle émane du travail émancipateur, met la paix en place de cette guerre, tolère tout le monde, et prend sous son abri le catholique qui ne tolère personne.

Tenir le protestantisme pour une forme définitive sous laquelle se doivent réunir les sociétés modernes, est une illusion protestante contredite, en fait par les évènements successifs, en théorie par la nature des révélations théologiques qui ne leur permet pas la perpétuité. Il a été seulement un mouvement d'émancipation, toujours à mi-chemin entre le catholicisme et la philosophie révolutionnaire. Voyez entre autres la tolérance, un des plus beaux fleurons des mœurs modernes. Au début, la réforme ne fut pas tolérante ; elle aussi persécuta et brûla, parce qu'elle sortait du sein du catholicisme. Mais le principe de libre examen et, à son insu, de révolution qu'elle portait en elle, ne lui permit pas longtemps de mettre à l'expansion le frein catholique de la répression ; et dès la fin du XVIIe siècle on y soutenait de toutes parts que la tolérance devait être accordée à toutes les communions chrétiennes, et que le magistrat ou bras séculier n'avait aucun droit à intervenir dans la conscience religieuse. Malgré la résistance de l'orthodoxie protestante, cette doctrine prévalait en Hollande et en Allemagne ; elle prévalait aussi en Angleterre ; elle n'était point étrangère aux protestants de France, quoiqu'elle s'y montrât peu : « C'était mani-

» festement, dit Bossuet dans son *sixième Avertissement*, la crainte » des catholiques qui la tenait dans le silence ; car, n'y ayant que » le calvinisme qui fût toléré dans le royaume, les nouveaux péla- » giens, les nouveaux paulianistes, et, en un mot, les sociniens » et les indifférents avaient tout à craindre. Ils n'avaient donc » garde de paraître tant qu'ils étaient parmi nous; et aussi n'ont- » ils éclaté qu'à leur dispersion, quand ils se sont trouvés dans des » pays où, comme dit M. Jurieu, *ils ont eu la liberté de parler*, » c'est-à-dire dans les pays où la réforme dominait. » On peut pressentir par ce passage quelle aversion inspirait à Bossuet la doctrine qui reconnaissait à tout chrétien le droit d'entendre le christianisme à sa guise; et l'impitoyable panégyriste de la révocation de l'édit de Nantes loue l'église catholique, d'être la seule qui ne souffre point l'hérésie à côté d'elle, et le royaume de France de ne pas permettre aux dissidents *de jouir tranquillement de la liberté qu'ils se donnent à eux-mêmes de penser tout ce qu'il leur plaît, qui est le charme par où les esprits sont jetés dans les opinions libertines*. Le même esprit régnait, comme au reste il règne encore, à la veille de 89. Les cahiers du clergé s'ouvrent par des demandes d'oppression contre tous les non-catholiques. Il se plaint de l'adoucissement apporté aux persécutions dont les réformés sont l'objet; il accuse l'édit de 1787 de leur avoir accordé les droits civils et surtout le mariage. Il veut les maintenir au ban du genre humain.

Il était réservé au XVIIIe siècle de franchir le cercle du christianisme, et d'établir la tolérance universelle, persuadant aux hommes de permettre, à chacun, non plus seulement d'être chrétien à sa façon, mais encore de croire ou de ne pas croire à la théologie révélée, comme à la théologie naturelle. Il en fit une vertu ; et cette vertu est si essentiellement moderne et si haute, qu'elle s'est trouvée inaccessible au catholicisme et à toutes les sectes qu'anime le même esprit.

Il est impossible d'entrer dans l'hypothèse qui plaît tant à M. Quinet, suivant laquelle la France aurait, au temps marqué, embrassé la réforme. Elle en est toujours restée trop loin pour qu'on puisse faire quelque conjecture sur la manière dont elle se serait arrangée avec sa royauté d'une part, avec son tiers-état de l'autre, et avec les catholiques, qui seraient demeurés en plus ou moins grand nombre; tout ce qu'on peut noter actuellement, et cela va contre les regrets de M. Quinet, c'est qu'être restée catholique, ne l'a pas

empêchée de jouer un des principaux rôles dans le mouvement émancipateur qui emporte l'Europe. Mais on ne peut jamais trop déplorer qu'à la fin du XVIIe siècle, au moment où les passions religieuses étaient amorties, à la veille de l'ère de la tolérance, elle ait souffert qu'on la mutilât cruellement par la révocation de l'édit de Nantes, et l'on se joint à M. Quinet, quand il s'écrie : « La vio-
» lence nous a diminués ; mais c'est notre honneur qu'il a fallu la
» proscription de cinq cent mille des nôtres, l'extirpation d'une par-
» tie de la nation, pour nous réduire à la frivolité dont on nous ac-
» cuse aujourd'hui, après nous l'avoir imposée. Notre France, fa-
» çonnée pour le bon plaisir d'un seul, n'a pas toujours été ainsi.
» Nous pouvons montrer nos plaies, nos membres amputés. La
» Providence nous avait fait complets, comme toutes ses œuvres ;
» il y avait chez nous un juste équilibre de gravité et de légèreté,
» de fond et de formes, de réalité et d'apparence. Est-ce notre faute
» si la violence barbare nous a ôté le lest? Il est des proscriptions
» irréparables ; notre nature en est restée boiteuse..... Calvin,
» Bossuet, Voltaire, quelle puissance que ces trois forces rivales
» en présence ! (t. I, p. 214.) »

Il n'est pas besoin d'hypothèse pour rechercher ce qu'eût été la France sous un pareil régime ; la chose s'est réalisée pendant trois quarts de siècle, de Henri IV à Mazarin. Henri IV avait trouvé, dans son expérience personnelle et dans son génie politique, la solution du problème religieux d'alors : et il avait accordé le coexistence des sectes chrétiennes. Par là, il avait placé la France au-dessus de tous les États, je ne ne dis pas catholiques, mais protestants ; car l'Allemagne et l'Angleterre ne persécutaient pas, il est vrai, les catholiques, mais elles les excluaient des emplois, tandis que la France traitait les protestants comme les catholiques. Puis, si, quittant le domaine politique et social, on passe aux sciences, aux lettres et aux arts, on trouve que les deux premiers tiers du XVIIe siècle, qui appartiennent à ce régime, l'emportent en grandeur, en puissance, en originalité, en création, sur le dernier tiers qui le détruisit. Louis XIV rompit avec la politique de son aïeul, persécuta les protestants, tenta d'anéantir la Hollande, suscita l'inimitié de l'Europe, succomba sous la coalition, et légua à sa descendance la plus terrible révolution qui fût jamais.

L'impression de l'avantage qu'il y aurait eu pour la France à passer par le protestantisme, poursuit M. Quinet jusque dans les détails. Ainsi, quand il reproche aux ouvriers français leurs systè-

mes socialistes et des tendances communistes, il attribue tout cela à l'absence d'une discipline protestante : « Dans les pays où la » conscience individuelle n'a pas été fortement réveillée par la ré- » forme religieuse, les théoriciens s'accoutument à regarder com- » me nulles les forces individuelles. Ils suppriment le moi humain ; » dès lors, ils ne trouvent plus aucune barrière dans le champ du » possible. Le monastère transformé est un idéal qui se dresse per- » pétuellement devant eux, comme l'image de la cité future.... Si » des illusions aussi manifestes ont été si fréquentes, je crois pou- » voir en conclure qu'elles attestent un désordre dans l'éducation » des peuples qui les subissent (t. II, p. 420 et 421). » Étrange aveuglement qu'inflige une idée préconçue! M. Quinet sait cependant, comme tout le monde, que le communisme est fort répandu parmi les ouvriers anglais et allemands; et pourtant, à eux, la discipline protestante ne leur a pas manqué. Dans les systèmes sociacialistes des ouvriers, il faut donc voir, non un produit du catholicisme ou du protestantisme, mais un effet de l'affranchissement progressif des classes ouvrières, qui commencent à penser et à vouloir par elles-mêmes.

Il est certain que les chefs les plus hardis de la Révolution, Robespierre et Saint-Just, n'ont fait aucune proposition que l'on puisse qualifier de socialiste, et que le peuple n'en fit pas non plus de son côté. La première manifestation en apparaît dans Babœuf, qui, lui, n'appartient pas aux classes populaires. Le Directoire se hâte de le sacrifier, lui et ses amis. « Le peuple, dit M. Quinet, » resta indifférent au supplice de ces songeurs.... Le temps n'était » pas encore venu où le mirage de la distribution égale des riches- » ses frapperait les esprits par la peur ou par l'espérance; tous n'y » virent alors que la convulsion suprême d'une cause perdue (t. II, » p. 318). » Bien loin d'être une suprême convulsion, c'était un commencement.

Est-il impossible de se rendre raison de ce qui se passa alors et de ce qui s'est passé plus tard? D'un côté, l'obscur sentiment qui produit le socialisme se trouva provisoirement satisfait par une multitude d'allégements considérables que la Révolution avait procurés aux classes populaires, en supprimant les dîmes, les droits féodaux, les jurandes, les maîtrises, les douanes intérieures, les exemptions de la noblesse et du clergé, et tout ce qui rendait si dure la condition de l'homme de travail dans les champs et dans la ville. D'un autre côté, les classes populaires étaient depuis trop peu de

temps sorties de leurs liens séculaires, trop ignorantes et trop peu habituées à penser pour combiner des systèmes socialistes et pour en chercher l'application : cela ne commença guère que sous le règne de Louis-Philippe. Ces systèmes sont le prolongement de la liberté, toujours plus grande, que le cours de l'histoire a procurée aux classes populaires. A ce régime, les esprits se sont fortifiés, les volontés se sont affermies, et la pensée s'est étendue. C'est là tout ce que j'en veux dire ici : mais il est bien évident que, quand les ouvriers, réunis en assemblées délibérantes, comme nous l'avons vu, formulent des systèmes généraux qui doivent refondre la société, ils ne représentent qu'eux-mêmes et laissent de côté les paysans, les bourgeois, les capitalistes, les chefs d'industrie, les savants, les lettrés, les artistes. Ce sera certes un jour important à noter dans notre développement, quand les paysans, plus éclairés, auront, eux aussi, une pensée sociale à proposer et à débattre. L'incapacité d'une seule classe à stipuler pour toutes les autres est certaine. Il faudra donc discuter les questions à un point de vue universel ; et c'est alors, je l'annonce sans hésiter, que les conseils d'une philosophie positive deviendront utiles à tout le monde.

Au commencement de la révolution, comme on voit, le socialisme était bien loin ; ce qui était imminent, c'est la guerre. La cour et ses intrigues, l'émigration et ses menaces, l'étranger et les projets de coalition, tout provoquait une explosion de la part de la France révolutionnaire, et, en effet, le 28 avril 1792, les armées françaises prirent l'offensive dans cette guerre qui devait durer vingt-trois ans. Ce fut la faute de l'Europe si la guerre commença ; car elle attaqua la Révolution qui l'effrayait et dont elle espérait triompher. Ce fut la faute de la France, si la guerre se prolongea outre-mesure et si elle devint une mêlée aussi absurde que sanglante ; je dis de la France, sans décharger de sa responsabilité Napoléon Ier. Le lendemain de la grande révolution qu'il faut maintenant appeler européenne, un règne militaire a été, de la part de l'empereur une aberration, de la part du pays une abdication qui furent chèrement payées.

Tel n'était pas l'esprit des premières armées républicaines. M. Quinet a ici une belle page : « Partis pour défendre le territoire, nul » péril ne les arrêta aussi longtemps qu'ils sentirent la France sous » leurs pieds. Mais, lorsqu'ils eurent touché les bords du Rhin, » leur tâche sacrée leur sembla accomplie. Par-delà, ils ne virent » que l'esprit de domination et de conquête, et ils refusèrent d'aller

» plus loin, craignant de servir les desseins d'un maître et non » plus les intérêts de la cause pour laquelle ils s'étaient armés. » Leur répugnance fut telle à franchir ces frontières redoutables, » qu'on dut la respecter. Et ne croyez pas que, dans ce refus de » porter plus loin la guerre, il n'y eut que de la lassitude et le désir » de revoir leurs foyers. Chez un grand nombre, il y eut aussi cet » instinct que la vraie gloire est dans la justice, qu'en poursuivant » de loin dans les plaines d'Allemagne un fantôme de bruit, on ris- » quait de perdre les biens réels que l'on venait d'acquérir (t. II, » p. 294). »

A ces premiers moments, le génie du XVIIIe siècle et de la révolution se faisait sentir aux âmes les plus guerrières, génie de paix qui, aujourd'hui, se réveille avec force en tant de consciences. Mais alors les évènements l'étouffèrent. Les Alpes, le Rhin, les Pyrénées, furent franchis ; on passa le Danube, on alla par delà la Vistule, le Boristhène et le Guadalquivir ; puis du Boristhène, de la Vistule et du Guadalquivir, la main de Némésis ramena l'incendie sur les bords de la Seine.

Le 18 brumaire devient empire et guerre. M. Quinet en sonne à haut ton la fanfare : « Et nous qui naissions vers ce temps-là, nous » avons eu pour premier amusement à nos yeux, le tableau de ces » grenadiers inaccessibles à la crainte, qui, fiers autant que doci- » les à la voix de leurs chefs, au roulement du tambour, au signal » des épées, étouffèrent sous leurs pieds les dernières voix de la » Révolution. Que cette marche au pas de charge, calme, assurée, » impertubable, nous paraissait belle ! nous l'égalions aux plus » grands exploits du temps. Ce fut notre première éducation dans » la justice, en entrant dans le siècle nouveau (t. II, p. 351). »

Je goûte peu cette fanfare, bien que je ne méconnaisse pas le reproche qui est dans le mot justice à la fin du passage. Un homme qui était de l'expédition de Moscou, qui en a fait un très-beau récit et qui est tout ébloui de la gloire des armées et du génie de l'empereur, M. de Ségur, a pourtant écrit, énumérant les motifs qui faisaient que l'armée désirait la guerre : « A tout cela, il faut » bien ajouter l'espoir du pillage ; car l'exigeante ambition de Na- » poléon avait souvent rebuté ses soldats, comme les désordres de » ceux-ci avaient gâté sa gloire ; il fallut transiger : depuis 1805, » ce fut comme une chose convenue ; eux souffrirent son ambi- » tion ; lui, leur pillage *(Histoire de Napoléon et de la Grande* » *Armée*, III, 3). » On aurait beaucoup de haine pour ces terri-

bles grenadiers ministres de l'ambition, si toujours la victoire avait abattu devant eux celui que leur chef leur désignait, Espagnol, Allemand ou Russe. Mais il faut avoir beaucoup de pitié pour ces pauvres conscrits victimes de l'ambition, quand on les voit, jeunes ombres, disparaître dans les longues fosses qu'on creuse au lendemain des batailles meurtrières.

Une prévention que je comprends, mais que je ne veux pas suivre, empêche parfois M. Quinet de voir les choses telles qu'elles sont. Ainsi, il dit : « Les Français souffrirent de l'hiver sous » Mayence autant que l'armée de Russie en 1812; mais l'ordre, la » discipline résistèrent à tout. Ce même froid qui a détruit l'armée » impériale de 1812, ne put rien contre l'armée républicaine de » 1795 (t. II, p. 293). » Il n'est pas juste pour l'armée impériale. Napoléon s'attarda plus d'un mois dans Moscou ; la chose n'est pas croyable, mais elle est vraie. Ce retard mit sa retraite en plein hiver ; notez, un hiver russe. Sa malheureuse armée avait devant elle quarante journées de marche, sans abri, sans vivres, sans vêtements, assaillie en flanc pendant cette longue marche par l'armée russe, coupée par une autre armée qui vint lui barrer le passage à la Bérézina. Elle périt toute entière. L'armée républicaine, ainsi conduite, aurait péri également.

C'est encore une fausse vue qui a dicté ce passage : « A Tilsitt, » il n'y en avait plus que deux sur le continent. Ceci explique le » mot : il nous fallait vaincre à Moscou ; car, alors, il n'y avait plus » qu'une unité. La monarchie universelle était fondée. Les souve- » rains d'Europe, écrasant sous leurs pieds des nationalités diver- » ses, n'étaient plus que des vassaux de Napoléon. La grande unité » avait tout dévoré (t. II, p. 339). » M. Quinet oublie qu'à ce moment même, l'Empire s'épuisait en vains efforts depuis quatre ans contre l'Espagne. Il oublie que, depuis dix ans, l'Empire luttait contre l'Angleterre sans avoir obtenu contre elle un seul succès d'importance, mais non sans avoir essuyé de graves revers. Si l'Angleterre n'était défaite, aucune monarchie universelle du continent n'était possible ; et, quand Napoléon battait les Anglais, qu'on me passe l'expression, sur le dos des Espagnols, des Allemands et des Russes, il ne faisait que procurer des amitiés à l'Angleterre, des haines à lui, et assurer sa ruine pour un avenir plus ou moins prochain.

Enfin, le jugement que M. Quinet porte sur le dedans de l'Empire n'est pas plus exact que celui qu'il vient de porter sur le dehors.

« Nul danger, dit-il, d'une révolution à l'intérieur; le peuple dis-
» paru ou fasciné en un moment; toute opposition devenue odieuse
» au grand nombre; le gouvernement fermé, muré à toute idée
» libérale et n'étant que mieux aimé. Le péril pour Napoléon ne vint
» jamais du dedans; son empire n'eût jamais croulé de son vivant
» par les difficultés intérieures, s'il eût pu seulement s'assurer con-
» tre le dehors (t. II, p. 379). » M. Quinet scinde ici ce qui ne peut être scindé. Guerre au dehors, tranquillité au dedans et despotisme, voilà les trois choses connexes. Mais ôtez la guerre, supposez que, par des circonstances quelconques, Napoléon ait été forcé à la paix; aussitôt tout change. Je ne sais si des troubles révolutionnaires naîtront; mais ce que je sais bien, c'est que les esprits se réveilleront, le despotisme faiblira, et il faudra compter avec l'opinion du dedans et avec celle du dehors. J'en ai pour garant et l'empire de 1815 et l'empire de 1852.

IV

Vues de M. Quinet sur l'avenir, et ses vues sur le passé.

Ses vues d'avenir sont des vues d'espérance; et il les exprime en un digne langage : « Nous avons vu, dans ce siècle, la plupart
» des symptômes qui ont marqué la décadence des vieilles sociétés,
» la puissance d'un seul, le silence de tous, la démission presque
» volontaire d'une nation. Plusieurs fois, en soixante ans, on a pu
» supposer que c'était fait à jamais du règne de l'esprit, et que la
» force avait tout subjugué. Mais, au milieu de ces défaites, un point
» est resté invaincu. Il a été impossible de ramener le fond de la
» société à l'état du prolétaire romain ou byzantin; ce point sauvé,
» tout s'est trouvé sauvé comme par miracle. Les masses du peu-
» ples ont paru quelquefois supprimées; elles ont semblé s'oublier
» elles-mêmes. Mais, sous la meule qui les a écrasées, on n'a pu les
» réduire à cette poussière sans âme, sans nom, fondement rui-
» neux de l'antiquité corrompue. Sitôt qu'elles ont pu respirer, elles
» ont prouvé qu'elles n'étaient pas devenues une matière vénale, et
» que l'âme leur restait. Le peuple est demeuré peuple, il n'est pas
» devenu populace. Il a toujours gardé en lui de quoi faire un le-
» vain qui, jeté dans la masse de la nation, finit inévitablement par
» la faire fermenter; c'est de là que sort le pain de l'avenir dont se

» nourrissent les forts. Comme il n'y a pas eu de plèbe parmi nous, » il n'y a pas non plus de prolétaires véritables; c'est un nom an- » cien qui devrait être abandonné, car il est offensant et ne répond » point à la réalité (t. II, p. 438). »

Ces raisons sont fermes et grandes. Pourtant, comme elles ne touchent qu'à une partie de l'ensemble social, on pourrait craindre qu'une telle condition, si bien décrite, du populaire, ne fut qu'un accident, si l'on ne savait par toute l'histoire du passé, qu'elle est l'aboutissant d'un long développement qui supprima l'esclavage, puis le servage, qui agrandit et purifia les notions morales et politiques, et qui renouvela par la science positive les principales conceptions. Mais comment donner ce complément aux espérances de M. Quinet, quand, à côté de la page que je viens de citer, je trouve celle-ci : « Le phénomène de l'engourdissement de l'esprit s'est vu » de 1800 à 1814.... Quand l'âme se retire d'une société, toutes les » sources morales s'en retirent à la fois. La science des lois de » l'esprit, la métaphysique, disparaît la première ; elle semble une » folie. L'homme, désorienté, vide de sa conscience, la cherche » dans la physique, dans la chimie, dans les mathématiques, seules » sciences qu'il consent encore à respecter. C'est bien; qu'il cher- » che encore. Il s'est perdu à ce point qu'il ne se retrouve que dans » la douleur. Jusque-là, qu'il se pèse dans les gaz et s'évapore avec » eux (t. II, p. 300). » Quoi ! nous nous abrutissons, quand, dans les mauvais jours, nous continuons à cultiver avec succès la science positive qui nous a faits ce que nous sommes ! Quoi ! notre espérance est dans le retour d'une science métaphysique de l'esprit, qui n'est rien si elle n'est pas de la physiologie psychique ! C'est justement parce que l'humanité s'éloigne des notions subjectives de la métaphysique et de la théologie et converge vers la science positive, que les masses populaires sont devenues supérieures à tout ce qu'elles avaient été dans les âges précédents ; et c'est justement parce que la science positive a un accroissement continu et l'humanité une convergence continue vers la science positive, que les espérances de M. Quinet ne sont pas illusoires.

Avec une telle méprise, comment les vues de M. Quinet sur le passé ne seraient-elles pas contradictoires à ses espérances d'avenir ? Pour lui, le passé de la France est une nuit de servage. Dans une durée de treize siècles, un seul personnage, le bon plaisir toujours debout, occupe et envahit la scène. Le joug de la tradition byzantine et romaine pèse sur notre pays, sous la double forme du

pouvoir politique et du pouvoir religieux. Une nation obligée de renier son histoire, voilà le spectacle que la France présente au moment où elle commence sa révolution (remarquez qu'elle la commence en convoquant ses vieux états généraux, interrompus, non oubliés). La France, n'ayant ni fait la réforme comme l'Allemagne ni reçu comme l'Angleterre la réforme faite ailleurs, n'a ni manifesté ni accepté l'esprit nouveau et est restée ensevelie dans l'esprit ancien.

Un si misérable passé, stigmatisé dans ces paroles et dans bien d'autres qu'il me serait facile de recueillir, ne peut avoir été le père ni de ce que nous avons de grand dans nos derniers temps, ni de ce que M. Quinet espère de grand pour l'avenir. Et en effet il déclare n'avoir aucun moyen d'expliquer la merveille de ce peuple réclamant, proclamant la liberté, les droits de l'homme, la révolution, la fin des vieilles choses et le commencement des nouvelles : « Quand la convocation des états généraux tomba au milieu de ce » monde enseveli (les provinces), ce fut un miracle de renaissance. » De leur profond sommeil, les provinces passèrent à une ivresse » de joie. Sous cette enveloppe de mort, il se trouva partout, dans » la moindre bourgade, des hommes tout préparés pour écrire » dans les cahiers les longues plaintes des générations passées et » les vœux de l'avenir. Les forces vives avaient été conservées, » on ne sait comment, dans la léthargie séculaire de la France » (t. I, p. 56). » *On ne sait comment !* Eh quoi ! ces hommes-là ne sont-ils pas ceux qui viennent de donner à Voltaire un triomphe sans égal, d'acclamer Franklin, et de tendre aux futurs Etats-Unis une main fraternelle? et n'est-ce pas dans leur siècle que les bornes du savoir ont été reculées par les mains des d'Alembert, des Buffon et des Lavoisier ? Mais le XVIIIe siècle, de qui tient-il sa préparation, son éducation, le niveau d'où il part, si ce n'est du XVIIe ? Et de rechef avez-vous quelque moyen de séparer Pascal, Corneille, Fermat, Descartes, Malherbe du siècle de Henri IV, de Montaigne et de Rabelais? Il suffit d'indiquer, par voie de régression, cette chaîne non interrompue, pour comprendre qu'il n'est permis à aucun siècle de se retourner vers celui qui le précède, et de lui dire : tu n'es pas mon père. Certes, il y a eu beaucoup de mal dans le passé ; et ce n'est pas sans de très-douloureuses épreuves qu'un être aussi chétif que l'homme, parti de la caverne et de la pierre taillée, est parvenu à fonder son existence sociale ; mais il y a eu encore plus de bien ; et c'est cet excès du

bien sur le mal que l'on nomme le progrès, le développement, la civilisation.

J'ai voulu insister sur ce point d'histoire; d'abord parce qu'il est un fait établi et certain, et les faits sont la base de toute spéculation positive; puis parce qu'il a de grandes conséquences, le développement à venir ne pouvant être que le prolongement du développement qui a précédé. Il faut contempler dans leur action mutuelle la révolution qui attaque le passé, et le passé qui enfante la révolution; bien loin qu'il y ait contradiction, c'est l'unique manière de trouver son chemin entre l'esprit révolutionnaire et l'esprit rétrograde.

É. Littré.

LE PARTI CLÉRICAL DU TEMPS DE VOLTAIRE

(Deuxième article [1])

L'année même où Fénelon, qui ne se mêlait point aux manœuvres du parti clérical, écrivait au roi (1694) cette lettre véhémente, où il signalait tant d'abus de toute sorte, était né un enfant que sa nourrice pendant plusieurs mois déclarait tous les jours à l'agonie. Voltaire, qui allait entamer cette lutte qu'il fut presque seul à soutenir en commençant, et qui durera un siècle, avec diverses alternatives d'échecs, de défaites et de victoires. Peu à peu d'autres champions viendront le rejoindre ; ils se précipiteront avec lui dans la lice ouverte et de plus en plus tumultueuse. Isolé, il pouvait être perdu comme tant d'autres avant lui ; les recrues nouvelles, en le fortifiant, divisèrent l'effort des adversaires. Mais on ne s'y trompa pas. Ni les amis de la tradition théologique et de l'arbitraire en politique, ni les adversaires des vieilles doctrines ne reconnurent, malgré tout l'intérêt qu'il y eût eu à séparer des forces dangereuses, ou malgré tous les services rendus par plusieurs, d'autre chef à l'idée nouvelle. Tout jeune, il s'était engagé dans l'action. Il fut témoin d'une partie de ce qui précède. Il vit la nation respirer, quand mourut celui qui avait asservi les volontés et les consciences, ce Louis XIV, tant comparé au soleil, conduit

[1] Voir le numéro précédent.

par ses confesseurs, aveuglé par les prélats et les autres courtisans, et qui se fût fait adorer, s'il n'avait craint quelque puissance surnaturelle bonne ou mauvaise, et, pour tout dire, s'il n'avait eu peur « du diable, » comme l'a raconté Saint-Simon. La haine amassée contre les jésuites était grande dès lors. On parlait de mettre le feu à leurs maisons avec les flambeaux qui éclairaient la pompe funèbre du roi. Voltaire remarqua la joie irrespectueuse qui éclatait sur le chemin de Saint-Denis : « on buvait, on chantait, on riait. » C'était en 1715, il avait déjà vingt-et-un ans; et il était presque célèbre; Montesquieu en avait vingt-six, Buffon huit, Rousseau, Diderot étaient à peine nés. C'est l'année où Helvétius est né, d'Alembert ne l'était pas encore, Turgot ne devait naître qu'en 1727.

Nous ne pouvons pas suivre un à un ces hommes, ni les actes de leur vie, ni les rigueurs, les condamnations, les calomnies qui en ont été le cortége obligé. Nous mentionnons surtout ce qu'il y a de collectif dans leur entreprise, ou ce qui, dans quelque moment de leur existence, nous paraît avoir plus d'importance. Le nombre de livres, écrits et documents publiés par eux ou contre eux est considérable; leur siècle se rendait compte de l'importance de leurs travaux, autant qu'eux-mêmes avaient conscience de l'utilité de l'œuvre de dévouement qu'ils accomplissaient.

En ce qui concerne Voltaire seul, on a une quarantaine de livres sur sa vie, sans compter les apologies, les éloges, les relations de faits particuliers, les odes, les dithyrambes, les lettres, les parallèles, les épîtres, les ouvrages relatifs à ses écrits. Quant aux biographes, aux apologistes ou aux détracteurs, en y comprenant Frédéric II, Fréron, Nonotte et de Maistre; quant aux imitateurs, traducteurs, éditeurs de ses ouvrages, la liste en est assez longue pour effrayer celui qui voudrait en dresser une nomenclature exacte, et pour le convaincre en même temps combien peu probable serait l'exactitude de ce dénombrement. Les pseudonymes même de Voltaire s'élèvent à plus de cent; nous en avons compté cent-trente-quatre. Les pseudonymes religieux y dominent et y sont d'une étonnante variété. Celui qui sera *capucin indigne* et *père temporel de l'ordre séraphique des capucins*, celui qu'on nommera le *patriarche de Ferney*, portera tous les frocs, aura tous les grades, appartiendra à tous les cultes, tour à tour chrétien, bachelier, quaker, pasteur, bénédictin, abbé vivant ou abbé mort; abbé de Tilladet, ou feu l'abbé Bazin; curé Meslier, curé de Frêne, révérend

Père Fouquet, révérend Père Polycarpe, révérend Père Quesnel, rabbin Akib, Yvan Alethof, du clergé russe, évêque d'Alethopolis, ou évêque de Novogorod, auteur d'un mandement; ou Nicolas Chariteski, prédicateur de sermons, ou archevêque de Cantorbéry, ou même simple archevêque d'un pays quelconque, pour répondre à Monseigneur de Beaumont. A lui seul il se donnera pour « le corps des pasteurs du Gevaudan. » Il revêtira la robe, — la robe des magistrats, direz-vous? Oui, la robe des magistrats, et l'autre aussi. Il signera « un avocat, » ou « trois avocats du parlement; » un autre jour même il signera « une belle dame. »

Sous la plupart de ces déguisements divers, qui lui sont fort reprochés, et qui ne furent pas inutiles à cet esprit souple, courageux, toujours en mouvement pour arriver, par plusieurs chemins, au but qu'il se propose, il essaie de rendre odieuse et ridicule la superstition, de démasquer l'hypocrisie, de venir au secours des innocents et des faibles, de renverser les priviléges et les préjugés, d'aider à guérir les plaies du corps social; il travaille enfin à améliorer la condition humaine; l'amour de la justice est presque sa seule passion. De là des inimitiés si vives de la part de tous ceux à qui la justice réclamée par lui enlève leurs ressources ordinaires.

Le crédit qu'on accorde aux prêtres, les douloureuses conséquences de l'absolutisme monarchique ont frappé ses yeux. Ses premières œuvres, *Œdipe* et la *Henriade*, portent la marque de cette impression, qui, loin de s'effacer avec les années, semblera s'accentuer de plus en plus. Il a déjà été mis à la Bastille pour des vérités qu'on ne veut pas entendre, et que d'ailleurs il n'a pas dites; plus tard il parlera en faveur des innocents, des opprimés et des serfs. Il ne défend pas encore directement les protestants; mais, glorifiant la tolérance, il chante ce roi qui a remédié aux maux dont la source est « sacrée. » On dénonce et on condamne son livre. Il ne circule que par contrebande. On a peur de tout. On aura peur plus tard du *Siècle de Louis XIV* et des *Éléments de la philosophie de Newton*. On sent dans la *Henriade* un souffle de haine contre la persécution religieuse. Ce souffle y est en effet. Cent ans après, les vues du parti catholique se seront modifiées, ou « les malheurs des temps » auront transposé les rôles. Les représentants de la légitimité royale, au nom du principe théologique, en 1818, quand ils rétabliront la statue du seul roi dont le peuple ait gardé la mémoire, placeront dans le ventre du cheval qui le porte un exemplaire de la *Henriade*.

Tantôt poursuivi, tantôt acclamé, Voltaire continue sa route ; il va devant lui ; il marchera dans la même direction jusqu'à la fin de sa carrière. Un chevalier de Rohan, — nous verrons un autre Rohan, un prélat, se signaler aussi à sa mort, — le ramène à la Bastille. Voltaire, qu'il a fait battre, l'a provoqué. Cependant Voltaire n'ignore pas les règlements de Louis XIV sur ces sortes d'affaires. Si l'homme de « qualité » était blessé gravement, le provocateur pouvait être pendu. On le laissa passer en Angleterre, où Montesquieu devait aller quelques années après et trouver suivant son expression « la liberté et l'égalité. » Il nous paraît pour notre part que l'Angleterre n'en est pas encore là de tout point. Voltaire puisa dans ce pays des notions scientifiques qu'il propagea, des idées sur le libre jeu des institutions et la libre action des individus, qui fortifièrent en lui ce besoin d'émancipation qui le tourmentait et qui va lui valoir d'encourir les rigueurs de l'autorité politique et les censures cléricales. *Brutus* parut, puis *la Mort de César,* qui devint pièce de circonstance en 1793 et 1794, et qui ne dut pas sembler d'abord une pièce « dangereuse, » puisqu'on la jouait en 1748 dans un couvent de visitandines à Beaune. La tragédie de *Mahomet* subit des vicissitudes diverses. Elle ne fut pas d'abord représentée à Paris, mais à Lille. Quelques-uns n'avaient vu aucun inconvénient à la laisser au théâtre. D'autres jetèrent les hauts cris. Ils assuraient que le spectacle n'en était pas moins dangereux pour des « âmes chrétiennes, » que la lecture de toutes les œuvres de l'auteur. Le cardinal Fleury, qui gouvernait sans bruit, et qui redoutait les agitations, la fit retirer après l'avoir permise. Voltaire usa alors d'un moyen qui lui réussit contre toute attente. Il dédia *Mahomet* à Benoît XIV. Ce pape spirituel et tolérant accueillit l'œuvre et la dédicace. Un *bref* de félicitations, des remerciments, des médailles qu'il adressait à l'auteur, fermèrent pour quelque temps la bouche aux ennemis du philosophe.

En 1746, il entra à l'Académie. Cela ne se fit pas sans difficulté. Il avait déjà cinquante-deux ans. En 1732, en 1743 il s'était présenté ; le ministre Maurepas s'était opposé à sa nomination. A la deuxième fois, on lui préféra cet évêque de Sens, de Luynes, à qui un soufflet avait valu la prélature, et qui deviendra cardinal. Alors comme aujourd'hui la cabale cléricale était puissante au sein de cette assemblée. On lui imposa une sorte de profession de foi ; ce fut un abbé, l'abbé d'Olivet, qui le reçut. L'habitude était déjà prise de ménager une grande part au clergé dans ce salon litté-

raire. Le clergé réclamait une part toujours plus grande. La correspondance de Grimm rapporte à ce propos qu'en l'année 1759, l'évêque de Limoges, l'ancien précepteur du duc de Bourgogne, avait pris séance à l'Académie en même temps que l'abbé Batteux. Peu après on procédait à l'admission de l'abbé Trublet, archidiacre, dont le discours était plat et long « comme l'épée de Charlemagne. » En 1771 l'abbé de Voisenon recevait l'évêque de Senlis. Il égayait les « quarante » aux frais du prélat, et plaisantait sur ses titres à une pareille nomination. Il ne lui épargnait pas l'encens. Il le *louait* comme évêque, — parce qu'il était évêque ; — comme courtisan, parce qu'il était premier aumônier du roi ; — comme magistrat, parce qu'il était conseiller d'état. Il faisait, pour finir, l'éloge de son dévouement au feu Dauphin ; — l'évêque n'avait fait que porter le cœur du Dauphin à Saint-Denis. Chacune des phrases était accompagnée d'un éclat de rire des assistants. Cela fut si fort que l'évêque s'en aperçut; il se plaignit à l'abbé de ce qu'il s'était amusé à ses dépens. « Je ne suis, Monseigneur, dit Voisenon au nouvel académicien, que Crispin rival de son maître. » — Ni l'abbé de Voisenon, ni son « maître, » ni l'illustre corps dont ils faisaient partie, ne gagnaient rien en considération à ces scènes qui n'avaient, il faut bien l'avouer, qu'un succès de scandale.

Peu de temps après la réception de Voltaire fut conçue et mise au jour la grande œuvre, sur laquelle et contre laquelle les amis et les ennemis de la raison humaine et de la liberté réunirent toutes leurs forces, nous voulons dire l'*Encyclopédie*. Les jésuites en restent les adversaires déclarés. Diderot, Voltaire, Rousseau, d'Alembert en sont les principaux auteurs, avec les économistes, qui y apportent leurs idées nouvelles.

Ce livre, qui devait mettre le savoir humain à l'abri des persécutions futures et offrir, avec l'ordre et l'enchaînement de nos connaissances, un répertoire des sciences, des arts, des métiers ; ce livre composé par une association purement laïque, dédié à « l'être qui ne meurt pas, » fut en horreur aux partisans de la révélation. On le calomnia avant qu'il parût. Le nom des écrivains n'annonçait rien de bon. Ils étaient suspects. « Leur œuvre, d'ailleurs, ne s'achèverait pas. » Il s'en fallut de peu.

Certes, il n'est pas besoin de faire ici l'apologie de ces hommes d'étude à qui on reproche surtout d'avoir sapé des croyances qu'ils regardaient comme également contraires au progrès de tous et à la vérité, et qui, remettant en discussion ce qui n'avait pas pour eux

le caractère de certitude, essayèrent de s'affranchir de tout préjugé. Au milieu d'une société fardée, insoucieuse, raffinée, vieillie, blasée, — nous n'entendons, bien entendu, parler ici que des classes supérieures, — ils apportèrent l'esprit de curiosité et de recherche, l'élan, l'ardeur, la hardiesse de la jeunesse, le désintéressement et la confiance presque illimitée en un avenir encore inconnu. Il faut que ces hommes aient été bien réellement des apôtres, puisqu'ils parvinrent à gagner quelques-uns de ceux-là dont ils venaient bouleverser les conditions d'existence ; puisque leurs efforts aboutirent aux résultats dont fut témoin la génération qui les suivit. « Sacrifier sa vie à la vérité, » ce fut la devise de l'un d'eux, de Rousseau. Ce pouvait être celle de tous. Ils eurent une claire notion de la route où pouvait s'engager l'humanité, et de ce qui devait nous amener à une civilisation meilleure. Diderot, pardessus tous peut-être, cet homme qui remua tant d'idées et qui pensait que la postérité serait ingrate envers lui, si elle l'oubliait, eut cette foi vive qui contraste avec le mot d'incrédulité qu'on jette si souvent encore à la tête des philosophes. Diderot crut que la lumière était bonne pour tous ; ce dont Voltaire, par boutade ou autrement, sembla quelquefois n'être pas assuré. Les plus bas-fonds de la nation pouvaient-ils être éclairés? Voilà ce que Voltaire ne savait pas. Il « redoute » les écoles, dit-il quelque part, mais ajoutons-le, cette crainte ne l'empêche pas d'en établir *à ses frais* à Ferney. On en vit une s'élever sur l'emplacement même du théâtre qu'il avait démoli. Ces contradictions ne sont pas rares, et celui qui en donne le plus d'exemples peut-être est l'infortuné Rousseau, « le barbare éloquent » qu'on appela aussi parfois le déserteur de la philosophie, homme sincère et exalté, contre lequel se réunirent, à certain moment, dans ses deux patries, les politiques défenseurs de l'ordre établi, et les piétistes ou les dévots, orthodoxes et protestants, en même temps que ses anciens amis l'abandonnent presque, tout au moins le laissent dans son isolement.

Diderot avait déjà été enfermé à Vincennes pour sa lettre sur les aveugles (1748), quand il résolut son entreprise. Il a rêvé une Bible nouvelle. En dépit des censures, des imprimeurs, des associés à l'œuvre, des adversaires, soutenu d'ailleurs par l'empressement du public qui ne se méprit pas sur l'importance de cette tentative, hardie jusqu'à la témérité, par quelques amitiés qui, pour n'être pas déclarées, ne lui firent cependant jamais défaut, il réalisera, au moins en partie, son rêve. Il visite les ateliers, tout

un monde alors inconnu. Il se met en rapport avec les artisans; il apprend les procédés industriels. Rien ne le rebute. Il veut réhabiliter le travail trop longtemps réputé servile. Le prospectus de l'*Encyclopédie* a paru, puis le premier volume (1751), puis un autre. Tout allait bien, trop bien au gré de ceux qui avaient la secrète espérance que la *Babel du siècle* finirait par une sorte de confusion générale. Ils songèrent à arrêter l'édification de ce monument d'orgueil et d'impiété. Les jésuites demandèrent seulement d'être chargés de rédiger les articles de théologie. Rien de plus bénin. On ne pouvait pas s'y opposer. Ils essuyèrent cependant un refus. Ils prirent l'offensive (1751).

Un abbé de Prades, qui n'était pas des leurs et qui avait travaillé à l'*Encyclopédie*, est censuré pour une thèse soutenue en Sorbonne. Il s'enfuit à Berlin, où il est bien reçu. Cela ne fait pas l'affaire des censeurs, qui continuent à pousser des cris, si bien que, par arrêté du conseil, l'impression de l'*Encyclopédie* est suspendue, les papiers de Diderot sont saisis (1752). Pourtant, la cour, inconséquente dans ses actes, et toujours flottante dans ses idées, est regagnée. Un directeur de la librairie, M. de Malesherbes, se dévoue à l'œuvre de Diderot. Le comte d'Argenson, ancien ami devenu persécuteur, est reconquis. Les auteurs sont priés de continuer « une œuvre honorable à la nation. »

Ce fut une victoire, mais chèrement achetée, au prix de concessions telles, que Voltaire prétendit que certains articles étaient dignes du *Journal de Trévoux*. Les ménagements ne furent guère plus utiles qu'ils ne le sont d'habitude. La lutte, qui n'avait jamais cessé, recommença avec une nouvelle violence (1757). Qui le croirait? l'attentat de Damiens servit de point de départ, presque de prétexte, aux rigueurs contre les philosophes. La cour et le clergé soudoyèrent leurs pamphlétaires, à la tête desquels était Fréron, que tous les volumes qu'il a écrits ne sauveraient pas de l'obscurité, si les railleries de Voltaire ne lui avaient fait une réputation. Les philosophes se voient attaqués en scène par Palissot, sans que la défense ni les représailles avec les mêmes moyens leur soient, bien entendu, permises. Une législation draconienne, plaçant la mort à côté de chaque délit, menace, depuis l'auteur jusqu'au colporteur, tous ceux qui prennent quelque part aux ouvrages incriminés

En 1759, les passions cléricales sont plus que jamais déchaînées. Roi, clergé, parlements se mettent d'accord. Un mandement mena-

çant de l'archevêque de Paris frappe le livre *de l'Esprit* d'Helvétius. *L'Encyclopédie*, dont on imprimait le huitième volume, est déférée au parlement par l'avocat général du roi, Séguier de l'Académie française.

Il ne s'agissait plus de rien moins que de la faire continuer par les jésuites.

Le public se mêle alors à ces querelles où ses droits sont discutés. Il n'est pas loin de mettre sur la même ligne Séguier et Fréron; il se demande « entre les deux, lequel est le bon larron. » Il trouve surprenant que Montesquieu, Voltaire, Diderot, Buffon, soient traités d'empoisonneurs, sans que la loi voie rien de répréhensible à cela. « On pourrait faire observer à M. l'avocat général, dit la correspondance de Grimm, qu'il ne suffit pas d'être *capucin*, qu'il faut encore être *juste* et *vrai*. » Le parlement et le conseil du roi agissent ensemble. On révoque le privilége accordé aux éditeurs. Malesherbes doit encore une fois saisir les papiers de Diderot : « Envoyez-les chez moi, » dit-il au philosophe.

Voltaire, alors pontife de l'esprit moderne en Europe, lance de Ferney ses foudres contre les persécuteurs, auxquels, par un bref, un autre pontife, Clément XIII, applaudissait. Qui l'emportera? Voltaire, qui venait cependant d'écrire, en son *Candide*, une page bien désagréable à la cour de Versailles, celle où il représente le souper des six rois chassés, qui se trouvent réunis ensemble à Venise.

La police ferme les yeux ; on reprend clandestinement l'impression. Diderot va jusqu'au bout. Tandis que ses libraires le trahissent à son insu en mutilant sa pensée d'une façon qu'on ne peut justifier, lui, non moins loyal que courageux, enthousiaste pour le bien, il refuse d'interrompre son travail, ou de l'achever soit en Prusse, soit en Russie, où l'appelaient également des offres de Frédéric et de Catherine. Enfin, la Babel est terminée. Ce travail, en effet, « honore la nation. » Il n'enrichit pas les auteurs. Les adversaires les plus acharnés de la gigantesque entreprise, les jésuites et les parlements, étaient réduits au silence, les uns quelques années avant, les autres quelques années après le couronnement de l'œuvre, qui s'acheva comme elle avait commencé. Le clergé la condamna dans son assemblée de 1765. Les exemplaires furent distribués en secret. Il dénonça cette faiblesse d'un gouvernement qui condamnait et permettait à la fois ; et, pour comble de ridicule, on vit les souscripteurs forcés de rendre des exemplaires qu'ils

n'avaient reçus que par la tolérance de la police, et qui ne tardèrent pas à leur être remis sans plus de raison qu'ils ne leur avaient été retirés.

Quand on voulut faire une réimpression, le parlement, qui n'avait plus guère de temps à vivre, s'y refusa, en sorte que ce fut par les éditions qui vinrent de l'étranger, que l'*Encyclopédie* se multiplia par toute l'Europe.

Si le parti clérical était si irritable sur la question des droits « surnaturels », qu'il se disait chargé de défendre, en revanche, il n'oubliait pas ses intérêts *terrestres* et temporels. Vauban n'avait pu faire accepter sa « dîme royale » qu'eussent payée les trois ordres. L'impôt du cinquantième, application partielle de cette dîme, ne plaisait pas au clergé. Il le remplaçait par des dons *gratuits* d'une valeur fort au-dessous de la somme de sa contribution. En 1733, il avait payé douze millions, trente-un millions huit ans après. Ses propriétés s'accroissaient en même temps par des donations et des legs, d'une façon si menaçante, qu'un édit (1747) avait dû y pourvoir. L'impôt semblait aux prélats une usurpation. « Ne nous mettez pas dans la nécessité de *désobéir à Dieu ou au roi*, vous savez lequel des deux aurait la préférence » avait dit l'évêque de Verdun au contrôleur-général Machault. Ce hardi langage était, sous une autre forme, la réponse même du clergé aux états généraux de 1614, les derniers qui se soient tenus avant ceux de 1789 : le clergé y refusait de prendre part aux charges : « Ce serait diminuer l'honneur dû à *Dieu*. » Il fallait, pour que le clergé contribuât en effet que le tiers, le cadet de la France, « devînt l'aîné. » Ainsi disaient des chants qui circulèrent alors. Si l'on remonte aux états de 1484, le cahier du tiers-état s'y plaignait déjà des exactions des gens de guerre, qui pillaient ceux qu'ils devaient défendre, et de celles de la cour de Rome. Malheur à qui osait toucher aux privilèges ultramontains ou cléricaux ! Voltaire l'osa. Il écrivit *la Voix du sage*. L'aveu de la cour ne le garda pas d'une condamnation (1754) : il dut s'enfuir à Berlin pour se soustraire aux colères du parti. Les arrêts ne suffisant pas, on déchaîna contre lui les auteurs de libelles, qui le harcelèrent, et une foule de « gredins littéraires », — nous empruntons l'expression à Grimm, — auxquels il répondit souvent, et qu'il accabla de traits plaisants, de saillies et de gaîté maligne.

Les idées traditionnelles sont attaquées de toutes parts. Le *Discours sur l'inégalité* qui suit le *Discours sur les sciences*, et qui

précède le *Contrat social,* éveille d'autres susceptibilités et divise l'attention. Buffon est dénoncé pour ses théories. Prudent comme d'Alembert, il fait acte de soumission et ne va que plus avant, sans rien sacrifier de ce qu'il croit être vrai.

La censure continue son œuvre; elle se discrédite, elle perd son pouvoir par ses excès mêmes. On refusera bientôt le droit ou le privilége d'imprimer des romans, ou bien on n'en tolèrera quelques-uns qu'à la condition que le héros se fasse catholique au dénouement. Le ridicule ici touche à l'odieux. L'esprit public gagne du terrain. On se permet de parler plus librement dans certains établissements, tels que les cafés. On s'y sert au besoin d'un langage qui déroute les espions de police. On y nommera l'âme *Margot,* la religion *Javotte,* la liberté *Jeanneton,* le Père Éternel *Monsieur de l'Être.* De ce dernier, on disait beaucoup de mal. La cour fait savoir à quelques auteurs qu'ils aient « à se taire » sur certains points pour lesquels leurs affirmations diffèrent de celles de « l'Écriture. » On défend à Voltaire de publier la *Pucelle*; on le menace, s'il n'obéit pas, de le jeter dans un « cul de basse fosse »; ce qui n'empêche pas La Baumelle et le capucin Maubert, réfugiés en Hollande, de l'éditer, parce qu'ils y trouvent leur bien premièrement et puis le mal d'autrui [1]. Notons en passant que cette œuvre, que nous ne justifions pas ici, mais que Voltaire crut au moins excusable, fut jugée par ses contemporains une de ses meilleures.

Tandis que les philosophes et les économistes s'unissent pour réclamer la tolérance et la liberté fondées sur le droit, des minorités « pieuses » s'imposent dans certains parlements. On pend un pasteur à Toulouse (1762). On décapite. On roue. La veuve et les enfants de Calas se réfugient à Genève, et vont implorer la pitié du vieillard de Ferney. Cet homme, en butte à tous les clergés, entre en lutte de nouveau et obtient la cassation de l'arrêt du parlement. La famille est indemnisée et Calas réhabilité (1765). Seulement, on arrête la souscription à l'estampe qui consacre ce souvenir. On regarde cette gravure comme un monument injurieux.

Les mœurs changeaient peu à peu. Elles allaient s'adoucissant de jour en jour. Tout en haut cependant la corruption était grande; nous n'avons pas à nous appesantir sur ce sujet. Nous dirons seulement que le parti dévot faisait de temps à autre alliance avec la fraction la plus corrompue de la cour, et n'essayait pas de

[1] Grimm.

rien empêcher à cet égard. Du reste les scandales n'étaient guère moindres dans une cour que dans l'autre; Trianon et Versailles, Windsor et l'Ermitage luttaient d'émulation. En France la haute classe gouvernait encore, mais c'est la classe moyenne qui commençait, en se développant, à donner son impulsion au siècle. Dans le domaine des faits les ruines s'accumulent. On sort à peine d'une guerre, qui a coûté à l'humanité près d'un million d'hommes, et à notre pays, outre la perte en hommes, celle de deux mille lieues de terrain. La monarchie, péniblement élaborée durant quatorze siècles, s'écroule sous le poids des abus qui prétendaient la soutenir. L'Eglise romaine elle-même, si longtemps *maîtresse du jeu du monde*, voit tout d'un coup, sans même que la philosophie et la liberté de penser paraissent avoir à cette ruine une part directe, le renversement d'une compagnie riche et puissante, que la Russie en 1717 avait supprimée la première. Les jésuites faisaient l'éducation de presque toute la France, et, pour être justes, nous devons reconnaître que leur enseignement était plus recherché que celui de l'université, qui se traînait encore dans les vieilles ornières scolastiques du moyen-âge. Leurs études littéraires étaient d'une certaine force. Eux-mêmes ils pouvaient s'appeler *légion*, ils formaient une armée, ils se disaient religieux; mais ce mot de religieux n'avait plus le même sens qu'aux premiers temps des fondations monastiques.

Ce n'étaient plus les moines défricheurs et laboureurs, persévérants et courageux pionniers d'une civilisation qui n'avait que trop de peine à s'établir. C'était une compagnie à la fois politique, religieuse et commerciale. Comme politique, ses traditions sont connues, et nous serions entraînés trop loin si nous voulions y revenir ici. En religion, on sait quelle dévotion douce, facile, cauteleuse, et quelle morale passablement relâchée ils avaient introduite. Les *Provinciales* de Pascal en ont fait justice.

Ils étaient bien venus à la cour; ils étaient confesseurs des rois; ils dirigeaient les consciences, avec tant de ménagements, qu'à peine on se sentait dirigé. Ils avaient eu contre eux Port-Royal; mais ils avaient bien fait voir combien Port-Royal était « funeste, » et Port-Royal n'était plus. Par malheur il restait dans le parlement un levain de jansénisme; mais ne pouvaient-ils pas triompher de ce dernier ennemi? Ils se sentaient en passe d'arriver à tout. La mode était avec eux. On les trouvait aimables. Aux grands Jésuites de Paris, ils jouaient la comédie. Ils avaient introduit dans leurs

églises la musique des *vaudevilles*. On y entrait comme *au parterre* en payant sa place. Ils étaient moins rigoureux que certains philosophes. Nous avons dit qu'ils avaient en main l'éducation de la jeunesse : leurs élèves leur faisaient honneur, témoins Voltaire et Diderot.

Leurs opérations commerciales ont eu dans notre pays moins de retentissement que leur œuvre politique et religieuse. Leur trafic d'ailleurs s'exerça toujours moins en France, où ils savaient que la magistrature ne leur était pas favorable, que dans les colonies et à l'étranger. Ces restaurateurs du dogme, qui avaient attaqué le libre examen et le protestantisme, qui avaient dominé dans notre pays la société catholique au XVIIe siècle, étaient presque devenus marchands. Dans le Canada, n'ayant pu faire mieux, ils étaient contrebandiers. Au Paraguay, ils avaient *converti* une race docile, et *civilisé*, à leur façon et à leur profit, tout un petit royaume jésuite, formé de cinquante grandes paroisses, dont les *Pères* de la Mission étaient gouverneurs, dont le *Père* provincial était roi. C'était une sorte de Jérusalem terrestre, l'idéal de la cité théologique. L'individu y était entretenu avec soin dans une perpétuelle enfance, que les *Pères* faisaient mine de confondre avec l'innocence. Le négoce laïque du Brésil et de l'Amérique espagnole était écrasé par celui de cette compagnie de vingt mille hommes. La France comptait à elle seule quatre mille jésuites, qui ne reconnaissaient ni charge pour eux ni droits chez les autres, lésaient les intérêts des états et des particuliers, et, se sentant devenus forts, grâce aux monopoles et aux priviléges, suspendaient à Rome l'action de la justice contre eux, ou ne payaient leurs dettes que si bon leur semblait. Ils se rendaient même redoutables à la papauté, autant que les janissaires l'ont été plus tard aux chefs de l'Islam.

Le Portugal donna le signal. Le joug qu'ils imposaient y avait précipité la décadence : rien ne faisait obstacle à leur puissance, que celle même de l'inquisition. Le meurtre d'un roi débauché les fit accuser de favoriser le régicide, et, comme Clément XIII n'accordait pas assez promptement le bref nécessaire pour autoriser le supplice de trois d'entre eux, le ministre Pombal fit saisir tous les jésuites Portugais — plus de six cents — et, les embarquant, les fit jeter sur la plage de Civitâ-Vecchia (1759). Malagrida, le principal inculpé, condamné, non pour lèse-majesté, *mais pour hérésie*, montait sur un bûcher (1761). Voltaire et les libres penseurs n'applaudirent pas à ces « horreurs, » qui témoignaient seulement que

la discorde était au camp du despotisme. Le contre-coup ne tarda pas à se faire sentir en France ; les jésuites, alliés au parti du Dauphin, étaient mal avec la favorite ; tout leur manqua en même temps. Le P. Lavalette, jésuite-banquier, marchand à Saint-Pierre de la Martinique, à qui des lingots d'or envoyés en France sous le nom de *reliques* dans des caisses, qu'on trouva en effet pleines d'ossements, avaient été dérobés, en vint, après divers incidents, à faire une banqueroute de trois millions. Ricci, général des jésuites, se croyant en réalité au-dessus des lois plus qu'il ne l'était, n'avait fait que désavouer le R. P. négociant. Une intrigue, ourdie par le duc de la Vauguyon, fanatique haineux, ne réussit pas à les préserver des tribunaux ; et l'affaire, de juridiction en juridiction, fut amenée devant le parlement, qui exigea qu'on mît sous ses yeux les constitutions de la Société. Elles étaient accablantes. Deux arrêts flétrirent leurs doctrines comme meurtrières et abominables ; on leur interdit l'enseignement. Louis XV voulait surseoir pour un an à une condamnation. On proposa des demi-termes. Ricci crut qu'on faiblissait, « *sint ut sunt*, dit-il, *aut non sint!* » On a contesté le mot ; on a dit qu'il avait été prononcé par le pape ; peu importe ; on n'a point contesté le refus de transaction. Rome s'interposa en vain. Ce ne fut pas le roi, il se contenta de plaisanter, mais les parlements qui frappèrent. Quelques-uns de leurs membres, Montclar et La Chalotais entr'autres, égalèrent alors en popularité les philosophes.

Rouen porta les premiers coups. Bordeaux, Rennes, Metz, Pau, Perpignan, Toulouse suivirent de près. Le parlement de Paris, jugeant par défaut contre le général de la Société « se disant de Jésus, « la déclare inadmissible par sa nature dans tout état policé, *contraire au droit naturel ;* tendant, dans une activité continuelle, à l'usurpation de toute autorité. L'arrêt, promulgué au nom du roi, accusait avec exagération la Société de justifier tous les vices et tous les crimes. Le public applaudit, sa voix commençait à se faire entendre. Plusieurs évêques firent des mandements contre l'arrêt, que le pape cassa, mais en consistoire secret. La papauté, comme toujours, était prudente avec les plus forts. Christophe de Beaumont, qui venait de répondre (1762) à l'*Emile* de *Rousseau* « *par des passages de l'Ecriture* » compara la Congrégation à la *cité sainte de Jérusalem*. Sans jugement (1764), il fut exilé à quarante lieues de Paris. On brûlait son instruction pastorale ; deux brefs du pape étaient supprimés. Une déclaration royale supprima

aussi la Congréga[illegible]. On aggrava [illegible] plus tard la position des anciens membres, dont plusieurs s'enfuirent. Les philosophes assistaient à la lutte sans y prendre part. Ils savaient bien que les parlements n'étaient pas beaucoup de plus leurs amis que le clergé lui-même. Si Rousseau était condamné par l'archevêque de Paris, le parlement le décrétait de prise de corps ; les moyens seuls étaient différents.

Il fut donné à Voltaire, qui avait tant écrit en faveur de la tolérance, de recueillir chez lui plus tard le *Père* Adam, échappé au naufrage. On vit ce « prêtre *ci-devant* soi-disant jésuite, » — on se croirait déjà en 1789, — devenir un commensal de Ferney. Il fit bon ménage avec les philosophes qui se trouvaient là. Il n'eut guère à essuyer que quelques plaisanteries un peu vives sur la réforme des « grenadiers de la foi, » et sur l'ancien « capitaine de la compagnie, » qui s'était appelée compagnie de Jésus.

Le colosse redoutable était renversé au grand étonnement de tous : on le croyait plus difficile à détruire. La France avait frappé après le Portugal, l'Espagne suivit l'exemple qui lui était donné. Les ministres qui y gouvernaient alors étaient dans le courant des idées françaises. Le roi Charles III, d'une dévotion rigide, était prévenu contre les jésuites par leurs accaparements commerciaux dans l'Amérique espagnole. Les manœuvres de la Société pour le mettre en tutelle le décidèrent à sévir. Il pensa qu'ils voulaient se dédommager chez lui de leurs désastres en d'autres pays. Il informa secrètement contre eux. Une ordonnance royale (1767) les supprima, les expulsant de toute la monarchie espagnole. Défense était faite à tout sujet de la couronne de discuter la mesure prise « même pour l'approuver. » Régime du bon plaisir et du despotisme pur. Le même jour, à la même heure, en toute l'étendue des possessions espagnoles dans les deux mondes, — tant le secret de *cette conspiration royale* avait été bien gardé, — les jésuites furent arrêtés et emmenés vers des ports de mer. On les dirigeait en qualité *de sujets de Rome* sur le royaume pontifical. Clément XII n'accueillit pas ces sujets, qu'il appelait les *bannis* de Charles III. Les premiers navires, chargés de jésuites, furent reçus à Cività-Vecchia à coups de canon. Ricci était affolé par le désespoir. Ballottés de Livourne à Gênes, ces victimes de l'opiniâtreté de leur chef trouvèrent, par l'humanité de Choiseul, un asile en Corse ; mais beaucoup d'entre eux auparavant étaient morts de fatigue et de maladies, leurs angoisses avaient duré plusieurs

mois. Les derniers venus, arrivés d'Orient et d'Amérique, trouvèrent la Cour de Rome moins inhospitalière. On y avait eu le temps de réfléchir.

Ce qui fut demandé alors au pape, c'est une sentence d'abolition de l'ordre, qui permît tout en statuant sur la compagnie en général, de laisser les proscrits rentrer en particulier dans leur pays natal. Non-seulement Clément XIII n'accorda pas l'arrêt, mais, s'attaquant au plus faible, après que Parme et Naples, états bourbonniens, eurent eux-mêmes chassé leurs jésuites, il déclara, par une bulle, le duc de Parme, *vassal rebelle de l'Eglise*, excommunié de fait et déchu de sa principauté. C'était l'application d'un système connu. La maison de Bourbon répondit à cette aggression par une autre. Les Napolitains envahirent Bénévent, les Français prirent possession d'Avignon et du Comtat. La Bavière, centre du jésuitisme en Allemagne, chassa la Compagnie. Quand on lui demanda (1769) de supprimer la Société de Jésus, le pape frappé à mort, trépassa dans la nuit qui précédait le consistoire où devait être prononcée cette condamnation. La nomination d'un autre pontife provoqua les efforts désespérés des jésuites. Ils manquèrent l'élection de deux voix ! Clément XIV n'était pas à eux, et les redoutait. L'Espagne lui offrit en vain des soldats, comme si des régiments pouvaient repousser le danger qu'il craignait, le poison. I promettait d'abolir l'ordre qui avait *mérité*, écrivait-il, *sa ruine* par « *l'audace de ses menées.* » Il révoquait la bulle qui excommuniait ceux qui touchaient aux biens de l'Église. Ricci faisait durant ce temps *prophétiser* sa mort; mais Ricci lui-même était bientôt enfermé au château Saint-Ange, et la Compagnie (1773) était abolie. Toutefois la mort du pape ne tarda pas. Les circonstances dignes d'horreur et de compassion qui précédèrent, accompagnèrent et suivirent cette mort, firent crier au poison, et il semble, autant qu'on a pu démêler cette question restée mystérieuse, que, pour faire la terreur autour de leur nom, les jésuites ont laissé croire à la vérité d'une accusation mal justifiée, et se sont presque *vantés* d'un crime qu'ils n'ont pas commis. Clément XIV fut sans doute tué par eux, mais plutôt par la crainte que par l'effet du poison, et plus probablement encore par l'excès qu'il fit des remèdes contre l'acqua tofana, autrement dit par l'abus même des plus violents contre-poisons.

La victoire de la société laïque sur l'association qui avait combattu le plus fortement l'essor et le développement de la person-

nalité humaine ne fut pas sans robur. Les jésuites reparurent : ils aideront même, sans se démasquer, à anéantir la force qui leur fut le plus ennemie en France, celle des parlements. Ils auront assez de crédit plus tard pour provoquer une réaction vers le passé, réaction dite religieuse : mais, en vérité, réaction d'intérêts froissés dans une société qui n'a pas trouvé, faute d'une science assez avancée, son assiette définitive.

Il semble que les coups portés par les parlements aux jésuites aient épuisé leurs forces. Ils vont succomber comme leurs adversaires, auxquels ils ne survivent même pas dix ans. On se rappelle combien grand avait été le rôle de ces assemblées de magistrats, successeurs des *clercs solennels* de Charles V, de ces légistes qui avaient aidé *à faire la France*, et avaient rendu *sans tant de bruit plus de services que bien des armées*. Leur énergique résistance avait permis aux rois de se défendre contre les envahissement de la cour de Rome. Mais en même temps leur attachement connu aux idées jansénistes, toujours odieuses au pouvoir royal, qu'aveuglait la plate adulation du clergé, leur refus d'admettre certains actes arbitraires, leur rébellion quand il s'agissait d'enregistrer certains impôts, leurs remontrances, leurs protestations contre les *lits de justice*, tout jusqu'aux procédés fort arbitraires par lesquels eux-mêmes ils arrêtaient et suspendaient pour un temps les actions judiciaires, laissant les prévenus languir dans les prisons : tout, disons-nous, servait à les désigner à la royauté comme un instrument difficile à manier, dangereux, qu'il fallait briser à la fin. La bulle *Unigenitus* raviva la discorde. Admise comme loi par l'État, repoussée par les jansénistes, elle fut soutenue à Paris par Christophe de Beaumont, qui fit refuser les « sacrements » à ceux qui ne l'acceptaient pas, et dans les provinces par les mandements épiscopaux, que le parlement fit brûler de la main du bourreau. Le parlement envoyait en même temps des recors forcer les prêtres à « administrer » les malades. Peu de liberté pour les uns et pour les autres, partout disputes et violences. Disputes et violences se terminent par l'exil des magistrats (1753). Le roi *ordonne* le silence sur les questions religieuses. Le parlement de Paris veut alors se rattacher aux autres parlements de France : il ambitionne de former un grand corps qui représente la nation. Mais le temps n'est pas arrivé. Le cercle devait s'élargir encore ; c'est au tiers-état tout entier qu'est réservé l'honneur d'être une *assemblée nationale*. En attendant, les parlements, chez lesquels les notions d'une cer-

taine égalité ont pénétré peu à peu, se ménagent la popularité par les réclamations contre les tyrannies fiscales. Celui de Rouen demande dès 1760 une taxe unique; le Conseil d'Etat annule un de ses décrets; le parlement annule l'annulation, et, sur une réponse qu'il trouve outrageante, donne sa démission. Il suivait en cela l'exemple de Paris. Six ans auparavant, cent quatre-vingts membres du parlement n'en avaient pas usé autrement, et cette démonstration avait été accompagnée d'un vrai tumulte dans Paris, et suivie de l'attentat de Damiens, qu'on condamna à mourir dans les plus horribles supplices, et dont le père, à la honte des lois pénales du temps contre lesquelles protestaient les philosophes, fut chassé de France en raison du crime de son fils.

L'esprit d'examen faisait des progrès cependant; on s'en aperçut dans les parlements comme ailleurs. On parle déjà de rendre l'état civil aux protestants. A ce moment, le despotisme royal et théologique va être personnifié dans un homme, le duc d'Aiguillon; la résistance des philosophes et des parlements un instant unis, dans un autre, La Chalotais. Le procès des jésuites envenime la lutte, celui du duc d'Aiguillon la rendra mortelle. Gouverneur de Bretagne, accusé par La Chalotais, il se débarrasse de l'accusateur en le jetant en prison. On le destitue. Il était pair de France; l'affaire que lui intentait le parlement de Rennes est évoquée à celui de Paris. Le roi arrête la procédure. Les magistrats « dans leur douleur profonde, » n'ont plus « l'esprit assez libre, pour décider des biens, de la vie et de l'honneur des sujets du roi. » C'est ce qu'ils déclarent du moins, et *la justice est suspendue*. Le roi, pensant qu'on veut mettre « la couronne au greffe » renvoie Choiseul et prend d'Aiguillon pour ministre. Les mousquetaires sont alors chargés d'un sorte de coup d'Etat nocturne. Ils font signer à trente-huit magistrats, qui se rétractent le lendemain, promesse d'obéir à un ordre qui leur enjoint de reprendre leurs fonctions. Cet ordre avait été présenté à cent soixante membres. Ici l'arbitraire royal se montre à nu. On confisque les charges; on exile sans jugement. Les lettres de cachet suffisent à tout. Maupeou compose un nouveau parlement, auquel l'opinion publique donnera son nom. Un des membres du parlement Maupeou est, par Beaumarchais, convaincu de s'être vendu. Le peuple prend parti pour les anciens parlements. Voltaire, se souvenant de l'intolérance qu'ils ont toujours montrée, appuie le nouveau. Le vertueux Malesherbes demande au roi d'interroger la nation « puisqu'il n'y a plus qu'elle qui puisse être

écoutée. » Les courtisans du pouvoir, laïques et religieux, poussent le roi à briser les obstacles. Tous les moyens sont bons. Contre La Chalotais, son fils et ses amis, on machine une accusation. De Calonne s'unit à Lenoir, depuis lieutenant de police, pour la faire réussir. On parle de lettres anonymes, de sédition fomentée dans le royaume, à l'effet d'y préparer une révolution sur les principes du contrat social.

Singulière aberration; la royauté indiquant elle-même, à plus de vingt ans de distance, la voie où s'engagera la nation! On est en 1765. Tant d'éclat, tant de scandales n'aboutissent qu'à remuer la France entière. Quoi! La Chalotais frappé d'une sentence infamante, cet homme honnête traîné à l'échafaud! D'Aiguillon s'effraie. La « commission » qui devait « condamner » l'accusé,— puisque c'est à cela que servent ces sortes de pseudo-magistratures, — se récuse. On comprend le danger qu'il peut y avoir à laisser seulement supposer que les hommes des parlements ont jugé applicables les nouveautés, les rêveries, les utopies philosophiques. Le duc de Bourgogne meurt sur ces entrefaites. « Pauvre France! » dit Louis XV, et il n'avait que trop raison. On crut qu'il allait être accaparé tout entier par la cabale dévote, et que, frappé par ce *coup du ciel*, ce débauché de cinquante-cinq ans allait devenir un tyran bigot. Heureusement, il n'en fut rien. Il tint *un lit de justice;* il y proclama du haut de son infaillibilité royale, qu'en sa personne seule résidait la « puissance souveraine, dont le caractère propre est l'esprit de conseil, de justice et de raison. » Le contraste de ces propositions avec les actes de l'amant de la Du Barry, du roi du Parc-aux-Cerfs, était d'une ironie si saisissante, qu'il n'échappa à personne. Ce que Louis XV affirmait, n'était cependant que l'énoncé des doctrines cléricales. Il fit élargir La Chalotais et ses co-accusés. Il ne voulait pas « trouver de coupable. » Les amnistiés demandèrent des juges et point de grâce. L'ancien parlement breton fut reconstitué presqu'en entier.

Cependant la paix fut ménagée à la fin. Les parlements abandonnaient le vieux droit provincial et national. Ils reconnurent, *après admonitions*, que le pouvoir législatif résidait tout entier dans la personne du souverain. Les résistances des légistes étaient abattues. Plus tard on leur rendit quelqu'influence sans utilité désormais pour personne.

Les choses allèrent-elles mieux? Il s'en faut. Le roi n'éprouvant plus d'obstacles, et dorénavant passé « Dieu » suivant la parole de

Bossuet, se laissait entraîner sur cette pente où devait glisser avec lui la royauté de « droit divin.» Laissons de côté les échecs et les « hontes » que nous subissions à l'étranger. Les maux intérieurs n'allaient pas diminuant ; le pacte qui créait les famines artificielles (1768-1769), et auquel ce roi qui « ne faisait qu'un avec son peuple, » avait pris part en qualité d'actionnaire, continuait à produire ses effets. Louis XV regagnait ainsi ce que lui coûtaient ses plaisirs, pas toujours cependant, car ses plaisirs coûtaient cher. La misère s'accroissait sans que le revenu augmentât. L'abbé Terray tenait la nation pour une « éponge qu'il faut pressurer. » « Le roi est le maître de tout.» On ne se souvenait plus de la recommandation de Bois-Guilbert aux fermiers-généraux de son temps : « Vous êtes intéressés à ce que la fortune nationale ne soit pas tarie dans sa source, afin que le peuple, *votre vache à lait* (sic), puisse respirer et *s'empêcher de mourir de faim.* »

Cependant tout n'était pas perdu dans ce désarroi général ; les forces de l'esprit français se tournaient du côté de la recherche du bien public. On applaudissait à l'invasion des gens de lettres dans la politique. On songeait à réformer la société ; on avait le culte des choses de l'esprit. Un noble enthousiasme s'était emparé de la plupart des hommes, de tous, s'il fallait en croire Malesherbes. Il y a quelque chose à rabattre sur ce point, comme nous l'allons voir. « Qui n'a pas vécu dans les années voisines de 1789, a dit depuis Talleyrand, ne sait pas ce que c'est que le plaisir de vivre ; » Talleyrand qui appartenait, on le verra, au parti clérical, et considérait la lutte sans fatigue pour lui-même, prêt à tirer avantage des efforts des autres, en parle bien à son aise. La société, ici frivole et sensuelle, là tout entière adonnée à ses travaux, était traversée par des courants contraires, qu'il n'était pas si facile de surmonter, et dont plusieurs offraient des dangers qui sont assez connus. Nous avons omis volontairement bien des points essentiels, pour ne pas interrompre, dans leur suite et dans leur ensemble, les batailles livrées par le pouvoir royal aux ultramontains et aux parlements. Il nous faut revenir sur nos pas, afin de constater, que, pendant qu'ils combattaient pour leur propre existence, ni les parlements ni le clergé ne restaient désarmés en face de la philosophie, sur laquelle se réunissaient tous les efforts. Les poursuites contre la libre pensée servaient même à établir la haute impartialité des uns et des autres dans les questions dont on suscitait l'examen.

Le *Dictionnaire philosophique*, dont les premiers articles avaient été composés en 1751, et qui parut en 1764, fut le signal de nouvelles persécutions. Le livre de Bayle n'avait pas allumé tant de colères ; même l'académie des jeux floraux, à Toulouse, avait, à peu près dans le même temps, proposé pour sujet de concours l'éloge de l'auteur, éloge qui ne fut pas prononcé, hâtons-nous de le dire, et qu'on remplaça par celui d'un homme moins connu, mais qui avait bien plus besoin d'être loué, saint Exupère, évêque de Toulouse. Contre le *Dictionnaire philosophique*, toutes les ressources furent mises en œuvre. La morale, la religion, la justice intervinrent. La cour de Rome le condamna (1765). Le bras séculier fit son office. On le proscrivit en France, en Italie, en Hollande, à Genève. Sur un réquisitoire de Joly de Fleury, le parlement le fit brûler par la main du bourreau, en même temps que les *Lettres écrites de la Montagne*, de Rousseau. Un an après cet arrêt, quand on brûlait à Abbeville le chevalier de la Barre, on jetait encore le *Dictionnaire philosophique* dans les flammes qui consumèrent le malheureux jeune homme ! Il avait dit, assure-t-on, que les mauvais livres, et celui-là en particulier, étaient cause de sa perte. Quatre éditions du *Dictionnaire philosophique* avaient été mises au jour en 1767, en dépit de toutes ces rigueurs.

Ici encore, les parlements, si fort zélés pour « l'intégrité de la foi, » recevaient un appui inattendu de quelques écrivains, d'un surtout, un peu décrié malgré tout son esprit, de ce Piron, qui fut pour Voltaire un ennemi non moins déclaré que persévérant, puisque, pensant qu'il ne pourrait pas répondre quand il serait mort, de son vivant il aiguisa des épigrammes en réponse à celles que Voltaire *pourrait faire* sur lui quand il ne serait plus. Le sceptique Piron écrivait en 1766, des vers qu'il supposait descendre « d'en haut, » et qu'il mettait dans la bouche du Dauphin, prince dévot, alors récemment enlevé aux siens, et dont les trois fils, avec des fortunes différentes, devaient porter la couronne sous les noms de Louis XVI, de Louis XVIII et de Charles X. Le Dauphin donnait ses conseils en parlant au nom de « Dieu, » ce qui excuse bien des choses ; il concluait au moins à la proscription :

..... « Purgez vos contrées
Des contempteurs de l'ordre et des choses sacrées. »
. . . . . .
Fréquentez mes autels et respectez mes prêtres ;
Croyez, pensez, vivez comme ont fait vos ancêtres. »

C'est le moyen d'être aussi « sots » qu'eux, disent les mémoires auxquels nous empruntons ces détails.

En même temps que quelques écrivains et les parlements s'agitent en faveur des idées traditionnelles et théologiques, le clergé partage avec la police certains soins auxquels il devrait rester étranger. Il s'occupe des théâtres et des comédiens. Tout en acceptant leur argent et quelquefois leur concours, quand il s'agit de ridiculiser ses ennemis, il n'entend point bénir leurs mariages, sauf en ce qui concerne les acteurs de la troupe italienne, exemptée on ne sait pourquoi de l'interdiction « sacrée. » Il redoute fort toute allusion qui peut l'atteindre. Il établit sur les écrits dramatiques une sorte de censure préventive; si bien qu'un M. Fontanelli, ayant présenté une tragédie intitulée *Ericie* ou *la Vestale*, cela mit le trouble dans la comédie et dans la Sorbonne. Cette vestale qui sans doute, à un certain moment, manquait à ses vœux, n'était-ce pas une allusion aux colléges de religieuses de Paris et de France, autrement nommés couvents de femmes? Le censeur de la pièce envoya le manuscrit au lieutenant de police, et le lieutenant le fit passer à l'archevêque. L'archevêque, ne se trouvant pas des lumières suffisantes, assembla des curés et des censeurs de la Sorbonne. Singulière commission d'examen littéraire! On pense bien que ces juges firent leur métier en conscience. *La Vestale* (1768) ne vit jamais le jour de la rampe. Cependant les actrices s'étaient fait une joie d'avance d'apparaître en prêtresses, vêtues de la tunique blanche et ceintes de l'écharpe rouge.

Christophe de Beaumont, en son zèle aveugle et sincère, introduisit dans les rapports qui existaient entre les prêtres et les personnes attachées aux théâtres, une réforme qui ne plut pas davantage à ces dernières. «On sait, dit la *Correspondance de Grimm*, que l'excommunication dont *jouissent* les comédiens ne leur permet pas plus de goûter du sacrement du mariage que des autres.» — Cependant il était manifeste qu'ils n'observaient pas un célibat rigoureux. On avait, d'un commun accord, cherché et trouvé des accommodements. Pour éviter le scandale du concubinage, le mariage s'accomplissait, sans que la formalité gênât outre mesure ceux qui la réclamaient. L'autorité royale, l'autorité ecclésiastique, les gentilshommes de la chambre, prêtaient la main à ce tour de passepasse, tout le monde était dans le secret. Le comédien qui voulait se marier *renonçait* au théâtre. On récitait les prières consacrées. La cérémonie faite, le premier gentilhomme de la cham-

bre envoyait au *nouveau béni*, « ordre du roi » de remonter sur la scène. L'archevêque mit fin à cette comédie, qui mêlait trop, suivant lui, le sacré au profane, et, sans s'attaquer au roi, il exigea des gentilshommes la promesse de renoncer à donner cet ordre.

Il faut mentionner ici certaines scènes barbares, derniers restes d'une sorte de folie épidémique et religieuse, qui avait duré longtemps, sans que par bonheur on eût trop songé à la poursuivre : celles des convulsionnaires jansénistes.

Le cimetière de Saint-Médard avait été le sanctuaire privilégié de quelques-uns de ces spectacles, qui n'ont jamais besoin de l'autorisation d'un censeur. On l'avait fermé, et les « miracles » avaient cessé, par simple défense royale. Ils reparurent cependant, et quelques-uns, dont La Condamine fut témoin et qu'il consigna par écrit, attirèrent l'attention. Les amis du surnaturel voulurent les exploiter ; ils n'y parvinrent pas, malgré les cruelles souffrances que s'imposèrent les *miraculées*. Assistée de son directeur, une sœur Françoise, parmi plusieurs autres, se faisait *mettre en croix*, enfoncer des clous dans les pieds et dans les mains, une couronne à pointes de fer sur le front, une lance dans le côté. On lui donnait parfois des *soulagements* dans ses *convulsions :* ces soulagements, ce n'est point une plaisanterie que nous faisons ici, ces soulagements étaient des coups de bûches. Le père, le directeur enfonçait les clous. Il assurait qu'elle n'éprouvait point de douleurs[1]. Le dénouement de ces drames bizarres, qu'on s'étonne de trouver attardés en pleine Europe, fut étrange, horrible et grotesque. La « sœur » Françoise était près de mourir. — Deux personnes l'assistaient, représentant la théologie et la science, mises en face l'une de l'autre ; ces deux personnes étaient le directeur, le *père*, et un médecin, le docteur Grandelas. Le *père* voulait, en cette extrémité, frapper la *sœur* Françoise à coups de bûches, pour « la soulager et la guérir. » — C'était le traitement sacré. — « Qu'allez-vous faire, dit le médecin ? » — « Mais la secourir.....! » — « Nous ne connaissons pas cette pratique dans la faculté. » — Et faute de coups de bûches et d'autres « béatilles, » suivant l'expression du narrateur, la sœur Françoise mourut.

Vers la fin du règne de Louis XV, quand Terray rêve de se faire cardinal, comme un second Dubois, quand le nonce du pape et le grand aumônier présentent au sortir du lit ses chaussures à la

[1] Voy. dans le t. III, p. 26, de la Revue, l'explication que donne M. Onimus de ces phénomènes.

Du Barry, qui songe elle-même à se faire épouser comme une autre Maintenon, l'abbé de Beauvais, prêchant à Versailles, avertit assez rudement la favorite et le roi. Son sermon, d'une crudité inusitée, lui vaut un siége épiscopal. Plus tard le roi est malade, on tremble, on craint qu'il ne meure. On invoqua sainte Geneviève, *qui n'empêcha rien*; et, comme on plaisantait l'abbé de Sainte-Geneviève sur ce résultat : « De quoi vous plaignez-vous, dit-il, est-ce qu'il n'est pas mort! » On le voit, à la fin de deux longs règnes, deux rois étaient tombés bien bas!

Le soin de sauver la royauté compromise retombait sur un homme de bonne intention, mais faible de caractère et pauvre d'esprit, qui, livré tour à tour à la cabale dévote, à l'entourage frivole de la reine, aux réformateurs hardis et généreux, incapable de prendre un parti décisif, ne sut ni contenir, en le dirigeant, l'esprit public, qui avait grandi et demandait à être écouté, ni vouloir le bien jusqu'au bout. A un certain moment, les privilégiés, clergé en tête, malgré toutes les oppressions, purent sentir que leur cause était en péril, quand ils virent aux affaires ce Lamoignon de Malesherbes, l'auteur des *Remontrances*, le correspondant de Rousseau, le protecteur de Diderot, et Turgot, cette haute et ferme intelligence, le ministre que Voltaire appelait « *un homme,* » qu'il défendit avec vigueur contre les chansons et les libelles auxquels il fut livré, contre les accusations de Linguet, le publiciste avocat de tous les despotismes politiques, religieux et sociaux. Mais Turgot, qui, sans accroissement d'impôts, sans emprunts ni suspension de paiements, avait trouvé moyen de rembourser, en moins de deux ans, plus de cent millions de dettes, se trouvait trop naturellement désigné à la haine de ceux qui vivent de la misère et de l'ignorance publique. Le clergé s'inquiétait moins encore des changements opérés déjà, que de ceux qu'on savait résolus : l'instruction assurée à tous, l'égalité devant l'impôt territorial, la liberté de conscience, la suppression des monastères. Nous ne nommons que quelques-unes de ses réformes, celles qui concernent surtout les immunités cléricales. On le fit congédier durement par le roi. On crut avoir tout obtenu, parce qu'on avait ajourné l'application du remède à des maux qu'une révolution seule pourra désormais essayer de guérir.

Dès le moment du sacre de Louis XVI, on a pu juger du conflit de passions et d'intérêts contraires qui s'agitent autour du roi, pour triompher de sa volonté. D'un côté, la passion absolutiste et

sacerdotale le pousse à omettre une des dernières formules qui fassent souvenir de l'appel à la volonté nationale, et en même temps à prêter le serment d'exterminer les hérétiques; de l'autre, Turgot lui met devant les yeux, que c'est un devoir de ne pas tenir des engagements coupables. Les philosophes ont peut-être gagné leur cause dans les esprits. Leurs adversaires continuent à jeter un défi au bon sens public. En cette année 1775, où des bandes affamées entrent à Versailles jusque dans la cour du château, n'écoutant déjà plus le roi qui leur parle du haut d'un balcon, quand le peuple est ameuté contre les principes des économistes, on demande à Louis XVI d'achever « l'œuvre de Louis-le-Grand et de Louis-le-Bien-Aimé » en dissipant les assemblées de protestants, *tolérées par un relâchement funeste*. On se plaint, — touchante sollicitude! — de ce que leurs enfants ne sont pas enlevés aux mères protestantes. « *C'est ravir de tendres enfants aux ministres de notre sainte religion.* » — Et l'un des pasteurs qui présentent ces doléances, est cet abbé de Talleyrand, qui trouve son époque si *douce*, celui qui fut évêque et dont les services sont connus.

De plus, on aurait tort de penser qu'on ne fit jamais *droit* à ces réclamations. L'aventure du vicomte de Bombelles, survenue quelques années auparavant, nous fournit un exemple qui vient à propos. Ce jeune seigneur, se faisant passer pour protestant, avait, dans une des villes du midi de la France, épousé, sans le secours d'un prêtre catholique, une jeune fille honorable, Mademoiselle Camp. Il vécut avec elle plusieurs années. Après avoir eu un enfant, il dissipa la dot. On le mit au For-L'Évêque. Il en sortit pour se marier à une autre femme, à Paris, en face de l'église, traitant de concubinage son union avec Mademoiselle Camp. La loi ne lui donnait que trop raison. Mais l'enfant? L'enfant de quatre à cinq ans fut arraché à sa mère, pour être élevé au couvent. On n'avait guère procédé autrement, du reste, pour la fille de Sirven (1762), qu'on avait mise de force dans une maison religieuse, pour y être « *instruite*, » et qui, étant parvenue à s'échapper, périt par accident. On accusa alors le père, du même crime que Calas; il s'enfuit avec sa femme, — qui mourut depuis de misère, — vers le défenseur des opprimés, le vieux philosophe de Ferney! Voltaire prit en main sa cause, fit casser, mais après de longues démarches, le jugement de condamnation, et condamner les premiers juges à payer les frais du procès. Sirven n'en demeura pas moins ruiné.

Pour qui désire se rendre compte des contradictions qui existaient alors entre la loi civile ou religieuse, et les mœurs du temps, il est nécessaire de lire, soit les *Mémoires de Bachaumont* et la continuation qui en fut faite dans le même esprit, soit la *Correspondance de Grimm*, sorties des journaux particuliers qui n'étaient pas imprimés, mais adressés manuscrits aux souscripteurs. Ils renseignent à la fois sur les actes de l'autorité et sur la manière dont ces actes étaient commentés par l'opinion publique.

Nous détachons ici une page de la *Correspondance de Grimm* (1770). « Le bras spirituel et le bras séculier, c'est-à-dire l'assemblée » du clergé et du parlement, qui ne sont pas toujours d'accord » ensemble, se sont réunis..... pour arrêter le cours des livres » qui paraissent de jour en jour..... et dont *le nombre* et la *hardiesse* s'accroissent... Le pape a écrit... au fils aîné de l'Église, » au roi très-chrétien, une lettre excitatoire pour le conjurer, *par* » *les entrailles de Jésus-Christ*, de préserver son royaume de la » pernicieuse inondation de ces livres. » Ce roi très-chrétien, fils aîné de l'Église, il est bon de ne pas le perdre de vue, c'est Louis XV. Cela prête à réfléchir ! « L'assemblée du clergé a porté aux pieds » du trône un mémoire sur les suites funestes de la liberté *de penser et d'imprimer*. Elle n'a point borné son zèle à ces précautions : étant sur le point de se séparer, elle vient de publier un » avertissement au clergé de France, assemblé à Paris par permission du Roi, aux fidèles du royaume, sur les dangers de » l'*incrédulité*. Le gouvernement, en reconnaissance des seize » millions de *don gratuit* accordés par l'assemblée du clergé, a » commandé au zèle du parlement de sévir contre les livres impies, en la manière et en la forme accoutumées. Le parlement, » en conséquence du vœu du gouvernement et du clergé, et sur » le réquisitoire de l'avocat général, a fait, le dix-huit du mois dernier (c'est-à-dire le dix-huit août), les frais d'un fagot au bas de » l'escalier du Mai, pour y faire brûler par le bourreau quelques » rôles de procureurs, représentant sept des ouvrages les plus *déplaisants* au clergé ; car ne croyez pas que M. l'exécuteur des » hautes-œuvres ait la permission de jeter au feu les livres dont » les titres figurent dans l'arrêt de la cour. Messieurs seraient » très-fâchés de priver leur bibliothèque d'un exemplaire de chacun » de ces ouvrages, qui leur revient de droit, et le greffier y suppléé par quelques malheureux rôles de chicane. »

Nous signalons au lecteur les propositions qui suivent : « Dans

» le fait, le roi pouvait faire répondre à la lettre du pape et » aux représentations de son clergé, que la publication de ces » livres est chose étrangère à son royaume ; qu'il ne peut empê- » cher qu'on imprime en Hollande *et ailleurs* des livres écrits en » langue française ; que, si l'on peut reconnaître la grandeur d'une » passion à l'*énormité* des *sacrifices* qu'on *lui fait*, aucun monar- » que, en Europe, ne peut comparer sa passion pour la religion, » à celle de Sa Majesté très-chrétienne... Que, non-seulement » elle permet que le *tiers* des biens de son royaume soit possédé » par le clergé et, à ce titre, *soustrait à son autorité et aux imposi-* » *tions royales*, mais qu'elle se contente, dans les besoins les plus » urgents de l'État, d'un don gratuit qu'elle daigne négocier avec » l'assemblée du clergé, *et que celui-ci ne lève pas sur ses biens,* » *mais sur les sujets du roi par forme d'emprunt;* qu'indépen- » damment de cette étonnante constitution, la police dépense an- » nuellement, par ordre exprès et immédiat de Sa Majesté, *plu-* » *sieurs millions, de ceux qu'on lève avec tant de peine sur des* » *peuples épuisés par le travail et par les impôts*, pour empê- » cher le débit des livres qui donnent du souci aux prêtres ; de » sorte que les amateurs de ce poison, si commun en pays étran- » ger, ne peuvent se le procurer en France qu'au poids de l'or et » avec les plus grandes difficultés. » Il faut avouer que ces dernières lignes dont l'ironie est à peine sensible, tant la forme en est modérée, ne mettent pas moins à nu les concessions exorbitantes faites à une caste insatiable, qui voulait tenir tout dans sa main.

Quelque chose qui peut aussi, suivant nous, si nous ne tenons pas un compte rigoureux des dates, donner une idée exacte des dangers encourus par les représentants du libre-penser, ce fut le moyen imaginé un jour par Frédéric II, pour faire rentrer dans ses États le marquis d'Argens. L'exil volontaire avait été alors la ressource de ceux qui voulaient écrire ouvertement, ou qui avaient écrit déjà quelque chose de désagréable aux puissants. Diderot, au moment de l'explosion des colères cléricales, qui se fit à propos du *Système de la nature*, qu'on lui avait attribué, se tenait prêt, au moindre signe, à passer en pays étranger ; cependant personne n'était moins propre que lui à vivre longtemps loin des siens. Quand Voltaire lui conseille, plus tard, de se réfugier en Prusse, il refusa toujours. Il avait gardé les illusions fécondes. Il s'éveillait tous les matins en pensant que les *fanatiques* avaient disparu ; il

demandait, « que faire de la vie, » si on lui ôtait ce qui a lui rendait agréable.

Le marquis d'Argens était un autre homme; son aventure est assez caractéristique pour mériter d'être racontée tout au long. Il résidait à Berlin. Le roi de Prusse lui avait accordé congé de s'en aller passer quelque temps en Provence; mais il se doutait bien que l'attrait de ce beau pays retiendrait son chambellan, — tel était le titre du marquis à la cour de Berlin, — plus longtemps qu'il n'avait annoncé. Or, le marquis d'Argens était compromis en France par plusieurs écrits, entre autres, on va le voir, par une *Philosophie du bon sens*. Ses opinions bien connues pouvaient lui rendre le séjour de France assez dangereux. Le clergé sentait de temps à autre le besoin d'un peu de terreur pour assurer son règne, et il est douteux que les services rendus au parti clérical, en 1763, par le président d'Aiguilles, frère du marquis d'Argens, et qui avait pris cause pour les jésuites, eussent pu suffire à protéger le chambellan. Le roi eut donc recours aux armes cléricales. Lui, Frédéric, il fit un mandement. oui, un mandement. Il ne maniait pas plus mal qu'un autre l'éloquence sacrée. Il écrivit dans la forme et le style ordinaire de ces sortes d'opuscules : « Mandement de Mon-
» seigneur l'archevêque d'Aix, portant condamnation contre les
» ouvrages imprimés du nommé marquis d'Argens, et concluant
» à sa proscription du royaume..... »

« Jean-Baptiste-Antoine de Brancas, par la miséricorde divine
» et par la grâce du saint-siége, archevêque d'Aix, à tous les
» fidèles de notre diocèse, salut et bénédiction..... »

« Il s'élevera dans les derniers temps, des hommes puissants en
» erreur, qui corrompront l'Église. Ne vous semble-t-il pas, mes
» frères, que nous vivons dans ce siècle, si clairement désigné
» par cette prédiction?.... »

— On croirait lire un mandement d'aujourd'hui.

« Et de quelles armes se sert cet ennemi du genre humain, pour
» nous combattre? De la raison, oui, de la raison, mes chers frè-
» res. Ils opposent la raison humaine à la révélation divine, la sa-
» gesse de la philosophie à la folie de la croix, des axiomes à des
» inspirations, leur amour-propre à l'humilité sacerdotale! »

— Ce dernier trait est d'un comique assez relevé. Plus loin, le faux archevêque d'Aix donnait des conseils à ses ouailles : « Pu-
» rifiez les châteaux d'Argens et d'Aiguilles, de l'aspect de l'*impur*
» qui les souille. »

— « A ces causes, ayant lu les livres qui ont pour titre : *Lettres juives, Lettres chinoises, Philosophie du bon sens.* » — Il dévouait l'*impur* à l'anathème, comme Coré, Dathan et Abiron, et signait : Jean-Baptiste-Antoine de Brancas, archevêque d'Aix.

Le marquis trouva ce mandement imprimé, sur la cheminée de sa chambre : il devait y ajouter foi, et il n'ignorait pas ce que veulent dire ces condamnations et ces anathèmes : son valet de chambre avait apporté de Berlin, avec ordre de s'en servir en temps utile, cette œuvre apocryphe qui avait un si grand air de vérité. D'Argens se crut prévenu par un ami. Il ne perdit pas son temps à demander des explications. Il se hâta de rentrer dans ce pays où l'on était moins bien qu'en Provence, mais où l'on n'avait à redouter, dit Grimm, ni évêque, ni mandement. Quand il demandait des nouvelles à la poste, on lui remettait un exemplaire de cet écrit d'un faussaire royal. Le marquis avait changé de nom. Il doubla le pas, et arriva sans autre encombre.

A ceux qui seraient tentés de voir dans la fuite du marquis d'Argens l'effet de la crainte sur une âme de peu de courage, nous rappellerons que six ans auparavant le chevalier de la Barre, un jeune homme, — il n'avait pas plus de dix-neuf ans, — avait été condamné sans preuves à être brûlé vif, après avoir eu la langue et les poings coupés. Une croix brisée sur le pont d'Abbeville, telle était la raison de ces supplices, auxquels quatre autre condamnés échappèrent heureusement par la fuite, et dont l'avocat du genre humain, comme on commençait à nommer Voltaire, ne réussit pas à le préserver. Le vieux Voltaire apprit même que le bourreau avait à cette occasion brûlé avec le corps de la victime, auparavant décapitée, son *Dictionnaire philosophique*.

Quelques actes de soumission au culte établi, actes que nous ne prétendons ici ni louer ni excuser, mais que le vieillard se crut peut-être obligé de faire, ont été, à diverses reprises, durement qualifiés, tant par ses amis qui attendaient de lui le plus haut exemple, que par des oisifs qui ont profité des services qu'il a rendus, sans s'occuper de la rançon dont il dut lui-même payer ces services. Qu'on songe seulement un instant aux risques qu'il a courus toute sa vie, et auxquels il ne lui a pas toujours été donné d'échapper ! Qu'on songe qu'en 1768, juste dix ans avant sa mort, on avait discuté pour savoir s'il ne serait pas bon de l'enfermer pour le reste de ses jours ! Qu'on songe qu'il était vieux et n'avait point envie d'être martyr ! On n'en demande pas tant d'ailleurs à

la plupart des hommes, et nous avons presque honte d'avoir pensé à le justifier sur ce point. — « Si la nature, écrivait-il à cette époque, ne m'avait donné deux antidotes excellents, l'amour du travail et la gaîté, il y a longtemps que je serais mort de désespoir. »

A Paris, on s'occupait beaucoup de lui. Les bruits les plus divers et les plus étranges circulaïent sur son compte. Un jour, on disait qu'il s'était fait novice à la Grande-Chartreuse. Un autre jour on apprenait qu'il avait « communié » de la main de son curé, « le roi en montrait de la satisfaction. » Certains détails de cette « cérémonie, » les paroles qu'il prononça « ayant son *Dieu* dans sa bouche » l'attestation qu'il se fit donner, enlèvent à l'acte tout caractère sérieux. Quelle est la part du rire ? il est difficile de la faire avec certitude. On a dit : Rousseau n'a jamais plaisanté avec ces choses ; soit ; mais, quand Voltaire reçoit du général des capucins des lettres patentes qui font de lui un « père temporel » de l'ordre séraphique (1770), quand il donne sa bénédiction, quand il signe une de ses lettres en faisant précéder son nom de ce signe ✠ et le faisant suivre de l'appellation de *capucin indigne*, il n'y a là qu'un jeu de l'un des esprits les plus railleurs qui aient existé. C'est le même homme qui, tout jeune, dans une de ses premières tragédies, paraît sur la scène portant la queue de la robe du grand-prêtre et faisant tant de folies, que des spectateurs le prennent pour un ennemi de l'auteur qui se plaisait à faire tomber la pièce ; le même homme qui, plus tard, fera de la robe d'un autre grand-prêtre de son théâtre, celui de l'*Orphelin de la Chine*, un ornement d'église, peut-être une chasuble au curé de Ferney. Il y a dans ces plaisanteries un peu de ce rire qui n'est point toujours joyeux, et qui fut propre à Rabelais, à qui personne ne s'avise aujourd'hui d'en faire un reproche. A ce sentiment se joint, dans une certaine mesure, le souci de ce que peut conseiller contre lui une cabale ennemie, de ce que peut faire un pouvoir sans limite. Constatons que ses actes de condescendance le servirent mal, et que, si Louis XV ne put supporter la familiarité du philosophe, lui qui en supporta tant d'autres, Louis XVI ne vit jamais en Voltaire que l'ennemi de la religion et des mœurs. Louis XVI, esprit étroit, se montrait plus zélé que les papes, puisque Benoît XIV avait envoyé à Voltaire jeune encore un bref de félicitation, et que Clément XIV, répondant à un badinage du vieillard de Ferney, n'avait pas dédaigné de lui faire dire que, depuis longtemps, l'Inquisition n'avait plus d'yeux ni d'oreilles. Ce en quoi il se trompait. Les jésuites commençaient à

relever la tête sous ce roi trop faible pour être vraiment bon. Ils annonçaient que Rome serait assez forte pour que l'État fût dans l'Église.

A l'occasion du jubilé de 1776, le clergé parut reprendre le dessus, et les philosophes regardèrent l'empire de la raison comme retardé pour plus de vingt ans. Cette recrudescence de dévotion, cette effervescence religieuse, qui n'est pas rare en des temps corrompus, força les penseurs à se demander s'ils avaient fait dans l'esprit du public le progrès dont ils s'étaient flattés. L'autorité laïque même se laissait aller aux velléités de mesures rigoureuses. M. Delisle, non le poète abbé, mais un philosophe un peu métaphysicien, pour un livre dans lequel, sans compter quelques négations assez nettes sur les croyances reçues, il avait dit qu'à certains moments *les rois ne sont plus que des hommes*, faillit être condamné par le tribunal civil du Châtelet au fouet, à la marque et aux galères perpétuelles, *omnia citra mortem*. On pouvait voir cependant dès-lors combien les majestés royales et sacerdotales tenaient moins de place dans les respects populaires que les écrivains et les penseurs, véritables rois de cette époque. Le roi était souvent accueilli avec froideur. L'archevêque de Paris avait été « hué » (1774). Le retour dans Paris après de longues années d'absence de Rousseau d'abord, de Voltaire ensuite, présenta un spectacle significatif. On avait permis à Rousseau de revenir, à condition de ne pas se montrer dans son costume d'Arménien, à condition aussi de ne plus écrire ou du moins de ne plus rien faire imprimer. La foule s'assemblait sur son passage. Elle s'ameuta sur la place du Palais-Royal. On demandait à cette « *populace* » ce qu'elle faisait là. Elle répondait qu'elle était là pour voir Jean-Jacques. On lui demandait ce que c'était que Jean-Jacques. Elle répondait qu'elle n'en savait rien, mais qu'il allait passer. On exhorta M. Rousseau à ne plus reparaître dans aucun lieu public. Quelle était la raison de cet avis? Il suffisait d'une mauvaise tête pour le dénoncer et forcer à poursuivre le décret de prise de corps qui subsistait toujours contre lui.

Quand Voltaire revint au mois de février 1778, à l'apparition de cet « avocat du genre humain » qui, malgré ses quatre-vingt-quatre ans, n'avait rien perdu de son activité intellectuelle et consacrait à son travail plus d'heures que n'en donnent la plupart des hommes dans la force de l'âge, il fut le seul objet de tous les empressements. Les bruits de guerre tombent; intrigues de robe,

tracasseries de cour sont sans intérêt. « La Sorbonne *a frémi*, le parlement *a gardé le silence*. » Le roi, qui ne savait ni parler ni se taire, pensa gâter toute cette ivresse ; soit de son propre mouvement, soit par suite d'une impulsion extérieure, « Sa Majesté a demandé si l'ordre qui défendait à Voltaire de revenir à Paris avait été levé. » Voltaire fut informé de ces mots, et craignit d'avoir trop présumé de sa puissance. Les « *bontés* » de la reine le firent rassurer. « L'intention du roi n'avait pas été de l'affliger. » Il est difficile d'être moins fort et moins digne. Le vieillard recevait les hommages de tout Paris avec cette fleur d'esprit qu'il avait gardée ; nous ne voulons pas dire qu'il ne s'y joignit pas quelquefois de ces vigoureuses boutades qu'on lui avait toujours connues. Un évêque lui ayant envoyé un mandement contre les incrédules, il répondit :

— J'ai reçu votre mandement ;
Je vous envoie (?) ma tragédie,
Afin que mutuellement
Nous nous donnions la comédie.

L'évêque n'avait probablement pas l'intention de ramener Voltaire dans le giron de l'orthodoxie. Mais en même temps, je ne sais combien de prêtres fondaient alors leurs projets de gloire et de fortune sur l'espérance qu'ils concevaient de le convertir. Un jour il était seul dans sa chambre. « Un de ces messieurs, plus hardi peut-être ou plus affamé que les autres, » força la porte. Il lui dit en se jetant au pied de son lit. — « Au nom du ciel, écoutez-moi, je serai pour vous le bouc émissaire ; je viens me charger de tous vos péchés, mais confessez-vous tout à l'heure, et tremblez de perdre le seul moment que la *grâce* vous laisse encore ! »—Le vieillard malade demanda simplement au missionnaire de quelle part il venait ?—« De quelle part ? De la part de Dieu même. »—« Monsieur l'abbé, vos lettres de créance ? — » Cette question confondit l'abbé, Voltaire en eut pitié, il le remit à son aise. Il lui affirma qu'il voulait choisir, pour se confesser, un moment plus propice.

Une forte hémorragie, que Tronchin regardait comme mortelle à l'âge du malade, lui fit demander un prêtre. Il ne voulait pas être « jeté à la voirie. » Peut-être, s'il eût vécu de nos jours, eût-il fait comme Lamennais, qui ne redouta pas la fosse commune. Mais les temps étaient différents, les précautions du vieillard furent d'un fâcheux effet sur plusieurs, et n'assurèrent pas de la part de tous le dernier repos qu'il souhaitait pour ses restes. Quoi qu'il en soit, il se confessa au père Gauthier, aumônier des Incurables, qui voulut en

vain obtenir de lui le désaveu public de ses ouvrages. Il tira toutefois du malade, affaibli par la perte de sang, une profession de foi dont nous transcrivons quelques lignes : « Je soussigné déclare » que.... *à l'âge de quatre-vingt-quatre ans*,... je me suis con- » fessé.... Si j'avais jamais scandalisé l'Église, j'en demande par- » don à Dieu et à elle. — Signé VOLTAIRE, 2 mars 1778, en présence » de M. l'abbé Mignot, mon neveu, et de M. le marquis de Ville- » vieille. » Il y eut à cette occasion un échange de lettres entre Voltaire et le curé de Saint-Sulpice, lettres qui font plus d'honneur à ce dernier, que quelques-unes des mesures qui suivirent. Il écrivait que tous ses *paroissiens* ont droit à ses soins, qu'un homme comme M. de Voltaire était fait pour attirer toute son attention.... que son ministère avait pour objet le vrai bonheur de l'homme, *en dissipant par la foi les ténèbres qui offusquent la raison*. — Cette phrase présente une figure de rhétorique qui nous paraît bien un peu hardie, mais que nous ne voulons pas analyser ni discuter ici.

Qui ne croirait que ces marques de respect extérieures n'aient désarmé les rancunes sacrées et fait prendre au moins le parti du silence? Il n'en fut rien. Le fanatisme, qu'il avait combattu de son vivant, devait l'accompagner jusqu'à la fin, jusque par delà la mort. Mais la reconnaissance de tous le consola peut-être d'avance des dernières amertumes. Quand il alla à l'Académie, il trouva toutes les portes, toutes les avenues assiégées d'une multitude « qui ne s'ouvrait que lentement à son passage, et se précipitait sur ses pas avec des applaudissements et des acclamations multipliées. » L'Académie l'avait fait asseoir à la place du directeur. Les évêques n'étaient pas là « soit hasard, soit que l'*Esprit saint* qui n'abandonne jamais ces messieurs, l'eût décidé ainsi, pour sauver l'honneur de l'Église ou l'orgueil de la mitre, ce qui, comme on le sait, ne fait le plus souvent qu'une seule et même chose. » A peine s'apercevait-on de ces absences. On ne songeait qu'à Voltaire. Sa marche du vieux Louvre aux Tuileries fut une espèce de triomphe public. Du plus loin qu'on apercevait sa voiture, il s'élevait un cri de joie universel. La foule se pressait pour pénétrer jusqu'à lui. *Elle se pressait davantage pour le défendre contre elle-même.*

Au théâtre, l'enthousiasme n'était pas moindre. Voltaire était attendri. Il succombait à l'émotion. Il était payé de ses efforts, et pouvait désormais mourir. Son étonnante vitalité reprenait au contraire le dessus. « Ses yeux étincelaient à travers la pâleur de son

visage. » On lui apporte une couronne de laurier qu'on voulait le forcer à garder sur sa tête. Il la retira. Mais, la pièce finie et la toile relevée, il eût pu, comme les empereurs de Rome, s'il n'eût été philosophe, se sentir, de son vivant, devenir dieu. Il assistait à sa propre apothéose. Brizard, en moine de Saint-Basile, couronnait son effigie.

Non, tu n'as pas besoin d'atteindre au noir rivage
Pour jouir de l'honneur de l'immortalité....

Et tout le monde applaudissait. Il y a là comme une scène de l'antiquité païenne ; le peuple, dans un même élan, protestait de sa reconnaissance et de son admiration. « L'envie, la haine, le fana-» tisme, l'intolérance, n'ont osé *rugir* qu'en secret. Pour la pre-» mière fois, on voyait l'opinion publique jouir avec éclat de son » empire, » et le vieillard lui-même, acclamé autant qu'il avait été et qu'il devait être encore persécuté, ne pouvait plus dire, comme il l'avait fait à propos d'une première glorification de ce genre, qui avait eu lieu six ans auparavant, tandis qu'il se tenait encore à Ferney :

« Les plus beaux moments de ma vie,
» Sont donc ceux que je n'ai pas vus ! »

Le *Mercure de France,* la suite des *Mémoires de Bachaumont,* la *Correspondance de Grimm* abondent en détails sur ce mouvement qui emporte la population, et qui faillit emporter la cour elle-même ; c'est une réaction confuse encore dans l'esprit de plusieurs contre l'opposition théologique. Les francs-maçons, unis surtout au nom de l'humanité, avaient, eux aussi, voulu posséder le vieillard parmi eux ; suivant une tradition que je n'ai point vérifiée, il fut le premier qu'on reçut, sans le faire passer par les épreuves et sans lui bander les yeux.

Voltaire, cependant, voulait reconnaître par des services cette magnifique hospitalité que lui donnaient ses concitoyens. Il prenait au sérieux ses fonctions de directeur de l'Académie ; il travaillait outre mesure. Il songe à refondre le *Dictionnaire de l'Académie,* en faisant l'histoire des mots, à l'aide de citations des écrivains français. Il se charge de la lettre A : inutile de dire ici par qui ce projet est aujourd'hui réalisé.

On savait Voltaire malade. On était inquiet. On venait prendre de ses nouvelles. On stationnait à sa porte. On voulait savoir s'il vivait, s'il mourait, comment il mourrait. La diversité des récits excitait une curiosité fiévreuse. Déjà il était mort, son corps était

enlevé pour être transporté à l'abbaye de Scellières, tandis qu'on le croyait encore vivant; le public ignora quelque temps l'heure et le jour de sa mort. « Il est tombé dans l'abîme funeste. » En ces termes un peu dithyrambique, Diderot, dans la *Correspondance de Grimm*, annonce qu'il n'est plus; la perte était ressentie; mais on n'ose qu'à peine s'élever contre les tristes actes qui ont accompagné ses derniers moments, et qui accompagnent son enterrement.

Il avait cessé de respirer, le 30 mai, entre dix et onze heures du soir. « La strangurie, » avait hâté sa mort. Il avait dû beaucoup souffrir. Pour remonter ses nerfs et suffire à un travail suivi de dix à douze heures, il avait pris trop de café, « une quantité prodigieuse, qui détermina comme réaction un accablement affreux; » le maréchal de Richelieu, que le vieillard appela son frère Caïn, lui parla de laudanum; il en prit une fiole presque entière. Une sorte de léthargie s'empara de lui, interrompue par les excès de la douleur. Il reprenait connaissance par instants; dans un de ces intervalles, il apprit le succès de ses efforts pour réhabiliter la mémoire de Lally. Il refusait de renouveler sa confession de foi catholique. Il était harcelé de plusieurs côtés par ceux qui voulaient lui préparer la pénitence finale, ou triompher de sa faiblesse à la dernière heure. Avec l'abbé Gauthier, le curé de Saint-Sulpice vint plusieurs fois. On lui demanda de reconnaître, au moins par un signe, la divinité de Jésus-Christ.—Hélas! laissez-moi mourir tranquille...

J'ai vu cette réponse accentuée d'une façon plus dure en d'autres récits. Il importe peu d'ailleurs. Il y a quelque chose de poignant dans le spectacle de ce grand homme, à qui une longue vie d'efforts inouïs n'a pas acquis le droit de « mourir à son gré; » le cœur se serre à lire le récit de ces obsessions funèbres. Il n'est personne de nous, parmi ceux qui ont déjà vécu quelque peu, qui n'ait été, pour les siens mêmes, témoin de quelque scène analogue, et ne se la rappelle avec une sorte de pitié et d'indignation. C'est une impression que j'éprouve; je ne veux point m'en cacher. Et cette indignation redouble, quand je songe combien les circonstances de ce suprême combat et de cette agonie du philosophe ont été, dans tant de livres et de prédications orales, défigurées honteusement, de manière à produire jusqu'au dégoût, à l'aide de détails que je ne puis ni ne veux répéter ici, et qui, transposant les rôles, sont destinés à inspirer le mépris et une *sainte* horreur contre le mourant.

— « Hélas ! laissez-moi mourir tranquille ! » Je reviens malgré moi à ce tableau qu'il faut achever. — « Vous voyez bien que la tête n'y est plus, dit l'abbé Gauthier. » — Avec moins de foi ou d'habileté, lequel des deux, cela est difficile à résoudre, l'abbé aurait pu conclure que la tête « y était » autant que jamais.

Quelques dévotes et leurs directeurs intriguèrent; le parti, pour faire montre de sa puissance, osa, sûr d'être appuyé, ce qui n'était pas écrit dans la loi, comme l'établira la lettre du prieur de Scellières, ce qui, de plus, était déjà réprouvé par les mœurs du temps

Le curé de Saint-Sulpice déclara d'abord qu'il ne voulait pas que le corps de Volaire fût déposé en terre *sainte*. L'évêque de Troyes, il était alors à Paris, écrivit au prieur de l'abbaye de Scellières, dans un style de supérieur à subalterne, qui n'était pas exempt de menaces : « Monsieur le prieur, je désire fort que vous n'ayez pas » procédé à cet enterrement, *qui pourrait avoir des suites fâ-* » *cheuses pour vous*. Si l'inhumation n'est pas faite, vous n'avez » qu'à déclarer que vous ne pouvez y procéder, sans des ordres » exprès de ma part. »

Le prieur de Scellières était alors un homme de bon sens, d'un esprit droit et ferme, dont nous regrettons de ne pas faire connaître ici le nom, que nous n'avons vu mentionné nulle part ; les petits tiennent si peu de place dans les débats qui s'agitent entre les grands. « Monseigneur, répondit-il par une lettre, en » date du 3 juin, — celle de son évêque était du jour précédent, — » il y a maintenant plus de vingt-quatre heures que l'inhumation » du corps de M. de Voltaire est faite dans notre église, en pré- » sence d'un peuple très-nombreux..... *Il ne m'est pas venu* » *à la pensée que M. le curé de Saint-Sulpice ait pu refuser la* » *sépulture à un homme dont il avait légalisé la profession de foi,* » *faite tout au plus six semaines avant son décès ;* d'ailleurs, je » ne savais pas qu'on pût refuser la sépulture à un *homme quel-* » *conque*, mort dans le corps de l'église, et j'avoue que, selon mes » faibles lumières, je ne crois pas encore que cela est possible. »

Le prieur donnait ensuite quelques détails sur les personnes qui avaient présenté solennellement à l'église le corps de Voltaire, entre autres, sur l'abbé Mignot, neveu du défunt, conseiller au grand conseil, homme considéré, qui jouissait du bénéfice de l'abbaye de Scellières depuis vingt-trois ans. Voyons comment il finit cette lettre, dans tout le cours de laquelle règne un certain accent

de fierté, que les résignations et la bassesse de presque tous rendent d'autant plus sensibles : « Je connais plus ces ouvrages (ceux » de Voltaire) par la réputation qu'autrement, *je ne les ai pas tous* » *lus*. Je sais qu'on ne refuse la sépulture qu'aux excommuniés » *latâ sententiâ*, et je crois être sûr que M. de Voltaire n'était pas » dans ce cas. » — Et, à propos des suites dont il était menacé pour cet enterrement : — « La plus fâcheuse suite, écrit-il, serait » de perdre votre estime. Elle (Votre Grandeur) est *trop juste* » pour me la refuser. » Nous ne savons s'il perdit l'estime de Sa Grandeur ; mais il fut destitué.

Voltaire mort, on eût pu croire que le parti clérical satisfait userait d'un semblant de pudeur, mettrait une sourdine à ses cris et à ses rancunes, ferait taire ses colères, par un sentiment bien entendu de ses intérêts, et cesserait de poursuivre une « ombre vaine, insensible aux injures, » comme dit Grimm. Non, il n'en fut rien. On trouva plus simple d'imposer silence aux journaux d'alors, d'empêcher les régents de collége de faire apprendre des vers de Voltaire, de faire défense aux comédiens de jouer jusqu'à nouvel ordre ses pièces. Cette dernière mesure, qui n'est pas la moins arbitraire, n'a pas lieu de nous étonner, nous qui, malgré les revendications du droit moderne, en dépit des révolutions que nous avons faites à plusieurs reprises, en temps de prétendue liberté de théâtre, voyons interdire à la scène les œuvres dramatiques d'un auteur contemporain qu'il n'est pas besoin de nommer.

En même temps que Christophe de Baumont, appuyant le curé de Saint-Sulpice, refusait une « messe » à Voltaire, les francs-maçons ordonnaient une fête dans la loge des Neuf-Sœurs, où il avait été reçu. Le clergé ne voyait pas encore, dans les francs-maçons, des ennemis déclarés ; l'abbé Cordier de Saint-Firmin avait accepté de présider à l'arrangement de la salle. Franklin déposa une couronne au pied de l'image de Voltaire. Une pyramide sépulcrale disparut tout d'un coup, et l'on ne vit plus qu'un tableau d'apothéose, en même temps qu'on entendit des vers qui n'épargnaient guère la cabale dévote :

« Et qui donc ménageait cet opprobre à Voltaire ?
» Ceux qui . . . . . .
» En pompe hier peut-être avaient enseveli
» Un Calchas soixante ans par l'intrigue avili,
» Un tyran . . . . . etc. . . »

L'Académie française donna pour sujet d'éloge celui de Voltaire;

un prix fut proposé. Cela ne parut point trop gêner les académiciens cléricaux. Il n'y eut pas d'objection sérieuse. Mais arriva le moment où un service devait être célébré pour lui, en qualité de membre décédé. Ici se passa une sorte de comédie, où le profane et le sacré sont bien près l'un de l'autre. Trois prélats étaient présents : le grand-aumônier, un Rohan, ce fameux cardinal que compromit plus tard l'affaire du collier; l'archevêque de Lyon, primat des Gaules; enfin l'archevêque d'Aix. On demanda d'abord au cardinal de faire célébrer le service dans la chapelle du Louvre, où il était maître en qualité de grand-aumônier. Il n'y vit pas d'inconvénient; il répondit qu'il prêterait les mains à cela, mais il fallait qu'on eût célébré un service auparavant dans la paroisse du défunt. On s'adressa à l'archevêque de Lyon. Celui-ci s'échappa par une autre issue. Il dit qu'il était primat des Gaules, que l'affaire paraissait litigieuse; on pouvait la porter à son tribunal; il était de son « intégrité de ne pas s'expliquer. » Le troisième ne se fit pas prier. Il opina simplement pour réformer l'usage de faire un service à chaque académicien : cela était abusif; n'était-il pas préférable d'en célébrer un chaque année, qui « englobât tous les morts de la Compagnie? » Cette opinion rallia les suffrages. Mais un autre incident survint : le marquis de Paulmy, qui semble être une sorte de marquis de Boissy de cette assemblée, n'accéda pas à l'avis de tous. Il se révolta. — « Il est goguenard, » disent les mémoires. Il prétendit qu'il ne s'était fait recevoir de la Compagnie, que dans l'espoir d'avoir un service à lui tout seul. Il ne voulait pas partager. Il est probable cependant qu'on passa outre.

En 1780, Beaumarchais, qui devait aider lui-même à la chute du vieux monde et trouver un soutien dans les classes supérieures, parmi les grands seigneurs et les évêques, réédita l'œuvre de Voltaire. De là scandale. On dénonça la souscription. De nouveau, la patrie, la religion, les mœurs sont en péril. On emprunte à Jérémie ses lamentations. « Pleurez et gémissez ! » crie-t-on. Les *gens vertueux* se mettent en campagne et s'évertuent à arrêter la propagation de ce poison. Ce qui n'empêcha pas que les soixante-dix volumes, dont se composait cette édition complète, ne fussent portés derrière le char à l'antique, qui emmenait le corps de Voltaire au Panthéon, le jour où la Constituante lui fit de si magnifiques funérailles. Mais il fallait pour cela, qu'auparavant de grandes choses fussent accomplies; que le jour du jugement, invoqué si souvent en vain par le peuple dans ses hymnes du moyen-âge,

se fût levé enfin sur la terre. Il fallait que la citadelle de l'absolutisme eût été détruite et que ce qui fut nommé, non pas une révolution, mais la révolution, comme si c'était celle de l'humanité, eût jeté les bases d'une organisation nouvelle, se fondant sur les principes si longtemps contestés aux défenseurs du libre examen, et persécutés par le parti clérical.

En attendant, et avant que cette heure sonnât, peu à peu, théologiens, autoritaires et philosophes se suivaient de près dans la mort. Jean-Jacques, revenu à Paris quelque temps avant le patriarche de Ferney, ne lui survécut guère. Il mourait le 3 juillet de la même année. Ses derniers moments sont restés enveloppés de mystère. Cet homme à l'intelligence généreuse, exaltée, moralement malade et endolorie, qui voyait autour de lui des fantômes ennemis, comme Pascal voyait un abîme, se retira-t-il volontairement de la vie? On parla d'empoisonnement, de coup de pistolet. Au dire des récits les plus autorisés, le suicide n'est pas probable[1]. Son crâne, moulé par Houdon, ne porte aucune trace de balle. On sait qu'il voulut, avant de mourir, revoir encore la verdure et le soleil « qui l'appelait. » Il fut enterré sans bruit, par une nuit d'été, dans une petite île formée par les eaux d'un lac, en cette campagne d'Ermenonville, où M. de Girardin lui avait offert, et était parvenu à lui faire accepter une retraite. On tira son corps de cette solitude pour le porter au Panthéon, comme celui de Voltaire. Est-il utile de rappeler que les ennemis de l'œuvre de ces grands hommes ne les ont pas laissés reposer en paix?

Christophe de Beaumont, l'archevêque de Paris, qui avait signé ces mandements par lesquels il appelait les rigueurs sur les écrits de Jean-Jacques, était alors lui-même bien près de sa fin. Il s'éteignait à l'âge de quatre-vingts ans.

Diderot souffrait d'une hydropisie, et n'avait plus que quelques ans à vivre. D'Alembert attendait tranquillement son heure; il refusait de se laisser tailler de la pierre[2]. Le philosophe, fils d'une religieuse, l'enfant trouvé de l'église de Saint-Jean-le-Rond, toute sa vie prudent, réussit, peut-être sans le chercher, à échapper

[1] Voyez cependant un dernier travail de M. le docteur Dubois, d'Amiens, sur ce sujet.

[2] La Condamine, au contraire, s'était fait opérer (1774), par un chirurgien qui prétendait avoir un secret. Il tint à ce qu'on fît l'expérience sur lui. Cela pouvait servir au public. Il en mourut. Il avait auparavant fait prier Madame Geoffrin, de lui envoyer un *confesseur*, qui ne crût pas à la « *présence réelle.* » Elle lui envoya un « capucin, » ce qui le fit rire comme un fou.

à la fois aux bénisseurs du dernier jour et aux persécutions posthumes : quand le curé de sa paroisse se présenta chez lui, il lui fit dire poliment que *volontiers* il le reverrait le lendemain. Le lendemain, il n'était plus. Sans autre obsession, il « acheva de vivre et de souffrir. » On crut que le philosophe géomètre avait calculé que ce laps de temps lui suffirait pour éviter des exhortations que le caractère du malade rendait inutiles. Il fut porté au cimetière, sans cortége et sans bruit. Quelques années auparavant, l'un de ceux dont les mémoires servent le mieux à apprécier la société de son temps, avait gardé devant la mort une attitude plus décidée. Il s'agit de Bachaumont. Un prêtre vint à lui pour lui apporter les « consolations de la religion. » — « Je n'ai pas besoin, dit-il, d'être consolé. »

La journée de ces hommes était finie. Ils avaient labouré leur champ et jeté la semence. Le reste, les fruits de la semence et la moisson, ils l'attendaient de la génération qui allait venir, et pour laquelle ils avaient travaillé, sans espoir d'autre récompense. L'œuvre était accomplie dans les esprits ; on avait accepté leur revendication de la justice. Que devaient être les faits? On n'en savait rien encore. La royauté, malgré ses affirmations, était arrivée à douter du despotisme.

La nation ne voyait plus l'utilité d'une caste guerrière, et, malgré le régime oppresseur dont il avait usé, le clergé ne pouvait plus empêcher ceux qu'il tenait sous le joug d'apercevoir qu'il avait cessé d'être dépositaire de la science, passée aux mains des laïques, philosophes, penseurs et savants. La direction morale même lui échappait. Il n'en persistait pas moins à réclamer le privilége exclusif de l'éducation.

En 1779, les moines-seigneurs refusent encore d'affranchir les serfs de Saint-Claude, à moins d'indemnité. En 1780, ce que le clergé demande, c'est une loi contre les excès de l'*art d'écrire*. En 1781, on décida le roi à ne plus donner de bénéfice, prieuré, abbaye ou évêché, qu'à la noblesse. Des hommes comme Massillon et Bossuet ne pourront plus occuper un siége. Le pouvoir caduc, au lieu d'avancer, recule au delà de Louis XIV. En 1785, on récrimine encore contre la suppression de quelques vieux abus, contre quelques progrès arrachés à une monarchie à bout de forces, contre ce qu'on appelle une « injuste unité » ou les « désordres » d'une fausse égalité. En 1788, la dernière assemblée du clergé, — il ne s'agit ici que du haut clergé, élément dominant du parti clérical.

—réclame encore le maintien de ses privilèges pécuniaires. En 1789, dans les cahiers du clergé, — ici les prélats ne sont plus tout-à-fait les maitres, — on invoque, sur bon nombre de points, les mêmes réformes qu'ont prêchées les philosophes, mais on veut garder la peine de mort pour les crimes de « lèse-majesté divine, » les sacriléges ; on demande de plus, le monopole de l'éducation, les poursuites contre les écrits dangereux, la proscription de la liberté religieuse. Le cahier de deux villes d'Alsace est significatif : pour empêcher les juifs de *pulluler*, il propose un moyen bien simple : ne permettre le mariage qu'à l'aîné de chaque famille.

Heureusement pour tous, malgré les longues résistances du haut clergé, la nation qui allait « recommencer son histoire » ne devait sanctionner aucune de ces requêtes. La loi, ne tenant pas compte de ces distinctions entre juifs, protestants et catholiques, qui importent peu à la société civile et n'ont servi qu'à la troubler, était bien près de ne plus reconnaître que des hommes, des citoyens. Et c'est un abbé, Siéyès, qui trouve la formule par laquelle est inaugurée cette ère nouvelle, quand la réunion du tiers, mandataire des communes, est déclarée assemblée nationale, avant qu'elle prenne elle-même l'engagement de donner au pays une constitution.

CH. D'HENRIET.

PROFILS D'HISTOIRE POÉTIQUE

(DEUXIÈME ARTICLE [1])

II. — DIEU.

LA DIVINE COMÉDIE.

§ 1. — *L'ère dantesque.*

A l'âge où la légende se greffait, sauvageon tourmenté et robuste, sur les traditions classiques et bibliques, sur les chênes de Dodone et de Membré, il se répandit sur Virgile d'étranges récits : « Ce phénix de la poésie latine fut accusé, non point de cette » magie et fureur poétique, qui a charmé par la perfection de ses » œuvres tous les plus beaux esprits, mais de la poétique superstitieuse et défendue..... On raconte que Virgile fit une mousche » d'airain sur l'une des portes de la ville de Naples, laquelle, durant l'espace de huit ans qu'elle demeura au lieu où il l'avoit mise, » empescha que aucune mousche ne peut entrer dans ladite ville... » qu'il fit ériger, sur une haute montagne proche de la ville de » Naples, une statue d'airain qui avoit en sa bouche une trompette, » laquelle sonnoit si fort quand le vent de septentrion venoit à souffler, que le feu et la fumée qui sortoient de ces forges de Vulcain, » que l'on voit encore près de la ville de Poussole, estoient repoussés vers la mer, sans faire aucun mal ny dommage aux habitants..., et de plus qu'il avoit fait ces statues appelées la Salvation de Rome, lesquelles estoient gardées nuit et jour par des

[1] Voir le numéro précédent.

» prestres, à cause que, dès aussitôt que quelque nation vouloit se » révolter, et prendre les armes contre l'empire romain, soudain » la statue qui portoit la marque, et estoit adorée par icelle, s'es- » mouvoit, une cloche qu'elle avoit au col sonnoit, et la mesme » statue monstroit au doigt cette nation rebelle, si qu'on pouvoit » veoir son nom par escrit, lequel le Prestre portoit à l'Empereur, » qui, tout aussitôt, dressoit une armée pour luy courre sus et » la tenir en son devoir..... Toutes ces rêveries furent premiè- » rement transcrites de Gervais, chancelier de l'empereur Othon, » par Hélinand, moyne de Fresmont, dans sa *Chronique* universelle, » et depuis par un Anglois nommé Alexandre Nickam, religieux » de l'Ordre de saint Benoît. [1] »

L'imagination hallucinée se forge une antiquité légendaire : un faux Virgile, un faux Aristote, un Justinien, un Charlemagne même, non moins de fantaisie tous deux, que Francus, fils de Priam, et premier roi des Français. Ces confusions historiques ont chez les vieux peintres un charme réaliste que Rembrandt retrouva, moins la naïveté. Il a rajeuni l'anachronisme du type, du costume, il triomphe par la vulgarité pathétique, par le fantasque de l'auréole et du haillon, par le contraste de la loque et du brocard. Telle en l'âme du peuple la légende se compose avec l'histoire. Ainsi, même sous la plume d'un Shakspeare (nous le verrons), quand le merveilleux a bien pâli depuis le moyen-âge, la poésie spontanée garde de sa puissance d'illusion féconde et de travestissement. Et, nous-mêmes, nous flatterons-nous de ne jamais prendre pour la couleur d'une époque, la nuance jetée sur elle peut-être par le prisme à travers lequel nous la contemplons?

Cette transfiguration est le propre du moyen-âge ; elle en fait en poésie une ère de création, ou plutôt de combinaison originale ; car, non plus que la Science, l'Art ne crée pas, à vrai dire ; mais comme celle-là combine en une synthèse plus ou moins exacte les puissances de la Nature, l'Art en embrasse les aspects dans un point de vue plus ou moins précis, large, impersonnel.

En cette association du sujet et de l'objet, le moyen-âge, pour ainsi parler, mit beaucoup du sien, dans les choses esthétiques surtout, grâce à la métaphysique chrétienne, à l'éclosion de nouveaux idiomes, à la première émancipation du travail. Epoque tourmentée, à la fois naïve et subtilisée de culture, d'où sortit, avec des mœurs nouvelles, l'Europe féodale, chevaleresque, communale,

[1] Bayle, *Dictionnaire historique*, article *Virgile*.

catholique! Par l'enfantement de cette société complexe, mais unifiée, le moyen-âge réalisa sur l'antiquité un progrès décisif, ébauche du progrès futur. Le catholicisme romain est l'organe intellectuel et moral, la féodalité, l'instrument matériel d'une féconde évolution. Par la féodalité, la fédération se substitue à la centralisation romaine, oppressive depuis qu'elle est inutile ; les milices féodales remplacent les légions. D'offensif, le régime guerrier devient défensif. Au lieu d'un patriotisme impossible en un si vaste empire, comme lien de fraternité morale, le catholicisme met une croyance, la chevalerie un point d'honneur, la corporation bourgeoise un sentiment civique, une activité laborieuse et libre, qu'on trouve à Paris comme à Tolède, à Augsbourg comme à Toulouse. Des mœurs réellement générales relient tous les occidentaux. Troubadours, trouvères, *minnesingers* chantent également Dieu, les dames et la croisade. Il y a des cours d'amour en Provence, en Champagne et sur le Rhin. Les humbles communes de l'Ile-de-France affirment le même *credo* politique et social que Gand emprisonnant son comte, que Florence inscrivant dans l'art de la Laine les nobles qu'elle veut récompenser. Fêtes, confréries, tournois, légendes, cultes de saints, tout est pareil ou analogue au Nord, au Midi.

Pour comprendre Dante, — l'Homère de ces temps, — il faut bien marquer le milieu où il vécut. Ce milieu se compose des traditions du polythéisme et de la Bible adultérées, brouillées par le mélange de peuples, de systèmes et de mœurs qui suivit la chute de l'empire. Tandis que les races s'associent dans un turbulent hymen, un art nouveau se prépare, l'Allemand devient langue écrite, le latin s'ébranche en quatre idiomes ; *d'oc, d'oïl*, de Castille et de *si*. Il jaillit toujours une poésie neuve des cataclysmes sociaux : ils jettent dans les imaginations des tableaux inconnus, d'énergiques antithèses. Le monde trop vieux sort retrempé dans toute l'exubérance d'une sève nouvelle qui mêle les antiques souvenirs et la jeune fantaisie. Vieille tête, cœur adolescent : Dante est tout là. Son poème encyclopédique est le produit le plus éclatant d'une première Renaissance plus originale que celle du quinzième siècle; car la première Renaissance *réinvente*, la seconde retrouve.

§ II. — *Dante théologien.*

La *Divine Comédie* procède : d'Homère, par Virgile, Horace et

Lucain; de l'Ancien Testament et du Nouveau, surtout de l'Apocalypse; des Troubadours; d'Aristote, par les Scolastiques. Dante a pour guide dans l'Enfer et dans le Purgatoire, Virgile; au Paradis, Béatrice.

Assurément il ne croit pas, comme le bon moine Hélinand, aux œuvres magiques de l'auteur de l'*Enéide*, aux « statues appelées » la Salvation de Rome. » Il n'en regarde pas moins Virgile comme une sorte de prophète suscité pour l'annonce du Messie. Il tient pour authentiques les oracles des Sibylles touchant l'incarnation et le Dernier jugement :

Dies iræ, dies illa
Solvet sæclum in favillâ
Teste David cum Sibyllâ!

Dante appliquait à Jésus la prédiction de la quatrième Eglogue :

Il revient ce grand jour qu'a prédit dans ses vers
La sibylle de Cume, et renaît l'univers;
Les voici de retour, et la Vierge, et l'empire
De Saturne, et du Ciel, qui daigne nous sourire,
Un enfant nous est né, par qui l'on voit encor.
A nos siècles de fer succéder l'âge d'or.

Il n'en fallut pas davantage pour que le christianisme naissant s'annexât, en quelque sorte, Virgile comme prophète *du dehors*. Adjonction bien naturelle, quand la ruse pieuse ou la simplicité des premiers apologistes imposait à la croyance des foules de faux oracles annonçant le Messie.

La critique orthodoxe, elle-même, a fait justice de cette légende extrinsèque. Du moins les prédictions de Virgile et des Sibylles ne sont plus des articles de foi. Mais Dante y croyait pleinement. Au vingt-deuxième chant du Purgatoire [1], Stace fait honneur de sa conversion à ces paroles de l'auteur des *Bucoliques* :

« Quand tu as dit : *Le siècle se renouvelle; — la justice revient et le premier* » *temps humain; — et une progéniture nouvelle descend du ciel.*

« Par toi je fus poète, par toi je fus chrétien : — mais pour que tu voies » mieux ce que je pense, je vais étendre la main et y donner quelque cou- » leur.

« Déjà était le monde tout entier gros de la vraie croyance, semée par les » messagers du royaume éternel;

« Et ta parole citée ci-dessus était en consonnance avec les nouveaux pré- » dicateurs, par quoi je pris coutume de les visiter.

» Ils vinrent puis à me paraître si saints, que, quand Domitien les per- » sécuta, leurs pleurs ne coulèrent pas sans mes larmes.

[1] Purg., XXII, 70.

« . . . . . .
« Et.... je reçus le baptême... »

Reliant la tradition chrétienne aux civilisations polythéistes, ces dispositions favorables à la vertu païenne maintinrent, autant qu'il pouvait être alors maintenu, le sentiment de la continuité historique. Elles justifiaient providentiellement, elles plaçaient presque dans la vénération des doctes au niveau de Jérusalem, Athènes et surtout Rome idolâtres : « Dieu n'élut-il pas Enée pour père du lieu saint » où siége l'héritier du grand Pierre? [1] »

C'est, à peu près, la pensée de Bossuet : — Le bercail de l'Église tracé par l'épée ; Cyrus, Alexandre, César, Charlemagne ouvrant les voies terrestres à la bonne nouvelle, l'ordre temporel instrument des desseins de Dieu sur les âmes, Cromwell suscité pour le salut de Madame ! Système historique du monothéisme, subordonné à l'idée : — que toute âme, à la mort, tombe dans l'éternité des supplices, ou, purifiée par le sang du Christ, gagne tout de suite le Paradis, qu'elle atteint en passant par le Purgatoire, si elle n'est qu'en voie de purification

Ce sont là deux points de vue combinés par l'orthodoxie catholique : — Salut personnel pour chaque âme fidèle qui s'en approprie les moyens divinement monopolisés dans l'Église; — conduite supérieure de l'Humanité vers ces joies sociales que l'Église seule connaît, par une révélation permanente de la vérité religieuse à laquelle elles sont subordonnées. C'est ainsi qu'au moyen-âge elle est véritablement le pouvoir spirituel, maintenant avec rigueur l'accord de ces deux tendances, que les Réformés et les Jansénistes d'une part, les Jésuites, de l'autre, séparèrent depuis, les premiers se réduisant, à peu près, à la religion personnelle, les seconds bornant presque le catholicisme à la direction rétrograde des intérêts collectifs.

Ces deux éléments, au moyen-âge, étaient dans un juste équilibre. Aussi, l'Église tenant la morale privée, la science et la haute Direction politique, comprenant qu'elle avait à la fois charge d'âmes et charge de peuples, tendit d'instinct, autant que le comportait son dogme surnaturel, à rattacher sa propre tradition, judaïque et monothéiste, à la tradition polythéiste et greco-latine. Cet effort se marque à travers l'épopée dantesque, — entre autres exemples,— par le tableau du développement de Rome [2]; par l'exaltation du

[1] Enf. ch. II, terc. 7, 8, 9
[2] Purgat., ch. VI.

type romain, qui va presque à canoniser Caton, à faire, au moins, de lui, le portier du Purgatoire ; par un constant parallèle entre le Saint-Empire et la Papauté, l'Aigle et les Clés, l'héritage de Pierre et celui du « grand Jules ; » enfin, — trait décisif, — par cette étrange association au même *maximum* de supplice, de Judas, traître à Jésus, de Brutus, traître à César. Le pape saint Grégoire, admirant la « haute vertu *(il gran valore)* : de Trajan, obtient que l'âme du bon empereur revienne sur la terre, croie et soit sauvée. Le poète rappelle ce prodige au début du splendide épisode si magnifiquement peint par Delacroix :

Quivi era storiata l'alta gloria
Del roman prince..... [1]

L'œuvre de Dante résume son temps : théologie et politique. Jamais système mieux clos que le sien. Tout s'y plie au Monothéisme, mais au Monothéisme mitigé par la Scolastique et par la Légende. Etayée d'Aristote, la Scolastique est venue à ses fins. Elle a, du vague mysticisme des Evangiles et du vrai christianisme (le système de la Grâce de Paul et d'Augustin), qu'elle adoucit, tiré toute une philosophie : physique et métaphysique, une conception du visible et de l'Invisible, de la Nature et de l'esprit, *de omnibus rebus et quibusdam aliis*, de cet inconnaissable *par-delà*, c'est-à-dire substance et cause absolues, seuil où s'arrête notre savoir positif.

Rattachée à l'antique Paganisme par les liens secrets des cultes populaires, — la Légende, — elle, — tempéra, dans le sens polythéiste, la religion du Dieu unique si exclusive, à Jérusalem, à la Mecque. Anges, Vierge, Saints peuplèrent un autre Olympe. Dieux et demi-dieux gardent même un emploi sous le nouveau régime. On retrouve dans l'enfer dantesque Minos, juge des morts, les Harpies, tortionnaires des damnés.

De l'Être souverain s'écoulent deux hiérarchies, — celle des Corps, — de la Nature ; — celle des Esprits (autant dire des dieux). Lié par l'être qui le précède à l'être antérieur à celui-ci, et, finalement, d'échelon en échelon, au premier Être, chacun des termes de l'une et de l'autre série reçoit ainsi l'Être. Il le transmet au terme qui immédiatement le suit, et, par celui-ci, de degré en degré, au dernier aboutissant.

Questi organi del mondo cosi vanno,

[1] Purgat., ch. X, tercets.

Come tu vedi omai, di grado in grado,
Che di su prendono, e di sotto fanno [1].

Mais, à proprement parler, ces deux hiérarchies se résolvent en une seule, — celle des esprits (âmes raisonnables, formes substantielles, cieux, etc.), plus la matière informe. Les corps dans leur essence consistent en une *matière* indistincte et commune. Mais dans chacune des régions superposées respectivement soumise à son influence, chaque Ciel, ou Sphère spirituelle et vivante, donne la *forme* à des portions de la matière. De là les éléments, les végétaux, les animaux, les hommes. Ils ne sont, chacun, et l'homme, en tant qu'animal, n'est qu'une part de la matière caractérisée, ou, comme dit l'École, *informée* par l'esprit. La différence de l'homme avec l'animal tient à ce que l'homme se compose d'une âme raisonnable associée à une portion de matière informée. L'animal (et, d'ailleurs, tout autre corps, plante, élément, etc.) est constitué seulement d'une part de matière informée par une vertu céleste. Cette vertu, informant une portion de matière, est l'âme animale, le principe sensitif; mais elle reste elle-même et indivise. L'animal n'a donc d'existence distincte que par la forme et tout autant que subsiste la forme de son corps. L'homme, quant à son corps et à son âme sensitive, est soumis à ces conditions de toute animalité. Mais, créée immédiatement de Dieu, son âme raisonnable, à la mort de l'animal auquel elle était associée, continue d'exister d'une vie consciente et éternelle.

Les averroïstes n'admettaient pas cette âme raisonnable particulière, mais une Raison impersonnelle (*intellect possible*), sans organe approprié dans l'homme, — raison commune à l'humanité, et ne formant pas pour chaque individu un être spirituel distinct. En d'autres termes, ce qui constitue Socrate, c'est une portion de la matière passagèrement informée, *socratisée*. Mais la Raison, — l'*intellect possible*, — n'est pas moins à tout autre homme qu'à Socrate, sinon *quantitativement*, du moins *qualitativement*. Par suite, après la mort de l'individu — Socrate, — elle n'est pas plus qu'elle ne le fut auparavant, un individu. Plus de matière *socratisée* : Socrate est bien mort, tout entier; la Raison demeure. Théorie secrète de tous les libres-penseurs au moyen-âge, cette doctrine éveilla toujours la vigilance de l'Inquisition. Dante la condamna plusieurs fois, il réfute même directement Averroës, l'auteur du « *Grand Commentaire* : »

[1] Parad, c. II, terc. 41.

« Comme d'animal on devient enfant,... c'est là le point qui fit » errer qui plus sage que toi,

» Si bien que, par sa doctrine, il disjoint de l'âme l'*intellect* » *possible*, parce qu'il ne voit par lui aucun organe assumé [1]. »

Bien qu'il admette l'existence éternelle des âmes une fois créées, le système du poète est, au fond, le déterminisme le plus complet, fondé sur l'unité divine de la substance. Une objection se dresse alors, formidable, contre lui comme contre tout chrétien orthodoxe. Que devient la liberté de l'homme, le mérite ou le démérite de ses actions ? Dante s'évertue à les concilier avec sa doctrine, qui, dérivant de Dieu tous les êtres, déduits l'un de l'autre à partir de Lui, ne laisse en réalité subsister qu'un Être adéquat à la nécessité : — Dieu.

Le plus souvent, il se borne à célébrer cette chaîne de l'Absolu :

« Toutes les choses ont un ordre entre elles, et cet ordre est la « forme qui fait l'univers ressemblant à Dieu....

» D'où vient qu'elles se meuvent vers des points divers par la » *grande Mer de l'Être*, et chacune avec l'instinct à elle donné qui » la porte ;

» Celui-ci porte le feu vers la Lune, celui-ci est le moteur des » cœurs mortels [2]. »

Admirez cette expression : la grande Mer de l'Être : *lo gran mar dell'essere*.

Plus loin [3], il parle bien des « contingences que de semence ou » sans semence produit le ciel en se mouvant. » Mais ce terme « contingences, » de quelque effort qu'on le torde, ne saurait avoir ici le sens de volontés, même d'appétences absolues, autonomes, appartenant à tel ou tel être particulier. Il ne marque que des émanations plus ou moins indirectes ou imparfaites, « — une cire plus ou moins diaphane [4], » à travers laquelle « brille diversement la lumière du sceau céleste [5]. »

Le poète a beau se faire dire ensuite par l'âme de Cacciaguida : « La contingence est toute peinte dans le regard éternel, elle n'en » contracte cependant aucune nécessité, non plus que de l'œil, où » il se réfléchit, le navire qui descend un courant [6]. » Pour splendide qu'elle soit, comparaison n'est pas toujours raison.

[1] Purgat., c. XXV, terc., 21, 22.
[2] Parad., c. I, terc. 36, 37, 38.
[3] Id., c. XIII, t. 22.
[4] Id., *ibid.*, t. 22, 26.
[5] Id., *ibid.*
[6] Parad., c. XVII, terc. 13, 14.

Le Panthéisme, quelque effort qu'elle y oppose, déborde cette métaphysique, comme toute doctrine admettant l'unique cause, le Dieu de saint Paul « en qui nous naissons, nous vivons, et nous sommes. » Reste l'Atome, indestructible, autonome, éternel, dieu, partant la pluralité des dieux. Panthéisme ou Polythéisme : choisira qui voudra. Et si, dans la première hypothèse, il n'y a pas de place au libre arbitre, la seconde, plus favorable à la liberté des éléments individuels, soumet pourtant chacun de ces éléments ou atomes à un double déterminisme : 1° Sa propre constitution ou nature ; 2° la résultante de ses rapports avec les autres atomes : condition compliquée à l'infini par la loi de groupement des atomes et des groupes d'atomes. Mais la théologie chrétienne, repoussant cette dernière hypothèse, n'est au fond que le Panthéisme. Comment l'y soustraire en logique? La notion des volontés particulières se résout forcément pour elle en l'idée du vouloir divin, seul existant en réalité, puisque Dieu est substance et cause uniques.

On ne peut caractériser la *Divine Comédie* qu'en insistant sur son côté théologique[1]. C'est risquer d'être ennuyeux, comme l'œuvre l'est en maint passage pour celui qui, tout au développement poétique, s'achoppe brusquement au syllogisme. Dans le *Paradis*, trop souvent l'argumentation alourdit l'aile à l'extase. Mais le genre accepté, qu'on s'identifie à l'esprit logique et enthousiaste, ergoteur et crédule de ces temps, à ses partitions symétriques appliquées aux élans du cœur comme aux arguments scolastiques, témoin la *Vita Nuova* de notre poète, alors avec quel charme, à travers les nimbes d'azur et d'or,

Dolce color d'oriental zaffiro [2],

parmi les chœurs étagés des Bienheureux et des Anges, on s'élève à la Rose mystique formée des plus purs esprits, et enfin jusqu'aux splendeurs de la triade sacro-sainte,

Jusqu'à l'Amour qui meut le soleil et les autres étoiles ;

ascension dont le poète mesure le progrès au croissant éclat dont transparaît son guide Béatrice !

§ III. — *Béatrice et Francesca.*

Comparant cette poésie à celle d'Homère, et part faite aux sub-

[1] Lamennais, introd. à la traduct. de la *Divine Comédie*, t. I, p. 34.
[2] Purgat., c. I, terc. 5, Paradis, c. XXXIII, dernier vers.

tilités dantesques, on aperçoit le chemin parcouru en deux mille ans par la pensée et par l'imagination. Une épopée réduite aux éléments de l'*Iliade* ne pouvait plus au XIVe siècle de notre ère traduire tous les grands aspects de la civilisation. A cette œuvre il eût fallu, en plus du sentiment héroïque, mais simple, l'inspiration de l'amour mystique et raffiné, la réflexion savante.

Si Dante eût écrit un de ces romans de geste dont les thèmes héroïques ont tant d'analogie avec le sujet de l'*Iliade*, Homère était dépassé. Non que Dante le surpasse en génie. Mais remplissant un cadre pareil avec une puissance égale, il eût joint le vif d'une action au trésor de faits, d'idées, de sentiments, d'images, dont l'humanité s'était depuis vingt siècles enrichie.

Au lieu d'idéaliser une action, il suffit au poète italien (peut-on dire l'épique?) d'approprier son cadre un peu monotone à la peinture de l'amour idéal, à la symbolique expression d'une idée.

Joies de l'action sous un ciel riant, dans l'adolescence d'un monde, jeu de passions simples, mais fortes et saines, qui sont presque encore des appétits, naïf héroïsme, équilibre du tempérament chez des barbares bien doués et dont la perception vive et précise s'exerce sur les horizons nets d'un lumineux paysage : — voilà les Grecs d'Homère. D'autre part, dans la *Divine Comédie*, si achevée de coloris et de style, même en ses quintessences bizarres, je vois bien œuvre de jeunesse, mais — qu'on me passe le mot, — d'une jeunesse refaite, où la maturité, presque la décrépitude, détonne parfois sous la naïveté, jamais sous l'inexpérience (Dante est un artiste consommé). On dirait de ces journées furtives où l'hiver attiédi jouerait le printemps, sans le souffle qui trahit tout à coup l'haleine glacée du monstre.

L'expression simple manque pour rendre l'esprit de ces âges complexes : la passion alliée à la recherche. Close en un monde occulte, la pensée n'aborde la nature que par échappées, avec des mélancolies de souvenir et d'espoir, et comme un remords subtilisant d'avance les délices d'un fruit dérobé... Les Grecs d'Homère ont rêvé le dernier, le plus beau songe du bonheur. La Poésie mêle désormais sa plainte aux « larmes des choses. »

« C'était l'heure déjà qui du navigateur
Eveille le regret, et, tendre, le ramène
Vers le jour qu'il quitta les doux amis du cœur ;
L'heure où, d'amour troublé, le pensif voyageur
Prête l'oreille au glas de la cloche lointaine

Qui paraît en son deuil pleurer le jour qui meurt [1]. »

La pointe de la mélancolie et du remords rend plus cuisante, plus chère aussi, la plaie de l'amour profane; et cet amour, par contraste, se purifie et s'exalte, en rattachant son objet terrestre au divin idéal. Par les lèvres inspirées de Diotime, Platon a donné la théorie [2] que développèrent chrétiennement Dante, Pétrarque, et tous ces platoniques soupirants d'une Béatrice et d'une Laure, devenues la dame de leur pensée. J'admire ce culte de l'*Éternel féminin*... J'admire... Je préfère pourtant une femme, à une abstraction, pour divine qu'elle soit, la Juliette de Shakspeare, en un mot, à la Béatrice de Dante. Aussi n'est-ce pas sous les traits d'une sainte, mais sous l'image d'une damnée que le poète catholique a peint la vraie passion. Son type d'amante est la pécheresse, l'adorable Francesca.

§ IV. — *Dante poète du Fini.*

En résumé, le sérieux et l'horizon bornés d'Eschyle se retrouvent dans la *Divine Comédie*. Il y a là de sublimes tristesses, des visions effrayantes de réalité; mais, à proprement parler, nul infini, en dehors de l'infini de la pensée, c'est-à-dire en dehors de Dieu, étranger au temps et à l'espace, et que le poète est, pourtant, contraint de localiser au sommet de son Paradis.

L'univers bien clos de Ptolémée avec ses quatre règnes élémentaires superposés : la Terre, l'Eau, l'Air, le Feu; ses sept cieux, de la Lune, de Mercure, de Vénus, du Soleil, de Mars, de Jupiter et de Saturne; sa sphère des étoiles fixes mue de l'est à l'ouest (et réciproquement); son second, son premier cristallins; son premier mobile; l'Empyrée enfin, séjour de la très-sainte Trinité servie par trois hiérarchies d'esprits bienheureux, subdivisée, chacune, en trois ordres; sur la terre, la montagne du Purgatoire et les cercles inférieurs de l'Enfer; « la gloire de Celui qui tout meut dans l'Uni- » vers pénétrant et resplendissant par une partie plus, et moins » par l'autre [3] » ; voilà les plombs de la pensée crevés par Copernic, Kepler, Galilée et Newton,— l'épaisse calotte qui pesait sur le grand épique du catholicisme !

[1] Purgat., c. VIII, terc. 1 et 2.
[2] V. Plat. *Banquet*.
[3] Paradis, c. I, terc. 1.

Quelle énergie, par la contrainte, gagne son imagination! Quelle précision souveraine, quelle forme arrêtée comme le dogme! Il le subit sans révolte, — le réalise ou l'idéalise : ces deux termes définissent également son œuvre. Mais son cœur seul, — non son esprit, — dépasse le cadre catholique. Dante est un Homère, mais doublé d'un Aristote et d'un Thomas d'Aquin, d'un Platon aussi : témoins sa *Vita nuova* et son *Banquet*. Par tout ce qu'il reçut pour le rendre en poésie, il fut, comme l'est à son heure, tout « chantre souverain », l'inspirateur d'un cycle de l'Art, une source,

..... *fonte*
Che spande di parlar si largo fiume[1],

Trois siècles les peintres italiens trempent à ce fleuve leurs pinceaux. Pour choisir entre mille, l'Orgagna y *terrorise*, l'Angelico y *emparadise* son génie : — « *imparadisa la sue mente.* » Formidables ou suaves, les types dantesques hallucinent dix générations.

Pourquoi Dante n'est-il pas toujours naturel comme Homère? — C'est qu'il fut le contemporain des alchimistes et des scolastiques... (Il syllogise, il alambique). C'est que, développant la Logique *(ab Jove principium :* tout part de Dieu et s'y ramène), le Monothéisme catholique disciplinait l'esprit. Il l'affinait, et resserrait outre mesure son cercle, le forçant de s'étendre en profondeur aux dépens de l'ampleur des vues. La plus fertile imagination, la plus imprégnée du réel, la plus apte à le rendre, Dante, ne pouvait que se creuser dans la Nature un domaine abstrait et par bien des côtés factice.

Rentrons avec Shakspeare dans la Nature.

III. — LA NATURE

(LE RELATIF)

SHAKSPEARE

Quel saut de Dante à Shakspeare, à Hamlet frissonnant, non plus devant les *bolgi* du souterrain infernal, mais devant le vide de l'inconnaissable, de l'insondable infini.

To be or not to be...!

Par là même, au premier abord, Dante paraît plus près de la

[1] Infern., c. I, terc. 27.

Nature. Son Enfer est un trou, son Purgatoire une montagne de notre globe, son Paradis un espace circonscrit, bien en deçà des bornes atteintes par nos télescopes. Mais cet infini qu'il ne voit pas dans l'Univers, il le pose en la pensée, hors de l'espace et du temps : il confine dans les limites de la substance l'illimité de l'Esprit. La matière lui apparaît comme l'ombre du visible sur l'invisible. Tout dans ce système est voile, allégorie, symbole. Pourtant ce spiritualisme à outrance, aspirant au *par delà* chimérique, méconnaît le vrai *par delà*. Clos dans le microscome de Ptolémée, il ignore l'Infini réel, dont s'enivre l'imagination moderne, « cet » océan qui vient battre notre rive et pour lequel nous n'avons ni » barque, ni voile, mais dont la claire vision est aussi salutaire que » formidable [1] ; » immanence de l'Idéal dans la Nature qui met à côté de nous et en nous, selon nos dispositions intérieures, l'Enfer ou le Paradis. Saluons en Shakspeare le monde moderne. Il en a déjà la compréhension, la large indulgence, l'instinct du relatif, dans son moine philosophe de *Roméo et Juliette*, le père Laurent :

« A la nuit qui s'en va l'aube grise sourit ;
De ses jets lumineux l'Orient resplendit.
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
De la terre tout naît, en son sein tout retombe ;
Elle est le grand berceau, elle est la grande tombe.
Tout ce qu'elle produit possède un don secret ;
Et la plante, et la pierre, et ce qui te paraît
Même vil ou pervers a parfois son office ;
Le bon nuit quelquefois et vertu devient vice [2]. »

Quelle ampleur déjà, quel sentiment de l'humanité et de la nature dans ce pauvre roi Henri VI, qui, contemplant la bataille où se joue son trône, mêle sa plainte aux fureurs de la guerre, à la lutte équilibrée des éléments, indifférent aux combats des hommes !

Il élève par la pitié sa faiblesse au-dessus des grandeurs aveugles de la force : « Cette bataille ressemble à cette heure indécise » du matin où l'ombre mourante lutte contre la lumière naissante, » alors que le berger souffle dans ses doigts, et que n'étant plus

[1] M. Littré, *Préface d'un disciple*, *Cours de Philosophie positive* d'A. Comte, 2e édition.
[2] Shaksp., *Roméo et Juliette*, act. II, sc. III.

» nuit, il n'est pas encore jour. On dirait une vaste mer, qui, » poussée par le flux, tantôt lutte avec force contre le vent, et » tantôt recule contre la violence de son adversaire. Un moment, » c'est le flot qui l'emporte ; l'instant d'après, c'est le vent, l'a- » vantage reste tantôt à l'un, tantôt à l'autre. Ils combattent corps » à corps à qui triomphera, et cependant, il n'y a ni vainqueur ni » vaincu. Tel est l'équilibre maintenu dans cette affreuse bataille. » Je vais m'asseoir ici sur cette hauteur. Que la victoire reste à qui » il plaira à Dieu [1]. »

HAMLET.

§ I. — *Hamlet et Polonius.*

Appliquée à l'art, la méthode positive a pour propriété-maîtresse de fournir par une plus profonde, et, surtout, par une plus exacte observation du réel, les vrais éléments de l'idéal humain. Le savant dirige ainsi l'inspiration du poète. Celui-ci, en échange des clartés qu'il reçoit de la science, lui rend des lumières ; il prend part, à son tour, à l'œuvre de la connaissance, développant, vivifiant le type humain, devinant même parfois, par une intuition à lui propre, les résultats d'une déduction physiologique ou historique encore à naître. C'est le cas de Shakspeare, de Cervantès, dans les deux types admirables qu'ils ont tracés de la folie et qu'Auguste Comte a pris pour exemples de cet état pathologique de l'intelligence humaine, si difficile à définir. Don Quichotte est le fou héroïque ; Hamlet, le fou contemplatif. Shakspeare a pressenti ces mystères, quand, par la bouche niaise de Polonius, il s'écrie :

> .... *To define true madness*
> *What is't, but to be nothing else but mad* [2].

Les *non-senses* de Polonius ont leur profondeur. Quelle raillerie du syllogisme scolastique que ce *satisfait* argumentant dans le creux ! Joseph Prudhomme de cour, comme il étale complaisamment sa pédanterie ! Comme il fait sa roue de dindon gonflé de sottise et de vent ! « Ce que doit être la majesté, ce qu'est le devoir, pourquoi » le jour est le jour et la nuit la nuit, le temps le temps, — discuter

[1] Shaksp., *Henri VI*, 3e partie, act. II, sc. V, tr. B. Laroche.
[2] *Hamlet*, act. II, sc. II.

» cela, ce serait gaspiller nuit, jour et temps. Donc, — puisque la » brièveté est l'âme de l'esprit et que la prolixité n'en est que le » corps et la parade extérieure, je serai bref : Votre noble fils est » fou, fou on peut l'appeler..., car, à définir véritablement en quoi » la folie consiste, ce n'est que folie, mais laissons cela....[1] »

Les contrastes abondent entre démence et bêtise, entre l'illusion qui transfigure le monde extérieur et l'instinct aveugle où se perdent presque la conscience et la pensée, entre Hamlet l'halluciné et Polonius l'automate à lieux communs, à sentences, dont les mécanismes diversement touchés donnent des voix contradictoires. « Des mots, des mots, des mots ! [2] »

Hamlet.

« Voyez-vous là-bas ce nuage qui a presque l'air d'un chameau ?

Polonius.

« Par la messe, il a vraiment l'air d'un chameau.

Hamlet.

« Je crois plutôt qu'il ressemble à une belette.

Polonius.

« Assurément, il a l'air d'une belette.

Hamlet.

« Non, il ressemble à une baleine.

Polonius.

« A une baleine, en vérité [3].

Plus loin, la platitude courtisanesque tombe au niveau de cet abaissement d'esprit.

Osric.

« Mon doux seigneur, si votre seigneurie est de loisir, j'ai une communication à lui faire de la part de Sa Majesté.

Hamlet.

« Je l'accueillerai, Monsieur, avec tout l'empressement de mon esprit... « employez votre bonnet à l'usage auquel il est destiné, à vous couvrir « le chef.

Osric.

« Je remercie votre seigneurie... Il fait très-chaud.

Hamlet.

« Non, croyez-moi... Il fait très-froid. Le vent souffle du nord.

Osric.

« En vérité, il fait assez froid, monseigneur.

Hamlet.

« Mais, non. Il me semble que l'air est chaud et étouffant, ou c'est l'effet d'une disposition particulière...

[1] Act. II, sc. II.
[2] Act. II, sc. II.
[3] Act. II, sc. II.

Osric.

« Assurément, monseigneur... On étouffe [1].

§ II. — *Le spectre.*

Je ne sais... mais par ses spectres, Shakspeare semble pressentir notre conception positive du merveilleux qui se résout en ces deux infinis : l'espace sans borne, le temps illimité. Est-ce ainsi qu'il faut entendre le mot du poète :

« Il y a plus de choses au ciel et sur terre, Horatio, qu'on ne l'ima-
« gine dans votre philosophie [2] ? »

Il y aurait à établir un curieux parallèle entre les merveilleux shakspearien et dantesque. On y verrait l'œuvre du temps sur le concept théologique d'un monde des esprits. Transposé des entrailles de notre planète et des espaces restreints où le plaçait l'Alighieri, dans l'espace sans limite ouvert par l'astronomie moderne, le domaine du merveilleux chrétien doit s'harmoniser avec la nouvelle théorie de l'univers.

L'idéal poétique, encore fondé sur la théologie, va se modeler sur la conception positive de l'Univers infini. « Séduit par les illu-
» sions des sens et de l'amour-propre, l'homme s'est regardé long-
» temps comme le centre du mouvement des astres, et son vain
» orgueil a été puni par les frayeurs qu'ils lui ont inspirées. Enfin,
» plusieurs siècles de travaux ont fait tomber le voile qui cachait à
» ses yeux le système du monde. Alors il s'est vu sur une planète
» presque imperceptible dans le système solaire dont la vaste éten-
» due n'est elle-même qu'un point insensible dans l'immensité de
» l'espace. Les résultats sublimes auxquels cette découverte l'a
» conduit, sont bien propres à le consoler du rang qu'elle assigne
» à la terre [3]. »

En attendant que l'épique du protestantisme approprie aux théories de Copernic, de Kepler, de Galilée, la topographie de l'empire divin, *l'autre monde*, sous la plume de Shakspeare bien moins croyant que Milton, dépouille sa réalité concrète. Les fantômes qu'il emploie comme moyens d'épouvante semblent moins des évocations de l'infernal souterrain qu'une sorte de personnification

[1] Act. V, sc. II.
[2] Act. III, sc. II.
[3] Laplace, *Expos. du système du monde.*

de l'inquiétude et du remords : — la conscience dédoublée se terrifiant elle-même.

Il y a là, — dans ces apparitions (en particulier dans celle du spectre au premier acte de *Hamlet*), comme une incantation des inconnues de la Nature, une terreur vague qui ne semble pas sans charme aux yeux du grand contemplateur, et qui est déjà loin du pur sentiment chrétien.

Marcellus.

« ..... L'ombre est partie...

Hamlet.

» Mon père ! il me semble que je vois mon père.

Horatio.

» Où donc, seigneur ?

Hamlet.

» Dans ma pensée, Horatio [1].

Le doute, parfois la négation métaphysique, planent sur l'œuvre.

..... *To die, to sleep.....*
To sleep, perchance to dream [2].

« L'impérial César, mort, réduit en argile,
Sert à boucher un trou par où l'air se faufile ;
Cette argile qui tient le monde en grand effroi,
Enduit un mur qui nous préserve d'un vent froid [3]. »

. . . . . .

Le Roi.

« Où est Polonius ?

Hamlet.

» Au ciel... Envoyez-y voir [4].

Avec cela, la pensée chrétienne subsiste en dessous. Shakspeare qui, — paraît-il, — s'inspira de Montaigne, semble à l'égard de l'antique croyance dans une situation mentale analogue à celle du sceptique auteur des *Essais*, aux antipodes de la religiosité moderne. Il ne cherche ni à rationaliser le vieux dogme, ni à l'humaniser, ni à le parer de poésie. Il est loin des romantiques néo-chrétiens, Chateaubriand, Madame de Staël. Sa foi pose en l'air, où elle peut, au-dessus de sa vue déjà positive des choses qui, entre la tradition théologique et le doute absolu, ne laisse pas place aux métaphysiques.

[1] Act. I, sc. I.
[2] Act. III, sc. I.
[3] Act. V, sc. I. « C'est le déjeuner d'un petit ver que le cœur et la vie d'un triomphant empereur. » (*Montaigne, Essais, Apologie* de Raimond Sebond). Voir sur les emprunts de Shakspeare à Montaigne les intéressantes *Études de M. Philarète Chasles sur Shakspeare.*
[4] Act. IV, sc. III.

Au moment de venger son père, en tuant le roi, son meurtrier, qu'il surprend en oraison, Hamlet mesure d'un coup-d'œl, au point de vue d'une stricte théologie, les conséquences d'un tel acte accompli en ce moment. Le désir de damner l'assassin retient son épée.

Hamlet.

« L'instant est favorable ici, tandis qu'il prie...
Allons !... Mais si je frappe, au ciel je l'expédie...
Est-ce là me venger !... Il y faut réfléchir...
Un bandit a tué mon père : pour punir,
Moi, son fils, ce bandit, droit au ciel je l'envoie,
Et ma vengeance, ainsi, le sauve et fait sa joie...
Lui qui frappa mon père en proie à ses péchés,
Dans l'étourdissement de la vie, où, cachés,
Du cœur impénitent montent comme les sèves
Au printemps, les désirs de la chair, les vains rêves !
Le ciel seul sait quel compte il rend en ce moment...
J'estime toutefois qu'il est rude et pesant.
Frapper ce meurtrier, quand il purge son vice,
Quand par le repentir il fait le ciel propice
Au suprême passage... est-ce se venger ?.. Non.
Au fourreau, mon épée ! Attends l'occasion...
Ivre, en proie au sommeil, ou bien à la colère,
Dans les plaisirs du lit qu'il souille avec ma mère,
Jouant ou blasphémant, ou dans quelque acte impur,
Oublieux du salut, frappe-le d'un coup sûr ;
Qu'il tourne au ciel le dos ; dans l'éternelle flamme
Noire comme l'enfer, précipite son âme [1]. »

« Lorsque..... en Italie on veut assassiner son ennemi..... et ne le » point damner, on lui dit avant de le tuer : Recommande ton âme à » Dieu ; pardonne-moi et fais un acte de contrition. Il dit son *In manus*, » pardonne, et on l'égorge, il va en paradis. Mais voulant le damner, on s'y » prend autrement. Il faut tâcher de le trouver en péché mortel ; et pour » le plus sûr, on lui dit, le poignard levé : Renie Dieu, ou je te tue. Il » renie, on le tue, et il va en enfer [2]. »

Une piété supérieure n'appartient qu'aux saints ou aux impies : ils sont rares. Quant au *pecus* égoïste, il pousse plus ou moins, mais toujours il commence le syllogisme aboutissant à des conclusions où l'absolu n'est que son *moi* amplifié, satisfaisant dans l'infini ses amours et ses haines, se perpétuant dans l'être omniprésent et éternel.

Sublime et douloureux enfantement ! Que d'efforts stériles, quels feux-follets un moment apparus sur la sombre masse, s'y éteignent

[1] Act. III, sc. III.
[2] P.-L. Courier, *Œuvres*, Didot, 1851, *Réponse aux anonymes*, p. 200, 201.

dans l'égoïsme et l'abrutissement ! Quels sacrifices humains il faut à ces fleurs rares résumant l'humanité : Science, Poésie, Héroïsme, Sainteté.

Et comme ce douloureux rayonnement du vrai illumine l'âme du grand poète, quand il peint la reine pénitente aux pieds de son fils :

La reine.

N'en dis pas plus, Hamlet; car tu forces mes yeux
A regarder, au fond de mon cœur ténébreux,
Le sceau de mon forfait, la tache ineffaçable !...

Hamlet.

Quoi ! croupir sans dégoût au lit d'un misérable !

La reine.

Ta parole a le froid d'un glaive dans mon cœur....

Hamlet.

Un esclave, un escroc qui filouta le trône,
Comme un coupeur de bourse, et, trouvant la couronne,
Par terre la ramasse....

La reine.

Assez !...

Hamlet.

Un histrion !

(*L'ombre entre.*)

O milice des cieux, ô sainte légion,
A moi !.. Que me veux-tu, — dis, chère ombre ?..

La reine.

Il est fou !

Hélas ! . . . . . .
. . . . . .

(*L'ombre sort.*)

Hamlet.

Confessez-vous au ciel, et faites pénitence
Du passé, redoutez l'avenir qui s'avance...
Mère, *pardonnez-moi ma vertu,* puisqu'ici,
Dans ce monde vénal, implorant la merci
Du vice, la vertu doit, s'immolant au vice,
Se faire pardonner par lui son sacrifice. [1] »
..... *forgive me this my virtue :*
For in the fatness of these pursy times,
VIRTUE ITSELF OF VICE MUST PARDON BEG.

Que d'éclaircies porte cette œuvre étonnante ! Quelles lueurs jetées sur l'abîme où la vie et la pensée, sans trêve, émergent et s'engloutissent ! L'ironie du Fossoyeur proteste contre un banal optimisme [2]. Shakspeare a toutes les grandes tristesses du génie,

[1] Act. III, sc. IV.
[2] Act. V, sc. Ire.

non ces énervantes mélancolies trop connues de notre siècle, mais ce sentiment du réel laissant à l'homme pour l'action, avec l'exacte notion des limites, toute l'énergie de ses forces.

LA TEMPÊTE.

§ 1. — *Nouvelles perspectives.*

Muse des Weber et des Beethoven, quintessence harmonique des sens et de l'âme, de Nature et d'Esprit, écho de souvenirs et d'espoirs, lyre qui vibre aux soupirs, aux cris sans trêve, aux rires et aux larmes des choses, parachevant dans le vague d'un instinct supérieur ce que la poésie, bornée en ses images, n'exprime plus; — ô Muse, perdue tantôt dans les vagues murmures de la mer, de la forêt, ou dans les mélodies éphémères du soir et du matin, tantôt dans cette chaîne de pensées qui nous transporte parmi la poussière de soleils et les espaces lactés des cieux; — Muse d'*Oberon* et de la *Pastorale*, Shakspeare t'a pressentie. Sa *Tempête* est un thème de symphonies éternelles.

Le grand poète qui ouvre l'Art moderne inaugura de nouveau le merveilleux naturel, symbolique appropriation des Forces connues et inconnues, expression satirique des contrastes et des ironies qui jaillissent pour nous de l'incidence des êtres sous l'angle de notre contemplation. La Féerie shakspearienne se rattache ainsi magnifiquement, par-dessus le Christianisme, à la Féerie aristophanesque, aux *Oiseaux*, aux *Nuées*. Que devient dans la *Tempête* la tradition catholique visible encore dans *Hamlet ?*

L'élément polythéiste, et même fétichiste, survivant sous le monothéisme comme *détritus* d'un état mental antérieur, ces mythes, débris persistants d'antiques croyances, proscrits ou subis par l'orthodoxie catholique, les vieilles religions de la Nature, règnent ici sans partage. Le monde apparaît comme Goëthe se le représentera : « Tout se meut pour l'œuvre universelle ! Toutes les activités tra- » vaillent et vivent l'une dans l'autre ! Les forces célestes montent » et descendent, et se passent de main en main les seaux » d'or. [1] »

Le merveilleux dans la *Tempête* appartient aux génies du Feu,

[1] *Faust*, première partie ; traduct. Henri Blaze, p. 167.

de l'Air, de l'Eau, de la Terre, devenus les poétiques symboles des Forces. Prélude aux vues où mène le progrès de l'esprit positif.

Soit qu'elle se borne à symboliser les puissances, soit qu'égarée en vaines poursuites, elle prétende pénétrer les arcanes de la Nature, l'imagination moderne retourne au fétichisme initial. Elle anime la matière sous tous ses modes : elle aperçoit, suppose ou croit pressentir en tous des *lois de vie,* solidaires entre elles, mais indépendantes d'une ou de plusieurs volontés extrinsèques et dirigeantes. Les dieux de la théologie, les entités de la métaphysique éliminés, esprit et matière, naturel et surnaturel se confondent. C'est réaliser l'antique *circulus.* Le serpent philosophique mord enfin sa queue longtemps cherchée.

§ II. — *Prospéro et Miranda.*

Dans son merveilleux renouvelé que Shakespeare est profond, charmant ! De quelle gaze aérienne et diaprée, il enveloppe son drame réel, poignant, humain !

Prospéro.

« Nos acteurs, étant tous esprits, se sont dans l'air
Fondus et dissipés, dans l'air limpide et clair.
Et, tout comme a péri ce monde fantastique,
Edifice sans base et menteuse fabrique,
Hautes tours se cachant la tête dans le ciel,
Majestueux palais et temple solennel,
Tout ce grand globe même et tout ce qu'il enserre,
Un jour se dissoudra, vision éphémère,
Spectacle sans substance, illusoire et changeant,
Que ne suit nul vestige en son cours d'un moment;
Car nous sommes tous faits de l'étoffe d'un rêve :
Notre courte existence en un sommeil s'achève. [1]

La fantasmagorie folâtre et rêve : elle ne se prend jamais trop au sérieux, égayant la pensée sévère de son scepticisme ailé.

Au moment de congédier son premier acteur fantastique, le magicien Prospéro, duc détrôné de Milan, lui dit pour adieu : « Mon Ariel, va te réunir aux éléments... sois libre. [2] » Prospéro, c'est la science qui apaise en élevant, qui, au-dessus d'une Nature (qui ne nous apparaît que lutte en nous et hors de nous) établit par la Raison

[1] Act. IV, sc. Ire.
[2] Act. V.

l'harmonie. Plus elle comprend, plus elle pardonne, sans désespérance du *mieux*, sans foi dans un *bien* absolu. C'est ainsi que Prospéro déchaîne et calme les tempêtes, qu'il désarme le crime et le réconcilie.

Et ce Caliban « un diable né diable, nature rebelle à l'éducation, » serait-ce le peuple, esclave à enchaîner? La vraie pensée de Shakspeare, humaine et prophétique, ne perce-t-elle pas plutôt dans ce passage, où s'entrevoit une vie nouvelle pour le monstre? Suffisant et crédule, servile et révolté tour à tour, Caliban se plie enfin au joug de l'éducation : il reconnaît l'autorité bienfaisante du magicien. « Quel triple âne j'étais..... Avoir pris pour dieu, Stéphano, un ivrogne ! »

Certes, le juste instinct des rapports sociaux ne manquait pas au poète. Il éclate au premier acte dans les paroles du maître d'équipage, durant la tempête.

Le maître d'équipage.

« Je vous en prie, restez en bas.

Antonio.

« Où est le capitaine, maître?

Le maître d'équipage.

« Ne l'entendez-vous pas? Vous gênez la manœuvre.... Vous aidez la « tempête.

Gonzalve.

« O mon brave, aie patience...

Le Maître d'équipage.

« Quand la mer l'aura... Hors d'ici... Le nom de roi importe peu à ces vagues... Silence! Ne me dérangez pas.

Gonzalve.

« L'ami, rappelle-toi un peu qui tu as à bord.

Le Maître d'équipage.

« Nul que j'aime plus que moi-même... Vous êtes conseiller royal... Si » vous pouvez commander le silence aux éléments et mettre ici la paix, » nous n'aurons plus à tirer le câble... Usez de votre autorité. »

Ainsi prélude la grande symphonie féerique. La Sagesse ou Prospéro impose, par l'étude et l'effort, aux fatalités humaines et sociales, les limites qu'elles peuvent subir. Aux clartés de son esprit, son cœur s'échauffe, son caractère se trempe, sa sympathie, son énergie s'accroissent par sa plus large compréhension.

Prospéro.

« Mon Ariel, toi qui n'es qu'un air impalpable,
Tu t'émeus du malheur. Serai-je inexorable,
Moi qui ne suis qu'un homme? [1]

[1] Act. V.

Transit benefaciendo... Il va pardonnant, croyant au mieux et le réalisant, souriant sans illusion à l'Utopie qui poursuit dans l'avenir, à l'Optimisme qui croit voir dans le présent cet impalpable Ariel, l'harmonie.

Gonzalve.

« Si j'étais chargé de coloniser cette île.... si j'en étais le roi, savez-vous ce que je ferais [1] ? »

Et l'honnête Gonzalve paraphrase Montaigne. Il rêve après Platon et Morus, avant Jean-Jacques, sa république idéale : — Là « nulle cognoissance de lettres, nulle science de nombres, nul nom » de magistrat ny de supériorité politique, nul usage de service, » de richesse ou de pauvreté, nuls contracts, nulles successions, » nuls partages, nulles occupations qu'oysifves, nuls respects de » parenté que commun, nuls vestements, nulle agriculture, nul mé- » tal, nul usage de vin ou de bled ; les paroles mesmes qui signi- » fient le mensonge, la trahison, la dissimulation, l'avarice, l'envie, » la détraction, le pardon, inouyes [2]. »

Gonzalve.

« En cette république, où tout est au rebours
De ce qu'on voit ici, nul commerce n'a cours,
Nul nom de magistrat ni de public office.
De lettres, de savoir, d'usage de service,
Et de pauvre ou de riche, il n'est pas question ;
Baux et contrats, nenni !... Point de succession,
De borne aux champs, de blé, d'argent, de vin ou d'huile,
Ni souci, ni labeur... On demeure tranquille
A rien faire, homme et femme... On vit innocemment
Sans tracas, sans police et sans gouvernement.

Sébastien.

Cependant il serait roi dans sa république...

Gonzalve.

Nulle propriété : la terre, mère antique,
En ces jours éclipsant le lointain âge d'or,
Livrerait à ses fils sans sueur, sans effort,
A l'abri du mousquet, du glaive et de la lance,
De ses fruits partagés l'égale jouissance. »

Cet âge d'or est pour l'innocente, l'amoureuse, l'adorable Miranda, plus qu'une espérance. Elle le voit sur la terre, ou plutôt, sous le mirage de l'amour, dans les yeux du bien-aimé.

[1] Act. II, sc. Ire.

[2] Montaigne, *Essais*, Liv. I, ch. XXX.

Miranda.

« O miracle! Que de créatures charmantes! Que le genre humain est beau! [1]

Donc, — conclut l'indulgent Prospéro :

« Soyez joyeux... *Croyez que tout est bien...* [2] »

1. — *Les dix drames de l'histoire d'Angleterre :* (Le roi Jean. — Richard II. — Henri IV (1re et 2e parties). — Henri V. — Henri VI (1re, 2e et 3e parties). — Richard III. — Henri VIII);

2. — *Les trois drames de l'histoire romaine.* (Coriolan. — Jules César. — Antoine et Cléopâtre).

1. Tout un cycle, — depuis la constitution de la libre et aristocratique Angleterre par la victoire des Pairs sur le Roi, jusqu'à l'avènement de l'Anglicanisme.

Entre ces termes, la crise des Deux-Roses cimente par le sang la nationalité anglo-normande, issue d'un mélange de races. Ces luttes trempent l'originale énergie d'un peuple qui, parmi les nations modernes, offre en lui ce contraste : d'avoir rompu le premier avec le régime catholico-féodal et de rester le plus longtemps fidèle aux institutions et aux mœurs du moyen-âge.

Cette situation particulière inspira Shakspeare. Il faut lire de suite et dans l'ordre des temps représentés ses dix drames de l'histoire anglaise. Quelques longueurs importent peu, quelques négligences. La vigoureuse teneur de l'ensemble sauve ces faiblesses. Au-dessus du poète patriote, éveillant par la sympathie et l'art la poussière des aïeux, planent la méditation sagace et attristée d'un Tacite, la contemplation large et sereine d'un Bacon.

En dehors des hasards, — disons plutôt des lois secrètes — par lesquelles le génie est dirigé, la nature du développement social propre à l'Angleterre devait amener chez elle la création du drame historique moderne. Cette nécessité semble bien établie par ce parallèle entre les circonstances où s'est produite la tragédie française et celles où naquit le drame anglais : « Le théâtre moderne, » dit l'illustre auteur de la *Philosophie positive* [3], a suivi deux » marches très-différentes, suivant que le milieu politique où il » s'est développé a déterminé sa direction spéciale vers la société » ancienne ou vers celle du moyen-âge. La dictature monarchique » devait naturellement répugner, en France, aux souvenirs du

[1] Act. V.
[2] Idem.
[3] Auguste Comte. Cours de philosophie positive, 2e édition, t. VI, p. 181, 182.

» moyen-âge, où la royauté était ordinairement si faible et l'a-
» ristocratie si puissante; les impressions populaires étant, d'ail-
» leurs, spontanément conformes à une telle disposition.....
« Corneille..... fut conduit à consacrer son admirable gé-
» nie à l'immortelle idéalisation des principales scènes de la société
» romaine..... En Angleterre, au contraire, où, par le triomphe
» de l'aristocratie, le régime féodal avait été réellement beaucoup
» moins altéré..... les sympathies communes de la classe pré-
» pondérante et d'une nation longtemps heureuse de son patronage
» devaient tendre à conserver spécialement les derniers souvenirs
» du moyen-âge, seuls susceptibles d'une véritable popularité, si
» puissamment stimulée par le grand Shakspeare. »

2. — Pourtant, quelles que fussent ses prédilections, le public contemporain de notre poète n'applaudit pas moins sa trilogie antique *(Coriolan; — Jules César; — Antoine et Cléopâtre)*. Mais la judicieuse observation de M. Comte est tout au plus atténuée par cette remarque, si d'ailleurs elle n'en reçoit pas un complément de preuve. Le tableau de la vie communale et politique demeurée sérieuse en Angleterre, ces élections, ces brigues de comtés et de bourgs n'ouvriront-ils pas à Shakspeare un jour révélateur sur des institutions et des mœurs analogues, sur une Rome populaire que l'auteur des *Horaces* devait moins concevoir que celui de *Coriolan?* Il ne voyait pas les rostres à travers les hustings.

Rome païenne est reproduite sous ses traits essentiels, la vraie couleur locale est trouvée, en dépit de légers anachronismes d'usages, de locutions et de costumes. Quant aux sentiments, on n'a pas dit, — et je l'admire, — que Shakspeare a fait de Porcia, la femme de Caton, une épouse chrétienne [1]. Chateaubriand l'a bien dit de la Phèdre de Racine! Le dévot Corneille rendait mieux justice au paganisme que les apôtres plus ou moins mondains de la réaction néo-chrétienne. Pauline, et ce type de Porcia, restitué d'après l'antique, montrent la filiation directe liant notre institution, notre moralité domestiques aux institutions, aux mœurs de l'antiquité. On a vu l'Epouse dans l'*Iliade*. Quelles vertus ou tendresses conjugales Andromaque apprendrait-elle de l'Évangile?

Il est temps de faire le départ entre un certain idéal contemplatif, ascétique et charitable, — oriental, — qui est proprement le christianisme, et le développement régulier de la morale occiden-

[1] César, acte II, sc. II.

tale, poursuivi au moyen-âge par l'Église catholique, légitime héritière de la philosophie grecque et de la politique romaine. C'est parce qu'on confond deux tendances que le catholicisme combina de son mieux, qu'on a pu qualifier de chrétienne la civilisation de notre Occident.

Dans l'ensemble épique de quinze drames, Shakspeare éleva à l'histoire un indestructible monument. Il fit plus peut-être. S'il est possible de prévoir les phases d'un développement aussi complexe que celui des littératures, on peut prédire un grand avenir au drame historique, dont il a créé le type. En raison des progrès de la culture intellectuelle et morale, la notion plus générale et plus complète de ce que l'humanité vivante doit aux aïeux, lui rendra leur mémoire de plus en plus présente et honorée. Selon la belle formule d'Auguste Comte, « les morts domineront de plus en plus les vivants. »

MOLIÈRE ET GOETHE

(Don Juan. — Faust.)

Une commune pensée rapproche deux œuvres si différentes de forme.

1. — Molière, avec tous les écrivains français du dix-septième siècle, paraît constituer une famille littéraire, tout à part, et des anciens, et surtout de ceux qu'on pourrait appeler les classiques du romantisme : Dante, Shakspeare, Goëthe.

Si, dans le tour de pensée, dans la forme, il se porte à l'exacte interprétation, plutôt qu'à la peinture imagée du fait, si, bien moins que les poètes précédents, il symbolise les *individualités* qu'il observe, il dégage avec une netteté supérieure ses types de Passions, de Caractères, de Vices et de Ridicules. Comparez par ce côté son *Avare* au *Timon* de Shakspeare.

De là une puissance d'observation discrète, et d'autant plus pénétrante qu'elle est contenue, en garde contre tout ce qui n'est pas le but immédiat, subordonnant avec sévérité au type à reproduire le cadre, les figures accessoires du tableau, surtout le paysage. Hors La Fontaine (à quelques égards), cette génération de poètes est peu sensible aux attraits de la Nature, à ses caresses parfois énervantes, aux vagues rêveries, aux rapprochements un peu confus que ses spectacles font naître dans l'esprit par l'imagination.

Cette école est à l'opposé du Panthéisme naturaliste. Toujours préoccupée de la *personne*, elle se sauve avec Pascal du scepticisme par le jansénisme, déjà résignée et positive dans le suprême bon sens de Molière.

L'orthodoxie régnante imposait à celui-ci de faire de son libre penseur un *libertin*, — deux termes alors synonymes. Mais comme il relève bien en Don Juan le mauvais sujet par l'amant du Beau. Inquiet poursuivant, dans la chair, de la Forme idéale, de la vie agrandie, plus intense à travers les flammes de la passion égoïste, Don Juan entrevoit d'ailleurs, s'il ne l'éprouve, l'ardeur d'une amour plus pure. Il touche un moment au sentiment le plus élevé qu'il soit donné d'atteindre. Au pauvre qui l'implore au nom de Dieu, il « donne au nom de l'Humanité [1]. »

Mais Sganarelle dogmatise et moralise... Et c'est la marque du génie d'avoir, aux élans de la pensée libre et de la passion, opposé la logique dans le vide, la béate doctrine, la morale routinière ou couarde, — toutes les orthodoxies du médiocre. Pourtant les théories, les sentiments moyens, que défend Sganarelle, ont mené jusqu'à présent le monde. Aussi (ceci marque mieux encore la seconde vue du génie) Molière mêle-t-il parfois aux lieux communs de doctrine et de morale débités par le *famulus*, un cri de la conscience contre l'orgueil, un juste appel à l'égalité naturelle, qui veut être respectée (pour justifiées qu'elles soient) par toutes les suprématies intellectuelles et sociales.

Sganarelle.

« Osez-vous bien ainsi vous jouer du ciel?... C'est bien à vous de vou-
» loir vous mêler de tourner en raillerie ce que tous les hommes révèrent!
» Pensez-vous que pour être de qualité, pour avoir une perruque blonde
» et bien frisée, des plumes à votre chapeau, un habit bien doré, et des
» rubans couleur de feu... pensez-vous, dis-je, que vous en soyez plus ha-
» bile homme, que tout vous soit permis...[2]?

Quand Sganarelle parle ainsi, nous sommes avec lui contre l'*aristocratie*. Issu du *libertinage* par le dix-huitième siècle et la Révolution, le sentiment moderne s'accorde ici avec le véritable esprit chrétien. Mais quand l'aristocrate se relève *(au troisième acte)* par sa grande parole au pauvre, nous n'avons plus, pour le moraliser, qu'à en appeler de lui-même à lui-même, à dégager le libre-penseur du libertin, et du grand seigneur, l'homme.

Sganarelle s'y prend autrement pour le convertir :

[1] Act. III, sc. III.

[2] Act. I, sc. Ire.

Sganarelle.

« Je veux savoir un peu vos pensées à fond. Est-il possible que vous ne croyiez point du tout au ciel ?

Don Juan.

» Laissons cela.

Sganarelle.

» C'est-à-dire que non. Et à l'enfer ?

Don Juan.

» Eh!

Sganarelle.

» Tout de même. Et au diable, s'il vous plaît ?

Don Juan.

» Oui, oui.

Sganarelle.

» Aussi peu. Ne croyez-vous point à l'autre vie ?

Don Juan.

» Ah! ah! ah!

Sganarelle.

» Voilà un homme que j'aurai bien de la peine à convertir. Et, dites-
» moi un peu, le moine bourru, qu'en croyez-vous? eh!

Don Juan.

« La peste soit du fat!

Sganarelle.

» Et voilà ce que je ne puis souffrir; car il n'y a rien de plus vrai que
» le moine, et je me ferais pendre pour celui-là. Mais encore faut-il croire
» à quelque chose dans le monde. Qu'est-ce donc que vous croyez ?

Don Juan.

» Ce que je crois?

Sganarelle.

» Oui.

Don Juan.

» Je crois que deux et deux sont quatre, Sganarelle, et que quatre et
» quatre sont huit.

Sganarelle.

» La belle croyance et les beaux articles de foi, que voilà! Votre reli-
» gion, à ce que je vois, est donc l'arithmétique [1]!

» . . . . . .

Sganarelle.

» Il faut avouer qu'il se met d'étranges folies dans la tête des hommes,
» et que, pour avoir bien étudié, on est bien moins sage le plus souvent.
» Pour moi, Monsieur, je n'ai point étudié comme vous, Dieu merci, et
» personne ne saurait se vanter de m'avoir rien appris; mais avec mon
» petit sens, mon petit jugement, je vois les choses mieux que tous les
» livres, et je comprends fort bien que ce monde que nous voyons n'est
» pas un champignon qui soit venu tout seul en une nuit. . . . . .
» Pouvez-vous voir toutes les inventions dont la machine de l'homme est
» composée, sans admirer de quelle façon cela est agencé l'un dans l'autre?

[1] Acte III, sc. 1.

» Ces nerfs, ces os, ces veines, ces artères, ces. . . ce poumon, ce cœur, » ce foie et tous ces autres ingrédients qui sont là, et qui. . . Oh! dame, » interrompez-moi donc, si vous voulez. Je ne saurais disputer si l'on ne » m'interrompt. Vous vous taisez exprès et me laissez parler par belle » malice.

Don Juan.

» J'attends que ton raisonnement soit fini.

Sganarelle.

» Mon raisonnement est qu'il y a quelque chose d'admirable dans » l'homme, quoi que vous puissiez dire, que tous les savants ne sauraient » expliquer. Cela n'est-il pas merveilleux que me voilà ici, et que j'aie » quelque chose dans la tête qui pense cent choses différentes en un » moment, et fait de mon corps tout ce qu'elle veut? Je veux frapper » des mains, hausser le bras, lever les yeux au ciel, baisser la tête, re- » muer les pieds, aller à droite, à gauche, en avant, en arrière, tour- » ner. . . . . (Il se laisse tomber en tournant.)

Don Juan.

» Bon! voilà ton raisonnemment qui a le nez cassé[1]. »

L'ouaille est dure. Elle a lu Gassendi, et, en ses nombreux voyages, hanté les libres esprits, soupé chez le Grand-Prieur, au Temple, argumenté contre Descartes en Hollande.

2. — Symbolisons avec Goëthe, jetons le manteau bleu du rêve autour de l'austère pensée... La pensée demeure la même, qu'elle professe avec Sganarelle, qu'elle raille par la bouche de Méphistophélès.

L'écolier.

« Je voudrais être fort savant, et serais bien aise d'embrasser ce qu'il » y a sur la terre et dans le ciel, la science et la nature.

Méphistophélès.

» Vous êtes en bon chemin, mais il ne faut pas vous laisser distraire.

L'écolier.

» J'y suis corps et âme; néanmoins je m'arrangerais assez d'un peu » de liberté et de bon temps, aux beaux jours de fête en été.

Méphistophélès.

» Profitez du temps, il passe si vite! Ainsi, mon bon ami, je vous con- » seille d'abord un cours de logique! là on vous dressera l'esprit comme il » faut; on vous le chaussera de brodequins serrés, afin qu'il file droit, » avec circonspection, sur le chemin de la pensée, et n'aille pas s'égarer » à droite et à gauche comme un feu-follet dans l'espace; ensuite on pas- » sera des journées à vous apprendre que, pour les choses qui vous pa- » raissaient les plus simples, et qui se font en un clin d'œil facilement, » comme boire et manger, un, deux, trois sont indispensables. Et, en » effet, il en est de la fabrique des pensées, comme d'un métier de tis- » serand, où il suffit d'une seule impulsion pour mettre en jeu des mil-

[1] Acte III, sc. 1.

» liers de fils, où la navette va et vient, glissant de tous côté : où les fils
» s'entrecroisent inaperçus ; où d'un seul coup mille combinaisons résul-
» tent. Le philosophe entre, et vous démontre qu'il en doit être ainsi : le
» premier est cela, le second cela ; donc le troisième et le quatrième,
» cela ; et sans le premier et le second, le troisième et le quatrième n'eus-
» sent jamais existé. Les étudiants de tous pays prisent fort ces choses,
» ce qui ne fait pas qu'il deviennent des tisserands. . . . . .
» . . . . . .

L'écolier.

» Je suis si abasourdi de tout cela, qu'il me semble qu'une roue de
» moulin me tourne dans la tête.

Méphistophélès.

» Et puis, vous devez, avant toute chose, vous adonner à la métaphy-
» sique. Là, vous voyez approfondir ce qui n'est pas du ressort du cerveau
» de l'homme ; pour tout ce qui y entre ou n'y entre pas, vous avez
» toujours un mot ronflant à votre service. . . . . .
» . . . . . .

L'écolier.

» . . . . J'aurais presque envie maintenant d'étudier la théologie.

Méphistophélès.

» Je voudrais bien ne pas vous égarer. En ce qui concerne cette science,
» il est si difficile d'éviter la fausse route, il y a en elle tant de poison
» caché, et l'on a tant de peine à distinguer le poison du remède ! Ici en-
» core le mieux est de n'en écouter qu'un seul, et de jurer sur la parole
» du maître. . . Somme toute. . . tenez-vous en au mot, et vous entrerez
» alors par la porte sûre au temple de la certitude.

L'écolier.

» Cependant un mot doit toujours contenir une idée.

Méphistophélès.

» Fort bien. Seulement il ne faut pas trop s'en soucier ; car là où man-
» quent les idées, un mot trouve à propos sa place. Avec des mots on dis-
» cute vaillamment ; avec des mots on érige un système. On peut fort bien
» croire aux mots [1] . . . . . »

A scruter le *Faust*, à contempler les splendides créations de l'art depuis l'ancienne Grèce, jusqu'à nos temps, à suivre les courants de l'histoire dans le lit de pourpre et d'or de la poésie, la pensée s'agrandit et s'exalte. Le poème de Goëthe est vaste comme la nature, ondoyant comme l'humanité. Conciliant toutes traditions dans une synthèse suprême, nef gothique et temple grec, Parthénon et Munster, glorifiant les adorations du passé, les révoltes et les aspirations du présent, le *Faust* représente bien notre siècle : recherche tour à tour inquiète et sereine, pensée curieuse, laborieuse et conciliante. Le génie plastique des anciens ne dépasse pas l'idéale pureté de forme particulière

[1] *Faust*, traduct. H. Blaze, Ire partie, p. 204-206.

à cette œuvre. Aux vues d'ensemble, aux profondeurs de la synthèse allemande, Goëthe a joint le sens de vie, la mesure de l'art grec. Rien d'indécis dans ses contours. Si le thème est flottant et sans conclusion, ce défaut de ne pas conclure et de flotter ne s'étend pas aux conceptions qu'il couronne, et qui demeurent positives et nettement déterminées. Bien que panthéiste, l'idée du *Faust* échappe à la formule où Hegel a cru saisir la pensée, la cause absolue, identique. Ce panthéisme de Goëthe n'est que la poétique expression de l'infini qui déborde toute existence, toute pensée, « océan du temps et de l'espace qui vient battre notre rive. » L'imagination, mais l'imagination seule, a trouvé pour l'affronter « une barque et une voile. » Sous la baguette de Méphisto, démons et furies, gnômes et pygmées, magiciennes de Thessalie et sorcières du Brocken, scolastiques universitaires et sages des Académies, héros et preux, le pape et l'empereur, anges et diables des légendes, dynasties divines des théogonies, apparaissent tour à tour au regard de Faust. Mais jusqu'à ce que, atteignant au foyer du commun amour, il trouve en sa délaissée un guide à la vie supérieure (Béatrice du repentir, Marguerite rappelle celle de l'innocence), il cherche en vain par la pensée et l'action le mot de la destinée. Ce mot, il ne l'obtient pas, mais, en dédommagement, il s'élève à la volupté suprême de se confondre dans l'universel.

Là gît la moralité du poème, sa conclusion toute subjective, symbolisée sur le type du paradis objectif de Dante. Vivre pour vivre, comme vit la nature, d'une vie toujours plus large, plus complète, plus complexe, que d'autres continueront,—voilà le but.

O Faust, que ta voix éveille en nous d'échos; comme tu poses la conscience moderne, héroïquement résignée, et le grand devoir du travail! « J'ai désiré, accompli, puis encore désiré, et de la sorte » vaillamment promené le tourbillon de ma vie, d'abord grande et » puissante, désormais sage et circonspecte. Je connais autant » qu'il me faut l'horizon terrestre; quant à ce qui se passe au- » delà, la vue nous en est interdite. Insensé qui tourne, en clignant, » les yeux de ce côté, et qui, dans ses rêves, s'imagine dépasser » ses égaux de la hauteur des cieux! Qu'il s'attache plutôt à la » terre, et regarde autour de lui. Non, pour l'homme fort, le » monde ne reste pas muet. Qu'a-t-il besoin d'errer à travers les » espaces éternels? Ce qu'il découvre, au moins, se laisse com- » prendre; qu'il marche ainsi le temps de sa journée, laissant les

» spectres mener leurs rondes; mais, s'il va plus loin, il trouvera » angoisse et bonheur, sans jamais pouvoir se satisfaire [1]..... »

« Debout, mes serviteurs ! Debout l'un après l'autre ! Faites que » ma pensée hardie se réalise avec gloire. Allons, tous, à la pelle, » à la bêche, à l'ouvrage [2] ! »

CONCLUSION.

A chacun des termes que nous venons de parcourir, la poésie est apparue dans un complet rapport avec la synthèse dominante.

Sous forme symbolique, en deçà du panthéisme, Goëthe annonce dans le *Faust* la synthèse positive. De la réalité mieux connue, plus aimée se dégagent, aussi susceptibles d'idéalisation que les dogmes théologiques, deux concepts : l'humanité progressive, et la nature, sa souveraine et sa servante, fatale en ses conditions essentielles, modifiable dans certaines limites par l'œuvre du genre humain.

La foi moderne peut, comme la religion d'Homère et celle de Dante, inspirer la poésie et l'art. Cette foi repose sur la science, et la science est un dogme formulant, comme le dogme théologique, les rapports de l'homme avec les puissances supérieures. Mais, sevrée de toute illusion, la croyance positive, en présence des Forces qui nous enserrent et nous dominent, ne connaît que deux sentiments : vaillance à approprier ces Forces à notre profit, résignation à subir leurs conditions fatales, en tout ce que la science et l'activité humaines ne sauraient modifier.

En cet état intellectuel, munie de la notion d'un Infini réel, la raison renonce à trouver la Cause. Mais en ses enquêtes du Phénomène, nulle limite n'est fixée à ses audaces. Où l'Expérience est en défaut, l'Hypothèse, comme l'hippogriffe d'Arioste, offre ses ailes. Et à cet égard, l'intuition poétique a un rôle. On sait les divinations de Lucrèce dans son *Natura rerum*. « Tou- » jours et partout, dit excellemment M. Littré, l'imagination a » une part nécessaire, et l'on se méprendrait sur la constitution » même de l'esprit humain, dont elle constitue un élément essentiel, » si on la supposait jamais absente. Dans les sciences même les » plus positives du temps présent, elle joue son rôle que rien ne » peut remplacer.... Qu'est-ce que les atomes de la chimie ? Qui les

[1] *Faust*, 2e partie, trad. H. Blaze, p. 498, 499.

[2] *Faust*, 2e partie, trad. H. Blaze, p. 500.

» a vus ou les verra jamais? Dans tous ces cas, quand l'observation » et l'expérience ont fait défaut, et qu'il a fallu cependant combler » la lacune, l'imagination est intervenue, mais soumise à une con- » dition, c'est que ce qu'elle allait proposer ne serait en désaccord » avec aucun des faits particuliers. Cela accepté, tout ensuite est » mythe, dans le véritable sens du mot[1]. »

Toute grande œuvre de raison est œuvre d'imagination; toute grande œuvre d'imagination est œuvre de raison. Il n'y a qu'une logique ordonnant selon des normes inflexibles la chaîne serrée des arguments, le rapport exact des images. Qui médite Dante ou Goëthe, admire la rigueur autant que l'éclat de leur formule.

Est-ce donc qu'aucune différence essentielle ne sépare l'art de la science? La faculté poétique est-elle la même que la faculté philosophique? Evidemment non. Poussant d'un tronc commun, ces deux branches de l'esprit se développent distinctes d'organes et de procédés. Le tronc commun, c'est l'intuition, le génie imaginatif, caractère des généralisateurs, aussi indispensable à la vraie science qu'au grand art. Entre ces deux champs d'activité se partagent quelques esprits de premier ordre. Au don essentiel qui les distingue également, — savants et artistes, — les premiers joignent l'analyse patiente, sévère, héroïque, les autres la faculté d'expression cultivée avec la passion jalouse, le scrupule de l'amant du beau.

Mais la faculté d'expression qui signale le poète, par exemple, serait, ou stérile, ou bien pauvre en résultats, si elle n'était au service d'une faculté plus haute, qu'il possède en commun avec le savant.

Aussi tous les grands poètes, dont le nom résume une époque, s'assimilèrent-ils, au moins, les données du savoir de leur temps. Lucrèce est encyclopédique comme Dante. Homère fut le théologien du polythéisme grec.

Devant cette tradition, que deviennent la théorie de l'art pour l'art et cette incompatibilité prétendue entre le point de vue scientifique et le point de vue littéraire? Destiné (quand il n'exprime pas, — cas plus rare, — le pressentiment des vérités futures) à propager les vérités acquises, l'Art est tenu d'y conformer préalablement son symbole.

Non qu'au lieu de narrer, de peindre ou de passionner, il doive se faire apôtre, prouver le progrès par un torse, formuler une synthèse en roman ou en symphonie!... Mais imbus des pensées, intéressés par les problèmes, au courant des solutions de leur

[1] *Vie de Jésus*, par Strauss, trad. par M. Littré; Introd. t. II, 1re partie, p. 22 et 23.

temps, le peintre, le musicien, le romancier les traduisent comme à leur insu. Les héros épiques, tragiques, eux-mêmes, ne doivent jamais être de purs symboles, marionnettes d'une thèse en action abstraite et glacée.

Ces grandes créations poétiques, alimentant tout un cycle de l'art, ne se produisent que sous l'incubation d'une doctrine générale. Le polythéisme inspire Homère, le catholicisme Dante. C'est presque un lieu commun de noter l'analogie de notre siècle avec l'âge de crise où les dieux firent place à Dieu. De notre ère qui commence comme l'ère monothéiste et chrétienne, par un progrès décisif des classes souffrantes, par la fusion des traditions, des races, par la corruption et le mélange des langues, aura-t-elle aussi sa grande Muse? Que d'essais annoncèrent celle du Moyen-Age! Le quels affluents la *Divine Comédie* s'est formée : l'Apocalypse, la Légende dorée, chansons des troubadours, poèmes chevaleresques!... Mais en la genèse obscure de ce siècle, où se dégagent des institutions et des mœurs du passé, les mœurs et les institutions futures, comment discerner les courants qui apportent le flot de l'épopée nouvelle, et comment deviner le caractère romanesque, les grandes légendes et l'avenir du beau?

Albert Castelnau.

LE CONGRÈS DE BERNE

Il y a un an, en rendant compte dans cette Revue, du premier Congrès de la Paix, qui s'était réuni à Genève, je disais que les idées libérales ne souffriraient pas de l'échec qu'elles y avaient subi, que le parti démocratique profiterait de l'expérience acquise dans un premier essai, et mon espérance n'a pas été déçue. Pendant l'année qui vient de s'écouler, l'idée qui a présidé à la réunion de Genève, s'est affermie, s'est développée, elle a pris un corps, elle est devenue une doctrine tout entière. De l'inconcevable chaos au milieu duquel ni les libéraux, ni les conservateurs n'ont pu se retrouver, sont sorties quelques opinions précises qui caractérisent la situation actuelle de l'Europe. Comme thermomètre de l'opinion d'une certaine partie de la société, comme tableau de l'état général des esprits, le Congrès de Berne doit mériter une place dans l'histoire contemporaine, qui s'intéresse bien plus aux triomphes de l'opinion publique, qu'aux victoires des armées. Notre Revue ne peut suivre pas à pas tous ces courants innombrables qui emportent la société moderne, mais elle peut et elle doit exprimer sa manière de voir, chaque fois que les opinions individuelles viennent se grouper autour d'une grande idée, pour atteindre un but commun. Dans l'article que je citais tout à l'heure, j'ai dit aussi, que si la discussion avait été plus libre, on aurait probablement creusé plus profondément la question; chacun aurait émis plus franchement son opinion; et alors les divergences qui n'ont pu se produire, parce qu'on était resté dans les généralités vagues et abstraites de la politique, seraient venues nous démontrer que la démocratie européenne est beaucoup plus divisée qu'on ne veut le croire. Cette prédiction s'est également réalisée. A Berne, bien plus qu'à Genève, tout le monde a pu dire sa pensée sans équivoques et sans réticences; aussi, à Berne, la démocratie s'est-elle divisée en deux camps hostiles, qui n'ont pu s'entendre et qui ont dû se séparer.

On a beaucoup parlé de ce conflit, et, comme il arrive toujours en pareil cas, la majorité, plus conservatrice, a accusé la minorité d'extravagance, et la minorité, plus libérale, a accusé la majorité de pusillanimité. Nous n'avons point à examiner ici ces accusations que les partis politiques se renvoient toujours dans les moments où les passions sont soulevées : mais il nous importe de constater que ce conflit a été utile pour les uns et pour les autres. Tout le monde a été obligé de s'expliquer franchement, de montrer au jour le fond de sa pensée, et de formuler d'une manière précise le but qu'on se proposait d'atteindre. Le vague, les incertitudes et les transactions, sont et seront toujours une source de calamités dans la politique. Si l'on voulait reprendre un à un tous les évènements qui ont amené le déplorable état de choses dont se plaignent les sociétés européennes, on verrait facilement qu'ils ont pour cause une connaissance insuffisante du milieu sur lequel les gouvernements et les partis voulaient agir. Il est toujours bon de connaître son adversaire, et, au lieu de s'effaroucher de ses doctrines, il serait plus raisonnable de lui savoir gré de sa franchise et d'en profiter lorsque le moment de la lutte arrive.

Abstraction faite des rancunes personnelles, qui ont malheureusement joué un rôle très-considérable au Congrès de Berne, il n'est pas difficile de remonter à la cause véritable qui a amené la rupture entre les deux partis qu'on nommait, pendant la discussion « la gauche » et « la droite. » Cette cause existe partout, dans tous les pays qui ont participé au grand mouvement civilisateur dont la révolution de 89 a été le point de départ, elle se résume dans ce fait : *antagonisme entre le capital et le travail, entre les individualistes et les socialistes.* C'est là, en effet, le grand germe de toutes les dissidences que nous voyons se produire à chaque instant, de cette haine sourde qui existe entre le parti des ouvriers et le parti des bourgeois. Rien de plus naturel que l'existence de cet antagonisme, de ces dissidences, de ces haines, mais rien aussi de plus malheureux pour la cause de la liberté, dont nous voulons tous également le prochain triomphe. De même qu'il y a quatre-vingts ans, le tiers-état, opprimé par la noblesse et le clergé, a protesté énergiquement contre les priviléges et a tenté une réforme politique qui écartait les priviléges, en proclamant les droits de l'homme, de même maintenant, les classes en lutte avec le capital, murmurent contre le monopole de la bourgeoisie et veulent tenter une réforme qui, sous une forme ou une autre, amène l'émancipa-

tion du travail. Pour quiconque réfléchit sans parti pris, il y a dans ce déplacement du centre de l'activité révolutionnaire, une nécessité historique contre laquelle il serait absurde de s'insurger : la révolution se spécialise de plus en plus dans ses tendances ; car, après avoir été religieuse et politique, elle prend sa dernière forme, elle devient sociale. C'est cette tendance nouvelle que la minorité est venue représenter au Congrès de Berne. Elle a rencontré les tendances que j'appellerai bourgeoises, non pour attacher à ce terme un sens de reproche ou de mépris, comme on le fait souvent, mais pour caractériser le parti qui, jusqu'au milieu de ce siècle, a marché à la tête du mouvement, et qui, exempt de soucis matériels, aspire principalement, sinon exclusivement, aux réformes purement politiques. La bataille a commencé.

Je sais bien que la majorité ne veut pas accepter le titre de bourgeoise que je viens de lui donner, je sais bien aussi qu'elle a voté les sympathies les moins équivoques à la cause des classes ouvrières, mais ce ne sont là que des phrases qui cachent le désir d'éviter la solution directe du problème. Il ne s'agit point de « justifier les efforts des travailleurs pour conquérir leur affranchissement; » car ces efforts n'ont besoin d'aucune justification; mais il s'agit de proclamer les principes qui doivent être la base de cet affranchissement, de déclarer la nécessité de l'égalisation sociale des classes et des individus pour compléter l'œuvre de la Révolution de 89, qui n'avait déclaré que leur égalisation politique. Ce mot « d'égalisation » a suffi pour soulever les passions; et de nombreux orateurs sont venus en demander la suppression, les uns sous ce singulier prétexte que les classes n'existaient plus et que, par conséquent, on ne pouvait les égaliser, les autres parce qu'ils y voyaient le retour au communisme. J'ignore si, parmi ceux qui, au Congrès de Berne, réclamaient dans l'ordre social, pour les classes ouvrières, les mêmes droits que, dans l'ordre politique, la bourgeoisie avait réclamé pour elle il y a de cela près d'un siècle, il se trouvait des communistes ; mais ce qui est certain, c'est qu'il faut un effort considérable de l'imagination pour voir dans l'égalisation des classes une formule de communisme. Lorsque la Révolution proclamait les droits de l'homme, détruisant ainsi les priviléges politiques de quelques classes, cela voulait-il dire qu'elle se proposait de niveler les intelligences et de rendre tous semblables les uns aux autres? Nullement. Une interprétation pareille n'est entrée dans l'esprit de personne. Pourquoi donc, maintenant

que la même idée se transporte dans un autre domaine de faits sociaux, la comprend-on si mal?

Egalisation économique des classes et des individus, ne signifie point que tous puissent obtenir, dans un même temps, une même somme de produits, que tous aient une même part au capital que les siècles ont accumulé : elle signifie seulement qu'au point de vue des intérêts économiques, la somme du travail doit cesser d'être répartie de manière à accabler certains, et à procurer de méprisables loisirs à d'autres, et que la somme des produits doit être répartie de manière que la misère, la souffrance, l'ignorance et tout ce qui suit ces trois fléaux, cessent de peser sur des classes nombreuses. Comment cet état de choses arrivera-t-il? par quels moyens pratiques se fera cette dernière transformation sociale? c'est ce que nul de nous ne peut dire, parce qu'il y a là des expériences sociologiques à faire, et que personne ne peut prévoir l'issue d'une expérience. Ce qui est incontestable, c'est que la révolution sociale (je prends ici le mot révolution dans le sens d'évolution) n'a pas été faite, qu'elle est à faire. Quelles que soient les divergences nombreuses et radicales qui me séparent de la minorité qui est venue soutenir énergiquement, au sein du Congrès, les aspirations des classes ouvrières, je suis donc obligé de reconnaître qu'elle représente réellement, dans le camp révolutionnaire, le parti qui du moins pose la question.

Si j'ai insisté quelque peu sur cette première partie du programme que le Congrès de Berne a eu à discuter, c'est qu'elle a été le point de départ de la lutte qui a duré pendant tout le temps des délibérations. Tout s'explique, en effet, si l'on veut juger les résolutions prises au double point de vue des intérêts des classes qui représentent le capital et de celles qui représentent le travail. Comment comprendre, par exemple, qu'une majorité, composée de libres penseurs, ait rejeté, en le qualifiant « d'extravagant » un projet de résolution qui affirmait « que les théologies étaient, dans l'état actuel de l'organisation sociale, une entrave au développement de l'intelligence » et qui demandait au Congrès « de mettre à l'ordre du jour l'étude des moyens pratiques pour détruire dans les masses les doctrines théologiques? » Les héritiers des hommes de 89 ont-ils donc renié les convictions de leurs pères, et n'ont-ils travaillé à l'émancipation de la pensée que pour tendre de nouveau la main aux différentes formes du christianisme? Une supposition pareille ne saurait être admise : dans l'ordre philosophique, ce

qui a été détruit par le flot montant du savoir positif, ne peut plus revivre. A part quelques hommes indifférents aux questions religieuses, et deux ou trois pasteurs égarés, je ne sais trop comment, au milieu de la salle, le Congrès était composé de gens absolument affranchis de toute idée théologique, et pourtant la majorité n'a pas voulu s'avouer ce complet affranchissement. Ce n'est pas la peur des poursuites judiciaires qui lui a dicté cette conduite, car elle savait très-bien que les questions politiques sont bien plus dangereuses, et elle n'a pas craint d'exprimer, à leur égard, très-franchement sa façon de penser ; elle a eu peur — c'était là du moins la raison qui a été donnée — d'effaroucher la conscience publique, de la prévenir contre l'œuvre de la Ligue.

Cette raison, qui paraît singulière à ceux qui se rappellent qu'il y a plus d'un siècle, des doctrines bien plus violentes n'effarouchaient plus beaucoup l'opinion, n'est point la seule, elle n'est même pas la principale. Les classes gouvernantes, que ces classes appartiennent, d'ailleurs, au parti libéral ou au parti conservateur, pour lesquelles la religion n'est pas le frein qui les contient, croient que c'est encore celui qui contient les masses populaires. A la question : la religion représente-t-elle la vérité ? on ajoute celle-ci : la religion est-elle utile pour contenir les passions populaires ? Et on y répond affirmativement ; telle était la pensée de la majorité du Congrès de Berne, au moment où l'on discutait la question religieuse. Il n'est pas difficile de démontrer l'erreur d'une telle pensée. Rien n'est absolu dans la transition qui nous emporte. Au fond, et à qui voudra bien voir, le peuple ne paraîtra ni plus ni moins émancipé que les classes dirigeantes ; il s'émancipe peu à peu, comme elles ; il renferme des incrédules en grand nombre, comme elles renferment en grand nombre des crédules ; et c'est erreur et outrecuidance, de s'imaginer que, dans ce mélange, il y ait des freins particuliers pour ceux-ci ou pour ceux-là. Nous ne vivons plus en un temps où il soit permis de croire que les décrets d'un gouvernement quelconque puissent transformer l'état mental d'un pays ; l'évolution intellectuelle et morale est l'œuvre du temps, et le problème de la politique se réduit à comprendre le sens de cette évolution et à l'aider par tous les moyens possibles. L'expérience le démontre : il n'est qu'un moyen de passer d'un régime à un autre régime, d'une conception du monde à une autre conception du monde, c'est l'instruction, c'est la diffusion des connaissances positives. Le peuple, pas plus que les autres classes, n'échappe à la nécessité d'user

de ce moyen ; pour les masses ignorantes comme pour la minorité éclairée, le but poursuivi est le même, et ce but peut être clairement formulé : c'est le remplacement du régime théologique par le régime scientifique. Dans la civilisation moderne il ne doit y avoir de place pour aucune aristocratie, pas plus pour une aristocratie de savoir que pour une aristocratie de naissance. La fortune, la naissance ou le savoir, ne sont plus seulement des sources de droits, ils doivent être surtout des sources de devoirs. Or, le premier devoir de ceux qui savent est d'enseigner ceux qui ne savent pas. Si les démocrates, réunis à Berne, savaient, comme cela n'est pas douteux, que la vérité que notre siècle cherche, se trouve en dehors de toute religion surnaturelle, pourquoi ne voulaient-ils pas le proclamer ? pourquoi ne voulaient-ils pas s'occuper des moyens de faire passer dans les masses cette conviction ? Ici encore la minorité avait raison contre la majorité, qui a cru tout dire en affirmant que l'Église devait être séparée de l'État. Je sais bien que cette séparation est provisoirement désirable, et que c'est le pas le plus prochain qui doive être fait ; car tout chemine graduellement. Mais l'État ainsi débarrassé de son alliée, quelle doctrine prendra-t-il ? Quelle sera sa philosophie, et quelles idées protégera-t-il comme vraies ? Il y a eu quelques orateurs, paraissant même très convaincus de leurs opinions, qui sont venus dire que l'État ne devait point avoir de philosophie, qu'il devait rester également étranger à toutes les doctrines. Mais l'État, s'il n'est pas une fiction, est nécessairement composé d'hommes, et je n'ai pas besoin de rappeler comment on qualifie, dans une société civilisée, des hommes sans convictions, sans doctrines, sans philosophie. Un État, sous prétexte de liberté de conscience, protégeant également toutes les vérités et toutes les aberrations les plus étranges de l'esprit humain, serait une monstruosité, s'il n'était avant tout une impossibilité. Les partisans passionnés de la liberté de conscience se sont chargés, eux-mêmes, de nous démontrer, à Berne, ce que leurs idées avaient de chimérique. Puisque l'État doit admettre, sans exclusion aucune, toutes les manières de voir, pourquoi ont-ils voté, avec un si grand empressement, l'exclusion de l'enseignement religieux dans les écoles publiques ? Si l'on exclut l'enseignement religieux, c'est qu'on le trouve mauvais, et alors il faut nécessairement qu'il y ait des doctrines qu'on trouve bonnes et utiles. Que veut-on mettre à la place de la théologie qu'on écarte ainsi de l'instruction ? quelle direction se propose-t-on de donner aux études ? car enfin il

faut bien que les études aient une direction quelconque? c'est ce qu'on a voulu éviter de dire, et ces champions de la liberté de conscience auraient été fort embarrassés s'il eût fallu s'expliquer catégoriquement.

On a accusé violemment ceux qui ont demandé une déclaration contre les religions surnaturelles, de despotisme, parce que, disait-on, ils prêchaient la doctrine de la liberté du bien, qui était la doctrine du catholicisme et de l'inquisition. La liberté de conscience est un bien, maintenant inaliénable, que la philosophie a conquis sur les religions; c'est la faculté de penser sur le monde et ses choses ce que l'on veut, sans être recherché, pourvu que l'on ne nuise pas au prochain. Cela ne sera jamais contesté. Mais il n'en est pas moins vrai que, comme l'a dit M. Comte, il n'existe pas de liberté de conscience dans les sciences, en ce sens que l'esprit n'est pas libre de refuser son adhésion à ce qui est démontré. Aussi, à mesure que ce qui est démontré grandit, la société se charge de l'enseigner, sans s'occuper si elle contrarie les libertés de conscience particulières et subjectives. Je proteste contre une liberté de conscience qui permet la liberté de l'erreur autrement que comme caprice individuel. En philosophie, le mal s'appelle erreur: et l'erreur est jugée nuisible, puisque ceux-là mêmes qui, au Congrès, se sont vantés de représenter la vraie liberté, veulent fermer les portes de leurs écoles à la théologie. Quel que soit le point de vue auquel on se place, les idées soi-disant « raisonnables » que la majorité a opposées aux idées soi-disant « extravagantes » de la minorité, ces idées ne soutiennent pas la critique; elles apparaissent comme une série de contradictions, dès qu'elles deviennent autre chose que des thèmes de rhétorique et des prétextes d'éloquents discours.

Je viens de parler de contradictions et d'inconséquences, et j'aurais eu fort à faire, si je devais citer toutes celles qui se sont commises au Congrès de la paix; je ne puis cependant pas m'empêcher de relever une d'entre elles, qui démontre combien le parti révolutionnaire manque de ce criterium infaillible, qu'une philosophie fondée tout entière sur la science peut seule donner, combien il s'explique quelquefois peu à lui-même, ses haines et ses sympathies.

On sait qu'à la dernière séance du Congrès, il a été question de la doctrine si controversée de l'émancipation des femmes, et on sait qu'à l'unanimité on a voté sur cette question des résolutions

très radicales; mais ce qu'on ignore peut-être, et ce qui mérite d'être connu, c'est que, dans les discours qui ont développé les résolutions, et qui ont excité de frénétiques applaudissements, on proclamait, et dans une forme bien plus violente, justement ce que la majorité avait rejeté la veille : on soutenait que la confession était un mal, et que la raison première de l'abaissement moral était ce mot : résignation, qui résume toutes les théologies et que tous les prêtres murmurent constamment à l'oreille des femmes. En moins de deux jours, par un inexplicable miracle, ce qui était extravagant, s'est trouvé être la chose la plus raisonnable du monde; ce qu'on avait refusé aux hommes, on l'a accordé sans discussion aux dames. N'ai-je pas eu raison de dire que la majorité avait voté dans la question théologique contre les résolutions de la minorité, non pas parce qu'elle était composée de croyants, mais parce qu'elle se méfiait de ceux qui, la veille, dans la question sociale, étaient venus représenter les intérêts des classes ouvrières? La plupart des orateurs qui ont paru à la tribune, parlant de l'émancipation des femmes, appartenaient à la majorité; et je me suis demandé, avec étonnement, comment il se faisait qu'ils voulaient rendre la femme l'égale de l'homme, après s'être prononcés, avec une si grande violence, contre l'égalisation des classes et des individus? Comment, au point de vue des droits sociaux, la femme peut-elle être l'égale de l'homme, lorsque les hommes ne sont nullement égaux entre eux? Si l'on veut donner à la femme du prolétaire le droit de vivre comme son mari, accablée par le travail et la misère, ce droit, elle l'a déjà, et la société ne gagnera pas beaucoup à le lui conserver. C'est là encore une contradiction sur laquelle j'appelle l'attention de tous ceux qui réfléchiront sans parti pris.

Dirai-je maintenant mon opinion sur les résolutions votées par le Congrès, relativement à l'émancipation des femmes? Dans toutes les discussions sur ce sujet que j'ai eu l'occasion d'entendre, j'ai vu toujours d'excellentes aspirations, des tendances très-sympathiques, mais je n'ai jamais trouvé de doctrine sérieuse. Je comprends très-bien tout ce que la situation actuelle de la femme a de déplorable, et j'applaudis des deux mains à ceux qui veulent modifier un état de choses qui ne peut durer qu'au détriment du bien-être matériel et moral des sociétés; mais ce que j'ai quelque difficulté d'admettre, c'est qu'il faille pour cela donner aux femmes tous les droits sociaux et politiques des hommes. Je n'ai nulle intention de re-

prendre ici, même dans sa généralité, la discussion que la presse et les assemblées politiques ont soulevée tant de fois déjà ; je constate seulement qu'il ne s'est dit, à ce sujet, absolument rien de nouveau à Berne, qu'on n'y a pas entendu un seul argument qui n'ait été déjà cent fois répété sans jamais convaincre ceux qui n'étaient pas convaincus d'avance. Une question dont la solution tourne dans un cercle vicieux, est une question mal posée ; et je crois que la question de l'émancipation des femmes est posée sur le terrain des théories et non sur le terrain des faits.

Je dois ici dire un mot sur une opinion que la plupart des journaux ont reproduite avec une légèreté au moins étrange, et qui tend à représenter la minorité du Congrès de Berne, comme une « secte de Russes, » sortis de l'extrême Orient pour étonner l'Europe civilisée par leurs extravagances. Il est même un publiciste belge qui, dans un des journaux politiques de Paris, est venu raconter d'un ton très-sérieux que cette secte avait pour principe de tout nier, même la beauté, en obligeant les femmes de raser leurs cheveux et de porter des lunettes vertes. J'avoue que j'ai quelque embarras à défendre sur ce point le Congrès, mon nom ayant été mêlé, par un inconcevable éclectisme, à ces singulières accusations. J'ai toujours regretté les polémiques personnelles au milieu de discussions de principes, et j'ai fait le vœu de ne jamais me défendre lorsqu'il s'agit de mes convictions et de mes opinions philosophiques, ne voulant pas perdre un temps que je puis bien mieux employer.

Quels que soient mes scrupules à cet égard, je ne puis cependant pas ne pas rétablir la vérité, en faisant d'ailleurs complétement abstraction de personnalités. La minorité a été si peu une secte russe, que toutes les idées qu'elle a défendues, sans exception aucune, sont nées en France, se sont développées en France, existent actuellement en France. On est vraiment dans une singulière position, lorsqu'on se trouve obligé de rappeler aux compatriotes de Diderot, de Condorcet, d'Aug. Comte, le pays où le spiritualisme a reçu les plus rudes coups; et aux compatriotes de Saint-Simon, de Fourier, de Proudhon, le pays où on a entendu pour la première fois le mot de « socialisme. » Si la négation de Dieu, de l'État, de la propriété, est l'invention d'une secte russe, alors il faut dire tout de suite que la grande Révolution française, que la révolution de 1848, sont aussi l'œuvre de quelques cosaques venus de leurs déserts pour bouleverser l'organisation sociale du monde civilisé.

Non, la Russie ne peut malheureusement pas réclamer la gloire d'avoir inscrit ces pages dans l'histoire de l'humanité, elle n'a pas le droit de prétendre à la priorité dans la découverte des idées pour lesquelles lutte aujourd'hui encore la Révolution.

D'ailleurs, si même le programme que quelques Russes, après quelques Français et quelques Allemands, sont venus soutenir à Berne, était le programme d'une secte russe, faudrait-il le condamner avec mépris pour cette seule raison qu'il serait né au bord de la mer Baltique ? Cette manière de se débarrasser de ses adversaires n'est pas sérieuse, et je n'en aurais certainement pas parlé, si des journaux estimés et quelques hommes assez connus n'avaient cru devoir en user.

Nous avons le droit de nous demander maintenant quelles sont les idées sur lesquelles les deux parties du Congrès de Berne se sont entendues unanimement, quelles sont les questions qui ont été résolues sans aucune hésitation et sans aucune équivoque? Elles sont au nombre de deux ; et, si l'on veut se rapporter à ce qui s'est passé à Genève, on verra que ce sont les mêmes que j'indiquais l'année passée : l'abolition des armées permanentes et la fédération des républiques européennes. J'ai déjà dit quelle était ma façon de penser sur ces deux mesures, que la démocratie réunie à Genève avait déjà proposées. Les milices nationales, lorsqu'elles existent, comme en Suisse, pour défendre le pays contre les armées formidables qui l'entourent, peuvent être très-utiles — c'est là une question spéciale qui n'est point de ma compétence — mais on ne comprend plus leur raison d'existence si elles sont adoptées partout. « Les milices, est-il dit dans les résolutions votées à Berne, sont faites pour la défense du pays ; » mais, si tout le monde se défend, qui donc est-ce qui attaquera ?

Quant aux Etats-Unis de l'Europe, c'est là un rêve, très-beau sans doute, mais dont personne de nous ne verra la réalisation. Que des provinces réunies par les évènements historiques sous un même pouvoir central et n'ayant souvent entre elles aucun intérêt commun, cherchent à reconquérir leur autonomie et à se débarrasser d'une tutelle qui les gêne, rien de plus naturel et rien de plus utile à l'équilibre européen ; mais proclamer que le fédéralisme est une condition indispensable du progrès politique et social, c'est tomber dans l'exagération, c'est ne pas distinguer ce qui est la cause de ce qui est l'effet. Pour se réunir en Etats-Unis, il faut qu'il y ait unité de vues, unité de développement

intellectuel et moral des peuples, et les deux réunions de Genève et de Berne nous démontrent suffisamment, que cette unité n'existe même pas parmi les hommes dont les opinions semblent pourtant avoir une même origine, et qui poursuivent évidemment un même but. Qu'on se figure des républiques qui auraient à leur tête les démocrates du Congrès de Berne, — et cette supposition est encore la plus avantageuse de toutes — peut-on croire qu'elles vivent en paix, après qu'on a vu ces démocrates se faire une guerre acharnée pendant tout le temps des discussions, et finir par se séparer ?

A part ces deux points, dont l'un n'apporte aucun principe et par conséquent aucune solution, et dont l'autre appartient à l'avenir, le désaccord a été complet sur tout ; mais au moins, au lieu du vague et de l'incertitude qui avaient régné à Genève, deux lignes de conduite ont été nettement tracées, deux manières de concevoir les choses sociales ont été formulées. On sait à quoi s'en tenir; car entre les deux le temps et l'expérience doivent choisir. C'est là un premier pas, et ce pas n'est pas sans importance. Le Congrès de Genève a été un mélange d'éléments hétérogènes, où les doctrines les plus diverses venaient se paralyser et se détruire; le Congrès de Berne a été une bataille livrée par l'école socialiste à l'école individualiste ; les premiers ont été vaincus par le nombre, sinon par les arguments ; les individualistes, restés maîtres du terrain, tiendront seuls le Congrès prochain. Espérons qu'ils lui feront faire un pas de plus encore, en développant leurs idées, en descendant des régions si commodes des généralités aux difficultés si ardues des détails.

Ce qui est certain, c'est que ce n'est pas dans cette voie qu'on trouvera la solution des grands problèmes sociaux ; la vérité tout entière n'est ni avec les socialistes ni avec les individualistes, elle n'est pas non plus un terme moyen entre les deux. A côté des tâtonnements, des incertitudes, il y a d'autres moyens, et ces moyens, la philosophie qui a embrassé d'un seul coup d'œil l'ensemble du savoir humain, et qui a introduit en histoire la méthode positive des sciences exactes, peut seule les indiquer. Verrons-nous, nous hommes d'à présent, le jour où la démocratie, abandonnant ses fictions métaphysiques, comprendra la marche à suivre pour amener le calme dans l'Europe depuis si longtemps ébranlée ? Je crois que non, mais nous travaillerons du moins dans la profonde conviction que ce jour arrivera tôt ou tard.

G. Wyrouboff.

LA CAUSE

Ad libitum,

Tout, dans l'ordre fictif, au caprice est livré :
La cause veut, le fait se produit à son gré.

Qui gouverne l'homme et le monde ?
Dites au bonze qu'il réponde :
« Ce sont Brahma, Vichnou, Siva. »
Parlez au lettré de la Chine :
« C'est le soleil! pliez l'échine. »
Pour le rabbin : « C'est Jéhova. »

Sous le ciel de feu de l'Afrique
Le sorcier crêpu s'en explique :
« C'est la couleuvre, le Vaudoux. »
Dans la savane américaine
Le tatoué tient pour certaine :
« La volonté des manitous. »

Ecoutez à l'heure marquée
Le muezzin sur la mosquée :
Le nom « d'Allah » frappe l'écho.
Vêtu d'or, dans la nef chrétienne,
L'officiant chante l'antienne :
« Trois dieux en un, c'est le *Credo*. »

Le déiste a : « l'Etre suprême. »
L'athée, en la matière même,
Affirme « le premier moteur. »
Confusion ! Chaos ! Mélange !
Ad libitum. La cause change.
Tout rêve a son adorateur.

Pagodes à multiples têtes,
Cailloux, fleuves, plantes et bêtes,
Dieux faits hommes, hommes faits dieux ;
Mots, attributs, symboles, mythes,
Avec leur cortége de rites
Sont vrais ou faux selon les lieux.

Croyance antique ou foi nouvelle
L'indémontrable se révèle ;
Ses mystères sont octroyés.
Sans justifier il enseigne ;
Si l'on n'accepte, que l'on craigne,
D[illegible]e d'État, il dit : « Croyez !

Hippolyte Stupuy.

LA LOI

Erudimini.

Tout, dans l'ordre réel, concourt, s'enchaîne, agit :
Le phénomène existe et la loi le régit.

En son bain le grave Archimède
Pense au problème qui l'obsède :
Souci profond ! Soin continu !
Tout à coup son front s'illumine ;
Il se lève, il sort, il chemine,
Sans prendre garde qu'il est nu.

Le peuple sur ses pas se presse.
On s'interroge, on s'intéresse :
Au savant qu'est-il arrivé ?
Déjà de folie on l'accuse.
Lui, cependant, par Syracuse
Il s'en va, criant : « J'ai trouvé !

» J'ai trouvé que tout corps solide
» Se meut, plongé dans un fluide,
» Par une loi dont l'énoncé
» Est qu'un rapport égal exprime
» La force dont ce corps s'anime
» Et le poids qu'il a déplacé. »

Juste joie ! Est-ce conscience
D'avoir avancé la science ?
C'est cela, mais c'est plus encor :
Aux hommes de toutes les zones,
Qu'ils soient blancs, rouges, noirs ou jaunes,
C'est d'offrir un durable accord.

Vérifiable en la pratique,
Le phénomène est identique
Dans tous les temps, dans tous les lieux :
Au volume qu'il prend ou laisse,
Le poisson s'élève ou s'abaisse,
Le ballon tombe ou plane aux cieux.

C'est immuable. L'air, le fleuve
Toujours en fourniront la preuve ;
Le démontrable s'offre à tous.
A qui doute ou ne peut comprendre,
Point de rigueur et point d'esclandre ;
Un mot suffit : « Instruisez-vous ! »

Hippolyte Stupuy.

ALTRUISME

A Monsieur Louis Blanc.

Deux couvreurs, en causant, travaillent sur un toit.

— Pierre est un jeune gars, intelligent, adroit :
Le type tout nouveau d'un peuple qu'on voit naître,
Peuple qui veut apprendre, et, s'instruire et connaître ;
Non pour jeter l'outil, ce sceptre du devoir,
Mais parce qu'il découvre aux clartés du savoir,
Que dans le savoir même est l'entente future.
— Jean, brave compagnon, simple et rude nature,
De trois petits enfants, d'une femme est l'appui :
Il croit, sans y songer, comme on crut avant lui.

Jean.

« Point de vie après nous ? Tu contes des sornettes.
» A quoi nous servirait, en ce cas, d'être honnêtes ?

Pierre.

» A l'être, simplement.

Jean.

Sans y rien gagner ?

Pierre.

Rien ;
» L'amour du bien suffit pour décider au bien.

Jean.

» Mais, alors, devant qui sommes-nous responsables ?

Pierre.

» Devant l'opinion des hommes, nos semblables. »

L'échelle tout à coup se rompt sous leurs efforts.
Ils roulent. Un long cri retentit. Ils sont morts !
Non. Dans l'horrible chute, espérance dernière,
Tous deux se sont crispés à la même gouttière.
Une minute encore... on vient les seconder...
Mais trop faible pour deux leur appui va céder :

Pierre, j'ai trois enfants. — C'est juste. »

Lâchant prise,
Pierre tombe, et son corps sur le pavé se brise.

(*Historique.*)

Hippolyte STUPUY.

ÉGOISME

A Madame veuve Charras.

Moscou brûle. Et l'armée est en pleine déroute.

Dans le désert de neige, au froid, la faim s'ajoute :
En désordre, épuisés, moitié nus, pantelants,
Quelques milliers au plus de soldats, à pas lents,
Traversent l'âpre steppe où bondit le cosaque.
La peau se fend, la chair frissonne, la dent claque.
Nul repos. Qui s'endort ne se réveille pas.
Suivie au loin de loups qui flairent un repas,
Moins nombreuse toujours, la colonne défile....
Six mois auparavant ils étaient six cent mille!

Mais lui! mais l'artisan de cet immense deuil,
Lui qui tient tout au joug excepté son orgueil,
Partage-t-il les maux et le sort de l'armée?
De fourrures couvert, en berline fermée,
Il est parti, caché sous un nom clandestin.
On colle dans Paris son dernier bulletin :

« . . . . . .
» En retraite, à Smolensk, il a fallu se mettre.
» Le froid subitement s'accrut : le thermomètre
» Marqua seize degrés et quelquefois dix-huit.
» Les chevaux, par milliers, périssaient chaque nuit :
» Transports, artillerie, étant sans attelage,
» Vivres, munitions, les canons, le bagage,
» Tout fut abandonné, détruit en peu de jours.
» Cependant il fallait marcher, marcher toujours,
» Pour n'être pas contraint d'accepter la bataille.
» Ceux dont la circonstance avait passé la taille
» Perdirent leur gaieté, s'aigrirent aux douleurs ;
» Ils ne rêvèrent plus que fléaux et malheurs....
» . . . . . »

Du demi-million de tes fils qu'il immole,
O France, ô Niobé, rien! pas une parole.
Les morts ne servent plus. Il dit :

« Sa Majesté
» Ne se trouva jamais en meilleure santé. »

(*Le 29e Bulletin.*)

Hippolyte Stupuy.

VARIÉTÉS

—

Un de nos lecteurs m'adresse la lettre suivante à propos de mon article sur le libre arbitre, publié dans le dernier numéro de la Revue. Le sujet est trop important pour ne pas le soumettre à toutes les discussions.

« J'ai lu et relu votre excellent article sur le libre arbitre, et je dois » vous avouer qu'une des difficultés de la question ne me semble pas » résolue.

» Après avoir posé dans le préambule que *la volonté rentre dans la catégorie de toutes les choses naturelles, soumises à des lois fixes*, mais lois *que l'industrie humaine peut modifier*, vous dites plus loin que la moralité est, » comme la beauté, *un pur cadeau de la nature et non le produit d'un effort de la volonté sur elle-même*. Enfin, vous concluez que *la volonté est déterminée par le motif le plus fort*, sans indiquer comment l'industrie humaine » peut intervenir pour modifier les lois qui régissent la volonté. Si j'ai bien » compris, cette action modificatrice ne pourrait résulter que de l'éducation » progressive et du développement de l'*altruisme;* mais l'individu resterait » impuissant, sans aucune action personnelle possible dans le conflit des » diverses attractions et affinités morales qui se disputent la prédominance » dans son cerveau.

» Que deviendrait alors la responsabilité personnelle ? En quoi consisterait la vertu ? Permettez-moi de vous soumettre quelques brèves observations sur ce grave sujet, en vous priant de me faire connaître si elles » proviennent d'une fausse interprétation de votre pensée.

» Vous l'avez démontré : *la volonté est déterminée par le motif le plus fort* ; mais ne deviez-vous pas dire « *par le motif le plus fort* CONSIDÉRÉ ? »

» Ne faut-il pas tenir compte de l'effort que peut et doit faire l'homme » dans la considération des motifs ? Si, en provoquant l'action des diverses » cellules cérébrales, qui font apparaître les motifs devant notre juge intérieur, nous nous arrêtons en chemin, si notre exploration est superficielle » au lieu d'être complète et approfondie, nous nous décidons autrement » que nous n'aurions fait, en apportant plus d'énergie, de persévérance et

» d'attention dans l'examen et la pondération des motifs déterminants de » notre volonté.

» Il est vrai que notre énergie morale et notre vue intellectuelle dépen- » dent de notre organisation, de notre personnalité, comme notre force et » notre vue physiques ; mais, de même que, par négligence ou paresse, » nous pouvons ne pas utiliser toute notre force musculaire ou toute notre » puissance visuelle, de même, dans les opérations de notre cerveau, nous » pouvons, par mollesse, ne pas évoquer ou même étouffer les voix inté- » rieures qui nous auraient mis dans le droit chemin. Notre faute serait, » en ce cas, de n'avoir pas appelé à la rescousse dans le combat, la réserve » des motifs altruistes dont nous pouvions disposer.

» J'admets, bien entendu, l'influence des circonstances passées et pré- » sentes. Mais cela ne diminue pas la portée de mon observation : *étant » donnée la situation morale et intellectuelle d'un homme, résultant de son or- » ganisation cérébrale, de son tempérament, du milieu, de ses antécédents, de » son éducation, de ses habitudes, il est coupable si, par manque d'effort, il n'a » pas poussé son examen à la dernière limite qui lui était possible, au moment » de sa détermination.*

» L'individu dispose donc d'une liberté limitée et relative, dépendant de » son idiosyncrasie et des milieux dans lesquels s'est développée la courbe » de son existence : à un moment donné il peut se décider bien ou mal, » suivant le plus ou moins d'effort et d'attention qu'il apporte dans la con- » sidération des motifs.

» Comment puis-je faire en moi cet effort de prolonger ma discussion » cérébrale, de l'approfondir et de la pousser, avant de vouloir et d'agir » jusqu'à la conclusion véritablement adéquate à mes ressources intérieu- » res? C'est là le grand secret : le mode d'exercice de ma personnalité est » une question non encore résolue ; mais je constate le fait : *dans tel cas, » j'ai pris telle décision que j'aurais prise en sens contraire, si je m'étais donné » la peine de réfléchir plus longtemps et avec plus de soin.* Ce n'est donc pas » le plus puissant des motifs à ma disposition qui a déterminé ma volonté, » mais le *motif le plus fort entre ceux auxquels j'ai borné mon examen.* Je » n'ai pas fait ce que je pouvais, je suis coupable.

» La vertu ne serait donc pas un *pur cadeau*, et l'individu y aurait une » certaine part, et, par conséquent, un mérite ou démérite relatif, propor- » tionné à ses forces et aux circonstances. »

Notre correspondant admet que la volonté est déterminée par le motif le plus fort; mais il ajoute : le motif le plus fort considéré ; et il transporte la liberté qui manque sous l'impression du motif le plus fort, à l'examen de la force des motifs. Mais transporter la liberté, est-ce autre chose que reculer la difficulté ? En effet, comment arrivera-t-on à cet examen, à cette considération? Par un motif soit de vertu, soit de prudence, soit de crainte, qui sera devenu assez fort pour surpasser toutes les autres impulsions, et qui

nous permettra d'examiner entre les motifs qui nous assaillent, celui qui est le plus conforme à notre règle de conduite. Savoir considérer est de haute utilité ; mais pouvoir considérer est soumis, comme tout autre de nos pouvoirs, à la loi des motifs ; on ne l'acquiert qu'en fortifiant sa raison, et on ne fortifie sa raison que quand les motifs de nous instruire et de nous améliorer sont devenus prépondérants auprès de nous. De quelque façon que l'on se tourne, on ne peut échapper au motif le plus fort ; dès qu'on poursuit l'analyse jusqu'au dernier terme, on trouve toujours le motif le plus fort à l'extrémité la plus lointaine de la chaîne.

Le mérite et le démérite n'est point dans cette action du motif le plus fort, action qui est un phénomène psychique aussi déterminé que le sont dans leur domaine les phénomènes physiques ou chimiques ; il est dans le labeur, dans l'effort, dans la souffrance qui inflige souvent ce motif le plus fort. Alors on voit l'homme honnête, sévère à lui-même, cheminer dans un rude et étroit sentier. C'est un beau spectacle.

La moralité est certainement un don de la nature, en ce sens que notre qualité d'homme implique une certaine somme de propensions morales. Certainement aussi ce don est plus heureux chez les uns que chez les autres, de même que le don de beauté, de force musculaire, d'esprit, de génie. Cette moralité primordiale se cultive soit dans l'espèce, soit dans l'individu : dans l'espèce, la culture se nomme civilisation ; dans l'individu, éducation ; dans l'un et l'autre cas, elle est étroitement liée à l'extension des connaissances. Mais cette éducation qui se donne à l'enfance et à la jeunesse, peut et doit se continuer de soi-même dans l'âge mûr et jusqu'au terme de la vie. C'est de la sorte qu'intervient cette considération des motifs que notre correspondant fait valoir avec raison, et qui est le résultat combiné d'une moralité antécédente et de lumières nouvelles. Agrandir le cercle des motifs et apprendre à les considérer, c'est augmenter notre liberté, puisque la liberté consiste à diminuer la force des mauvais, à accroître la force des bons.

La question du libre arbitre est une question de physiologie ; elle est entrée dans ce domaine et n'en sortira plus. Tant que l'on crut que le libre arbitre dépendait de l'âme, elle fut, comme l'âme, une question de philosophie. Mais cela est écarté avec la question de l'âme, reléguée par la physiologie au nombre des hypothèses que l'on peut faire gratuitement sur la manière dont le cerveau est l'organe de l'intelligence. Locke, le premier, mit (et le XVIIIe siècle lui en sut grand gré) la psychologie dans la voie positive, en observant les phénomènes psychiques, au lieu de spéculer vainement sur leur cause. Aujourd'hui, son école, qui a ses plus illustres représentants en Angleterre, et qui prononce sans hésiter que la volonté est subordonnée à l'impression du motif le plus fort, touche de toute part à la physiologie, si bien que ce ne sont plus que deux faces d'une même étude qu'il importe dorénavant de réunir.

Pourquoi ai-je rappelé en quelques mots cette histoire ? Pour faire obser-

ver que la question du libre arbitre est une question de science particulière, non de science générale, de physiologie, non de philosophie. La philosophie positive n'a rien à y voir. Quand la science spéciale dont cette question dépend aura prononcé (je crois qu'elle a prononcé, mais peu importe), la philosophie positive en enregistrera l'arrêt dans le chapitre relatif à la biologie, absolument comme elle fait pour la physique ou la chimie. Elle ne préjuge rien, elle reçoit tout, son seul et grand office étant de coordonner toutes les doctrines particulières en un ensemble cohérent, échelonné, produit de la particularité et maître de la généralité.

É. L.

Un des lecteurs de cette Revue, M. le docteur de Mahi, de l'Ile de la Réunion, a défendu, dans le *Courrier de Saint-Pierre*, avec conviction et talent les doctrines de la philosophie positive. Nous reproduisons plusieurs passages de son article ; il est bon de ne pas laisser perdre d'aussi lointains échos :

Le prétendu matérialisme de la Faculté de médecine de Paris.

« L'étrange discussion à laquelle le Sénat vient de se livrer à propos de » l'enseignement supérieur, a retenti jusque dans nos parages : les atta- » ques violentes, les calomnies débitées contre la Faculté de médecine de » Paris ont été répétées parmi nous. A cela, rien d'étonnant. C'est de » l'Europe que nous recevons l'impulsion. Ici comme en France, le parti » clérical est sur la brèche, luttant en désespéré pour conserver l'in- » fluence qui lui échappe, insultant ses adversaires et ne leur épargnant » pas la calomnie. Il convient donc que nos lecteurs soient mis au courant » de ce débat et qu'ils soient édifiés sur la moralité de l'Ecole de médecine » de Paris. Plusieurs d'entre nous ont leurs fils actuellement à cette école ; » plusieurs songent à y envoyer les leurs. Il ne peut être indifférent à notre » public de savoir en quoi consiste précisément le matérialisme, et quelle » est la valeur du reproche adressé aux plus éminents professeurs de la » Faculté de Paris.

» Qu'est-ce que le matérialisme ? Deux définitions s'appliquent à ce mot, » selon qu'on l'entend dans le sens vulgaire que lui donnent les gens du » monde, ou dans le sens philosophique. En philosophie, un matérialiste » est un métaphysicien qui affirme l'éternité de la matière : pour lui, la » matière est incréée, elle a existé de tout temps et elle est impérissable, » *nil perit*, suivant l'expression de Virgile. Sur cette hypothèse reposent » une foule de systèmes plus ou moins ingénieux, et qu'il est inutile » d'énumérer ici. Ces systèmes, pris séparément ou dans leur ensemble, » portent le nom commun de matérialisme. Ils ne préjugent rien quant » à la moralité de leurs adhérents, lesquels sont appelés en philoso- » phie des matérialistes, mais qu'il ne faut pas confondre avec les indi-

» vidus justement méprisés, que les gens du monde désignent sous le » même nom. Pour les gens du monde, en effet, un matérialiste est un » homme ordinairement très-égoïste, adonné aux jouissances corporelles, » dont il fait le but de son existence (quelles que soient d'ailleurs ses opi- » nions sur l'origine et sur la fin des choses), et le matérialisme, pris dans » ce sens, consiste à vivre dans la pratique habituelle des plus basses » passions. Comme spécimens de ce genre de matérialistes, il serait facile » de citer beaucoup de souverains régnant par la grâce de Dieu; bon » nombre de papes et de princes de l'Église, dépositaires des doctrines » les plus spiritualistes, et tenant d'en haut leur autorité infaillible; bon » nombre de particuliers appartenant à toutes les religions, à toutes les » sectes, à tous les partis, à toutes les professions, à toutes les opinions » philosophiques, politiques ou religieuses.

» De ces deux sortes de matérialismes, quel est celui que professe la Fa- » culté de médecine de Paris et qui lui a valu de la part du haut clergé de » France, ces accusations passionnées, ces injures grossières, ces calom- » nies dont le Sénat a retenti, mais auxquelles il ne s'est point associé par » son vote? Ni l'un, ni l'autre! La Faculté de Paris n'est matérialiste dans » aucune acception de ce terme. Son enseignement n'est point fondé sur » le dogme métaphysique de l'éternité de la matière. Est-il besoin d'a- » jouter qu'elle ne tient pas école de vice et de débauche?

» Elle est donc spiritualiste? Pas davantage. Le spiritualisme est une » hypothèse métaphysique opposée au matérialisme et qui consiste à sou- » tenir que la matière n'a pas toujours existé, qu'elle a été créée, tirée du » néant par une puissance infinie dont la volonté peut, à chaque instant, » la faire rentrer dans le néant. Tout comme le matérialisme, l'hypothèse » spiritualiste a donné naissance à un grand nombre de systèmes; mais » pas plus que le matérialisme, elle ne repose sur un fondement solide. Tous » ces systèmes matérialistes et spiritualistes, si divers, si opposés sur tant » de points, ont ceci de commun qu'ils ne préjugent rien quant à la moralité » de leurs adhérents, parmi lesquels se rencontrent de grands génies, des » hommes qui honorent l'humanité; ils ont ceci de commun, que les uns et » les autres, ils osent affirmer ce que personne ne peut savoir, et que tous se » livrent à des spéculations à perte de vue sur des questions qui sont, d'un » accord unanime, hors de la portée de l'intelligence humaine, les ques- » tions d'origine et de fin, se proposant ainsi (pour me servir de l'expres- » sion caractéristique de M. Littré) se proposant pour domaine de leurs » recherches, un lieu par eux-mêmes déclaré inaccessible [1].

» Or, la Faculté de médecine de Paris ne s'occupe pas de métaphysique, » elle ne s'occupe que de science. Le guide, le flambeau qui éclaire la plu- » part de ses maîtres dans l'étude, dans l'enseignement de la science, c'est

[1] « Se proposer un lieu inaccessible où l'on cherchera, est toute l'histoire de la métaphysique (Auguste Comte. *Cours de Philosophie positive*, 2e édition, p. XXVIII de la préface de M. Littré).

» la méthode expérimentale, la méthode scientifique, dont l'usage a pour » résultat de conduire tôt ou tard, à la philosophie positive.

» Mais, objectera-t-on, la Faculté de médecine a-t-elle mission d'enseigner la philosophie positive, et, en le faisant, ne viole-t-elle pas son programme et n'encourt-elle pas les reproches qui lui ont été adressés? » En aucune façon! La Faculté ne fait pas un cours de philosophie positive et elle n'est point infidèle à son programme. Mais il ne faut pas » oublier que son enseignement comprend le cycle presque entier des » science physiques et biologiques. Or, ces sciences ne peuvent être » étudiées qu'au moyen de procédés rigoureux, positifs, elles ne traitent que les questions relatives et s'abstiennent des questions absolues; » elles s'occupent non de l'essence, mais des propriétés des choses...

» Fortifié par cette méthode sévère; qui le préserve des séductions de » l'hypothèse, habitué à la régularité des lois qui président aux phénomènes physiques et biologiques dans lesquels aucune intervention surnaturelle n'a jamais été démontrée, l'esprit des jeunes hommes qui suivent l'enseignement de la Faculté de médecine est tout préparé pour la » philosophie positive. Il n'a qu'un pas à faire pour reconnaître dans les » phénomènes sociaux, en apparence si mobiles, la même régularité de » lois, la même absence d'intervention de volontés surnaturelles; il n'a » aucune peine à admettre que le « développement des sociétés a aussi sa » marche, son évolution, sa loi, » ce qui est faire acte d'adhésion à la philosophie positive... »

Cet exposé de M. le docteur de Mahi a très-bien réussi dans l'île; il a été reproduit par le journal le plus répandu de la colonie, le *Commerce*, et il a éveillé un vif intérêt pour la philosophie positive. Ce qui y prépare partout les esprit, c'est, dans la marche du monde, la désuétude croissante de la Providence, et l'ascendant croissant des lois naturelles. Aussi une doctrine qui écarte un gouvernement providentiel des choses comme il convient à la réalité, et qui systématise en une sorte de catéchisme intellectuel et moral le règne des lois naturelles, comme il convient au besoin d'ordre et de progrès, est dans le courant des idées modernes.

La théologie écartée, sans doute un vide s'ouvre où s'introduisent la raison pure et la métaphysique sa fille, vide dangereux parce que les lois naturelles méconnues ou négligées se vengent inexorablement; mais, la théologie écartée, un terrain solide s'étend devant nous, quand on comprend que notre intelligence et nos sociétés sont soumises à l'empire des lois naturelles qu'on tourne au profit de l'humanité en les connaissant.

É. L.

BIBLIOGRAPHIE

—

Fisica del Globo. — Cours complet de géographie physique et de météorologie, par le professeur Gerolamo Boccardo.

La conception philosophique et les tendances positives de l'ouvrage publié, sous ce titre, en Italie, lui donnent droit à une mention spéciale dans cette revue.

Le titre de Physique du globe doit être entendu dans le sens grandiose qu elui attribuait l'antiquité, c'est-à-dire comme embrassant l'ensemble des sciences naturelles qui se rattachent à l'étude de notre planète : « science multiforme, dit M. Boccardo, qui comprend plusieurs ordres dis- » tincts de connaissances et de phénomènes, lesquels, jadis considérés et » étudiés isolément, tendent de plus en plus chaque jour à se réunir en » une vaste et savante synthèse qui s'appelle Physique du globe. »

L'occasion de la publication de ce livre est due à un cours normal fait par M. Boccardo à l'Institut de Gênes, dont il est président. Prié de laisser une trace durable de son enseignement, il l'a amplifié et généralisé, tout en conservant la forme de leçons, ce qui donne à son style une teinte légèrement oratoire, à laquelle nous sommes peut-être peu habitués en France, mais qui, sous sa plume à la fois précise, claire et élégante, s'adapte admirablement à la grandeur du sujet.

Mieux qu'une froide analyse, quelques citations en feront juger, autant que le comporte une traduction. L'auteur expose d'abord ainsi son plan :

« Le philosophe considère sous un triple aspect la terre que nous ha- » bitons : 1° dans ses relations avec l'univers, comme partie du *Cosmos;* » 2° en elle-même, comme un composé de parties aériformes, liquides et » solides ; 3° dans ses rapports avec la race humaine, comme séjour de » notre espèce et d'un monde d'êtres utilisables à son profit.

» Considérée sous le premier de ces points de vue, la terre est un corps » céleste, qui obéit aux lois générales gouvernant les astres. Petit grain » de poussière perdu dans les espaces sans limites, notre globe appartient

» à l'un des innombrables sytèmes planétaires qui peuplent le ciel. Sa » forme d'équilibre, ses mouvements en relation du mouvement diurne » de la sphère céleste et du mouvement apparent du soleil, les vicissi- » tudes des saisons, la précession des équinoxes, la nutation, les phases » lunaires, les marées, tels sont les principaux problèmes que cette pre- » mière partie de la science de la terre, la géographie MATHÉMATIQUE ET » ASTRONOMIQUE se propose de résoudre.

» Vient ensuite la géographie PHYSIQUE proprement dite, qui se sub- » divise aussi en trois grandes parties. La première étudie la forme, l'ex- » tension, la constitution de l'atmosphère, la température et les lignes » isothermiques, isothériques et isochimènes [1], les courants aériens, les » vents constants ou périodiques ou variables, les lois des tempêtes et » principalement de celles à type rotatoire, l'hygrométrie atmosphérique, » l'évaporation, la rosée, les nuées, la pluie, la grêle, les météores élec- » triques et lumineux, le magnétisme terrestre, tout le programme, en un » mot, de la MÉTÉOROLOGIE. La seconde partie de la géographie physique » est l'HYDROLOGIE, dont les objets multiples sont la mer, son étendue, » sa profondeur, saumure, température, phosphorescence, et ce merveil- » leux système de courants marins et interocéaniques, dans lequel se » reproduit avec d'immenses proportions une harmonie semblable à celle » que la circulation du sang fait régner dans l'économie des animaux su- » périeurs. Après avoir étudié ainsi la terre dans ses parties aériformes » et liquides, la géographie physique en examine les parties solides, re- » cherchant leur configuration, la nature et la direction des forces qui ont » fait émerger les continents et les îles, les soulèvements et abaissements » graduels du sol et les phénomènes multiples qui attestent la réaction des » forces internes vers la croûte superficielle de la terre, l'extension re- » lative des lignes littorales et des surfaces continentales, l'orographie » descriptive des diverses parties du globe.

» Mais avec ces deux premières divisions du savoir géographique, on » n'a fait que décrire l'édifice : il faut encore que la science fasse l'in- » ventaire de son mobilier et nous introduise enfin près du locataire qui » l'habite. La troisième et dernière partie étudiera donc la distribution » géographique des produits minéraux, végétaux et animaux, en tant » spécialement qu'ils sont ou peuvent être utilisés par l'homme. La GÉO- » GRAPHIE BOTANIQUE et la GÉOGRAPHIE ZOOLOGIQUE sont les plus mo- » dernes, mais non les moins belles ni les moins fécondes parmi les par- » ties de la science de la terre. Et l'homme lui-même, c'est-à-dire la race » humaine, apparaîtra enfin sous son double aspect d'énergique agent » géographique, qui, par ses œuvres, modifie, améliore souvent et quel- » quefois détériore les conditions physiques de sa grande habitation, et » d'objet passif des diverses actions climatologiques, cosmiques et tel- » luriques dont il est entouré. »

[1] C'est-à-dire d'égale température moyenne dans l'année, dans l'été, dans l'hiver.

Ainsi envisagée dans son ensemble, la science de la terre devient une application concrète de la philosophie positive dans toutes ses branches antérieures à la sociologie, et c'est une chose digne de remarque, que l'auteur, sans appartenir à l'École Positiviste, a dû naturellement, spontanément, suivre la classification proposée, ou plutôt découverte par Aug. Comte : cela prouve à la fois la justesse de cette classification et l'esprit méthodique du professeur Boccardo.

La géologie est de l'astronomie concrète, employant à son service toutes les sciences tant abstraites que concrètes. Et ce n'est que sur le globe terrestre que cette application complète est possible. Partout ailleurs elle est restreinte à la considération de la forme, du volume, du poids célestes ; toutefois il faut noter que l'astronomie concrète est devenue tributaire de la physique et de la chimie, puisqu'on analyse la composition des corps célestes par le spectromètre, « ce magifique intrument, dû au » génie de Bunsen et de Kirchof, qui nous permet de deviner, par les di- » vers faisceaux contenus dans le spectre lumineux, la nature et la com- » position du corps d'où émane la lumière. » *(Fisica del Globo,* p. 515.)

C'est aussi l'idée de lien, d'enchaînement général des phénomènes, qui domine l'œuvre du professeur Boccardo. Il répudie les anciens procédés descriptifs et spécialistes, qu'il caractérise ainsi : « Une nomenclature » aride, sèche et décousue ; une description nue et souvent inexacte des » lieux, un appel continuel au principe d'autorité, expédient commode » pour s'exonérer de l'obligation d'indiquer la raison scientifique des » choses ; un amas confus de tableaux numériques et de cadres synop- » tiques, et jamais l'idée ni même le soupçon, que la géographie puisse » constituer une science, c'est-à-dire, un système coordonné de faits et » d'observations d'où l'induction s'élève à la conception de théorèmes et » des lois. » (Page 25.)

La méthode de l'auteur est toute différente : en exposant les phénomènes, il ne néglige jamais d'en faire remarquer la dépendance et de les rattacher à une synthèse générale. Le livre entier est dirigé vers un but auquel il amène continuellement et progressivement le lecteur : la conception du Cosmos mu suivant des lois par des forces immanentes et non par des volontés extérieures.

« La philosophie allemande avait dit que LE MONDE N'EST PAS, MAIS » DEVIENT ; matière en mouvement continuel, perpétuelle transformation, » harmonie qui résulte de la combinaison des forces contraires, voilà le » Cosmos. » (Page 20.)

Peut-être le positiviste pourrait trouver que l'ardeur philosophique du professeur a quelquefois devancé la science, en admettant certaines théories qui, bien que très-probables, ne sont pas encore démontrées d'une manière incontestable, et qui, par conséquent, ne sont pas scientifiquement assises ; par exemple, l'unité des forces, le système des causes actuelles en géologie et celui de la variabilité des espèces.

Ces théories sont si belles, si naturelles, elles se rattachent si bien à la conception générale du Cosmos, elles sont si conformes à l'esprit moderne, exclusif du surnaturel ; elles sont, enfin, si brillamment exposées et appuyées de tant de preuves, que personne n'en fera l'objet d'un reproche à l'auteur, d'autant plus que, tout en s'en déclarant partisan, il énonce les desiderata scientifiques et les parties conjecturales de ces doctrines.

M. Boccardo expose, d'ailleurs, amplement et loyalement, les systèmes contraires à ceux auxquels il donne son adhésion.

Ainsi il résume en quelques pages, de la manière la plus précise et la plus complète, la théorie des *Révolutions géologiques*, à laquelle ont attaché leur nom : Laplace, Cuvier, Al. de Humboldt et surtout Elie de Beaumont : la formation des montagnes, roches et terrains, aussi bien que l'apparition successive des nouvelles formes de la vie végétale et animale, serait due à des périodes de paroxysme et de violence, entrecoupées par de longs repos. D'après ces illustres savants, l'origine commune de ces révolutions ne dépendrait pas d'actions volcaniques partielles, de lents soulèvements ou abaissements du sol, ou de mouvements particuliers et locaux des mers, mais de l'existence d'un feu central d'une part, et d'autre part du refroidissement constant de la croûte terrestre.

Le système opposé, celui des lentes et graduelles évolutions ou des *Causes actuelles* remonte à l'Italien Lazzaro Moro (1740), et a été repris, développé et complété par Charles Lyell.

« Les grands phénomènes survenus dans les âges éloignés, ne doivent » pas être considérés comme le résultat d'événements extraordinaires et » miraculeux, mais comme les effets de ces mêmes et constantes causes » naturelles, qui opèrent encore actuellement sur la face du globe. (P. 144.)

» Le naturaliste Linnée et l'astronome Celse furent les premiers à » découvrir que la péninsule scandinave se soulève constamment, de » manière à s'élever d'un mètre environ par siècle. Le même phénomène » se produit sur toute la côte occidentale de l'Amérique, où se dresse la » grande chaîne de la Cordilière ; il faut en dire autant pour beaucoup » d'archipels de l'Océan Pacifique ; tandis qu'au contraire, il y a d'autres » régions, comme le Groënland, comme l'Australie, comme la partie » boréale de l'Isthme de Suez, les Maldives, les Canaries, les îles du Cap-» Vert, la Géorgie et la Caroline dans l'Amérique du Nord, les plaines » orientales de la Patagonie dans l'Amérique du Sud, dans lesquelles » d'immenses superficies de terrain vont s'abaissant peu à peu, de sorte » qu'on peut prévoir le jour lointain dans lequel elles se trouveront plon-» gées dans la mer.

» Eh ! bien, il suffira de multiplier, par quelques milliers de siècles, la » quantité des mouvements ainsi communiqués par les forces internes à une » vaste contrée, pour avoir l'explication des changements de niveau qu'elle » a subis, sans recourir à l'intervention d'un *Deus ex machinâ*, qui, pour » un moine du moyen-âge, eût été le miracle d'un saint, et, pour un géo-

» logue de l'école d'Elie de Beaumont, est un cataclysme et une conflagra-
» tion évoquée à propos. (P. 145.)

» Le système des *Causes actuelles* ne voit, dans la nature, ni un Brahma,
» occupé de temps en temps, on ne sait pourquoi, à créer de rien des êtres
» nouveaux, ni un Saturne qui dévore ses créatures, mais une série sans
» terme de transformations, un ensemble harmonique de mouvements
» coordonnés et de modifications mutuelles. Ce qui arrive aujourd'hui sous
» nos yeux est, pour cette doctrine, plus que suffisant pour expliquer ce
» qui est arrivé dans les âges qui ont précédé l'époque présente, sans
» éprouver le besoin de recourir à l'intervention arbitraire de puissances
» mystérieuses, ni à l'alternative de longs repos et de révolutions sou-
» daines. (P. 160.)

» Habitués à mesurer le cours du temps avec les petites, les infinitési-
» males unités de nos années et de nos siècles, élevés à l'école de tradi-
» tions vénérées qui nous représentent comme très-rapprochée de nous
» l'origine de l'état actuel des choses, nous avons souvent besoin de faire
» un effort sur nous-mêmes pour évoquer dans notre imagination la série
» infinie des âges qui ont dû s'écouler pour que la nature puisse accom-
» plir ces vastes soulèvements du sol, cette retraite continue des océans,
» ces grands changements en somme que la physique du globe nous
» atteste par d'irréfragables monuments. Mais quand les preuves manifestes
» des changements advenus se dressent nombreuses devant nos yeux,
» quand nous découvrons que les infatigables agents de transformation
» sont encore et continuellement à l'œuvre et produisent tous les jours de
» nouveaux changements, analogues aux anciens, ne serait-ce pas rapetis-
» ser la nature, l'abaisser jusqu'à notre humble niveau, que de nous
» refuser à admettre une thèse fortifiée de tant de preuves, seulement
» parce qu'elle heurte nos chétifs préjugés et parce qu'elle exige l'usage
» d'une horloge plus majestueusement lente que celles qui sont fournies
» par nos pauvres chronologies de pygmées ?... L'astronomie nous a
» habitués à l'infini dans l'espace, la géologie saura bien nous obliger à
» admettre aussi l'infini dans le temps. » (P. 149.)

Voilà de grandes pensées, magnifiquement exprimées ; mais la persistance et la lenteur actuelles du travail géologique n'excluent pas la possibilité d'époques de crises et d'accélération dans le mouvement, comme il s'en produit à l'origine et dans le cours du développement de tous les êtres. Nous ne pouvons savoir aujourd'hui si l'horloge des âges n'a pas allongé et retardé ses oscillations et l'hypothèse géologique de Cuvier et d'Elie de Beaumont semble pouvoir se combiner, en une certaine mesure, avec les faits incontestables sur lesquels s'appuie l'école de Lyell.

Nous ne pouvons suivre l'auteur dans le développement de son cours qui expose les dernières découvertes, théories et hypothèses des sciences naturelles. Nous citerons, parmi les curiosités scientifiques qui y abondent, ses considérations sur les relations existantes entre la chaleur d'une part,

et d'autre part les pressions barométriques, les hydrométéores, les phénomènes électriques et les courbes magnétiques ; la théorie du professeur Schiapparelli sur les aérolithes qui proviennent de l'espace et non de notre système planétaire ; la distribution des volcans autour des mers, expliquée par la transformation en vapeur des eaux qui pénètrent par filtration dans les entrailles de la terre ; l'hypothèse plus effrayante que solide de M. Adhémar sur les déluges périodiques que ramènerait tous les 10500 ans la précession des équinoxes, et enfin la théorie de Darwin sur la progressive transformation des espèces par la lutte pour la vie (*the struggle for life* et par l'élection naturelle (*the natural selection*).

Le cours se termine par une étude d'anthropologie que l'auteur a traitée avec amour ; on voit que c'est pour lui la confirmation suprême de sa conception philosophique, si bien résumée par l'aphorisme allemand : « *Le monde n'est pas ; il devient !* »

L'homme tel qu'il naît aujourd'hui n'a pas été créé tout d'une pièce. Il est devenu, il s'est formé par une lente et progressive élaboration dont l'origine se perd dans les profondeurs d'une majestueuse antiquité. Outre l'évolution sociale et avant l'évolution sociale, s'est déroulée, pour la race humaine, comme pour tous les êtres, une évolution physiologique. Les découvertes de la paléontologie, science née d'hier, évoquent journellement à nos yeux, l'homme fossile, contemporain d'une flore et d'une faune disparues. Bien au-delà de l'Inde et de l'Egypte, l'antiquité recule de l'âge de fer à l'âge de bronze, à l'ère des cavernes et à celle de la pierre. Près de ces vénérables débris, devant cette histoire enfouie dans les couches successives de la terre, la tradition et l'histoire écrite se rapprochent de nous, se rappetisent, et les âges historiques nous semblent à peine des jours.

J'en demande pardon à M. Dupin et à nos seigneurs les cardinaux ; mais, au lieu de descendre du ciel, l'espèce humaine semblerait plutôt être montée de la terre, et les singes nous seraient plus proches parents que les anges.

La comparaison d'un crâne fossile avec celui d'un gorille, rapproche nos aïeux de l'espèce animale, soit qu'on mesure l'angle facial, ou que l'on considère la forme et les dimensions de la boîte osseuse, la position des dents et des mâchoires. Les os dénotent une taille inférieure à la taille moyenne actuelle, et le type de la beauté ne doit certes pas être cherché si loin en arrière.

Sans remonter si haut dans la nuit des temps, ne suffit-il pas de l'existence contemporaine des anthropophages océaniens pour nous démontrer que la race humaine reproduit ce phénomène observé dans la série organique, et qu'on peut y descendre d'échelon en échelon jusqu'à des êtres tels que, s'ils ne parlaient pas, on hésiterait à les classer ? Ils parlent, il est vrai ; mais leur langage ne comprend pas trois cents mots ; il en est qui ne peuvent compter au-delà de trois, et dont l'intelligence ne s'est pas même élevée jusqu'à l'invention de la flèche.

On comprend donc que l'auteur pose cette question :

» Entre la puissance intellectuelle d'un Dante, d'un Newton, d'un Léo-
» nard de Vinci et celle d'un pauvre sauvage de Bornéo ou de la Papoua-
» sie, n'existe-t-il pas une différence, peut-être bien plus grande qu'entre
» ce dernier, nomade, cannibale, plus féroce qu'une bête fauve, et non-
» seulement un orang-outang, mais même un généreux cheval et un
» magnanime éléphant ? » (P. 189).

Du reste, entre l'animal et le végétal, et même entre les deux règnes organique et inorganique, l'auteur avait déjà montré les mêmes transitions presque imperceptibles, et fait ressortir la continuité de la série des êtres.

Il existe pourtant des caractéristiques certaines, des différences bien tranchées entre chaque grande catégorie : mais ces différences sont d'abord peu marquées et s'accentuent de plus en plus, à mesure qu'on gravit l'échelle des êtres. La plante *végète*, l'animal *se meut*, l'homme *parle*. Dans les animaux supérieurs, on ne peut nier l'existence d'une pensée plus ou moins distincte, d'une certaine faculté de comparer, calculer, déduire et enfin raisonner. A tel chien, comme dit le peuple, *il ne manque que la parole*.

Et cette expression vulgaire est profonde : à l'animal, en effet, il ne manque que cela, mais c'est justement cela qui rend possible l'évolution sociale. L'homme parle ; de là la tradition, puis l'écriture. Rien n'est perdu, le père transmet au fils, de génération en génération, le trésor toujours grossi des connaissances acquises, le cerveau s'amplifie et se développe, la pensée s'agrandit et l'humanité se développe. *La parole*, voilà donc dans l'homme quelque chose de nouveau qui n'existe pas dans l'animal, de même qu'il y a, dans l'animal, quelque chose de plus que dans le végétal, la locomotion.

Cette distinction semble assez profonde pour mériter à l'espèce humaine, contrairement à l'avis de M. Boccardo et de la plupart des savants modernes, l'honneur d'une place à part, d'un ordre spécial dans le grand règne organique.

Du reste, c'est une pure question de classification qui n'empêche nullement les imaginations curieuses de questions cosmogoniques de rechercher si l'être qui devait devenir *l'homme* a parcouru, dans une longue suite de siècles, la série organique, après avoir langui presqu'une éternité dans le monde inorganique, et si, même, avant de passer par l'état chimique, ses éléments constituants n'étaient pas, avec ceux de tous les êtres de notre monde, immergés dans l'océan de chaleur et de lumière, dont la condensation a formé le soleil et les planètes.

Sur la question des races humaines, l'auteur constate que la tradition *d'unité de souche* n'est pas confirmée par la science. Il expose les divers systèmes de classifications proposés par les naturalistes, d'après les caractères physiologiques ou la distribution géographique ; mais, à vrai dire,

il ne semble pas qu'on soit encore arrivé à une classification vraiment rationnelle, positive et complète. Le problème est complexe ; et, bien que la physiologie comparée doive y avoir la majeure part, l'histoire et la linguistique y apporteront aussi leur tribut.

Tout en admettant l'hypothèse des migrations aryennes, démontrée par les attenances de tous les idiomes européens avec le sanscrit, M. Boccardo en limite l'application, faisant remarquer que les envahisseurs se sont superposés à des couches profondes de races autochthones, dont la trace se retrouve dans de notables différences physiologiques et aussi dans certains mots et certaines formes de langage. Il fait observer que la conformité de langage n'est pas, isolément, une preuve suffisante de la filiation des races ; la vulgarisation de l'espagnol, par exemple, dans l'Amérique du Sud, n'mplique nullement, comme l'a remarqué le docteur Cattaneo, que cette vaste contrée ait été peuplée par la race latine.

M. Boccardo s'arrête là, sur le seuil de la sociologie. En effet, pour approfondir ces questions, il faudrait étudier la psychologie des races dans leurs manifestations religieuses et esthétiques, études qui ne sont encore qu'ébauchées et dont les progrès éclaireront singulièrement l'histoire.

Peut-être regrettera-t-on de ne pas trouver, dans la dernière leçon, une rapide esquisse des fonctions du système nerveux et du cerveau, pour montrer que la science a aussi chassé le surnaturel du domaine de l'entendement. Mais cette lacune est volontaire, car il proclame, à plusieurs reprises, que ses études, purement physiques, ne s'étendent pas aux questions psychologiques et morales.

On s'aperçoit, au soin qu'il met à se défendre du soupçon de matérialisme, qu'en Italie, comme ailleurs, les trop zélés défenseurs de la théologie et de la métaphysique ne sont pas encore arrivés à comprendre qu'on peut être honnête *pour le seul plaisir de l'être*. Ils ignorent que l'homme, arrivé aux hauteurs de la conception de l'ordre universel, est nécessairement juste, parce qu'en lui les plus nobles facultés ont pris le dessus et les instincts altruistes ont triomphé de l'égoïsme ; il sait que la partie la plus intime de son être, la conscience, souffrirait s'il faisait le mal, et il ne craint qu'une seule chose : le remords.

En résumé, le livre de M. Boccardo fait honneur à l'Italie. C'est une encyclopédie rapide où il ne faut pas chercher l'exposé élémentaire des sciences naturelles, mais qui en retrace les caractères généraux, en fait ressortir l'enchaînement et fixe le point où est arrivée la connaissance humaine dans chaque branche. L'homme de moyenne culture peut en faire son bréviaire ; et le savant lui-même s'en servira comme d'un aide-mémoire précieux, d'autant plus qu'il y trouvera réunis de nombreuses cartes, des plans, des tableaux et une foule de documents, ordinairement disséminés.

GUARIN DE VITRY.

De la place de l'homme dans la nature, par M. Th. Huxley, traduit par le docteur E. Dally. — Paris, 1868. Baillière et fils.

Le livre dont M. le docteur E. Dally vient de donner une version française jouit d'une célébrité non moins grande sur le continent qu'en Angleterre même. Il avait été traduit dans toutes les langues, avant que M. Dally songeât à le traduire dans la nôtre ; en sorte que l'utilité de cette translation n'est pas douteuse : nous en apprécierons plus loin la valeur littéraire.

Le but principal que s'est proposé M. Huxley, est de rechercher quels sont, au point de vue anatomique, les rapports précis de l'homme avec les animaux, qui l'approchent de plus près : les singes anthropomorphes. La conclusion des naturalistes classiques admise jusqu'à ce jour, est que les hommes forment un *ordre* du groupe des primates, les singes un autre ordre, celui des *quadrumanes*. La conclusion de M. Huxley est, que le singe et les hommes sont du même ordre, celui des primates, lequel doit être divisé en sept familles d'une valeur à peu près égale, à savoir : les Anthropiniens (hommes); les Catarrhiniens (singes de l'ancien monde); les Platyrrhiniens, les Arctopithèques, les Lemuriens, les Cheiromiens et les Galéopithèques, qui forment la transition inférieure. Cette conclusion, établie d'une manière rigoureuse, comble l'abîme que l'on a creusé entre l'homme et les animaux, comme si celui qui se creuse naturellement par suite du progrès humain d'une part et de la disparition des animaux les plus voisins de l'homme d'une autre part, ne suffisait pas.

La principale démonstration anatomique de M. Huxley a trait aux prétendues *mains de derrière des singes;* l'extrémité inférieure ou postérieure des singes se termine par un véritable pied et non par une main ; le pied et la main de l'homme offrent entre eux des caractères différentiels qui se retrouvent exactement les mêmes chez les singes. En sorte que le terme de quadrumanes adopté depuis Cuvier consacre une erreur, et que la distinction des deux ordres de primates est, de ce chef, effacée.

Quant au cerveau, la conclusion est la même : la distance qui sépare l'homme des singes supérieurs est beaucoup moindre anatomiquement que celle qui sépare les différentes familles simiennes ; de façon que, si on peut grouper ces familles dans un même ordre, on ne voit pas pourquoi l'homme n'y serait point compris. La longueur proportionnelle des membres, l'ordre de succession des dents, la forme de la colonne vertébrale et le nombre des vertèbres sont successivement passés en revue : et il résulte de cet examen, que la thèse de M. Huxley s'appuie sur un ensemble de preuves que personne, jusqu'ici, n'a encore tenté d'attaquer et qui, en fait, paraissent inattaquables. Nous ne devons pas omettre de mentionner l'étude comparée que fait M. Huxley du développement embryonnaire de l'homme

et des vertébrés supérieurs; là, que trouve-t-on? identité dans les procédés physiques à l'aide desquels l'être se produit; identité des premières phases de son développement; identité dans les moyens de nutrition; les divergences naissent à une époque avancée de l'existence. Cette comparaison physiologique et anatomique qui forme le morceau principal de l'ouvrage, est précédée de l'histoire de la découverte des singes fossiles, anthropomorphes, récit plein d'intérêt associé à quelques recherches bibliographiques fort insuffisantes; à cette insuffisance, M. Dally s'est efforcé de rémédier, sans toutefois réussir à être complet.

Le troisième chapitre traite des crânes humains fossiles, célèbres sous les noms de crânes d'Engis, de Neanderthal, de Borreby, d'Eguisheim, etc.; il est consacré à rechercher si ces débris osseux se rapprochent plus ou moins des ossements simiens que les races modernes. La conclusion de M. Huxley est négative. Il n'y a selon lui, jusqu'à ce jour, aucune induction positive à tirer de ces comparaisons. Toutefois, M. Huxley le reconnait expressément, ou il y a transformation et progrès organique dans le temps, ou nulle théorie scientifique des êtres n'est possible.

L'ensemble de l'ouvrage de M. Huxley porte un caractère de netteté, de précision et de vérité qui en fait un véritable chef-d'œuvre : ce travail restera dans la science comme un des documents les plus importants de l'anatomie comparée. Si le système de M. Huxley est juste, la place de l'homme dans la nature vivante est déterminée; aucun *saut* ne vient interrompre la continuité progressive de l'échelle des êtres. Voilà un résultat. A quoi peut-il aboutir?

L'hypothèse de l'origine de l'homme par voie de transformation simienne ou autre avait besoin du travail préalable de M. Huxley; un pont est jeté là où il semblait qu'il y eût un abîme. Il ne s'ensuit pas, dans l'opinion de M. Huxley, que l'homme dérive d'un anthropoïde; mais il en résulte que, si un animal quelconque peut dériver d'un autre animal, un homme peut dériver d'un anthropoïde, car leurs rapports anatomiques sont égaux. M. Huxley constate même que, souvent, il y a plus de différences entre deux hommes donnés qu'entre un homme et un anthropoïde; il n'est donc guère plus difficile d'admettre que les hommes et les singes ont une souche commune, que de croire, sur la foi de la Genèse et de Cuvier, que tous les hommes ont le même père.

M. Dally a fait précéder l'ouvrage de M. Huxley d'une longue introduction qui rattache étroitement ce travail à la doctrine darwinienne. Dans cette Introduction, M. Dally cherche d'abord à établir que la vie n'a pas eu de commencement; que dès-lors, elle implique la métamorphose, puisque les différents milieux au sein desquels la vie s'accomplit ont varié et n'ont pas permis à toutes les formes actuellement vivantes d'exister de tout temps : or, les formes actuelles doivent dériver des anciennes. Rien ne vient de rien. Il y a longtemps qu'Aug. Comte, modifiant une formule célèbre, a dit : *Omne vivum ex vivo*. Si l'espèce était permanente, on retrou-

verait dans les couches géologiques les mêmes espèces que de nos jours. Cependant, il n'en est rien. Pas une espèce moderne qui ne diffère des fossiles. M. Dally examine ensuite de quelle forme anthropoïde l'homme peut descendre ; il repousse l'idée que nous provenions d'un gorille ou d'un chimpanzé ; mais il admet, avec Vogt, que les grands singes et nous pouvons avoir un tronc commun à une date extrêmement reculée. On sait que l'on ne marchande plus quelques millions d'années de plus ou de moins. « L'homme, dit le docteur Dally, n'a pas toujours existé ; certaines formes de la vie organique existaient avant lui : ou il en dérive ou il n'en dérive pas. S'il n'en dérive pas, son existence est surnaturelle et miraculeuse, ce qui est non-seulement hypothétique, mais contradictoire ou tout au moins indémontrable. On sait, en effet, que rien ne naît de rien, et, comme tout change sans cesse, tout est nécessairement une transformation ; donc les formes vivantes dérivent les unes des autres, et, jusqu'au jour où l'on aura *démontré* qu'il n'y en avait pas, on sera en droit de dire qu'elles ont toujours existé, nécessairement sous d'autres formes, ce que confirme la paléontologie. » Cette citation résume la longue Introduction de M. Dally.

Le livre se termine par un intéressant compte-rendu du Congrès anthropologique qui s'est tenu à Paris en 1867.

Les idées développées par M. Dally ont tout récemment obtenu l'adhésion explicite de l'éminent M. Lartet, et, dans des mesures diverses, celles d'un certain nombre de naturalistes. L'Allemagne et l'Angleterre comptent parmi leurs partisans Lyell, Lubbock, Hooker, Vogt, Schaaffhausen, Buchner, Virchow. Nous en avons exposé ici quelques traits importants ; mais nous ne hasarderons aucun jugement prématuré. La direction de cette Revue, à propos d'un article intitulé la *Notion philosophique de l'espèce*, article publié par elle, a nettement indiqué le point de vue où se tient la Philosophie positive dans les questions anthropologiques. Ce point de vue, nous le rappellerons ici : « Croyant que la question de la mutabilité de l'espèce est loin d'être définitivement résolue, nous n'avons aucune raison pour pencher d'un côté plutôt que d'un autre, d'être avec les darwinistes ou avec leurs adversaires. » L'opinion de M. Huxley lui-même, à savoir que le *transformisme*, s'il n'est pas exactement la vérité, s'en approche pour le moins autant que l'hypothèse de Copernic, par rapport à la véritable doctrine des mouvements célestes, nous autoriserait au besoin à réserver notre adhésion.

Est-ce à dire que nous méconnaissions l'intérêt qui s'attache à de pareils travaux ? Non, sans doute. Dès-lors que rien ne vient changer la place de la biologie dans l'ordre hiérarchique des sciences, la philosophie positive, ayant tout à gagner à l'accroissement de la connaissance dans chaque science particulière, applaudit aux recherches qui accumulent les faits sur le terrain du *démontrable*. Nous remercions M. Dally d'avoir mis les lecteurs français à même de connaître et d'étudier un livre justement célè-

bre ; nous félicitons M. Huxley d'avoir trouvé, pour le traduire, un homme qui joint, comme l'auteur de la préface, à une compétence irrécusable la parfaite entente et de la langue qu'il nous traduit et de celle qu'il parle. Les savants, en général, prennent peu de souci du charme propre au bon langage ; ils écrivent trop pour eux-mêmes, pas assez pour ceux qu'ils ont charge d'instruire. Le style de M. Dally est simple, clair, précis, élégant même ; c'est, en pareille matière, chose difficile et assez rare pour qu'il ne s'étonne pas de voir un poète s'y montrer sensible.

Si, en terminant, nous ajoutons que les nombreuses annotations du docteur Dally, en témoignant d'une érudition de bon aloi, ont su mettre l'œuvre au courant des dernières recherches, il ne nous restera plus qu'un devoir à remplir : celui de souhaiter à son excellente traduction tout le succès qu'elle mérite.

Hippolyte Stupuy.

Marx. Der Kapital. Kritik der politischen Oekonomie. — (Vol. I) in-8°. Hambourg, Otto Meissner, 1867.

L'auteur de ce livre n'est pas un inconnu pour le public français. Une réfutation des célèbres contradictions économiques de Proudhon, intitulée : « *Misères de la Philosophie*, » lui a déjà valu les honneurs de la critique. Du reste, la réputation de M. Marx comme écrivain de talent et chef d'une fraction de l'école socialiste, est parfaitement établie de l'autre côté du Rhin, et ne le cède en rien à celle de M. Lasalle, qui a tant contribué à l'organisation, en Allemagne, d'un formidable parti social et politique, celui du travail. Le nouveau livre de M. Marx est remarquable à plus d'un titre. Se proposant un but tout à fait scientifique, notamment l'étude des origines et de la formation du capital, ce travail, dont la première partie remplit à elle seule un in-quarto de 800 pages, a attiré l'attention, non-seulement des économistes, mais encore des diverses sociétés ouvrières qui, chaque jour, croissent en nombre et en importance sur le sol philosophique de la vieille Allemagne. Il est parvenu à notre connaissance, que plusieurs de ces Sociétés ont été convoquées dans le but spécial d'entendre, du haut de la tribune, un éloge de ce livre, et d'en voter l'acquisition à un nombre d'exemplaires suffisant pour propager parmi tous les membres de l'association les vérités fondamentales qui y sont développées. Cet accueil si flatteur fait au livre de M. Marx par de simples ouvriers, même s'il n'eût rien de spontané et qu'il fût préparé d'avance par la presse et les meneurs du parti socialiste, est un fait digne de fixer l'attention de ceux qui cherchent, derrière le succès d'une œuvre littéraire, la pensée intime de la Société qui l'a produite.

Le socialisme allemand, lassé de l'impuissance manifeste des récriminations sans fin et des accusations tant de fois répétées par ses principaux représentants contre l'organisation économique des sociétés modernes, veut enfin essayer de rentrer dans le giron de cette même science, qu'il a plus d'une fois ébranlée dans ses fondements, et qui néanmoins lui doit la majeure partie des progrès, qu'elle a accomplis depuis le commencement de ce siècle. Au lieu de déclamer et d'invectiver contre le capital et ses détenteurs, on veut, tout en acceptant sa nécessité dans le présent, démontrer son incompatibilité avec les formes économiques que la science prévoit dans l'avenir. Ainsi, M. Marx déploie l'attirail sévère de la science, depuis le raisonnement serré de Ricardo, jusqu'aux formules mathématiques de quelques novateurs récents, pour prouver que le capital n'est productif que de spoliation, et que ce qu'on nomme *profit* n'est que le travail d'autrui approprié par le capitaliste en vertu de ce droit de vie et de mort que lui donne sur l'ouvrier le monopole de la matière première et des outils de la production. C'est là l'idée qui domine dans tout l'ouvrage. Au dire de l'auteur, dans le monde social, dans le monde physique, rien ne se crée et rien ne se perd; tout produit nouveau n'est qu'une transformation de produits antérieurs, et une analyse exacte démontre que tout acte industriel n'est qu'une composition ou une décomposition de travail, dans laquelle le travail du présent, ou force musculaire et intellectuelle de l'ouvrier, est ajouté ou déduit du travail du passé, cristallisé sous la forme de capital. Cette idée n'est certes pas neuve, et ce n'est sans doute pas son simple énoncé qui a valu à M. Marx les suffrages enthousiastes de ses admirateurs; et il ne peut y avoir qu'une seule explication raisonnable du succès obtenu par l'auteur: son succès s'explique par le ton scientifique du livre, par la masse de faits qu'il cite à l'appui de ses assertions, et qu'il puise dans des documents dont la véracité et l'exactitude ne peuvent être mises en doute.

En un mot, la fortune de l'œuvre de M. Marx est due principalement à l'emploi, pour la première fois, au service des idées socialistes, des méthodes rigoureuses de la science. Mais, tout en reconnaissant ces mérites, si rares dans le domaine de la littérature socialiste, et qu'on ne saurait trop louer, nous nous hâtons d'ajouter que, quant à l'idée-mère de l'ouvrage entier, elle est, à notre avis, sinon complétement fausse, du moins trop peu d'accord avec les lois connues, qui régissent l'ordre économique de la société, pour avoir une influence décisive dans la lutte engagée par le travail contre le despotisme du capital. La question sociale nous paraît, en outre, singulièrement déplacée, quand, au lieu d'étudier les *conditions nécessaires* à une production saine et à une distribution juste de la richesse, on se borne à en analyser les éléments constitutifs, et à venir nous dire, par exemple, qu'en remontant à la source de toute rente produite par le capital, on trouve une appropriation gratuite de travail humain. Or, le profit du capitaliste peut être ce qu'on voudra, il n'en est pas moins un

rouage nécessaire dans le mécanisme de l'industrie moderne. Nous finissons en formant un vœu qu'on aurait tort d'interpréter comme une critique détournée : celui de trouver dans les volumes suivants de ce remarquable travail : Un peu moins de dialectique, et un usage plus grand encore, s'il est possible, de la méthode inductive.

E. DE ROBERTY.

LE POSITIVISME POUR TOUS. — Exposé élémentaire des principes de la philosophie positive, par Louis ANDRÉ-NUYTZ, précédé d'une préface par E. LITTRÉ. Paris, Armand Lechevalier, 1868.

Sous ce titre, notre collaborateur M. L. André vient de publier une brochure que nos lecteurs liront certainement avec beaucoup d'intérêt. Nous en extrayons le passage suivant qui en est la conclusion :

Un de nos adversaires reconnaît lui-même que le positivisme règne à l'état latent. — Dans ces conditions, pour éviter tout malentendu ultérieur, pour permettre à ceux qui sont nôtres de se rallier à nous, nous allons nous efforcer de résumer en quelques lignes, sans discussion, les principes fondamentaux par lesquels est caractérisée la philosophie positive.

L'examen de notre milieu social nous montre que le malaise qui pèse sur nous, que la démoralisation qui nous envahit résultent de l'incompatibilité, avec les idées modernes, des antiques croyances sur lesquelles on a jusqu'ici fait reposer la morale ; comme nous ne croyons pas à l'efficacité d'une restauration de ces croyances, nous considérons comme urgent de rechercher, — en nous appuyant sur des faits observables, — des règles de conduite qui soient acceptées par l'homme avec la même évidence que les faits mêmes qui leur serviront de base.

C'est dans l'étude des sociétés que nous irons chercher nos principes ; nous ne croyons pas en effet que leur développement ne s'accomplisse qu'en vue d'un but invisible et sous l'action arbitraire d'une puissance surnaturelle ; nous ne croyons pas non plus que ce développement s'effectue au hasard, sans règles, à l'aventure ; mais nous croyons que, comme tous les phénomènes terrestres, le développement social est soumis à des lois qu'on peut arriver à déterminer a l'aide d'un mode d'observation et d'une méthode convenables.

Nous croyons que la science, qui a su étudier les autres phénomènes, purement matériels ou humains, est apte à nous fournir des indications auxquelles nous devrons nous soumettre dans cette étude ; la sociologie, telle que Comte l'a créée, nous est un sûr garant de la possibilité de traiter ces questions d'une manière scientifique. — Par là, nous n'entendons pas dire que toutes les lois qui se rapportent aux phénomènes sociaux sont aujourd'hui découvertes, ni que le fondateur du positivisme n'a jamais erré ; nous entendons seulement que la sociologie, quoique imparfaite, a droit au titre de science.

En étudiant ainsi la société dans l'histoire, en étudiant, d'autre part, l'homme dans la biologie, nous mettrons en évidence les lois qui le ré-

gissent quant à lui, quant à la famille, quant à la société; nous constaterons chez lui des tendances qu'il devra combattre, des facultés qu'il devra développer; — au lieu de mettre la morale individuelle en contradiction avec la morale domestique et la morale sociale, — au lieu de lui apprendre à quitter, pour son Dieu, son travail, son devoir, sa famille et son pays, — nous établirons ces morales dans une si entière dépendance relativement les unes aux autres, qu'au lieu de se contredire, elles se fortifieront respectivement; de sorte que, pour nous, l'homme idéal ne sera pas l'anachorète le plus inutile, mais le meilleur chef de famille, le citoyen le plus dévoué.

Dans ces études, nous devrons apporter une impartialité complète; abandonnant aux métaphysiciens l'absolu et les idées préconçues, nous analyserons l'histoire, en nous gardant de transporter dans tous les temps et dans tous les lieux les aspirations du présent. Telle institution est mauvaise ici, telle conception est aujourd'hui dangereuse; en résulte-t-il qu'elles l'ont été nécessairement toujours et partout? Nous n'imiterons pas ces philosophes qui, jaloux de liberté ou d'obscurantisme, torturent de plein gré les événements passés pour en tirer la vérification absolue de leurs théories; — autant vaudrait à un physicien étudier des phénomènes thermologiques, à l'aide d'un thermomètre dont il aurait à l'avance déplacé le zéro.

Dans la morale ainsi restaurée, dans l'évolution humaine ainsi définie régulièrement, la politique trouvera les indications les plus sûres. Les lois de la sociologie lui montrant les diverses actions que les éléments sociaux exercent les uns sur les autres et les transformations qu'ils tendent à subir, elle sera en état d'établir, en connaissance de cause, les institutions les mieux appropriées à l'état actuel, les plus aptes à favoriser, sans secousse, le mouvement qui nous entraîne vers l'état prochain.

On le voit donc, — au moment où le discrédit des théories théologiques, où l'impuissance des hypothèses métaphysiques ne laissent plus à l'ancienne morale que l'influence qu'elle doit à sa vitesse acquise, — nous nous efforçons d'établir la morale moderne à l'aide de la seule méthode qui soit compatible avec l'esprit actuel de la société; — nous voulons édifier, sur des faits positifs, une morale individuelle, une morale domestique et une morale sociale, qui nous permettent d'éviter l'anarchie que nous côtoyons et qui nous préservent du sort qui attendait les Romains, à la chute du paganisme.

Voilà notre but. — Qu'on nous juge et qu'on dise si nous ne sommes pas en droit de penser à Socrate quand on nous accuse de corrompre la jeunesse.

É. Littré,

Directeur, gérant responsable.

TABLE DES MATIÈRES

DU

TOME TROISIÈME

—

DEUXIÈME ANNÉE

N° 1. — Juillet-Août 1868.

		Pages.
E. Littré.	A nos lecteurs et à notre nouvelle année.....	5
Dr Onimus.	De la vibration nerveuse et de l'action réflexe (deuxième et dernier article).....	19
G. Wyrouboff.	Londres et Paris.....	46
G. Noel.	Des axiomes et des définitions mathématiques (deuxième et dernier article).....	63
Pierre Boborykine.	Phénomènes du drame moderne.....	80
Ch. Letourneau.	Variabilité des êtres organisés.....	99
J. de Bagnaux.	Qu'est-ce que la liberté ?.....	122
E. Littré.	La théologie et la philosophie au Sénat.....	152
	Variétés. — E. de Pompéry à M. Littré : de l'Organisation de la république des lettres.	160
	Bibliograhie.— Émile Charpentier. Histoire du droit de la guerre et de la paix, de 1789 à 1815, par M. Marc Dufraisse.....	168

N° 2. — Septembre-Octobre 1868.

Clémence Royer.	Lamarck, sa vie, ses travaux et son système (premier article).....	173

ALBERT CASTELNAU. L'art en Occident, profils d'histoire poétique (premier article) ... 206

E. LITTRÉ. Du libre arbitre ... 231

LOUIS ANDRÉ-NUYTZ. De l'esprit métaphysique en géométrie ... 265

C. DE BLIGNIÈRES. Étude de morale positive ... 278

FERNAND PAPILLON. David Hume, précurseur d'Auguste Comte ... 292

D'HENRIET. Le parti clérical du temps de Voltaire (premier article) ... 309

VARIÉTÉS ... 326

BIBLIOGRAPHIE. — G. WYROUBOFF. *Catéchisme du* XIXe *siècle*, par Charles Boysset, ancien représentant du peuple ... 329

N° 3. — Novembre-Décembre 1868.

CLÉMENCE ROYER. Lamarck, sa vie, ses travaux et son système (deuxième article) ... 333

E. LITTRÉ. La révolution, par M. Edgard Quinet ... 374

D'HENRIET. Le parti clérical du temps de Voltaire (deuxième article) ... 397

ALBERT CASTELNAU. L'art en Occident, profils d'histoire poétique (deuxième article) ... 457

G. WYROUBOFF. Le Congrès de Berne ... 471

HIPPOLYTE STUPUY. Poésies : La Cause, la Loi, Altruisme, Égoïsme 486

VARIÉTÉS. — Lettre à M. Littré, sur le Libre arbitre. — Le prétendu matérialisme à la Faculté de médecine, lettre écrite de l'île de la Réunion ... 490

BIBLIOGRAPHIE. — GUARIN DE VITRY. Fisica del Globo. Cours complet de géographie physique et de météorologie, par le professeur Gerolamo Bocardo. — HIPPOLYTE STUPUY. De la place de l'homme dans la nature, par HUXLEY, traduit par le docteur E. DALLY. — E. DE ROBERTY. MARX. Der Kapital. Kritik der politischen Œkonomie. — Louis ANDRÉ-NUYTZ. Le Positivisme pour tous ... 496

VERSAILLES. — IMPRIMERIE CERF, 59, RUE DU PLESSIS.

2279